

UNIVERSITE DE ROSKILDE

Année 1997-2001

Ph. D

INSTITUT d'ETUDES CULTURELLE et LINGUISTIQUES

Présenté et soutenu
par

Terrasson de Fougères Vincent

TITRE

La Royauté Idéale.

Images des rois Charles VIII et Louis XII à travers le
spectacle des entrées royales et les guerres d'Italie
(1484-1515)

Directeur de recherche :

Professeur Michel Olsen

JURY

M. Lektor Leif Søndergaard, Syddansk Universitet, Président
M. Professeur Denis Crouzet, Université Paris IV
M. Ekstern Lektor Stephen Turk Christensen, Roskilde Universitet

Sommaire

RESUME.....	5
1. DET IDEALE KONGEDØMME (1484-1515).....	5
2. LA ROYAUTE IDEALE (1484-1515).....	12
INTRODUCTION.....	20
CHAPITRE I : CHARLES VIII ET LA ROYAUTE SACREE.....	28
A. NOVUS DAVID.....	34
a. <i>Les états généraux (1484)</i>	34
1. Une naissance miraculeuse.....	34
2. Second Salomon et le retour de l'âge d'or.....	38
3. Le corps politique du royaume.....	41
4. Les origines davidiques et troyennes.....	44
b. <i>Les christi</i>	57
1. David contre Goliath (Paris 1484).....	57
2. L'arbre de Jessé.....	59
3. L'adventus de Charles VIII-David dans Troyes-Jérusalem.....	64
4. Onction de Salomon (Rouen 1485).....	66
5. Anne de Bretagne et le Jugement de Salomon (Paris 1491).....	70
6. La prière de Salomon.....	75
B. LE DEVOIR DE JUSTICE ET DE PAIX.....	77
a. <i>La place de la justice</i>	77
b. <i>L'espoir de paix</i>	84
C. LA VOCATION MESSIANIQUE ET IMPERIALE.....	88
b. <i>Le nouveau Constantin</i>	88
b. <i>Charles VIII : image de dieu sur terre</i>	95
d. <i>Charles-Orland : l'astre unique de France</i>	99
D. HERCULE AU JARDIN DES HESPERIDES.....	101
a. <i>L'entrée dans Lyon (1490) : des inconnues</i>	101
b. <i>Un nouvel Hercule</i>	108
CHAPITRE II. LOUIS XII : DU BON PASTEUR A PHEBUS.....	117
A. L'ENTREE DE LOUIS XII DANS PARIS 1498 : CONTINUITÉ ET CHANGEMENT.....	117
a. <i>Un aï eul sur le trône</i>	120
b. <i>Le bon pasteur</i>	125
c. <i>Des cerfs-volants et des porcs-épics</i>	132
d. <i>La romanisation de l'image impériale</i>	139
B. DU ROI SANS FILS AU PERE DU PEUPLE.....	148
a. <i>Le roi sans fils</i>	148
b. <i>Le Pétrarque de Louis XII</i>	151
c. <i>Les états de Tours</i>	153
d. <i>Les Louenges de Louis XII</i>	158
1. Un panégyrique à l'antique.....	158
2. François de Valois : le choix de la raison.....	162
C. DE NEPTUNE (1499) A APOLLON (1508).....	164
a. <i>Le char de Neptune</i>	164
b. <i>De Jean Perréal à Michel Colombe</i>	166
c. <i>Le vainqueur des Génois</i>	171
d. <i>L'entrée dans Rouen</i>	177

1. L'échafaud d'Apollon.....	178
2. Le roi source de justice.....	182
D. LE RETOUR DE LA PAIX EN 1514.....	184
a. « <i>Cor regis in manu domini...</i> ».....	184
1. L'Anabase (BN, ms. fr. 702).....	184
2. Dieu incline le cœur du roi à l'amour.....	190
b. <i>Le mariage du lis et de la rose</i>	194
1. Lis marial et lis de France.....	194
2. L'échafaud du ponceau.....	197
3. L'échafaud des Saints Innocents.....	198
c. <i>Louis XII, sol justitiae, de l'échafaud du Châtelet</i>	203
E. LE ROI ET LA CITE.....	210
a. <i>La nef de Paris et le navire de l'Etat</i>	210
b. <i>Le goût des anagrammes</i>	212
c. <i>Une histoire de cœur</i>	213
d. <i>Le cavalier sans éperons</i>	216
CHAPITRE III : LA GUERRE DU ROI ET LE ROI DE GUERRE.....	234
A. LE SECOND CHARLEMAGNE.....	235
a. <i>L'empereur des prophéties</i>	235
1. L'espoir de croisade.....	235
2. Jean Michel : humble prophète.....	241
4. Un monde en sursis.....	246
b. <i>Le voyage de Naples</i>	250
1. Une conquête irrésistible.....	250
2. Charles VIII : restaurateur de liberté.....	254
3. Une quête religieuse.....	261
4. Naples un espace transcendant.....	264
B. LOUIS XII DUC DE MILAN.....	274
C. LE SUBJUGATEUR DES GÉNOIS.....	282
a. <i>Le triomphe de Noblesse</i>	282
b. <i>L'entrée du roi de Gloire</i>	288
c. <i>Le triomphe de Clémence</i>	291
D. LE LIBÉRATEUR DE LA TYRANNIE VENITIENNE.....	294
a. <i>La récupération des territoires usurpés</i>	296
b. <i>Le bestiaire politique</i>	298
c. <i>La Concorde du Genre humain</i>	301
d. <i>La guerre juste</i>	304
1. Une guerre voulue de Dieu.....	304
2. Un peuple sans chef.....	307
3. La juste récupération des territoires ancestraux.....	309
e. <i>Les triomphes à l'antique</i>	310
E. LOUIS XII LE REFORMATEUR DE L'ÉGLISE.....	316
a. <i>Le futur révélé au service du roi de France</i>	318
1. La victoire du roi « pronostiquée ».....	318
b. <i>L'imminence du vingt-quatrième schisme</i>	329
c. <i>Epîtres en faveur de Louis XII</i>	337
d. <i>Pierre Gringore au service du roi</i>	344
F. PREMIER ET DIXIÈME ENTRE LES PREUX.....	350
a. <i>Un phénomène culturel</i>	351
b. <i>Un roi conduit par Dieu</i>	356
c. <i>Non multitudo militum sed in virtute paucorum jacet victoria</i>	358
d. <i>Un combat moral</i>	360
1. Fornoue : le châtement de la cupidité.....	360
2. Le triomphe de la noblesse sur la fourberie.....	361
3. Le déchaînement des éléments.....	362
e. <i>Un roi sublimé</i>	363

1. Le roi-chevalier.....	363
2. Charles VIII le dixième preux.....	368
<i>f. Louis XII : incarnation des idéaux chevaleresques.....</i>	<i>369</i>
CONCLUSION.....	388
BIBLIOGRAPHIE	396
<i>I. Sources manuscrites.....</i>	<i>396</i>
<i>II. Sources imprimées.....</i>	<i>398</i>
<i>III. Ouvrages modernes</i>	<i>401</i>
TABLES DES FIGURES.....	420
INDEX.....	422

RESUME

1. Det ideale Kongedømme (1484-1515)

1. Mellem skumringen og morgengryet

Fortiden forstås ikke ene og alene ved hjælp af institutioner, love, traktater eller økonomi. Et af målene med denne Ph.D.-afhandling er at vise at også udtryk for kunst, ord, og selv drømme medvirker til en udbredelse af en monarkisk religion som heri er beskrevet ifølge en intern dynamik og ud fra et idealportræt af kongen, sådan som samfundet forventede han skulle være og sådan som han forestillede sig at han var. Karl VIII og Ludvig XII er eksemplariske og ideelle herskere. Det er ydmyge konger, som er underlagt gudsfrygt, og kunsten (i alle dens afskygninger), som ophæver dem til modeller, har endnu ikke gjort dem til halvguder. De får deres magt fra Gud, men er ikke selv guder. Som skabere af enhed og socialt fællesskab er de både uddelere og garanter for retfærdighed og gør sig gældende som naturlige forsvarere af Kirken og freden. De forbliver til alle tider og alle steder først blandt de tapre og de kristne.

Hvorfor Karl VIII og Ludvig XII ? De er ikke de mest kendte eller karismatiske konger i det franske monarkis historie, men deres regeringstid udspiller sig ved den korsvej, hvor Middelalderen går på hæld og Renæssancen spirer. Imellem Ludvig XI († 1483), den machiavellistiske konge, som var ligeså angst for døden som for den evige fortabelse, og Frans I, renæssancehalvguden, den galliske Herkules, *alter Julius Cæsar* den nye sejrsherre over helvetierne i Marignan i 1515, regerede Karl VIII (1484-1498) og Ludvig XII (1498-1515). Den aktuelle historiografi stræber efter at spore prægningen eller overlevelsen af politiske, sociale og mentale strukturer karakteristiske for Middelalderen midt i det 16. århundrede, og samtidig søger de efter, navnlig inden for litteraturens felt, de første tegn på den kunstneriske og intellektuelle Renæssance i skødet af hundredeårskrigen uroligheder. Dette tidsmellemlum, hvor Karl VIII og Ludvig XII regerer, er en periode præget af resultater, forandringer og nyskabelser. Men denne Ph.D.-afhandling omhandler ikke institutionernes udvikling, ej heller den økonomiske historie eller de sociale forandringer, den hører til ideernes, mentaliteternes og formernes historie.

Denne transitionsfase, slutningen af det 15. århundrede, er karakteriseret ved bekræftelsen af det franske monarkis retning mod enevældet. Langt væk er tiden, hvor den retskyndige Bartole lovpriste

eksistensen af et helt magtregister, som var delt ud på mange niveauer i samfundet og hvor deltagelsen i *merum imperium* foregik i forskellig grad. Men Alciat har endnu ikke skrevet sine *Paradoxa*, hvor han hævder at alle rettigheder, al magt og alle love udgår fra monarken, og det er først i 1514 at Guillaume Budé skriver *De Asse*. I begyndelsen af det 16. årh. kan Claude de Seyssel stadig udarbejde sin teori om den moderate regering og *les freins*, der har den funktion at begrænse regentens enevældige ambitioner. Ligeledes kan Pierre Gringore i sine narrespil stadig gøre grin med kongens gerrighed og kardinalen fra Amboise, Ludvig XII's mest trofaste rådgiver. Til gengæld i 1515, under Frans I, koster forfatteren *Maître Cruches* satire ham en voldsom straf og en domkendelse forbyder farcer og komedier, der kan skade kongens ære.

I det 14. og 15. årh., er det franske monarki truet af englændernes stræben efter tronen og står over for en usikker fremtid, men monarkiet kommer dog styrket ud af hundredårskrigen. Centralisationen, iboende i det administrative monarki og som havde været hæmmet i denne perioden, vokser og accelerer. Denne endeløse konflikt, som skærper dannelsen af en patriotetsfølelse indenfor det litterære felt, har også set en styrkelse af kongemagtens symbolske og ideologiske arsenal, f.eks. som Sankt Mikael og *la loi salique*. I slutningen af det 15. årh. skanderer det franske monarki sin specificitet, sin skæbnes originalitet og sin fremtids fabelagtige aspekter. Denne bevidsthed om deres enestående karakter indenfor den kristne orden og i verden kommer af erindringen om deres glørværdige oprindelse, erklæringen af de særlige bånd som forbinder dem til Himlen, og kongen og kongedømmets liste af privilegier. Magtens utrolige religiøsitet og dens styrkelse af sin enevældige karakter virker sammen med den interne stabilitets relative fremkomst, der fremmer eventyrene udenfor kongeriget.

Karl VIII's regeringstid oplever den sidste store feudale krig. Omkring 1512 konstaterer Machiavelli i *Tableau des choses de la France*, at Frankrigs kongers magt aldrig har været så mægtig. Hans synspunkt bygger især på ideen om, at deres domæne er udvidet i et stort omfang og at den suveræne magt ikke længere er efterstræbt af de store lensherrer, som i lang tid udgjorde en oppositionsfaktor, som kongens fjender kunne læne sig op ad. Da hertugen af Bourgogne var besejret og Bretagne efter krige og ægteskabelig vedholdenhed tilhørte Frankrig, var de store feudale stater en mindre trussel for den kongelige autoritet. Denne interne fred er med til at favorisere de italienske togter, som begynder i 1494 med Karl VIII's erobring af Napoli. Disse mere fjerne og personlige eventyr frembringer et mere passende billede af omstændighederne. Det er ikke længere feudale krige, men pragtkrige, krige ført i andre lande eller i det perspektiv at skulle befri Det Hellige Land.

I selve hjertet af disse forandringer bekræftes billedet af kongen og kongemagten og antallet af

bærende elementer, som er i stand til at viderebringe en repræsentation af herskeren og hans ambitioner og magt, øges. De politiske billeder og symbolernes principielle formidlere består bl.a. af den voksende smag for deviserne og hermeneutikken, fremstillingen af de italiensk inspirerede medaljer, afvæbningen af de middelalderlige borge, kongens forsørgelse af et omfattende hof af artister (franske som italienske) og udviklingen af de kongelige indtogs ritualer. Tekster, illumineringer og genstande danner grundlaget for en diskurs, som er båret af portrætternes myldren, af personificeringer, af metaforer og allegorier, som bidrager til udformning af billedet af den ideale konge. De litterære og figurative værker antyder det perfekte billede af kongen. Disse værker fungerer som et spejl, der reflekterer det fejlfrie jeg til herskeren. Dette er grunden til, at det her mere handler om at beskrive billedet af en idealiseret monark opfattet som en jordisk model af perfektionen, end blot at skitsere et portræt af en person af kød og blod underlagt en historikers kritiske objektivitet.

2. Billedet og det imaginære

Et billede kan enten understøttes af ikonografien eller være en skriftlig beskrivelse. Disse skriftlige, udskaarne, indgraverede eller malede vidnesbyrd kan, når de vedrører kongen eller kongeriget, ses som en manifestering af åndelige opfattelser, der er et udtryk for en politisk bevidsthed. Til billedet må man knytte det imaginære, idet den portrættering af den kongelige figur, der fremkommer gennem kildestudier, også er et produkt af en kollektiv tro og kollektive fantasibilleder. På grund af kongehusets hellige og guddommelige karakter, dets drøm om kejserdømmet og dets tusindårige lange plads i historien er monarkiet som institution baseret på et legendarisk og mytisk fundament. Kongehusets messiaskald, håbet om korstog, enhedsnostalgi og stræben efter universaliteten er udtryk for de forventninger, som det påhviler den franske enevældige konge at indfri. Dette billede af kongen skyldes en materialisering af en konkret virkelighed og subjektive spekulationer, der stammer fra den kulturelle opfattelse, som formede samtidens politiske tanker og fantasiskabelser. Således kan disse billeder af Frankrigs konge, på ingen måde reduceres til billeder af et almindeligt statsoverhoved, uanset om det drejer sig om en retfærdighedens konge, der er udvalgt af gud, en mirakuløs skabning, der sikrer alle en guddommelig prægnans, en dydens og modets inkarnation eller endda en personificering af de ridderlige idealer.

Formålet med denne phd-afhandling er ikke at undersøge de principper og teorier, der støtter eller forsvarer styrkelsen af det administrative enevældige monarki, men snarere at forstå, hvordan denne

åbenbare politiske kendsgerning viser sig i tekster og figurative kompositioner. Det er ikke så meget monarkiet, som det er kongen selv, der er genstand for denne forskning, og det er ikke så meget hans person eller hans magt, som det er hans dobbelte ideal, der undersøges. Det er ikke politiske traktater eller juridiske værker, der ligger til grund for denne indfaldsvinkel til det imaginære, men derimod allegoriske fremstillinger, krøniker, illuminerede håndskrevne arbejder, der er skænket kongen og programmerne ved ceremonierne i forbindelse med de kongelige indtog. Ved læsning af disse dokumenter viser sig en historie, der ganske vist er mindre officiel, men lige så velordnet og sammenhængende. Det er klart, at disse fremstillinger af den kongelige person er mangesidede. Der findes ikke kun et billede, men snarere en række portrætter, som kombineret skaber disse mangesidede idealkonger, hvis egenart ikke desto mindre er iøjnefaldende.

3. De ceremonielle skuespil ved de kongelige indtog

De to første kapitler i min Ph.D.-afhandling er en analyse af den politiske symbolik ved de ceremonielle teaterstykker, som fremførtes ved datidens kongers officielle besøg i Frankrigs større byer - de kongelige indtog. Beretninger om *les états généraux* (Stænderforsamlingen) i årene 1484 og 1506 spiller en supplerende rolle i det omfang, de vidner om grundlæggende principper, som fremgår i disse teaterstykker. Ved hjælp af nogle af den kongelige ideologis forskellige bærende elementer eller beviser (såsom bøger, medaljer) kunne magten fremvise kongedømmets politiske grundlag, samt den opfattelse som denne havde om sig selv. Indtogene var en af de få muligheder, monarkiet havde for at vise kongen frem i kød og blod og samtidig beskrive denne på højtidelig vis i teaterstykkerne.

I løbet af det 15. århundrede blev det almindelig praksis ved kongernes højtidelige indtog i de franske byer at skænke dem gadeteaterstykker med politisk indhold. Disse levende billeder gav mulighed for en dialog mellem kongen og hans undersåtter. De gjorde det muligt at fremhæve byens meritter og dens trofasthed over for Frankrigs konger, men også at lovprise både kongens og de kongelige institutioners dyder. Karl VIII's første indtog vidner om en vilje til at fremstille kongen som Guds jordiske efterligning. Teaterstykkerne, som blev spillet ved hans tre første indtog, domineres af et behov for at bekræfte de grundlæggende principper for et monarki, der bygger på kroningen og den evige eksistens af det kongelige blod. Dette behov er uløseligt forbundet med begyndelsen af en regeringstid. Billedet er ikke nødvendigvis personligt, men medvirker til en ophøjelse af det hellige

monarki, hvis repræsentant er velsignet med overnaturlighed og en guddommelig styrke.

Der eksisterer ligeledes beskrivelser af de kongelige indtog i Ludvig XII's regeringstid, særligt en beretning af Pierre Gringore om kongens kommende hustru Marie d'Angleterres ankomst til Paris i 1514. Denne komplekse *adventus*, fuld af symbolsk overdådighed og organiseret af en mester med stor erfaring inden for den kongelige ideologi, er aldrig blevet studeret tilbundsgående, og det samme gælder Ludvig XII's indtog i Rouen 1508. I Ludvig XII's regeringsperiode personificeres teaterstykkerne langt mere. Denne tendens kommer først og fremmest til udtryk gennem den tids udprægede interesse for deviser og emblemer. De personlige medaljer, *impresse*, bliver mere og mere almindelige i disse festligheder. Retningen opstår med Ludvig XII's indtog i Paris (1498) og derefter i Rouen (1508), hvor hulepindsvinet (Ludvig XII's personlige emblem) er selve temaet i teaterstykkerne. Den kongelige ideologi, som formidles af de levende billeder, er selv genstand for ændringer. Karl VIII ser sine første indtog domineret af et behov for at bekræfte kongemagtens grundlag ved at påminde om, at den hviler på et uimodstrideligt og helligt fundament: kroning og arv. Under Ludvig XII forsvinder David og Salomon langsomt som tema i stykkerne. Arven spiller stadig en vigtig rolle ved kongens indtog i Paris i 1498, men det handler først og fremmest om at legitimere, at en sidearving har indtaget tronen. Derfor fremhæver kongens lovprisere især det harmoniske arveskifte og det faktum at det kongelige blod for altid vil eksistere og regere, (hvad enten det løber i lige linje eller ej). Selv om det voldsomme behov for at bekræfte kongernes hellige og arvelige egenskaber er ved at aftage i styrke, kommer der nye former og skikkelser til for at beskrive monarkiets opfattelse af sig selv. Den bevingede Fama, Astraia, Apollo, Neptun og Føbus optræder efterhånden mere og mere i dette præ-renæssanceunivers.

Karl VIII blev identificeret ved en ny David eller Salomon, når det drejer sig om at bekræfte magtens og kongens hellige egenskaber, men det billede hører til i den mere traditionelle afdeling. Temaet *Folkets Fader* (Le Père du Peuple) er til gengæld et emne under konstant bearbejdelse i hele Ludvig XII's regeringstid. Den Gode Hyrde, *rex apium* eller rytteren uden sporer (Rouen 1508); billedet af Ludvig XII, som *le bien aimé*, repræsenterer enighed og social harmoni, en regering i overensstemmelse med naturens orden og Guds vilje, den jordiske legemliggørelse af nåde og retfærdighed. Sådanne fremstillinger er naturligvis helt ensbetydende med definitionen af kongemagten, men i sin formulering og endelige figurative og litterære form, er billedet af herskeren underkastet en langt større individualisering.

Tendensen til personificering suppleres i denne periode af en voksende interesse for italiensk

inspirerede medaljer, også på fransk kaldet *pièces à plaisir*. Selv om studiet af disse kilder kun repræsenterer en meget lille del af mit arbejde, er de dog en anerkendelse af en ny og fuldt tilpasset form for bærende elementer til at udtrykke et politisk billede af kongen. Ydermere integreres de i ceremonien ved de kongelige indtog, idet de ofte udgør byens gave til herskeren. Via billeder og ord på disse medaljer, fortælles hvorfor de er blevet slået, hvilke ambitioner modtageren havde og de kan også udtrykke visse sider af dennes personlighed.

4. Italienskrigene

Tredje del omhandler billedet af krigskongen. Karl VIII indledte krigene i Italien, Ludvig XII fortsatte dem, og disse langvarige konfrontationer uden for kongeriget Frankrig bliver anledningen til udviklingen af en enkomastisk og pamfletisk litteratur. Italienskrigene medfører forandringer. Historikere inden for både kunst og litteratur har fremhævet den italienske Renæssances og humanismes betydning for Frankrig, både hvad angår berigelse og begrænsning. Landets konflikter skader ikke dyrkelsen af monarkiet, men beriger den med nye former og billeder, som i endnu højere grad påvirker forestillingen om kongen, sådan som det kommer til udtryk i romaniseringen af kejsertemaet eller i afbildningen af Ludvig XII som Antikkens *imperator*.

Litteratur, digtere og krønikeskrivere stiller sig til rådighed for magthaverne for at retfærdiggøre det franske monarkis ambitioner og stræben. Da Karl VIII gennemfører erobringen af kongedømmet Napoli, skriver André de la Vigne *Rejsen til Napoli*, og da Ludvig XII planlagde sin ekspedition mod Genova, udarbejdede Jean Marot *Rejsen til Genova*, som er pragtfuldt illustreret af Jean Bourdichon. Med udviklingen af bogtrykkerkunsten forøges udgivelsen af bøger, men også af lejlighedsskrifter. Den lejlighedsbestemte propaganda forøges med det formål, under selve slagets gang, at anerkende kongens handlinger og samtidig overforherlige billedet af kongen og fordømme hans fjender. Denne propagandalitteratur er *de facto* med til at bekræfte billedet af kongen.

Billedet af Karl VIII i løbet af Napolitogtet var blandt andet betinget af myten om den ny Karl den Store og drømmen om korstogene, som lå over den napolitanske by. Under Ludvig XII konstruerede propagandisterne flere hovedbilleder, som indskrev kongens togter i den retfærdige krigs rammer. Erobringen af Milano i 1499 var således kun den legitime generhvervelse af familiens og slægtens territorium. Overfor opstandene i Milano og Genova stiller litteraturen kongen lig med billedet af Kristus tilgivende sine bødler. Han fremstod som parangonen på den ideale hersker, som på en gang

kombinerede styrken og mådeholdet. Og i 1509, da han ydmygede den hovmodige venetianske Republik, var Ludvig XII kun med til at triumfere over tyranniet for at genetablere *ordo naturalis* som Gud ville det. Krigen mod paven Julius II, derimod, krævede en speciel behandling. Ludvig XII var nødt til at forsvare en politisk linie, som der langt fra var enighed om og som derved fremkaldte folkets forundring. Det var svært at slås mod pavedømmet og samtidig indsætte sig selv som Kirkens forsvarer, respektfuld overfor Guds vilje.

I to tilfælde var Frankrigs konger nødsaget til at forsvare deres ret ved at forlade sig på den ildprøve, som det militære slag gjaldt for at være. Billedet af kongen er i denne sammenhæng styret af bevidstheden af at være underlagt Guds dømmekraft, Han, der alene afgør udfaldet af de kæmpendes stridigheder. Miraklet såvel som vidunderet er helt og holdent bestanddele i fortællingerne om disse kampe og forsikrer enhver om det guddommeliges centrale og uomtvistelige placering i skabelsen. Det militære slag kan ses som en modsætning mellem lasten og dyden. Sejren bliver oplevet som en gave skænket fra oven og som noget, der på en tydelig måde legitimerer den sejrendes ret. Slaget optræder som en rettergang med belæg i en guddommelig kendelse, og som sådan markerer det den udvalgte konges triumf over fjender af troen og af den naturlige orden (*ordo naturalis*). Krigsfortællingen virker samtidig som en opretholdelse af portrættet af ideal-kongen, den fuldkomne hersker.

Med Karl VIII's erobring af Napoli går Frankrig en tid i møde, hvor kongerne på ny følger et kejserligt, universelt kald. Under Karl VIII indskrives genkomsten af dette kald sig i en generel profetisk og apokalyptisk opbrusning, som i den unge konge ser den sidste kejser før dommedag, den ny Karl den Store og befrieren af det Hellige Land. De universalistiske præntioner slukkes ikke med Karl VIII's død. Tronfølgeren, Ludvig XII, beslutter sig snart for at erobre først Milano og derefter Napoli. Men det imperiale aspekt bliver efterhånden mindre knyttet til den chiliastiske tradition og sammenligningen med Karl den Store, og kommer i stedet til at dække over noget i retning af en romanisering af det franske monarkis drøm om universalitet. Denne forandring viser sig i de ikonografiske fremstillinger, der dominerede i Ludvig XII's regeringstid. Den italienske halvø bliver et usædvanligt geografisk område, idet der finder en øget rivalisering sted mellem Julius II's cæsareopapisme, Maximilian I's (nok kejser, men med en noget reduceret reel magt) præntioner og den franske konges ekspansionistiske politik. For at støtte Ludvig XII over for hans imperiale rival begynder de royale propagandister både i tekster og billeder at mangfoldiggøre de kejserlige referencer og dyrke den universelle dimension af det franske monarki. Dette fascinerende stofområde er dog noget, som Robert Scheller har

underkastet mange omhyggelige undersøgelser. I den sidste del af Ph.D'en, som beskæftiger sig med billedet af kongen under de italienske togter, vendes blikket mod Karl VIII og myten om den ny Karl den Store. Trods den store dokumentation der er til rådighed, og den interesse emnet har vakt, er det ikke desto mindre sådan, at denne myte kun optræder implicit i min forskning. Oftest vil det ske via referencer til Robert Schellers arbejde.

Denne Ph.D's formål er ikke at male et kritisk portræt af Karl VIII og Ludvig XII, men at analysere, som Anne-Marie Lecoq foreslog i sin bog om Frans I, mentalrepræsentationer af kongen, som er krystalliseret i konkrete billeder. Adskillige billeder, tilhørende de studerede kilder, er ikke præcise genskær af virkeligheden, men figurative projektioner, faconneret og modelleret gennem prismet af monarkisk lovprisning, kultur og politiske nødvendigheder, som opbygger de ideelle konger.

2. La Royauté Idéale (1484-1515)

1. Entre crépuscule et aube.

Le passé ne s'appréhende pas uniquement à travers les institutions, les lois, les traités, ou l'économie. L'un des objectifs de ce Ph.D est de montrer que les formes, les mots et même les rêves participent aussi à une élaboration d'une religion monarchique saisie, ici, selon une dynamique interne, à partir d'un portrait idéal du roi, tel que la société attendait qu'il soit et tel qu'il s'imaginait être. Charles VIII et Louis XII sont des souverains exemplaires et idéaux. Ce sont des rois humbles, soumis à la crainte de Dieu, et l'art (dans toutes ses formes) qui les élève au rang de modèles n'en a pas encore fait des demi-dieux. Ils détiennent leur pouvoir de Dieu mais ils ne sont pas divinités. Procréateurs de concorde et d'union sociale, ils sont à la fois dispensateurs et garants d'une bonne justice, ils s'imposent comme les défenseurs naturels de l'Eglise et de la paix, et en tout temps et tout lieu ils demeurent premiers parmi les peux et les chrétiens.

Pourquoi Charles VIII et Louis XII ? Ce ne sont pas les souverains les plus charismatiques, ni les plus connus de l'histoire de la royauté française, mais la période couverte par leurs règnes s'inscrit à la croisée des chemins entre l'automne du Moyen Age, pour reprendre la formule de Johan Huizinga, et l'aube de la Renaissance. Entre, Louis XI le roi tyrannique et machiavélique, d'une dévotion proche

de la superstition, et François I^{er}, le demi-dieu de la Renaissance, l'Hercule gaulois, le nouveau César vainqueur des Helvètes, s'intercalent Charles VIII (1484-1498) et Louis XII (1498-1515). L'historiographie actuelle tend à déceler la survivance ou la prégnance des structures politiques, sociales et mentales propres à la période médiévale au cœur du XVI^{ème} siècle et inversement, cherche, notamment dans le champ littéraire, les prémices d'une *Renaissance* artistique et intellectuelle au sein des turpitudes de la guerre de Cent Ans. Cet interstice temporel couvert par les règnes de Charles VIII et Louis XII est effectivement une période d'aboutissements, de changements et de naissances. Mais ce travail ne concerne ni l'évolution des institutions, ni l'histoire économique, ni les mutations sociales, il appartient à l'histoire des idées, des mentalités et des formes.

Cette phase de transition constituée par la fin du XV^{ème} siècle est caractérisée par une affirmation des tendances absolutistes de la monarchie française. Le temps est loin où le juriste Bartole prônait l'existence de toute une gamme de pouvoirs, distribués à différents échelons de la société et participants à différents degrés au *merum imperium*. Mais Alciat n'a pas encore écrit ses *Paradoxa* affirmant que tout droit, tout pouvoir, toute loi émanent du monarque, et ce n'est qu'en 1514, que Guillaume Budé rédigea le *De Asse*. Au début du XVI^{ème} siècle, Claude de Seyssel peut toujours élaborer sa théorie des *freins* destinés à limiter les ambitions absolutistes du souverain, tout comme Pierre Gringore peut encore railler dans ses *soties* le cardinal d'Amboise, véritable premier ministre de Louis XII, et l'avarice du roi. En 1515, sous François I^{er}, la satire de Maître Cruche coûte à son auteur une violente punition et un arrêt interdisant les farces et les comédies pouvant porter atteinte à l'honneur du roi.

Au XIV^{ème} et XV^{ème} siècles, la royauté française contestée par les prétentions anglaises et confrontée à un devenir incertain est pourtant sortie renforcée de la guerre de Cent Ans. La centralisation inhérente au déploiement de la monarchie administrative, un moment entravée, se poursuit et s'accélère. Cet interminable conflit qui a exacerbé la formation d'un sentiment patriotique dans le champ de la littérature, a aussi vu le renforcement de l'arsenal symbolique et idéologique du pouvoir royal, à l'image du culte de saint Michel ou de la loi salique. A la fin du XV^{ème} siècle la monarchie française scande sa spécificité, l'originalité de sa destinée et le caractère prodigieux de son avenir. Cette conscience de son unicité dans l'ordre de la chrétienté et du monde passe par le rappel de ses origines glorieuses, l'affirmation des liens particuliers qui l'unissent au Ciel, ou la liste des privilèges du roi et du royaume. La surchristianisation du pouvoir, le renforcement de son caractère absolu se conjuguent avec l'avènement de la stabilité intérieure qui facilita les aventures extérieures.

Le règne de Charles VIII fut marqué par la dernière des grandes guerres féodales, et Machiavel dans son *Tableau des choses de la France* rédigé aux alentours de 1512 constatait que jamais la puissance des rois de France ne fut telle. Son point de vue reposait avant tout sur l'idée que le domaine avait été largement agrandi et que le pouvoir du souverain n'était plus contesté par les grands féodaux qui furent longtemps un facteur d'opposition sur lequel les ennemis du roi purent s'appuyer. Le duc de Bourgogne vaincu et la Bretagne rattachée à la France après guerres et persévérance matrimoniale, les grands Etats feudataires présentaient moins de dangers pour l'autorité royale. Cette paix intérieure favorisera les expéditions italiennes qui débutent en 1494 avec la conquête de Naples par Charles VIII. Ces aventures plus lointaines et plus personnelles génèrent une image plus circonstancielle. Ce ne sont plus des guerres féodales, mais des guerres de *magnificence*, des guerres menées dans d'autres pays ou dans la perspective de libérer la Terre sainte.

Au cœur même de ces mutations l'image du roi et de la royauté s'affirme et les supports à même de véhiculer une représentation du souverain, de ses ambitions et une conscience du pouvoir, s'élargissent. Les guerres d'Italie, le goût croissant pour les devises et l'herméneutique, le développement des médailles à l'italienne, la défortification des châteaux médiévaux, l'entretien par le roi d'une vaste cour d'artistes (Français comme Italiens), et la transformation du rituel de l'entrée royale, sont les principaux vecteurs de l'image et du symbolisme politique. Les textes, les enluminures, les objets sous-tendent un discours porteur d'un foisonnement de portraits, de personnifications, de métaphores et d'allégories qui contribuent à l'élaboration de l'image d'un roi idéal. Les œuvres littéraires comme les œuvres figuratives suggéraient une image parfaite du roi, l'imaginaire politique agissant comme un miroir qui renvoyait au souverain le reflet d'un double irréprochable. C'est pourquoi il s'agit plus d'appréhender la vision d'un monarque idéalisé saisi comme modèle de perfection terrestre, que de broser le portrait d'un personnage de chair et de sang soumis à la critique objective de l'historien.

2. Image et imaginaire.

L'image peut être soit supportée par l'iconographie soit suggérée par l'écrit. Ces témoignages écrits, sculptés, gravés, ou peints, quand ils concernent le roi ou le royaume, peuvent être appréhendés comme la traduction visible de schèmes mentaux représentatifs de l'expression d'une conscience du politique. Il convient d'adjoindre à ce terme celui d'imaginaire, car les portraits de la figure royale qui

vont apparaître à travers l'étude des sources, sont également le produit de croyances et de fantasmes collectifs. En raison de son caractère sacré et suprême, de l'héritage impérial et de son inscription dans la durée, l'institution monarchique est portée par tout un soubassement mythique et légendaire. La vocation messianique de la maison royale de France, l'espoir de croisade, la nostalgie de l'universalité, sont les topiques de ces attentes dont le souverain français est désigné pour en assurer la réalisation. L'image du roi résulte de la cristallisation d'une réalité tangible et de spéculations subjectives le tout perçu à travers le prisme culturel qui structure aussi bien la pensée politique que les créations de l'imagination des contemporains. En effet qu'il soit un roi de justice, l'élu de Dieu, un corps miraculeux assurant à tous une prégnance divine, l'incarnation de la vertu et du courage, ou encore la personnification des idéaux chevaleresques, ces portraits du roi de France ne sont en aucun cas réductibles à ceux d'un simple chef d'Etat.

La finalité du Ph.D n'est pas de revenir sur l'étude des principes et des théories qui soutiennent ou défendent le renforcement de la monarchie administrative et absolue mais plutôt de comprendre comment cette évidence politique était-elle traduite dans les textes et les compositions figuratives. Moins que la monarchie, c'est bien le roi qui est le sujet de cette recherche, et moins que sa personne ou son pouvoir, c'est son double idéal qui est l'objet de toutes les attentions. Ce ne sont pas les traités politiques ou les sommes juridiques qui servent de base à cette approche de l'imaginaire, mais les récits allégoriques, les chroniques, les manuscrits enluminés offerts au roi, et les relations des entrées royales. La lecture de ces documents révèle une histoire certes moins officielle, mais tout autant ordonnée et cohérente. Bien sûr la traduction de ces représentations de la figure royale est plurielle, il n'existe pas seulement une image, mais plutôt une série de portraits dont les thèmes s'interpénétreront pour édifier ces rois idéaux aux visages multiples et pourtant visibles par leur unicité.

3. Le spectacle des entrées royales.

Les deux premiers chapitres du Ph.D sont consacrés à l'analyse du symbolisme politique à travers les relations des entrées royales. Un rôle complémentaire est accordé aux comptes rendus des états généraux de 1484 et de 1506 dans la mesure où ils témoignent de principes fondateurs qui se retrouvent dans le spectacle des entrées. Parmi les divers supports de l'idéologie certains permettaient au pouvoir d'exposer visuellement les fondements politiques de la royauté et la

conscience que celle-ci développait d'elle-même. L'entrée est un de ces temps privilégiés qui offrent la possibilité à la monarchie de présenter la vision charnelle du prince, en la combinant avec une image théâtralisée.

Au cours du XV^{ème} siècle, l'usage s'est répandu d'offrir aux souverains lors de leurs entrées solennelles dans les villes de France des spectacles de rues à signification, politique. Ces tableaux vivants étaient l'occasion d'un dialogue entre le roi et ses sujets. Ils permettaient de souligner les mérites de la ville organisatrice et sa fidélité envers les rois de France, mais aussi d'exalter les vertus des institutions et de la personne royales. Les premières entrées de Charles VIII témoignent d'une volonté d'imposer l'image d'un roi compris comme le reflet terrestre du roi des Cieux. Les spectacles des trois premières entrées de Charles VIII sont dominés par un besoin d'affirmer les principes fondateurs d'une monarchie bâtie sur l'éternité du sang royal et le sacre. Cette nécessité est consubstantielle au début de règne. L'image n'est pas à proprement parler personnelle, mais participe à une exaltation de la monarchie sacrée dont le représentant est doté d'une surnature et se voit investi de la puissance divine.

Pour le règne de Louis XII, il existe également des descriptions des entrées royales en particulier celle rédigée par Pierre Gringore pour la venue de Marie d'Angleterre, future épouse du roi, à Paris en 1514. Cet *adventus* complexe à la profusion symbolique, orchestré par un maître d'œuvre rompu aux exigences de l'idéologie royale, n'avait jamais fait l'objet d'une étude approfondie, pas plus que celui dans Rouen en 1508. Le règne de Louis XII est marqué par une personnalisation plus affirmée des spectacles. Cette tendance est tout d'abord favorisée par le goût prononcé, pendant la période, pour les devises et les emblèmes. Les *impresa* personnelles vont s'intégrer de plus en plus à l'univers festif et cette tendance s'amorce avec l'entrée de Louis XII à Paris (1498) puis à Rouen (1508) où le porc-épic est le sujet même de spectacles. L'idéologie véhiculée par les tableaux vivants est elle-même soumise à des changements. Charles VIII a vu ses premières entrées dominées par le souci d'affirmer les fondements de la royauté en rappelant qu'elle repose sur des bases irréfragables et sacrées : le sacre et l'hérédité. Sous le règne de Louis XII, David et Salomon s'effacent lentement. L'hérédité est certes encore réaffirmée lors de l'entrée du roi à Paris en 1498, mais il s'agit avant tout de légitimer la montée d'une branche collatérale sur le trône, et les thuriféraires du roi exalteront surtout la dimension perpétuelle du sang royal et la succession harmonieuse. Si le souci quasi obsessionnel d'affirmer le caractère sacré et héréditaire de la royauté se fait moins pressant, d'autres formes et figures s'imposent pour exprimer l'imaginaire monarchique. La Renommée ailée, Astrée,

Apollon, Neptune et Phébus s'affirment progressivement dans cet univers pré-Renaissance.

Charles VIII fut un second David ou un autre Salomon, mais l'image appartient au registre plus général de l'affirmation de la nature sacrée du pouvoir et du roi. Le thème *Père du Peuple* est, en revanche, le sujet d'une constante adaptation durant tout le règne de Louis XII. Bon Pasteur, *rex apium* ou cavalier sans éperons (Rouen 1508), l'image de Louis XII, le *bien aimé*, se veut celle de la concorde et de l'harmonie sociale, d'un gouvernement conforme à l'ordre de la nature et à la volonté divine, incarnation terrestre de la clémence et de la justice. Un tel programme est évidemment parfaitement en adéquation avec la définition du pouvoir royal, mais dans sa formulation et sa cristallisation sous des formes figuratives et littéraires l'image du souverain est sujette à une plus grande individualisation.

Cette tendance à la personnalisation est complétée pour la période par le développement du goût pour les médailles à l'italienne et des *pièces à plaisir*. Bien que l'étude de ces œuvres ne représente qu'une infime partie de ce travail, elles n'en marquent pas moins la consécration d'un nouveau support parfaitement adapté à l'expression de l'imaginaire royal. Ce d'autant plus qu'elles s'intègrent à la cérémonie de l'entrée royale dans la mesure où elles constituent souvent le présent de la ville au souverain. Ces médailles qui combinent image et parole, informent sur les circonstances de la frappe, les ambitions du destinataire et peuvent exprimer des traits de sa personnalité.

4. Les guerres d'Italie.

La troisième partie est consacrée à l'image du roi de guerre. Charles VIII fut l'instigateur des guerres d'Italie, Louis XII en fut le continuateur, cet engagement dans de longues confrontations extérieures va donner lieu au développement de toute une littérature encomiastique et pamphlétaire. Les guerres d'Italie apportèrent des changements. Les historiens de l'art comme de la littérature ont mis en exergue tant l'influence, les apports que les limites de la Renaissance et de l'Humanisme italien en France. Ces conflits ne bouleversèrent pas les soubassements du culte monarchique, mais ils l'enrichirent de nouvelles formes et images qui intervinrent au plus au niveau de l'imaginaire royal, comme le montrent la romanisation du thème impérial ou l'effigie de Louis XII en *imperator* antique. Les rhétoriciens, les poètes et les chroniqueurs vont mettre leurs talents au service du pouvoir afin de légitimer les ambitions et les aspirations de la monarchie française. Quand Charles VIII s'engagea dans la conquête du royaume de Naples, André de la Vigne exécuta *Le Voyage de Naples*, de

même que lorsque Louis XII organisa son expédition contre Gênes, Jean Marot réalisa le *Voyage de Gênes* magnifiquement enluminé par Jean Bourdichon. Avec le développement de l'imprimerie la diffusion des ouvrages, mais aussi des bulletins occasionnels s'accélère. Les œuvres circonstancielles de propagande se multiplient, avec pour objectifs affirmés la légitimation immédiate, dans le feu de l'action, des choix royaux, doublé d'une volonté de surglorifier l'image du roi et de donner une représentation stigmatisante de ses adversaires. Cette littérature engagée participe, de fait, à une affirmation de l'image du roi.

L'image de Charles VIII pendant la campagne de Naples fut en partie conditionnée par le mythe du second Charlemagne et le rêve de croisade qui se profilait au-delà de cité napolitaine. Sous Louis XII, les propagandistes imposèrent plusieurs images maîtresses répondant à la volonté d'inscrire les campagnes du roi dans le cadre d'une guerre juste. La prise de Milan en 1499 n'était que la légitime récupération des territoires familiaux et ancestraux. Face aux révoltes de Milan et de Gênes, le roi opposa l'image de la clémence du Christ pardonnant à ses bourreaux. Il apparaissait comme le parangon du prince idéal combinant à la fois la force et la tempérance. En 1509, en humiliant de l'orgueilleuse République de Venise, Louis XII ne faisait que triompher de la tyrannie pour rétablir l'*ordo naturalis* voulu de Dieu. La guerre contre le pape Jules II, en revanche, nécessitait un traitement spécial. Louis XII se devait de défendre une ligne politique qui était loin de faire l'unanimité et soulevait l'étonnement populaire. Difficile de combattre la papauté tout en s'imposant comme le défenseur de l'Eglise, respectueux de la volonté divine.

A deux reprises les rois de France furent obligés de défendre leurs droits en faisant appel à cette ordalie que se veut la bataille. L'image du roi dans ce contexte est déterminée par la conscience d'être soumis au jugement de Dieu qui seul décide de l'issue des combats. Le miraculeux comme le merveilleux font entièrement partie du récit et assurent à tous la prégnance divine au cœur de la création. La bataille peut être appréhendée comme l'opposition des vices et des vertus et la victoire vécue comme un don céleste, légitimant visiblement le droit du vainqueur. Elle se veut une œuvre de justice procédant d'un verdict divin, marquant le triomphe du roi élu de Dieu sur les ennemis de la foi et de l'ordre naturel. Le récit de la guerre répond aussi au besoin de dresser le portrait du roi idéal, un souverain parfait, modèle

Avec la conquête de Naples entreprise par Charles VIII, la France va assister à un réveil de la vocation impériale et universelle de ses souverains. Sous Charles VIII cette résurgence s'inscrit dans un bouillonnement prophétique et millénariste qui voit dans le jeune roi, l'empereur des derniers

temps, le second Charlemagne, le libérateur de la Terre sainte. Cette prétention à l'universalité des souverains français ne s'éteint pas avec la mort de Charles VIII. Son successeur Louis XII s'engage à son tour dans la conquête de Milan puis de Naples. Mais le thème impérial se dégage progressivement de la tradition chiliastique et de la figure de Charlemagne pour s'orienter vers une certaine romanisation du rêve d'universalité de la monarchie française. Cette transformation est observable dans le programme iconographique du règne de Louis XII. La péninsule italienne est un espace géographique particulier où s'exprime une rivalité exacerbée entre le césaropapisme de Jules II, les prétentions Maximilien I^{er} (certes empereur, mais dont la puissance effective reste réduite) et la politique expansionniste du roi de France. Afin de soutenir Louis XII face à son rival impérial, les propagandistes du roi vont multiplier dans leurs textes, comme dans leurs peintures, les références impériales et exalter la dimension universelle de la monarchie française. Cet angle fascinant a cependant fait l'objet de travaux fouillés de la part de Robert Scheller. Dans la dernière partie consacrée à l'image du roi pendant les campagnes d'Italie l'attention se portera sur Charles VIII et le mythe du second Charlemagne. Il n'en reste pas moins qu'en dépit de la masse documentaire disponible et de l'intérêt soulevé par ce sujet il n'apparaîtra qu'en filigrane et le plus souvent à travers des références aux travaux de Robert Scheller.

Ce Ph.D ne prétend pas dresser un portrait critique des rois de France Charles VIII et Louis XII, mais analyser, comme le signalait Anne-Marie Lecoq dans son travail sur François I^{er}, des représentations mentales du roi qui ont cristallisé en images concrètes. Nombre d'images, issues des documents étudiés, ne sont pas l'exact reflet de la réalité mais des projections figuratives, calibrées par le prisme de l'exaltation monarchique, de la culture et des nécessités politiques afin d'édifier ces rois idéaux.

INTRODUCTION

Ce travail trouve une partie de son origine dans la lecture du *François I^{er} imaginaire* d'Anne-Marie Lecoq¹, une analyse quasi chirurgicale de l'image, au sens iconographique et littéraire du terme, du grand roi de la Renaissance. Cette fresque du symbolisme politique fut complétée par la découverte des travaux de Robert Scheller sur les insignes impériaux au temps de Charles VIII et Louis XII. Ces recherches m'amenèrent à m'intéresser à cet incroyable cortège d'ouvrages destinés au roi dont les miniatures représentaient le souverain et dont les textes exaltaient et justifiaient la politique, magnifiaient la personne tout en affirmant les fondements idéologiques de la royauté française, un culte monarchique dont le spectacle des entrées se faisait le miroir théâtral. Ce goût pour la période et le sujet s'était concrétisé, il y a déjà quelques années, par un mémoire de maîtrise consacré à l'image du roi pendant les guerres d'Italie (1992) et un mémoire de DEA sur la propagande dans l'œuvre de Jean Lemaire de Belges (1993).

Loin de réécrire une histoire événementielle des règnes de Charles VIII et Louis XII il s'agit avant tout d'une étude sur les systèmes de représentation du fait politique. Le concept générique de fait politique recouvrira ici un caractère particulier dans la mesure où il se confondra entièrement avec la personne royale, et ce dans le strict cadre idéologique et institutionnel de la monarchie française. Pour reprendre et déformer la formule de Marc Fumaroli, la finalité de cette étude serait de présenter Charles VIII et Louis XII, tels qu'ils s'imaginaient être, tels que leurs entourages et le peuple s'imaginaient qu'ils étaient² et, devrait-on ajouter, tels qu'ils voulurent qu'on les imagine. Répondre à une telle enquête sur les structures de l'imaginaire politique, c'est vouloir saisir, par le biais d'une lecture interprétante des sources, quelle conscience le pouvoir développait-il de lui-même.

Le terme d'image est aujourd'hui suremployé et souvent dénué de référents précis, c'est pourquoi une délimitation préalable du sens dans lequel il sera utilisé semble a priori nécessaire. L'image peut être soit supportée par l'iconographie soit suggérée par l'écrit. Ces témoignages écrits sculptés, gravés, ou peints, quand ils concernent le roi ou le royaume, peuvent être appréhendés par l'historien comme la traduction visible de schèmes mentaux représentatifs de l'expression d'une conscience du politique. Il convient d'adjoindre à ce terme celui d'imaginaire, car les portraits de la figure royale qui

¹ Lecoq (Anne-Marie), *François I^{er} imaginaire. Symbolique et politique à l'aube de la Renaissance française*, Paris, Macula, 1987.

² Ibid., *Préface*, p. 5

vont apparaître à travers l'étude des sources, sont également le produit de croyances et de fantasmes collectifs. En raison de son caractère sacré et suprême, de l'héritage impérial et de son inscription dans la durée, l'institution monarchique est portée par tout un soubassement mythique et légendaire. La vocation messianique de la maison royale de France, l'espoir de croisade, la nostalgie de l'universalité, sont les topiques de ces attentes dont le souverain français est désigné pour en assurer la réalisation. L'image du roi résulte de la cristallisation d'une réalité tangible et de spéculations subjectives le tout perçu à travers le prisme culturel qui structure aussi bien la pensée politique que les créations de l'imagination des contemporains. En effet qu'il soit un roi de justice, l'élu de Dieu, un corps miraculeux assurant à tous une prégnance divine, l'incarnation de la vertu et du courage, ou encore la personnification des idéaux chevaleresques, ces portraits du roi de France ne sont en aucun cas réductibles à ceux d'un simple chef d'Etat.

Les œuvres littéraires comme les œuvres figuratives suggéraient une image parfaite du roi, l'imaginaire politique agissant comme un miroir qui renvoyait au souverain le reflet d'un double irréprochable. C'est pourquoi il s'agit plus d'appréhender la vision d'un monarque idéalisé saisi comme modèle de perfection terrestre, que de broser le portrait d'un personnage de chair et de sang soumis à la critique objective de l'historien. Cependant, le propos n'est pas de dresser un recueil d'allégories ou de métaphores, ni d'effectuer une description de la composition d'un ensemble de textes voire d'une galerie de tableaux, mais plutôt d'analyser les idées et la symbolique politique sous-tendues par ces différents supports. Ces derniers, au-delà de l'enjolivement rhétorique ou pictural, véhiculent une thématique précise qui participe à la construction idéologique du pouvoir royal. Si le souverain français est le sujet d'une vision fantasmée c'est avant tout parce qu'il est l'objet d'un certain nombre de spéculations et de projections. Cette approche de l'imaginaire politique se voudra aussi un regard sur les croyances circulant parallèlement aux écrits théoriques sans pour autant être de lointaines utopies dans la mesure où elles nourrissent une vision active et transcendée de la figure royale. *Active*, car il ne faut pas mésestimer l'influence réciproque entre l'imaginaire politique et l'action immédiate, ainsi le discours prophétique soutint largement l'aventure italienne de Charles VIII, comme cette dernière exacerba les prétentions impériales françaises. Les mythes qui supportent les ambitions françaises se veulent résolument fondateurs puisqu'ils projettent dans le futur l'image d'un passé grandiose, en outre sans une adhésion minimale en sa réalité même, le mythe perd *de facto* toutes raisons d'exister.

L'évidente surchristianisation du pouvoir royal et le renforcement indéniable de son caractère absolu se devaient d'avoir une répercussion dans l'art et la littérature. La guerre de Cent Ans, a non seulement exacerbé un sentiment patriotique dans le champ de la littérature, mais aussi vu le renforcement de l'arsenal symbolique et idéologique du pouvoir royal, à l'image du culte de saint Michel ou de la loi salique. A la fin du XV^{ème} siècle la monarchie française scande sa spécificité, l'originalité de sa destinée et le caractère prodigieux de son devenir. Cette conscience de son unicité dans l'ordre de la chrétienté et du monde passe par le rappel de ses origines glorieuses, l'affirmation des liens particuliers qui l'unissent au Ciel, ou la liste des privilèges du roi et du royaume. La finalité n'est pas de revenir sur l'étude des principes et des théories qui soutiennent le dogme officiel mais plutôt de comprendre comment cette évidence politique et religieuse était-elle transposée et traduite dans les textes et les compositions figuratives. Cette sacralisation ne peut être contingentée aux cérémonies du sacre, du toucher des écrouelles et des funérailles puisque nombre d'œuvres n'ayant pour sujet, ni ces rites religieux, ni la définition l'idéologie absolutiste, se font l'écho de telles conceptions. Ce ne sont pas les traités politiques ou les sommes juridiques et théologiques qui serviront de base à cette approche de l'imaginaire, mais les pamphlets, les récits allégoriques, les chroniques, les manuscrits enluminés offerts au roi et les relations des entrées royales. La lecture de ces documents révèle une histoire certes moins officielle, mais tout autant ordonnée et cohérente. Bien sûr la traduction de ces représentations de la figure royale sera plurielle, nous n'aurons pas seulement une image mais plutôt une série de portraits dont les thèmes s'interpénétreront pour édifier ces rois idéaux aux visages multiples et pourtant visibles par leur unicité.

Charles VIII fut-il au début de son règne un roi effacé devant l'omniprésente Anne de Beaujeu ? Fut-il le souverain dont Philippe de Commines disait qu'il s'engageait imprudemment dans la conquête du royaume de Naples ? Les réponses à ces questions se trouvent dans la biographie moderne du roi et non dans ce travail. Derrière le portrait soumis à la rigueur de l'Histoire se cachait un autre roi. Un personnage différent qui apparaît sous les traits d'un nouveau David, d'un second Constantin, d'un autre Charlemagne ou encore d'un nouvel Hercule au jardin des Hespérides. C'est sous leurs attributs que fut symbolisé le jeune monarque sur les tableaux vivants qui lui furent adressés lors de ces premières entrées au tout début de son règne. Ces identifications n'étaient en aucun cas isolées et s'inscrivaient au contraire dans un contexte plus général et plus personnel. L'association entre David et Charles VIII fut également faite lors des états généraux de 1484, quant à l'identification entre Charles VIII et Charlemagne elle allait être un des thèmes centraux des guerres

d'Italie avec la résurgence de la vocation impériale des rois de France. Il fut aussi le dernier empereur, celui dont toute une littérature prophétique annonçait qu'il délivrerait Jérusalem et préparerait le second avènement du Christ. L'un des postulats est donc de considérer la récurrence de ces personnifications, comparaisons et identifications, comme le support d'une thématique signifiante. Ce langage allégorique n'était pas une pure création fictive, mais reposait sur une conception ordonnée de la monarchie française, il contribuait à dresser le portrait d'un prince idéal garant de l'ordre voulu de Dieu et désigné pour assurer le bonheur de son peuple dans le cadre du royaume. Ces textes n'avaient pas pour unique intention d'être élogieux, mais ils participaient aussi à l'élaboration d'une véritable religion monarchique et à une représentation sublimée de la royauté française. Louis XII et son épouse, Anne de Bretagne, entretenirent dans leur entourage immédiat une cour brillante au sein de laquelle des esprits tels que ceux de Fausto Andrelini, Jean Lemaire de Belges, Jean Marot, ou encore Octovien de Saint-Gelais se disputèrent le redoutable honneur de glorifier le roi. Nombre de thèmes développés vont différés de ceux entrevus sous le règne de Charles VIII, et ce en raison des circonstances politiques et d'une personnalisation plus importante de l'image royale, qui n'est pas figée ni, bien que sacrée, hiératique.

La période couverte par les règnes de Charles VIII et Louis XII fut longtemps délaissée tant par les modernistes que par les médiévistes. Cet intérêt mitigé à l'égard de cet espace chronologique est évidemment explicable par sa position charnière. Nombre d'historiens se sont en effet contentés de voir dans cette zone temporelle les ultimes caractéristiques d'un Moyen Age à son crépuscule ou les prémices d'une Renaissance à venir. Ce truisme est peut-être d'autant plus flagrant que ces deux souverains, succède pour le premier et précède pour le second, aux règnes particulièrement marquants et étudiés de Louis XI et de François Ier. Cette période est cependant loin d'être un vide historiographique. Charles VIII comme Louis XII et Anne de Bretagne ont fait l'objet de recherches sérieuses et complètes, mais le plus souvent événementielles. En effet, l'imaginaire politique à un moment où la figure royale ne cessait de s'affirmer dans les textes, les cérémonies et les représentations, ne semble pas avoir suscité d'intérêt particulier et ce en dépit d'une imposante masse documentaire. Les historiens sont restés longtemps indifférents à l'étude des structures de l'imaginaire comme moyen d'appréhender une conscience et une vision du politique, non pas dans le principe, bien que les recherches dans ce domaine soient récentes, mais en raison d'un rapport aux sources trop causal. Redoutant l'extrapolation ou ne voyant dans l'image qu'un jeu de rhétorique ou une simple illustration, ils n'interrogèrent et n'interprétèrent pas toujours ces documents qui s'adressaient

au roi, parlaient de lui, justifiaient ses ambitions, accréditaient toute une mystique royale, dans un langage certes élogieux, mais également hautement symbolique³.

Charles VIII fut l'instigateur des guerres d'Italie, Louis XII en fut le continuateur, cet engagement dans de longues confrontations extérieures va donner lieu au développement de toute une littérature encomiastique et pamphlétaire. Les rhétoriciens, les poètes et les chroniqueurs vont mettre leurs talents au service du pouvoir afin de légitimer les ambitions et les aspirations de la monarchie française. En 1511-1512, la production littéraire qui émana de l'entourage royal est parfaitement symptomatique de cette nécessité. Louis XII, alors en conflit avec le pape Jules II, est inquiet devant les rumeurs d'impiété qui pouvaient circuler à son égard et eut recours à une importante propagande politique et religieuse afin de justifier son action. C'est dans ce contexte que se situent les satires populaires et antipontificales du fatiste Pierre Gringore et c'est également à cette occasion que fut rédigé le *Traicté de la différence des schismes et des conciles* par Jean Lemaire de Belges. Quand Charles VIII s'engagea dans la conquête du royaume de Naples, André de la Vigne exécuta *Le Voyage de Naples*, de même que lorsque Louis XII organisa son expédition contre Gênes, Jean Marot réalisa le *Voyage de Gênes* magnifiquement enluminé par Jean Bourdichon. Avec le développement de l'imprimerie la diffusion des ouvrages, mais aussi des bulletins occasionnels s'accélère. Les œuvres circonstanciées de propagande se multiplient, avec pour objectifs affirmés la légitimation immédiate, dans le feu de l'action, des choix royaux, doublé d'une volonté de sur-glorifier l'image du roi et de donner une représentation stigmatisante de ses adversaires.

Avec la conquête de Naples entreprise par Charles VIII, la France va assister à un réveil de la vocation impériale et universelle de ses souverains. Sous Charles VIII cette résurgence s'inscrit dans un bouillonnement prophétique et millénariste qui voit dans le jeune roi, l'empereur des derniers temps, le second Charlemagne, le libérateur de la Terre sainte. Cette prétention à l'universalité des souverains français ne s'éteint pas avec la mort de Charles VIII. Son successeur Louis XII s'engage à son tour dans la conquête de Milan puis de Naples. Mais le thème impérial se dégage progressivement de la tradition chiliastique et de la figure de Charlemagne pour s'orienter vers une certaine romanisation du rêve d'universalité de la monarchie française. Cette transformation est

³ Mon travail été déjà achevé quand j'ai eu connaissance de la publication de Le Fur (Didier), *Louis XII 1498-1515. Un autre César*, Paris, Perrin, 2001. Cette recherche concerne l'image de Louis XII, néanmoins l'auteur ne concentre pas son attention sur les entrées royales qui sont un point secondaire de son ouvrage et un aspect primordial de mon étude. En revanche, il s'intéresse au thème impérial qui reste un caractère mineur de ce Ph.D. Certains points communs sont inévitables notamment celui de Louis XII, *Père du peuple* ou Louis XII, *défenseur de l'Église militante*.

observable dans le programme iconographique du règne de Louis XII. La péninsule italienne est un espace géographique particulier où s'exprime une rivalité exacerbée entre le césaropapisme de Jules II, les prétentions Maximilien I^{er} (certes empereur, mais dont la puissance effective reste réduite) et la politique expansionniste du roi de France. Afin de soutenir Louis XII face à son rival impérial, les propagandistes du roi vont multiplier dans leurs textes, comme dans leurs peintures, les références impériales et exalter la dimension universelle de la monarchie française. Loin de toute candidature ou de prétentions officielles à l'empire, la littérature et l'iconographie sont les témoins des rêves et des mythes qui se greffent sur la réalité. Ce ne sont pas de simples spéculations dénuées de fondements, mais les révélateurs des tensions, des intentions et de la portée significative des actes, car il est plus facile pour un poète ou un enlumineur d'exprimer le rêve d'universalité de la monarchie que pour Louis XII de porter la couronne fermée. Mais dans le même temps le texte et l'image accompagnent et parfois précèdent la diffusion d'une idéologie qui se traduira de manière officielle dans les *regalia* ou dans la titulature quelques années plus tard. Cet angle fascinant a cependant fait l'objet de travaux fouillés de la part de Robert Scheller. Il était véritablement difficile de revenir sur ce qui avait été fait. Le choix adopté dans le cadre de ce travail est sans doute loin d'être parfait. Cependant dans les deux premiers chapitres consacrés aux entrées royales, les *apparati* faisaient apparaître certains éléments renvoyant au thème impérial, c'est donc par ce biais qu'il sera une première fois effleuré. Dans la dernière partie consacrée à l'image du roi pendant les campagnes d'Italie l'attention se portera sur Charles VIII et le mythe du second Charlemagne. Il n'en reste pas moins qu'en dépit de la masse documentaire disponible et de l'intérêt soulevé par ce sujet il n'apparaîtra qu'en filigrane et le plus souvent à travers des références aux travaux de Robert Scheller⁴.

Parmi les divers vecteurs de l'idéologie certains allaient permettre au pouvoir d'exposer visuellement les fondements politiques de la royauté et la conscience que celle-ci développait d'elle-même. Ces supports privilégiés sont les cérémonies au cours desquelles la monarchie avait la possibilité de présenter aux habitants du royaume une image charnelle du roi, se combinant à l'occasion avec une image théâtralisée. Deux de ces cérémonies occupent une place particulière, elles expriment la nature du pouvoir et se fondent dans la définition même de la royauté. Il s'agit d'une part du sacre qui garantissait la légitimité et assurait la dimension miraculeuse du corps royal et d'autre part des

⁴ Scheller (Robert. W.), «Imperial themes in art and literature of the early French Renaissance : The period of Charles VIII», in *Simiolus*, t. 12, 1981-1982, pp. 569. - «Imperiales Königtum in Kunst und Staatsdenken der Fransösishen Frührenaissance», in *Kritische Berichte*, 6, 1978, pp. 5-24.- «Ensigns of authority : French royal symbolism in the age of Louis XII», in *Simiolus*, 1983, t. 13, pp. 75-141.- «Gallia cisalpina : Louis XII and Italy 1499-

funérailles qui procédaient de la vénération d'un corps élu. Mais au cours du XV^{ème} siècle, l'usage s'est répandu d'offrir aux souverains lors de leurs entrées solennelles dans les villes de France des spectacles de rues à signification, politique. Sur des échafauds des tableaux vivants étaient représentés et les thèmes des sujets joués s'inspiraient de la bible, de l'histoire moderne ou ancienne. L'objectif affirmé était de souligner les mérites de la ville organisatrice et sa fidélité envers les rois de France, mais aussi d'exalter les vertus des institutions et de la personne royales. Nous disposons de relations détaillées des entrées de Charles VIII et notamment celles qui eurent lieu à Paris (1484 et 1491), Rouen (1485), Troyes (1486), Vienne (1490) ou encore Abbeville. Elles permettent de saisir l'importance du facteur religieux dans la définition du pouvoir royal mais aussi d'appréhender l'image que la royauté entendait donner d'elle-même. Cette apparente profusion ne doit pas cacher une information malheureusement plus diffuse. A plusieurs reprises les comptes des dépenses effectuées par les villes ou le récit des chroniqueurs mentionnent la réalisation de mystères joués lors de la venue du roi, mais les descriptions de ces spectacles sont cruellement absentes. Ainsi, des tableaux vivants sont signalés lors du passage de Charles VIII à Amiens, Bordeaux, Gap, Dijon ou Tours mais sans grandes précisions quant aux compositions scéniques et aux vers qui les accompagnaient. On ne peut que regretter le manque de détails pour l'entrée de Charles VIII dans Lyon en 1490. Au regard des faibles informations disponibles, les efforts conjugués de l'astrologue Simon de Phares et du peintre Jean Perréal semblaient promettre de riches innovations. En dépit de la sporadicité des données, ce travail sera une opportunité, ou un essai, pour retracer le contenu de quelques-uns des tableaux vivants réalisés à Lyon en 1490 et en 1499. Pour le règne de Louis XII, il existe également des descriptions des entrées royales en particulier celle rédigée par Pierre Gringore pour la venue de Marie d'Angleterre, future épouse du roi, à Paris en 1514. Cet *adventus* complexe à la profusion symbolique, orchestré par un maître d'œuvre rompu aux exigences de l'idéologie royale, n'a jamais fait l'objet d'une étude approfondie, pas plus que celui dans Rouen en 1508. Il ne s'agit pas de découvertes à proprement parler, les programmes de ces entrées sont depuis longtemps connus, imprimés et cités mais ils n'ont pas été soumis à un examen particulier et n'ont pas reçu toute l'attention qu'ils méritaient. Les guerres d'Italie mettent Louis XII en présence d'un nouveau type d'entrée inspirée des triomphes à l'antique. Jean Marot et Jean d'Auton retranscrivent les cérémonies qui furent offertes au roi à Milan en 1507 et en 1509, à la suite de ses victoires sur Gênes et Venise. Au cours de ces fêtes Louis XII reçut les honneurs autrefois attribués dans Rome à un général

victorieux, son cortège fut précédé de chars allégoriques et on peut se demander si ces spectacles eurent des répercussions en France.

Les sources ne seront pas ici de simples pièces justificatives elles seront la matière même du travail. Différents types de documents seront examinés. Des sources écrites. Les programmes des entrées, des poèmes, et des ouvrages, manuscrits ou non, offerts au roi. Certains appartenaient au registre de littérature encomiastique d'autres se voulaient le récit officiel des grands événements du règne. Il faut ajouter les *Mémoires* des particuliers, les panégyriques et harangues adressées au roi et les chroniques. Des sources iconographiques. N'étant pas historien de l'art je ne peux avoir le regard minutieux et exégétique qui fut celui d'Anne-Marie Lecoq vis-à-vis de l'iconographie sous François I^{er}. De plus, la production n'est sans doute pas aussi riche que ce qui a pu être réalisé sous le grand roi de la Renaissance. Je concentrerai mon travail essentiellement sur les sources écrites et les principales représentations les accompagnant. Cette approche sera complétée par le recours à un certain nombre de travaux abordant soit directement soit par allusions le sujet des compositions figuratives sous les règnes des deux souverains considérés, mais je ne prétends pas à un travail exhaustif. Cependant une grande partie du repérage des documents a été effectuée par les historiens de l'art⁵. Les médailles (comme celle de Lyon, offerte en 1500, pour l'entrée d'Anne de Bretagne et dont la devise identifie Louis XII à un autre César), les monnaies, les sceaux royaux, l'architecture, les enluminures, seront souvent abordés par le biais de recherches déjà publiées. Mais moins que l'historicité du support c'est avant tout l'histoire dont il témoigne et l'imaginaire véhiculé qui seront étudiés.

Comme les acteurs d'un théâtre grec les rois de France, acteurs sacrés et uniques de la scène politique, revêtiront tour à tour les masques du parfait chevalier, du roi croisé, de l'empereur universel, ou encore ceux des héros de l'Antiquité, tels que César ou Hannibal, autant d'autorités morales et guerrières, dont ils étaient la réincarnation et les continuateurs, ou de vertus dont ils étaient la personnification.

⁵ Non seulement les travaux de Robert Scheller mais aussi les recherches plus récentes de Baurmeister (Ursula) et Lafitte (Marie-Pierre), *Des livres et des rois*, Paris, 1992. Thibault (Pascale), «Louis XII, de l'imperator au père du peuple : iconographie du règne et de sa mémoire», in *Nouvelle Revue du Seizième*, 1995, 13, pp. 30-45. Thibault (Pascale), «Louis XII, images d'un roi», Blois, 1987.

Chapitre I : Charles VIII et la royauté sacrée.

L'entrée royale : un rituel politique et sacré.

L'apparition du roi de France dans l'une de ses bonnes villes a toujours constitué un événement particulier dans le calendrier urbain. Au XIII^{ème} siècle le souverain se contentait d'appliquer son droit de gîte tandis que la coutume n'exigeait de la cité qu'une offrande en nature constituée le plus souvent de bœufs, vins, poissons éventuellement de vaisselles⁶. L'entrée royale ne comportait alors aucune cérémonie véritablement spécifique et se limitait à de simples festivités dont les moments essentiels étaient l'accueil du souverain par les notables et la présentation des cadeaux. Au regard des usages médiévaux, le prince n'était entré que pour se reposer et la cité se devait de lui offrir l'hospitalité et la protection de ses murailles⁷. Mais ces signes de reconnaissance recouvraient de fait une dimension tant symbolique que politique puisque honorer un hôte unanimement reconnu par l'ensemble du corps social, le remercier de sa présence, reconnaître sa prééminence, s'imposait à la ville comme une obligation incontournable. D'autant plus que ces relations avec le prince pouvaient prendre une forme plus officielle et se traduire par un échange de serments incluant la promesse royale de conserver les droits et les libertés de la communauté ou l'achat par cette dernière de privilèges nouveaux⁸.

Si dans sa forme originelle l'entrée est l'expression d'un droit féodal combinée avec un désir de rendre hommage au souverain, dans un mouvement de réciprocité, entre le milieu du XIV^{ème} siècle et la fin du XV^{ème} siècle elle va se structurer et devenir un événement fortement ritualisé à même d'exprimer et d'exposer une idéologie politique. Les temps qui rythment ce qu'il convient désormais d'appeler une cérémonie complexe, vont s'imposer comme une geste signifiante dont l'un des objectifs affirmés est de participer à une représentation sublimée des institutions et de la personne royales. La tradition impose peu à peu que l'accueil du prince se fasse hors les murs, qu'il s'accompagne de serments et de la remise des clefs, signe par lequel les habitants reconnaissaient le roi comme leur suzerain. Les cadeaux eux-mêmes évoluent et se font à la fois plus coûteux et plus

⁶ Guénée (Bernard) et Lehoux (Françoise), *Les entrées royales françaises de 1328 à 1515*, Sources d'Histoire Médiévale, Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, éd. du CNRS, Paris, 1968, p. 10.

⁷ Konigson (Elie), «La cité et le prince : premières entrées de Charles VIII (1484-1486)», in *Les Fêtes de la Renaissance III*, Paris, éd. Jacquot (J.), 1975, pp.55-69.

⁸ Ibid., p. 56. Coulet (Noël), «Les entrées solennelles en Provence au XIV^e siècle», in *Ethnologie française*, 1977, pp. 63-82. L'auteur insiste sur la dimension honorifique du rituel de l'entrée.

personnels. En 1462 la ville d'Angers offre à Louis XI un «tableau d'or»⁹ et en 1500, lors de l'entrée d'Anne de Bretagne à Lyon, la cité fit présent d'une médaille dont la devise assimilait Louis XII à un autre César. Un cortège processionnel escorte le roi à travers la cité décorée, jusqu'à l'église, ou la cathédrale, devant laquelle il prête un second serment. Le sacre bien qu'exprimant les fondements de la royauté, ne concerne qu'une élite, il n'avait lieu qu'une fois et ne pouvait se dérouler qu'à Reims. Le rituel de l'entrée, au contraire, pouvait être répété, il se caractérisait par sa mobilité géographique et s'affirma comme l'instrument privilégié d'un contact visuel entre le roi et ses sujets. Tout les états de la société sont progressivement intégrés au sein d'une cérémonie à laquelle ils vont prendre part à la fois comme témoins, mais aussi comme acteurs. Ces participants revêtent une tenue spécialement confectionnée pour une occasion appréhendée comme unique et recouvrant une dimension de plus en plus religieuse.

L'une des transformations primordiales va avoir lieu directement sous l'influence de l'Eglise. Jusqu'à la fin du XIV^{ème} siècle les clercs restent en dehors de ces réjouissances et ce sont la bourgeoisie et les corps de métiers qui s'approprient les cortèges accueillant puis accompagnant le roi. Ce renforcement du caractère religieux des entrées passe par l'octroi du «ciel» et le développement des spectacles de rue¹⁰. L'octroi progressif du dais¹¹ sous lequel s'abrite le souverain participe à une identification de l'entrée royale à la Fête-Dieu¹². Au cours de cette cérémonie, un dais était tenu au-dessus du Corps du Christ placé dans un ostensor et la procession religieuse suivait un parcours urbain tendu de draps blancs et jonché de feuillages. L'appropriation de ces rites par le pouvoir et leur répétition lors de la venue du prince suggère une superposition et un rapprochement des deux fêtes. Le monarque reçoit des égards identiques à ceux accordés au Saint-Sacrement, le dais se veut donc l'expression visible du concept selon lequel le roi est l'image de Dieu sur terre. Cette évolution est indissociable de l'affirmation répétée de l'origine divine du pouvoir royal. A la fin du XV^{ème} siècle la monarchie scande de façon quasi obsessionnelle que les fondements de son autorité procèdent du caractère sacré de sa nature. Cette transcendance découle du sacre et des pouvoirs thaumaturgiques qui lui sont associés, l'onction confère en effet au souverain un caractère surnaturel ou une sur-nature unique. Les spectacles de rues contribuent non seulement à véhiculer ce principe mais participent

⁹ Guénée (Bernard) et Lehoux (Françoise), *Les entrées royales...*, op. cit., p.18.

¹⁰ Konigson (Elie), «La cité et le prince...», op. cit., p. 57.

¹¹ Guénée (Bernard) et Lehoux (Françoise), *Les entrées royales...*, op. cit., pp. 14-15. Le terme générique latin, pour désigner ce «baldaquin», est celui de pallium, mais selon les provinces et les textes on parle aussi de pavillon, de ciel ou de poêle.

¹² Ibid., pp. 14-15.

aussi à sa formulation. A Rouen en 1485, un échafaud mettait en scène la cour céleste selon la vision de saint Jean dans l'Apocalypse. L'acteur qui figurait le roi de France occupait dans la composition la place bibliquement réservée à Dieu le Père auquel Charles VIII était explicitement identifié. L'entrée du roi participe d'un univers sacré et devient une répétition de l'épiphanie, *l'adventus regis* renvoie au plus célèbre des *adventus*, celui du Christ¹³, la venue du roi est une seconde entrée du Christ dans Jérusalem¹⁴. Charles VIII est accueilli à Reims, avant son sacre, au cri de *Filiae Sion exultent in Rege suo*, à celui de *Benedictus qui venit in nomine Domini*, formule que dans son discours le doyen du chapitre de Reims ne répéta pas moins de cinq fois, pendant que le peuple dans les rues chantait *Noël, vive le Roy*¹⁵.

L'adventus s'articule autour de deux manifestations publiques principales. Premièrement, la réception du roi par les représentants de la cité et les processions extra-muros, puis le défilé intra-muros des corps constitués suivi du roi et de sa cour. A Paris, cette cérémonie se déroule même dans un espace défini, les grandes étapes symboliques (accueil, représentations, lieux où se remplacent les porteurs du dais, discours, ...) sont soigneusement fixées et le cortège suit un itinéraire précis : devant la porte Saint-Denis, le long de la rue Saint-Denis et, par-delà la Seine, jusqu'à la cathédrale. Lawrence Mac Bride Bryant a dégagé le rôle de l'entrée comme temps d'expression d'une identité communautaire ou urbaine et comme lieu d'un dialogue entre les différents corps du politique. Les rouages de cette communication sont complexes et ritualisés, ils s'expriment à travers les symboles, les vêtements, les couleurs, la place de chacun dans la procession (clergé, échevins, chefs des corporations...), les harangues, les requêtes et les spectacles vivants. C'est plus précisément sur ce dernier point et seconde manifestation que portera ce travail et non sur le cérémonial ou la place des élites urbaines au cœur de ce dialogue entre la ville et le roi que constitue la solennité de l'entrée, bien que les *apparati* soient une des formes de cette communication. Ces représentations sont en effet un espace d'expression pour la cité qui, en cette circonstance, déclare son attachement à la couronne mais peut aussi exprimer des attentes, voire des remontrances. La ville de Lyon en 1507 tout en acclamant le retour et la victoire de Louis XII sur les Génois n'hésita à prodiguer un « conseil » au

¹³ L'entrée du Christ dans Jérusalem est décrite dans les quatre Evangiles. Jésus assis sur un ânon, monture qui deviendra souvent dans les entrées royales une petite mule, entre dans la ville sous les acclamations du peuple qui coupait des branches et en jonchait la route.

¹⁴ Lecoq (Anne-Marie), «La symbolique de l'Etat. Les images de la monarchie des premiers Valois à Louis XIV », in *Les lieux de mémoire*, t. II, *La Nation*, Paris, 1986, pp. 145-192. Strong (Roy), *Les fêtes de la Renaissance (1450-1650)*. *Art et Pouvoir*, Arles, éd. Solin, 1991, p. 16.

¹⁵ Godefroy (Théodore), *Le Cérémonial français*, Paris, 2 vol., 1649, in t. I, p.185.

roi, en précisant qu'un bon souverain se devait avant tout d'assurer à son peuple de vivre en paix. En outre, les Lyonnais rappelaient à Louis XII que le monarque qui se laisserait aveugler par la gloire terrestre et négligerait son devoir de justice, pourrait bien voir brûler les ailes de sa renommée¹⁶.

Les thèmes abordés dans les spectacles ou tableaux vivants vont, comme l'entrée, se modifier. Les représentations se voulaient à l'origine uniquement religieuses. Les confréries proposaient des compositions dont les sujets étaient empruntés à l'histoire sainte et retraçaient le plus souvent la vie des saints, celle de la Vierge Marie ou encore la Passion du Christ, spectacles qui s'inscrivaient dans la tradition des grands mystères religieux. Avec les entrées de Charles VII, Louis XI et enfin Charles VIII ces spectacles recouvrent une dimension symbolique et idéologique nouvelle pour les institutions royales qui par leur biais parviennent à se dédoubler et à exposer une image idéale, voire sublimée, de leur réalité. L'entrée d'Anne de Bretagne à Paris en 1504, est admise comme étant la dernière à inclure des mystères de nature uniquement religieuse¹⁷. Le spectacle proposé est double. Le roi saisi dans son corps sacré et de chair offrait à tous le spectacle, relativement rare, de son être. Cette corporalité se dédoublait par le jeu de la scène pour donner le spectacle de son essence et de sa fonction. Dans ces tableaux vivants le rôle du souverain était tenu par un jeune homme originaire de la cité, revêtu des habits royaux, choisi pour sa ressemblance avec le prince qui se trouvait alors en présence d'un autre lui-même, son double imaginaire. Car, c'est au fond la notion freudienne du Double Idéal¹⁸ qui est appréhendée ici, dans la mesure où la monarchie, à travers ces mystères, propose aux hommes la vision d'un double paré de toutes les qualités, un souverain saisi comme modèle de perfection, miroirs de toutes les vertus. Mais l'exposition de cette surhumanité du roi de France n'est que l'écho des principes évoqués précédemment. Le monarque loin d'être un simple chef d'Etat ou d'armée, est au contraire un prince divinement choisi, garant de la justice et de la paix, à la tête d'un gouvernement ayant pour objectif le bien public. Le chancelier Guillaume de Rochefort

¹⁶ Guigue (Georges), *Entrée de Louis XII à Lyon le 17 juillet 1507*, Lyon, 1885, pp. 16-18.

¹⁷ Chartrou (Jean), *Les entrées solennelles et triomphales à la Renaissance (1484-1551)*, Paris, 1928. Voir également Bryant (Lawrence. M.), *The king and the City in the parisian royal entry ceremony : Politics, Rituals, and art in Renaissance*, Droz, Genève, 1986. Du même auteur «La cérémonie de l'entrée à Paris au Moyen Age », in *Annales Economies, Sociétés, Civilisations*, n°3, mai-juin, 1986. Kiser Craft (Eloise), *Evolution de l'entrée royale en France 1389-1571 : étude iconographique théâtrale et littéraire, suivie de l'édition commentée de l'entrée de Philippe le Beau à Paris en (1501)*, (Ph. D. University of California, Davis), 1976. Mérimol (Christian de), «Théâtre et politique à la fin du Moyen Age. Les entrées royales et autres cérémonies. Mises au point et nouveaux aperçus», in *Actes du 115^e Congrès National des Sociétés Savantes*, Avignon, 1990, pp. 179-212. Bryant (Lawrence. M.), *The French royal entry ceremony : politics, society and art in Renaissance*, (Ph. D. University of Iowa), 1978. (Ouvrage non consulté. J'ignore si le travail du même auteur mentionné précédemment est une publication de cette thèse)

¹⁸ Le terme est emprunté à Anne-Marie Lecoq.

dans son discours d'ouverture des états généraux de 1484 exprimait précisément cette croyance politique : *Enfin, il [Charles VIII] s'environnera avec raison de la justice, puisque Dieu a donné le glaive au prince pour nous venger des méchants et pour la gloire des bons*¹⁹. Le schème dominant la conception du pouvoir royal est l'assimilation du roi à la seconde personne de la Trinité²⁰, au cœur de cette théologie politique les occurrences les plus significatives pour matérialiser la nature christologique du pouvoir sont sans doute celles de *l'imitatio christi* ou encore *Imago deitatis princeps* qui expriment clairement l'idée d'une royauté fondée sur le Christ.

La *christomimesis* du roi, est particulièrement perceptible à travers les *laudes* royales, les acclamations chantées au roi lors des grandes fêtes liturgiques, au temps de Charlemagne, CHRISTUS VINCIT, CHRISTUS REGNAT, CHRISTUS IMPERAT, (le Christ est vainqueur, le Christ règne, le Christ est empereur) mais cette triade remonte peut-être au règne de Pépin le Bref²¹. Richard A. Jackson propose une traduction plus littérale «celui qui a été oint remporte la victoire, celui qui a été oint règne, celui qui a été oint domine», formule qui insiste sur le mot maître qui est évidemment *christus* (sans majuscule) qui signifie celui qui a été oint. Et c'est précisément en raison de cette confusion ou de cette ambiguïté qu'il y a une assimilation entre le roi et le Sauveur de l'humanité fait homme, le *Christus*²². Les *laudes* de Pâques figurent depuis saint Louis sur les monnaies capétiennes écu et écu au soleil. Sous Louis XII l'Ecu au porc-épic (emblème personnel de Louis XII) frappé à Bayonne en novembre 1507, porte à l'avert (fig. 1) les armes de France nouveau, trois fleurs de lis, avec comme supports deux porcs-épics et surmontées d'une couronne ouverte et dans le polylobe on peut lire LUDOVICUS : DEI : GRACIA : FRANCORUM : REX . Au revers, une croix à branches égales, n'atteignant pas la légende, avec des bras trifides, cantonnée de porcs-épics et de l'initiale L (Louis XII) avec inscrit dans le polylobe : XPS VINCIT, XPS REGNAT, XPS IMPERAT.

¹⁹ Masselin (Jean), *Journal des états généraux tenus à Tours en 1484*, trad. Bernier (A.), éd. D.I Paris, 1835, p. 59.

²⁰ Ce thème a fait l'objet de nombreux travaux. Leclercq (Jean), *L'Idée de la royauté du Christ au moyen âge*, Paris, 1956. Schramm (Percy.-Ernst), *Heerschaftszeichen und staatsymbolik*, Stuttgart, 3 vol., 1954-1957.

²¹ Jackson (Richard. A.), *Vivat Rex ! Histoire des sacres et des couronnements en France. 1364-1825*, Paris, 1984, p. 200. Folz (Robert), *L'idée d'Empire en Occident du V^e au XIV^e siècle*, Paris, Aubier, 1953, p.26 et 194. Kantorowicz (Ernst. H.), *Laudes Regiae : A Study in Liturgical Acclamations and Medieval Ruler Workshop*, Berkeley and Los Angeles, 1946.

²² Ibid., p. 200. Kantorowicz rappelle que le Christ est Roi et *Christus* de par sa nature alors que son représentant terrestre est roi et *christus* par la grâce (in Kantorowicz (Ernst. H.), *Les Deux Corps du Roi*, Paris, Gallimard, 1989,

(fig.1)



Le théâtre de rue renvoyait non seulement à la royauté le reflet de sa propre perfection, mais proposait aussi aux spectateurs une théorie de l'ordre du monde et exprimait une idéologie du Devenir. Ces tableaux vivants sont un moyen de diffuser visuellement la conception d'une monarchie de plus en plus vécue comme mystique. Les mystères imaginés pour les premières entrées de Charles VIII témoignent du rôle prépondérant joué par les éléments religieux dans la définition et la légitimation du pouvoir royal²³. Cette religiosité est propre au début de règne, elle est dictée par la nécessité de réaffirmer les fondements de la religion monarchique. Mais ce miroir a de multiples facettes que cisèle le diamant de la culture et des circonstances. Lors de ses premières entrées Charles VIII sera un autre Constantin, un nouveau David, un second Salomon et en 1490 lors de sa venue à Vienne l'unité thématique choisie appartient déjà à un registre différent, le roi se verra apparaître en gardien du royaume sous les traits d'un nouvel Hercule au jardin des Hespérides. La notion de miroir, impliquée par les termes même de reflet et d'image, ne suggère en aucun cas une distorsion entre d'une part l'homme-roi et d'autre part son image qui serait comprise comme purement artificielle. Cette dernière n'est pas indépendante, mais se veut au contraire réfléchissante et

p. 57).

²³ Konigson (Elie), « La cité et le prince... », op. cit., p. 58.

autre. Le roi ne peut refléter la vertu et la perfection que parce qu'il les possède ou doit les posséder. Par le biais des échafauds s'opère un dédoublement, identique à celui du miroir, mais l'image renvoyée est celle du sur-corps du roi, son corps politique et sacré et image terrestre du Christ²⁴ et pour être plus général, l'image d'un roi idéal.

A. Novus David.

a. Les états généraux (1484).

1. Une naissance miraculeuse

Avant de plonger dans l'univers de mystique politique et religieuse qui imprègne les premières entrées de Charles VIII dans ses bonnes villes de France, force est de revenir un peu en arrière sur l'exaltation qui entoure la naissance du dauphin et qui participe peut-être à la construction de certaines analogies utilisées lors de son accession au trône. Charles VIII, bien avant la cérémonie de Reims, est identifié au fils du vrai Dieu et appréhendé comme un enfant envoyé du ciel. En 1484, Charles VIII apparaît non seulement comme un roi institué de Dieu par l'onction du sacre mais aussi comme un roi voulu de Dieu. Sa naissance s'entoure en effet d'une aura miraculeuse. En 1470, Louis XI à quarante-six ans n'avait toujours pas d'héritier mâle et sa politique intérieure supposait et exigeait un successeur, d'autant plus que dans ce contexte l'héritier potentiel de la couronne restait son rival et frère Charles de Guyenne. Ce désespoir de la famille royale devant l'absence de

²⁴ Au début de son ouvrage Ernst Kantorowicz décrit et analyse magnifiquement la scène de *Richard II* de Shakespeare dans laquelle la nature humaine du roi l'emporte sur sa nature politique et sacrée, passage dans lequel le corps humain du roi trahit son corps sacré. Ce conflit culmine lorsque Richard II brise le miroir dans lequel il se regarde, acte symbolisant la désintégration de toute dualité possible. Car le miroir renvoie au roi désormais la banalité de son visage et l'insignifiance de son physique dépourvu de toute métaphysique. Les traits reflétés par la glace, révèlent que le roi est dépouillé de son second corps politique et sacré. Nous aurions envie de dire que le miroir ne trahira ni Charles VIII ni Louis XII. Le premier était sans doute loin de la laideur que ses détracteurs voulaient lui faire endosser mais certainement pas un astre de beauté, quant au second il avait trente six ans lors de son accession au trône et était prématurément usé, mais le reflet qu'ils découvriront dans le miroir à travers la littérature ou les spectacles des entrées royales leur renverra l'image d'un corps transcendé (in Kantorowicz (Ernst. H.), *Les Deux Corps...*, op. cit., pp. 48-49). Cependant, c'est essentiellement dans l'Angleterre des Tudors que la théorie des deux corps du roi fut menée à sa forme juridique et étatique la plus achevée. Même si cette conception se développa en France, il ne semble pas que les théoriciens du pouvoir aient élaboré un système juridique et légal autour des corps du roi. En France, la royauté a plutôt eu tendance à identifier la personne royale

descendance masculine resurgira cruellement quelques années plus tard pendant le règne de Louis XII qui ne pourra donner à la France l'héritier qu'elle lui demande. La naissance du futur Charles VIII est précédée de trois vœux royaux. Louis XI promet au sanctuaire de Notre Dame du Puy un enfant d'argent de la taille du prince à dix ans s'il obtenait un enfant viable. Ce chantage à la Providence porta ses fruits et 160 000 écus d'or furent versés dès 1470 et la statue réalisée en 1481. Il offrit également 2000 écus d'or à Sainte-Catherine du Mont Sinaï et le futur roi qui possédait le *Livre des Miracles* composé pour sa mère, Charlotte de Savoie, dota à son tour largement le sanctuaire²⁵. La troisième sollicitation de l'aide céleste vint de la reine qui était allée exprimer ses vœux à sainte Pétronille, la fille légendaire de saint Pierre²⁶. La dévotion des souverains fut récompensée le 30 juin 1470 par la naissance miraculeuse du dauphin, appréhendée comme une réponse des Cieux aux prières royales et aux attentes de la France : *On a bien veu les prières combler / De l'enfant né pour le salut de France*²⁷. Le manuscrit intitulé *Congratulations et grâces de la nativité de Charles* (BN, ms. fr. 2222) exalte cette venue au monde, véritable don de Dieu, et tend à faire de Charles VIII un autre Christ, l'auteur évoque également la mort du jeune Joachim en 1460, premier fils de Charlotte de Savoie qui par la suite n'avait eu que des filles, cette naissance vient briser la fatalité qui planait sur la maison royale. Le jeune Charles est présenté comme une grâce du ciel face à la détresse de la famille royale qui se confond avec celle de la France *Est Charles né dont on est conforté*. Par la dimension surnaturelle de cette conception Charlotte de Savoie devient une nouvelle Vierge Marie ayant enfanté par la grâce de Dieu un nouveau Sauveur : *Benoit le ventre qui Dieu graces a sceu / Si noble sang en ses costes porter*. Charles VIII était comme le Christ, *unigenitus*, par l'onction il allait devenir un *christus*, un roi oint, mais avant son sacre l'enfant était déjà identifié au fils du Tout-Puissant :

[...] puis que Dieu a mis main
Au corps fourmer pour marie complaire
[...]
Car la Dame qui a les cieulx ouvert
Pour envoyer ceste grâce plouvoir²⁸

Charles VIII était le *fils du vrai Dieu en quelque sorte* et cette identification entre le roi et le Christ imprégnait également le discours officiel. Lors de l'entrée de Charles VIII à Paris en 1484 des

à l'Etat

²⁵ Beaune (Colette), *Naissance de la nation France*, Gallimard, Paris, 1985, p. 169.

²⁶ Labande-Mailfert (Yvonne), *Charles VIII et son milieu*, Klincksieck, Paris, 1975.

²⁷ *Congratulations et grâces de la nativité de Charles* (BN, ms. fr. 2222)

passages de la harangue qui lui fut adressée s'articulaient de nouveau autour de l'image d'un roi appréhendé comme l'envoyé de Dieu *Jamais Dieu ne nous laissa tomber en ruine [...] nous donna grâce miraculeuse par ta génération*²⁹. Les états généraux de 1484 renvoyèrent également au jeune souverain une vision de son règne saisi comme le retour de l'âge d'or et l'avènement de temps idylliques : *Benoist soit, sire, le jour que vous fustes né sur terre ! Bénistz soient, et en éternelle bénédiction devant Dieu et les hommes, les père et mère qui vous ont royalement procréé [...]*³⁰.

Cette exaltation quasi messianique dont Charles VIII est l'objet doit également être comprise au regard du réel besoin de paix qui occupe les esprits. Le royaume venait de connaître de longues et difficiles guerres et une partie de l'imaginaire qui se fixe sur le jeune roi est dictée par un ardent désir de temps pacifiques. La politique de Louis XI laissait des souvenirs douloureux, la guerre du Bien Public puis celle contre Charles le Téméraire avaient provoqué la destruction de nombreuses régions et des emprunts forcés. Les délégués aux états de Tours n'avaient pas manqué de décrire la situation des villes réduites à la misère et les campagnes ravagées par le passage répété des gens d'armes. Passé récent et difficile à oublier, même si Jean de Rély, fit remarquer que la politique du défunt roi répondait à un but précis et que celui-ci avait été atteint. Louis XI œuvrait pour l'unité du royaume et l'instauration de la paix et il y était parvenu bien que ceux-ci soient encore fragiles et que l'effort fourni fut lourd à supporter. Ces aspirations devaient se faire d'autant plus pressantes que la menace de nouveaux conflits n'était pas dissipée. Le jeune souverain n'avait pas 14 ans et dans son entourage sa mère Charlotte de Savoie (décédée en décembre 1483) avait prétendu à la tutelle effective de son fils, tout comme Louis d'Orléans, futur Louis XII, âgé de 22 ans réclamait une place privilégiée dans le Conseil royal.

Lors de la réunion des états généraux en 1484³¹, Guillaume de Rochefort dans son discours d'ouverture établissait, dans un contexte plus officiel une comparaison entre le jeune souverain et les «Christes du Seigneur» de l'Ancien Testament, David et Salomon. Cette identification est certes un *topos* de la religion monarchique puisque l'onction faite à l'imitation des rois d'Israël est un des fondements de royauté et les *ordines* du sacre de Francie occidentale de 877 comparent le sacre

²⁸ Ibid., ff^{os} 4 et 4 v^o. Mais voir aussi Beaune (Colette), *Naissance...*, op. cit., p. 223.

²⁹ Ibid., p. 223. *Harangue de la France au roi Charles VIII* (BN, ms. fr. 1192)

³⁰ Masselin (Jean), *Journal...*, op. cit., p. 173.

³¹ Krynen (Jacques), *L'empire du roi. Idées et croyances politiques en France XIII^e-XV^e siècle*, Paris, 1993. (Pour le commentaire et l'analyse des idées politiques débattues à Tours en 1484)

hébraï que à celui du roi de France. Pépin, après son sacre, fut déclaré nouveau David par le pape Etienne II, ce titre fut également utilisé par Charlemagne, Charles le Chauve et Frédéric II³², jusqu'à Amalraire de Metz qui souhaita l'éternité au nouveau David incarné par l'empereur carolingien Louis le Pieux. Quant à Salomon, également oint, il est le modèle incontournable en matière de sagesse. Cependant, la comparaison avec les rois bibliques chez Guillaume de Rochefort est moins un rappel de l'onction qu'un appel à préserver l'unité du royaume, que Dieu dans son infinie miséricorde à voulu doté d'un roi, certes jeune, mais à l'image des *exempla* bibliques cette jeunesse ne doit ni être vue comme un handicap, ni comme une source de divisions. Autre personnage non négligeable qui prit la parole lors des états généraux, Jean de Rély, le chanoine de Notre-Dame et député d'Ile-de-France, qui allait par la suite devenir le confesseur de Charles VIII vers 1490. Guillaume de Rochefort comme Jean de Rély, auquel Lefèvre d'Étaples dédia une édition des œuvres morales d'Aristote en 1497, sont des membres actifs des milieux humanistes parisiens, solidement intégrés dans l'entourage royal. Le chanoine glorifiait la naissance de Charles VIII en citant l'*Enéide* de Virgile [...] *Quae te tam laeta tulerunt / Saecula ? qui tanti talem genuere parentes ?* (Quels ont été les siècles assez heureux pour te produire ? quels nobles parents ont mis au monde un aussi noble enfant ?). Ses interventions sont importantes, tant par leurs tailles que leurs substances. Il se fait, dans ses propos, un vibrant défenseur de la monarchie de droit divin et exprime l'amour des sujets qui offrent leurs cœurs, corps et biens à leur souverain qu'ils sont tenus de servir *par droit divin, naturel et humain*. Lors de son entrée dans Reims (1484) avant la cérémonie du sacre, Charles VIII écouta une harangue du chanoine Brice Bobille doyen de l'église de Reims qui déclara dans une formule similaire que le peuple de la cité était prêt à donner au roi : [...] *leurs corps, leurs biens, leurs cœurs, et tout ce qu'ils ont, pour du tout faire et disposer à vostre bon plaisir, et obeyr à vos commandemens, comme vos bons et loyaux sujets, iusques à la mort inclusivement*³³.

³² Beaune (Colette), *Naissance...*, op. cit., p. 35.

³³ Godefroy (Théodore), *Le Cérémonial...*, op. cit., t. II, p.185. En 1506 sous le règne de Louis XII, aux états de Tours le chanoine de Notre-Dame, Thomas Bricot prononça une formule pour le moins semblable : [...] *car il n'y a villes ny citez qui n'ait un fouet à trois cordons : le premier cordon est le cœur de vos subgets qui vous aiment parfaitement; le second est force, car tous en général et particulier sont délibérez de mettre corps et bien en danger pour vous; le troisième cordon est muniments de prières et oraisons que vos subgets font tous les jours pour votre bonne santé et prospérité, disant vive, vive le roi ! et après son règne luy doint Dieu, le royaume de paradis* (in Isambert (F.-A.), *Recueil Général des Anciennes Lois Françaises*, Paris, 1822-1833, t. XI (1483-1514), p. 451).

2. *Second Salomon et le retour de l'âge d'or*

Guillaume Budé érigea, à l'intention de François I^{er}, Salomon en roi modèle détenteur des principales qualités qui font un bon souverain, car il avait *excédé tous roys et princes et autres en sagesse et en prudence*, mais cette figure-référence s'était imposée bien avant le grand roi de la Renaissance. Les spectacles s'articulant autour de Salomon et David sont des traits communs aux entrées de Charles VIII entre 1484 et 1486. Dans les discours des états généraux, Charles VIII va de nouveau être identifié à un enfant élu par la Providence dont la sagesse n'a d'égale que celle de son illustre prédécesseur Salomon. D'un point de vue plus politique, l'objectif premier du chancelier Guillaume de Rochefort est de résoudre rhétoriquement les questions soulevées par le jeune âge de Charles et d'anticiper les ambitions des Grands tels que Louis d'Orléans qui aspirent à la tutelle du jeune souverain. En effet la question principale débattue à Tours est celle de la formation du Conseil du roi. Louis d'Orléans et certains princes du sang affirment que la tutelle du roi encore mineur leur revient de droit et ne doit pas être discutée aux états, point de vue qui se heurte pour le moins aux intérêts d'Anne de Beaujeu, la sœur du roi, qui soutient indirectement que la désignation des membres du Conseil revient à l'assemblée³⁴.

Dans son discours le chancelier présente le roi comme un monarque annonciateur de temps nouveaux dont l'avènement doit être compris comme l'expression de la volonté divine qui dote la France d'un roi providentiel : *Assurement avec cette confiance que nous avons en lui, il accomplira ses œuvres de sorte que pendant sa vie, le siècle d'or fera un retour vers nous et que tout retentira de cris d'allégresse et de réjouissances [...] Rendons mille grâces à Dieu et au roi défunt qui ne nous ont pas laissés sans chef*³⁵.

La ferveur qui imprègne ces paroles, dont le style rappelle le ton prophétique des textes qui vont cristalliser sur Charles VIII les espérances messianiques de la tradition chiliastique, tend à construire l'image du roi à partir du modèle christique. Son avènement annonce une nouvelle ère de paix, équivalent terrestre de celle inaugurée par le Roi des Rois venu au monde pour racheter les fautes de l'humanité, Charles VIII nouvel envoyé de Dieu sur terre apporte un espoir de salut au royaume de France : [...] *Dieu fait attention à nos miseres et à nos prieres, [...], car il nous distribue d'une*

³⁴ A la mort de son père, Louis XI, le 30 août 1483 Charles VIII n'avait que treize ans. Or depuis l'ordonnance de Charles V en 1374 la majorité pour les rois est fixée à quatorze ans, la question se posait donc de savoir qui allait exercer le pouvoir entre août et le 30 juin 1484 (in Labande-Mailfert (Yvonne), *Charles VIII...*, op. cit., p. 31).

*main large d'inestimables et d'indispensables bienfaits. Contemplez-le donc, et en prenant confiance, prononcez qu'il est un second Salomon et qu'il a mérité le titre de pacifique, ce jeune homme qui a pris la charge d'un royaume et qui a revetu le manteau royal*³⁶. Le roi est présenté comme le monarque providentiel et pacifique que la France attendait après des années de guerre, dont le règne est synonyme du retour de l'âge d'or et du triomphe de la justice et de la paix. Les attentes politiques sont formulées par l'utilisation d'un système de représentation appartenant au champ du religieux, repris par le discours séculier afin d'exprimer la vision d'une royauté de plus en plus vécue comme mystique : *Pour cela soyez persuades que si vous etes bons, les temps de son regne seront prosperes et justes. Et ce n'est point parce qu'il est dans l'adolescence et encore mineur qu'il faut désespérer de ses promesses de gouverner justement, et de l'heureux succes de son administration. En effet David, Salomon lui-même et la plupart des rois juifs non encore adultes ayant reçu les renes du gouvernement les tinrent avec fermete et justice*³⁷. Compte tenu des exemples choisis par l'orateur, le jeune âge de Charles VIII n'apparaît pas comme un handicap, mais au contraire comme un heureux présage pour les temps à venir, Jean de Rély reprenait également la même idée : *Le roy Salomon, sire, commença à régner en bas aage comme vous; mais pour ce qu'on veoit qu'il se conduisoit sagement par raison et selon Dieu, les princes et les autres, chacun le redoubtoit*³⁸. Ces multiples allégations et prolepses se rapportant à la maturité et à la sagesse du roi recouvrent aussi une réalité politique. Il s'agissait sans doute d'une réponse aux prétentions de Louis d'Orléans et ces allusions visaient probablement à le décourager de ses ambitions. Le chancelier Guillaume de Rochefort rappelle que la montée sur le trône de Charles VIII coïncide avec le retour de la paix qui est perçu comme une grâce divine : *elle [la paix] est née presque avec votre roi, et vous la devez non pas certainement à une puissance humaine, mais à la bonte particulière de Dieu*³⁹. Il insiste sur l'agencement quasi miraculeux du règne futur, mais ces propos restent finalement traditionnels dans le cadre d'une conception mystique de la monarchie qui faisait du roi le reflet terrestre du Christ. Ce texte projette une image sacralisée du roi qui correspondait aux topiques de l'époque et qui se retrouvait dans nombre de harangues adressées aux rois de France lors de leurs entrées. Dans le cas présent, le ton plus exalté du chancelier est sans

³⁵ Masselin (Jean), *Journal...*, op. cit., p. 45.

³⁶ Ibid., p. 45.

³⁷ Ibid., p. 47.

³⁸ Ibid., p. 185.

³⁹ Ibid., p. 45.

doute dicté par l'urgence de prévenir le royaume contre une éventuelle division en prônant l'unité incarnée à travers la personne royale. Bien que l'on puisse se demander si l'association de thèmes, tels que le siècle d'or, la naissance d'un roi élu de Dieu ou encore le retour de la justice et de la paix, ne participe pas, déjà, à une alimentation des multiples résurgences millénaristes qui vont se faire jour au moment de l'expédition italienne de Charles VIII. La volonté politique de faire référence à la vocation eschatologique de la maison royale de France n'est sans doute pas le souci prioritaire de Guillaume de Rochefort, mais son discours participe peut-être inconsciemment à faire rejaillir cet imaginaire messianique qui se cristallisait en France sur les rois portant le nom de Charles, par assimilation à la figure de Charlemagne et ce courant millénariste resurgira à la fin du XV^{ème} siècle en faveur de Charles VIII. Mais c'est manifestement leur jeunesse au moment de leur accession au trône et la sagesse légendaire de Salomon qui a favorisé le rapprochement entre Charles VIII et les deux rois bibliques. Jean Masselin appelle à son tour Charles VIII à prendre pour exemple les enseignements de Salomon : *Salomon, ce roi pacifique qu'élevèrent si haut la puissance et la sagesse divine, a appris aux princes à l'imiter, non-seulement par ses œuvres, mais encore par ses écrits.*⁴⁰ Bien que ce dernier point apparaisse toujours en filigrane, au cours des trois premières entrées royales, la référence aux figures de l'Ancien Testament pour définir l'image que l'on voulait donner du roi et de la royauté va se cristalliser autour d'un thème précis : la volonté de rappeler la légitimité du pouvoir royal, par l'évocation sous forme d'allégorie des principaux fondements de la royauté : hérédité, sacre et assistance divine.

Dans le cadre de cette présentation, Salomon et à moindre titre David ont été délibérément mis en exergue, mais les discours fourmillent d'exemples empruntés à l'histoire récente, biblique ou antique, qui permettent aux orateurs de formuler leurs attentes, leurs visions et leurs idées politiques. Le jeune âge de Charles VIII eut des précédents brillants, saint Louis avait le même âge que le roi au moment de son couronnement n'est-ce pas là une raison suffisante pour être confiant en l'avenir ? Jean de Rély alléguait aussi des exemples puisés dans l'Antiquité en les christianisant pour les rendre plus conformes aux exigences morales du temps : [...] *ung empereur nommé Marcus Anthonius Verus*[Marc-Aurèle], *qui post Antonium Pium feliciter regnavit (Il s'appelle Antoine le véritable, et régna moult glorieusement), nous lisons de lui, és histoires roumaines, que, dès son enfance, il avoit de Dieu une grant grâce, ung don, une perfection, laquelle nous voions en*

⁴⁰ Ibid., p. 431.

vous⁴¹, [...] et il ajoute un plus loin que Charles VIII bénéficiera de la même grâce divine : *Ceste Constance, sire, fait présumer que, par la grâce de Dieu, vous serez juste juge, un roy véritable, un prince très-bon et très-amé du peuple comme celluy Antoine [...]*. Dans un monde où le passé et la tradition occupaient une place centrale, il était logique que l'Histoire tînt un rôle de premier plan dans la dialectique politique et morale. Elle fournissait des précédents et des exemples qui permettaient la justification d'un fait en l'appréhendant soit comme la continuité d'une longue tradition soit comme la résurgence d'un temps passé et meilleur. Il en de même pour la gloire qui par essence est répétitive, le roi ne peut que répéter ou réincarner les figures du passé issues de l'Antiquité, la Bible ou de l'Histoire de France. Il est évident que si l'Histoire est un vivier d'exemples, la Bible est l'Histoire-référence par excellence, et c'est souvent à partir de références empruntées aux traditions vétéro-testamentaires que les fatistes bâtissent les morales de leurs échafauds. Mais répéter n'est pas suffisant il faut aussi imiter et s'inspirer du passé. Et si les députés appellent Charles VIII à faire preuve de la même sagesse que Salomon, une autre figure s'impose au fil des débats, il s'agit de Charles VII qui est élevé au rang de modèle et de prince idéal. Les orateurs, en particulier le juge du Forez dont le discours est un panégyrique de Charles VII, demandent au roi de prendre exemple sur son aï eul dont le règne est «dépeint comme un âge d'or»⁴².

3. Le corps politique du royaume.

Autre sujet abordé aux états généraux, la comparaison entre le royaume et le corps humain dont tous les membres sont solidaires et indissociables. Cette conception naturelle et corporelle du politique est un classique depuis le *Policraticus* de Jean de Salisbury et un principe qui imprégnera le spectacle des entrées royales. Cette image veut que le prince soit la tête ou l'âme du corps politique formé par le royaume tandis que les sujets en sont les membres ou les organes vitaux. Une fois encore, c'est chez Jean de Rély et Guillaume de Rochefort que ce thème est le plus prégnant. [...] *autant que dans notre organisation les lois de la nature ont assorti et enchaîné étroitement la tête au corps. Or le roi est la première portion et la tête du corps politique, il est le principe du*

⁴¹ Ibid., p. 609.

⁴² Krynen (Jacques), *L'empire...*, op. cit., p. 449.

*sentiment et de la vie.*⁴³ Le royaume est dans son ensemble compris comme un organisme vivant animé par des exigences identiques à celles qui procèdent à la vie dans l'ordre de la nature et en vertu de ce schéma, le roi a puisé dans les actes et délibérations de l'assemblée un souffle de vie et *il le fit circuler de la tête jusqu'aux pieds*. Il existe au sein de cet ordre naturel du corps des règles irréfragables. Le chancelier souligne que chacun a une fonction bien définie et nul ne peut usurper la place ou le rôle d'un autre car *la main ne marche pas et que le pied ne manie pas* et la transgression ou le bouleversement des lois naturelles ne peuvent que provoquer la chute du corps. Ce n'est pas seulement le roi mais le royaume dans sa totalité qui est menacé. Si le roi tombe malade c'est l'ensemble du royaume qui en souffre et cette analogie va au-delà du corps royal, car les souffrances de roi sont les maux de l'Etat : [...] *sa maladie peut faire souffrir chacun de nous, et même le royaume entier est plus en danger que lui*. Le roi est la tête du royaume et qu'est-ce qu'un corps privé de tête : *un cadavre gisant à terre, privé de sentiment, de mouvement et d'âme* et si le roi est la tête, les princes du sang sont, eux, le cœur, le sens, la vigueur et la force. Le Chancelier reprend la même conception afin de montrer que de l'union et de l'accord entre le corps et la tête naît la prospérité. Il appelle les différentes parties du corps à vivre en paix entre elles et avec la tête, car de cette harmonie dépend le bonheur de tous. Cette vision anthropomorphique de la royauté exprimait parfaitement l'union mystique qui existait entre le roi et ses sujets. Jean de Rély déclare également que la monarchie est la forme de gouvernement qui correspond le mieux à l'ordre de la nature et affirme que plusieurs princes ne peuvent régir sans être sujets à un roi. Pour étayer sa démonstration, il emploie, en citant saint Jérôme, l'image de la ruche qui est un des attributs de la Concorde. L'abeille occupe une place importante dans la symbolique. Saint Ambroise comparait l'Eglise à une ruche dont les fidèles étaient les abeilles, Bernard de Clairvaux associait l'abeille au Saint-Esprit et elle fut également un symbole du Christ. Dans un champ plus politique l'abeille représentait pour Horapollon le peuple qui obéit au roi. La ruche est ici une image du royaume dans lequel règne l'harmonie reposant sur le dévouement et la fidélité sans faille des sujets envers leur roi qui gouverne par l'amour et non par la crainte. Cette image du roi des abeilles qui s'impose par le miel de clémence et non par le dard de la justice rejaillira avec éclat sous Louis XII par le biais d'une devise sur un vêtement royal.

Le tableau du corps politique du royaume ne serait pas complet si les orateurs avaient omis de mentionner que le roi était le reflet terrestre du roi des Cieux et Jean Masselin à la suite de sa

⁴³ Masselin (Jehan), *Journal...*, op. cit., p. 603.

référence à Salomon affirme que les rois *brillent d'une splendeur par-dessus toute autre, puisqu'ils représentent l'image de Dieu, que dis-je ? sa puissance sur la terre [...]*⁴⁴, et Jean de Rély de surenchérir dans la même veine de mystique politique [...] *en réalité il est l'image de Dieu. Cette puissance épouvante même ses ennemis, lui prodigue les victoires, lui prête le talent de bien gouverner; et d'elle procède la gloire de tout roi*⁴⁵. Cette affirmation du principe selon lequel le roi est l'incarnation terrestre de l'image de Dieu et tient son pouvoir d'une investiture divine passe par le miracle de la sainte ampoule qui fait du roi de France un souverain unique doté d'une surnature. L'onction participe de la Pentecôte et de la descente de l'Esprit-Saint sur le roi de France qui occupe une place à part dans l'ordre du monde, mais ce caractère miraculeux du corps royal rejaillit sur la nation tout entière et participe à la sursacralisation du royaume, le roi n'est le seul bénéficiaire mais le peuple de France dans son ensemble : *Par ces saints mystères qui s'accomplissent aux couronnements extérieurs des princes, beaucoup de vertus et de grâces sont donc conférées comme des avantages non-seulement propres et personnels au roi, mais précieux pour la nation toute entière.*⁴⁶ Affirmer l'origine divine de la royauté reste un souci permanent à la fin du XV^{ème} siècle d'une monarchie française qui fait de son monarque le reflet terrestre du roi des Cieux. Jean de Rély dans son discours de clôture cite saint Luc 2 : 19 et l'adoration des bergers qui étaient venus saluer la nativité du Roi des Rois et qui repartirent en glorifiant et louant Dieu de tout ce qu'ils avaient entendu et vu. Il compare alors les députés des états aux bergers de la nouvelle alliance qui ont pu voir le nouveau roi dont la *face est plaine de toute grâce et honnêteté, douceur, clémence et débonarité, très-merveilleuse et arrêtée constance, grave maintien et grande maturité*⁴⁷. Cette allégorie de la Nativité faisait écho à celle que le chanoine avait faite dans sa première intervention où Siméon, homme juste et pieux qui ne devait pas mourir avant d'avoir vu le Christ, faisait le pendant du rôle joué par les bergers. Ces allusions aux origines divines de la monarchie se retrouvent sous des formes identiques dans les entrées. En 1461 lors de la venue de Louis XI à Paris, l'entrée du roi est identifiée à la naissance du Christ à Bethléem. Les princes et les grands seigneurs étaient comparés aux bergers allant vers Bethléem «voir ce que Dieu a fait et

⁴⁴ Ibid., p. 431.

⁴⁵ Ibid., p. 621.

⁴⁶ Ibid., p. 621.

⁴⁷ Ibid., p. 607.

manifesté à leurs yeux ; certes un roy nouvellement couronné, un roy produit du mot et la volonté de dieu»⁴⁸.

Les états de Tours sont une source quasiment intarissable d'informations ou d'*exempla* sur la nature et la conception du corps politique. Avant de continuer je voudrais encore emprunter une dernière idée émanant de ces débats et qui pourra éclairer par la suite les thèmes développés lors des entrées royales. Dans une période marquée par un net renforcement des tendances absolutistes, les orateurs étaient conscients que nulle institution ne pouvait véritablement limiter le pouvoir royal, c'est pourquoi ils déplacent leur argumentation sur le terrain de l'éthique et à l'imitation des *miroirs du prince*⁴⁹, ils dressent un tableau de la royauté idéale, peut-être pas telle qu'elle est mais telle qu'elle doit être. Certes les rois sont l'image terrestre de Dieu, mais Dieu leur a confié une mission qu'il leur faut accomplir. Le ministère royal a pour fonction d'œuvrer pour le salut des âmes et le bien du peuple en faisant triompher la justice et la paix qui sont les piliers du pouvoir. L'idée est classique et empruntée le plus souvent à saint Augustin, mais elle est inlassablement réaffirmée tout au long du Moyen Age, de cette supériorité morale du prince dépend sa supériorité dans la hiérarchie de la société. Pour mener à bien sa mission, le roi doit savoir s'entourer de conseillers vertueux et sages qui soient d'efficaces relais de sa propre sagesse : *Vous osterez, s'il vous plaist, tout mauvais conseil d'entour vous, gens ambicieux, rapporteurs et flatteurs, qui n'ont point la crainte de Dieu ne l'onneur de leur maistre, mais seulement leur singulier prouffit devant les yeulx [...]*⁵⁰ et pour reprendre la référence à David : *Sire, le royal prophète David dit que bien euré est celluy qui n'a point de mauvais conseil entour luy, et tout ce qu'il fera, tousjours prospérera.* Le chancelier précise que l'amour du roi pour le peuple est l'agent le plus sûr de la stabilité de son règne et que la paix dans le royaume repose sur l'union et la concorde (*con-cordia* : l'union des cœurs) qui doit exister entre les membres.

4. Les origines davidiques et troyennes.

Le passé national n'est pas absent des états généraux et dans son discours inaugural Guillaume de Rochefort glorifie la merveilleuse destinée de la France qui a eu le bonheur de connaître une dynastie

⁴⁸ Bryant (Lawrence. M.), «La cérémonie... », op. cit., p. 538.

⁴⁹ Krynen (Jacques), *L'empire...*, op. cit., p. 447.

⁵⁰ Masselin (Jean), *Journal...*, op. cit., p. 263. Ce sont à la fois les méthodes de gouvernement et l'entourage de

ininterrompue de souverains de la même famille à la différence de l'Angleterre dont l'histoire n'est qu'une longue succession de révoltes et de crimes⁵¹. Il évoque aussi les origines prestigieuses des Français qu'il choisit de rattacher aux Gaulois plutôt qu'à David ou aux Troyens et dont il vante, en citant Jules César, la force et le courage et qui les avaient amenés à, précise-t-il, dominer le monde. Mais ce brillant passé doit être combiné avec une définition beaucoup plus christianisée de la royauté à cette fin le chancelier rappelle que la France a toujours défendu l'Eglise et combattu les infidèles et l'hérésie, c'est pourquoi : *le Roi et son Royaume ont obtenu le nom et le surnom de très chrétien*⁵². Le titre de très chrétien, *christianissimus*, fut attribué par l'Eglise au gré des circonstances à plusieurs rois et reines de différents pays pendant le haut Moyen Age. Mais entre les XIII^{ème} et XIV^{ème} siècles cette épithète devient l'apanage exclusif des rois de France. Il ne s'agit pas d'une simple louange, mais d'un titre véhiculant une idéologie précise aux applications doctrinales croissantes, qui permettait d'affirmer le caractère privilégié des liens qui unissaient le royaume de France au Ciel et à l'idée de chrétienté⁵³ et tend à prouver que la France occupe une place unique dans les desseins de la divine providence et dans la hiérarchie du monde chrétien. Jean Ferrault en 1509 dans sa compilation des droits du roi de France, place comme second privilège les différentes épithètes accordées par la papauté aux souverains français, très-glorieux, très-excellent, illustre et surtout très-chrétien qui témoignent de la précellence des rois de France sur le plan des valeurs chrétiennes et de leur primauté sur tout autre prince étranger⁵⁴.

parvenus de Louis XI qui sont condamnés à travers cette attaque (in Krynen (Jacques), *L'empire...* op. cit., p. 448).

⁵¹ Krynen (Jacques), *L'empire...* op. cit., p. 452.

⁵² Masselin (Jehan), *Journal...*, op. cit., p. 41.

⁵³ Voir Strayer (Joseph. R.), «France : the holy Land, the Chosen People and the Most Christian King », in *Action and Conviction in Early Modern Europe, Essays in Memory of E. H. Harbison*, éd. Rabb (T. K.) et Siegel (J. E.), Princeton University Press, 1969. Beaune (Colette), *La naissance...*, op. cit., pp. 207-229. Krynen (Jacques), *Idéal du prince et pouvoir royal en France à la fin du Moyen Âge (1380-1440). Étude de la littérature politique du temps*, Paris, 1981.- *L'empire...*, op. cit., pp. 345-383. Il y a une véritable sursacralisation des fondements de la royauté qui se traduit par le rappel constant des miracles (les pouvoirs thaumaturgiques des rois), l'exaltation de la sainte ampoule et des lis tous deux envoyés par Dieu à Clovis, jusqu'aux emblèmes puisque l'origine surnaturelle de l'oriflamme est affirmée (in Krynen (Jacques), *L'empire...*, op. cit., p. 346-347 : «Les Capétiens ont pu s'approprier le titre de «Très Chrétien » parce que l'on l'a fait, de plus en plus, coïncider en France avec un ensemble de précis et homogène de croyances relatives au caractère supérieurement religieux de leur monarchie. Toujours plus exalté, et mis politiquement à profit, cet ensemble de croyances à très tôt décidé de l'orientation absolutiste du pouvoir français.»).

⁵⁴ Mais cette affirmation de la supériorité religieuse de la France ne se limite pas au pouvoir, elle passe aussi par la surchristianisation de son territoire exprimée visiblement à travers les reliques et pèlerinages, les saints et martyrs honorés dans le royaume, les nombreux évêchés et archevêchés, la richesse de l'Eglise, mais aussi l'exaltation de l'Histoire, les combats contre les hérésies, le rappel des croisades, autant de signes et de preuves d'une supériorité évidente du royaume de France dans la hiérarchie du monde chrétien, qu'un auteur comme Jean Ferrault ne manque pas de préciser. (voir : Beaune (Colette), *Naissance...*, op. cit., pp. 208-209. Poujol (Jacques), «Jean Ferrault on the King's Privileges. A Study of the Medieval Sources of Renaissance Political Theory in

Mais l'origine gauloise n'est pas la seule dont peuvent s'enorgueillir les Français et des traditions rivales font d'eux les descendants des Troyens ou le nouveau peuple élu de la Nouvelle Alliance. En effet, comme le montre Colette Beaune, il existait une tradition qui reliait le roi de France à David. Ce dernier tendait en fait à s'imposer dans la chrétienté comme l'image idéale du prince chrétien et figurait de manière incontournable dans la généalogie du Christ dont il était également l'annonciateur.

Au XIII^{ème} siècle le dominicain Guillaume de Sauqueville⁵⁵ établit une filiation spirituelle entre David et le roi de France, en s'appuyant sur l'idée que le roi guérit comme David le faisait, ou encore que le royaume chrétien a succédé au royaume d'Israël. Il affirme que le roi est comme le Christ, fils de David (sans doute une référence à l'Apocalypse 5 : 5 ou Jérémie 23 : 5) et fait finalement du peuple de France le nouveau peuple élu. Au XV^{ème} siècle le franciscain Pierre Desgros compose pour Yvon du Fou, un proche de Louis XI, le *Jardin des nobles* (BN, ms. fr. 193), un ouvrage pédagogique destiné à l'éducation des jeunes nobles qui reprend le principe selon lequel la pérennité des royaumes dépend de la supériorité morale du souverain. Mais du verso du folio 24 au recto du folio 26, il entreprend de décrire la plus noble lignée du monde depuis Adam jusqu'au Christ et selon Colette Beaune il envisage une filiation réelle⁵⁶ puisqu'il récuse l'origine troyenne considérée comme une tradition rivale et trop païenne, pour montrer que *le plus noble roy du monde et que sa noblesse n'est pas descendu des troyens mais de david, des saints patriarches et roy de Judee et pour quoy est appelle roy tres crestien*. Finalement le maintes fois décrit *Opus christianissimum seu Davidicum* (BN, ms. Lat. 5971 A) de Jean-Ange Terzone de Legonissa, probablement un frère franciscain, adressé à Charles VIII et achevé vers 1497 après l'expédition italienne puisqu'il appelle le roi à revenir. Ce texte rattache la généalogie du prince à la lignée de Jésus-Christ et de David. Il réfute donc à son tour l'hypothèse de l'origine troyenne et fait des Turcs les descendants des Troyens. Ces généalogies christo-davidiques peuvent paraître obscures mais elles s'appuient simplement sur les saintes Ecritures. Dans l'Evangile de saint Luc 1 : 32, et dans celle de Mathieu 1 :

France», in *Studies in the Renaissance*, vol V, New York, 1958, pp. 15-26). Les privilèges ecclésiastiques et spirituels des rois de France avaient été réunis dans un recueil qui comportait les bulles les plus importantes concernant les prérogatives royales en matière religieuse. Cet ouvrage composé par Gérard de Montaigu à la fin du XIV^{ème} est connu sous le nom de *Liber lilorum* et servit de base pour Jean Ferrault (*Droit et prééminences du lis et de la couronne de France* (BN, ms. fr. 5208) qui est une traduction abrégée du *Insignia peculiaris christianissimi Francorum regni numero viginti [...]*(BN, ms. Lat. 4777) et sur le *Liber lilorum* voir l'édition de Tardif (Adolphe), *Privilèges accordés à la couronne de France par le Saint-Siège*, Paris 1855).

⁵⁵ Kämpf (H.), *Pierre Dubois und die geistigen Grundlagen des französischen Nationalbewusstseins um 1300*, Leipzig / Berlin, 1935. Strayer (Joseph. R.), «France...», op. cit., p. 10. Guillaume de Sauqueville, «Sermon sur le thème *hosanna filio David* » (BN, ms. Lat., 16495)

⁵⁶ Beaune (Colette), *Naissance...*, op. cit., p. 35.

1-17 comme dans la l'Apocalypse se trouvent des références à la généalogie de Jésus, qui passent toutes par David duquel descendent Joseph, mais également Marie. Les Pères de l'Eglise imposèrent la Vierge peut-être en raison de son rôle central dans la religiosité comme la descendante de David. Une image qui se retrouve notamment à travers l'arbre de Jessé à partir duquel les théologiens et Pères de l'Eglise ont vu dans la tige sortant de la bouche ou du ventre de Jessé, Marie et dans la fleur ou le fruit le Christ.

Dans ce mouvement de retour vers les Origines, Jean-Ange Terzone de Legonissa suit les généalogies alléguées par le Nouveau Testament, et remonte naturellement de David et Salomon jusqu'à Adam et enfin Dieu, la lignée est ainsi suivie depuis la Création. Par la suite, la dispersion des Juifs entraîna le départ de certains d'entre eux en Gaule, où leur race ne réapparut qu'avec Pépin et Charlemagne⁵⁷. Une telle généalogie se plie difficilement à un examen historique, par conséquent l'auteur préfère voir dans le roi de France la réincarnation de David. Charles VIII possède toutes les qualités davidiques comme Constantin avant lui. Mais ce texte recouvre également un caractère prophétique, puisque Jean-Ange Terzone de Legonissa conclut à l'immortalité des lis et «à leur avenir impérial : la victoire sur les infidèles et la domination sur les trois parties du monde sont promises aux rois de France»⁵⁸, il appelle alors le nouveau David à la croisade et à la libération de Jérusalem. Selon lui, Charles VIII peut revendiquer tout l'héritage davidique, y compris la Terre sainte et le royaume de Naples. Il n'hésite pas non plus à établir un parallèle entre le cavalier blanc de l'Apocalypse, souvent identifié au Christ, et Charles VIII. Cette idée est complétée par la présentation du roi à partir du premier vers du Psaume 24 habituellement réservé au Christ *Qui est iste rex glorie* [...] (Qui est ce roi de gloire ?) et de répondre : *l'envoyé de Dieu, le bras armé du Christ, David l'Israélite*⁵⁹. Ce Psaume sera également adapté au besoin de la cause royale sous le règne de Louis XII par André de la Vigne, lors de la conquête de Gênes (1507) dans *L'Attollite portas de Gennes / Et Quis est iste rex glorie* et Pierre Gringore dans *Les Folles Entreprises* (1505) choisira pour identifier la puissance de Charles VIII à celle de Dieu, une adaptation du Psaume 76 : *Les montaignes et les Alpes fondoient / Comme cire, quant la face veoient*⁶⁰.

⁵⁷ Ibid., p. 37.

⁵⁸ Lecoq (Anne-Marie) «La symbolique de l'Etat... », op. cit. p. 162.

⁵⁹ Scheller (Robert. W.), «Imperial themes...», op. cit., p. 59.

⁶⁰ Gringore (Pierre), *Les Folles Entreprises*, in *Œuvres Complètes*, réunies par d'Héricault (Charles) et Montaignon (Anatole de), 2 vol., Paris, 1858-1877, t. I, p. 28.

Charles VIII fit soigneusement examiner ses droits sur le royaume de Naples avant de s'engager dans l'aventure italienne (BN, ms. fr. 5742) et chargea Léonard Baronnat de s'acquitter de cette tâche. Celui-ci en décrivant la tyrannie aragonaise sur le trône napolitain, compare Ferdinand avec le roi de l'Ancien Testament Jéroboam qui s'empara du royaume à la mort de Salomon, en usurpant les droits de Roboam l'héritier légitime et en trahissant la lignée de David. Il fait également du roi très-chrétien l'héritier de la maison de David ⁶¹. Les figures de David et Salomon auront une place de choix dans les premières entrées de Charles VIII, cet imaginaire davidique tendra à recouvrir deux réalités. Une volonté politique d'identifier Charles VIII à David, afin d'exalter la dimension sacrée du roi et des institutions royales, mais aussi de rappeler les fondements de la royauté le sacre et l'hérédité. Dualité qui conduit Elie Konigson à affirmer que les premières entrées de Charles VIII marquent «l'importance du facteur religieux dans la définition du pouvoir royal, et dans sa légitimation»⁶². Mais derrière ces réalités se dessinait une perspective eschatologique qui supposait une représentation messianique de la royauté française.

Une tradition parallèle faisait des Français les descendants des Troyens. Toutes les nations de l'Europe médiévale soucieuses d'affirmer les racines de leurs autonomes politiques et historiques, manifestèrent un vif intérêt pour leurs passés et se façonnèrent des origines mythiques aussi anciennes que prestigieuses et notamment troyennes. La version française de cette légende fut élaborée au VII^{ème} siècle⁶³. Elle s'imposa au même titre que la figure de Pharamond comme l'argument préliminaire et obligé à la rédaction de toute histoire nationale mais également à la composition des généalogies des grandes familles. Dans un monde où le passé était la meilleure justification du présent⁶⁴, les érudits français s'attachèrent à démontrer l'ancienneté et la noblesse des origines de la nation et «là où les matériaux strictement historiques ne paraissaient pas suffisants pour appuyer cette idée, les historiens avaient souvent recours à des mythes nationaux »⁶⁵.

⁶¹ Scheller (Robert. W.), «Imperial themes...», op. cit., p. 59.

⁶² Konigson (Elie), « La cité et le prince... », op. cit., p. 58.

⁶³ Beaune (Colette), *Naissance...*, op. cit., p. 20.

⁶⁴ Guénéé (Bernard), *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier, 1980, p. 333.

⁶⁵ Asher (R.-E), «Rois légendaires et nationalisme dans la poésie du XVI^{ème} siècle français», in *Culture et politique en France à l'époque de l'Humanisme et de la Renaissance*, Academia della Scienze, Torino, 1974, pp. 233-251. Sur ce sujet voir également : Asher (R.-E) «Myth, legend and History in Renaissance France», in *Studi Francesi*, 39, 1969, pp. 409-419. Bossuat (A.), «Les origines troyennes : leur rôle dans la littérature historique au XV^{ème} siècle», in *Annales de Normandie*, 1958, pp. 187-197. Demurger (A.), «Nos ancêtres les Troyens», in *Histoire*, n°86, 1986, pp. 10-18. Huppert (G.), *The idea of Perfect History : Historical Erudition and Historical Philosophy in Renaissance France*, Urbana. University of Illinois Press, 1970, - «The trojan Franks and their Critics», in *Studies in the Renaissance*, 12, 1965, pp. 227-241. Woledge (B.), «La légende de Troie et les débuts de la prose française», in *Mélanges de linguistique et de littérature romanes offerts à Mario Roguies*, t.2, Paris, 1953,

Loin d'être un simple embellissement de l'histoire nationale, il s'agit d'une véritable quête historiographique qui aboutit à la création d'un mythe d'origine nationale, dans lequel préexiste déjà, sous une forme première, l'affirmation de la noblesse et du prestige de la France du XVI^{ème} siècle. Cette remontée vers la perfection originelle, vers les origines idéales, répond à une volonté de construire le meilleur soubassement idéologique aux réalités actuelles. En outre, cette recherche des origines de la nation est consubstantielle à l'engouement suscité par l'Histoire au XV^{ème} siècle. En effet, l'intérêt pour le passé du pays devient une véritable passion commune à tous les Français instruits, tant nobles que bourgeois, si bien que l'Histoire de France connut un développement spectaculaire⁶⁶. L'une des implications de l'affirmation des racines troyennes fut évidemment de nature politique. Les princes du début du XVI^{ème} siècle étaient pleinement conscients du poids que pouvait avoir l'Histoire et rares furent ceux dont la propagande ne reposait pas sur un argument de nature historique. Ainsi, la monarchie française favorisait la construction et la diffusion de ce soubassement mythique dans lequel elle trouvait un support idéologique qui lui permettait d'affirmer son autonomie, mais aussi de justifier ses ambitions politiques ou militaires. Car enrichir l'Histoire par le mythe, c'était conférer à la nation une antiquité prestigieuse qui permettait au pouvoir royal de combattre les prétentions de ses adversaires en démontrant la proximité de leurs origines et en les rabaisant à une noblesse et une légitimité inférieures.

A la fin du XV^{ème} siècle, cette tradition historique est vivace partout en Europe. Elle se retrouve chez Christine de Pisan dans *L'Épître d'Othéa* ou dans son ouvrage dédié à Louis duc d'Orléans le *Chemin de longue étude* qui relie les origines troyennes aux prétentions à l'empire universel et bien sûr dans *L'Histoire de la destruction de Troie la grant* de Jacques Millet. Marco Antonio Sabellico en 1487 affirme les origines troyennes de Venise et Michel Savonarole celle de Padoue, mais Boccace dans sa *Généalogie des Dieux* comme le pape Pie II⁶⁷ dans sa *Cosmographie*, s'ils confirment la fondation de Rome par les descendants d'Enée, attestée par Virgile dans l'*Énéide*, rejettent en revanche les prétentions des autres peuples à une telle antiquité. En France, les Troyens passaient pour être les ancêtres des Français, cette légende avait été bâtie sur le modèle de celle de

pp. 313-324. Jouanna (A.), «La quête des origines dans l'historiographie française de la fin du XV^{ème} siècle au début du XVI^{ème} siècle», in *La France de la fin du XV^{ème} siècle. Renouveau et Apogée*, Colloque international de Tours, éd. du C. N. R. S., 1985, pp. 301-311. Richter (B.L.O.), «Trojans or Merovingians ? The Renaissance debate over Historical Origins of France », in *Mélanges à la mémoire de Franco Simone*, t.4, Genève, 1983, pp. 111-134.

⁶⁶ Guénéé (Bernard), *Histoire et culture...*, op. cit., p. 323.

⁶⁷ Beaune (Colette), *Naissance...*, op. cit., p. 26. Piccolomini (Aeneas Sylvius), *Opera Omnia*, Bâle, 1551. Voigt (G.), *Aeneas Sylvius Piccolomini als Papst Pie II und sein Zeitalter*, Berlin, Reiner (G.), 1930.

l'origine de la Rome antique à partir de la lignée d'Enée. La première référence aux origines troyennes de la nation française date du VII^{ème} siècle et provient du *Liber Historiæ Francorum* de Frédégaire, qui soutient qu'après la chute de Troie les exilés Troyens se scindèrent en deux groupes, l'un peupla la Macédoine et l'autre conduit par Francion fils de Friga, frère d'Enée, établit son royaume entre le Rhin et le Danube. Ces derniers vainqueurs des Alains obtinrent ainsi le nom de Francs ou «féroce»⁶⁸. La seconde référence date de 727, elle est issue des *Gesta Regnum Francorum* qui proposent une version légèrement différente. Les exilés Troyens emmenés par Priam le jeune et Anténor, s'installèrent en Panonie où ils fondèrent la ville de Sycambria sur le Danube. Durant le règne de Valentien, ils aidèrent les Romains à triompher des Alains et reçurent en récompense une exemption de tribut pour dix ans. Refusant par la suite de payer à nouveau, ils se retirèrent en Germanie et le nom de Franc signifierait alors «libre du tribut»⁶⁹.

Ces deux versions combinées fournissaient une tradition à peu près cohérente puisque par la suite les Francs établis sur le Rhin pénétrèrent en Gaule avec Marcomir et Pharamond. Il est question alors de Francs pas de Gaulois. Le mythe ne subira pas dans les siècles suivants de transformations majeures, les chroniqueurs se contenteront généralement soit de citer les deux versions, soit de les grouper en une seule. Certes des points d'achoppement ne manqueront pas d'éclater que se soit à propos du chef de la migration ou de certains épisodes qui jalonnèrent cette dernière. Le seul thème sujet à transformation est celui de l'arrivée en Gaule. D'abord considérée comme un pays inhabité, pur objet de conquête, on adopta finalement le principe d'un peuplement de la Gaule en deux ou trois vagues, qui constituèrent les différentes couches de la population françaises. C'est l'historien Rigord qui introduisit cette innovation, selon lui le duc Ybor quitta Sycambria pour la Gaule ou il fonda la ville de

⁶⁸ Beaune (Colette), *Naissance...*, op. cit., p. 20.

⁶⁹ *Ibid.*, p. 20. Octovien de Saint-Gelais dans le *Séjour d'Honneur* combine les deux versions :

[...]
Où Francio fatigué des Gregeoys,
A son labour querans prochains remydes,
Print son repos au palais Meothides.

Et là bastist Cycambre, la cité,
Bien pourveue de puissante lignée,
Pour resister à toute adversité,
Comme gens dignes à loz embesoingnée
Leur prouesse fut depuis tesmoignée,
Quant valentin, le romain empereur,
Fut des Allains victorieux seigneur,
Par leur moyen dont eulx et leur lignage,
Furent faictz francz de trehu et de servaige. (Voir *infra*, n. 75)

Paris au IX^{ème} siècle av. JC., cette première migration fut rejointe par celles de Marcomir et de Pharamond au IV^{ème} siècle, les Gaulois sont issus de la première vague⁷⁰.

Un tel mythe d'origine nationale assurait le prestige culturel de la France en démontrant «l'hellénisme de la nation»⁷¹, mais il servait également à justifier les aventures extérieures à la fin du XV^{ème} siècle et en particulier la croisade ou les guerres d'Italie qui devenaient la juste reconquête des territoires ancestraux. Il permettait aussi au roi de France d'affirmer son autonomie vis-à-vis de l'Empire et de la papauté, pouvoirs qui s'inscrivaient tous deux dans l'héritage de Rome et dans cette perspective les juristes français affirmaient que les origines troyennes dégageaient la monarchie de toute soumission morale ou politique⁷². Le mythe troyen faisait partie de ces arguments qui permettaient de justifier l'indépendance totale du royaume au même titre que le célèbre : «Rex Franciæ est imperator in regno suo»⁷³.

Entre 1489 et 1493, Octovien de Saint-Gelais composa pour Charles VIII, le *Séjour d'Honneur* dans lequel un personnage nommé *Sensualité* procédait à un récapitulatif des grandes étapes de l'Histoire universelle, depuis le péché originel et la Chute en passant les principaux temps de l'histoire vétero-testamentaire, d'Abel et Caïn en passant par Moïse et Abraham jusqu'au châtement divin contre Israël. L'auteur allait ensuite directement à la fondation de Troie par *Tros*⁷⁴ avant d'aborder celle de Rome par Enée. Il reprenait également le thème de l'origine troyenne des Francs en évoquant *Francio* fondateur de la cité de *Cycambre* et à partir de là procédait à un résumé de l'Histoire de France en abordant exclusivement les temps fondateurs de la mystique monarchique : Pharamond premier roi des Francs, Clovis qui reçut de Dieu la sainte ampoule, Charlemagne qui

⁷⁰ Beaune (Colette), «L'utilisation politique du mythe des origines troyennes en France à la fin du Moyen Âge», in *Lectures médiévales de Virgile*, Rome, 1985, pp. 331-355. Cette solution présentait plusieurs avantages, outre le moyen de ne plus parler d'une conquête de la Gaule, elle offrait la possibilité de faire des Gaulois-Troyens un peuple établi depuis des temps immémoriaux. Mais le principal avantage de cette version, était de conférer une origine unique au royaume de France. En effet le mythe fournissait des explications pour l'origine des Francs mais aucune pour celle des Gaulois dont la présence était pourtant attestée. Ainsi Rigord, par ce biais éclipse la dualité des origines et préservait la pureté ethnique. Il s'agit là d'une des fonctions essentielles du mythe des origines troyennes, qui était de garantir l'unité ethnique et d'assurer la cohésion nationale. En effet qu'ils soient nobles ou pas, du Nord ou du Sud de la France, tous avaient le même sang et les mêmes origines (*Ibidem.*, p. 334).

⁷¹ Beaune (Colette), *Naissance...*, op. cit., p. 51.

⁷² *Ibid.*, pp. 42-43. Jean Feu soutient à Pavie plusieurs disputes sur le thème *An rex Franciæ recognoscat Imperatorem*. Dans son argumentation qui tend à dégager le roi de France de la suzeraineté théorique de l'empereur, il fait allusion aux origines troyennes des Francs qui leur permit d'échapper à la domination romaine.

⁷³ Simone (Franco), «Historiographie et Mythographie dans la culture française du XVI^{ème} siècle : analyse d'un texte oublié», in *L'Humanisme lyonnais au XVI^{ème} siècle*, Presse Universitaires de Grenoble, 1974, pp. 125-143. Bossuat (A.), «La formule «Le roi est empereur en son royaume» son emploi au XV^{ème} siècle devant le Parlement de Paris», in *Revue de l'histoire du droit français et étranger*, 1961, pp. 371-382.

⁷⁴ Héros éponyme fondateur légendaire de la ville de Troie. Son fils cadet Ganymède est enlevé par Zeus.

réunit les lis d'or et l'aigle de sable, Saint Louis qui batailla pour augmenter l'honneur de Dieu. Finalement venait celui qui méritait d'être appelé un second Hector, dernier Alexandre et un éternel Auguste, un roi régnant par la volonté de Dieu : Charles VIII⁷⁵. Le roi possédait également un exemplaire du *Recueil des histoires troiennes* de Raoul Lefèvre (BN, Rés. Vélins 628), copie réalisée par le libraire Antoine Vérard. Ces exemples littéraires ont leur pendant illustré, un ensemble de onze pièces de tapisserie appelée la «Destruction de Troie» décorait le château d'Amboise. Charles VIII aurait commandé ce travail à l'occasion de son mariage avec Anne de Bretagne, mais Geneviève Souchal qui note le style démodé pour l'époque, suggère qu'il l'ait peut-être acquis d'un autre possesseur et ordonna la substitution de son emblème (le soleil) à celle de l'ancien propriétaire⁷⁶, Yvonne Labande-Mailfert avance alors l'hypothèse selon laquelle cette œuvre aurait pu appartenir au duc François II de Bretagne et être transférée à Amboise après le mariage.

Dans l'entourage de Charles VIII ce mythe est cependant remis en cause, par les critiques italiennes, par l'émergence de traditions rivales et par la redécouverte des textes antiques que se soit Cicéron ou Homère dont le silence sur les origines troyennes des Francs résonne singulièrement dans l'historiographie. Mais en dehors de textes évoqués précédemment il n'y a pas de refus absolu. Le trinitaire Robert Gaguin dans son *Compendium de origine et gestis Francorum*, reprend avec réserve les origines troyennes des Francs, mais soucieux d'affirmer la supériorité de la monarchie française il préfère s'attarder sur les villes fondées par les Gaulois en Italie, de même que Nicole Gilles chargé de la composition des *Grandes Chroniques de Saint-Denis*⁷⁷ reste sceptique, démarche

⁷⁵ Molinier (H.-J.), *Essai biographique et littéraire sur Octovien de Saint-Gelays évêque d'Angoulême (1468-1502)*, Rodez, 1910, pp. 178. Saint-Gelais (Octovien de), *Le Séjour d'Honneur*, éd. Joseph Alston James, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1977, pp. 193-215.

En ce palais et glorieux pretoire,
Est huy regnant par divin sentement,
Roy si parfait qu'en maint livre et hystoire
Sera loué perpetuellement,
Jeune d'aage, mail vieil d'entendement,
Tant qu'on le peut appeller sans mesprendre,
Second Hector et derrenier Alexandre,
Faisant voller son nom jusques aux cieulx,
Et sa prouesse en tous terrestres lieux. (*Ibidem.*, p. 203.)

⁷⁶ Souchal (Geneviève), «Charles VIII et la tenture de la Guerre de Troie», in *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, t.29, 1970. Asselberghs (J.-P.), «Charles VIII's troyan war tapestry», in *Victoria and Albert Muséum Yearbook I*, 1969, pp. 80-84. Labande-Mailfert (Yvonne), *Charles VIII...*, op. cit., p. 499.

⁷⁷ Les *Grandes Chroniques de France* composées du XII^{ème} au XV^{ème} siècle par les moines de Saint-Denis. Rédigées d'abord en latin, elles furent traduites vers 1274 par Alexandre Primat et continuées en français par différents auteurs dont Alain Chartier. Le libraire Antoine Vérard fit imprimer les chroniques dionysiennes et en offrit une copie à Charles VIII, dans le prologue dédicatoire de Vérard atteste de la place occupée par les origines troyennes dans l'Histoire du royaume : *Le commencement de ceste dicte hystoire sera prins de la haulte lignee*

identique chez le véronais Paul-Emile qui entre au service de Charles VIII en 1489, il accorde peu de crédit aux origines troyennes des Francs dans le *De rebus gestis Francorum*. Il consacre par ailleurs un ouvrage, inachevé, à l'histoire de la Gaule qui exalte les qualités militaires et morales des Gaulois, il érige Brennus en modèle et insiste sur les expéditions gauloises en Italie. Quant à Michel Riccio et au napolitain Jean de Candida, tous deux au service de Charles VIII, humanistes accomplis, au fait des sources antiques, ils doutent manifestement de la validité historique du schéma troyen même s'ils comprennent le besoin de s'arroger des origines prestigieuses.

En revanche vers 1470 avec la multiplication des traductions s'amorce une réelle redécouverte historique de la Gaule qui allait s'affirmer dans les années 1480. Robert Gaguin traduit pour Charles VIII les *Commentaires de Jules César* (BN, ms. fr. 728), mais ce passé gaulois est aussi mentionné par Justin, l'abréviateur de Trogue Pompée, dont Claude de Seyssel offrira une traduction à Louis XII (BN, ms. fr. 715) en 1510, peu après la reconquête du nord de l'Italie et la victoire d'Agnadel sur les troupes vénitiennes. Ce mouvement de revalorisation des origines gauloises passe par une glorification de leurs valeurs guerrières, de leur courage et ardeur au combat et de leur culture⁷⁸. Brennus, chef des gaulois Sénonais, vainqueur des romains au IV^{ème} siècle av. JC., était promis à un certain succès dans la propagande royale lors des différentes expéditions en Italie menées par Louis XII et ce notamment à travers les textes de Symphorien Champier ou dans un manuscrit anonyme, peut-être attribuable au lyonnais Pierre Sala, : [...] *car l'on treuve, Sire, que toutes ou la plus part des villes et des cités que vous avez maintenant conquises furent fondées et ediffiées par le noble françoys nommé Brennus. On ne lit point que devant luy fut sorty des Gaules ung plus famé ne renommé prince que luy. Il édifia Millan, Bergame, Bresse, Veronne, Vicence, Crème, Cremone [...]* autrement dit toutes les cités que Louis XII venait de reconquérir sur les Vénitiens⁷⁹.

des Troyens dont elle est descendue par longue succession. Certaine chose est doncques que les roys de France par lesquelz le royaume est glorieux et renommé descendirent de la noble lignee des Troyens. Glorieux ont esté/ en victoires, nobles en renommee en la foy crestienne fermes et devotz (in Winn (Mary. Beth), *Anthoine Vérard Parisian Publisher 1485-1512. Prologues, Poems, and Presentations*. Genève, Droz, 1997, pp. 254-255).

⁷⁸ Beaune (Colette), *Naissance...*, op. cit., p. 38.

⁷⁹ Pierre Sala [?] dans la suite de son texte fond en un seul homme deux personnages historiques. Brennus chef des Gaulois Sénonais qui se serait emparé de Rome vers 390 av. JC., après avoir vaincu les Romains sur l'Allia, puis se serait retiré contre un tribut important, c'est lui qui aurait jeté son épée dans la balance qui servait à peser l'or en disant «Vae victis». Un *Brennus* à la tête d'une horde gauloise, les Galates, descendit en 279 av. JC., la vallée du Danube, envahit la Macédoine, la Thessalie et pilla Delphes avant de conquérir la Thrace et de passer en Asie Mineure pour s'installer dans une région qui prit le nom de Galatie (ou Gallogrèce) (in Trisolini (G.), *Un manuscrit inédit appartenant à la Bibliothèque nationale de Paris* [fonds fr. 5946], Udine, 1971.) Ces épisodes de l'Histoire gauloise et en particulier le passage sur la conquête de l'Asie Mineure permettaient de placer les Gaulois à l'origine de la fondation de Troie dont les exilés revenaient par la suite dans leurs anciens territoires. Cette idée se retrouve chez Christophe de Longueil *Oratio de laudibus divi Ludovici* [...], Paris, 1508. Valerand de Varanis,

Symphorien Champier dans le *Le triumphe du très chrestien Roy de France Loys XII*, une œuvre qui s'inscrit dans le cadre de la reconquête de la *Gaule Cisalpine* par Louis XII, après sa victoire sur Venise, s'appuie aussi sur Justin pour mettre en avant le rôle de Brennus fondateur de Milan et des grandes cités du nord de L'Italie.

Néanmoins, le thème troyen ne disparaît pas et se retrouve dans une ballade de 1491 qui magnifie la *Gaule Terre chevaleureuse / Sejour françoys ou troye populeuse / A espandu ses hoirs victorieux*⁸⁰, en 1494 André de la Vigne dans *La Ressource de la Chrétienté* parle de *l'ymperialle, royale et pryamyde [de Priam] lignee troyenne* ou plus tard Jean d'Ivry dans les *Triumphes de France* en 1508, rappelle que les Français descendent de *francyon* le fils d'Hector de Troie et qu'ils fondèrent *sycambrie*. Il faudra attendre le début du XVI^{ème} siècle pour que le mythe troyen soit entièrement rénové par Jean Lemaire de Belges dans les *Illustrations de Gaule et singularitez de Troie*, il n'abandonne pas l'ancienne tradition des origines troyennes mais il choisit de recentrer le mythe des origines autour des Gaulois, habitants de la Gaule depuis des temps bibliques, dont la civilisation est désormais revalorisée et surtout qui vont devenir les ancêtres des Troyens. Ce renouvellement des origines connaîtra une vaste application politique sous le règne de Louis XII qui adopta comme devise après la bataille de Ravenne *Ultus avos Trojae* (venger nos ancêtres troyens). Jean Lemaire de Belges composera également l'*Epistre du Roy a Hector de Troye* (novembre 1511) qui était une réponse à l'épître composée par Jean d'Auton l'Historiographe de Louis XII, *Epistre du pieux hector transmise au roy loys XII^e de ce nom*. Jean Lemaire de Belges écrivait donc au nom du roi Louis XII qui remerciait Hector de son attention et lui relatait par la suite un certain nombre de faits politiques contemporains. Le roi de France exprimait son désir de reconquérir sur les Turcs les anciens territoires troyens et rêvait de voir s'élever devant lui, un jour, les murailles de Troie afin qu'il puisse se recueillir sur la tombe de son ancêtre et délivrer Jérusalem de l'oppression des Turcs. Il décrivait aussi la bataille d'Agnadel et la victoire sur Venise et dénonçait l'attitude scandaleuse du pape Jules II. Octovien de Saint-Gelais qui avait déjà traduit les *XXI Epistres d'Ovide* (BN, ms. fr. 874) pour Charles VIII, mit en français pour Louis XII *L'Enéide* de Virgile (BN, ms. fr. 861) en 1500 dont le prologue justifiait la légitime reconquête de son héritage

Carmen de expugnatione genuensi, Paris, 1508. Martin Dolet, *De parta ab investissimo rege victoria* [...], Paris, 1508.

⁸⁰ (BN, ms. fr. nouv. acquis. 1158, fol. 139 v^o), attribué à Octovien de Saint-Gelais (in Molinier (H.-J.), *Essai...*, op. cit., p. 295 et p. 37, Molinier retranscrit intégralement cette ballade qui fut composée à l'occasion du mariage entre Charles VIII et Anne de Bretagne. Voir aussi sur ces vers : Joukovsky (J.), *La Gloire dans la poésie française et néo-latine du XVI^e (des rhétoriciens à Agrippa d'Aubigné)*, Genève, 1969, p. 115.

milanais par le souverain français : [...] *Vous avez recouvert vostre ancien domaine et héritage ultramontain, et fut captif par vous priz votre adversaire* [Ludovic Sforza] [...] et il précisait que cette traduction de Virgile traitait de la fondation de l'Italie par les Troyens et selon lui les événements actuels procédaient du caractère cyclique de l'Histoire, une juste répétition qui semblait *conforme au temps moderne*⁸¹.

Selon Elie Konigson, la ville de Troyes en 1486, dans la morale qui accompagnait un tableau vivant, joua sur l'homonymie entre Troyes en Champagne et Troie en Asie mineure, et sainte Hélène une vierge honorée à Troyes le 4 mai devînt au détour d'un vers Hélène de Troie, ce qui permettait à la ville, en accord avec le mythe troyen, de se placer à l'origine du royaume⁸²: *Sainte Heleine, qui de Grece fut née* ⁸³[...]. Il faut cependant remarquer que l'échafaud suivant proposait une adaptation de la légende constantinienne et il est possible dans cette perspective que sainte Hélène fasse plus allusion à la mère de Constantin dépêchée à Jérusalem pour retrouver les reliques de la passion qu'à Hélène de Troie. En revanche l'interprétation ne laisse aucun doute lors de la venue de Charles VIII à Reims (1484) pour son sacre, où l'un des échafauds racontait l'histoire de la fondation de la cité. Sur la scène une louve allaitait deux enfants nus qui portaient les noms de Reims/*Remus* et *Romulus*. Le berger *Faustulus* découvrit les enfants et les apporta à sa femme *Lorence*, la morale de l'échafaud attribuait la fondation de Reims à Rémus, faisant par la même de la cité du sacre une autre Rome, tandis que resurgissait le mythe des origines troyennes puisque, pour Boccace notamment, Rémus et Romulus étaient les descendants de la branche d'Aeneas (Enée) et les seuls vrais troyens et il considérait les autres généalogies européennes issues de Dardanus comme erronées :

Deux fils jumeaux Remus, et Romulus,
Nez de Rhea, d'une louve alaictiez,
Par un Pasteur appelé Faustulus,
Et par sa femme gardez, et bien traictiez,
Furent depuis si hautement montez,
Qu'ils feirent Rome dominant sur tous hommes,
Les gens de Remus hors de Rome boutiez,
Fonderent Rheims la Cité où nous sommes⁸⁴.

⁸¹ Scollen (Christine.-M.), «Octovien de Saint-Gelais' translation of the Aeneid : poetry or propaganda ?», in *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 39, 1977, pp. 253-261.

⁸² Konigson (Elie), « La cité et le prince... », op. cit., p. 65.

⁸³ Guénéé (Bernard) et Lehoux (Françoise), *Les entrées royales...*, op. cit., p. 272.

⁸⁴ Godefroy (Théodore), *Le Cérémonial...*, op. cit., t. I, p. 188.

Quelques mètres plus loin un autre mystère s'articulait autour de l'un des soubassements juridiques et mythiques du royaume. Pharamond, une figure que l'on retrouve dans la plupart des généalogies historiques de la maison royale de France, dans nombre de chroniques et dans les *Gesta regum francorum*. Son règne est rarement développé, mais ce personnage, sans doute imaginé par Frédégaire, passait pour être le premier roi des Francs (Saliens), il est souvent présenté comme un législateur et le royaume lui doit un de ses fondements juridique et idéologique, la loi salique, «la première loi des Français et loi successorale du royaume»⁸⁵. Cette loi qui connut un vaste succès après le conflit franco-anglais de la guerre de Cent Ans, fixe les règles successorales dans le royaume en excluant les femmes et leurs descendants mâles de tout droits à la couronne. Cette coutume d'origine germanique aurait été fixée par quatre grands du royaume Franc : Wisogast, Arogast, Salegast, Widogast. Ces quatre personnages étaient présents sur l'échafaud rémois sous des noms un peu différents : Salagast, Bosogast, Vuisogast et Vuidagast, ils portaient de longues barbes, étaient vêtus *comme docteurs* et faisaient semblant de lire, sans doute pour renforcer la dimension docte et sage de la loi qu'ils édictèrent. Sur la cathèdre se tenait Pharamond tenant l'épée nue et un sceptre, plusieurs personnages habillés en Turcs ou Sarrasins (peut-être une référence aux origines païennes des Francs dont il est question dans les vers explicatifs) posaient sur sa tête une couronne. Mais la morale de l'échafaud ne se contentait pas de l'origine franque qui était un rappel des sources de la loi salique, elle affirmait également l'ascendance troyenne des Francs/Français fondateurs de Sycambre qui s'émancipèrent de la domination romaine en 420. Cette importance de la loi salique est réaffirmée quelques années plus tard en 1509, sous le règne de Louis XII, par le juriste Jean Ferrault qui compose un traité sur les vingt, ce chiffre n'a selon l'auteur lui-même rien de restrictif, privilèges ou droits des rois de France. Le vingtième privilège se rapporte à la loi salique composée par quatre Francs Sicambriens (Usucate, Losocate, Sologaste et Wisongaste) et promulguée par Pharamond. A Reims dans une symbiose théâtrale et historique parfaitement orchestrée se côtoyaient et s'enchaînaient, dans une vision panoramique du passé, trois des temps fondateurs de la royauté et de la France. Les origines mythiques et héroïques du peuple français, la naissance de la royauté saisie dans son aspect juridique (loi salique) et dynastique (Pharamond est l'ancêtre de Clovis) et enfin l'Alliance renouvelée avec la puissance céleste, abordée dans un spectacle qui exposait le miracle de la sainte ampoule envoyée à Clovis. Les origines de la nation sont polymorphes, franques, davidiques,

⁸⁵ Beaune (Colette), *Naissance...*, op. cit., pp. 265-290.

troyennes et chrétiennes, ces schèmes originels coexistent sans heurts et s'interpénètrent dans une vision sublimée de la royauté et du royaume.

Les françois extraicts des Troyens,
Payens nommez Sicambriens,
Font Pharamond leur premier Roy,
Qui leur fait la Salique Loy.
Et les affranchit des Romains,
Lors regnans sur tous les humains.
On contoit quand ce cas advint,
L'an de grace quatre cens vingt⁸⁶.

b. Les *christi*.

1. David contre Goliath (Paris 1484)

L'entrée de Charles VIII à Paris en 1484 est marquée par une alternance dans la thématique des mystères joués. A côté des scènes politico-religieuses, la présentation de spectacles traitant des épisodes de l'Histoire sainte se perpétue. Au-delà d'une séparation des genres, si ce n'est des intentions, ce mélange participe aussi à un renforcement de l'union entre le religieux et le politique. Nombre d'échafauds participant à une représentation de la royauté étaient souvent une transposition d'un sujet religieux en une allégorie politique, la descente du Saint-Esprit dans un mystère de l'Annonciation renvoyait implicitement à un mystère dans lequel le Saint-Esprit descendait sur le roi de France. L'assimilation entre les deux devait se faire dans l'imagination des spectateurs et cette imbrication des genres était naturellement renforcée par l'utilisation et la répétition de symboles connus, renvoyant à un fond culturel commun et chrétien. Les trois premières entrées de Charles VIII (Paris 1484, Rouen 1485, Troyes 1486) comportent sept échafauds faisant référence à David, les thèmes prédominants sont naturellement le combat de David contre le géant Goliath et l'onction du roi qui préfigure celle du Christ, l'ensemble étant dominé par le principe selon lequel le roi de l'Ancien Testament comme ceux de la Nouvelle Alliance, en l'occurrence Charles VIII, bénéficient de la grâce divine. Le huitième échafaud parisien représente David, jeune roi élu de Dieu, triomphant du géant Goliath. L'auteur de la relation en vers, nous donne directement la morale du mystère :

⁸⁶ Godefroy (Théodore), *Le Cérémonial...*, op. cit., t. I, p. 185.

Il estoit des premiers honneurs
Qu'eut David de Dieu nostre Pere,
Et comme esleu de luy, en terre,
Tua Goliath le geant,
Luy enfant de moult grand affaire
Et depuis fut roy triomphant.

Qui estoit pour nous demonstrence
Que nostre roy, jeune et plaisant,
De Dieu esleu par sa prudence
Sera de tous maux relevant
Son peuple, et sera detruisant
Ses ennemis et adversaires ;
Et sera son peuple vivant
Soubs luy, en paix, sans nulles guerres ⁸⁷.

Le fatiste n'avait donc laissé aucune ambiguïté possible. Charles VIII était reconnu comme un nouveau David et à son image, il était l'élu de Dieu sur terre, tandis que derrière Goliath se cachaient à la fois les ennemis du roi et les maux qui accablaient le royaume. Le triomphe de David sur Goliath passait également pour l'annonce du triomphe du Christ sur Satan. Ce schéma prévaudra souvent les spectacles analysés. Il tend à conférer un sens double à certaines figures, ainsi le lion, la guivre, Cerbère ou Goliath pouvaient très bien désigner les adversaires du moment mais pouvaient aussi, et le choix des symboles le montre, être des allégories du Mal. Et afin que chacun comprenne bien que le roi de France, comme son illustre prédécesseur, bénéficiait de la grâce et l'assistance divine, l'échafaud suivant et dernier mystère de l'entrée, supportait un trône où siégeait un acteur figurant le nouveau roi sur lequel descendait le Saint-Esprit, sans doute évoqué par une colombe peinte ou des flammes jaillissant d'une nuée ou du ciel placé au-dessus de la scène. Dans le cadre de la première entrée après le couronnement la combinaison des représentations renvoie au sacre, à l'onction et à la dimension religieuse de cette cérémonie qui attestait que la montée sur le trône du nouveau roi avait eu lieu en accord avec les lois divines :

C'estoit qu'en une grande chaire
Il y avoit un roy assis,
Et par grand vertu singuliere,
Sur lui venoit le Sainct Esprit⁸⁸

⁸⁷ Guénéé (Bernard) et Lehoux (Françoise), *Les entrées royales...*, op. cit., p. 115.

⁸⁸ Ibid., p. 115.

2. L'arbre de Jessé.

A Troyes en 1486, le premier échafaud, installé à l'extérieur de la cité, mettait de nouveau en scène le combat de David contre Goliath, mais l'auteur établissait implicitement un parallèle entre la légitimité du pouvoir de David et celle du roi de France par le biais d'une référence à l'arbre de Jessé qui participe d'une exaltation de la continuité dynastique. L'arbre de Jessé appartient à l'iconographie religieuse et désigne la généalogie du Christ (cf : Isaïe 11 verset 1, qui est une prophétie sur le règne du Messie : «Un rejeton sortira de la souche de Jessé»). Jessé est souvent représenté couché avec l'arbre sortant de sa poitrine, quelques fois de sa bouche, sur les branches de l'arbre sont placés les ancêtres du Christ, ces derniers peut-être des rois tels que David et Salomon, annonciateurs du règne de Christ ou des prophètes, et au sommet de la tige centrale se tient le Christ. La transposition de l'arbre de Jessé dans le champ des représentations politiques allait connaître de nombreuses applications, dans les entrées royales il se retrouve sous la forme de l'arbre de France.

- Saint Louis et l'arbre de France

A Troyes en 1486, la généalogie royale partait de Saint Louis situé au pied d'un grand lis pourvu de treize fleurons représentant les rois qui lui avaient succédé. Au sommet de l'arbre se trouvait Charles VIII, dernier bourgeon de cette extraordinaire lignée. Saint Louis, canonisé en 1297, saint patron de Charles VIII, intercesseur dans l'au-delà pour les rois de France, s'est imposé progressivement, depuis le début du XIV^{ème} siècle, comme le modèle du souverain parfait. Le roi saint était une figure fondatrice en raison de la multiplicité des thèmes intervenant dans la définition du pouvoir royal auxquels sa personne était associée : la justice, la croisade, la charité, la morale et enfin sa sainteté. L'échafaud renvoie à l'idéal de justice impartiale et légendaire de Louis IX :

Cet arbre cy nous signifie
Trestous les roys qui on esté
Procreez de la lignie
De saint Louys, en vérité,
C'estoit un roy de charité,
Comme il apert par sa legende :
Il tint justice et équité,
Ainsi que Dieu le dict et mande⁸⁹.

⁸⁹ Ibid., p. 279.

La même référence se retrouve à Vienne en 1490. A la fin du XV^{ème} siècle l'appareil judiciaire est devenu complexe et très lourd, mais Saint Louis demeure un exemple vivace d'une équité parfaite, mais aussi d'une justice directe, procédant de la personne royale. Le troisième échafaud viennois représentait un grand lis arborescent dont la taille dépassait le toit des maisons environnantes. Il était composé de dix branches avec à l'extrémité de chacune d'elles une fleur de lis, au centre de laquelle était peint le portrait d'un *beau filz* vêtu de l'habit royal et accompagné d'un écriteau indiquant son nom. Il s'agissait de nouveau des rois qui se succédèrent depuis Saint Louis jusqu'à Charles VIII, ces derniers étant situés chacun à une extrémité de la tige centrale de cet arbre généalogique. Au pied, Saint Louis touchait d'une main le tronc de l'arbre qui, en accord avec la symbolique le l'arbre de Jessé, semblait sortir de sa main, et de l'autre il tenait le sceptre. Les douze pairs l'entouraient, les six pairs ecclésiastiques et les six pairs laïcs *chascun tenant en sa main ce qu'il doit tenir au sacre du roi*. Lors du sacre dans la cathédrale de Reims à droite de l'autel se trouvaient les six pairs ecclésiastiques (l'archevêque de Reims, les évêques-duc de Laon et de Langres, les évêques-comtes de Châlons, Beauvais et Noyon) et à gauche les six pairs laïcs (les ducs de Bourgogne, de Normandie et d'Aquitaine, les comtes de Toulouse, de Flandres et de Champagne), comme le précisera Pierre Gringore lors de l'entrée de Louis XII à Paris en 1514, ces titres évoquaient les grands fiefs médiévaux et ne correspondaient plus à des personnes réelles. Ces pairies étaient, depuis peu pour certaines, réunies au domaine royal ou transformées en apanage, sauf naturellement le comté de Flandres. Lors du sacre de Charles VIII les titres de pairs laïcs furent portés par le duc d'Orléans, le duc d'Alençon, le comte de Clermont, le comte de Bresse, le comte de Vendôme, comte d'Auvergne. Les douze pairs prenaient part au déroulement du rituel du sacre et portaient un des insignes royaux (les bottines, les éperons, l'épée, le sceptre, le manteau bleu brodé de fleurs de lis et d'hermines, l'anneau royal, les gants, la main de justice, la dalmatique, la couronne)⁹⁰. Le magnifique frontispice du *Compendium de origine et gestis Francorum* (1501) de Robert Gaguin, montre en son centre une colonne décorée de feuilles et ornée de deux banderoles sur lesquelles il est écrit *Justicia* et *Fides* (Foi), au sommet de la colonne, se trouve l'écu de France au trois fleurs de lis surmonté de la couronne impériale et entouré du collier de l'ordre de Saint-Michel (*fig. 2*). Le sujet est évidemment la Foi et la Justice qui soutiennent la royauté. A droite de la colonne se tient saint

⁹⁰ La scène de dédicace des *Chroniques de France* (BN. Rés. Vélins 725) représente Antoine Vérard agenouillé offrant son livre à Charles VIII entouré des douze pairs, laïcs à la gauche du roi, et ecclésiastiques à sa droite.

Rémy avec la sainte ampoule et à gauche saint Denis, décapité, sa tête entre les mains. La scène est encadrée par les armes des douze pairs de France (ecclésiastiques à droite et laïcs à gauche). En bas, figurent les devises royales, la croix blanche et deux cerfs volants qui tiennent une banderole où est écrit *Haec Francorum insignia regum*⁹¹. Les Viennois, comme les Rouennais quelques années auparavant, exposaient visuellement les principes fondateurs du pouvoir : l'hérédité et le sacre :

Saint Loys suis, qui jadis pris naissance
En la **racine** de ce lyz précieux ;
Accompagné des douzes pers de France
Qui appartiennent au sacre glorieux :
De ma lignée, par le vouloir des cieulx,
Sont descenduz, selon leur ordonnance.
Ces nobles roys fors et victorieulx
Qui ont regné ou royaume de France.
Et ont esté tous, selon leur puissance,
Conservateurs de royalle police;
Sainte Eglise ont gardé de violence
Et au surplus entretenu justice,
Si prie Charles, mon hoir, qu'il accomplice,
La noblesse de ces predecesseurs,
Pour estre exemple en repugnant malice,
A tous ses hoirs et nobles successeurs⁹².

Saint Louis *racine* de l'arbre de France, accompagné des douze pairs, appelait le nouveau roi à se conduire avec justice, à préserver la paix dans le royaume et à défendre l'Eglise en toute occasion.

Saint Louis, comme Charlemagne, était le saint patron de Charles VIII, et à ce titre apparaissait dans

⁹¹ La Bibliothèque Royale de Copenhague possède trois éditions : Gaguinus (Robertus), *Compendium de origine et gestis francorum*, [Georg Wolf et] Tielman Kerver pour Durand Gerlier et Jean Petit, 13 janvier 1500, 2^o [14,-19] (exemplaire utilisé pour l'illustration). *Compendium...*, Lyon : Johannes Trechsel, 24 juin 1497, 2^o [14,-19] et *Compendium...*, Paris : André Bocard pour Durand Gerlier, 31 mars 1497, 2^o [14,-19]. Scheller (Robert. W), «Ensigns of authority : French royal symbolism in the age of Louis XII», in *Simiolus*, t. 13, 1983, pp. 75-141, p.124. Sur le cerf comme emblème des rois de France Lecoq (Anne-Marie) «La symbolique de l'Etat... », op. cit. p. 176. Beaune (Colette), «Costume et pouvoir en France à la fin du Moyen Âge : Les devises royales vers 1400», in *Revue des sciences humaines*, t. 55, nr. 183, 1981, pp. 125-146. Martin (Paul), «La tapisserie des «Cerfs Volants» », in *Bulletin Monumental*, 105, 1947, pp. 197-208. Le cerf-volant eut un franc succès, selon la légende le jeune Charles VI, le 17 septembre 1382, captura un cerf dans la forêt de Compiègne. L'animal portait autour du cou un collier doré sur lequel était inscrit *Cesar Hoc mihi donavit*. Le roi libère l'animal et adopte comme emblème le cerf-volant blanc avec une couronne à la place du collier. Le cerf est une image qui appartient aux Ecritures dans lesquelles il apparaît sous deux formes : l'âme qui aspire à Dieu (le cerf à l'eau de la fontaine, cf : Psaumes 41 : 2 Comme la biche brome après les eaux vives / Ainsi mon âme soupire après vous ô mon Dieu) et le Christ luttant contre le mal (le cerf contre le serpent). Selon Pline, le cerf a la capacité de détruire les serpents, il est doté d'une fabuleuse longévité et possède même le pouvoir de rajeunir, il était donc normal qu'il s'impose comme symbole du Christ et notamment à partir de la métaphore du Christ traqué dans la forêt de ce monde. Il se retrouvait dans un certain nombre de légendes. Le graal serait apparu à Perceval entre les bois d'un cerf comme ce fut le cas du Christ pour saint Hubert ou encore dans la vie légendaire de saint Eustache qui voit un crucifix lui apparaître en les bois d'un cerf qui lui demande de se convertir au christianisme. Le cerf destructeur du mal et éternel était donc logiquement appelé à devenir le symbole de la dignité royale.

⁹² Guénée (Bernard) et Lehoux (Françoise), *Les entrées royales...*, op. cit., pp. 303-304.

l'iconographie comme intercesseur pour son descendant et protégé auprès des puissances célestes. Yvonne Labande-Mailfert signale une peinture disparue de Jean Bourdichon, figurant Charles VIII à genoux, en prière, présenté à la Vierge d'Apocalypse par Saint Louis et Charlemagne⁹³. Le libraire Antoine Vérard fit imprimer cinq fois en sept ans très populaire *Légende Dorée* de Jacques Voragine, ouvrage qui célèbre la vie des saints, rédigé au XIII^{ème} siècle et traduit en Français au XIV^{ème} siècle par Jean de Vignay. L'édition de 1493 qui paraît sous le titre *La vie des saints en français* a fait l'objet d'un tirage spécial pour Charles VIII.

Si les autres miniatures sont l'œuvre du Maître de Jacques de Besançon le frontispice décorant la dédicace d'Antoine Vérard est d'un artiste différent. Dans cet exemplaire unique le prologue du libraire a été imprimé sur un feuillet séparé et inséré en remplacement du prologue de Jean de Vignay. Le niveau supérieur de la composition montre le roi agenouillé, en prière les mains jointes, introduit devant la cour céleste par ses saints patrons Charlemagne et notamment Saint Louis, nommé dans le prologue : [...] *et mesmement ont aucuns d'iceulx [des rois de France] vescu si glorieusement en ceste vie temporelle et temps de pellerinage qu'ilz ont mérité estre nommés ou livre d'or et entre les aultres benoitz sains et saintes de paradis comme Monseigneur Saint Louys [...]*⁹⁴. Au cœur de cette assemblée, entourés de deux groupes d'anges, trônent la Vierge et le Christ qui porte comme Charlemagne le globe surmonté de la croix. Devant eux sont assis à droite des saintes femmes et à gauche des saints et des membres du clergé (un pape, un évêque) et saint Jean Baptiste. Au registre inférieur figure Anne de Bretagne également à genoux sur un prie-Dieu, entourée de ses demoiselles d'honneur⁹⁵. Robert Scheller reproduit une peinture appartenant au même registre qui fut offerte à Charles VIII pendant sa traversée de l'Italie par Ugolino Verino, la page de titre comporte de petits médaillons avec les figures de saint Denis, Charlemagne et Saint Louis (Florence, Biblioteca, Riccardinia, ms. 838, fol. 4r)⁹⁶.

Le motif de l'arbre de Jessé permet de visualiser l'extraordinaire destin de la France qui généalogiquement bénéficie d'une succession prestigieuse de souverains issus d'une même famille. Le choix de la source de l'arbre aurait pu être dans cette perspective Hugues Capet, il est certes à l'origine de la lignée capétienne, mais élu à la suite de l'extinction de la lignée de Charlemagne et son

⁹³ Labande-Mailfert (Yvonne), *Charles VIII...*, op. cit., p. 498.

⁹⁴ Winn (Mary. Beth), *Anthoine Vérard...*, op. cit., pp. 237.

⁹⁵ Ibid., p. 237-245. Scheller (Robert. W.), «Imperial themes...», op. cit., p. 11. Avril (François) et Reynaud (Nicole), *Les manuscrits à peintures en France 1440-1520*, Paris, Flammarion, 1995, p. 276. Durrieu (Paul), *Un grand enlumineur parisien au XV^{ème} siècle. Jacques de Besançon et son œuvre*, Paris, Champion, 1892, p. 88.

⁹⁶ Scheller (Robert. W.), «Imperial themes...», op. cit., p. 35.

accession au trône avait parfois donné aux ennemis des rois de France matière à discussion. Il n'apparaît jamais dans l'imaginaire comme une figure de référence, peut-être manquait-il aussi d'un passé. Charlemagne joue un rôle fondateur mais parfois trop légendaire et surtout partagé avec l'Empire. Clovis bénéficiait largement des faveurs divines et revenait constamment dans la permanente exaltation des liens privilégiés entre la France et le ciel, mais il pouvait paraître lointain pour incarner la continuité dynastique. Saint Louis s'impose comme modèle et source de l'arbre de Jessé au XV^{ème} siècle, au cœur d'une période où la monarchie a, par tout un arsenal de devises, d'emblèmes et de références historiques, défini l'image qu'elle voulait donner d'elle-même. Saint Louis figure emblématique de l'imaginaire royal, symbolisait l'idéal de sainteté et de perfection morale assis sur le trône de France et permettait l'exposition d'une idéologie de plus en plus prégnante celle du droit du sang. Le motif sous-tend aussi que les vertus et les qualités et bientôt la sur-nature des rois de France, sont aussi inhérentes au sang de leur race. La sève de l'arbre est comme le sang royal, qui coule depuis plusieurs générations dans les veines des souverains véhiculant d'inestimables propriétés. Cette théologie du sang est même poussée plus loin car il y a un transfert de l'origine des pouvoirs thaumaturgiques du roi, de la sainte ampoule vers le sang royal⁹⁷. Finalement Saint Louis appartenait aussi à cet ensemble de preuves qui participaient à une sur-sacralisation de la royauté française, déjà bien assurée par le miracle de la sainte ampoule et les pouvoirs thaumaturgiques ou par l'origine miraculeuse des lis et de l'oriflamme. Sa canonisation renforçait certes le caractère très chrétien des rois de France mais surtout elle rejaillissait sur toute sa descendance qui se trouvait de fait sanctifiée pour toujours. Certes, seul Louis IX portait le titre de *sanctus*, mais sa sainteté renforçait celle de sa lignée⁹⁸, il était particulièrement symbolique pour le pouvoir d'exposer un roi et un saint confondu en une seule personne à l'origine de l'arbre royal. Le sacre confère au roi l'investiture divine mais l'accent dans les tableaux vivants est également mis sur la légitimité dynastique qui assure juridiquement l'accession au trône du nouveau souverain. Charles VIII pouvait méditer sur l'exemple de la vie vertueuse de Louis IX, puisque sa sœur Anne de Beaujeu, épouse de Pierre de Beaujeu-Bourbon, lui avait offert vers 1488 *Le Livre des faits Monseigneur saint Louis* (BN, ms. fr. 2829), un ouvrage richement enluminé ayant appartenant à la famille de Bourbon. Le roi fit couvrir l'ouvrage d'un velours fleurdelisé et apposa deux fermoirs en argent à ses armes. Il ajouta

⁹⁷ Beaune (Colette), *Naissance...*, op. cit., p. 225.

⁹⁸ Folz (Robert), *Les saints rois du Moyen Âge en occident (VI^e-VIII^e siècles)*, Bruxelles, 1984, p. 145. Par ailleurs, dans le *Liber litorum* (BN, ms. Lat. 9814) parmi les privilèges accordés par le Saint-Siège aux rois de France, se retrouve la canonisation de Saint Louis, acte qui institue la naissance d'une lignée sainte.

en frontispice l'écu royal, sa devise et le S fermé et commanda même un sac de cuir tant pour protéger ce volume que faciliter son transport.

3. L'adventus de Charles VIII-David dans Troyes-Jérusalem.

Dans le cas de l'entrée dans Troyes la mention de l'arbre de Jessé renvoie à sa signification initiale et biblique c'est-à-dire la lignée dont David. Le sacre de Charles VIII se voulait une répétition de celui de David qui lui-même avait annoncé celui du Christ et par conséquent du roi, imitateur terrestre du Roi des Rois. Les vers associent l'onction du roi biblique au miracle de la grâce divine qui s'était répété pour Charles VIII :

Pour demontrez qu'aprez que David fils,
Le plus jeune d'Isaï , dict Jessé,
Roy d'Israel, de Dieu si feut amis,
Et au prophete Samuel adnoncé,
Pour estre oinct et sacré prononcé,
Le Saint Esprit tel vertu en luy fonde
Que l'ennemy a mort il a blecé
A cinq pierres et sa petite fronde.⁹⁹

La référence à la lignée de Jessé dont est issu David, rappelle la légitimité du pouvoir par l'hérédité, l'onction du roi par le prophète Samuel évoque le sacre, et finalement le Saint-Esprit exalte l'assistance divine et la dimension sacrée de la royauté¹⁰⁰. Le spectacle suivant tend à confirmer cette identification entre Charles VIII et David. Il représentait un beau verger, un lieu idyllique, véritable image du Paradis terrestre, préfiguration de la Jérusalem céleste, planté de gazon, de romarin et de violettes tandis que chantaient rossignols et alouettes. Dans ce jardin une troupe *de belles filles* confectionnaient des bouquets pour les offrir au roi et à sa suite, avant d'entamer une *amourette* de huit vers qui débutaient par *Rejouissons-nous, pucelletes, / Veci la fin de nos douleurs [...]*. Ce spectacle recouvrait plusieurs niveaux d'interprétation.

Le narrateur fournissait deux significations. En premier lieu, les jeunes filles symbolisaient la ville de Troyes accueillant Charles VIII et témoignaient ainsi de l'amour de la cité pour son roi. Mais dans cette perspective et en fonction de l'échafaud de David, elles figuraient aussi les Filles de Sion

⁹⁹Guénée (Bernard) et Lehoux (Françoise), *Les entrées royales...*, op. cit., p. 270.

¹⁰⁰ Konigson (Elie), «La cité et le prince... », op. cit., p. 60.

accueillant David-Charles VIII sur le thème *Filiae Sion in rege exultent* (Réjouissez-vous filles de Sion à cause du roi)¹⁰¹. En second lieu elles représentaient la cité par le biais de six vierges saintes honorées à Troyes qui saluaient le retour de la paix. Le verger, image traditionnelle de la cité et par extension du royaume, devenait l'allégorie du royaume de David, perspective dans laquelle Troyes s'identifiait à une nouvelle Jérusalem. Cette dimension mystique de la ville est renforcée par l'identification des jeunes filles aux vierges qui tend à faire de Troyes une sainte cité. Cette troisième explication n'est pas fournie par le narrateur mais dans l'un des spectacles suivant. Un enfant donnait au roi un écu marqué du nom de Jésus et décoré d'une couronne d'épines. Cet échafaud avait pour sujet la répétition du miracle de Constantin en faveur de Charles VIII, mais l'écu de Jésus désignait à la fois l'oriflamme dont les origines miraculeuses avaient été affirmées¹⁰² et l'*adventus* du Christ dans la Jérusalem céleste : *Le bel escu si faict a démontré, / Que JESUS CHRIST le Roy tres glorieux, / En sa cité celeste voult entrer [...]* L'entrée de Charles VIII dans Troyes était assimilée à l'*adventus* du Christ, dont le roi porte l'enseigne, dans la Jérusalem céleste qui avait été en fait préfigurée par l'entrée de Charles VIII-David dans Troyes-Jérusalem lors des deux premiers échafauds. Quant à la morale du tableau de David, elle restait claire, de nouveau grâce à l'aide de Dieu Charles VIII devait triompher de ses adversaires et cette investiture divine, comme le montrait l'exemple de David, ne prenait pas en considération les questions d'âge :

Aussi esperent tous Troyens a la ronde.
Charles huitiesme le roy tres chrestien,
Combien qu'il soit jeune, pur et monde,
De ses haineux toutefois peult-il bien,
Avoir victoire, mesmement au moyen
Du Sainct Esprit qui pour luy est requis,
Tout aussi bien que s'il estoit ancien,
Et que en armes eust ja grand bruit acquis¹⁰³.

¹⁰¹ Lecoq (Anne-Marie), *François I^{er}...*, op. cit., p. 371.

¹⁰² Le *Traité du Sacre* de Jean Golein (1372) (in Bloch (Marc), *Les rois thaumaturges*, Paris, Gallimard, 1983. Jackson (Richard. A.), éd. «The Traité du sacre of Jean Golein», in *Proceedings of the American Philosophical Society*, 113, 1969, pp. 305-324.

¹⁰³ Guénée (Bernard) et Lehoux (Françoise), *Les entrées royales...*, op. cit., p. 270. Après David contre Goliath, l'onction de David par Samuel, David et Bethsabée, Charles VIII eut l'occasion de rencontrer une autre facette du roi, David musicien. Le roi biblique est considéré comme l'auteur du Livre des Psaumes et à ce titre il est souvent représenté dans les *Psautiers* en train de jouer du psaltérion pour accompagner le chant des Psaumes. Avant l'édition par Antoine Vérard de la *Bible historiée* préparée par Jean de Rély, le confesseur de Charles VIII; l'imprimeur et l'homme d'Eglise avaient déjà collaboré à la réalisation d'un *Psautier latin* pour Charles VIII. Le texte latin était accompagné d'une traduction française de Jean de Rély. Les huit grandes peintures qui décorent l'ouvrage proviennent de l'atelier du maître de Jacques de Besançon. En tête du volume, Charles VIII vêtu d'une armure est agenouillé sur un prie-Dieu fleurdelisé, placé sous un pavillon qui, comme la journée du roi, est semé de fleurs de lis. Légèrement en retrait dans le champ de la pièce, le roi David, âgé, barbu et couronné, avec le

4. *Onction de Salomon (Rouen 1485)*

A Rouen en 1485 le thème différait quelque peu, mais l'objectif politique restait le même, il s'agissait d'affirmer la légitimité du roi par le sacre et l'hérédité. Cette fois le troisième échafaud s'intitulait *L'uncion des rois* et représentait le roi David âgé et mourant allongé sur une litière. Auprès de lui se trouvait la reine Bethsabée, qui le suppliait de désigner Salomon comme son successeur au trône. Ici Salomon figurait Charles VIII et pour signifier cette identification aux spectateurs, son rôle était joué par un jeune homme vêtu du manteau royal de couleur azur semé de fleurs de lis d'or. L'auteur est fidèle à la tradition vétero-testamentaire puisque Salomon le sixième fils de David fut conduit auprès de ce dernier par sa mère Bethsabée qui demanda au vieux roi de le désigner comme héritier. Il reçut alors l'onction du prophète Nathan et du prêtre Sadoc qui, à ce titre, étaient tout deux présents sur l'échafaud rouennais. Le grand prêtre *Sadoch* [Sadoc] tenait une fiole d'huile symbolisant *la sainte ampoule dont le roy nostre sire a este enoint a Rayns pour mettre enoint en Gion ledit Salomon*. En outre, l'entrée du roi Salomon sur la mule de David dans la ville de Gihon préfigurait pour les commentateurs médiévaux l'*adventus* du Christ dans Jérusalem. Respectueux de l'analogie avec le premier Livre des Rois 1 : 38, le fatiste a également placé sur scène Banai as le fils de Joï ada habillé comme un *prince de chevalerie*¹⁰⁴ ainsi que les Céréthiens et les Phélétiens figurant les conseillers de la reine Bethsabée. Une fois *Salomon-Charles VIII* oint, par le prêtre Sadoc dans la ville de Rouen-*Gihon*, une couronne descendit se poser sur sa tête tandis que par un savant mécanisme le nouveau roi s'élevait au-dessus de l'échafaud. Sur la scène on pouvait remarquer trois jeunes pages qui portaient sur leurs vêtements l'emblème favori de Charles VIII, des soleils d'or sur champs azur qui réapparaîtront dans le spectacle suivant intitulé *Espoir en la Croix*. Le peuple, symbolisé par des figurants portant des vêtements aux couleurs de la Flandre, Normandie, Picardie, Dauphiné, *et cetera* accompagna la scène de deux chants. L'un à partir de *Vivat Rex Salomon* et l'autre *Vivat rex noster in eternum* c'est-à-dire une des formules prononcées au sacre. La figure de Salomon réapparaîtra dans les entrées royales mais le plus souvent en référence à la sagesse proverbiale du roi biblique comme ce sera le cas à Vienne en 1490 ou à Paris en 1491 lors de la

psaltérion, prie les mains jointes en dessous de Dieu le Père placé dans une nuée (in Baurmeister (Ursula) et Lafitte (Marie-Pierre), *Des livres et des rois*, Paris, 1992, p. 121).

¹⁰⁴ Ce détail a peut-être un lien avec la morale de l'échafaud qui évoque le groupe des Neuf Preux, car Banai as, fils de Joï ada, était à la tête de la garde de David et donc membre du groupe des Trente preux de David.

venue d'Anne de Bretagne et pour Louis XII en 1514. Ici l'intention première était de visualiser que le fondement politique et la nature religieuse de la royauté reposaient sur le sacre et l'onction. Et afin que nul ne se trompe, le placard au bas de *l'establie* rappelait que David, ici c'était Louis XI et Salomon Charles VIII :

Et ce David qui ancien estoit
Tendant que roy fust Salomon son filz,
Son bon conseil de ce l'amonnestoit
O Dieu pardoint au noble roy Louys
Nous le prenons pour luy ces motz ouys
Bien Salomon au roy est figuré
Or sont par luy tous peuples esjouys
Normans priez pour ce roy honoré ¹⁰⁵.

Le sacre en tant qu'élément purement constitutif de la royauté avait partiellement perdu de son importance légale, au profit de la dimension héréditaire du pouvoir et du droit du sang¹⁰⁶. A Rouen, l'accent était mis sur le double caractère de la transmission monarchique, d'une part la signification religieuse transcendantale originelle, qui faisait du roi un *christus* doté de pouvoirs thaumaturgiques par la grâce divine et d'autre part le principe fondateur de la succession au trône : l'hérédité. L'auteur poursuit en demandant que Charles VIII, soit nommé égal à Salomon et que, comme le fut le roi biblique, il soit bien conseillé pour que la justice triomphe sous son règne. Enfin, le fatiste espérait que le roi puisse acquérir la même sagesse que celui qui était devenu son double. Cette référence à la

¹⁰⁵ Guénée (Bernard) et Lehoux (Françoise.), *Les entrées royales...* op. cit., p. 255.

V ivant David en son ancien aage
I nvoquer fist Sadoch le prestre sage
U ng prophète Nathan bien renommé
E t ce prince Bananyas nommé
C erethi et Felthi a tout loost
H aultement dit a iceulx que tout lost
A llez prenez tous les escus d'honneur
R eluisans armes ceulx de nostre seigneur
L e filz de moy et royne Bersabee
E n Gion soit enoint comme greigneur
S alomon roy faictes ainsi m'agree.

L'acrostiche fournit le cri de *Vive Charles* et renforce l'identification entre le roi biblique et le roi chrétien par un renvoi implicite à l'acclamation du peuple accueillant le couronnement de Charles VIII-Salomon au cri de *Vivat rex Salomon*. L'acrostiche complet fournissait *Vive Charles roi de France et son bon Consej[l]l loj[y]al Amen Rouen*.

¹⁰⁶ Valensise (Marina), «Le sacre du roi : stratégie symbolique et doctrine politique de la monarchie française», in *Annales Economies, Sociétés, Civilisations*, n°3, mai-juin, 1986, pp. 543-577. L'auteur cite notamment la mort de Saint Louis à Tunis en 1270, son fils Philippe III qui était à ses côtés fut proclamé roi par les barons et exerça les pouvoirs de monarque sans attendre la célébration du sacre à Reims. voir aussi : *Le sacre des rois*, Actes du

sagesse du roi permettait à Robert Pinel une brillante transition, en enchaînant trois dimensions de la place de Salomon dans l'imaginaire royal : Salomon-*Christus*, Salomon-le-Sage et enfin Salomon-le-preux. Charles VIII parallèlement était appréhendé comme son exact reflet, la même gloire et la même place lui étaient dévolues au sein de la nouvelle alliance : CharlesVIII-*Christus*, oint comme son prédécesseur, Charles VIII-le-sage (la sagesse, une vertu nécessaire à un bon gouvernement) et enfin Charles VIII-dixième des Preux :

La sapience de Salomon acquiere,
Octovien soit obay en tous lieux,
Jules César, en fait et en manière,
Alesandre conquerant encor mieulx,
Le grant Charlemaine il sensuyve les fais tieulx,
Arthus, Hector de Troye et Josué,
Machabeus, Godefroy de Billon
Et David donc Goliath fust tué,
Neuf preux estoient , au nombre l'acceuillons¹⁰⁷.

Charles VIII devient donc le dixième des Preux. Les Neufs Preux symbolisent la force dans l'imaginaire médiéval. Les Neuf Preux et les Neuf Preuses accompagnés de *Fama* ou Renommée, avaient déjà fait l'objet d'un spectacle à Paris en 1431 pour l'entrée d'Henri VI. Charles VIII était déjà un second Salomon, il appartenait donc doublement à ce groupe légendaire de l'univers chevaleresque. Le fatiste lui accorde une place, il faut bien l'admettre, plus que précoce au sein de cette puissante compagnie dont Charles VIII possédait par ailleurs une tapisserie figurant l'histoire. Le groupe des Neuf Preux comme modèle de vertu et de courage connut un large succès. Leur légende rejaillira de manière étonnante lors de la bataille de Fornoue, témoignage flagrant d'une correspondance entre l'imaginaire et l'action. Au cours de son expédition italienne, Charles VIII sera fréquemment identifié aux Neuf Preux dont il incarnait la force et la sagesse.

Cette exaltation de l'onction royale et du sacre telle qu'elle est exposée à Rouen sur l'échafaud de Salomon doit être mise en rapport avec le véritable culte voué dans le royaume de France à la sainte ampoule. En l'an 500, elle avait été miraculeusement apportée à saint Rémi par le Saint-Esprit sous la forme d'une colombe, ou selon les hagiographes par un ange, lors du baptême et de la consécration de Clovis qui avait par la suite entraîné la conversion de toute la nation franque, cette légende avait été accréditée et transmise par Hincmar de Reims au IX^{ème} siècle. Chaque sacre était donc un rappel de la consécration providentielle de la royauté franque, mais au-delà l'onction avec le saint chrême du

Colloque international d'histoire sur les sacres et couronnements royaux (Reims 1975), Paris, 1975.

¹⁰⁷ Guénée (Bernard) et Lehoux (Françoise), *Les entrées royales...*, op. cit., p. 255.

baptême de Clovis faisait du roi français un monarque unique, non seulement consacré mais aussi oint, un nouveau *christus*, doté de pouvoirs thaumaturgiques presque surnaturels qui lui permettaient de guérir les malades des écrouelles et plaçaient les souverains capétiens au-dessus de tous les autres. A Reims en 1484 le baptême du roi Clovis fit l'objet d'un tableau vivant :

L'an de grace cinq cens, le roy clovis
Receut à Rheims par saint Remy Baptesme,
Couronne, et Sacre de l'Ampouille pour cresse,
Que Dieu des Cieux par son Ange a transmis¹⁰⁸.

Charles VIII, en Italie, apparaîtra comme un roi investi d'une mission divine, et la volonté de toucher les écrouelles, notamment à Rome, en sera une marque révélatrice. A Paris (1484) les pouvoirs thaumaturgiques conférés par l'onction sont représentés dans un échafaud où se dressait un grand lis aux pieds duquel des personnages étaient couchés, accablés par la maladie et afin que cela apparût clairement aux spectateurs, ils avaient tous le visage contre le sol. Mais en regardant Charles VIII passer, leurs maux cessèrent et ils se relevèrent guéris. Un spectacle similaire, éclairant parfaitement l'échafaud de Clovis, avait été présenté au roi lors de sa venue à Reims. Sur la plate-forme suivante se tenait un jeune homme vêtu d'un manteau azur semé de fleurs de lis, devant lui étaient figurés des malades souffrants des écrouelles qu'il guérissait en les touchant du signe de la Croix :

En vertu de la sainte Onction,
Qu'à Rheims reçoit le noble Roy De France,
Dieu par ses mains confère guérison
D'escrouïellez, voicy la demonstrance.¹⁰⁹

Ce mystère est d'ailleurs l'occasion d'une anecdote surprenante à la veille d'un sacre. Des membres du cortège royal ne faisant guère attention à l'explication accompagnant la scène, rapportèrent à Charles VIII qu'il s'agissait là d'une illustration d'un miracle de saint Marcoul. Toutefois, la confusion prouve que les fondements religieux et le protocole étaient bien connus et que les compagnons de Charles VIII ont surtout effectué un raccourci explicatif. Depuis 1350 et Jean II le Bon, la tradition voulait que les rois de France se rendent après leur sacre à Corbeny, à côté de Laon, devant de la châsse de saint Marcoul, ce pèlerinage faisait, depuis cette date, partie intégrante de la cérémonie du sacre. Là, les rois guérissaient les malades des écrouelles comme le faisait le saint avant eux. Si au

¹⁰⁸ Godefroy (Théodore), *Le Cérémonial....*, op. cit., t. I, p.189

¹⁰⁹ Ibid., t. I, p.189.

fond la confusion peut s'expliquer, il est en revanche étonnant que le spectateur ait implicitement lié les pouvoirs thaumaturgiques du roi de France (l'acteur est vêtu du manteau azur semé de fleurs de lis) à ceux du saint.

Charles VIII poursuivra cette tradition et ira à Corbeny, à dos de mulet, trois jours après son sacre. Il touchera six personnes atteintes du mal des écrouelles et les guérira, selon les témoins, en traçant une croix sur leurs visages. Clovis, dont la légende faisait partie des mythes fondateurs de la monarchie française, apparaissait dans plusieurs spectacles de rues, comme à Tours, en 1484, où fut joué un mystère du roi Clovis lors de l'entrée de Charles VIII. Cette omniprésence de Clovis dans la mystique monarchique se retrouve même en dehors des frontières du royaume. En chemin vers Naples, Charles VIII passe par la ville de Chieri (Quiers) où pour le distraire, les autorités organisent entre autres une reconstitution de la Nativité, mais aussi le triomphe de Clovis et la transformation de l'écu aux trois crapauds du roi paï en l'écu azur au trois fleurs de lis envoyées miraculeusement par un ange à un ermite.

5. Anne de Bretagne et le Jugement de Salomon (Paris 1491)

Les références à David et Salomon telles qu'elles furent abordées, sont avant tout une répétition des grands moments du sacre et une formulation des fondements principaux de la royauté dont les fatistes s'efforcent de rappeler aux spectateurs que la légitimité repose sur une irréfragable dualité : l'hérédité et l'onction. Mais les rois bibliques et en particulier Salomon pouvaient servir de support à bien d'autres figurations du pouvoir. En 1491, le thème de Salomon sera de nouveau à l'honneur lors de la première entrée à Paris de la reine de France Anne de Bretagne. Après la mort de Charles VIII en 1498, elle épousera en seconde noce Louis XII et fera de nouveau une entrée solennelle à Paris en 1504.

En 1491, sur l'échafaud de la porte aux Peintres, Charles VIII apparaissait de nouveau sous les traits de Salomon, mais le thème abordé ne renvoie plus ici à l'onction du *christus* mais à sa sagesse. Le roi, paré de pierres précieuses, portait un somptueux vêtement de draps d'or et siégeait, entouré de son Conseil, tandis qu'à l'autre bout de la scène un personnage figurant un messager royal attendait ses ordres. Charles VIII-Salomon lui commanda *d'aller porter lettres et mandemens à tous les justiciers et subjects de son royaume* afin qu'ils envoient devant lui leurs plus belles jeunes filles à marier pour qu'il puisse choisir une reine pour parfaire la grandeur de la couronne. Le récent conflit

franco-breton servait de toile de fond au spectacle et Charles VIII-Salomon demandait que cette quête de la parfaite fiancée soit effectuée dans *toutes les contrées de son dit pays et royaume*, ainsi la jeune bretonne était d'abord présentée comme un des sujets du roi de France et non plus comme une princesse indépendante. Les ordres royaux furent exécutés et plusieurs jeunes filles virent devant lui. Salomon-Charles VIII en distingua une entre toutes, qu'il choisit comme reine et demanda au conseil de lui vouer une complète obéissance. Bien qu'elle ne soit pas directement nommée, il ne fait aucun doute que cette jeune fille désignait Anne de Bretagne et le témoin de cette entrée, Jean Nicolai, historien et poète tournaisien, pour accroître la confusion entre le joué et le réel, précise que la reine, la véritable cette fois-ci, se tenait devant l'échafaud. Deux conseillers de Salomon déclamèrent des vers pour illustrer ce mystère :

Le premier.
Vécý ouvrage de grand faict
Quy bien en congnoist la substance.
Le second.
Ainsy le a Salomon parfaict
Pour acuelir seure aliance [C'est-à-dire la Bretagne]¹¹⁰.

Le dernier vers reprenait une allégorie du premier spectacle joué porte Saint-Denis, dans lequel un personnage du nom de *Francq vouloir*, autrement dit la France, était séparé de *Sceure alliance*, *quy signefioit Bretagne* par la personnification de *Guerre*. L'échafaud de la porte aux Peintres est dans son principe une adaptation du thème de la sagesse de Salomon et plus exactement du célèbre jugement du roi biblique (I Rois 3 : 16). Cet épisode biblique occupait les planches devant le Châtelet. Le fils de David, *en estat royal*, était confronté aux deux femmes qui affirmaient l'une comme l'autre être la seule et véritable mère d'un enfant. Salomon proposa de partager l'enfant en deux et d'en donner une moitié à chacune. L'une des plaignantes s'écria alors qu'elle préférait que le roi donnât l'enfant à sa rivale plutôt que de le voir mourir, Salomon devina qu'elle était la mère. Ce spectacle appartient a priori au registre des mystères religieux, mais son rôle était avant toute chose d'éclairer le sens du spectacle dans lequel Charles VIII était apparu sous les traits de Salomon. Cette fonction est confirmée par la morale de l'échafaud qui délaisse le côté biblique de la représentation

¹¹⁰ Gaille (J. de), «S'ensieult le couronnement et entrée de la royne de France en la ville de Paris, fait ou mois de fevrier an de grasce mil quatre cens quatre vingtz et onze, en ceste maniere», in *Bulletin de la société de l'histoire de France*, Paris, 1845-1846, pp. 11-121.

pour traiter le mariage de l'azur avec le sable et l'argent, évocation héraldique du mariage entre Charles VIII et Anne de Bretagne :

Que voelt sable dessoubz argent pourtraire
Pas ne change, l'on s'y poelt bien fier,
Et sur azur ne pas ly est contraire
Mais le lustre pour le clarifier;
Et quy en ung scet bien apparier
Leur fait choisir la beaulté de l'argent
Et le sable qui ne poelt varyer
Haulce l'azur et le fait refulger.¹¹¹

Certes le bleu est une des couleurs les plus populaires au Moyen Age, mais dans le cadre de l'entrée de la reine, l'azur est celui du manteau royal ou de l'écu de France, azur au trois fleurs de lis d'or. Le *sable* et l'*argent*¹¹² sont les émaux des armes de Bretagne, écu semé d'hermines de sable sur champ argent, et afin de renforcer la portée de ces vers, les organisateurs avaient placé un échafaud entièrement héraldique juste après celui-ci. Ce procédé est fréquent dans les spectacles des entrées. Les souverains, les princes et autres personnalités mais aussi les villes ou les Etats et par extension les rapports entre plusieurs protagonistes comme dans le cas présent le couple royal, peuvent être traduits et symbolisés par l'intermédiaire de leurs armoiries, mais aussi de leurs emblèmes et devises, que se soit visuellement ou littéralement. L'entrée d'Anne de Bretagne en 1491 est dominée par le mariage du lis et de l'hermine comme celle de Marie d'Angleterre en 1514 le sera par l'union du lis et de la rose. Le mariage franco-breton qui marquait le retour de la paix fut célébré par Octovien de Saint-Gelais dans une ballade dont le refrain est *Paix, longue vye et génération !* l'auteur se félicitait de voir Mars, dieu de la guerre et *monstre vicieux* mit en échec, sa défaite annonçait le retour du règne de la justice, puisque désormais [...] *ung C et ung A, si m'aist dieux / Unis ensemble en si seure aliance*¹¹³. Le motif du K (karolus) associé au A (Anne) était apparu en lettre d'or sur le velours cramoisi de la litière de la reine pendant l'entrée parisienne. Dans ses vers

¹¹¹ Ibid., p. 120.

¹¹² Les couleurs en héraldique portent le nom d'émaux, ceux-ci se divisent en deux groupes les métaux : or (jaune) et argent (blanc) et les couleurs proprement dites, au nombre de cinq, gueules (rouge) sable (noir) azur (bleu) sinople (vert) pourpre (violet) et il faut ajouter à cela les fourrures : le vair et l'hermine. Cette dernière est représentée de manière stylisée par des mouchetures de sable sur champ d'argent (nb : contre hermine lorsque le champ est de sable et les mouchetures d'argent).

¹¹³ Molinier (H.-J.), *Essai...*, op.cit., p. 37. Ce thème plaisait à Octovien de Saint-Gelais qui dans son *Epistre faicte en équivocques par maistre Octovian de Saint-Gelays, envoyée au Roy Charles* (BN, ms. fr. 1721) datant de la fin 1492, reprenait un vers identique : *Et ce grant K près de cest A lyer* (F^o 57v^o).

Octovien de Saint-Gelais préférait, pour sa part, le C et le A tandis que revenait *seure aliançe* que l'auteur a du emprunter au spectacle de l'entrée parisienne de 1491.

De l'autre côté de la porte du Châtelet, non loin de la plate-forme traitant le jugement de Salomon, se dressait un autre échafaud sur lequel trônaient un roi et une reine. Autour de la scène se tenaient six *prophètes* sans doute affublés, selon les critères théâtraux du temps, de cheveux longs et de barbes. Ils étaient au nombre de trois du côté de Charles VIII et tout autant du côté d'Anne de Bretagne¹¹⁴. Douze personnages destinés à représenter la cour entouraient les souverains et pour achever cet ensemble, placée en hauteur, entre le roi et la reine, dominant la composition, se trouvait *Justice* qui triomphait sous l'union du lis et l'hermine. Le mariage royal était à son tour traduit par une allégorie biblique dans laquelle Anne de Bretagne devenait une nouvelle reine de Saba, une seconde Esther, une autre Judith :

Icy voyés la noble royne de Saba
Cuy le roy Salmon a visité
Et l'umble Ester que Assuérus ama
Pour sa beaulté, grasce et bénignité;
Et ce est Judit quy en tranquillité
A mis son peuple, et a rosté de ruynes,
Quy désormais aura jocondité
Voyans le lis accompaignié d'hermines¹¹⁵.

Le mariage d'Esther et d'Assuérus avait déjà été évoqué en 1483, ironie du sort, dans le sermon de l'abbé de Saint-Bertin lors de la célébration de l'union entre Charles VIII et Marguerite d'Autriche. Le thème revient dans la tapisserie intitulée «La Glorification de Charles VIII»¹¹⁶ qui fut peut-être réalisée en l'honneur du jeune roi sur une commande de son beau-père, du moment, l'empereur Maximilien I^{er}. Le roi de France apparaît à cinq reprises et notamment dans trois scènes illustrant

¹¹⁴ Les *prophètes* dont le rôle ainsi présenté peut sembler statique, devaient en fait décliner des vers et jouer une scène dont la signification est inconnue, mais dont le thème pouvait être l'annonce du triomphe de la justice sous le règne du lis et de l'hermine. Le narrateur précise qu'ils *prophétisoient* et les vers placés à côté du personnage de Justice signalent :

[...]
Les prophètes le ont prédit en mots courts
Que on perchoit par leurs parlers et mimes
Pourquoy ne doibs esbahir quelques jours
Voyant le lis accompaignié d'hermines.

Gaulle (J. de), «S'ensieult le couronnement...», op. cit., p. 119.

¹¹⁵ Ibid., p. 119. L'histoire de Judith n'est pas sans rappeler celle d'Esther. La ville de Béthulie est assiégée par Holopherne, un général de Nabuchodonosor, et Judith afin de sauver les habitants se rend dans le camp adverse, séduit le général et profite de son ivresse pour lui trancher la tête. Ce passage de l'Ancien Testament est souvent saisi au Moyen Age comme le triomphe des vertus sur les Vices.

¹¹⁶ Rorimer (James. J.), «The glorification of Charles VIII», in *The Metropolitan Museum of Art Bulletin*, June

l'histoire d'Esther et d'Assuérus. Esther choisie par le roi de Perse pour remplacer son épouse décédée Vasti, réussit à sauver le peuple juif du massacre prévu par le vizir Aman. Pour les commentateurs chrétiens, le couronnement d'Esther par Assuérus préfigure celui de la Vierge Marie et son intervention auprès du roi annonce l'intercession de la mère du Christ auprès de son fils le jour du jugement dernier. Charles VIII sous les traits d'Assuérus, l'identification était traditionnelle lors d'un mariage, comme pouvait l'être l'évocation de Salomon et la reine de Saba (qui sera un des thèmes de l'entrée de Marie d'Angleterre en 1514) qui avait l'avantage de renvoyer de nouveau à la sagesse du roi.

Mais l'image du roi de France sage comme Salomon cachait des réalités politiques récentes et moins idylliques, notamment le conflit entre la France et la Bretagne. Ce mariage fut pour les deux époux un mariage de raison, auquel Charles VIII se résigna. Le sujet de l'échafaud devait peut-être faire oublier aux spectateurs les nombreux prétendants à la main de la duchesse de Bretagne, Louis d'Orléans, Alain d'Albret et le plus sérieux d'entre eux Maximilien d'Autriche, veuf depuis la mort, en 1482, de Marie de Bourgogne, fille de Charles le Téméraire. Peut-être faisait-il aussi oublier au roi qu'il était encore récemment fiancé avec la fille de Maximilien, Marguerite d'Autriche. Cette promesse de mariage avait d'ailleurs été mise en scène sur un échafaud près de la porte aux Peintres en 1483 lors de la venue d'Anne de Beaujeu et de la jeune Marguerite, née en 1477, qu'il convenait alors d'appeler la dauphine. Le spectacle comportait trois étages au sommet trônait le roi en l'occurrence Louis XI, au niveau intermédiaire des acteurs figuraient le dauphin Charles (13ans) et Marguerite d'Autriche (6 ans), à l'étage inférieur se trouvaient Anne de Beaujeu et son mari, l'ensemble était contemplé par quatre personnages représentant les états : Clergé, Labour, Marchandise et Noblesse¹¹⁷. Selon Lawrence Mc Bride Bryant il s'agissait pour Louis XI de présenter aux parisiens ceux qui allaient exercer le pouvoir pendant la régence¹¹⁸. Pierre et Anne de Beaujeu jouissaient d'une situation plus que favorable à la mort du roi en août 1483, mais l'ordonnance de 1482, équivalent au testament de Louis XI, ne prévoyait pas l'organisation d'une régence à proprement parler. Mais l'échafaud parisien visualisait dans l'ordre du royaume la future place qui était réservée à Pierre et Anne de Beaujeu. Toujours est-il qu'en 1491, les organisateurs veulent oublier les démêlés entre la France et la Bretagne, la reine Anne vient de son propre gré au

1954, pp. 281-299, p. 288.

¹¹⁷ Godefroy (Théodore), *Le Cérémonial...*, op. cit., p. 679.

¹¹⁸ Bryant (Lawrence. M.), *The King and the city...*, op. cit., p. 126.

devant de Salomon qui dans son immense sagesse fait le meilleur choix pour que la paix règne désormais en France.

En 1484 Charles VIII entra dans Tours où fut joué le mystère du roi Clovis tandis qu'un autre échafaud montrait le Jugement du roi Salomon, scènes attestant de l'importance de ces figures dans l'exposition de la religion monarchique. De même que le couronnement de Bethsabée par Salomon, figurant Charles VIII, est le sujet d'une tapisserie de la cathédrale de Sens, réalisée entre 1485 et 1488 pour Charles de Bourbon

6. La prière de Salomon.

Yvonne Labande-Mailfert cite le cas particulièrement intéressant d'un petit livre d'Heures ayant appartenu à Charles VIII et datant vraisemblablement du tout début de son règne et sans doute même antérieur¹¹⁹. Ce petit manuscrit de 113 feuillets, intitulé *Heures de la Vierge*, comporte à sa fin une prière composée semble-t-il par le roi aidé de son aumônier. Peut-être est-ce même la prière que le jeune Charles prononça pendant la veillée solitaire qui précéda son sacre. Le texte de cette prière est une très large reprise de la *Prière de Salomon pour obtenir la Sagesse* (Livre de la Sagesse, 9 : 1-18) qui est elle-même inspirée de la prière de Salomon dans les livres historiques (I Rois, 3 : 6-9 et II livre des Chroniques, I : 7-12). Rien d'étonnant, Salomon le modèle biblique en matière de sagesse ne doit celle-ci qu'à une grâce de Dieu et Charles VIII qui avoue être encore qu'un enfant implore le Seigneur de lui accorder la même faveur : *Donnez-moi, sire, participation de vostre sapience [sagesse] par laquelle vous faictez tout et ne veuillez en me desnyant le don de sapience me reprouver du nombre de vous enfans, roys et aultres qui ont esté saiges, car je suis votre petit serviteur [...]*¹²⁰. La sagesse est appréhendée par les commentateurs médiévaux de la Bible comme un attribut de Dieu dont elle dirige les œuvres extérieures comme la création. Elle est unie à lui et émane de lui comme un esprit. Elle est perçue comme la manifestation de la présence du divin au cœur de sa création. Charles VIII témoigne dans sa prière qu'elle est considérée comme une vertu indispensable à la conduite d'un bon gouvernement. Si la justice est l'un des piliers de la monarchie au point qu'elle se confond, et se fonde devrait-on dire, dans la définition même du pouvoir, son exercice par le souverain est soumis à la sagesse et à la raison de celui-ci et seul un

¹¹⁹ Labande-Mailfert (Yvonne), *Charles VIII...*, op. cit., p. 53.

prince sage peut rendre une bonne justice : *Sire, sans le don de sapience, roy ne peut bien gouverner vostre peuple, car l'omme est subget a misère et fragilité, de brief eaige et insuffizant par voye de nature de avoir entendement des loys divines et humaines pour toujours faire bon jugement*¹²¹. Autre précision qui émerge de ce texte, la conscience d'être un roi élu par Dieu pour gouverner le peuple de Dieu avec justice. Pour l'aider à accomplir sa tâche le roi implore la clémence divine, car toute sagesse provient de Dieu et au-delà s'impose un principe plus général que la raison domine la justice : *Sire, vous m'avez esleu roi et juge de votre peuple. Envoyez moy, sapience de vostre très haulte majesté dont vient et descend tout bien ad ce qu'elle soit avecques moy adressant en mes affaires. [...] Et par ycelle sapience justement gouverneray votre peuple et sery digne de seoir au siège et throsne royal de mes pères*¹²².

Le dominicain Henricus Suso composa au XIV^{ème} siècle un ouvrage de dévotion intitulé l'*Orloge de Sappience*, de son titre original *Horologium Sapientiae* puis traduit en français en 1389 par un franciscain lorrain anonyme. Le libraire parisien Antoine Vérard réalisa pour Charles VIII une copie de cette traduction en 1493/1494 (BN. Rés. Vélins 359), la miniature la scène de dédicace, attribuée au Maître Jacques de Besançon, représente Antoine Vérard offrant son travail à un Charles VIII saisi en pleine dévotion, agenouillé sur un prie-Dieu, devant un autel. L'ouvrage d'Henri Suso est conçu sous la forme d'un dialogue entre Dame Sapience et un disciple. A la seconde miniature (fol A 1) Charles VIII est appréhendé comme le disciple, il porte un manteau semé de fleurs de lis et se tient debout devant l'auteur, un moine, assis devant son écritoire et travaillant sur son manuscrit. Sur le côté droit, Dame Sapience désigne d'une main l'horloge et de l'autre le livre. Dans son prologue à Charles VIII, Antoine Vérard explique au roi les raisons pour lesquelles il a jugé bon de lui offrir ce livre. Il estime que la sagesse est le *moien principal par lequel on parvient a béatitude a laquelle toute operation de l'homme doit estre finablement ordonnee* et il prenait pour exemple le livre des Proverbes et le roi Salomon pour affirmer que la sagesse était un bien supérieur à toutes richesses matérielles¹²³.

¹²⁰ Ibid., p. 53.

¹²¹ Ibid., p. 53.

¹²² Ibid., p. 53.

¹²³ Winn (Mary Beth), *Anthoine Vérard...*, op. cit., pp. 282-294.

B. Le devoir de justice et de paix.

a. La place de la justice.

Dieu a constitué les rois à l'imitation du Roi Christ pour qu'ils assurent la justice et la paix, tel est l'ordre du monde voulu du Seigneur. Les spectacles précédents insistent sur la nature mystique du corps royal, divin par la grâce et l'onction mais humain par nature. Ils sont construits sur le modèle de l'*imitatio christi*, tandis que les spectacles à venir abordent les devoirs de la royauté; si le modèle christologique est toujours présent il concerne moins la nature que la fonction du roi. Cette seconde conception est en accord profond avec la première car le Christ est aussi roi de justice. Face aux tableaux vivants qui vont lui montrer le prince comme modèle de vertu, Charles VIII avait peut-être en mémoire le discours de Jean de Rély qui, membre des milieux humanistes parisiens, s'appuyait un large panel de sources, les Ecritures saintes, les Pères de l'Eglise, Virgile, Aristote, Salluste, le *Policraticus* de Jean de Salisbury, pour rappeler que les rois tenaient leur pouvoir de Dieu et ce pour le bien du peuple : *escoutez doncques, roys, car votre puissance, vous la tenez de Dieu qui vous jugera et interroguera de ce que vous aurez fait, et à quelle intencion*. L'exposition des qualités dont un souverain doit témoigner sont des topiques de la littérature et se retrouve dans nombre d'ouvrages tels que la *Lunettes des Princes*, de Jean Meschinot, où les quatre vertus cardinales jouent un rôle central, en particulier la Justice. Cette dernière interpelle d'ailleurs le prince avec une certaine rudesse : *Croy tu que Dieu t'ait mis a prince / Pour plaisir faire a ta personne ?* évidemment il n'en est rien. Le souverain est le berger de Dieu et le devoir de garder le troupeau divin lui est dévolu, mais qu'il ne s'avise de perdre des brebis car des comptes lui seront demandés le jour du jugement dernier¹²⁴. A la fin du règne de Charles VIII, après son retour d'Italie et peu de temps avant sa mort, Octovien de Saint-Gelais lui offrit le *Livre des vices et des vertus*, inspiré de la *Somme des vices et des vertus* composée par le dominicain Laurens pour Philippe le Hardi en 1279¹²⁵. Trois jouvencelles se désolent devant les calamités qui frappent le pays et déplorent que les vices fleurissent tandis que dépérissent les vertus. Elles invoquent un passé glorieux et prennent pour exemple Saint Louis, Constantin et Charlemagne et appellent le roi à vivre selon les principes de la

¹²⁴ Cette image du troupeau, renvoie généralement à Jérémie 23 : 1-5 «Malheur aux bergers qui laissent s'égarer et se disperser le menu troupeau de mon pâturage ! - Oracle du Seigneur. ».

religion tout en lui recommandant de ne pas abuser du pouvoir que Dieu lui a confié, car il devra un jour rendre des comptes devant la cour céleste. Des devoirs incombent donc au roi de France et les échafauds comme la littérature participent à une formulation de ses obligations.

Le premier échafaud présenté à Charles VIII le 14 avril 1485 dans sa bonne ville de Rouen est un mystère intitulé *Repos pacifique* dont la thématique, comme le titre, illustrent parfaitement quelles espérances le peuple de France était en droit d'attendre de son jeune et nouveau souverain et plus globalement du pouvoir royal. L'intention de l'échafaud n'était autre que la représentation des vertus nécessaires au roi pour assurer le bon fonctionnement du gouvernement. Au regard de la pensée médiévale, que se soit chez les juristes, les théologiens où encore les poètes de cour, à travers les miroirs du prince, livres sapientiaux, où les ouvrages destinés à l'éducation du prince, le premier devoir de la monarchie est un devoir de justice. Cette idée est profondément ancrée dans les mentalités et dans la conception juridique de la royauté¹²⁶. Le spectacle s'inscrit dans la lignée des *specula*¹²⁷ qui renvoyaient aux princes l'image idéale du gouvernant. Toute justice émane du roi et une bonne justice assure à tous que l'ordre et la paix règnent dans le royaume, cette consubstantialité est, par exemple, particulièrement prégnante chez saint Augustin. Le serment prêté par Charles VIII en 1484 lors de son entrée à Paris témoigne d'une vision identique de la fonction monarchique :

Après jura qu'il soustiendrait
Les nobles et les laboureurs
Et les marchans, en son endroit
Chascun, sans quelconques faveurs.
Et non plus aux grands qu'aux mineurs,
Il ne feroit tort n'injustice ;
Mais en tous leurs droits souteneurs
Commettroit, pour tenir police¹²⁸.

Louis XII répéta la même formule en 1498 et promit à son tour de défendre grands et petits et de faire régner le droit. Faire respecter la justice, maintenir la paix dans le royaume, combattre l'hérésie

¹²⁵ Molinier (H.-J.), *Essai...*, op. cit., p. 178.

¹²⁶ Reulos (Michel), «La place de la justice dans les fêtes et cérémonies du XVI^e siècles», in *Les fêtes de la Renaissance III*, éd. Jacquot (J.), Paris, 1975, pp.71-80. Krynen (Jacques), *L'empire...*, op. cit., p. 168.

¹²⁷ Le plus célèbre parmi ces miroirs du prince et sans doute le *De regimine principum (Du gouvernement des princes)* composé entre 1277 et 1279 par Ægidius Colonna, dit Gilles de Rome, un religieux de l'ordre des frères ermites de Saint-Augustin, que Philippe le Hardi désigna pour être le précepteur de son fils Philippe le Bel. Le genre connaît une légère éclipse sous les premiers Valois avant de revenir en force avec des œuvres telles que le *Speculum morale regium* de Robert Gervais un dominicain, évêque de Senez qui rédigea son ouvrage en 1385. Le *Songe du vieux pèlerin* (1388) de Philippe de Mézières ou encore Christine de Pisan et une de ses œuvres les plus connue *Le Livre des fais et bonnes maurs du sage roy Charles V* (1404). (Voir Krynen (Jacques) cf, *supra*, n. 47)

¹²⁸ Guénéé (Bernard) et Lehoux (Françoise), *Les entrées royales...*, op. cit., p. 116

et protéger l'Église, œuvrer pour le salut des âmes tels sont les devoirs dévolus au roi de France et l'ordre voulu de Dieu. La justice occupe une place centrale dans les entrées royales où elle s'impose comme un thème quasi permanent et presque obsessionnel. Elle est la mission première du roi qui doit la rendre en toute équité et ce quel que soit le rang des sujets concernés. Au-delà, cette justice royale recouvre une dimension religieuse et morale dans son principe et dans l'imaginaire puisqu'elle s'adresse aux plus démunis et aux faibles face aux puissants. Si à la fin du Moyen Âge le souverain ne rend plus la justice lui-même, le roi de France reste l'incarnation de la justice et demeure le garant du bon fonctionnement du système judiciaire.

A Rouen le mystère intitulé *Repos pacifique* comportait deux étages. Dans le registre supérieur de la composition on pouvait voir, installée sous un dais, une chaire fleurdelisée nommée le *siège de Justice* dans laquelle trônait un personnage figurant le roi. L'acteur qui tenait ce rôle avait été retenu pour sa ressemblance avec Charles VIII et ce *au plus près de sa pholozomie*, nous dit la relation. Le roi, vêtu d'une robe azur semée de fleurs de lis, est couronné et porte le sceptre royal dans sa main droite. Plusieurs personnages allégoriques entouraient le trône. A l'arrière se tenaient dame Justice à droite et dame Force à gauche, tandis qu'aux angles avant de la chaire étaient postées dame Prudence et dame Tempérance et enfin aux pieds du roi, le fruit de la combinaison de ces vertus, se trouvait dame Paix. La religion chrétienne reconnaissait trois vertus théologiques (Foi, Espérance et Charité) et quatre vertus cardinales : la Force (*fortitudo*), la Justice (*Justitia*), la Prudence (*Prudentia*) et la Tempérance (*Temperantia*). De nombreux traités moraux et livres sapientiaux ont tout au long du Moyen Âge défini les caractères de ces vertus qui sont parfois représentées combattant les vices (psychomachies) comme ce fut le cas pour l'entrée de Charles VII en 1437¹²⁹. A Dijon, lors de son voyage en Bourgogne, les sept vertus accueillirent Charles VIII et un spectacle comportant le même thème lui fut présenté à Tours en 1496 à son retour d'Italie. Dans la partie sud du château d'Amboise un des corps de logis construit par Charles VIII portait le nom des Sept Vertus en raison des statues de terre cuite qui ornaient la façade¹³⁰. Dans l'échafaud rouennais ce qui prime, c'est l'image du roi de justice encadré par les quatre vertus cardinales indispensables à son bon gouvernement.

L'étage inférieur comportait sept personnages **C**onseil Loyal, **H**ault vouloir, **A**mour populaire, **R**oyal pouvoir, **L**ibéralité, **E**sperance et **S**apience, leurs noms formaient un acrostiche fournissant le nom de

¹²⁹ Bryant (Lawrence. M.), *The King and the City...*, op. cit., p. 126.

¹³⁰ Gebelin (F.), *Les châteaux de la Renaissance*, Paris, 1927, p. 38.

Charles. Le spectacle était finalement accompagné d'une pastorale composée de trois bergers et deux bergères qui se réjouissaient du retour de la paix et chantaient *Benedictus qui venit in nomine domini* et *O Francorum Rex*. Le chiffre sept permettait dans la symbolique des entrées un certain nombre de rapprochements, les sept vertus et surtout les sept dons du Saint-Esprit. Ici, les acteurs fournissent sept principes que la personne royale devait réunir en elle et autour d'elle (un bon Conseil, l'Amour du peuple) pour mener à bien ses devoirs de roi. En outre, ces sept hommes étaient chargés d'expliquer aux spectateurs et à Charles VIII les moralités des tableaux vivants qui suivaient, et à cette fin ils accompagnèrent le cortège royal pendant le temps que dura l'entrée. Le procédé du déchiffrement du nom royal allait être développé sous Louis XII par Jean Lemaire de Belges qui se livra à une lecture du nom du roi à partir des méthodes kabbalistiques. Un auteur anonyme composa pour Charles VIII *La naturele vertueuse et victorieuse couronne de justice* (BN, ms. fr. 5080) dans lequel le roi pouvait également découvrir les vertus figurant dans son nom à partir de pierres précieuses et des initiales des fleurs peintes dans l'herbier qui remplissait les marges de la scène de dédicace : Clémence, Humilité, Attrempance, Raison, Libéralité, Espérance et Sapience.

La place accordée à la justice dans l'échafaud rouennais est bipolaire. C'est une vertu indispensable à la conduite d'un bon gouvernement que le souverain doit posséder afin de pouvoir régner avec équité et impartialité. Elle est aussi un des piliers fondateurs de la monarchie avec laquelle elle se confond et dont le rôle est de la faire appliquer en toute circonstance. La fonction royale est une fonction de justice et c'est à ce titre que le trône s'appelle le *siège de Justice* car elle règne toute puissante et il ne peut en être qu'ainsi parce que le roi est un homme juste. Le principe sous-tendu par la représentation est que la justice gouverne, incarnée dans un homme qui est son instrument. Il ne s'agit pas d'une répétition, l'échafaud distingue implicitement le roi et l'essence de la monarchie. La justice ne peut s'imposer que si le roi incarne ces quatre vertus et leur combinaison donne à tous l'assurance que la justice sera bien exercée et que régnera la paix¹³¹. L'application de la justice implique force et

¹³¹ La lecture est en fait bien plus complexe comme l'a montré Elie Konigson :
Ces figures peuvent se lire de manière complémentaire, à la fois de gauche à droite :

Justice implique Force
Prudence implique Tempérance

de haut en bas :

Justice implique Prudence
Force implique Tempérance

ou en diagonale :

Justice implique tempérance
Force implique Prudence

la figure de Paix étant la résultante des quatre vertus royales qui entourent le siège du souverain.

prudence et naturellement tempérance qui en modère l'exercice. Ce thème est également présent dans la littérature chez Henri Baude¹³² qui reconnaît à la justice une place essentielle dans l'ordre du royaume. Dans *Les folles Entreprises* Pierre Gringore, ardent polémiste et inlassable défenseur des causes politiques de Louis XII face au pape ou aux Vénitiens, reprend à son tour le principe selon lequel les qualités morales du prince sont les fondations de son pouvoir.

Le second devoir de la monarchie, réside dans l'obligation d'assurer la paix. A Rouen l'attente tout comme le devoir de paix sont clairement formulé et leur exigence est sans doute liée au souvenir des guerres du règne précédent : *Rendons graces au trosne deïfique ; / Ou guerre estoit, paix porte l'affique*. Cet espoir de paix est formulé à trois reprises sous des formes différentes : *Celuy qui est en repos pacifique / Hait toute guerre, noise et division*.

Par bien garder bien commun, bien publique
Justice resgne, on n'y voit riens oblique,
Ne contredit, de nul tant ait puissance;
En prudence, en force, en temperance
Longuement vive le chef du corps mystique¹³³.

Le dernier vers sans être déplacé reste surprenant. La référence au *corpus mysticum*, doit être comprise avec l'ensemble des échafauds présentés à Rouen, toute l'idéologie et la mystique royale étaient résumées ou condensées en cinq tableaux. Le terme de *corpus mysticum* relève du transfert de certaines valeurs religieuses dans le domaine séculier. Très tôt l'Eglise s'était définie comme un

¹³² *Les vers de maître Henri Baude*, recueillis et publiés par M. J Quicherat, Aubry, Paris, 1856.

Alexandre, Constantin et Pompée,
Charlemagne à tout sa grande espée,
Pourquoy est-ce, de droit ou par office,
Qu'on les nomme grans en toute contrée,
Et autres non ? Pour maintenir Justice.

Qui fait les roys régner en prospérant ?
Qui fait Rommains longtems en acquérant ?
Qui fait César en Occident conquérir ?
Qui surnoma Charles le Conquérant ?
Pour quoy vit-on, sinon en espérant ?
Pour Justice droictement maintenir. [...]

La suite du rondeau est en partie un rappel de la politique avisée de Charles VII, de ses ordonnances contre les blasphémateurs et de celles de Nancy en 1445 qui permettent de jeter les bases d'une armée nouvelle et qui sont comprises comme le moyen de réfréner les exactions et les maux provoqués par les routiers et gens d'armes. Henri Baude conseille donc au souverain de suivre l'exemple de son ancêtre et comme lui de maintenir la justice et la paix.

¹³³ Guénée (Bernard) et Lehoux (Françoise), *Les entrées royales...*, op. cit., p. 247.

corps mystique dont le Christ était la tête et dont la tête visible était le souverain pontife¹³⁴. Le terme est d'un emploi relativement courant à la fin du XV^{ème} siècle et dans d'autres domaines que celui de l'Etat ou de l'Eglise, ainsi les corporations, le Parlement, l'Université parlent de corps mystique. Dans l'échafaud rouennais, c'est une conception politico-ecclesiologique qui semble prévaloir. Une conception organique du royaume dont le roi est la tête, et qui correspond bien aux thèmes politiques et religieux développés pendant l'entrée qui participent à la formulation d'une représentation de l'Etat fondé sur la nature christologique du roi.

Cette représentation du pouvoir n'était pas isolée et Charles VIII pouvait trouver des commentaires de ces principes fondamentaux dans sa bibliothèque. Il eut à sa disposition *Le Rosier des Guerres*,¹³⁵ ou les enseignements de son père Louis XI, bien qu'il soit difficile de dire qui du roi ou de son médecin et astrologue Pierre Choynet en est l'auteur. Cet ouvrage reprend également dans le chapitre III le devoir de justice qui incombe au prince. C'est une composition historique qui met en exergue la nature répétitive de l'Histoire et tend à forger les bases d'une véritable identité nationale. Les origines troyennes de la maison royale de France, dont Jean Lemaire de Belges renouvellera le mythe sous Louis XII, y sont réaffirmées. Ces enseignements de Louis XI sont de nature politique et insistent sur la corrélation existante entre la bonne justice et la conservation du bien commun et surtout ils définissent le prince comme un miroir de toutes les vertus.

L'infatigable, évêque d'Angoulême, Octovien de Saint-Gelais, réalisa pour Charles VIII une traduction d'un ouvrage latin le *Liber de informatione principum* (*Le livre de l'Information des princes*) sous le titre *Livre qui enseigne comment les roys se doibvent gouverner*, cette traduction fut ensuite publiée par Antoine Vérard sous le titre *Le Trésor de Noblesse*¹³⁶. Une seconde traduction de ce même ouvrage fut d'ailleurs offerte à Charles VIII par un auteur anonyme. Le *Liber de informatione principum*, rédigé par un dominicain anonyme vers la fin la fin du règne de Philippe le Bel, est composé de quatre parties. La première traite des vertus nécessaires au prince pour faire figure d'exemple, la seconde des obligations du roi envers sa famille et ses conseillers, la troisième est entièrement consacrée à la sagesse qui procède de Dieu et la dernière aborde la justice et les juges.

¹³⁴ Kantorowicz (Ernst. H.), *Les deux corps...*, op. cit., pp. 145-162. Cette théorie fut élaborée par Boniface VIII pour répondre aux vellétés d'indépendance de plus en plus marquées des corps politiques séculiers qui au regard de cette conception n'avaient qu'un caractère purement fonctionnel à l'intérieur du *corpus ecclesiamysticum*.

¹³⁵ Bell (Dora), *L'idéal éthique de la royauté en France au Moyen Age*, Droz, Genève, 1962, p. 199. Krynen (Jacques), *L'empire...*, op. cit., pp. 231-239.

¹³⁶ Molinier (H.-J.), *Essai...*, op. cit., pp. 155-162. Ce texte avait déjà été traduit pour Charles V par Jean Golein l'auteur du célèbre *Traité du sacre* (1372)

L'ouvrage reprend le thème de la conception organique du royaume dont le roi est le chef, les juges et les prévôts les oreilles et les yeux, les conseillers le cœur, les chevaliers les mains, les marchands les jambes et les paysans les pieds. Dans son prologue, il fait allusion au prophète Jérémie (23 : 5) qui annonce la venue d'un roi sage qui imposera la justice sur terre, ce rejeton de David, n'était autre que le Messie, mais les paroles de cette prophétie peuvent très bien s'appliquer à Charles VIII¹³⁷.

A la porte Saint-Denis, sur le premier échafaud parisien de 1484 se dressait un pavillon surmonté d'un soleil *de grand reluysance* à l'intérieur s'élevait un lis sur les branches duquel se tenaient cinq vertus : **Paix, Amour, Raison, Justice, Science** et Miséricorde, au sommet du lis se trouvait un personnage représentant le roi auquel il faut attribuer la vertu restante. Une anagramme fournissait le nom de la ville de Paris. L'échafaud précisait que Charles VIII était roi car il possédait ces qualités, mais la moralité allait au-delà plus loin en affirmant que le roi ne pouvait régner s'il ne possédait pas ces vertus. Comme ce fut énoncé par Elie Konigson, ces échafauds agissent à la manière des miroirs du prince (*specula*) qui renvoyaient à leurs destinataires l'image idéale du gouvernant. Si la justice et la paix dominant souvent ces miroirs, comme la visualisation théâtrale du ministère royal, les vertus exigées pour la conduite d'un bon gouvernement peuvent, elles, subir des variations. Dans le cas de l'échafaud parisien, la Justice et la Miséricorde qui en modère l'application, sont unies dans une association traditionnelle à la Paix qui découle de leur exercice, bien que cette dernière ne soit pas forcément subordonnée à la première et qu'une bonne justice ne puisse s'appliquer qu'en temps de paix. Jean de Rély, toujours lui, aux états généraux précisait *Et au regard de justice, elle est fille de paix ou sa sœur germaine, et ne vont point l'une sans l'autre* et il citait le psaume 84 : 11, inaltérable source d'inspiration¹³⁸, : *Justicia et pax osculatae sunt* (La paix et la justice se sont embrassées). L'Amour est le lien naturel qui relie les sujets à leur souverain et la *Raison* dans ce contexte renvoie sans doute à la sagesse (*sapientia*) parce qu'elle est accompagnée de la *Science* qui en est une des composantes. Deux idées politiques s'imposent que le roi ne peut être sage que s'il possède le savoir et que toute bonne justice procède de la sagesse ou de la raison que la connaissance enrichie. Ghillebert de Lannoy auteur de *l'instruction d'un jeune prince* qui lui aussi affirmait dans son chapitre III, en s'appuyant sur saint Augustin que *de justice vient paix et par paix le poeuple croist et multiplie en ricesse, labour et marchandise* et justice ne peut être que la fille

¹³⁷ J'ai utilisé ici l'exemplaire de la Bibliothèque Royale de Copenhague. Saint-Gelais (Octovien), *Trésor de Noblesse*, Paris, 1520. [Sfv. I, 1082]

¹³⁸ Au revers d'une médaille offerte à Jules II, la Paix serre la main de la Justice avec la devise «OSCULATE SUNT» (in Tervarent (Guy de), *Attributs et symboles dans l'art profane*, Genève, 2^e éd., Droz, 1997, p. 149).

de la raison que l'auteur lui-même assimile à la vertu de Prudence. En 1491 les Parisiens réactualiseront le même échafaud, mais cette fois-ci les vertus désigneront la capitale, en 1484 il s'agit bien des vertus royales comme l'indiquent le l'explication du narrateur :

Et qu'il ne peut bien gouverner
Se les vertus ne sont en luy
Ne seurement ne peut regner,
Ne le peuple qui est soubs luy,
Lequel doit, soubs son sauf conduit,
Estre en ses vertus gouverné,
En paix maintenu et conduit,
Et Dieu servy et honoré¹³⁹.

L'échafaud dominé par le soleil est une référence au *Sol Justitiae*, le Soleil de la Justice, titre prophétique du Christ qui renvoyait donc à la *christomimesis* du roi qui dans l'application de la justice était l'imitateur terrestre du Roi des Rois¹⁴⁰. Le soleil était aussi l'un des emblèmes favoris de Charles VIII, l'astre du jour décorait le pommeau de cristal de sa dague et son heaume, sa sœur Anne de Beaujeu était désignée par les hommes de lettres sous le titre de *L'aurore du soleil de justice* autrement dit son frère. Sur les onze tapisseries de la Guerre de Troie, conservées en partie au Victoria and Albert Museum à Londres, ayant appartenu à Charles VIII, et peut-être avant à François II de Bretagne, le roi fit rajouter des soleils portant S, lettre qui le désigne personnellement. Dans le manuscrit d'Alain Chartier, intitulé les *Quatre Dames* (BN, fr.2235, f. 4 v^o) un grand S¹⁴¹ remplit le centre du soleil doré qui décore le frontispice. Charles VIII a fait effacer les armes de sa mère pour y placer les siennes et a inscrit sur le feuillet de garde une de ses devises «A mon atante». De même que dans la scène de dédicace de *Pamphile* (BN, Rés. Vélins 1078), Antoine Vérard, un genoux à terre, tend sa traduction à Charles VIII habillé pour la chasse, un faucon sur la main gauche, et derrière eux attend la monture royale dont le harnachement est décoré d'un soleil d'or. Le soleil parisien ne désigne pas uniquement l'emblème de Charles VIII, mais bien évidemment la justice inséparable de la paix que le roi doit préserver.

b. L'espoir de paix

¹³⁹ Guénée (Bernard) et Lehoux (Françoise), *Les entrées royales...*, op. cit., pp. 111-112.

¹⁴⁰ Kantorowicz (Ernst. H.), *Les deux corps...*, op. cit., p. 89.

¹⁴¹ Sur le S fermé de Charles VIII voir *Infra* n. 231.

La justice et la paix sont généralement associées, comme ce fut le cas dans les échafauds précédents. Séparer le devoir de justice de l'obligation de paix est en fait arbitraire et répond plus à un impératif du plan qu'à une réalité théâtrale. Le tableau vivant intitulé *Repos Pacifique* (Rouen 1485) exprimait cette exigence de paix ressentie par le peuple de France, de même que le mystère de David et Goliath présenté au Pont des Changeurs à Paris en 1484 contenait aussi un appel à un avenir pacifique : *Et sera son peuple vivant / sous luy, en paix, sans nulles guerres*. Cette demande réitérée de paix imprègne totalement la première entrée de Charles VIII à Paris. Devant le Châtelet, le spectacle organisé par les gens de justice se composait d'un roi installé sur un trône envoyant par engin *subtilz* la paix à tous les habitants. Il devait sans doute s'agir de figures allégoriques matérialisées par des petits placards portant leurs noms ou attributs (la paix peut très bien être symbolisée par une croix) ou des personnages réels identifiés aux figures allégoriques. La *Paix* du roi descendait sur le peuple, tandis que *Force* était envoyée à *Noblesse* et *Amour et dilection* à l'Eglise. Le roi de France devait assurer la paix, protéger l'Eglise avec le soutien du bras de la noblesse, mais ce besoin de paix devait être sincère et au-delà de la forme rhétorique des devoirs de la monarchie, car dans l'échafaud suivant les Parisiens renouvelaient leur supplique.

Ce mystère, déjà évoqué, recouvrait une seconde possibilité interprétative, l'une n'excluant pas l'autre. Au milieu de la scène se dressait le lis qui désignait donc le royaume de France, au pied duquel étaient allongés les figurants visiblement tourmentés par la souffrance et les affres de la maladie, au moment où le roi passait devant eux, ils se relevaient plein de vie :

Si vis qu'en regardant l'enfant,
De la terre ils se subslevoient
Et se dressoient, en estant
Comme ceux qui cor repronoient.
Si conclus lors qu'ils denotoient,
Que par nostre roy debonnaire,
De tous maux relevés seroient,
Ses sujets, et hors de misere¹⁴².

Ce tableau fut traité dans le cadre de ceux se rapportant aux pouvoirs thaumaturgiques du roi et à sa capacité miraculeuse de guérir les malades écrouelles. Mais une seconde interprétation n'est pas à écarter. La principale maladie dont souffre le royaume est la guerre et cette morale peut très bien renvoyer directement aux longs conflits qui déchirèrent le royaume et par conséquent être une expression des espoirs de paix du peuple français. Le 17 juin 1493 Charles VIII revenant d'un

¹⁴² Guénée (Bernard) et Lehoux (Françoise), *Les entrées royales...*, op. cit., p. 11.

pèlerinage à Notre-Dame de Boulogne fit sa première entrée à Abbeville, les organisateurs échafaudèrent huit mystères à la gloire de la Vierge Marie. Le troisième tableau vivant comportait deux étages. Le niveau supérieur représentait l'Annonciation, l'ange Gabriel se tenait devant Marie et entre eux croissait un beau lis orné de trois fleurons par lesquels jaillissait du vin clair et, hypocras et de l'eau de damas (une liqueur à base de prunes). Le lis, comme nous le verrons lors de l'entrée de Louis XII à Paris en 1514, faisait partie des multiples *arma virginis* extraites du Cantique des Cantiques. En outre la tradition voulait que Gabriel ait annoncé à la Vierge qu'elle serait la mère du Christ en tenant un bouquet de lis à la main, mais la fleur évoquait également les armes de France. Le vin symbolisait la joie et le bonheur consécutifs à la naissance du Christ comme la prospérité du royaume, protégé par Marie, et bénéficiant de la prodigalité du roi. A l'étage inférieur se tenait Eve, habillée pauvrement et entourée de femmes travaillant et labourant à grand peine un champ. Elles adressaient au roi une prière et lui demandaient d'entretenir la paix dans le royaume, comme l'ange l'avait jadis annoncé à Marie :

En recordant le salut angélique
Que Gabriel prononça de sa bouche,
Entretiens nous en état pacifique
A ceste fin que guerre ne nous touche¹⁴³.

L'étage supérieur éclairait le sens de la mission terrestre du roi. Le Christ avait apporté aux hommes la paix, une paix que le roi, son reflet, devait protéger et assurer. Ces femmes courbées par le travail avaient leurs pendants masculins au deuxième échafaud où un groupe de marins *habilliez en povre estat* implorait Marie, figurée par une étoile de mer, *Stella maris*, (également au nombre des armes de la Vierge) de conduire *le Roy et à bon port le porte*. Le traité de Senlis venait d'être signé avec l'Empire et les habitants d'Abbeville situés non loin des zones de conflits devaient sincèrement espérer que la nouvelle situation perdure. Troyes en 1486 le dernier échafaud accueillait la *tente de paix* semée de fleurs de lis, à l'intérieur de laquelle se trouvait un roi accompagné de sept géants qui représentaient sept vertus : *Foi, Prudence, Force, Espérance, Justice et Vérité et Tempérance et Bonne persévérance*,..., ce qui fait huit. Il est malaisé, ici, de distinguer une des vertus de sa qualité, mais le chiffre sept correspondait au *topos* des sept dons du Saint-Esprit ou des sept vertus cardinales et théologiques. Les vers, avec une certaine logique, proclamaient que le roi était *vrayment regnant* dans la mesure où il siégeait sous la tente de paix accompagné des sept vertus, et si tel

¹⁴³ Ledieu (M. A.), « Première entrée de Charles VIII à Abbeville (17 juin 1493) » in *Bulletin Archéologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, 1888, pp. 54-65.

n'était pas le cas il ne régnerait pas et *seroit contredict*. Image traditionnelle du royaume où le roi vertueux et bon impose naturellement la paix. Mais au-delà la ville de Troyes assimilait de la venue de Charles VIII à l'équivalent terrestre de l'espoir de salut et de paix signifié aux hommes par l'Incarnation. Le modèle christologique prévaut de nouveau et la morale du tableau établissait un parfait parallèle entre le roi et le Christ. Comme *Jesus, le vray roy triumphant / Sous temps et tente de paix a esté nay*, Charles VIII imitateur du Christ se tenait sous la même tente de paix. Le fatiste citait les Ecritures, saint Luc 2 : 14 *Et in terra pax hominibus* («Et sur terre paix est aux hommes» prononcé par l'ange aux bergers lors de la naissance du Christ) et Isaïe 9 : 5 *Pater futuri, Princeps Pacis* (père éternel, Prince de la paix), prophétie qui annonçait le règne du Messie auquel Charles VIII était identifié.

De la perfection morale du chef découlent la santé, le bonheur et la paix du royaume. Ces échafauds projettent ainsi une vision archétypale et organisée de l'ordre du monde et du royaume. Ils ne font que répéter des schèmes admis par l'ensemble de la société et participent à la visualisation d'un concept qui est celui de l'idéal monarchique. Pour que cette conception du gouvernement royal prenne sens, il faut l'intégrer dans une représentation plus large, englobante, exprimée par la vision organique du royaume, dont le roi est le cœur ou la tête et le peuple le corps. Cette conception organique de la société n'est pas propre aux entrées de Charles VIII. Jean de Salisbury comme Nicolas de Cues¹⁴⁴ ou l'auteur du *Rosier des Guerres*, pour ne citer qu'eux, répétaient inlassablement que de la perfection morale du chef dépend la santé du corps. C'est avec le même souci d'affirmer le rôle du souverain comme essence vitale du royaume qu'il est représenté comme l'arbre de vie ou la fontaine de vie. Le cinquième et dernier échafaud réalisé par les Rouennais en 1485 était intitulé la *Nouvelle eau celtique*. Robert Pinel, le fatiste chargé des spectacles avait fait construire une fontaine pourvue de trois tuyaux appelée *Fontaine de grâce*. De cette source jaillissait la *nouvelle eau celtique*, autrement dit providentielle ou envoyée du ciel, cette manne allait arroser un arbre sec, symbole de mort, du nom de *Peuple*. Au contact de l'eau l'arbre reverdissait et se couvrait par un savant mécanisme de feuilles blanches, signe de pureté, d'un côté et vertes, signe de renaissance, de l'autre. Au pied de l'arbre-peuple se tenaient cinq jeunes filles *Révérance*, *Obaissance*, *Unité*, *Equité*, *Normandie* entourée d'une pastorale composée de quatre bergers et une bergère qui chantaient à partir du thème *Da pacem Domine in diebus nostris*. Une scènette rappelait l'atmosphère festive qui dominait ces entrées. Un géant tentait sans succès de puiser de

l'eau dans la fontaine sous les quolibets et les railleries d'un *sot nyays* pour la plus grande joie des spectateurs et du roi.

La signification de la fontaine de vie était claire : *Par ceste arbre, le peuple est entendu / La fontaine, c'est le roy notre sire*. Les vers insistent sur l'origine providentielle de cette source qui redonne vie à l'arbre mort, mais deux significations se distinguent. D'une part que le royaume ne peut pas vivre sans le roi qui doit soulager les souffrances de son peuple, d'autre part l'arbre sec désigne le peuple épuisé par les longues guerres qui ont marqué le règne précédent :

Remercye le trosne deifique
OU estoit mal traicté le bien publique
EN paix sera pourveu sachez de voir¹⁴⁵.

Henri Baude composa une pièce sous Charles VIII dans lequel le roi est comparé à une fontaine vivifiante d'où le royaume tirait sa prospérité et sa fécondité, mais en poursuivant sa métaphore il déplorait la présence dans cette eau si pure d'herbes, de racines et de boue qui venaient en troubler la limpidité, sans doute les princes avides de pouvoir, la pièce fut jouée sur la Table de marbre dans la grande salle du Palais, les Grands crurent se reconnaître dans ces herbes et maître Henri Baude fut arrêté.

C. La vocation messianique et impériale.

b. Le nouveau Constantin.

Le quatrième échafaud présenté à Charles VIII lors de son entrée à Rouen était dominé par une grande croix resplendissante de lumière. Le spectacle identifiait le roi de France à Constantin, premier empereur chrétien et figure centrale et hautement symbolique de la tradition chrétienne. Le spectacle reprenait les éléments habituellement constitutifs de la légende constantinienne. L'Histoire évoquait comment Maxence à la tête d'une puissante armée avait envahi l'Empire et de quelle manière *le joenne empereur romain* Constantin, alors encore païen, décida d'aller l'affronter, avec des troupes nettement inférieures en nombre. La veille de la bataille, il vit dans le ciel le signe de la croix formé par une lumière resplendissante, avec inscrit en lettre d'or *In hoc signo vinces* (A ce signe tu

¹⁴⁴ Konigson (Elie), « La cité et le prince... », op. cit., p. 60.

¹⁴⁵ Guénée (Bernard) et Lehoux (Françoise), *Les entrées royales...*, op. cit., p. 265.

vaincras). Sur le conseil des anges, il se marqua le front du signe qu'il avait vu et fit transformer ses enseignes sur le modèle de la croix¹⁴⁶. Le lendemain, Constantin triompha de Maxence à la bataille du pont Milvius, et par la suite se convertit au christianisme, dont il devint le protecteur. Le spectacle inventé par le fatiste Robin Pinel et intitulé *Espoir en la Croix*, tend à faire de Charles VIII un nouveau Constantin. Les liens entre la monarchie française et Constantin ont été depuis longtemps mis en exergue. La légende de Clovis est en partie inspirée de celle de Constantin, l'un comme l'autre bénéficiaient de l'assistance divine. Clovis au moment d'affronter ses adversaires, Germains ou Sarrasins selon les auteurs, reçut les trois fleurs de lis d'un ermite qui les tenait d'un ange et après sa victoire le chef Franc se convertit.

La personne chargée de jouer le rôle de l'empereur romain, figurait aussi Charles VIII *Et soit noté que ledit Constantin estoit en armes bien gorgiasement et bien ricement appointé, et ung tres beau filz de bonne maison, de l'aage du roy nostre sire, choisi au plus près de la philozomie, quant en haulteur, dudit nostre sire le roy*¹⁴⁷. Afin que l'assimilation soit entière, et pour que tous comprennent bien que Charles VIII devenait un autre Constantin, bénéficiant comme l'empereur romain de la protection divine par le miracle de la Croix, l'acteur qui incarnait Constantin sur scène changeait de vêtement. Avant la vision il portait par-dessus son armure une journée de soie semée de fleurs de lis d'or et après la vision il revêtit une cote d'arme de soie vermeille brodée d'une grande croix blanche et coiffa un casque timbré d'une couronne impériale. Ses hommes prirent également des tenues frappées de la croix¹⁴⁸. Afin d'accentuer la confusion entre l'empereur et Charles VIII, le pavillon derrière Constantin était semé de fleurs de lis sur champ azur et *ung tresbeau filz* portait l'étendard de Constantin aux armes de France, tandis que les trompettes arboraient les aigles impériaux. En outre, des hommes d'armes portaient des cottes azur décorées de soleils couronnés d'or, le soleil était l'emblème de Charles VIII et dans le cadre de cet échafaud il renvoyait au Soleil de la Justice. Ainsi, comme l'exprime Anne-Marie Lecoq «Constantin avait préfiguré le roi de France, lequel ressuscitait Constantin»¹⁴⁹. Mais si Charles VIII apparaissait bien comme l'héritier de Constantin, en revanche Maxence devenu *cruel barbarin*, représentait la menace

¹⁴⁶ Lecoq (Anne-Marie), *François I^{er}...*, op. cit., pp. 264-265. Voir également Coleman (Christopher. Bush.), *Constantine the Great and Christianity. Three phases : the historical, The legendary and the spurious*, New York, The Columbia University Press, 1914.

¹⁴⁷ Guénée (Bernard) et Lehoux (Françoise), *Les entrées royales...*, op. cit., p. 258.

¹⁴⁸ Ibid., p. 258. *Et sur son plain harnoyz avoit une coste d'armes, de drap de soye, toute couverte de fleurs de liz d'or; et après ladicte vision changa et print une aultre coste d'armes de soye vermeille batue d'une croix blanche d'argent et tous ses gens, et son chef tymbré comme empereur [...].*

turque. Il était figuré par *ung grant homme brun* habillé en jaune et arborant devant et derrière son vêtement *trois testes sarrazines noires*, habile transposition pour désigner le nouvel ennemi de la chrétienté et rappeler au roi son devoir de croisade. En effet Charles VIII, défenseur de la foi et protecteur de l'Eglise, devait se croiser puisqu'il portait le signe de la croix blanche sur lui. Par ce signe divin, la victoire sur ses ennemis, en l'occurrence les infidèles, lui était promise. D'ailleurs, la morale inscrite au bas de l'échafaud et le chant des chœurs étaient parfaitement explicites, l'étendard à la Croix blanche promettait à Charles VIII-Constantin le triomphe sur ses adversaires, ainsi que le respect et l'obéissance du peuple français.

Par cest espoir en la croix blanche et digne
Icy monstree a Constantin ce signe
Nous denote l'enseigne triumpphant
Estre obaissans et a ce noble enfant
Le roy servir a ce ung chacun se incline.¹⁵⁰

Le soir de l'entrée de Charles VIII à Naples le 12 mai 1495, les Napolitains avaient pu voir 400 archers dont dix portaient un emblème pour le moins étrange, composé d'un soleil au milieu duquel se dessinait une croix blanche que traversait une épée nue entourée d'une palme¹⁵¹. La croix blanche n'est pas sensée renvoyer automatiquement à Constantin, mais à la croix blanche de France sur fond rouge du drapeau des troupes françaises. Ces dernières n'étaient d'ailleurs pas les seules à suivre un drapeau marqué du signe de la croix, il suffit d'évoquer la croix noire de Bretagne, la croix rouge anglaise auxquelles viennent s'ajouter Venise et les Suisses¹⁵². Le soleil est toujours celui du *Sol Justitiæ*, emblème préféré de Charles VIII, quant à l'épée palmée, tout nouvel emblème de Charles VIII, elle était à la fois symbole de justice (épée) et de victoire (palme). Mais la croix illuminée de la lumière du soleil désigne le Christ et la vocation messianique du roi.

Il est à noter que cette image n'est guère éloignée de l'imaginaire constantinien exposé dans la *Légende Dorée* de Jean de Vignay selon laquelle l'empereur vit une croix de feu briller du côté de l'Orient. En 1495, le roi devenait un autre Christ victorieux entrant Naples et en chemin vers Jérusalem qu'il était appelé à délivrer. Le manuscrit 2228 de la Bibliothèque Nationale fut rédigé pour

¹⁴⁹ Lecoq (Anne-Marie), *François I^{er}...*, op. cit., p. 312.

¹⁵⁰ Guénée (Bernard) et Lehoux (Françoise), *Les entrées royales...*, op. cit., p. 260.

¹⁵¹ Labande-Mailfert (Yvonne), «L'épée dite « flamboyante » de Charles VIII», in *Bulletin Monumental*, t. 108, 1950, pp. 91-101. Labande-Mailfert (Yvonne), *Charles VIII...*, op. cit., p. 363.

¹⁵² Les troupes françaises possédaient de nombreux étendards. En dehors de la croix blanche sur fond rouge, on pouvait voir flotter au-dessus des cortèges, la bannière de France azur aux trois fleurs de lis d'or, la bannière rouge au soleil d'or de Charles VI, l'étendard rouge au saint Michel d'or. Sous Louis XII les pensionnaires du roi portent un étendard rouge chargé à la fois d'un soleil, d'un saint Michel et d'un porc-épic couronné (in Auton (Jean d'),

Charles VIII par un certain Bénart dont on ignore tout. Le texte est composé d'un unique chant royal dont le refrain est *imperant roy portant triple couronne*. Le folio 1 du manuscrit représente Charles VIII devant sa tente, revêtu de son harnais de guerre complet, tenant son épée nue dans la main droite. Il est sur un cheval dont le harnachement ou caparaçon porte les armes de Jérusalem, croix potencée cantonnée de quatre croisettes, sur fond blanc et rose, qui se retrouvent également sur sa journée. Les marges sont décorées de plusieurs épées palmées et des initiales AC (Anne et Charles) adoptées depuis le mariage du roi avec Anne de Bretagne. Le heaume du roi est surmonté d'une couronne d'or fermée, renvoyant à la couronne impériale à arches de Charlemagne, au-dessus de laquelle brille le soleil radieux du *Sol Justitiae* (fig.3).¹⁵³

Cet emblème de l'épée palmée qui apparaît dans les marges du manuscrit 2228 fut adopté par Charles VIII en Italie. Octovien de Saint-Gelais traduisit également le *Livre des persécutions*, ouvrage latin offert à Charles VIII par Boniface Symonetta, et peut-être l'évêché d'Angoulême fut-il la récompense des efforts du traducteur. Charles VIII ne reçut l'ouvrage qu'une fois revenu d'Italie : [...] *royaume de Cecille dont grâce à Dieu, vous estes revenu maistre et vainqueur, l'espée de triomphe et la palme de victoire entre vos mains* [...], belle introduction qui permettait à Octovien de Saint-Gelais d'une part d'accueillir le roi en triomphateur et d'autre part de faire un éloge de la signification de l'épée palmée emblème de Charles VIII depuis 1495 qui dans ce contexte trouvait une application justifiée de sa symbolique. Octovien de Saint-Gelais réutilisait quasiment la même image dans sa *Vision ou apologie du règne de Charles VIII, après son retour de l'expédition d'Italie* (1497), où il écrivait : *L'espée au poing et palme de victoire, / Retournastes en vostre heureux pays*. Sur la façade nord du château d'Amboise comme sur le tombeau, disparu, du roi à Saint-Denis, l'emblème de Charles VIII est visible, il s'agit d'une épée palmée associée au K de *Karolus*. C'est une épée nue montante à lame droite accompagnée d'une palme serpentine s'enroulant depuis la garde autour de la lame ¹⁵⁴ dont la signification combine l'épée de justice à la palme de la victoire. Selon Yvonne Labande-Mailfert, il existe peu de représentations de cet

Chroniques de Louis XII, éd. Maulde la Clavière (René-Alphonse-Marie de), 4 vol., Paris, 1889-1895, t. I, p. 89).

¹⁵³ Scheller (Robert. W.), «Imperial themes...», op. cit., p. 57.

¹⁵⁴ Labande-Mailfert (Yvonne), «L'épée dite «flamboyante»...», op. cit., p. 99. L'auteur fait remarquer que le nom d'épée flamboyante fut souvent attribué, par erreur, à cette épée. En effet le motif de l'*épée flamboyante* veut que la lame même soit en fusion, elle figure par exemple aux armes du cardinal Charles de Bourbon. Simon de Phares, l'astrologue de Charles VIII, qui participa à l'organisation de l'entrée du cardinal à Lyon en 1485 articula un des mystères autour du thème de l'épée flamboyante. Cet emblème se retrouve également sur la bordure d'une tapisserie représentant l'*Adoration des Mages* dans la cathédrale de Sens et lors des spectacles organisés pour l'entrée de François I^{er} à Lyon en 1515.

emblème, à Amboise (quatre), le tombeau¹⁵⁵, et une autre sur une médaille réalisée par Niccolò Fiorentino. L'avvers représente le buste de Charles VIII avec le collier de l'ordre de Saint-Michel et la légende CAROLUS OCTAVUS FRANCORUM IERUSALEM ET CICILIE REX. Au revers la Paix portant une branche d'olivier marche devant un char tiré par deux chevaux, sur lequel un ange tient une épée accompagnée de la palme non enroulée, l'inscription qui accompagne l'image se passe de commentaires : VICTORIAM PAX SEQUETUR¹⁵⁶. Des épées palmées ornaient également à Amboise les verrières, aujourd'hui disparues, de la chambre neuve du roi et le logis des Sept Vertus, nouvel appartement de la reine.

La ville de Troyes avait réservé à Charles VIII un accueil somptueux et le témoin anonyme ¹⁵⁷qui relate l'entrée affirme lui-même qu'il semblait que la ville *feust un paradis*. L'image ainsi formulée participait du désir manifeste de traduire la magnificence des décors et de l'organisation, mais témoignait également de cette atmosphère chargée de sacré qui présidait à l'entrée du *christus* dans une cité qui ne manqua pas de s'identifier à une seconde Jérusalem. Une partie du second spectacle reposait sur une plate-forme soutenue par deux tours de bois et adossée à l'extérieur des remparts au-dessus de l'une des portes de la ville. Sur cette estrade surélevée dont le fond était décoré d'une tapisserie semée d'étoiles et de fleurs de lis, se trouvait la sainte Trinité, ce qui permettait par ailleurs au narrateur d'effectuer un rapprochement avec la ville de Troyes par le biais de l'homonymie entre le chiffre et la cité : *La Trinité nous donne desmontrance / Que Troyes est une cité / Unie et preparee en triple demeurance*¹⁵⁸ [...]. De la cour céleste descendait un ange qui remettait au roi une croix blanche puisque la composition était une adaptation de la légende de Constantin :

Une croix blanche, ornée d'argent fin.
Ainsin feut l'ange à Constantin jadis,
Auquel il dict : a ce signe vaincras ¹⁵⁹.

¹⁵⁵ Sur le tombeau de Charles VIII voir : Scheller (Robert. W.), « Ensigns of authority... », op. cit., pp. 112-115.

¹⁵⁶ Labande-Mailfert (Yvonne), « L'épée dite « flamboyante »... », op. cit., p. 95. Scheller (Robert. W.), « Imperial themes... », op.cit., p. 51. Niccolò Fiorentino avait d'ailleurs offert à Catherine Sforza, une médaille dont le revers représentait Victoire, tenant une palme, debout sur un char triomphant tiré par deux chevaux ailés et accompagnée de l'inscription VICTORIAM FAMA SEQUETUR. Référence au thème selon lequel la Renommée est toujours ailée. Les ailes peuvent être aussi l'attribut de la Paix et de la victoire (Voir : Tervarent (Guy de), *Attributs et symboles...* op. cit., pp. 29-34).

¹⁵⁷ Sans doute un membre de la famille des papetiers de Troyes, peut-être un certain N. le Bé (in Guénée (Bernard) et Lehoux (Françoise), *Les entrées royales...*, op. cit., p. 266), ou un dénommé Tetel si l'avant dernière strophe est un acrostiche.

¹⁵⁸ Guénée (Bernard) et Lehoux (Françoise), *Les entrées royales...*, op. cit., p. 273.

¹⁵⁹ Ibid., p. 251.

Mais l'ange confiait également à Charles VIII un écu sur lequel était inscrit en lettres d'or sur champ azur, à l'imitation des armes de France, le nom de Jésus accompagné d'une représentation d'une couronne d'épines. Selon le narrateur, cet écu symbolisait l'oriflamme qui assurerait au roi de France la victoire sur ses adversaires, puisque Charles VIII, se plaçant sous la protection du bouclier du Christ, ne pouvait être vaincu. La Providence semblait donc se manifester doublement en faveur de Charles VIII qui voyait d'une part se répéter le miracle de Constantin et d'autre part se renouveler l'envoi miraculeux de l'oriflamme autrefois divinement confié à Charlemagne ou à Clovis selon les traditions. A un arsenal sacré déjà fort des pouvoirs thaumaturgiques, des lis, de la sainte ampoule venait s'ajouter l'oriflamme. La célèbre bannière française à la flamme rouge qui faisait l'objet d'une bénédiction lors du sacre, enrichissait ce soubassement mythologique qui attestait des liens privilégiés entre le Ciel et la France et permettait aux rois de France de revendiquer une place unique dans l'ordre de la chrétienté. La légende de l'oriflamme et sa signification christique qui éclaire l'échafaud troyen se retrouvent dans le fameux *Traité du Sacre* de Jean Golein : *L'oriflamme vermeille signifie le filz en humanité eslevé en la croix enrougie de son sanc precieux et teinte en vermeille*¹⁶⁰ Cette origine céleste de l'oriflamme est confirmée à la fin du XV^{ème} siècle par le trinitaire Robert Gaguin, dans les *Grandes Chroniques* (1497) traduction française du *De origine et gestis francorum* : *L'on tient aussi pour certain que du ciel a esté envoyé un drap de soye rouge et quarré en façon d'une enseigne de guerre resplendissant à merveilles : du quel enseigne useroient les Roys de France en leurs batailles contre les ennemys de la foi catholique [...]. Et sont aucuns lesquelz disent ce benefice celeste avoir esté conferé à Charlemagne.* Les entrées se devaient d'exalter la prééminence du royaume dans les desseins de la Providence. A Mâcon le 6 juin 1501, ce n'était pas l'oriflamme qui descendait du ciel, mais une fleur de lis d'or apportée par une colombe symbolisant le Saint-Esprit. Le messager céleste glissa le long d'un fil depuis une nuée située au sommet de l'une des tours de la ville jusqu'à une belle jeune fille qui remettait ce précieux cadeau à Louis XII qui renouait ainsi avec la légende miraculeuse des fleurs de lis envoyées à Clovis.

Mais le fatiste par le biais de cet écu aux armes du Christ et de sa passion, transforme l'entrée de Charles VIII dans Troyes en celle du Christ dans la Cité Céleste. Cette image restait ainsi dans la parfaite continuité du thème des *Filles de Sion* évoqué précédemment. Charles VIII est appréhendé comme le reflet terrestre du roi des Cieux, entrant dans la ville de Troyes devenue une nouvelle Jérusalem terrestre, préfiguration de la Jérusalem céleste. En revanche le fatiste rattachait le miracle

¹⁶⁰ Bloch (Marc), *Les rois thaumaturges*, op. cit., p. 488.

de la croix de Constantin au prodige de Bayonne en 1451. Sous Charles VII, alors que les Français entraient dans Bayonne reconquise sur les Anglais, une croix blanche apparut au-dessus de la ville¹⁶¹:

La croix blanche signifiante donne
Qu'au bon feu roy tres chrestien de France,
Charles septiesme jadis au dessus Bayonne,
Par vraye divine Providence,
Du pareil signe luy feut fait demonstrence.
En une nue qui demonstre et enseigne
Au tres bon roy qu'en icelle esperance
Il doit avoir : croix c'est son vray enseigne ¹⁶².

Ainsi, le miracle qui s'était produit pour Constantin et pour Charles VII, se renouvelerait en faveur de Charles VIII. Le roi de France bénéficiait donc, à l'image de ses illustres prédécesseurs, et notamment de Charles VII qui fut déjà un second Constantin, du soutien de la Providence. La répétition des interventions miraculeuses en faveur des rois de France fait de ces derniers des monarques privilégiés entre tous et protégés des milices célestes : *Les anges aussi ont toujours secouru / Les bons feus roys tres chrestiens de France / Et leurs victoires, quand besoing en ont eu*¹⁶³, [...] La mention du miracle de Bayonne avait peut-être aussi pour but de mettre en exergue la figure de Charles VII dont la politique s'imposait comme modèle en ce début de règne. Charles VIII se rappelait-il le discours du juge du Forez, lors de l'assemblée des états généraux de 1484, lorsque celui-ci fit du père de Louis XI le parangon du roi idéal paré de toutes les vertus, élevant son règne à une place inégalée dans l'Histoire *Déroulez la liste des rois de toutes les nations qui, de mémoire d'hommes vivants, ont eu des états à gouverner, et vous n'en trouverez aucun qui soit comparable à Charles VII*¹⁶⁴.

Jean Masselin, official de l'archevêché de Rouen, érigea lui aussi Charles VII en prince modèle et invita le jeune roi à suivre son exemple : *Qu'il recherche les glorieuses actions de ses prédécesseurs et qu'il les imite, se montrant surtout le digne héritier de Charles VII, de qui la vie, est un modèle à suivre, de qui les vertus vivent encore dans la mémoire de beaucoup d'entre nous*¹⁶⁵. Ces panégyriques de Charles VII permettent d'attirer l'attention sur les erreurs reprochées au défunt Louis XI et de formuler la ligne politique attendue du règne à venir, mais pas uniquement. Comme le précise Jacques Krynen le règne de Charles VII fait véritablement office «de

¹⁶¹ Lecoq (Anne-Marie), *François I^{er}...*, op. cit., p. 310.

¹⁶² Guénée (Bernard) et Lehoux (Françoise), *Les entrées royales...*, op. cit., pp. 273-274.

¹⁶³ Ibid., p. 274.

¹⁶⁴ Masselin (Jean), *Journal...*, op.cit., pp. 352-353.

¹⁶⁵ Ibid., p. 439.

miroir», comme autrefois celui de Saint Louis et cette élévation au rang d'*exemplum* d'une histoire aussi récente témoigne d'une véritable exaltation du sentiment monarchique. Henri Baude dans *ses vœux pour la prospérité du règne de Charles VIII*, érige à son tour pour le jeune roi son glorieux ancêtre au rang de modèle, le poète mentionne en outre l'accroissement du royaume à l'époque de Charles VII. En outre, le jeune roi disposait dans sa bibliothèque de deux manuscrits lui vantant les qualités de son ancêtre, le premier est de nouveau le fruit du travail de maître Henri Baude. *De la vie, condition et complexion du roi Charles VII* (BN, Lat. 6222 C), est un ouvrage qui expose les mérites du gouvernement de Charles VII. Une des enluminures attira peut-être l'attention du jeune souverain qui pouvait observer au verso du folio 42 le *Sol Justiciae*, son emblème favori, rayonner sur le dais placé au-dessus du trône de Charles VII peint en train de surveiller les clercs de la Chambre des Comptes. Le second manuscrit, les *Vigiles de Charles VII* (BN, fr. 5054), retrace essentiellement les succès militaires de Charles VII à la fin de la guerre de Cent Ans.

Charles VIII par le signe de la croix, et par le nom de Jésus triomphera de tous ses adversaires. Il apparaît comme le parfait prince chrétien, défenseur de la foi, véritable rempart contre les ennemis de Dieu. La royauté de la fin du XV^{ème} siècle s'appréhende essentiellement comme une royauté mystique. L'image du roi s'enracine profondément dans un imaginaire messianique, comme le Christ est venu sur terre pour le salut de l'humanité, Charles VIII est né pour le salut de la France et pour la défense de la chrétienté. Les premières entrées de Charles VIII révèlent les efforts du pouvoir pour imposer une image sacralisée tant du souverain que des formes de son gouvernement. Charles VIII est au-delà de l'humanité, il se veut un véritable intercesseur entre le monde terrestre et le monde céleste.

b. Charles VIII : image de dieu sur terre

Le second tableau vivant qui fut présenté à Charles VIII lors de son entrée à Rouen est sans aucun doute l'un des échafauds le plus célèbre et le plus commenté. Il était la parfaite transposition de la définition du pouvoir royal à partir de la formule *Imago deitatis princeps*. La représentation du deuxième «establie», la lettre O de Rouen, est une vision johannique. Il s'agit d'une reproduction fidèle de la cour céleste telle que saint Jean la décrit dans l'Apocalypse. Mais dans ce cas, il s'agissait d'une version politico-ecclésiologique de la vision de saint Jean à Patmos. Le spectacle imaginé par le fatiste Robin Pinel était composé de trois étages circulaires. Au registre supérieur, Dieu en majesté siégeait sur un trône assis sur l'arc céleste, entouré de quatre chérubins, : [...] *ung chercle d'or et de*

plusieurs couleurs, a deux pointes tendantes hault et bas [...] ¹⁶⁶. Aux quatre coins de la mandorle ainsi figurée se trouvaient les symboles des quatre évangélistes. Le lien avec l'étage intermédiaire était assuré par un écu de gueules à l'*Agnus Dei* au chef d'azur à trois fleurs de lis d'or (donc aux armes de Rouen et de France) soutenu par deux anges. L'Agneau, ou *Agnus dei*, placé sur l'écu était mobile et animé par le jeu d'un savant mécanisme qui lui permettait de saluer par des mouvements de tête, le roi et la foule assemblés devant l'échafaud. Par l'intermédiaire des mêmes rouages, Dieu lui tendait le livre des Révélations fermé des sept sceaux que l'Agneau recevait et ouvrait avant de reprendre sa place initiale sur les armoiries. La scène était contemplée par les vingt-quatre vieillards, installés à l'étage intermédiaire, couronnés et vêtus de blanc, éclairés par les sept lampes figurant les sept dons du Saint-Esprit. Tandis qu'en bas de l'échafaud saint Jean l'évangéliste était représenté en personne, accompagné d'un ange qui semblait sortir d'un nuage et lui désignait la vision en disant : *Ascende Huc et ostendam tibi que oportet fieri cito*. La plate-forme qui soutenait cet imposant édifice était de forme circulaire et par le biais d'engrenages elle tournait sur elle-même afin que l'échafaud soit visible de tous et sous tous ses angles¹⁶⁷.

Ici encore le narrateur nous donne la clé du mystère : les vingt-quatre vieillards symbolisaient les conseillers royaux, les sept lampes représentaient l'archevêché de Rouen et les six évêchés de Normandie reconnaissables à leurs écus. Les symboles des quatre évangélistes n'étaient autre que les quatre états : clergé, noblesse, bourgeoisie et commun, tandis que l'*Agneau* qui jouait un rôle pivot appartenait aux armoiries de Rouen et rappelait la place de la cité dans l'ordre du royaume ainsi figuré. Finalement, Dieu désignait Charles VIII en personne :

Ce Dieu le Pere prins cy moralement
Hault au siege de royal majesté
Asis c'est cil qui vient nouvellement
Regenter cy, qui onc n'y a esté,
Le cler trosne est seng de France appointé
En conduisant cil du siege royal
Servant chacun celuy du cœur loyal. ¹⁶⁸

Les initiales de chaque vers forment le nom de CHARLES, ce qui accentue l'assimilation entre Dieu et le roi, Robert Pinel avec cet acrostiche, reprend un procédé connu des fatistes et des poètes qui incluait leurs noms dans les initiales du dernier couplet. Ce tableau s'intitulant *Ordre Politique*, il

¹⁶⁶Guénée (Bernard) et Lehoux (Françoise), *Les entrées royales...*, op. cit., p. 249.

¹⁶⁷ Beijer (M. A.), «Visions Célestes et Infernales dans le Théâtre du Moyen Âge et de la Renaissance», in *Fêtes de la Renaissance I*, éd. Jacquot (J.), Paris, 1956.

était clair que comme Dieu dans l'univers est au sommet d'un organisme vivant et hiérarchisé, Charles VIII est au sommet du royaume, qui est ici une image réduite de l'univers ¹⁶⁹. Dieu et la cour céleste avaient leur exact reflet terrestre avec le roi et le royaume de France et Charles VIII apparaissait comme le contretypé humain de Dieu. L'échafaud rouennais propose une légère variante par rapport à la traditionnelle *christomimesis* du roi, les Rouennais n'ont pas choisi d'assimiler le roi à la seconde personne de la Trinité, mais de faire de Charles VIII l'image vivante de Dieu sur terre.

L'interprétation de cet échafaud intitulé *Ordre Politique* doit également se faire au regard du spectacle ayant pour sujet l'apparition de la croix à Constantin-Charles VIII. Au-delà de l'appel à la croisade qu'il considère comme un effet de rhétorique associé à l'image du roi très chrétien, Elie Konigson voit dans l'association des termes de croisade et d'Empire, une volonté politique de faire référence à la tradition millénariste. Dans le cadre d'une interprétation millénariste, Charles VIII tend à se confondre avec le dernier empereur de la tradition chiliastique. Cette dimension impériale était alors reprise par l'échafaud de Constantin, qui assimilait le roi à l'empereur romain. La confrontation des deux représentations faisait resurgir le vieux thème de l'Empire universel. D'autant plus qu'un personnage sur l'échafaud tenait la bannière carrée de Constantin *faicte aux plaines armes de France*, quant aux trompettes *de cedit costé* elles arboraient les aigles impériaux. Or, «Les armes confondues de la maison de France et de l'Empire attribuée à Constantin sont en fait celles de l'écu de Charlemagne imaginé au Moyen-Age »¹⁷⁰. Cet écu était mi-parti à dextre de l'aigle à deux têtes sur fond or et à senestre des trois fleurs de lis sur fond azur. Octovien de Saint-Gelais dans son *Epistre faicte en équivoques au Roy Charles*, appelait Charles VIII à joindre les [...] *nobles fleurs de lys / A l'aigle d'or en somptueux delictz / Ainsi que le fait le bon saint Charlemaigne*¹⁷¹, reprenant une idée qu'il avait déjà formulée dans le *Séjour d'Honneur*. Ces échafauds combinés faisaient resurgir de façon manifeste le mythe du second Charlemagne en faveur du jeune Charles VIII ou plus exactement avec le retour en France du prénom de Charles rejaillissent les prétentions françaises à la monarchie universelle. La fin du XV^{ème} siècle va voir la résurgence d'un courant prophétique, qui va cristalliser sur Charles VIII les aspirations millénaristes. En 1491, lors de l'entrée d'Anne de Bretagne à Paris, la reine sera accueillie à la porte aux Peintres par une représentation de Charlemagne à cheval portant l'épée nue et le globe orné de la croix. Cette scène mélange tant l'idée

¹⁶⁸ Guénée (Bernard) et Lehoux (Françoise), *Les entrées royales...*, op. cit., p. 251.

¹⁶⁹ Lecoq (Anne-Marie), «La symbolique de l'Etat...», op. cit., p. 173.

¹⁷⁰ Konigson (Elie), « La cité et le prince... », op. cit., p. 61.

¹⁷¹ Molinier (H.-J.), *Essai...*, op. cit., p. 293.

de grandeur liée au souvenir de l'Empire que l'atmosphère carnavalesque. Cette figure centrale de l'histoire de France qui accompagne le cortège d'Anne de Bretagne est suivie d'animaux variés, réalisés pour être aussi vrai que nature, dans lesquels se trouvaient, pour le plus grand plaisir des spectateurs des éléphants et un chameau. Peut-être ces créatures exotiques faisaient-elles allusion à la légendaire croisade de Charlemagne. Le rôle de l'empereur carolingien dans le culte monarchique français n'est pas nouveau et en 1461, Donato Acciaiuoli envoyé à Tours comme ambassadeur avait offert à Louis XI une vie de Charlemagne dont le roi tenta d'imposer, en 1475, la fête officielle le 28 janvier.

Le mythe du souverain ultime des derniers temps, déposant sa couronne à Jérusalem, va prendre toute son ampleur dans les coulisses des préparatifs pour l'expédition italienne. Ainsi la royauté reprenait à son profit l'imaginaire apocalyptique, afin de donner une image de son pouvoir et d'appuyer ses prétentions au pouvoir suprême¹⁷². Car à travers l'identification entre Dieu et Charles VIII, c'est l'idée royauté idéale et messianique qui s'impose, mais l'association du thème de la croisade à l'échafaud de Constantin renforce le caractère universel et impérial, de la monarchie française. La Guerre Sainte tient encore une place importante dans l'imaginaire collectif à la fin du XV^{ème} siècle. La chute de Constantinople (1453), puis la prise violente d'Otrante (1480-1481) par les Turcs, sans oublier le siège de Rhodes par l'armée turque en 1480 et la résistance héroïque de la ville sous la conduite de Pierre d'Aubusson le grand maître de l'Ordre des Hospitaliers de Saint-Jean-de-Jérusalem, dont la bravoure fut relatée par un manuscrit de Guillaume Caoursin richement enluminé datant des années 1482-1483. Ces événements sont récents et angoissants et la menace que fait peser l'expansion turque sur la chrétienté est réelle. Mais la reconquête de Jérusalem est un des points essentiels de la tradition chiliastique. En effet l'accomplissement des prophéties concernant le retour d'un second Charlemagne appelé à régner sur le monde, passe par la libération du tombeau du Christ. A travers ces représentations, Charles VIII apparaissait comme un empereur élu de Dieu, destiné à conduire la croisade. Dans ce contexte, l'image du roi s'appuie sur un savant mélange entre les aspirations millénaristes, et la conception traditionnelle du roi très chrétien, dirigeant la chrétienté avec l'accord du pape. La fin du XV^{ème} siècle est marquée par un réveil des prétentions françaises à la domination universelle, mouvement compréhensible dans une période encline à une profusion de discussions politiques ayant pour objet la définition des origines et des fondements du pouvoir royal. Celui-ci affirme son autonomie face à l'empereur et au pape. Devant une conception bicéphale du

monde chrétien, le roi de France clame son indépendance temporelle, mais aussi sa souveraineté en matière spirituelle.

d. Charles-Orland : l'astre unique de France

En 1492, le 10 octobre, naissait le fils de Charles VIII et d'Anne de Bretagne, sa mort prématurée le 16 décembre 1495 devait gravement affecter le souverain, mais cette venue au monde, si courte fut-elle, eut des échos singuliers. Tout d'abord par le choix du prénom : Roland qui allait à contre-courant des traditions et ne fut pas simple à imposer. Charles VIII se heurta aux *procreres*, c'est-à-dire, le milieu traditionnel de la cour, en l'occurrence certains grands et les parrains et marraines du dauphin, qui contestaient le prénom de Roland jamais porté par un roi de France et le baptême dut même être retardé de trois jours. Finalement les deux partis se rallièrent à un compromis : *Orlandus-Carolus* en latin et Charles-Orland en Français. Ce choix royal correspondait à un désir manifeste de faire référence à la vie de Charlemagne et de suivre les conseils de l'ermite François de Paule.

Une des principales influences mystiques qui se soit exercée sur le roi semble être le fait de l'ermite calabrais François de Paule. Ce *saint homme*, ainsi que l'appelait Philippe de Commynes, était venu en France à la demande de Louis XI. En effet en 1483, le roi sentant poindre les affres de la mort, avait souhaité auprès de lui la présence de ce serviteur de Dieu, afin que celui-ci prie pour prolonger ses jours et pour le salut de son âme. Si Louis XI redoutait la mort peut-être redoutait-il encore plus la damnation éternelle. L'ermite quitta difficilement sa pieuse solitude et le pape Sixte VI dut insister à deux reprises. Finalement François de Paule accepta de se rendre en France et obtint du souverain pontife la permission de fonder l'ordre des Ermites de Saint-François. Selon Philippe de Commynes, c'était un homme d'une grande foi, divinement inspiré et consacrant de longues heures à la prière¹⁷³ : *et ne pense point avoir veu vivant de si sainte vie, ne où il semblast mieulx que le Saint Esperit parlast par sa bouche*¹⁷⁴. Après la mort du père le fils poursuivit la dévotion royale à son égard et Charles VIII lui fit construire deux couvents au flanc des résidences royales, l'un à Amboise, l'autre au Plessis-les-Tours¹⁷⁵. Il venait également à la Cour, où le roi s'entretenait fréquemment avec lui. Selon le voyageur Jérôme Münzer, Charles VIII tenait compte de ses conseils particulièrement sages, notamment dans les affaires difficiles, et sans doute à propos du royaume de

¹⁷² Cohn (Norman), *Les fanatiques de l'Apocalypse*, Paris, Payot, 1983, p. 31.

¹⁷³ Fiot (Robert), *Jean Bourdichon et saint François de Paule*, Tours, 1961.

¹⁷⁴ Commynes (Philippe de), *Mémoires*, éd. M^{le} Dupont, 3 vol., Paris, 1840, t.II, p. 230.

Naples que l'ermite connaissait bien. Ce rôle et la nature avisée de ses conseils sont confirmés par Philippe de Commines: [...] *il sembloit qu'il fust inspire de Dieu des choses qu'il disoit et remonstroit* [...]¹⁷⁶. Toujours d'après Jérôme Münzer, ce fut François de Paule qui en prière pendant l'accouchement d'Anne de Bretagne annonça que le roi aurait un fils qui porterait pour nom *Orlandus*, version italienne de Roland, par référence au neveu de Charlemagne. L'ermite désirait également ardemment le renouveau de l'Eglise et incita peut-être Charles VIII à se considérer comme un roi investi d'une mission divine et à se lancer dans l'entreprise de Naples¹⁷⁷. La cérémonie de baptême du dauphin atteste également de ce rôle joué par l'ermite auprès de Charles VIII : *Et ledit Saint Homme que le Roy durant le baptesme tenoit par la main, le nomma Charles Orland*[...]¹⁷⁸. Le désir royal de s'inscrire par le choix de ce prénom dans l'imaginaire qui entourait la figure de Charlemagne est attesté par un manuscrit (BN, ms. fr. 4970) : *L'Ystoire du très saint Charlesmagne* [...], commandé par le roi pour son fils et qui s'orne cinq banderoles portant le nom de Orlant de Charles. La scène de dédicace de *La Ressource de la Chrestienté* (BN, ms. fr. 1687) comporte dans les marges les armes du dauphin, dans une œuvre qui par ailleurs contient de nombreuses références aux Neuf Preux et à Roland. Un personnage nommé *Je ne scay qui* regroupant sous un aussi large patronyme les opposants à l'expédition de Charles VIII, conseillait au roi de repousser son départ car *Sy nostre Royne ung beau dauphin a faict, / Lequel Dieu veille entretenir sur terre, / Laissons le croistre en aai ge parfaict, / Et puy après nous troterons en guerre*¹⁷⁹.

Le 17 juin 1493 en revenant d'un pèlerinage à Boulogne, Charles VIII fit sa première entrée dans Abbeville, les échafauds qui furent réalisés s'articulaient autour de la thématique mariale. Le cinquième mystère présenté au roi par les Abbevillois est une variation sur le thème des images de la *Maria lactans*, la Vierge allaitant l'Enfant. Une jeune fille habillée comme la *mère de Dieu* tenait dans l'un de ses bras le Christ, son fils, et de son autre main elle se pressait le sein pour allaiter un enfant placé dans un berceau recouvert d'un drap aux armes du dauphin, c'est-à-dire recouvert de petits dauphins, pour désigner Charles-Orland. Les habitants de la ville demandaient à la Vierge de

¹⁷⁵ Labande-Mailfert (Yvonne), *Charles VIII...*, op. cit., p. 190.

¹⁷⁶ Commines (Philippe de), *Mémoires*, op. cit., t. II, p. 231.

¹⁷⁷ Weinstein (Donald), *Savonarole et Florence : prophétie et patriotisme à la renaissance*, Paris, Calmann-Lévy, 1973, p. 120.

¹⁷⁸ Godefroy (Théodore), *Le Cérémonial...*, op. cit., t. II, pp. 138-139.

¹⁷⁹ La Vigne (André de), *La Ressource de la Chrestienté*, éd. critique par Brown (Cynthia. Jane), Montréal, CERES, 1989, p. 133.

considérer et d'aimer le dauphin comme son propre fils et d'intercéder auprès du Christ pour la protection de Charles-Orland :

Monstre toy estre amayble mère;
Pour le Daulphin rechois nostre requeste,
Prie cellui, lequel sans paine amère,
Fut fait ton fils de virginal acqueste¹⁸⁰.

Charlotte de Savoie, mère de Charles VIII avait déjà été identifiée à la Vierge, Marie d'Angleterre en 1514 deviendra à son tour une nouvelle Vierge de miséricorde et en 1519, Louise de Savoie, la mère de François I^{er} sera aussi appréhendée dans un chant royal comme la mère du Christ. Dans Abbeville la Vierge Marie demeurait la Vierge Marie, protectrice de la France et de ses souverains. Mais, à Vienne en Dauphiné en 1494, la transposition fut faite à travers une médaille en l'honneur d'Anne de Bretagne qui devenait la Vierge et Charles-Orland le Christ. L'avers représente sur un champ semé de fleurs de lis parti d'hermines, la reine de France assise sur un siège sans dossier, portant le sceptre et la couronne royale. Sur ses genoux, elle tient son fils debout qui arbore un dauphin emblématique dans la main gauche, l'ensemble est bâti sur le modèle de la Vierge à l'enfant. La légende qui accompagne l'image tend à renforcer cette identification : ET NOVA PROGENIES CELO DEMITTITUR ALTO 1494 (Et une nouvelle progéniture nous est envoyée du haut des cieux). Il s'agit du vers 7 de la IV^e églogue des *Bucoliques* de Virgile. Ce poème fort célèbre que nous retrouverons dans les entrées de Louis XII et dans cadre de son conflit avec le pape Jules II, débutait par un rappel d'une prophétie de la sibylle de Cumès, annonçant le retour de l'âge d'or et de la justice. Cependant, les commentateurs médiévaux, avaient vu dans ce vers, à l'origine adressé au consul Asinius Pollion pour la naissance de son fils, l'annonce de la venue du Christ. Les Viennois faisaient donc un rapprochement entre la venue au monde du sauveur et celle du dauphin¹⁸¹.

D. Hercule au jardin des Hespérides.

a. L'entrée dans Lyon (1490) : des inconnues

Charles VIII et Anne de Bretagne effectuèrent plusieurs séjours à Lyon mais aussi à Vienne en Dauphiné, cités qui s'efforcèrent de recevoir les souverains avec faste et de prouver leur attachement

¹⁸⁰ Ledieu (M. A.), «Première entrée...», op. cit., p. 58.

à la couronne. Malheureusement, nous ne possédons guère d'informations sur les mystères joués à ces occasions comme ce sera le cas pour Louis XII en 1499, les actes consulaires de la ville de Lyon n'ont pas gardé de descriptions détaillées des entrées de Charles VIII en 1490 et 1494¹⁸². Les archives municipales ont cependant conservé les délibérations consulaires concernant les préparatifs et les frais entraînés par ces événements festifs.

Sans prétendre pouvoir analyser la nature et la signification des mystères joués à Lyon en 1490, une description succincte des thèmes abordés est néanmoins possible. La réalisation des échafauds fut confiée à Jean Perréal qui avait prévu un programme particulièrement ambitieux. Le premier mystère était, fait original, un tableau mobile constitué d'un char tiré par un cheval que montait une belle jeune femme nommée *Vierge et Humilité*. Sur le chariot avait été installée une roue figurant le ciel, probablement la bande circulaire de la sphère céleste, comportant les douze signes du zodiaque. En son centre se tenait le soleil joué par un enfant de l'âge de douze ans qui pouvait actionner et faire tourner la roue. Le chariot devait traverser une partie de la ville avant d'arriver devant le roi, moment choisi pour que la roue astrale arrête sa course et que le soleil indique le signe du Lion. Les vers explicatifs de ce mystère sont inconnus.

Il y a sans aucun doute une référence à la ville de Lyon, mais ce mystère qui est aussi désigné sous le nom de *Char du soleil* ne pouvait se limiter à une simple évocation du nom de la cité. Ce serait en effet oublier le rôle joué lors de la réalisation de cette entrée par celui que Charles VIII appelait *notre cher et bien aimé astrologue*, c'est-à-dire Simon de Phares¹⁸³, l'auteur du *Recueil des plus célèbres astrologues* rédigé entre 1494 et 1498 à l'intention de Charles VIII. Le roi n'eut jamais l'occasion de lire cette somme, la mort l'emportant dans la même année. En 1490 Charles VIII lui rendit même visite dans son étude et dans sa librairie particulièrement imposante puisqu'elle était

¹⁸¹ Lecoq (Anne-Marie), *François I^{er}...*, op. cit., p. 336.

¹⁸² Rolle (M.-F), «Jean de Paris, peintre et valet de chambre des rois Charles VIII et Louis XII et François I^{er}. Documents sur les travaux de cet artiste pour la ville de Lyon, 1483-1528», in *Archives de l'art français*, 2^e s., t.1, pp. 15-142. *Entrées royales et fêtes populaires à Lyon du XV^e au XVIII^e siècle*, 12 juin-12 juillet 1970, Lyon, Bibliothèque de la ville, 1970, 198 p. Pariset (Ernest), *Les entrées solennelles à Lyon et les embellissements de la ville*, Lyon, 1897, 142 p. *Relations des entrées solennelles dans la ville de Lyon, de nos rois, reines, princes, princesses, cardinaux, légats et autres grands personnages depuis Charles VI jusques à présent*, Imprimé pour messieurs du consulat, Aymé Delaroché, Lyon, 1752. Tricou (J.), *Médailles lyonnaises du XV^e au XVIII^e siècles*, Paris, Bourgey, 1958. Rondot (Natalis), *La médaille d'Anne de Bretagne et ses auteurs, Louis Lepère, Nicolas de Florence et Jean Lepère. 1494*, Lyon et Paris, 1885. *Séjours de Charles VIII et Loys XII à Lyon sur le Rosne*, publ. par Gonon (P.-M.), Lyon, 1841.

¹⁸³ Thorndike (Lynn), *A History of Magic Experimental Science*, New York, Columbia University Press, 1934 vol. IV, p.545 et suiv. Boudet (Jean-Patrice), « Simon de Phares et l'astrologie à Lyon à la fin du XV^e siècle », in *Lyon, cité de savants. Actes du 112^e Congrès national des Sociétés savantes*, Lyon, 1987, *Section d'histoire des sciences et des techniques*, t. I, Paris, 1988, pp. 17-29.

composée de plus de 200 ouvrages. L'astrologue lui présenta en 1492 une *Royale sphère* sans doute un instrument de mesure astrologique.

Ce n'était pas la première fois que Simon de Phares participait à la réalisation d'une entrée, il exécuta celle de l'archevêque de Lyon (futur cardinal), Charles de Bourbon, en décembre 1485. On pouvait y voir, entre autres, un écusson comportant la lune et le soleil, un couple d'opposés fréquemment associés en astrologie et en alchimie, qui seront à l'honneur lors de l'entrée de Louis XII à Paris en 1514. Un spectacle avait pour objet le *cheval Pegasus* et cet échafaud dû avoir un certain succès auprès des Lyonnais puisqu'en 1490 un mystère ayant un thème identique fut présenté à Charles VIII. En outre, Charles de Bourbon avait pris le cerf ailé pour emblème, accompagné de la devise *Cursum intendimus alis* (nous accélérons notre course par des ailes) et il y avait peut-être un lien entre Pégase et le cerf ailé. Les deux autres échafauds réalisés pour la venue de l'archevêque traitaient d'une part l'association classique du nom de la ville avec celui de son animal emblématique et d'autre part l'épée flamboyante tirée des armes de Charles de Bourbon.

L'astrologie associe traditionnellement la constellation du Lion au soleil. Le signe du Lion est la maison diurne du soleil, dont l'animal à la crinière flamboyante est un attribut, tout comme il est celui d'Apollon parfois représenté debout sur son char, nimbé de lumière solaire, passant à travers le cercle du zodiaque. C'est un signe royal chargé d'une grande signification symbolique, mais il est difficile de deviner les intentions des deux fatistes. Charles VIII est né le 30 juin 1470, le lion est l'attribut de juillet, il semble donc impossible qu'il s'agisse d'une référence au signe zodiacal du roi, quant à l'entrée, elle eut lieu le 7 mars. Les dates ne paraissent donc pas jouer un rôle fondamental. En revanche l'image du soleil entrant dans le signe du Lion peut être une allusion à l'image du Soleil de la Justice et donc au roi imitateur du Christ entrant dans la ville de Lyon. Ce pour deux raisons. Tout d'abord parce que c'est un thème en accord avec l'idéologie développée dans les entrées royales et ensuite parce que le soleil est un emblème cher à Charles VIII à titre personnel. L'idée que ce mystère renvoie à la vision d'un Charles VIII identifié au *Sol Justitiae* accueilli dans Lyon est fort séduisante. D'autant plus que le lion solaire est un classique de l'imaginaire monarchique, seul animal avec l'aigle capable de regarder le soleil en face, il représente généralement la force ou le courage.

Le second spectacle prévu portait également la marque de Simon de Phares, il était aussi mobile mais cette fois-ci porté par des hommes cachés du public. Il représentait le soleil, le *Firmament*, entouré des sept planètes qui tournaient *incessamment*. Il ne peut s'agir ici que des sept planètes astrologiques, jouées par des hommes et femmes qui déclinaient les propriétés des astres ainsi

figurés. Cette entrée placée sous le signe du soleil et du feu, sans aucun doute présent dans le mystère des quatre éléments, trouvait son apothéose dans le spectacle pyrotechnique par lequel elle s'achevait. Sur la place de la Monnaie, juste à côté de la rue de la Juiverie où se déroulaient les tournois, Charles VIII eut la possibilité de voir une fontaine ardente : *sera faicte une fontaine brûlant artificiellement*. Difficile d'imaginer au regard des moyens de l'époque la nature de ce spectacle qui dans son concept annonce les feux d'artifices des entrées du XVII^{ème} siècle. Les mystères mobiles furent particulièrement populaires à Lyon cette année. Le troisième spectacle était de nouveau sur un char et traitait encore une fois un thème à consonance astrologique. Les quatre éléments étaient présentés par des acteurs qui expliquaient sans doute leurs significations.

Devant le rocher de Pierre-Scise un spectacle devait utiliser la configuration naturelle du terrain. Il représentait une montagne pourvue d'un beau verger dans lequel poussaient des arbres magnifiques donnant des oranges, des poires, des pommes et des grenades. Cette prodigalité conférait à l'ensemble les traits d'un véritable jardin paradisiaque. Ce verger avait pour nom le *Jardin de France*. A l'intérieur du parc quatre jeunes filles, magnifiquement parées, figuraient quatre vertus. Leurs noms sont inconnus, mais l'une d'elle vêtue d'une robe héraldique de taffetas bleu semée de fleurs de lis d'or symbolisait peut-être la *Paix* puisqu'elle tenait *un beau rameau vert*. Ces vertus présentées comme les *jardinières* de ce lieu idyllique désignaient certainement le roi qui, possesseur de ces qualités, faisait pousser ces fruits merveilleux signifiant la prospérité et le bonheur de la France. Le *Jardin de France* était en outre gardé par un lion conduit par une cinquième vertu nommée *Loyaulté*. La ville exprimait ainsi sa fidélité au roi et son rôle dans le maintien de la paix aux frontières du royaume. Cette image de la cité était renforcée par la présence d'une sixième jeune fille placée au sommet de la porte de Bourgneuf¹⁸⁴, entrée située à l'est de la ville à côté du premier échafaud. L'actrice représentait la ville de Lyon, une palme¹⁸⁵ dans la main, tandis que sous ses pieds était

¹⁸⁴ Il est sans doute possible d'imaginer les lieux de cette scène. François I^{er} fit son entrée dans Lyon le 15 juillet 1515 et la réalisation du spectacle fut de nouveau confiée à Jean Perréal. Cette entrée est non seulement consignée dans les registres consulaires, mais il existe également une relation manuscrite accompagnée de peintures qui est actuellement conservé à la Bibliothèque ducale de Wolfenbüttel. A la porte de Bourgneuf était représenté l'arbre royal avec au sommet de la tige *ung beau fils* qui figurait François I^{er} et au-dessus de lui deux anges, sans doute peints, tenaient une couronne dorée. Ce spectacle était placé au-dessus de deux grosses tours carrés (4,80 m) qui soutenaient la plate-forme où se jouait le tableau vivant. Le roi avec son cortège devaient passer en dessous de cette construction pour entrer dans la ville. Quelques éléments évoquaient l'entrée lyonnaise de 1490 : l'inscription (un peu modifiée) *Civitas inviolata*, une jeune femme nommée *Loyaulté* offrait les clefs au roi et le lis poussait dans un jardin protégé d'une clôture et désigné comme le *clotz de France* dont l'entrée était gardée par deux hommes armés (in Lecoq (Anne-Marie), *François I^{er}...*, op. cit., pp. 195-196).

¹⁸⁵ Il est difficile, sans disposer de plus d'informations, de savoir si la palme renvoie à son symbolisme traditionnel c'est-à-dire la victoire ou la renommée, ou bien si elle revêtait, dans ce contexte, une autre signification telle que la

inscrit *Civitas immaculata* (Cité immaculée), personnification de la ville en une *puce* ou vierge qui, comme une cité invaincue, ne fut jamais prise. Cette jeune fille devait pouvoir s'élever dans les airs grâce à un mécanisme savant au moment où le roi passait la porte. *Loyauté* quittait alors le *Jardin de France* pour s'avancer au-devant du souverain, elle conduisait le lion qui remettait les clefs de la ville à Charles VIII.

Les organisateurs de l'entrée poursuivaient la tradition des mystères de nature uniquement religieuse en jouant l'histoire de la décollation de saint Paul et un peu plus loin le sacrifice d'Abraham ou encore la reconstitution de la sainte cité de Jérusalem dans laquelle la reine de Saba rencontrait Salomon. Puis les Lyonnais montrèrent au roi une scène qui en l'absence de vers explicatifs, pouvait être un sujet religieux comme un sujet plus politique, mais il est probable que les deux niveaux d'interprétation s'entremêlaient. Saint Michel *armé d'un beau harnois Blanc* combattait le diable dans un duel aérien. Deux acteurs, sans doute suspendus par des cordes, s'affrontaient dans le ciel. Au passage du roi, l'archange triomphait de Lucifer, l'ange déchu, et le précipitait aux enfers.

Saint Michel occupe plusieurs fonctions, il triomphe des légions de Satan, au jugement dernier il pèse les âmes des ressuscités et à la fin des temps il triomphera de l'Antéchrist. Saint Michel, chef des milices célestes est depuis Charles VII, un saint national et royal, protecteur de la France et de ses rois. Dès 1418, il fit mettre sur ses étendards l'archange armé terrassant le dragon. Ce fut Louis XI qui institua en 1469 l'ordre de Saint-Michel, un nouvel ordre de chevalerie dans lequel la prééminence du roi était affirmée. Les statuts prévoyaient 36 chevaliers soit un nombre supérieur à ceux de l'ordre de la Jarretière ou de la Toison d'or, mais ce chiffre ne fut toutefois jamais atteint. Le collier de l'ordre de Saint-Michel qui apparaît dans une multitude de médailles, peintures, entrées et armes complètes de France, est composé de douze coquilles d'or (emblèmes du Mont) reliées par des lacs (ou des aiguillettes en forme de nœuds) et orné d'un pendentif sur lequel l'archange triomphe du dragon. Charles VIII décida qu'une fête de l'ordre serait célébrée à Paris en 1484 le jour de la Saint-Michel. Le jeune roi semblait accorder plus d'importance à l'ordre que n'en avait témoigné son père, mais un poème (BN, ms. fr. 2365) datant de 1496 déplore que le roi ne réunisse pas les chapitres de l'ordre. Le frontispice⁸⁶, qui ornait le livre des statuts de l'ordre de Saint-Michel, commandé par le souverain, fut peint par le Maître de Moulins et réalisé en 1493. Il représentait

Vertu, dans la mesure où la ville se présente elle-même comme *Civitas immaculata*. Ce second choix paraît plus plausible et correspond mieux à l'image que la cité entendait donner d'elle-même, d'autant plus qu'il renvoyait aux vierges du Paradis triomphatrices du Mal et du péché et représentées avec la palme du triomphe. Ce choix semble confirmé par l'entrée de François I^{er} en 1515 (in Lecoq (Anne-Marie), *François I^{er}...*, op. cit., p. 201).

l'apparition de l'archange à Charles VIII dans la salle d'un palais aux décors somptueux aux tentures décorées de A-K (Anne-Karolus) couronnés. Saint Michel descend du ciel accompagné de trois anges dont l'un tient sa croix processionnelle en forme de lance. L'archange interpelle Charles VIII, qui ôte sa barrette de fourrure noire pour saluer l'apparition, derrière le roi se tiennent sans doute Pierre de Beaujeu, son beau-frère, et le sénéchal de Beaucaire, Étienne de Vesc. La composition met donc face à face deux visions, l'une de la cour céleste et l'autre de la cour terrestre, signifiant que le rôle de l'archange dans le ciel est dévolu sur terre au roi de France (*fig. 4*). L'envoyé de Dieu, s'adresse au roi en ces termes :

Paix soit en vous treschrestien roi de france,
qui par la haulte providence divine,
au jeusne eage de votre adolescence
avez receu la couronne tresdigne
et l'onction qui clemence designe ¹⁸⁷

Le spectacle lyonnais n'avait peut-être pas d'autres ambitions que de rappeler au roi les fonctions de saint Michel, mais il est fort possible que les fatistes aient pu faire une allusion à l'ordre. Puis venaient les armes de France moderne accompagnées du collier de l'ordre de Saint-Michel. Dans chacune des trois grandes fleurs de lis se tenait cachée une jeune fille habillée de taffetas jaune (pour rappeler l'or des fleurs). Au passage du roi les lis devaient éclore pour laisser apparaître les jeunes femmes qui déclinaient toutes un rondeau sur le blason de l'écu de France. Il est possible d'imaginer que le thème était celui des lis miraculeusement envoyés à Clovis. Place de la Monnaie, non loin de la fontaine ardente, Charles VIII vit Pégase, comme Charles de Bourbon en 1485, que chevauchait Renommée armée d'une épée dont elle tranchait la gorge de [...], le nom de sa victime ne nous est jamais parvenu.

Nous ne disposons malheureusement d'aucun renseignement sur l'entrée du roi à Lyon le 6 mars 1494, juste avant son départ pour l'Italie. Cependant le fatiste Claude Chevalet, qui réalisa les mystères et les représentations théâtrales à Vienne, fut également chargé de s'occuper des devises de l'entrée lyonnaise et peut-être comme ce fut souvent le cas, avait-il repris des thèmes présentés à Vienne en 1490¹⁸⁸.

¹⁸⁶ *Statut de l'ordre de Saint-Michel* (BN, ms. fr. 14363, fol 3).

¹⁸⁷ *Ibid.*, fol 3.

¹⁸⁸ Lecoq (Anne-Marie), *François I^{er}...*, op. cit., p. 206.

Cependant Rolle affirme qu'il n'a pas été organisé de festivités particulières pour la venue du roi, seule l'entrée de la reine quelques jours après semble avoir fait l'objet d'une célébration spéciale. Cependant, une lettre de Charles VIII concernant le rétablissement de quatre foires annuelles dans la ville de Lyon affirme qu'il fut reçu triomphalement le 6 mars 1494. Le roi désirait peut-être faire référence au magnifique présent que la ville lui donna lors de sa venue. La ville offrit en effet à la reine un lion d'or assis tenant dans ses pattes une coupe remplie de médailles dont le dessin fut réalisé par Jean Perréal et l'œuvre par les orfèvres Louis et Jean Lepère et Niccolò Fiorentino. A l'avant, se trouve le buste de profil de Charles VIII couronné avec le collier de l'ordre de Saint-Michel sur champ semé de fleurs de lis et l'inscription : FELIX. FORTUNA. DIV. EXPLORATUM. ACTVLIT (Une heureuse fortune a offert ce qui avait été longtemps cherché). Au revers, la reine Anne de Bretagne sur un champ semé de fleurs de lis parti d'hermines avec la légende : R[es]. P[ublica]LUGDUNEM [sis] ANNA REGNANTE CONFLAVIT (La commune de Lyon a fait fondre [cette médaille] sous le règne d'Anne de Bretagne). Si le revers exalte surtout la ville de Lyon, l'avant était plus complexe. Selon Yvonne Labande-Mailfert, l'image de la fortune comblant Charles VIII, participait d'une vision englobante du passé et de l'avenir en faisant allusion à la récente conquête de la Bretagne et à la future conquête de Naples et de Jérusalem vers lesquelles le roi était en chemin. Cette destinée s'annonçait d'autant plus prometteuse que le roi Ferrant venait de mourir et que le décès du sultan Bajazet avait été annoncé, mais à tort, malheureusement pour Charles VIII.

En novembre 1495 Charles VIII à son retour d'Italie fit de nouveau une entrée dans la ville de Lyon et une fois encore le compte-rendu de la cérémonie ne nous est pas parvenu, cependant il semblerait que la venue du roi n'ait pas occasionné la réalisation de spectacles particuliers. Une certaine improvisation paraît même avoir dominé l'événement¹⁸⁹. Jean Perréal se trouvait encore en Italie, mais Guillaume Paradin¹⁹⁰ dans ses *Mémoires de l'histoire de Lyon*, affirme que la ville accorda à Charles VIII une entrée triomphante *comme à roy de Jérusalem*, il ajoute que les Lyonnais organisèrent une *riche parade, et exhibition de tres humble sujection* [...] sans doute une allusion aux rues tendues de tapisseries et aux défilés du clergé et des confréries. André de la Vigne qui achève le récit de son *Vergier d'honneur* sur l'entrée dans Lyon, confirme d'une part les rues tendues de tapisseries et affirme également que des échafauds furent présentés au roi. De ces spectacles il n'en retient qu'un seul. Les écus partis aux armes de France (France moderne) et de

¹⁸⁹ *Entrées royales et fêtes populaires...*, op. cit., p. 68.

¹⁹⁰ Paradin (Guillaume), *Mémoires de l'histoire de Lyon*, Lyon, 1573, p. 276.

Jérusalem (croix de Jérusalem) : *c'est assavoir, du hault costé, les croix de Jhérusalem d'or sur champ d'argent, comme Roy de Jhérusalem, et d'aultre costé, trois fleurs de lys sur champ d'azur comme roy de France.* (Parle-t-il des doubles armes de Charles VIII, l'écu de France moderne accosté à l'écu écartelé de France ancien et de Jérusalem ?)

b. Un nouvel Hercule.

Lors de l'entrée de Charles VIII à Vienne en 1490 l'unité thématique n'est plus le facteur religieux comme précédemment, mais Hercule, en tant que gardien du royaume et de la paix. Le personnage d'Hercule avait été christianisé et son épopée reprise par la culture chevaleresque¹⁹¹. Ici, le narrateur n'a pas traité l'épisode des douze travaux, il a choisi trois thèmes centraux : Hercule entre le Vice et la Vertu, Hercule aidant Atlas à soutenir le monde et enfin, le héros dans le jardin des Hespérides où il délivrait les trois pucelles prisonnières d'Atlas et du dragon. Toutefois, cet imaginaire herculéen était entrecoupé par des représentations aux thèmes plus classiques.

Un grand écu écartelé des armes de France et du Dauphiné surmonté d'une couronne et accompagné, en dessous, de l'inscription VIENNA CIVITAS SANCTA, se dressait à la porte de la ville. A côté, le premier échafaud, mettait en scène trois jeunes filles, dont l'une symbolisait la ville de Vienne entourée de *Loyauté* et d'*Humilité*, elles accueillait Charles VIII et demandaient au Christ d'accorder au roi prospérité et victoire. Le dernier vers confirmait la stabilité dans l'imaginaire politique de la figure de Salomon dont la sagesse était ici étroitement liée au droit. La combinaison de l'image de l'Hercule vainqueur évoqué dans les vers et du droit renvoie à une définition traditionnelle du pouvoir royal : *armis et legibus*.

Souverain Prince, né du liz florissant,
Très propicieux Roy dauphin de Viennois,
Prosperite de biens en accroyssant
Vous envoye le souverain des Roys
Et vous octroye au règne des Francoys,
Et en tous lieux, des ennemis victoyre,
Et avec ce, pour conserver les droiz

¹⁹¹ Panofsky (Erwin), *Hercules : Hercules am Scheidewege und andere antike Bildstoffe in der neueren Kunst*, Berlin, Leipzig, 1930. En 1464, le thème d'Hercule avait été mis à la mode à la cour de Bourgogne par un roman de Raoul Fèvre, et son histoire donna lieu à une représentation scénique de douze tableaux. Voir : Lecoq (Anne-Marie), *François 1^{er}...*, op. cit., p. 206. Jung (Marc-René), *Hercule dans la littérature française du XVI^e siècle. (De l'Hercule courtois à l'Hercule baroque)*, Genève, Droz, 1966.

De Salomon la science et la gloire.¹⁹²

La cité de Vienne demandait à Dieu, par la voix d'une belle jeune femme vêtue d'un manteau de damas blanc semé de fleurs de lis, d'accorder à Charles VIII la puissance de Charlemagne, de Rolant et de Dunois. Doté d'une telle force le roi de France pourra vaincre tous ses adversaires, en l'occurrence les *Leoparts* (Angleterre), les *Lyons* (peut-être les Flandres ou plus généralement les terres d'Empire) et les hermines (Bretagne). Qu'il se pare de leurs dépouilles comme le fit Hercule autrefois. Il faut sans doute voir une référence à l'image d'Hercule armé de la massue et revêtu de la peau du lion. Ces entrées et leurs représentations sont conditionnées par le contexte historique. En 1490, le roi de France est en guerre avec la Bretagne qui est en l'occurrence désignée comme un ennemi de la France. Ici, Hercule est avant tout évoqué en tant que modèle du chevalier vainqueur. Au deuxième échafaud, Charles VIII était appelé à imiter Hercule, qui avait su s'arracher des bras de Volupté. Xénophon évoquant le sophiste grec Prodicos relatait qu'Hercule dans sa jeunesse avait été obligé de choisir entre le plaisir et la vertu et qu'il choisit bien évidemment la vertu, une qualité qu'il avait par la suite fini par incarner. La seconde jeune fille, *Humilité*, exaltait la cité qui méritait d'être appelée *sancta civitas* en raison des nombreux martyrs dont elle pouvait s'honorer. Le spectacle mettait en scène une fontaine de plus de quatre mètres de haut appelée la *fontaine du bien et du mal*, à son sommet deux gargouilles déversaient un vin blanc et un vin claret, à son pied deux autres gargouilles donnaient naissance à deux ruisseaux, l'un de breuvage doux et l'autre de breuvage amer. De chaque côté se tenait une belle jeune femme, *Vertu* et *Volupté*, chacune demandant à Hercule de s'abreuver à sa source. Hercule habillé en chevalier se détournait du Mal pour choisir la fontaine de vertu en disant :

A volupté j'ay tourné ma jeunesse
Mais en la fin j'ai bonne entention
Que de vertu j'auray telle largesse,
Qu'à tousjamaiz en sera mention¹⁹³

Un quatrième personnage nommé *Entendement* précisait que devant la fontaine *d'arbitre libéral* chacun était libre de choisir le vin qu'il désirait boire. La combinaison de l'Hercule vertueux à la

¹⁹²Pilot (J.-J.-A.), *Entrée et séjour de Charles VIII à Vienne en 1490 (avec les Histoires jouées en cette ville à l'occasion de l'arrivée de ce prince)*, Grenoble, Maisonville, 1851, in 8°, 18 p.

¹⁹³ Ibid., p. 13-14.

croisée des chemins avec l'Hercule victorieux, symbole de la bravoure, fournissait aux spectateurs et au roi le portrait du prince idéal à la fois courageux et sage.

Bien sûr le roi, aussi bon soit-il, ne peut mener seul sa tâche à bien. Il lui faut le support sans faille de bons conseillers et de la noblesse ce que tend à démontrer le quatrième échafaud qui traite également un thème classique de l'épopée herculéenne, mais dans ce contexte l'épisode du géant Atlas, fait l'objet d'une adaptation originale. Atlas porte le monde sur ses épaules et demande l'aide d'Hercule, celui-ci s'empresse d'accepter, précisant qu'il préférerait mourir plutôt que de faillir à sa tâche. Ici Hercule représente la noblesse française qui se doit d'apporter son soutien et son aide au roi de France qui porte sur ses épaules la charge du monde, donc du royaume :

Je suis Athlas qui le monde soubstiens,
Dessus mon dos ceste pesante charge,
Par mon povoir tout droit je le maintiens
Sans trouver nul qui m'aide ou descharge,
Fors Hercule, mon escu et ma charge,
Auquel je prie qu'il m'aide à ceste affaire,
Car homme seul ne pourroit pas tout faire¹⁹⁴.

Un personnage nommé Othéa, déesse de la prudence, référence tirée de Christine de Pisan¹⁹⁵, demande aux princes de seconder le roi et conseille à Charles VIII de choisir avec soin les hommes qui l'aideront à gouverner le royaume : *Elisez bien pour porter telle charge / Avecques vous bonne et ferme partie*. Le cinquième et dernier échafaud représentait le jardin d'Atlas avec les trois jeunes pucelles qu'il retenait prisonnières, au centre se dressait un pommier avec les pommes d'or et afin que nul n'entre ou ne sorte, la porte était gardée par un dragon : un *merveilleux serpent*. Hercule, *préfigurant le Roy, bien armé et en point*, incarne la vaillance chevaleresque. Il parvient à triompher du dragon, derrière lequel se cache soit le roi d'Angleterre soit, et cela serait plus logique, l'empereur Maximilien I^{er}. Puis il délivre les pucelles qui sont une allusion à Anne de Bretagne. Ici, le jardin des Hespérides symbolisait la Bretagne dont Charles VIII n'allait pas tarder à s'emparer. A la fin de la représentation Hercule prenait la parole pour relater son exploit :

Des pommes d'or jadis fus possesseur
Et du Dragon forçay la felonnye,
Et ces pucelles plaines de grant douleur
Je delivray sans nulle villenye.

¹⁹⁴ Ibid., p. 16.

¹⁹⁵ Jung (Marc-René), *Hercule...*, op. cit., p. 38.

Ainsi fera au dragon plain d'envye
Qui en **Bretaigne** veult faire résidence
Pour y cuyder acquérir seigneurie
Charles huictième et noble Roy de France
Les pucelles mectra à delivrance
Pour en faire à son noble vouloir;
Des pommes d'ors aura pris jouyssance;
Ainsi soit-il, chescun le doit vouloir !¹⁹⁶

Ainsi Charles VIII, nouvel Hercule, digne champion des romans de chevalerie, apparaissait comme le gardien du royaume terrassant le dragon qui symbolisait les ennemis de la France. Il est possible de faire également un lien avec le second échafaud, car si le dragon désigne dans ce contexte un des adversaires du roi dans le conflit avec la Bretagne, il peut aussi très bien symboliser le Mal et une hydre infernale. Charles VIII-Hercule triomphe à la fois de ses ennemis et du Diable à l'image de saint Michel terrassant le dragon et protecteur du royaume. Ce thème avait été l'objet d'une représentation à Lyon en 1490. D'autant plus que, Hercule triomphant du dragon et s'emparant des pommes d'or passait aussi pour une allégorie de la vertu en représentant l'homme qui avait su dompter ses passions. Mais si ces significations peuvent être sous-jacentes dans l'esprit du fatiste, il est évident que sa volonté première est de réaliser un échafaud politique. Ce sujet qui reviendra en force sous François I^{er}, fit également l'objet d'une médaille en bronze datant des années 1492-1493. Le graveur s'inspira peut-être des échafauds viennois de 1490 ou parisiens de 1491. La médaille porte à l'avant la légende CAROLUS REX FRANCORUM et au revers PACATOR PROVINCIARUM accompagné d'Hercule domptant le lion, thème qui peut tout à fait correspondre aux victoires françaises sur les Bretons¹⁹⁷. Cette vision du conflit franco-breton eut d'ailleurs un certain succès.

Quand Anne de Bretagne fit son entrée à Paris en 1491, un spectacle mettant en scène le personnage d'Hercule fut présenté à celle qui était désormais reine de France. Le premier échafaud à la porte Saint-Denis se composait de deux étages. Sous un pavillon, au pied de la porte, la Bretagne était représentée par *Sceure Alliance* qu'un personnage nommé *Guerre* cherchait à séparer de *Francq vouloir* autrement dit la France à cause de l'*F*. La scène se déroulait sous les lamentations et les regards désespérés d'*Eglise*, *Noblesse*, *Marchandise* et *Labeur*. Un dernier personnage nommé *Paix* descendait du ciel *par engin* pour se placer entre *Sceure alliance* et *Francq vouloir* avant de tuer *Guerre* et de la précipiter aux enfers. Cette intervention était saisie comme un don du ciel, le fruit

¹⁹⁶ Pilot (J.-J.-A.), *Entrée et séjour de Charles VIII ...*, op. cit., pp. 17-18.

¹⁹⁷ Labande-Mailfert (Yvonne), *Charles VIII...*, op. cit., p.153. Jacquot (Josèphe), «Hercule au revers de médailles et de jetons de la renaissance au début du XIX^e siècle», in *Revue belge de Numismatique*, t. CXVII, 1971, p. 248.

de la Providence qui intervenait sur terre afin de rétablir l'ordre bouleversé par le conflit entre la France et la Bretagne. En 1514, un traitement analogue sera réservé à l'entrée de Marie d'Angleterre dont le mariage avec Louis XII venait mettre fin à une longue guerre. Il est diplomatiquement judicieux de ménager la susceptibilité d'Anne de Bretagne en présentant son union avec le roi comme le fait de la Providence et non d'une défaite. L'ordre naturel du royaume est la paix dont le retour est salué par *Noblesse, Marchandise, Eglise et Labeur* comme le triomphe de la volonté divine. La personnification de *Paix* qui se déclarait envoyée de Dieu, procédait à l'union des deux souverains dont elle joignait les mains en signe de concorde et d'engagement mutuel :

Cha, Francq vouloir, bailliés moi vostre main
Et vous mestez avoeq Sceure alliance.
Pitié à prins du poure genre humain
Dieu éternel qui m'a transmis en France.
Loés donc tous sa divine puissance
Tant que Guerre en enfers soit enclose
Sans revenir pour la mettre en souffrance
Puisque l'hermine avec le lis repose¹⁹⁸.

Comme peut l'indiquer le dernier vers, le lien entre le premier niveau et le second étage du spectacle était assuré par un écu parti aux armes de France et de Bretagne timbré d'une couronne tandis qu'au-dessus de la porte Saint-Denis, sans doute sur une plate forme aménagée pour accueillir des figurants, la défaite de *Guerre* était de nouveau symbolisée par le triomphe d'Hercule. Ce dernier, figuré par un géant paré d'une grande barbe noire et d'un cimenterre qu'il tenait dans sa main droite, tranchait les sept têtes d'un serpent du nom de *Cerbères* c'est-à-dire le gardien des enfers. La descente aux enfers et la capture de Cerbère, le chien à trois têtes, fait évidemment parti du cycle des douze travaux d'Hercule. Néanmoins la composition de 1491 semble plus renvoyer au combat entre Hercule et l'hydre de Lerne, serpent monstrueux pourvu de sept têtes et selon la légende d'un corps de chien (ce qui expliquerait chez le témoin de l'entrée l'identification avec Cerbère) dont Hercule aurait coupé la tête immortelle avec une faucille d'or (ce qui justifierait le *grant coutiel sarazinois* que l'auteur a peut-être confondu avec une faucille). Représenter le triomphe d'Hercule sur l'hydre correspond mieux à l'imbrication politico-symbolique qui domine l'ensemble de l'entrée, le héros

¹⁹⁸ Gaille (J. de), «S'ensieult le couronnement...», op. cit., p.114. Le thème est repris par la personnification de l'Eglise, qui à son tour présente le retour de la paix comme la manifestation de la volonté divine :

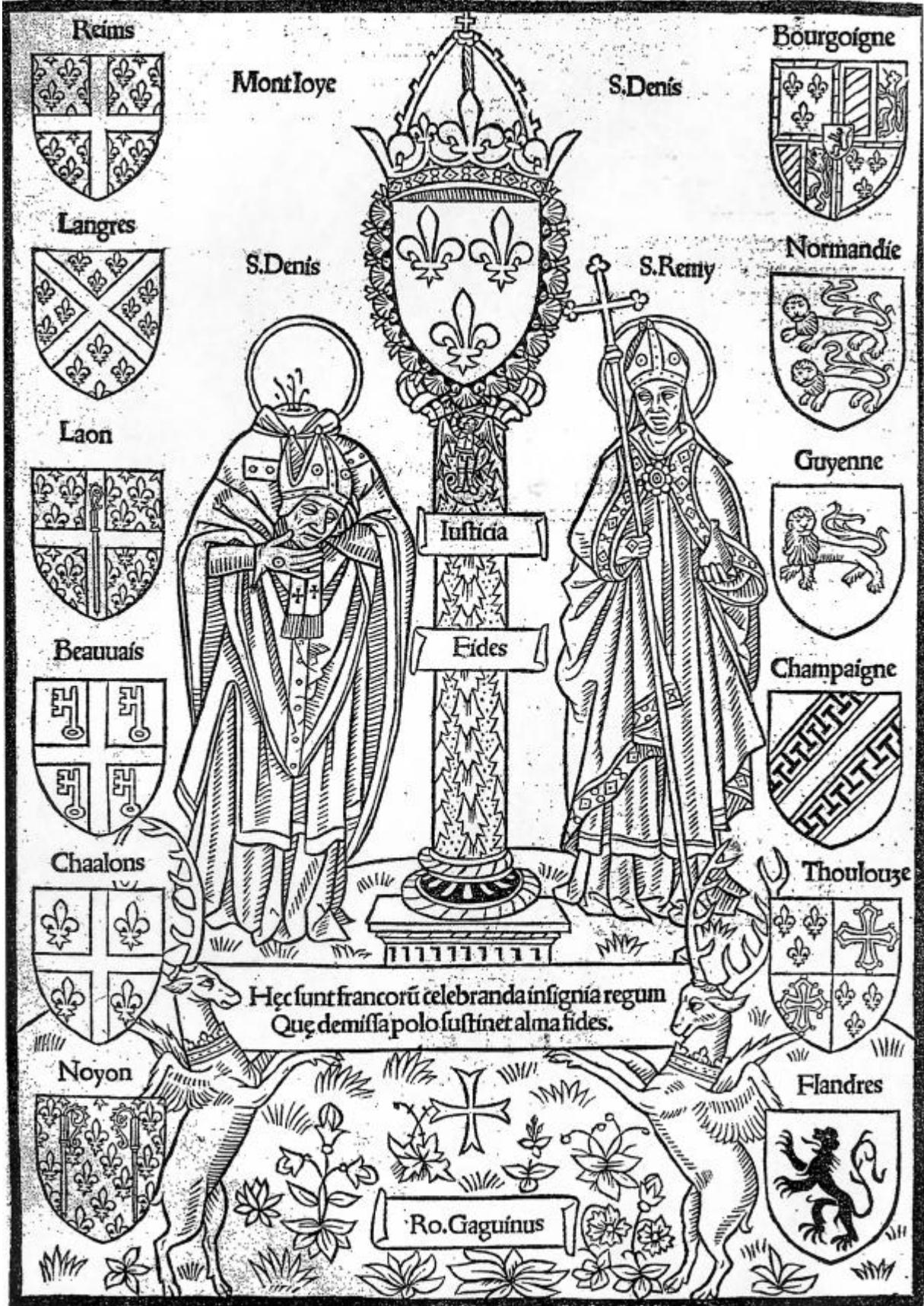
Benoite soit la haute déyté
Qui m'a jacié hors de captivité.
Loé soit Dieu qui a destruit la Guerre

triomphe à la fois de la guerre qui déchirait le royaume mais aussi du Mal, puisque l'hydre à sept têtes peut être comprise comme une référence au dragon à sept têtes de l'Apocalypse. En outre cet Hercule décrit comme un *grant géant fort membru et bien fourmés, ayant une grande barbe noire* peut très bien être, en plus des autres significations, une allusion aux hommes sauvages¹⁹⁹ qui jouent un rôle très important dans l'imaginaire médiéval et notamment en héraldique où ils sont souvent représentés comme porteurs du bouclier, comme dans les miniatures de Jean Fouquet. Or le lien entre le pavillon et le premier étage de cet ensemble, est assuré par un écu parti aux armes de France et de Bretagne.

Et a vollen mettre paix sur terre.

¹⁹⁹ Sur ce sujet, Bernheimer (Richard), *Wild Men in the Middle Ages : A Study in Art Sentiment and Demonology*, Cambridge, Harvard University Press, 1952. Le 28 janvier 1393, lors du mariage de la reine Isabeau de Bavière, six personnages, dont le roi Charles VI, travestis en hommes sauvages, le corps couvert d'étoupes s'étaient mêlés aux danseurs, avant que malheureusement leurs costumes ne s'enflamment aux torches de l'escorte du duc d'Orléans. Le roi faillit d'ailleurs mourir dans cet incident (in Froissart (Jean), *Œuvres*, éd. Kervyn de Lettenhove (H.), 18 vol., Bruxelles, 1867-1877). Lors de l'entrée de Louis XI à Paris en 1461, les organisateurs avaient mis en scène un combat où s'affrontaient des femmes et des hommes sauvages (in Roye (Jean de), *Chronique Scandaleuse 1460-1483*, éd. Mandrot (Bernard de), Paris, 1894, Tome I, p. 28. Godefroy (Théodore), *Le Cérémonial...*, op. cit., t. I, pp. 179-184). La présence des hommes sauvages est de nouveau attestée lors de l'entrée de Charles VIII à Troyes, puisque les comptes de la ville font mention de l'achat de chanvre pour confectionner les habits de vingt-quatre hommes sauvages chargés de répandre de l'herbe (foin) devant les chevaux sur tout le trajet de l'entrée afin d'empêcher qu'ils ne glissent sur les pavés (in Guénée (Bernard) et Lehoux (Françoise), *Les entrées royales...*, op. cit., p. 290). Le dimanche 6 octobre 1499 Louis XII faisait son entrée solennelle dans son duché de Milan, au-dessus de la porte principale de la ville, trônait l'image de saint Ambroise *patron et défenseur du pays* et en dessous de lui un écu parti aux armes de France et de Bretagne tenu et gardé par de *grans homes sauvages et monstrueux* (in Auton (Jean d'), *Chroniques...*, op. cit., t. I, p. 103). Le char de la Victoire pour Sanuto (ou du dieu Mars selon Jean d'Auton) présenté à Louis XII lors de son entrée à Milan en 1507, après sa victoire sur Gênes, était également accompagné d'hommes sauvages, dans lesquels Robert Scheller voit une référence à Charles d'Amboise, seigneur de Chaumont, le neveu du cardinal George d'Amboise (plus proche conseiller de Louis XII). En outre les armes d'Amboise-Chaumont étaient soutenues par des hommes sauvages au château de Meillant (in Scheller (Robert. W.), «Gallia Cisalpina...», op. cit., p. 45). L'aménagement et la transformation de la forteresse de Meillant avaient été entrepris vers 1500 par Charles d'Amboise et si dans l'entrée milanaise de 1507 et au regard des travaux de Leonardo da Vinci, les hommes sauvages sont peut-être une allusion à la famille d'Amboise, le thème était loin d'être leur apanage et était très répandu en héraldique.

(fig.2)



(fig.3)



(fig.4)



Chapitre II. Louis XII : Du Bon Pasteur à Phébus.

A. L'entrée de Louis XII dans Paris 1498 : continuité et changement.

Louis XII n'est pas né roi, Dieu voulu qu'il apprenne à obéir avant de pouvoir commander. La formule est un lieu commun emprunté à l'auteur - anonyme - du panégyrique de Louis XII. Louis II d'Orléans ne doit sa montée sur le trône qu'à la mort prématurée de son cousin Charles VIII et à l'absence d'héritier mâle. Circonstances quasi miraculeuses selon Louis le Blanc et bénéfiques au royaume selon Claude de Seyssel. Les biographes du nouveau roi insistèrent avant toute chose sur le caractère harmonieux et pacifique dont s'entoura cet avènement. Le premier prince du sang victime de l'acharnement du tyrannique Louis XI, rebelle à son souverain Charles VIII, hôte forcé du donjon de Bourges, sut oublier le passé car il n'appartenait pas à Louis XII de venger les injures faites au duc d'Orléans.

Comme ce fut le cas sous Charles VIII notamment par le biais des *apparati* réalisés lors des entrées royales, la conception du sacre à l'imitation des rois d'Israël, et en particulier celui de David, demeure un des fondements de l'idéologie monarchique comme la sur-nature du roi qui procède de l'onction et du miracle de la sainte ampoule. La prégnance de cette mystique monarchique lors de la montée de Louis XII sur le trône en 1498 est signalée à travers la réalisation d'un triptyque peint pour la cathédrale d'Amiens en 1501. La partie centrale de l'œuvre est une illustration du vers palinodique « Sacrée ampoule à l'onction royale ». La confrérie du Puy de Notre Dame d'Amiens (fondée en 1368) comme les autres confréries palinodiques de Normandie se consacrait à la célébration poétique du culte marial. Chaque année, le 2 février jour de la purification de Vierge, était élu un « maître » qui présidait le jour suivant le concours de poésie lancé l'année précédente. Puis il présentait sa « ligne palinodiale » (le refrain) c'est-à-dire un vers de dix syllabes en l'honneur de Marie destiné à servir de refrain aux poèmes présentés l'année suivante. On distinguait trois types de poèmes : les ballades, les rondeaux et les chants royaux, ces derniers se composaient de cinq couplets de onze vers chacun et d'un envoi final de cinq vers. Chaque dernier vers de chaque couplet constituait le refrain²⁰⁰. Le vainqueur était récompensé par une couronne d'argent et, depuis 1451, le

²⁰⁰ Lecoq (Anne-Marie), *François I^{er}...*, op. cit., p. 326. – «Le Puy d'Amiens de 1518, la loi du genre et l'art du peintre », in *Revue de l'Art*, 38, 1977, pp. 63-76. Dr Rigollot et Breuil (A.), «Les œuvres d'art de la confrérie de Notre Dame du Puy d'Amiens», in *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, 2^e série., t. 5, 1858, pp. 391-582.

maître de la confrérie faisait réaliser un tableau illustrant le vers palinodial. Tous les tableaux d'Amiens ont disparu dans un incendie en 1723, mais il existe des copies très simplifiées de ces peintures dans un manuscrit offert à Louise de Savoie²⁰¹ en 1517. Sur le «puy» d'Amiens peint en 1499 illustrant le vers *Arbre portant fruit d'éternelle vie* on pouvait voir Louis XII recevant ledit *fruit* des mains d'un cardinal²⁰².

En 1501, le chant royal a toujours pour base une allégorie mariologique mais le thème diffère quelque peu, puisque le poème assimile la Vierge au saint chrême dont le roi est oint à Reims lors de son sacre. Le poète fait référence au sacre de David par le prophète Samuel et affirme que la sainte ampoule peut être comprise comme *Marie vierge sacrée en France*²⁰³. Le tableau marque une légère rupture par rapport aux précédents, la Vierge ne tient pas l'enfant Jésus dans ses bras, selon le thème de la Vierge à l'enfant, et n'a même aucun contact avec lui. Elle porte la sainte ampoule qu'elle désigne de sa main droite tandis que le Christ, devant elle, est couronné par deux anges (*fig. 5*). L'identification entre les *christi* et le Christus est implicitement suggérée. La comparaison faite dans le chant royal avec le sacre du roi biblique était reprise par le volet gauche du triptyque qui représentait David à genoux dans un décor évoquant celui d'une église. A ses côtés, Samuel versait l'huile sainte, contenue dans une grande corne, sur la tête du roi, quant aux bannières des trompettes elles arboraient la lettre *d* et la harpe attribut traditionnel de David²⁰⁴. Cette scène avait pour pendant celle du volet droit qui représentait le sacre de Louis XII qui avait eu lieu de 27 mai 1498. Le roi, entouré des douze pairs du royaume, est vêtu de la robe du sacre et sur le dais circulaire accroché à la clef de voûte on peut lire VNG DIEV. VNG ROI. VNE FOI, que complétait traditionnellement un quatrième élément «une loi»²⁰⁵, formule qui résumait le caractère religieux du ministère royal dont le représentant détenait son pouvoir de Dieu, mais au-delà le pouvoir royal affirmait aussi son indépendance vis-à-vis d'une conception bicéphale de la chrétienté, reposant sur l'empereur et le pape.

Le support des spectacles est souvent le même bien qu'aux habituels échafauds puissent se substituer des scènes nautiques (Paris, Lyon, Rouen) ou mobiles comme le char du soleil présenté à Charles VIII lors de sa venue à Lyon. En revanche, les thèmes s'ils participent presque toujours à une

²⁰¹ BN, ms. fr. 145. Lecoq (Anne-Marie), *François I^{er}...*, op. cit., p. 330. Les peintures furent dessinées par Jacques Platel et enluminées par Jean Pinchore. Voir : Durand (Georges), *Tableaux et chants royaux de la confrérie du puy de Notre-Dame d'Amiens*, Amiens, 1911.

²⁰² Lecoq (Anne-Marie), *François I^{er}...*, op. cit., p. 330.

²⁰³ Scheller (Robert. W.), «Ensigns of authority...», op. cit., p. 119.

²⁰⁴ *Ibid.*, p. 120.

²⁰⁵ *Ibid.*, p. 120.

exaltation de la personne, des institutions ou de la politique royale sont très variés et sont dictés par ce que l'on appellerait de nos jours l'actualité. Les trois premières entrées de Charles VIII étaient dominées par le souci manifeste de formuler publiquement la dimension sacrée de la monarchie française en insistant sur le caractère unique et quasi surnaturel revêtu par les souverains. D'autres entrées témoignaient du poids de la conjoncture politique comme ce fut le cas pour celle d'Anne de Bretagne à Paris en 1492. On célébrait certes le mariage du roi et la venue de la reine, mais aussi la fin de la guerre avec la Bretagne. Certaines participaient à l'exaltation d'un événement politique majeur à l'exemple du mariage de Louis XII et de Marie d'Angleterre en 1514. La venue de Louis XII à Paris le 2 juillet 1498 est marquée par des scènes traditionnelles propres à la première entrée du souverain après son sacre mais aussi par des représentations exprimant à la fois la continuité dynastique du pouvoir et l'affirmation d'un changement que signifiait de fait la venue de la branche des Valois-Orléans sur le trône. Lors de l'entrée parisienne de Louis XII, deux échafauds sont consacrés à la généalogie du nouveau souverain et destinés à rappeler aux spectateurs sa légitimité dynastique.

Charles VIII, le 7 avril 1498, s'éteignait dans son château d'Amboise sans héritier mâle. Pour la seconde fois dans l'histoire de la dynastie capétienne la couronne passait aux mains d'une branche collatérale en la personne de Louis II d'Orléans. La montée sur le trône de ce dernier n'a pas rencontré de véritables oppositions et le nouveau souverain réussit rapidement à se concilier si ce n'est le soutien d'où moins la neutralité de ceux qui furent ses adversaires au début du règne de Charles VIII et pendant le conflit franco-breton notamment, Anne de Beaujeu, fille de Louis XI et épouse de Pierre de Bourbon. Louis XII, une fois sacré roi de France, se rendit ensuite à Corbeny où il guérit, comme le faisaient ses prédécesseurs, les malades des écrouelles. Cet acte attestant du pouvoir thaumaturgique du roi et du miracle de la sainte ampoule ne signifie pas et ne traduit pas nécessairement la continuité dynastique liée au sang. Si cette entrée est encore marquée par l'alternance de mystères à vocation politique et religieuse (devant l'église de la Trinité sont présentés d'une part le sacrifice d'Abraham et d'autre part la crucifixion du Christ), le rôle joué par les emblèmes occupe une place nettement plus importante que dans les entrées du règne précédent.

a. Un ai eul sur le trône.

En 1498, porte Saint-Denis, le premier échafaud vu par le roi représentait un grand lis à sept fleurons. A sa base un personnage vêtu de l'habit royal semé de fleurs de lis d'or symbolisait un roi de France. Au premier fleuron en bas à droite se tenait un personnage appelé *Noblesse* de l'autre côté de la tige se trouvait, sur le second fleuron, *Humanité*. Au troisième fleuron sur la droite siégeait un personnage nommé *Richesse* et en face de lui le fatiste avait placé *Libéralité*. Enfin au cinquième fleuron, *Puissance* armée d'une épée avait pour vis-à-vis *Fidélité*. Ces abstractions et leurs nécessaires vertus symbolisaient tant les principes sur lesquels devaient s'appuyer la royauté que les qualités dont devaient faire preuve le souverain. Le septième et dernier fleuron partait du roi de France Charles V, ancêtre de Louis XII, pour s'élever au-dessus des autres avant de parvenir sous une couronne qui dominait l'échafaud. L'image du lis prenant racine à partir de l'ancêtre de Louis XII rappelle les échafauds bâtis sur le modèle de l'arbre de Jessé, dans ce cadre il n'est pas nécessaire de représenter Louis XII pour faire comprendre aux spectateurs que le nouveau roi puisait sa légitimité dans la personne de Charles V. Un acteur lisait les vers explicatifs de ce mystère :

Par Noblesse et Humanité
Richesse et libéralité,
Puissance, aussi fidélité,
Le chief parvient a la couronne
Qui procède d'antiquité
De **Charles Quint** par dignité.
A sa sacree Majesté,
Couronne et ceptre on habandonne.
Lors entra magnifiquement
Dedens sa ville capitale [...] ²⁰⁶.

Devant (et non sur) l'échafaud du Châtelet se dressait un pavillon tendu de jaune et de violet²⁰⁷ sous lequel poussait un lis dont chacune des neuf branches soutenait un portrait d'un ascendant de Louis XII. Il s'agissait donc de tableaux et non pas de personnages vivants. Le choix des souverains revêtait une triple utilité. Non seulement, ils montraient la prestigieuse généalogie de Louis XII et

²⁰⁶ Guénée (Bernard) et Lehoux (Françoise), *Les entrées royales...*, op. cit., p. 130.

²⁰⁷ Combinaison entre le rouge et le jaune de Louis XII et le violet de Charles VIII. Sur le règne de Louis XII : Bridge (J. S. C.), *A history of France from the death of Louis XI*, t. III et t. IV, *The reign of Louis XII*, Oxford, 1929. Maulde la Clavière (René-Alphonse-Marie de), *Histoire de Louis XII*, Paris, 1889-1893.- *Louise de Savoie et François I^r : trente de jeunesse (1485-1515)*, Paris, 1895. Quilliet (Bernard), *Louis XII*, Paris, 1986. Baumgartner (F. J.), *Louis XII*, Stroud : Sutton, 1994.

légitimaient son actuelle accession à la couronne, en rappelant à tous que son grand-père avait régné, et ils permettaient par la même de visualiser que la transmission du pouvoir reposait sur l'hérédité. En outre en choisissant d'insister sur l'épisode qui avait amené la branche des Valois sur le trône, le spectacle prouvait que l'absence d'un héritier mâle avait déjà eu un précédent historique sans que le principe de continuité dynastique ne soit brisé pour autant. Ce spectacle insistait aussi sur la venue d'une nouvelle branche, celle des Valois-Orléans, à l'arbre de France.

Au sommet du lis était figuré Louis XII tenant dans sa main le sceptre et la main de justice en dessous de lui venait le portrait de son père Charles Duc d'Orléans, neveu de Charles VI, qui n'ayant pas régné portait simplement un épervier. Puis venait Louis duc d'Orléans²⁰⁸, fils de Charles V et grand-père du nouveau souverain, avant que ne réapparaisse la figure centrale de Charles V, l'aïeul de Louis XII et roi de France, qui tenait de nouveau le sceptre et la main de justice. Ensuite se succédaient Jean II le Bon, puis Philippe VI qui représentait le précédent dans le passage de la couronne à une branche collatérale en l'occurrence celle des Valois. Cette idée est confirmée par le choix suivant qui ne respecte ni la lignée chronologique ou dynastique des rois de France, mais correspond à un souci généalogique en incluant Charles, comte de Valois, qui symbolise les droits de

²⁰⁸ Louis I^{er} d'Orléans était une figure omniprésente dans l'histoire de la famille d'Orléans. Au cœur des troubles de la guerre de Cent Ans, il fut sauvagement assassiné par des hommes à la solde du duc de Bourgogne, Jean sans Peur, le 22 ou 23 juillet 1407. Ce crime qui faisait couler le sang sacré d'un fils du roi fut ressenti comme un véritable sacrilège (in Beaune (Colette), *Naissance...*, op. cit., p. 225), pour la famille d'Orléans, il amorçait le début d'un long déclin. Louis XII fera placer un tableau, aujourd'hui disparu, dans l'église des Célestins de Paris sur la tombe de son grand-père. On pouvait y voir Louis I^{er} d'Orléans revêtu des insignes de l'Ordre du Camail, troublé dans sa méditation par l'image de la mort surgissant derrière lui, accompagné de la légende *Juvenes ac senes rapio* (in Quilliet (Bernard), *Louis XII...*, op. cit., p. 25. Auton (Jean d'), *Chroniques...*, op. cit., t.IV, pp. 355-357). L'église des Célestins à Paris témoigne de l'intérêt de Louis XII dans le domaine de l'architecture religieuse, ce prieuré devient d'ailleurs un véritable mausolée élevé à la gloire de la famille d'Orléans (in Scheller (Robert. W.), «Gallia Cisalpina...», op. cit., p. 51. Voir aussi Beurrier (Louis), *Antiquitez et privilèges du couvent des Pères Célestins de Paris*, Paris, 1634). Louis XII fit en effet ériger deux tombeaux dans l'église des Célestins pour ses aïeuls Louis d'Orléans et Valentine Visconti mais aussi pour son oncle Philippe, comte de Vertu, et son père Charles d'Orléans dont le corps fut transféré de Blois à l'église des Célestins en 1504. A l'occasion de cet événement Fausto Andrelini composa une épigramme *De eodem duce ex oppido Blesensi ad Coelestinos Parisiensis translato*, l'humaniste milanais Antonio Pelotti honora également le tombeau des ducs d'Orléans d'une épitaphe tout comme son compatriote Lancinus Curtius qui composa des épigrammes pour ce monument funéraire (in Tournoy-Thoen (Godelieve), «Le manuscrit 1010 de la Bibliotheca de Cataluña et l'humanisme italien à la cour de France vers 1500 (II)», in *Humanistica Lovaniensia*, XXVI, 1977, pp. 1-81 voir pp. 8-9). Les tombeaux furent exécutés par deux Florentins installés à Gênes, Donato di Battista Benti et Benedetto di Bartolommeo et deux sculpteurs génois Michele d'Aria et Girolamo Viscardi. Le résultat final témoigne d'un compromis entre un sarcophage de type italien et des gisants, ou transis, s'inscrivant dans un style français (in Blunt (Anthony), *Art and architecture in France : 1500-1700*, op. cit., p. 15). L'auteur anonyme du *Panegyrique* de Louis XII expose également cette dévotion familiale du roi et fait de l'aïeul de Louis XII un martyr : *Vous avez esté tres obbeissant a vostre mere, et tres religieusement fait transporter de Blois a Paris les cendres de vostre pere, ja par tant de ans ensepuluré, a icellui fait fere obseques et anniversaires solempnés. Quelle reverance avez vous eu a vostre ayeul, lequel piteusement France peult appeller martir* (in Maulde la Clavière (René-Alphonse-Marie de), «Éloge de Louis XII, «Père de la France» en 1509», in *Revue Historique*, 1888, t. 43, pp. 47-65, et *Histoire de Louis XII*, t. I, p. 272.)

la famille de Valois au trône. Puis vient son frère et roi Philippe III, et enfin en bas du lis, le père de ce dernier et figure emblématique de la royauté, Saint Louis. Le spectacle était encadré par le nouvel emblème royal : deux porcs-épics à gauche et trois à droite. Comme autrefois les Valois furent soucieux de souligner la continuité du sang de France, Louis XII désire à son tour montrer que le sang sacré des rois de France se perpétue, l'accession à la couronne se fait de père en fils et en ligne collatérale mais celle-ci ne signifie ni rupture ni changement, mais bien continuité et au-delà éternité. Si Charles V incarnait les droits de Louis XII à la couronne, l'origine de l'arbre royal restait Saint Louis intercesseur pour les rois de France dans l'au-delà et Louis XII avait tout intérêt à préserver à ce culte et à revendiquer la protection du roi saint, dont le nom réapparaissait sur le trône, en poursuivant une tradition respectée avant lui par Louis XI et Charles VIII.

Un manuscrit de Louis le Blanc (BN, fr. 5869), un clerc de la Chambre des Comptes, composé pour Louis XII juste après son sacre, représente au folio 1 la Vierge appelée *Chambellane du paradis* qui, au registre supérieur de l'illustration, intervient en faveur de Louis XII auprès du Christ qui trône en majesté. Louis XII se tient dans la partie inférieure, agenouillé sur un prie-Dieu, avec derrière lui son parent et ancêtre canonisé Saint Louis (*fig. 6*)²⁰⁹. L'auteur procède à une interprétation de la symbolique des fleurs de lis et se lance dans une exaltation de la sainte ampoule qui confère aux rois de France un caractère supérieur à tous les autres souverains. A l'imitation de ce qui avait été fait sous Charles VIII, Louis le Blanc essaye de faire de Louis XII un enfant miraculeux et providentiel en insistant sur le fait que Charles d'Orléans était d'un âge très avancé lorsque le Ciel lui donna finalement un fils, ce qui lui permet d'affirmer que Dieu n'a pas voulu laisser la maison de France sans

²⁰⁹ Une autre miniature connue par le catalogue de vente Sotheby mais dont la localisation actuelle est inconnue, que Robert Scheller attribue probablement à Bourdichon, représente Louis XII agenouillé en prière, accompagnée de saint Michel, Charlemagne, Saint Louis et saint Denis (in Scheller (Robert. W), « Ensigns of authority... », op. cit., p. 93). Ce rôle du roi saint dans la religion monarchique était confirmé par un autre manuscrit de Louis le Blanc consacré à la vie de Saint Louis (BN, mss. fr. 5721 et 13754), cette pièce offerte à Louis XII vers 1498 devait être une incitation à se lancer dans la croisade. Pierre Gringore composa également une *Vie de monseigneur Saint Louis* (Gringore (Pierre), *Œuvres...*, op. cit., t. II).

Nombre de miniatures représentaient le roi en pleine dévotion en compagnie de un ou plusieurs membres de la cour céleste. Louis le Blanc avait déjà réalisé pour Charles VIII un ouvrage sur le culte voué en France à saint Denis (BN, ms. fr. 5868). Le roi est agenouillé sur un prie-Dieu (f°1) tandis que derrière lui, saint Denis et deux de ses compagnons présentent le souverain français à la Vierge tenant le Christ sur ses genoux. Charles VIII est tête nue et deux anges placés devant lui soutiennent son heaume surmonté d'une couronne et d'une fleur de lis. Dans la *Cosmographie* de Ptolémée (BN, ms. fr. 4804) réalisée en 1485 pour Louis de Bruges, seigneur de la Gruuthuyse, le frontispice a été retouché lors de l'acquisition du manuscrit par Louis XII. Il devait s'agir à l'origine d'un portrait de Louis de Bruges qui fut remplacé par celui du roi. Louis XII est à genoux sur un prie-Dieu fleurdelisé devant un autel où repose un livre de prières. Une grande tapisserie semée de L d'or couronnés orne le mur à côté de lui. Ces transformations sont peut-être le fruit du travail de Jean Bourdichon ou de Jean Perréal. Ces portraits du roi saisi en pleine dévotion ont pour objectif de fournir une image d'un souverain pieux et vivant dans l'amour de Dieu. Mais ils tendent également à donner une image du roi intercesseur auprès des puissances célestes.

héritier et revient à avancer la dimension perpétuelle du sang royal. L'auteur, comme le fera plus tard Jean Lemaire de Belges, accorde un rôle central aux chiffres, tels que 98 date de composition de l'Apocalypse ou 106. Louis est le cent sixième duc d'Orléans, année qui vit le triomphe de Trajan, excellent présage pour les futures conquêtes du roi. Le chiffre 48 est aussi digne d'intérêt puisque Louis XII est le quarante-huitième roi de France, nombre signifiant le bien. Il accorde une place importante à la famille d'Orléans et décide d'appeler Louis XII le *bien-aimé*, faisant de lui le septième roi à porter ce titre, le chiffre sept rappelant naturellement les sept dons du Saint-Esprit. Il est probable que Louis le Blanc a emprunté ce titre honorifique à l'entrée parisienne de 1498 dont le dernier échafaud était accompagné de deux écriteaux dont l'un portait l'inscription suivante : *Salut, honneur et révérence au roy Loys le bien amé, / Douziesme de ce nom clamé par eternelle Providence.*²¹⁰

Louis le Blanc offrit à Louis XII un second ouvrage de dévotions, genre dont il s'était fait un véritable spécialiste. Le manuscrit BN, fr. 5870 est composé à la gloire du culte et de la vénération observée par les rois de France vis-à-vis de saint Denis, martyr, et premier évêque de Paris. Saint Louis est également cité comme protecteur des souverains français. Le folio 6 représente la Vierge à l'enfant dont le trône céleste est entouré par saint Denis à gauche et Saint Louis à droite, devant lequel est agenouillé Louis XII, en prière et tête nue. Les deux saints intercèdent auprès de la reine des Cieux en faveur de Louis XII. Une banderole, près de Saint Louis, porte l'inscription *mater protege heredem meum*, insistant clairement sur le lien dynastique entre les deux rois, tandis que l'inscription à côté de saint Denis qui intervient également auprès de la Vierge porte *Domina suscipe servum tuum* (fig. 7). Les textes comme les entrées participent au renforcement du rôle de Saint Louis comme saint patron et protecteur de la monarchie française.

Saint Louis continue donc de s'imposer comme modèle. Claude de Seyssel dans les *Loienges* le considère comme le souverain parfait et dans la *Monarchie de France* il attend du prince qu'il soit un exemple de pitié. Cette préhension du monarque comme idéal de sainteté transparaît dans un exemplaire des *Loienges* destiné à Anne de Bretagne (BN. Rés. vélin 2870). Dans un rondeau manuscrit sur le feuillet de garde, Claude de Seyssel présente son ouvrage comme un véritable livre d'Heures dédié à la gloire d'un saint qui n'est autre que Louis XII :

²¹⁰Guénée (Bernard) et Lehoux (Françoise), *Les entrées royales...*, op. cit., p. 133. La formule se retrouve dans le manuscrit BN, fr. 1680, composé pour un destinataire inconnu après 1507 : *De noz subjectz et dautres bien amé* (fol. 4 r°). Le dernier roi en date à avoir porté le titre honorifique de « bien-aimé » était Charles VI.

A votre usage ces heures vous présente,
[...]
Car cette histoire tel Saint vous représente
Auquel sans cesse humble oraison vous faites
A votre usage.

Quand de la vue du Saint serez absente
J'ai fantaisie, et jours ouvriers et fêtes,
Lisant au livre ses trèsmerveilleux gestes
[...]

La composition présentée au Châtelet comprenait plusieurs niveaux. Derrière le pavillon, le spectacle situé sur l'échafaud proprement dit, montrait un roi sur un trône entouré de *Bon conseil* à gauche et de *Justice* à droite. Sous les pieds du souverain se trouvait *Injustice* couchée et vaincue tandis que *Puissance*, une abstraction aperçue dans le premier spectacle, tenait une lance contre la poitrine de *Division*. Six personnages entouraient ce spectacle : *Eglise*, *Peuple*, *Seigneurie*, *Pouvoir*, *Union* et *Paix*. Quant à *Union* et *Division*, elles traduisaient la situation politique du moment, la montée sur le trône d'une branche collatérale aurait pu entraîner une contestation nobiliaire²¹¹. L'échafaud prônait l'unité incarnée à travers le nouveau roi et condamnait toute forme d'opposition qui, comme le signifiait l'arbre de France, serait non fondée puisque Louis XII était l'héritier légitime. Parallèlement, les attentes formulées par les Parisiens n'étaient guère différentes de ce qui fut réalisé sous Charles VIII, le souverain a pour mission d'imposer la justice et la paix dans le royaume. Ce gouvernement harmonieux, dispensateur d'ordre et de bonheur continue d'être le fruit de la sagesse du roi. Cette conception de la fonction royale est perceptible à travers les quarante médailles gravées en 1498 par la ville de Paris à l'occasion de la venue de Louis XII. A l'avant un portrait exécuté à la *semblance du roy* qui est en buste, de trois quarts à gauche, sur champ semé de fleurs de lis, les cheveux cachent les oreilles du prince coiffé d'une couronne ouverte. Le pourtour comporte la légende suivante: *Divi. Ludovici. duodecimi. Francorum. regis. sapientissimi. sacra. effigies*. Cette *effigie sacrée*, participait de la sacralisation traditionnelle du roi par allusion au sacre récent de Louis XII.

²¹¹ Toujours dans le manuscrit BN, fr. 1680, l'auteur insiste sur l'importance de la paix intérieure. Peut-être parce que le règne de Louis XI fut marquée par la guerre du Bien Public conduite par Charles le Téméraire, que celui de Charles VIII connu la guerre contre le duc de Bretagne (révolte princière à laquelle Louis d'Orléans prit une part active qui lui coûta quelques années de prison au donjon de Bourges).

Pareillement en paix et union,
Dilection nostre regne durant
Avons tenu pays et region,
Division na este murmurant,
Et pour la paix labourons sans repos,
Loué doit estre qui garde ses suppotz. (Fol. 5 r^o)

Au revers, la nef des armes de Paris dont le nom figure sur le champ, avec au pourtour l'inscription : Beata. res. publica. civis. princeps. sapiens. dominatur (Paris)²¹². La double référence à la sagesse du roi s'inspire, bien qu'il ne soit pas nommé, du modèle biblique de Salomon.

b. Le bon pasteur.

A la porte aux Peintres, *ung monde* occupait la plate-forme de l'échafaud. Le spectacle devait se présenter sous la forme d'un hémisphère ouvert face au public, comme se sera le cas à Rouen en 1508. A l'intérieur du *monde* régnaient deux personnages *Bon Temps* et *Paix* accompagnés de ménestrels. Autour de ce *Monde* où triomphait la paix, se tenaient *Peuple françois*, *Rejouissance* et *Bon Pasteur*, ce dernier désignant bien évidemment Louis XII dont la montée sur le trône de France engendrait la paix universelle et l'allégresse : [...] *A la venue du Bon Pasteur de France / Paix et Bon Temps il entretient au monde / Honneur et louange en luy habonde* [...] ²¹³. Le roi de France saisi comme le Bon Pasteur renvoie au modèle biblique du Christ berger (Evangile de Jean X : 1-6 et celui de Luc XV : 3-7), déjà préfiguré par David-berger défendant son troupeau contre le lion et l'ours. Cette image contribue à l'édification d'une vision idéalisée de la royauté conçue comme le bon gouvernement par excellence, un régime naturel et pacifique fondé sur l'amour à l'imitation du Christ. Cette conception du pouvoir royal est facilitée par l'identification du royaume avec le *parc*, au sens d'enclos où l'on garde les moutons, dans lequel le roi, le bon berger par définition, veille à la protection de ses brebis.

Sous Louis XII on assiste aussi à une multiplication des scènes bucoliques et champêtres intégrant des danses et des chants exécutés par des pastoureaux et pastourelles. Ce type de divertissement est devenu quasiment incontournable dans les entrées royales. Sa genèse renvoie à l'Adoration des bergers et à l'avènement de la paix engendrée par la naissance du sauveur et renouvelée par l'*adventus* du roi dans la ville. Ces spectacles sont destinés à exprimer l'harmonie qui existe dans le parc de France sous la conduite du roi-pasteur, divinement institué pour veiller au troupeau du Seigneur. Lors de l'entrée d'Anne de Bretagne en 1504, le dernier mystère, exposé devant le

²¹² Prost (B.), «Présents d'Orfèvrerie offerts aux rois et reines de France et aux souverains étrangers à l'occasion de leur entrée à Paris (1424-1563)», in *Bulletin de la Société d'histoire de Paris*, 1891, pp. 166-174, p. 168. Thibault (Pascale), «Louis XII, de l'Imperator au Père du Peuple...», op. cit., p. 34. Scheller (Robert W.), « Ensigns of authority... », op. cit., p. 84.

²¹³ Guénéé (Bernard) et Lehoux (Françoise), *Les entrées royales...*, op. cit., p. 131.

Châtelet, se compose d'une pastorale que le narrateur, André de la Vigne, omet de décrire avec précision, mais dont il donne le sens : [...] *estoit plusieurs personnages comme bergers et bergières en paix et union au parc de France, et plusieurs autre choses de grandes conséquences*[...] ²¹⁴. Le témoin de la relation de l'entrée de Louis XII dans Paris en 1498, achevait son récit par une prière *Et affin que la gloire et triumphe qui a esté faicte a la venue dudit signeur soit respandue par tout le monde, nous priérons Dieu qu'il vueille preserver de mal et de danger nostre souverain pasteur* [...] ²¹⁵, l'auteur anonyme du manuscrit BN, fr. 1680, présente encore Louis XII comme le *Grant Pasteur*, après 1506 à ce thème se substituera le célèbre titre de Père du Peuple.

La prégnance de cette image était telle, que du Christ-pasteur à Pan, le dieu grec des bergers, il n'y avait qu'un pas à franchir en cette période de pré-Renaissance. Ce fut fait à Bourges en 1505. Là encore le sujet n'était pas entièrement neuf. Jean Molinet à la cour de Bourgogne dans une pièce intitulée *le bergier du sans Solas* avait figuré Charles VIII sous les traits de Pan tandis que l'empereur Maximilien I^{er} représentait Apollon, Titan et le soleil réunis ²¹⁶. Dans la Florence des Médicis, l'allusion relevait d'un sens plus politique dans lequel Pan signifiait le Prince tandis que les bergers représentaient les courtisans ²¹⁷. La médaille, aujourd'hui disparue, frappée à Bourges en 1505 dont la partie ornementale devait être relativement faible en raison de la longueur de la double inscription, portait dans le polylobe LVDOVICVM DVODECIMVM GALLIARUM REGEM TRIVMPHATOREM, PACIS FONDATOREM ET PATER PATRIÆ BITVRIGES SVMMA LÆTITIA HOC MVNVSCULO EXCEPERE. A D M^oD^oV^o ²¹⁸. Louis XII apparaissait comme le fondateur de la paix et le *Patrem Patriæ* ²¹⁹, un concept qui ne tardera pas à resurgir lors des états généraux de Tours en 1506, mais comme l'indique la seconde inscription le terme de *Patriæ* renvoie ici à la notion de région, celle du Berry en l'occurrence. Dans le champ s'inscrivait un sixain :

²¹⁴ Stein (Henri), «Le sacre d'Anne de Bretagne et son entrée à Paris en 1504», in *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France*, t. 29, 1902, pp. 268-304.

²¹⁵ Guénée (Bernard) et Lehoux (Françoise), *Les entrées royales...*, op. cit., p. 135.

²¹⁶ Zumthor (Paul), *Le masque et la lumière. La poésie des grands rhétoriciens*, Paris, 1978, p. 88.

²¹⁷ Lecoq (Anne-Marie), *François I^{er} ...*, op. cit., p. 374 et p. 522 (note 36).

²¹⁸ Blanchet (Adrien), «La médaille offerte à Louis XII par la ville de Bourges. Procès-verbaux des séances de la société française de Numismatique.», in *Revue Numismatique*, 1907, t.11, pp. XXVI- XXVIII.

²¹⁹ Le mot *Patriæ* en dépit de sa forme plurielle désigne dans ce cadre la *région* ou le *Pays* et plus spécifiquement du Berry (voir : Dupont-Ferrier (Gustave), «Le sens des mots «patria» et «patrie» en France au moyen-âge et jusqu'au début du XVII^{ème} siècle», in *Revue historique*, t. 188, 1940, pp. 89-104.)

PAN OVIVM CVSTOS PASTORVM MAXIME RECTOR,
QVI BITVRINI ORBIS ET IVGA NOSTRA COLIS,
ACCIPE PASTORVM GRECES ET DONA TVORUM
ET PATRIÆ ARIETES QVÆ TIBI SIGNA DAMVS,
AC PERLVCENTES SVPERANT QVÆ VELLERA GEMMAS
QVÆ VITÆ ET PACIS SVNT MONVMENTA TVÆ.²²⁰

Les deux premiers vers assimilent le roi de France à Pan gardien des moutons et guide suprême des bergers et célèbre la bienveillance de Louis XII pour le Berry. Adrien Blanchet fournit une traduction des quatre derniers vers : *Reçois les troupeaux qui sont le dons de tes bergers, reçoit les béliers du pays, emblèmes que nous t'offrons, et ces toisons qui sont au-dessus des gemmes resplendissantes, et qui sont aussi les monuments de ton règne et de la paix.* Habile combinaison qui reprend d'une part un sujet à la mode, Louis XII, le dieu des bergers, le bon pasteur par excellence, d'où découle la vision traditionnelle du gouvernement idéal source de paix, et d'autre part la fidélité de la ville à l'égard du roi à qui elle offre ses emblèmes (*signa*), les moutons qui figuraient aux armoiries de la ville de Bourges²²¹.

En 1501 naît le projet d'union matrimoniale entre Claude de France, fille de Louis XII et Anne de Bretagne, et Charles de Gand, futur Charles Quint, fils de Philippe le Beau et de Jeanne d'Espagne et petit-fils de l'empereur Maximilien. Le projet prend, certes forme avant 1501, mais le traité des accordailles fut signé à Lyon en août 1501. A la fin du mois de novembre, les parents du jeune Charles qui avait alors un an, firent un voyage triomphal à travers la France, relaté entre autres par Erasme, au cours duquel ils furent accueillis dans plusieurs villes du royaume dont Paris avec un faste que les contemporains décrivent comme extraordinaire. Cette traversée du royaume par un prince étranger et un adversaire potentiel, est l'occasion de remarquer que les entrées dans les villes de France étaient soumises à un rituel et un protocole très strict²²², de même qu'il est intéressant de

²²⁰Blanchet (Adrien), «La médaille offerte à Louis XII par la ville de Bourges », op. cit., p. XXVII.

²²¹Ibid., p. XXVII.

²²²Godefroy (Théodore), *Le Cérémonial...*, op. cit., t. 2, pp. 713-735. Louis XII exigea que Philippe le Beau et sa femme soient reçus dans Paris avec les mêmes honneurs que ceux dus à sa personne. Dus à un roi certes, mais non à un roi de France. Les rues furent *tendues* de tapisseries, des feux furent allumés aux principaux carrefours de la ville, les membres du clergé se rendirent en procession au devant des deux souverains et l'on fit sonner les cloches des églises et des cathédrales. En revanche, certains droits et privilèges leur furent refusés. Ils n'eurent pas droit au dais au-dessus de leurs personnes, les clefs de la ville ne leurs furent pas présentées et le peuple ne cria pas *Vive le roy*. Si Philippe le Beau eut droit à *Très-haut, Très-puissant et Très-noble Prince et Seigneur* en revanche l'épithète *Très-redouté* lui fut déniée. En outre, les membres du Parlement n'allèrent pas à leurs devants et les souverains n'eurent pas le droit, d'ouvrir et d'embrasser les reliques de la cathédrale (in Sherman (Michael. A.), «Pomp and Circumstances : Pageantry, Politics and Propaganda in France during the Reign of Louis XII, 1498-1515.», *Sixteenth Century Journal*, vol. 9, 1978, pp. 13-32). A Paris, en fait, Philippe le Beau eut le droit et la

constater que le souverain des Pays-Bas n'est ni le sujet, ni même simplement évoqué, dans les spectacles joués. Les organisateurs de l'entrée l'ont considéré comme un hôte de marque et comme le spectateur de trois échafauds dont le thème était le pouvoir royal français et la ville de Paris.

Seulement trois spectacles furent présentés aux souverains pour leur entrée dans Paris, si l'on ne tient pas compte de la fontaine du Ponceau qui comportait selon la tradition un lis dont jaillissait de l'eau destinée à rafraîchir la foule. Le premier échafaud représentait *Paris* qui désignait la ville organisatrice, chevauchant Pégase, ou *Bonne Renommée*, conduit par Justice et Minerve, *déesse de Sapience*²²³. Le thème du cheval ailé commençait à connaître un certain succès dans les entrées, il était déjà apparu à Lyon en 1485 et 1490. Pégase de ses sabots frappait un rocher d'où jaillissait une fontaine, une scène qui se veut sans doute une adaptation de la légende qui voulait que Pégase ait fait naître la source Hippocrène en frappant l'Hélicon, la montagne des Muses, de ses sabots. A côté de la source était inscrit *Fluminus impectus letificat civitatem Dei* (Le courant du fleuve réjouit la cité de Dieu), citation tirée du psaume 45 : 5. Un passage qui s'accordait bien avec le second mystère, près de la porte aux Peintres, consacré à la figure de David musicien jouant de la harpe.

Sous Charles VIII les choix iconographiques se sont essentiellement concentrés sur l'épisode du combat de David contre Goliath, ou sur le rappel de l'élection divine et de l'onction qui préfiguraient celles du roi de France. En 1501 le choix du fatiste se porte sur une image répandue dans les *Psautiers*, celle de David musicien (les deux aspects la harpe et l'onction étaient combinés dans le triptyque du sacre de Louis XII), jouant du psaltérion pour accompagner les Psaumes dont il est

possibilité de faire sonner les trompettes et d'avoir une épée nue portée devant lui, deux privilèges qu'il refusa. Ils se rendirent ensuite à Blois où aucune cérémonie d'entrée ne leur fut accordée puisque le roi et la reine de France se trouvaient dans la ville (Voir aussi Gachard (L. P.), *Collection des voyages des souverains des Pays-Bas*, Bruxelles, 4 vol., 1874-1876. Auton (Jean d'), *Chroniques de Louis XII*, op. cit., t. 2, pp. 205-212. Scheller (Robert. W.), «Ensigns of authority...», op. cit., pp. 129-134). Louis XII fit commémorer ce voyage en France par la réalisation de pièces à plaisir destinées à Philippe le Beau et son entourage. Pourtant la médaille, à l'image de ce qui fut fait pour l'entrée dans Paris, ne renvoie aucunement au passage du souverain étranger, Louis XII en est seul le sujet. A l'avant le roi de France trône sous un pavillon fleurdelisé l'épée dans la main droite et le sceptre dans la gauche. Au revers la composition n'est pas sans évoquer les sceaux équestres, à ceci près que Louis XII ne tient pas d'écu, mais il est habillé de son armure, brandissant une épée, sur un cheval de bataille galopant vers la droite (in Scheller (Robert. W.), «Ensigns of authority...», op. cit., p. 134). Un autre commentaire de cette médaille donne une représentation différente au revers : «une couronne et ces mots pour légende : XPS. VINCIT. XPS. REGNAT. XPS. IMPERAT. Dans un quadrilobe, cantonné de quatre couronnes aux angles rentrants ; croix fleuronnée avec centre évidé, cantonné de quatre lis» (in Jacquot (Josèphe), «Des médailleurs à la Cour des rois de France en Touraine», in *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, 1979, pp. 139-155). L'entrée de Philippe le Beau dans Paris le 25 novembre a été reproduite par Craft (Eloise Kiser), *Evolution de l'entrée royale...*, op. cit., pp. 301-315, c'est à cette relation que je me rapporterai.

²²³Cet échafaud est également décrit dans Godefroy (Théodore), *Le Cérémonial...*, op. cit., p. 723, mais le *Cérémonial françois* ne décrit pas les deux mystères restants. Craft (Eloise Kiser), *Evolution de l'entrée royale...*, op. cit., p. 307.

l'auteur. Cette composition s'accorde bien mieux avec la vision harmonieuse du royaume qui imprègne cette entrée que l'épisode de la victoire de David sur Goliath.

Sur scène, le roi biblique est entouré de ménestrels qui achèvent la vision idyllique d'un royaume paisible gouverné par un roi exemplaire, non seulement oint mais aussi pieux, sage et pacifique. Le spectacle était illustré par trois inscriptions, l'une au-dessus de David : *David cum cantoribus cytharam*²²⁴ *tangebit* tandis que les deux autres placards étaient placés au bord de l'échafaud *Nunc venit carminis etas* (voici venir l'âge prédit par la prophétie) pour le premier et *redeunt Saturnia regna* (voici que revient le règne de Saturne) pour le second. Il s'agit évidemment d'une référence à la IV^{ème} églogue des *Bucoliques* de Virgile et plus précisément au vers 4 et 6 *Ultima Cumai venit carminis etas* et *Jam redit et virgo, redeunt Saturnia regna*. Le thème du retour de la Vierge Astrée et de l'âge d'or qui apparaissait en cette occasion pour la première fois lors d'une entrée²²⁵, deviendra un des éléments incontournables des grandes fêtes de la Renaissance. La Vierge Astrée est considérée comme la personnification de la justice, elle habitait la terre durant l'âge d'or sous le gouvernement de Saturne, puis gagna les montagnes pendant l'âge d'argent et en fin à l'âge de bronze elle s'enfuit devant le vice et la décadence des mœurs, pour gagner la sphère céleste où elle prit place sur l'arc du zodiaque entre le signe du Lion et de la Balance (le Lion parce qu'un juge doit être fort et la Balance, parce qu'il doit être impartial et équitable). Ce tableau vivant effectue une symbiose étonnante entre l'avènement de temps davidiques célébrés comme le retour de l'âge d'or sous le règne de Louis XII.

Cette association du retour de l'âge d'or aux entrées royales, en dehors de la redécouverte des auteurs antiques, n'est sans doute pas étrangère à la multiplication des scènes pastorales depuis le règne de Charles VIII. Chez Virgile et à moindre titre chez Hésiode, l'âge d'or est intimement lié à un univers bucolique, une Arcadie de bergers où règnent paix et harmonie. Un sujet qui, à la charnière des siècles, devait présenter l'avantage de se combiner avec l'image d'une humanité chrétienne comprise comme le troupeau de Dieu, ou encore avec les thèmes du Christ-pasteur, de l'Adoration des bergers ou de David-berger. Cette concordance thématique permettait de projeter l'image d'un souverain saisi comme idéal. Un roi procréateur de bienfaits et de paix pour ses sujets, et régnant par

²²⁴ A la Renaissance comme au Moyen Age, la harpe est souvent confondue avec la cithare.

²²⁵ Craft (Eloise Kiser), *Evolution de l'entrée royale...*, op. cit., p. 309. Ce thème reviendra dès 1508 lors de l'entrée de Louis XII dans Rouen et Jean Lemaire de Belges utilisera à son tour les mêmes vers de Virgile dans le cadre de son calcul anticipé de la victoire de Louis XII sur Jules II en 1511 (BN, ms. fr. 25295) (Voir aussi : Yates (Frances. A.), *Astraea. The Imperial Theme in the Sixteenth Century*, Londres, Boston, 1975 et notamment pp. 29-38. Mestwerdt (B.), *Virgo Astrea und venus Urania*, Hambourg, 1972 (non consulté))

l'amour au cœur d'un univers ydillique où triomphait la justice. En 1501, il s'agissait aussi de montrer à un souverain étranger une vision sublimée du royaume de France. La glorification de cette harmonie, l'exaltation de cette union mystique entre le peuple et son souverain, l'exposition d'une concorde sociale nourrie par le bon gouvernement de Louis XII, c'est aussi une des forces de la monarchie française. A la différence de ses voisins, celle-ci peut chanter la stabilité, le bonheur et l'absence d'opposition sur lesquels repose sa puissance.

En 1501 le dernier échafaud fut conçu par Pierre Gringore et installé devant le Châtelet. Une jeune femme vêtue de blanc la main posée sur deux livres personnifiait *Science*. Elle se tenait debout sur une fontaine qui à juste titre portait le nom de *Fontaine de Science*. Cette dernière mise en scène se voulait à la gloire de la ville de Paris. Il s'agissait d'exalter la réputation de la ville et son rayonnement comme foyer culturel, en particulier par le biais de l'Université, à partir du thème de la fontaine parisienne arrosant ou abreuvant de sa science le parc de France. A côté se trouvait un clos, ou peut-être la fontaine était-elle située à l'intérieur du jardin, il est difficile de trancher sur ce point; Toujours est-il que devant l'entrée du clos se dressait le personnage de *Paris* vêtu d'une robe partie de deux couleurs (rouge et bleu ? le narrateur ne précise pas), les bras et les jambes recouverts de pièces d'armures et pourvu d'un bâton blanc en signe d'autorité et de son rôle de gardien du royaume²²⁶. A l'intérieur du clos, une houlette dans la main droite, se trouvait *Pasteur Paisible*, derrière lequel il faut de nouveau voir Louis XII²²⁷ veillant sur le parc de Paris et par extension celui de France. Sa main gauche était posée sur un personnage appelé *Tout* destiné à montrer que le roi *tient tout soubz sa main*, il est difficile ici d'être plus précis que le texte. Cette dimension universelle du roi de France n'est finalement guère éloignée de la signification de la médaille de Bourges (1505) puisque le mot *pan* signifie aussi *tout* en grec. Pierre Gringore avait-il trouvé un moyen détourné de faire référence au dieu Pan par le biais d'un jeu de mot ou est-ce là une interprétation abusive des intentions du fatiste ? A leur droite se tenaient trois bergers vêtus de rouge *Droit Chemin*, *Bon vouloir*, *Cœur Loyal* et parée de jaune une bergère nommée *Paix*. Sur leur gauche, une seconde bergère incarnant *Police* était accompagnée de quatre ménestrels habillés en pastoureux *Honneur*, *Peuple Joyeux* et *Acord* auxquels se joignait une troisième pastourelle du nom de *Louenge*.

²²⁶ Le bâton blanc renvoie aussi au prévôt de Paris, comme le montre un extrait de l'entrée d'Anne de Bretagne à Paris en 1504 : [...] *y avoit plusieurs officiers de sa maison [du prévôt] et des fréquentans en icelle, à tout grans bastons blancs en leurs mains [...]* (in Stein (Henri), «Le sacre d'Anne de Bretagne...», op. cit., p. 286).

²²⁷ En 1504 au Châtelet le mystère présenté sera de nouveau une scène bucolique, peut-être que les organisateurs s'étaient inspirés de la réalisation de 1501.

Derrière la plate-forme et installés contre les murs du Châtelet, sept figurants personnifiaient les arts libéraux, divisés en trois groupes, à droite Grammaire, Physique et Géométrie, à gauche Rhétorique, Astrologie et Musique et naturellement, au centre et surélevée, Théologie²²⁸. L'ensemble destiné à figurer l'Etat idéal sous la conduite du bon *Pasteur* est de fait assez mièvre, surtout si l'on considère que cette composition scénique est le fait de Pierre Gringore. Cette modération et relative restriction dans la portée du spectacle doivent être attribuées à une probable consigne du pouvoir qui désirait avant tout mettre en avant le caractère pacifique du royaume et des temps à venir et éviter une affirmation trop manifeste de la supériorité et de l'indépendance du roi de France.

Cette volonté de célébrer le retour de l'âge d'or, d'exalter le triomphe de l'harmonie et de chanter l'avènement de temps idylliques, doit être également comprise au regard de l'espoir de paix apporté aux hommes par le mariage entre Claude de France et Philippe de Gand. Les fatistes avaient certes pour intention de magnifier le gouvernement pacifique et l'entente qui régnait dans le parc de France, mais ils entendaient aussi accueillir à sa juste valeur l'ère nouvelle que cette union annonçait. A Lyon en août 1501 fut donnée une *mommerie*, un spectacle de cour composé de danses accomplies par plusieurs couples vêtus à la mode allemande, espagnole, italienne et enfin française ainsi décrite par Jean Molinet *Premier, vindrent à la danse ung bergier françois et une bergières de meismes*. Une fois que chacun eût dansé, un homme de stature imposante habillé à la mode turque essaya à son tour de trouver une cavalière et comme toutes refusèrent, de dépit il brisa un arc sur le sol, selon Jean d'Auton, ou son sceptre, selon Jean Molinet. Pour les deux chroniqueurs la signification du spectacle était la même : *Par ce personnage estrange est entendu le Grant Turcq qui lors menachoit France, Espagne, Alemaigne et Ytalie, et les danseurs, ensembles accoupléz, signifoyent la bonne union, paix et concorde des regions dessusdites qui, par la vertu de ce noble traittié de*

²²⁸ L'Université s'accordait une large place dans le prestige de la capitale ce dont témoignent les entrées parisiennes, mais la littérature confirmait que cette réputation n'était pas usurpée et Jean Molinet à la recherche du paradis terrestre se demandait si ce lieu merveilleux ne se trouvait pas en occident et plus précisément à Paris, bien qu'il réponde à cette question par la négative sa description de la ville reste élogieuse et insiste sur la place de l'Université : *Et ne voy province plus propice à le comparer que la très cristienne maison de France : car Paris, cité royale, qui samble un petit paradis [...]. Paris porte l'arbre de vie temporele, c'est l'experimentée science de medecine; Paris porte le fruit du bien et du mal, c'est le fort juste et droit canon; Paris porte le fruit du vray et du faulx, c'est le bel arbre de porphire avec les sept ars liberaux et pluseurs arbres de sciences qui là flourissent et germinent; et au milieu de sa closture pour arrouser ce vertueux plantage, sourt la fontaine de justice, tant clère, froide, bien apurée et dont la rivière est tant saine qu'elle modifie, conforte et rectifie les povres corpz humains* (in Molinet (Jean), *Chroniques*, op. cit., p. 534). Le thème des sept arts libéraux personnifiés est un sujet d'expression artistique fréquent au Moyen Âge comme à la Renaissance. Ils avaient été classifiés au V^{ème} siècle dans un roman symbolique de Marcius Capella. Les sciences étaient partagées en deux groupes le *Quadrivirium* philosophique (Arithmétique, Géométrie, Astronomie, Musique) et le *Trivirium* (Grammaire, Rhétorique, Dialectique). Il était communément admis que la Théologie pouvait être la Mère des sept

mariage, seront tellement connexéz ensamble que, moyennant la grace de Nostre Seigneur, le Turc ne fera sur eulx aucune emprise. Comme souvent, à l'occasion des célébrations matrimoniales entre les ennemis d'hier, rejaillissait l'image du retour de la paix et de l'ordre, derrière lesquels se profilait l'exaltation d'une chrétienté unie, surmontant ses dissensions, qui pouvait tourner ses armes contre l'ennemi commun, le Turc, attisant ainsi le vieux rêve de croisade jamais éteint et sans cesse ravivé.

c. Des cerfs-volants et des porcs-épics.

Si l'on écarte du décompte les deux mystères présentés devant l'hôpital de la Trinité comportant des sujets strictement religieux, l'entrée parisienne de Louis XII se compose de sept échafauds qui s'articulent autour de trois grands thèmes. Deux échafauds ont pour sujet la figure clef de Charles V (la porte Saint-Denis et le pavillon devant le Châtelet), trois autres se rapportent au sujet complexe de l'emblématique et de l'héraldique (Filles-Dieu à côté de la fontaine du Ponceau, porte aux Peintres et Palais Royal), et les deux sujets restants renvoient à l'exigence de paix (porte aux Peintres et l'étage supérieur du spectacle du Châtelet), quant au spectacle de la fontaine du Ponceau, il s'inscrivait dans la parfaite tradition des échafauds présentés en ce lieu qui se voulait une étape rafraîchissante au cours de cette longue cérémonie, quatre lis distribuaient de l'eau pour le plus grand soulagement de *ceulx qui estoient alterez et perturbez de chault*.

Près des Filles-Dieu, Louis XII rencontra deux *mores*, vêtus des nouvelles couleurs royales, le rouge et le jaune, qui menaient un gigantesque porc-épic, animé artificiellement de façon à pouvoir remuer les yeux, la tête et ses plumes d'argent. Le porc-épic de Louis XII connut quelques adaptations zoologiques singulières²²⁹. Son harnachement était d'azur semé de L couronnés et de soleils portant au centre une fleur de lis d'or sur champ azur. A côté de la porte aux Peintres, Louis XII vit un grand cerf-volant conduit par une jeune fille nommée *Bonne Voulenté*. Le harnachement du cerf royal était de gueules semé de L d'or couronnés et de soleils ornés en leur centre de fleurs de lis sur champs azur tandis qu'au sommet de l'échafaud étaient suspendues les armes de France timbrées d'une

Arts, elle remplace dans la composition de 1501 la Philosophie.

²²⁹ La légende voulait que le porc-épic puisse non seulement se défendre à l'aide de ses piquants mais puisse aussi les projeter à la manière de flèches ou de lances sur ses adversaires : *C'est une beste donques que ce Porc espic, si bien armée de nature, qu'elle se defend de ceux qui l'irritent, et sur tout des chiens, en leur jettant contre eux ses aiguillons, ou pointes : aussi vite que si c'estoit des fleches.* (in Paradin (Claude), *Devises*

couronne d'or. Le porc-épic est la figure emblématique de Louis XII, elle le désigne personnellement, tout comme l'initiale L et les couleurs rouge et jaune. Mais Louis XII nouveau roi de France héritait des emblèmes de son prédécesseur et de la maison de Valois, le soleil d'or qui continue de désigner le *Sol Justitiæ*, le cerf-volant et le collier de l'ordre de Saint-Michel²³⁰. L'entrée parisienne combinait donc le porc-épic emblème personnel du nouveau roi, avec le cerf-volant²³¹ de Charles VIII (et avant lui de Charles VI). Le cerf se perpétuait donc comme symbole de la royauté. En outre, la venue de l'animal emblématique du roi défunt au-devant de Louis XII signifiait la continuité du pouvoir tout en soulignant la légitimité du nouveau souverain qui recevait de droit la devise de son prédécesseur. Des bannières au cerf-volant se retrouvent notamment sur le tableau du sacre de Louis XII. La jeune fille nommée *Bonne volonté* soulignait la soumission²³² mais surtout

héroïques et emblèmes, Paris, 1622, p. 25).

²³⁰ Scheller (Robert. W.), «Ensigns of authority...», op. cit., pp. 79-80.

²³¹ Sur la devise du cerf-volant : Beaune (Colette), «Costume et pouvoir...», op. cit., pp. 126-143. Certains emblèmes personnels de Charles VIII ont été évoqués précédemment, mais une même personne pouvait posséder successivement ou simultanément plusieurs emblèmes. A partir de 1495, l'emblème de Charles VIII est l'épée palmée, mais le soleil était également une des figures emblématiques du roi depuis longtemps. A cet arsenal déjà riche, il faut rajouter le S fermé (un S gothique barré d'un trait en diagonale), qui désigne la «fermessa» ou «fermesse» c'est-à-dire la fidélité politique ou amoureuse voire religieuse. On trouve un S fermé sur le harnachement du cheval de saint Hubert sur le linteau de la chapelle royale d'Amboise, mais également dans la bordure du *Pèlerinage de vie humaine* de Guillaume de Degulleville (BN, ms. fr. 376, f°1) avec dans le corps du S le *motto* «Plus Quatre». Les appartements du couple royal à Amboise étaient décorés d'une tenture de satin jaune et gris garnie de grands S de velours noirs à cordelières (il s'agit de la cordelière franciscaine adoptée par Anne de Bretagne qui avait fondé une communauté de tertiaires franciscaines dont elle faisait d'ailleurs partie). Un soleil portant un S fermé est également visible au folio 4 dans *Le livre des quatre dames* (BN, ms. fr. 2235), le S fermé avec le *motto* «Plus qu'autre» est placée au centre d'un soleil sur la tapisserie de la *Destruction de Troie* (in Asselberghs (J.-P.), «Charles VIII's trojan war tapestry...», op. cit., pp. 80-82). Dans *La vie de saint Louis* (BN, ms. fr. 2829) commandée à l'origine par le cardinal Charles de Bourbon dont l'épée flamboyante est visible au folio 1, pour une des épouses de Jean II duc de Bourbon (marié trois fois) et donné en 1488 par Anne de Beaujeu à son frère Charles VIII dont le S fermé se retrouve sur le frontispice. Parmi les *motto* ou les courtes sentences adoptées par le roi Yvonne Labande-Mailfert cite à partir de 1492 «Plus qu'autre» que porteront certains de ses pensionnaires sur leurs journées lors de l'entrée dans Florence, cette devise succède aux devises plus légères de sa jeunesse telles que «A mon atante» et «J'ayme tant fort une» (in Labande-Mailfert (Yvonne), *Charles VIII...*, op. cit., pp. 168 et 294). Le Père François Ménestrier rappelle que Charles VIII eut plusieurs devises dont la *Sphere de feu*, avec ces mots de l'écriture, *In medio splendor ignis et de igne fulgor egrediens* et l'épée flamboyante (qu'il confond donc avec l'épée palmée) accompagnée de *Si deus pro nobis qui contra nos* ce qui ressemble à un *motto* adopté après la bataille de Fornoue (in Ménestrier (François), *La devise du Roy justifiée*, [...], avec un recueil de cinq cens Devises faites pour sa majesté et toute la maison royale, Paris, 1679, p.76). En dehors de ces signes le roi est reconnaissable par ses couleurs, pour Charles VIII le blanc et le violet et à la fin de sa vie il ajoutera le gris et le noir afin de signifier sa conversion et son désir de vivre selon les commandements de Dieu (in Labande-Mailfert (Yvonne), *Charles VIII...*, op. cit., p. 147). A cette emblématique s'ajoute ou s'accroche celle d'Anne de Bretagne, mariée à Charles VIII puis à Louis XII. La reine est désignée par le monogramme A qui se décline seul ou associé au K de Karolus ou au C de Charles jusqu'en 1498 et au L de Louis jusqu'en 1514. Le A d'Anne est peut-être associé au S fermé de Charles VIII dans l'*Histoire de la Toison d'or* (BN, ms. fr. 138) cette éventualité est cependant discutée. Jacques Brejon de Lavergnée se prononce pour attribuer la propriété de ce manuscrit à Anne de Bretagne, tandis que Geneviève Souchal réfute cette hypothèse (in Brejon de Lavergnée (Jacques), «L'Emblématique d'Anne de Bretagne d'après les manuscrits à peintures (XV^e-XVI^e siècles)», in *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. 55, 1978, pp. 83-95).

²³² Beaune (Colette), «Costume et pouvoir...», op. cit., p. 139.

l'attachement de la ville au roi, son désir de le guider et de le conseiller dans ses décisions politiques à venir, le moraliste s'autorisait au passage un jeu de mot sur cerf et servir (*cervus* et *servus*) :

A vostre venue excellente
Le cerf volant je vous presente
Affin que la Ville desserve
Vostre amour a vous se rend serve
Et de tous biens odediente²³³.

Louis XII hérite donc de la devise de la maison d'Orléans et surtout de celle de son grand-père, Louis d'Orléans fondateur de l'ordre de chevalerie du *Porc-Epic et du Camail*, ce dernier terme désigne une pièce de l'armure qui protège la tête, le cou et les épaules (du latin *caput/ tête* et de *maille/ macula*). Si l'ordre ducal, largement tombé en désuétude est dispersé en 1498 par Louis XII qui devient grand maître de l'ordre de Saint-Michel, en revanche le porc-épic²³⁴ sera promis à un avenir florissant comme le prouve l'entrée parisienne de 1498. Dans ce domaine très particulier, il est préférable de laisser la parole au grand spécialiste du XVII^{ème} siècle le Père Ménestrier, qui précise que la caractéristique du porc-épic est de n'avoir en rien la férocité des autres animaux et de n'utiliser ses armes que pour se défendre. Ces propriétés sont complétées par la devise *Cominus et Eminus*. La signification de cette association de la figure et du texte pour le roi était *qu'il [Louis XII] se deffendroit avec ses armes contre ses ennemis domestiques et étrangers [...] Or est-il que le Porc Epy se deffend de pres et de loin, donc je me deffendroy de pres et de loin.*²³⁵ Une devise dénuée d'agressivité mais en aucun cas synonyme de faiblesse.

La personne royale appartient à différentes catégories dans l'ordre de la société et du politique, l'Etat, une famille (les Orléans) et l'individualité, et elle dispose de tout un ensemble d'emblèmes (pris dans son sens collectif, armoiries, monogrammes, devises,...) pour affirmer sa personnalité, ses droits ou ses prétentions. Si la lettre L ou le rouge et le jaune le désignent personnellement, l'écu d'azur à trois fleurs de lis désigne le roi de France. Le dernier spectacle présenté à Louis XII est fort simple dans sa réalisation mais plus complexe dans sa portée significative qui utilise l'art du blason. Sur un échafaud devant le Palais Royal, se dressaient deux cerfs volants qui tenaient un grand écu de France timbré d'une couronne en dessous duquel passait un porc-épic. Deux serpents s'enroulant

²³³ Guénée (Bernard) et Lehoux (Françoise), *Les entrées royales...*, op. cit., p. 132.

²³⁴ Le porc-épic connaîtra un large succès, en revanche le camail placé autour de son cou aura plutôt tendance à s'effacer sans toutefois disparaître. Il se trouve toujours quelques peintres qui par souci du détail rendent à l'emblème de Louis XII son attribut originel et une part de sa signification perdue (in Scheller (Robert. W.), «Ensigns of authority...», op. cit., pp. 79-80).

chacun autour d'un lis et *gettant ung enfant nud et rouge par la gueule* donnaient la touche finale à ce spectacle qui revêtait une importante signification politique et permettait à Louis XII d'afficher ses ambitions. Aux deux cerfs volants royaux de son prédécesseur, se joignait donc l'emblème personnel de Louis XII, animal singulier dont la nature et les caractéristiques guerrières étaient exposées par le texte complétant l'image *Quis feriam jacula tergo rebelles/ Quos jaculis nequeo cernere dente secor* (Je transperce les rebelles avec les puissants dards de mon dos / Et je déchire avec mes dents ce que j'ai manqué). Les vers reprenaient le principe de la devise de Louis XII, *de près comme de loin*, mais le message devait être dirigé plus spécialement contre Ludovic Sforza (le *rebelle*(?)) puisque les guivres milanaises rappelaient à tous les droits et les intentions du nouveau roi de France. En effet, Louis XII, n'oubliait nullement que son grand-père, Louis I^{er} d'Orléans, avait épousé Valentine Visconti, la fille du duc de Milan. A la mort du dernier descendant mâle des Visconti en 1447, les Orléans, héritiers légitimes du duché, tentèrent de faire valoir leurs droits, mais sans succès et Charles d'Orléans, le père de Louis XII, fut battu par Francesco Sforza qui se proclama duc de Milan en 1450. La dernière tentative datait de 1495 et Louis XII, alors duc d'Orléans, avait essayé de mettre à profit l'expédition italienne de Charles VIII, pour affirmer ses prétentions sur le Milanais, essai qui se solda par un échec après le terrible siège de Novarre²³⁶. En 1498, Louis XII prenait le titre de Duc de Milan et l'échafaud parisien annonçait clairement que le roi s'apprêtait à rétablir l'ordre et le droit bafoué par Ludovic Sforza. Mais en dépit de cette interprétation plutôt agressive de la devise du roi, la ville de Paris accueillait le premier souverain de la branche des Valois-Orléans par un titre honorifique qui s'inscrivait parfaitement dans la lignée du spectacle de la porte aux Peintres : *Salut, honneur et reverence au roy Loys le bien amé, / Douziesme de ce nom clamé par eternelle Providence*.

Il est impossible et inutile de procéder à un recensement des différents supports iconographiques où figurent les emblèmes royaux. La fin du Moyen Age est sujette à une véritable profusion de l'emblématique, qui se développe à côté de l'héraldique, que se soit les devises, les chiffres, ou les monogrammes, le champ du visuel est envahi. Les supports sont nombreux : architecture, vêtements, médailles, tentures, peintures, enluminures, vaisselles, armes, il est difficile de trouver dans la multitude

²³⁵ Menestrier (Père François), *La science et l'art des devises*, Paris 1686, p. 24.

²³⁶ Les prétentions de Louis XII étaient depuis longtemps affichées et divulguées par le biais même de documents officiels. En 1486, un sceau équestre utilisé par Louis II d'Orléans pour la ville d'Asti, montre le duc galopant vers la droite une épée à la main. Le caparaçon de son cheval est mi-parti aux armes de Milan et d'Orléans. Perché sur la croupe du cheval, sans doute à l'imitation du léopard chassant des Visconti, se tient un porc-épic (in Scheller (Robert. W.), «Ensigns of authority...», op. cit., p. 87).

des objets ou des demeures ayant appartenu à Louis XII des espaces vierges de porc-épic ou de L couronnés. Ce goût des emblèmes correspond sans doute à un affaiblissement du rôle des armoiries, soumises à des règles complexes et strictes et figées par leur caractère héréditaire, et à une volonté d'affirmation de l'individu, de sa personnalité et plus simplement une marque de propriété ou de possession. Le porc-épic aura comme animal emblématique de Louis XII un vaste succès tant dans les entrées, dans la littérature que dans les miniatures.

En 1491, le mariage à Langeais de Charles VIII et d'Anne de Bretagne allait donner un sujet de choix aux enlumineurs mais aussi aux fatistes. L'entrée de la reine à Paris en 1491, était dominée par une série d'allusions au mariage du lis et de l'hermine. La reine dont la litière de velours cramoisi était décorée de K et de A en lettres d'or, s'arrêta devant un échafaud qui offrait la vision d'un grand écu parti de France et de Bretagne, soutenu par un cerf pour la France dont le narrateur ne précise pas s'il était pourvu d'ailes et par un bœuf, dont on peut se demander s'il faisait parti des supports traditionnels des armes bretonnes²³⁷.

Plus traditionnelle, la vignette au folio 10 de la *Ressource de Chrétienté* (BN, ms. fr. 1687) d'André de la Vigne, représente le discours entre Noblesse et Chrétienté dans le jardin de France où pousse le lis entouré du cerf de Charles VIII et de l'hermine d'Anne de Bretagne. Les lis de France et l'hermine bretonne loin de se séparer à la mort de Charles VIII en 1498, convolèrent l'année suivante quand Anne de Bretagne épousa Louis XII en seconde noce. Un recueil de poèmes de Fausto Andrelini (BN, ms. lat. 8395) est orné d'une décoration (fol 2r^o) splendide dans laquelle se détachent sur fond or, des motifs végétaux, des mouchetures d'hermines, des L et des A couronnés amoureusement reliés par la cordelière (*fig. 8*). L'ensemble était complété par deux splendides porcs-épics couronnés portant le camail auxquels se joignaient, au bas de la page, deux autres porcs-épics supports de l'écu de France au trois fleurs de lis. Dans la traduction du *De Occidio Troiæ* de Darès le Phrygien par Robert Frescher, le frontispice est semé de fleurs de lis d'or sur lesquelles ressortent un porc-épic et dans chaque angles les quatre grandes lettres de *Loys* couronnées. Elles

²³⁷ Ignorant tout de l'héraldique en général et bretonne en particulier, le bœuf me paraissait incongru, peut-être une référence à saint Cornélien, particulièrement honoré en Bretagne où il arriva sur un char tiré par des bœufs et transforma ses poursuivants en pierre. La réponse doit se trouver dans un article non consulté : Pastoureau (Michel), «L'héraldique bretonne des origines à la guerre de succession de Bretagne», in *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, T. CI, 1973, pp. 121-148. Sur ce sujet voir aussi Mérimod (Ch. de), «Essai sur l'emblématique et la thématique de la maison de Bretagne. Mises au point, nouvelles lectures, nouvelles perspectives», in *1491. La Bretagne terre d'Europe*, Brest, Quimper, 1992, pp. 265-294. Une enluminure de la relation des funérailles d'Anne de Bretagne montre l'écu mi-parti de France et de Bretagne soutenu par un ange pour la France et un lion pour la Bretagne (Paris, Musée du Petit Palais, coll. Dutuit, ms 664, fol. 57 r^o) (in Brejon de Lavergnée (Jacques), «L'Emblématique d'Anne de Bretagne ...», op. cit., p. 88).

sont accompagnées, dans la marge, d'une banderole portant la devise *Le Roy sans dol*²³⁸. Ce titre, une anagramme de Loys d'Orléans, traduit l'incapacité de Louis XII à commettre un acte défendu ou interdit. Un nouveau *motto* destiné à compléter le panégyrique officiel qui faisait de Louis XII un roi modèle dont le bon gouvernement n'était au fond que le reflet d'une âme parfaite. Si Bayard était le chevalier sans peur et sans reproche, Louis XII était le roi sans faute, mais cette devise ne connaîtra pas d'autre développement. Si ce n'est dans cette naïveté ou cette absence de machiavélisme de Louis XII, dénoncée plusieurs fois par son biographe Bernard Quilliet.

A Rouen en 1508, une composition héraldique faisait l'objet unique d'un spectacle automatisé, puisque les supports de l'écu pouvaient bouger leurs têtes et les incliner vers le roi à son passage. Le porc-épic est absent et cette composition qui s'adresse vraisemblablement plus au roi de France qu'à Louis XII en tant qu'individu, l'écu parti aux armes de France et de Bretagne était soutenu d'un côté par un cerf-volant et de l'autre par une licorne, accompagné de ces vers :

Quand la lycorne et le grand Cerf
L'armarie tiennent ensemble,
Il n'est ennemy qui ne tremble
Et qu'ilz ne se rendent a eux serf²³⁹.

Difficile d'expliquer ce qui présida au choix des Rouennais. La licorne est loin d'être inhabituelle et peut recouvrir plusieurs significations. Elle renvoie à la pureté ou la chasteté, par extension cet animal légendaire en est venu naturellement à symboliser le mystère de l'Incarnation, par association avec la figure de Vierge Marie. Dans le mystère rouennais, le fatiste devait avoir un goût prononcé pour les animaux fantastiques. Il est probable que la vision d'une licorne et d'un cerf-volant automatisés dû réjouir les spectateurs. Mais organisateur consciencieux, il n'omettait pas de donner une dimension plus symbolique à la représentation. L'entrée dans Rouen comporte également la victoire du porc-épic sur un monstre tricéphale et cette image de l'écu de France soutenu par le cerf royal et un symbole du Christ ne manquait pas de s'inscrire dans la même exaltation de l'invincibilité du royaume.

²³⁸ Delisle (Léopold), *Le Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque impériale [nationale]*, Paris, 3 vol., 1868-1881, t. I, p. 124.

²³⁹ Le Verdier (Pierre), *L'entrée de Louis XII et de la reine Anne à Rouen (1508)*, in *Société des Bibliophiles Normands*, Rouen, 1900. La relation de cette entrée figure également dans BN, ms. fr. 5749.

L'un comme l'autre annoncent la future victoire de Louis XII sur tout ses adversaires à un moment où les rumeurs d'une nouvelle campagne italienne devaient se faire entendre.

Cette profusion emblématique se retrouve dans l'architecture et la sculpture puisque la période est propice au développement de ce support en raison des transformations et des embellissements des anciennes forteresses médiévales et des nombreux chantiers architecturaux qui voient le jour en cette première Renaissance. Dans le château de Meillant, demeure de Charles d'Amboise, sur le manteau d'une des cheminées trône un porc-épic accompagné des L de Louis XII et d'un semé de fleurs de lis, motif qui revient sur le faîtage d'une des tours. La formule est multipliée à l'extrême au château de Blois où Louis XII entreprend dès 1498, les travaux d'agrandissement et de défortifications de sa résidence natale. Il est à noter cependant que l'aile Louis XII reste, pour la période, un bâtiment gothique fidèle à la tradition française, l'influence italienne ne se fait que timidement sentir dans certains éléments du décor ou de la grande corniche.

En dehors de la célèbre effigie équestre²⁴⁰ du roi qui surmonte le grand portail de la nouvelle aile du château, fruit d'un artiste inconnu²⁴¹, les emblèmes royaux habituels se retrouvent sur la façade. Les

²⁴⁰ L'effigie monumentale du roi n'était pas un fait nouveau. Une statue, réalisée en 1504, montrant Louis XII entouré des quatre vertus cardinales décorait la Chambre des Comptes, et sur la façade du Châtelet un groupe de statues figurait Louis XII, Anne de Bretagne et la Vierge Marie (in Scheller (Robert. W.), «Gallia cisalpina...», op. cit., p. 52). En revanche, les statues équestres n'étaient pas un genre répandu, même en Italie où elles apparaissaient le plus souvent dans le cadre d'un monument funéraire. Un précédent, avait eu lieu sous Charles VII dont Jacques Coeur avait fait dresser la statue équestre au-dessus de l'entrée de son hôtel de Bourges. En 1499, le maréchal de Gié avait placé sa propre effigie équestre à la porte de son château du Verger. Une situation hautement symbolique dans l'ordonnement du château et qui peut être comparée avec le rôle des portes d'une cité et témoigne des prétentions du maréchal au sein de l'aristocratie (in Scheller (Robert. W.), «Gallia cisalpina...», op. cit., p. 55). La statue équestre de Louis XII était placée dans une grande niche au-dessus du porche de l'aile rénovée par le roi. La niche dont le fond est décoré d'un semis de fleurs de lis, est couverte d'une petite voûte d'ogive. La statue de Louis XII fut détruite en 1792 et le monument actuel est le produit du travail d'Emile Seurre en 1858, à partir d'un dessin du XVIII^{ème} siècle. Le roi est représenté en armure, coiffé de sa toque noire, sur un cheval richement caparaonné qui marche l'amble (in Lesueur (Frédéric) et Lesueur (Pierre), *Le château de Blois*, Paris, 1914-1921, pp. 184-185, Lesueur (Frédéric), *Le château de Blois*, Paris, 1970. Montaignon (Anatole de), «Sur deux statues de Louis XII par le sculpteur modénais, Guido Paganimo», in *Archives de l'art français*, 2e série, II (1862), pp. 219-228. Thibault (Pascal), «Louis XII...», op. cit., p. 41). Sous cette statue équestre se trouvaient deux distiques en latin de Fausto Andrelini :

Hic ubi natus erat dextro Ludovicus Olympo,
Sumpsit honorata regia scepra manu.
Felix que tanti fulsit lux nuncia regis :
Gallia non alio principe digna fuit.

Le poète italien Ludovico Hélio composa à son tour deux distiques, sans doute pour concurrencer ceux de son rival Fausto Andrelini, dans lesquels il faisait de Louis XII un nouveau Phidias :

Qui rex ? Bissenus Lodovicus nominis huius
Quis fecit ? Phidias. Qui posuere ? Duces.
Cur ? Quia bis Gallis Liguresque Padumque subegit,
Regnaque Parthenopes hocque refecit opus.

(in Tournoy-Thoen (Godelieve), «Le manuscrit 1010 de la Bibliotheca de Cataluña et l'humanisme italien à la cour de France vers 1500 (II)», op. cit., pp. 30-32).

lucarnes sont surmontées de frontons, dont trois ont des tympanes décorés de L couronnés sur fond de fleurs de lis accompagnés du A d'Anne de Bretagne sur un semis de mouchetures d'hermines auquel se joint la cordelière. Une ornementation semblable décore le faîte de plomb du toit et le bassin octogone de marbre blanc qui se trouvait au centre d'un pavillon situé dans le jardin bas et dont les faces subsistantes sont ornées de porcs-épics, de L et de A. Les ornements et la vasque inférieure sont par ailleurs typiquement d'inspiration italienne.

d. La romanisation de l'image impériale.

Comme ce fut le cas pour Charles VIII, le thème impérial à l'époque de Louis XII a fait l'objet d'une analyse de la part de Robert Scheller. Louis XII hérite des droits de Charles VIII sur le royaume de Naples et de Jérusalem et comme pour son prédécesseur, l'Occident chrétien n'avait pas encore renoncé au rêve de croisade, mais les références à l'Empire se font autres tant dans la littérature que dans l'iconographie. Sous Charles VIII l'Empire c'est celui de Charlemagne.

Entre 1484 et 1498, l'actualisation du thème impérial passait par le titre de roi de France, de Sicile et de Jérusalem, le prénom de Charles, le bouillonnement prophétique et la résurgence du mythe du second Charlemagne et la volonté de croisade, derrière lesquels se dessinait le rêve d'un Empire universel et chrétien. Même si Charles VIII ne s'est pas porté candidat à l'Empire, à la différence de François I^{er}, les prétentions impériales des rois de France n'étaient pas neuves. Elles s'inscrivaient dans un courant idéologique médiéval²⁴² qui affirmait non seulement l'indépendance du roi vis-à-vis de la suzeraineté (théorique) de l'empereur du Saint-Empire romain germanique, mais prônait aussi sa souveraineté face au Parlement ou à ses plus puissants vassaux, sans omettre de le dégager de la tutelle de la papauté surtout en période de conflits avec la Rome pontificale. Cette adhésion au culte de Charlemagne, qui se retrouve dans l'Empire germanique, est visible en France à travers les instruments du sacre. L'épée nommée « Joyeuse » en souvenir de celle de l'empereur, la couronne dite *couronne de Charlemagne*, ou encore son écu légendaire parti de France et d'Empire et la fête de Charlemagne le 28 janvier. A cet ensemble venaient s'ajouter les multiples spectacles de rues,

²⁴¹ Peut-être l'italien Guido Mazzoni dit *il Paganimo*. La Saussaye (L. de), *Histoire du château de Blois*, 5e éd., Blois, 1862, p. 369. Montaiglon (Anatole de), « Sur deux statues... », op. cit., p. 220. Sur les travaux de Mazzoni voir Verdon (Timothy), *The art of Guido Mazzoni*, New York et Londres, 1978.

²⁴² Krynen (Jacques), *L'empire...*, op. cit., pp. 384-414. Bossuat (A.), « La formule « le roi est en empereur en son royaume »... », op. cit., pp. 371-381.

peintures, ouvrages manuscrits ou non qui affirmaient les liens entre Charlemagne et le roi de France. Sous Louis XII la figure de Charlemagne, loin d'être absente, est cependant moins affirmée. Le mythe du second Charlemagne et son cortège prophétique intimement liés à la croisade ne se cristallisent pas sur Louis XII, en dépit de sa campagne orientale de 1501 pour tenter de raviver les efforts de la chrétienté contre l'avancée des Turcs. Même dans ce cas les chroniqueurs et thuriféraires du roi préféreront exalter le souvenir de Saint Louis. En outre la reconquête du royaume napolitain n'est pas un objectif principal de Louis XII. Il reprendra et occupera Naples pendant l'espace d'une année mais ne viendra jamais personnellement dans ses nouvelles terres et laissera le soin à ses capitaines de diriger une conquête où s'illustrera en outre le chevalier Bayard. La priorité italienne de Louis XII réside dans son héritage milanais. Cependant la signification politique de cette appropriation voire, nationalisation, de l'Empire n'a en rien perdue de son acuité. Le roi de France essaye toujours d'affirmer son indépendance vis-à-vis des deux grands pouvoirs spirituel et temporel du temps, la papauté et l'empereur. Jean Ferrault dans les *Insignia peculiaris* affirme (ou réaffirme car l'idée n'est pas neuve) d'une part que le roi de France n'est pas soumis à la souveraineté de l'empereur et d'autre part en tant que descendant de Charlemagne, le roi de France peut être candidat à l'élection impériale²⁴³.

Lors de l'entrée de Louis XII à Paris dans le cortège qui défile à travers les rues tendues de draps somptueux de couleurs jaune et rouge, qui viennent de succéder au violet et au brun, se distingue un insigne particulier. Devant le roi avançait le *grant escuyer* qui tenait le heaume timbré d'une couronne d'or et *au milieu de ladite couronne, avoit une fleur de lis comme empereur*²⁴⁴. Il est difficile d'avoir une idée précise de la forme exacte de cette couronne à partir de cette description. Le narrateur n'investit pas Louis XII du titre impérial, mais désire attirer l'attention ou traduire son étonnement devant le type différent de la couronne²⁴⁵. Aux échafauds des tableaux vivants succédèrent les échafauds des tribunes où prenaient place les spectateurs qui assistaient aux nombreux tournois que comportaient les festivités organisées pour la venue du roi. Un grand lis fut planté au bout des lices rue Saint-Antoine, à sa pointe se trouvaient six fleurons et à *chacun d'iceux un escu pendant [...]* et au-dessus de l'arbre *estoit posé un escu de France, à trois fleurs de Lys d'or, richement bordé tout autour d'un collier de l'ordre Saint Michel, semé de coquilles. Et*

²⁴³ Poujol (Jacques), «Jean Ferrault on the King's Privileges...», op.cit., p. 21.

²⁴⁴ Guénée (Bernard) et Lehoux (Françoise), *Les entrées royales...*, op. cit., p. 128.

²⁴⁵ Scheller (Robert. W), «Ensigns of authority...», op. cit., p. 104.

par dessus ledit escu, estoit une riche couronne timbrée en façon d'Empereur²⁴⁶. Selon Robert Scheller il s'agit là de la première apparition d'une couronne de type fermée dans le cadre d'une cérémonie publique en France. Cette innovation amorçait une nouvelle conception de la royauté française²⁴⁷. Le but des organisateurs français était peut-être de mettre le roi et l'empereur Maximilien sur un pied d'égalité en perspective des conflits qui n'allaient pas manquer d'éclater entre eux²⁴⁸. Il ne faut pas oublier que le Milanais restait un fief impérial, et que le titre de duc de Milan

²⁴⁶ Godefroy (Théodore), *Le Cérémonial...*, op. cit., t. II, p. 244.

²⁴⁷ *Ibid.*, p.104.

²⁴⁸ Voir BN, ms. fr. 5105. *Remonstrances faictes au pape pour le roy de France contre le roy des romains* (1507). Maximilien I^{er} qui n'était pas encore couronné empereur répandait la rumeur selon laquelle Louis XII désirait déposer Jules II et se faire couronner empereur. Pour se défendre, Louis XII envoya Guillaume Briçonnet en ambassade auprès du pape. Ce manuscrit reproduit le discours prononcé devant le pape, discours qui fut d'ailleurs imprimé à Lyon. Guillaume Briçonnet s'attaque à la propagande impériale qui n'hésite pas dans ses libellés à désigner le roi de France par les termes injurieux de tyran, lâche, couard et *infracteur de foy*. Il accuse également Maximilien I^{er} de vouloir faire excommunier Louis XII et de répandre des propos mensongers sur les intentions du roi. Jamais le roi de France n'a voulu déposer le pape et les souverains français ont toujours été fidèles à l'Eglise. Jules II avait peut-être des raisons d'être inquiet dans la mesure où il venait d'encourager la cité de Gênes à se révolter contre le roi. Guillaume Briçonnet invite Jules II à éviter que le pape ne devienne le représentant, ou le sujet, de la majesté impériale : [...] *les terres et seigneuries de leglise appartiennent au Roy des Rommains. La seconde que ta saincteté et le saint colliege ne sont en terre que pour représenter la majesté impériale [...]ce non obstant par humilité tu t'appelles le serf des serfs[...]mais tu seras serf et subject de l'empereur par necessité* (fol 11 r^o). Guillaume Briçonnet ajoute que c'est comme si les brebis *menoient leur pasteur paistre*. Il rappelle aussi que plusieurs empereurs ont été excommuniés par les papes alors que les rois de France ont toujours combattu les hérésies, défendu l'Eglise et la foi chrétienne. C'est pourquoi il déclare au pape que le roi très chrétien mérite pour *les biens et benefices innumerables qu'il a fait audit saint siege a gaigné et justement merité le nom de Roy trescrestien : estre dit et appelle fils aisne de tous les enfans de l'Eglise*. Au schéma bicéphale pape-empereur l'ambassadeur propose une alternative ambitieuse celle de pape-roi de France. Sur ce discours de Guillaume Briçonnet : *La harangue de Monseigneur de Lodève proposée devant nostre saint père le pape*. (Bibl. D'Aix-en-Provence, Fonds Méjanès, Inc. D 69. Il s'agit d'un recueil de plusieurs textes se rapportant aux guerres d'Italie sous le règne de Louis XII). On retrouve les échos de cette querelle dans les *Chroniques* de Jean d'Auton : [...] *le Roy des romains faisoit publier et dire que le Roy alloit dela les mons pour occuper les Ytalles et faire du siege apostolique a son vouloir a ceste occasion [...]* (in Auton (Jean d'), *Chroniques...*, t. IV, p. 150.) Les différents aspects de cette opposition politique sont présentés dans une longue pièce en vers intitulée *L'arrest du roys des Rommains donné au grant conseil de France* réalisée par Maximien. Maximilien I^{er} demanda l'autorisation aux Vénitiens de traverser leurs terres pour aller se faire sacrer empereur à Rome. Ces derniers s'allièrent avec Louis XII et écrasèrent les troupes impériales à Cadore. Le texte de Maximien évoquait la propagande de Maximilien I^{er} qui prétendait que Louis XII entendait destituer le pape pour le remplacer par un souverain pontif français : *Qu'il pretendoit destituer le pape/ [...] En revestir un François de sa chappe* (p.138). Accusations mensongères puisque les rois de France avaient toujours défendu l'Eglise, tout ceci fut exposé au pape en public, selon Maximien, par *monseigneur de Lodève* (Guillaume Briçonnet). Le texte s'efforçait de légitimer la politique anti-impériale menée par Louis XII et les Vénitiens. Maximien avançait que l'élection au titre de rois des Rommains était caduque, que Maximilien I^{er} était bigame (le poète oubliait en cette occasion le divorce de Louis XII), que sa propagande était déloyale et qu'il s'était opposé à la conquête de Gênes par Louis XII. Pour toutes ces raisons, la politique du roi de France était justifiée. Et surtout les ambitions et prétentions de l'empereur ne reposaient sur aucun fondement :

Il allegua que tous les humains
l'Aigle il estoit et chef de tout le monde,
A qui pape, roys et ducs, pour le moins,
Doyvent honneur de la bouche ou des mains [...](*ibidem.*, p. 150)

Naturellement la France ne se considère en rien soumise à la souveraineté du *roy des Rommains* :

Or pour venir à la production

nécessitait en principe une investiture de l'empereur. Dès le mois de juillet Louis XII se préparait à passer les Alpes pour reconquérir les terres familiales et ce message impérial et français, pouvait être destiné à Maximilien I^{er}. Toutefois, Louis XII ne renoncera pas à obtenir officiellement l'investiture du duché de Milan.

L'atelier rouennais exécuta un grand nombre de manuscrits pour le roi de France ou pour le cardinal Georges d'Amboise, notamment dans le cadre de l'important marché que représentait la constitution de la bibliothèque du château de Gaillon. La bibliothèque venait de s'enrichir de plusieurs manuscrits de Frédéric III d'Aragon, aragonais de Naples, dépossédé de ses terres en 1501, qui jouissait d'une pension et d'un exil confortable en Touraine, dans le comté du Maine, en échange de la cession de la moitié de son royaume à Louis XII. A l'image du château de Gaillon, chef d'œuvre d'architecture, qui combine un décor italianisant avec la tradition française fruit du savoir-faire des artistes et des ouvriers du Val de Loire, une ambivalence identique imprègne les peintures des manuscrits de l'atelier rouennais²⁴⁹. En 1503, deux traductions de Pétrarque furent réalisées à Rouen, mais les peintures sont attribuables à un parisien, Jean Pichore, qui en dehors des somptueuses miniatures, s'illustra par un souci héraldique minutieux. Les *Triumphes* de Pétrarque (BN, ms. fr. 594) renouaient au verso du folio 2 avec les intentions territoriales de Louis XII telles qu'elles furent affichées à Paris en 1498. L'écu au trois fleurs de lis, entouré du collier de l'ordre de Saint-Michel, était supporté par deux porcs-épics, tandis que deux anges tenaient la couronne fermée qui timbrait le heaume. De chaque côté des armes de France, deux guivres milanaises engoulant leurs issants s'enroulaient autour de deux arbres. La seconde peinture est également à une traduction de Pétrarque il s'agit cette fois du *De remediis utruisque fortunae* (BN, ms. fr. 225). L'ouvrage s'ouvre sur l'habituelle scène de dédicace [fol. A v^o] avec l'auteur de la traduction agenouillé devant Louis XII vêtu de la robe du sacre et tenant le sceptre dans la main gauche (*fig. 9*). Au-dessus du dais le peintre avait pris soin de

De Dame France, en resolution
Elle nyoit luy devoir nul hommage,
Car esleu n'est par vraye election [...] (ibidem., p. 151).

Le titre même de *rex Romanorum* recouvre une importance non négligeable. Les écrivains à la solde de Louis XII s'attachent à appeler Maximilien I^{er}, *le roy des romains*, et ce non sans raison. Pendant l'interrègne qui suivit la mort de Frédéric II nombre de villes et de princes non allemands s'efforcèrent d'échapper à suzeraineté de l'empereur élu (*rex Romanorum*) en affirmant qu'il était dénué de pouvoir exécutif avant son couronnement à Rome (voir Kantorowicz (Ernst. H.), *Les deux corps...*, op. cit., p. 235).

²⁴⁹ Ritter (G.) et Lafond (J.), *Manuscrits à peintures de l'école de Rouen*, Paris, 1913. Blum (A.) et Lauer (Ph.), *La Miniature Française au XV^e et XVI^e siècles*, Paris-Bruxelles, 1930. Avril (François) et Reynaud (Nicole), *Les manuscrits à peinture en France 1440-1520*, op. cit., pp. 410-421.

placer, l'écu fleurdelisé supporté par deux porcs-épics, avec l'ordre de Saint-Michel et surmonté de la couronne fermée.

Au sommet des deux colonnes servant de cadre à la peinture se tenaient deux *putti*, l'un à gauche avec un écu parti de France et de Jérusalem pour le royaume de Naples, le second à droite avec un écu écartelé des guivres milanaises et des aigles impériaux pour le duché de Milan. Cet écu est d'ailleurs étonnant pour une œuvre destinée au roi de France. Ainsi en 1499 dans le *Recueil factice des œuvres de Giovanni Biffi présenté par l'auteur à Louis XII* (Imprimés, Rés. m. Yc. 665) au bas du premier feuillet on peut voir un écu écartelé aux armes de France et des Visconti (guivres), qui traduisait mieux les droits du roi sur le Milanais (*fig. 10*).

Cette double affirmation des droits du roi de France sur Milan et Naples s'insère bien dans le contexte politique. Louis XII se heurtait depuis 1500 à un Maximilien I^{er} rétif pour obtenir l'investiture officielle de son duché de Milan qui restait un fief impérial. Ce n'est qu'en 1505 que le cardinal d'Amboise prêta hommage et foi à l'empereur, au nom de Louis XII, pour le duché de Milan. Plus au sud, la domination française sur Naples était déjà remise en question. En juin 1502 débutait dans le royaume de Naples une guerre difficile entre les troupes du roi de France et les Aragonais. L'enlumineur affirmait des droits du roi, mais qui semblaient militairement ou diplomatiquement contestés. La page de titre de l'*Histoire de Louis XII* de l'exemplaire offert par Jean de Saint-Gelais au roi en 1510, s'inscrit dans cette même lignée ornementale. Outre un grand L couronné et semé de fleurs de lis, accompagné des traditionnels L et A sur fond jaune, rouge et bleu, sont accolés un écu aux armes de France et un écu parti de France et de Bretagne, surmontés d'une couronne fermée²⁵⁰. Dans l'*Anabase* (BN, ms. fr. 702) traduit pour Louis XII par Jean Lascaris et Claude de Seyssel, l'écu de France avec la couronne fermée, entouré du collier de l'ordre de Saint-Michel, est soutenu par un cerf-volant et un porc-épic (*fig. 11*). Vers 1507, le dévoué Claude de Seyssel et infatigable traducteur, mit en langue française la *Guerre des romains* d'Appien d'Alexandrie (BN, ms. fr. 713). Dans son *Prohème* il entreprend de comparer les différentes formes de gouvernement et de mettre en regard la monarchie française et la Rome antique. Seul l'empire romain mérite d'être comparé à l'*empire français* qui selon la pensée seyssélienne *participe de toutes trois les voies du gouvernement politique*. Pourtant l'empire romain fut grevé de guerres civiles et de séditions de toutes sortes et selon une conception cyclique des gouvernements un régime équilibré déboucha sur la tyrannie d'un seul. A la fin du prologue, une miniature vient cependant alimenter la pensée impériale

dans sa version française. Au registre inférieur, Claude de Seyssel penché sur son pupitre rédige le texte qu'il vient d'offrir à Louis XII. Au registre supérieur, un roi dans lequel il est difficile de voir un portrait de Louis XII, siège dans un trône à coquille. Il porte une couronne de laurier et son menton s'orne d'une barbe sombre. Ce prince, vêtu d'un manteau à col d'hermines, tient dans sa main gauche le globe, sans croix, et dans la droite une épée dressée. Au-dessus de la coquille du trône est posé, ailes déployées, un aigle dans lequel il faut voir une allusion directe à l'empire et à la domination universelle promise au roi de France (*fig. 12*).

De continuité, en renaissance, puis en translation, dans une perspective que la figure de Constantin, puis celle de Charlemagne, rendaient chrétienne, l'idée impériale restait chère aux Français et en 1519 François I^{er} mit tout en œuvre pour se faire élire empereur. Dans leur face à face avec l'idée d'empire, les Français oscillèrent entre la prétention impériale, nourrie par la littérature prophétique et l'héritage carolingien, et la volonté de se dégager de toute forme de soumission (théorique) vis-à-vis de l'empereur, au cœur d'une chrétienté bicéphale articulée autour de l'empereur et du pape. D'autre part, l'Empire pouvait renaître ou se transposer dans une autre civilisation, en l'an 800 l'empire de Charlemagne n'était autre que la *renovatio Imperii Romani*.

La *Translatio imperii*²⁵¹, puise son origine dans une révélation de Daniel qui concernait la succession des empires assyrien, mède, perse et grec. Les interprètes chrétiens virent une dernière translation avec la naissance de l'empire du Christ. Dans une perspective plus large l'Antiquité et le Moyen Age ont élaboré la notion de *translatio*, le transfert de l'empire d'un peuple (ou d'une civilisation) à un autre.

La translation du pouvoir est une loi largement répandue dans l'univers des rhétoriciens qui s'attachent à mettre en exergue la fragilité de la gloire des grands empires menacés par Fortune, le temps, l'amour irraisonné (Pâris), Dieu, l'orgueil ou la faiblesse humaine. Elle est affirmée par Jean Molinet dans *Les eages du monde*²⁵², Jean d'Auton dans ses *Chroniques : Jucques a ce que les*

²⁵⁰ Scheller (Robert. W.), «Ensigns of authority...», op. cit., p. 87.

²⁵¹ A la notion de *translatio imperii* s'ajoute celle de *translatio studii* théorie refusée par Pétrarque pour qui l'Italie reste la terre de toute culture. Mais cette idée prend une ampleur et une vigueur nouvelle sous la plume de quelques auteurs : Robert Gaguin, Symphorien Champier et Jean Lemaire de Belges. Chez ce dernier cette défense de langue française se conjugait avec la thèse de la *translatio imperii* : *Par ainsi voyons nous que de toute antiquité les armes belliqueuses de Sicambriens, François et Germains, ont esté redoutables a l'empire de Romme, auquel finalement ilz ont tollu la monarchie du monde et ont succédé en leur lieu* (in Lemaire de Belges (Jean), *Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye*, in *Œuvres*, Publiées par Stecher (J.), Louvain, 4 vol., t. II, p. 305).

²⁵² *Ibid.*, p. 104.

Romains decheurent / Et qu'au Francoys les tiltres en escheurent, ou chez Jean Lemaire de Belges.

Dans un manuscrit dédié à Louis XII et intitulé *Un petit trectie sur le discours ruyneux de Assirie, de Grece, de Rome, et triumphe de France*, un auteur anonyme aborde la théorie des quatre monarchies. Trois de ces royaumes sont perdus, annonce-t-il dans le prologue, mais le quatrième est florissant tant sur terre que sur mer²⁵³. L'ouvrage se compose de quatre parties, toutes débutent par une enluminure. Les trois premières se rapportent aux empires disparus et représentent des femmes (Assirie, Grèce, Rome) l'air éploré, devant des villes en ruines, avec au sol le globe surmonté de la croix. Les ruines évoquent la grandeur passée et révolue de ces trois monarchies dans un pessimisme propre aux rhétoriciens et une vision platonicienne de l'Histoire saisie comme cycle de prospérité et de revers. L'Assyrie était autrefois un empire resplendissant, mais l'inconstante Fortune *Ma desnuhée et mise en desarrois* (fol. 4 v^o). La Grèce dont le nom jadis rimait avec ceux d'Hercule, de Thésée ou d'Alexandre, mais d'eux il ne reste que le souvenir de leur renommée. Leur lignée prestigieuse s'est tarie car *Toutes choses ont leurs termes et temps*. Le temps est un adversaire implacable qui rend toute grandeur éphémère. Aucune gloire humaine n'est immortelle, l'auteur en veut pour preuve Rome qui autrefois domina le monde. Ses généraux furent victorieux sur nombre de champs de batailles des Gaulois vaincus par Camille aux Germains, nul ne fut épargné. Cruels ou sages, forts ou savants, de Pompée à Caton, rien n'est éternel et la déesse aux yeux bandés de Pétrarque est puissante *Fortune abat triumphes et victoires*.

Vient enfin la France (fol. 7 v^o) elle est personnifiée par une belle dame assise sur un trône en dessous d'un *Sol Justitia* rayonnant de lumière. Elle est couronnée, porte le sceptre dans la main droite et le globe impérial surmonté de la croix dans la gauche. Derrière s'élève une cité magnifique aux tours élancées. Le globe qui n'appartient pas au corps des emblèmes royaux français se veut une allusion directe à la domination universelle promise à la France.

La belle dame rappelle les origines troyennes des Francs (*Francio*) qui surent s'émanciper du joug des Romains et des Germains et dont Louis XII est également le descendant *Vous procedez de troiane tige*. Ce type d'argumentation fut utilisé par Jean Feu à Pavie dans ses disputes sur le thème *An rex Franciãrecognoscat imperatorem*. Dans la même perspective l'auteur tient à dégager Louis XII de toute soumission politique ou juridique vis-à-vis de l'empereur ou du pape : *Sur tous les roys tenez le principat / Dyadesme, de nom victorieux / Sans Reconnoistre empire ne papat* (fol. 9

r^o). Le temps et Fortune sont redoutables mais la volonté divine est absolue, l'éternel rabaisse les grands ou élève les plus faibles dans l'infinie perfection de sa justice. Cet empire français est aussi celui du Christ-roi. Puis viennent les figures fondatrices de la monarchie française, Pharamond, Clovis, Charlemagne, les Troyens et Louis XII dont le courage et les hauts faits sont par tous loués ce qui conduit l'auteur à le déclarer *de fortune vainqueur* (fol. 9 r^o). Mais un vers rappelle que toute gloire procède de la seule grâce divine *Dont Dieu vous ha par sur tous ennobli* (fol. 10 r^o). La gloire de la Rome antique n'est pas ressuscitée avec la Renaissance, mais au début du XVI^{ème} siècle sous le double mouvement provoqué par l'influence des Italiens à la cour de France et par la fascination exercée par les modèles italiens sur les Français en Italie, dans l'entourage du roi de France certaines références à l'Empire s'inspirent de l'Antiquité romaine. La comparaison avec César était finalement un lieu commun de la gloire guerrière, tout comme Alexandre ou Hannibal littérairement sollicité lors du passage des Alpes par les troupes françaises. A ce même titre César et Alexandre faisaient partie du groupe des Neufs Preux. Mais sous Louis XII, la littérature et l'art figuratif «amorcent à l'usage du roi de France, «la réintégration» de l'imperator victorieux dans son apparence antique». Cette formule empruntée à Anne-Marie Lecoq s'applique aux premières années du règne de François I^{er}, mais Louis XII connut également son effigie *à l'antique*. Le poète romain Michel Nagonius composa pour Louis XII, à l'occasion de son mariage avec Anne de Bretagne et de la conquête de Milan, un recueil de poésies élégiaques inspirées de thèmes antiques²⁵⁴. Les enluminures du manuscrit original sont considérées comme un chef-d'œuvre, fruit d'un artiste romain. Au verso du folio 2 le dieu Mars offre à Louis XII un bouclier dont le champ est décoré par une représentation de l'univers divisé en trois parties, l'Europe, l'Asie et l'Afrique (*fig. 13*). Au folio 3 le souverain est vu de profil à gauche couronné de laurier dans une imitation de camée antique (*fig. 14*). Au folio 8, Louis XII vêtu du paludamentum (manteau de général), debout sur un char tiré par quatre chevaux, est couronné de laurier par une Victoire ailée portant une palme. A ses côtés marchent les vaincus dont le costume oriental évoque le devoir de croisade auquel Louis XII est appelé (fol 4 v^o) (*fig. 15*). Cet ouvrage qui figure pour la première fois un roi de France sous une forme antique et

²⁵³ Sur l'expression *terra marique dominus* voir : Scheller (Robert. W.), «Ensigns of authority...», op. cit., p. 97.

²⁵⁴ Sur ce manuscrit voir : Scheller (Robert. W.), «Gallia cisalpina...», op. cit., pp. 20-22. Thibault (Pascal), «Louis XII...», op. cit., p. 40. Baurmeister (Ursula) et Lafitte (Marie-Pierre), *Des livres...*, op. cit., p. 183. Il est en outre difficile de superposer intimement Louis XII au programme classique suivi par l'enlumineur. Michel Nagonius n'était pas avare de panégyriques ou d'épigrammes qu'il dédiait aux puissants de ce monde contre monnaie sonnante et trébuchante. Parmi ses récipiendaires se trouvent Jules II, Ercole d'Este, le roi d'Angleterre, Ladislas roi de Hongrie et de Bohême, Pierre II de Bourbon, mais le manuscrit offert à Louis XII reste sans conteste le plus beau.

dont toutes les allégories sont inspirées de références classiques reste italien et qui plus est romain dans sa réalisation.

Une étape dans l'imaginaire royal français était franchie, mais elle le fut Outremont où ce type de composition était répandu. En outre, en dehors de son caractère novateur, ce travail reste dans son principe une composition littéraire qui ne s'inscrit pas dans la perspective d'un héritage ou d'une prétention impériale française.

En 1510, François de Rochechouart, alors gouverneur de Gênes, commanda les trois volumes de la *Chronique* d'Enguerrand de Monstrelet (BN, ms. fr. 20360-20362). Il fit exécuter le travail sous ses yeux dans son palais génois. Au frontispice du second volume, Louis XII est assis sous un dais fleurdelisé, décoré de L et A couronnés. Il porte le collier de l'ordre de Saint-Michel, l'épée de justice, le sceptre et par-dessus son armure, un manteau semé de fleurs de lis. Sur les marches du trône aux L couronnés se joignent les porcs-épics, tandis que dans les marges les aigles impériaux alternent avec les bustes d'empereurs romains. A droite de haut en bas Auguste, Justinien, Constantin, Marc Antoine, à gauche Nerva, Trajan, Hadrien, Antonin et en haut au centre Titus. Neufs empereurs dont le nombre évoque celui des Neufs Preux présents autour de Louis XII-chevalier dans un dessin du premier volume. Neufs empereurs choisis avec soin. Les fondateurs de l'Empire, les empereurs chrétiens, ceux dont le dévouement à la communauté est resté célèbre, ceux que la tradition acceptait comme *bons* et élevait au rang de références. A ce titre Louis XII voyait sans doute transposer en sa faveur les valeurs, ou les vertus, héroïques et politiques incarnées par les empereurs qui figuraient dans les médaillons.

En effet, plus que l'affirmation d'un héritage direct ou d'une prétention impériale, selon Robert Scheller l'image renvoie avant tout à la *translatio imperii*²⁵⁵. Et il convient de préciser, qu'en dépit de son origine flamande ou hollandaise, l'enlumineur affiche un goût marqué pour l'Antiquité classique et dut travailler longtemps dans un atelier italien. Cette influence transalpine explique aussi que le lien iconographique entre l'Empire et le roi soit une fois encore d'origine italienne, il n'en reste pas moins que dans la première décennie du règne de Louis XII on assiste à une romanisation de l'image du roi, qui annonce la pensée universaliste, inspirée du modèle de la Rome antique, qui s'imposera à la fin du siècle.

²⁵⁵ Scheller (Robert. W.), « Gallia cisalpina... », op. cit., pp. 26-29. Avril (François) et Reynaud (Nicole), *Les Manuscrits à peintures en France 1440-1520*, op. cit., pp. 419-421. Thibault (Pascale), « Louis XII... », op. cit., p. 41.

B. Du roi sans fils au Père du Peuple.

a. Le roi sans fils.

Comme les états généraux de 1484 furent abordés, le règne de Louis XII eut son pendant avec les états de Tours en 1506 et la sagesse ou le jugement de Salomon auraient pu être d'excellents thèmes pour le discours de Thomas Bricot mais ce dernier choisit de faire de Louis XII le Père du Peuple.

En octobre 1499, Anne de Bretagne accouchait d'une fille, Claude de France, naissance qui fit dire aux familiers de la cour que jamais la reine n'accoucherait d'un fils viable et le calvaire vécu par Charles VIII semblait se reproduire pour Louis XII. En l'absence d'un héritier mâle, le successeur présomptif de la couronne était le jeune François d'Angoulême. Un projet de mariage entre les deux jeunes gens fut proposé par le maréchal Pierre de Gié, mais Anne de Bretagne s'opposait à une union entre sa fille et le duc de Valois²⁵⁶. Une seconde combinaison matrimoniale fut alors adoptée, celle précédemment évoquée, unissant Claude de France avec Charles de Gand. Ce projet fut soutenu par Georges d'Amboise et la reine qui ne pouvait imaginer meilleur parti pour sa fille et qui voyait dans cette alliance matrimoniale un ultime moyen de soustraire la Bretagne à la domination française. En avril 1505 Louis XII, de santé fragile, tomba de nouveau malade. Son état était tel que *le boyre, le menger et le dormir perdit, si que chascun pensoit qu'il en fust faict*. Seuls étaient admis auprès de lui, la reine qui était *nuyt et jour en place pour le servir*, le comte Dunois, son cousin, Louis de la Trémoïlle, son secrétaire et son aumônier le dominicain Jean Clairée auprès duquel il se confessa. Puis en présence de Guy de Rochefort et de Florimond Robertet, Louis XII fit son testament dans lequel il annulait les clauses du traité de Blois et ordonnait le mariage de sa fille avec François d'Angoulême. Ce testament établissait aussi un conseil de régence composé de la reine, de Louise de Savoie (mère de François d'Angoulême), d'Enguilbert de Clèves comte de Nevers, de la Trémoïlle, du chancelier Guy de Rochefort et de Florimond Robertet, en outre Louis XII interdisait à sa fille de sortir de France.

Cette question successorale occupa les esprits et surtout celui du souverain qui jusque dans les affres de la maladie était tourmenté par le problème de la transmission de la couronne, comme en témoigne

²⁵⁶ En 1499 le duché de Valois, passé à la couronne avec les autres fiefs du duc d'Orléans, est transformé en apanage de François d'Angoulême. (Lecoq (Anne-Marie), *François I^{er} ...*, op. cit., p. 25).

le célèbre délire²⁵⁷ de Louis XII alors en proie à la fièvre: *Or, fut le Roy, durant ceste maladie, par deffault de repos tant affoibly que ses sens spirituelz sensitifz entrèrent en resverie, et, après divers propos demanda madame Claude, sa fille, laquelle luy fut présentée par damme de Tournon, sa gouvernante; puy voulut avoir son espée et une javelline dont il luy souvint lors : pour luy conplaire, luy fut baillé, en lieu de ce, quelque baston, lequel voulut bailler a madame Claude, disant que nul autre qu'elle, s'il ne vouloit incontinent mourir, y touchast; mais celle dame de Tournon, voulant ayder le roi a soustenir celluy baston, y toucha; ce que le Roy advisa et dist qu'elle estoit morte puyque a ce baston avoit touché. Dont ses medecins et ceulx qui autour de luy estoient, pour soustenir son dire et ayder a son ymaginacion, lui dirent qu'il estoit vray et la firent oster de la et cacher ung temps, et puy ramener devant luy; de quoy s'esmerveilla, en disant qu'il pensoit qu'elle fust pièça morte, laquelle dist, pour tousjours luy conplaire, qu'il estoit vray, et que, apres sa mort avoit esté en paradys, ou Nostre Dame l'avoit ressucitée, laquelle mandoit au Roy qu'il beust et mangeast, et que tantost seroit gueri [...]*, l'épisode méritait d'être relaté dans son intégralité. Louis XII en donnant à sa fille Claude le *baston* que lui avait proposé en guise d'épée et de lance son entourage afin qu'il ne se blessât, manifeste son obsession de transmettre le royaume à son unique héritière. Mais en foudroyant sur place madame de Tournon qui transgresse sa loi en touchant ce que dans son délire le roi comprend être l'incarnation sacrée du pouvoir, Louis XII s'identifie à Dieu qui puni de mort de la simple force de sa volonté les impies et les sacrilèges qui osent défier sa toute-puissance²⁵⁸.

Dans une pièce non datée, du début du XVI^{ème} siècle, intitulée les *Souhaitz du monde*, mais sans doute contemporaine du règne de Louis XII, puisque l'auteur fait référence à la Pragmatique Sanction qui sera abolie en 1516 après le Concordat, un vers évoque peut-être cette absence dramatique d'héritier. Parmi les souhaits exprimés par le roi (un personnage générique) se trouve : *Avoir tousjours d'honneur la préférence / Dame à mon gré pour successeur produire*, le désir d'avoir

²⁵⁷ Ibid., p. 494. Anne-Marie Lecoq attire, à la fin de son ouvrage, l'attention sur cet instant révélateur de l'imaginaire royal.

²⁵⁸ La maladie de Louis XII donna lieu à plusieurs compositions poétiques de la part des humanistes italiens, Fausto Andrelini : *Fausti deprecatoria ad Deum pro regia salute* ou encore Bernardino Dardano qui implora le dieu Mars pour la convalescence du roi Louis : *Rege Christiano ad Kalendas Mayas 1505 graviter egrotante Dardini marchisii Saluciarum domestici epigramma*, mais aussi Lancinius Curtius *Lancini Curtii supplicationes ad Ludovici Regis Francorum et Ducis Mediolani soteria*, qui relate l'angoisse panique qui envahit le peuple de France à l'annonce de la maladie du roi. Et enfin Ludovico Heliano, poète humaniste napolitain qui quitta Naples après la conquête définitive par les troupes espagnoles pour se réfugier en France, qui composa une pièce longue de 206 vers : *Ludovici Heliani Vercellensis utriusque iuris doctoris pro ludovico Galliarum rege eiusdem nominis XII votum*. Ces textes sont reproduits et commentés par Tournoy-Thoen (Godelieve), «Le manuscrit 1010

une descendance mâle était une nécessité propre à tous les rois de France, mais ce besoin devait être flagrant pour que le poète prenne soin de le préciser. Même préoccupation, mais plus clairement exprimée dans le panégyrique de Louis XII : *Panegirica in Laudem Ludovici XII^{mi}, Regis Francorum*²⁵⁹ composé en juillet 1509 (après la victoire de Louis XII le 14 mai 1509 à Agnadel) par un auteur anonyme. Comme précédemment Louis le Blanc, il reprend l'image de Charles d'Orléans, père du roi, comblé en ses vieux jours par la Providence qui lui accorda un successeur. Louis XII apparaît même comme ce fut le cas pour Charles VIII, comme un roi élu de Dieu mais aussi voulu de Dieu : [...] *vous estes donc divinement né et donné* [...]. L'auteur appelait Louis XII à espérer que le miracle qui s'était déjà produit une fois pour la famille d'Orléans, se renouvellerait en sa faveur : [...] *a l'exemple de votre pere qui vous engendra en son ancien eage, vous devez avoir esperance que Dieu tres bon et tres puissant, meu de vos obsecracions, vous octroira en viellesse lignée masculine, laquelle vous a denyé en jeunesse*. L'attente d'un héritier devait être telle que l'auteur juge nécessaire de réitérer son exorde à la fin de son texte : *Dieu très bon et très puissant octroye que de vous naisse ung filz* [...]. Jean d'Auton dans ses *Chroniques* aborde, entre autres, le récit la conquête de Naples (1501) par les troupes de Louis XII. Il évoquait la destinée du roi Frédéric III qui, vaincu, pouvait certes se plaindre de l'inconstance de *fortuna*, cependant ce prince ne devait pas s'estimer trop malheureux *car luy seul avoit lors troys enfans masles, où nul des Roys crestiens et princes infidelles n'en avoit nulz*²⁶⁰. Mais dame Fortune n'était pas plus généreuse avec Louis XII qu'elle ne l'était avec Frédéric III.

Il est tentant de vouloir trop sonder les possibles significations des spectacles joués, au risque de se méprendre sur les intentions des fatistes, mais en 1504 à Paris un échafaud pouvait manifestement renvoyer à ce même thème. Anne de Bretagne faisait alors sa seconde entrée parisienne comme reine de France. Près de la porte aux Peintres fut joué le mystère des *cinq Annes*, c'est-à-dire cinq figures bibliques portant le nom d'Anne, auxquelles venait s'ajouter la reine de France *pour les singulieres vertus qui sont en elles*. La première Anne, n'était autre que l'une des deux femmes d'Elcana. Elle était stérile mais sa piété et ses prières furent entendues de Dieu qui lui accorda la grâce d'enfanter un fils qu'elle appela Samuel (*De Samuel par don de Dieu mer*). Peut-on voir derrière les vers du fatiste une allusion déguisée à l'absence d'héritier mâle et un appel à la répétition de l'intervention divine en faveur d'Anne de Bretagne, bien qu'il n'y fasse aucune référence directe ? Que se soit

de la Bibliotheca de Cataluña et l'humanisme italien à la cour de France vers 1500 (II)», op. cit., pp. 38-65.

²⁵⁹ Maulde la Clavière (René-Alphonse-Marie de), «Éloge de Louis XII...», op. cit., pp. 64-65.

volontairement ou non, le «faiseur de mystères» surenchérisait dans cette veine puisque la cinquième Anne²⁶¹ citée, était la mère de la Vierge Marie, elle aussi connue une longue stérilité et elle ne conçut que tardivement la mère du Christ dont la naissance lui fut annoncée par un ange. Il ne s'agit sans doute pas d'une simple coïncidence, d'une part le long calvaire vécu sous Charles VIII devait encore être présent dans toutes les mémoires et d'autre part ces vers pouvaient renvoyer tout simplement au récent couronnement d'Anne de Bretagne. Les prières prononcées au sacre d'une reine de France contenaient souvent un appel à la fécondité. Lors du couronnement de Charles V et de Jeanne de Bourbon au XIV^{ème} siècle les prières s'articulaient autour d'exemples bibliques de femmes ayant enfanté après des années de stérilité. Dans le cadre de l'entrée dans Paris de celle qui devenait reine pour la seconde fois et compte tenu du passé et de l'absence d'héritier, un appel à la fertilité d'Anne de Bretagne ne paraissait sans doute pas incongru.

b. Le Pétrarque de Louis XII.

Anne-Marie Lecoq a étudié le manuscrit comme les deux peintures présentées ici, afin de montrer que *fortuna* favorisait l' élu de Dieu et futur roi de France, François d'Angoulême, au détriment de Louis XII. Nous nous appuyons donc sur sa description et analyse des scènes. La popularité de Pétrarque en France au XV^{ème} siècle n'est plus à démontrer. Ses œuvres reçurent un accueil extrêmement favorable en particulier le *De remediis utriusque fortunae* que Jean Daudin traduisit à la demande de Charles V en 1378. L'acquisition par la bibliothèque pontificale d'Avignon de dix ouvrages de Pétrarque entre 1375 et 1379, témoigne aussi de ce succès qui ne cessera de se confirmer²⁶². Charles VIII, en 1494, en lieu et place de la *Madeleine* de Donatello s'était vu offrir par la Seigneurie de Florence le Pétrarque de Laurent de Médicis et Louis XII possédait un exemplaire magnifique des *Trionfi* de Pétrarque (BN, ms. fr. 594). Le thème de la Fortune était omniprésent dans les œuvres des rhétoriciens et se retrouvait parfois sur les planches des échafauds. Lorsque Charles Quint fit son entrée à Bruges en 1515 en tant que vicomte de Flandres, les élites

²⁶⁰ Auton (Jean d'), *Chroniques...*, op. cit., t. II, p. 91.

²⁶¹ Elle n'est pas mentionnée par le Nouveau Testament mais par le *Protévangile de Jacques*, évangile apocryphe du II^{ème} siècle ap. JC.

²⁶² Mann (Nicholas), «Petrarch's role as moralist in fifteenth-century France», in *Humanism in France at the end of the Middle Ages and the Early Renaissance*, éd. Lévi (A.H.T.), Manchester, New York, 1970, pp. 6-28. Delisle (Léopold), «Anciennes traductions françaises du traité de Pétrarque sur les remèdes de l'une et l'autre fortune», in *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, XXXIV, 1891, pp. 273-274.

urbaines demandèrent au prince de restaurer la prospérité déclinante de la ville face à sa rivale Anvers, et l'un des spectacles montrait Charles Quint aidant *Commerce* à déposer *Chierté* de la roue de la Fortune. Cet accueil enthousiaste réservé au *De remediis* de Pétrarque en France s'explique non seulement par l'intérêt des contemporains pour la casuistique morale, mais aussi par cet incroyable succès que connaissait *Fortune* dans la littérature.

Deux autres traductions de Pétrarque furent réalisées en 1503. Le manuscrit *princeps* fr. 225, est l'exemplaire offert à Louis XII. Il fut réalisé dans l'atelier rouennais qui participa à l'exécution de nombreux manuscrits pour le cardinal d'Amboise et pour le roi. L'ouvrage s'ouvre sur la traditionnelle scène de dédicace de l'auteur à Louis XII (f^oAv^o)(fig. 9), en face de cette présentation au folio 1 se trouve la première peinture du cycle (fig. 16)²⁶³. Il s'agit de l'allégorie de la Fortune, la composition est dominée par trois figures plus imposantes que le reste des personnages. La plus grande au centre est *Fortune*, tandis qu'au premier plan, plus petites, et placées de chaque côté de la roue, se tiennent *Adversité* à gauche et *Prospérité* à droite. La dualité du caractère de la fortune est traduit visuellement par sa bichromie, son côté droit est blanc (*Prospérité*) et le gauche noir (*Adversité*). En outre, elle est couronnée car toute-puissante et elle a les yeux bandés²⁶⁴car nécessairement impartiale. Elle possède plusieurs mains, avec lesquelles, à droite, elle donne des tiaras aux papes, des couronnes aux empereurs et aux rois et des bourses aux bourgeois. De ses mains gauches elle dépouille brutalement ces mêmes personnages de leurs attributs. Devant elle, tourne la roue que font monter la belle *Prospérité* et ses compagnes *Joie* et *Vaine Espérance* tandis que leurs vis-à-vis, la rude et laide *Adversité* et ses acolytes *Douleur* et *Crainte* la font descendre. Sur la roue sont placés des membres de la société laï que dont l'ascension et le déclin au gré de la fortune prospère ou de la fortune adverse sont ainsi figurés. Au sommet de la roue trône l'empereur reconnaissable à sa couronne fermée, il est entouré de deux rois, si celui en position ascendante est un personnage générique, celui en position descendante, même s'il ne s'agit pas d'un portrait, est vêtu d'un manteau bleu azur, identique à celui de la scène de dédicace et désigne donc indéniablement le roi de France victime manifeste de la Fortune adverse.

Ce choix étonnant dans le cadre d'une œuvre offerte au roi est expliqué par l'avant-dernière peinture (f^o165r^o). Les autres illustrations sont la visualisation du dialogue entre l'*Homme* qui se plaint ou se

²⁶³ La description qui suit est empruntée au *Prologue* de Lecoq (Anne-Marie), *François I^{er}...*, op. cit., pp. 25-34. Mais voir également : Avril (François) et Reynaud (Nicole), *Les Manuscrits à peintures en France 1440-1520*, op. cit., p. 415. Blum (A.) et Lauer (Ph.), *La Miniature Française...*, op. cit., p. 92.

²⁶⁴Dans le même esprit, Justice était aussi aveugle : *A justice est requis les yeux bender/ [...] Car en jugeant elle*

réjouit de la Fortune et la *Raison* qui lui moralise ses joies et ses peines. Dans ces onze peintures l'*Homme* est une figure générique, mais dans l'avant dernier il s'agit bien de Louis XII. Il porte sa couronne sur son chapeau noir, le collier de l'ordre de Saint-Michel, derrière lui se tient un cardinal qui ne peut être que Georges d'Amboise tandis qu'en retrait des soldats portent des livrées aux couleurs du roi (jaune et rouge). Par rapport aux autres peintures, nombre de figures allégoriques ont disparu, seules restent la fortune noire, *Adversité* et la *Raison* personnifiée par une femme drapée dans un grand manteau blanc auprès de laquelle Louis XII se plaint de sa mauvaise fortune. A droite, un petit tableau figurent les vertus chrétiennes Foi et Espérance, moralisées par le discours de la Raison qui rappelle toujours à son interlocuteur que se soit dans le désespoir ou la joie, il se doit d'observer ces deux grandes vertus. Le roi désigne du doigt la cause de ses malheurs, représentés au premier plan à gauche par une reine assise, entourée de demoiselles d'honneur, tenant une petite fille sur ses genoux (*fig. 17*). Il s'agit d'Anne de Bretagne et de la petite Claude alors âgée de quatre ans. La peinture est une illustration de la plainte du «roi sans fils» (dialogue LXXVIII du livre II) auquel la Raison de Pétrarque réplique par le rappel des dangers que représente un mauvais fils. Sans compter qu'un fils risque de détourner le père des devoirs envers le peuple son véritable enfant. La peinture n'a pas toutes ces intentions moralistes, qui sont par ailleurs absentes du prologue du traducteur qui se contente d'évoquer «la vulnérabilité des rois aux caprices de la fortune». Elle témoigne simplement d'un problème prégnant à un moment du règne de Louis XII qui, pour Anne-Marie Lecoq et le peintre, n'est plus au faîte de la prospérité. Le sujet dut plaire à Louise de Savoie dont le fils François d'Angoulême était, en l'absence de descendance en ligne directe, le plus proche parent du roi, puisqu'elle se fit offrir une traduction identique du *De remediis* de Pétrarque.

c. Les états de Tours.

A l'annonce de la maladie du roi le royaume sembla basculer dans le chaos le plus complet. Les descriptions des contemporains conjuguent une ferveur exaltée à une angoisse panique. L'ordre établi reposait sur la santé du corps royal, sa brutale défaillance plaçait l'existence même de ses sujets face à un devenir incertain. L'équilibre et la paix dont la personne royale était garante apparaissaient violemment précaires. Les récits participent d'une atmosphère quasi eschatologique, vision d'un

ne doit veoir que goutte (in Gringore (Pierre), *Les Folles Entreprises*, in *Œuvres...*, op. cit., t. I, p. 41).

monde en suspend, plongé dans l'attente d'un verdict divin : [...] *hommes et femmes aller tous nuds par les Eglises, et aux saints lieux afin d'impetrer envers la divine clemence grace de sante de convalescence à que l'on avoit si tres-grand peur de perdre, comme s'il eust esté pere d'un chascun, et qui les eust tous engendrez*²⁶⁵. Pour Jean Molinet la nouvelle du futur trépas de Louis XII engendra toutes formes de troubles. Les gens d'armes dont les exactions avaient été refrénées, se trouvent déliés de toutes lois et de toutes craintes, ils s'emparent des maisons, pillent les fermes, ravagent les champs, *la paix trembloit de Hide, justice failloit*. A ce désordre intérieur s'ajoute le renversement de l'ordre chrétien. Pour le poète Heliani la mort prochaine du roi, déclenche l'imminence des périls extérieurs. Les Vénitiens, l'empereur, les Anglais et les Suisses menacent le royaume privé de son protecteur naturel. Les écrivains néolatins au service de Louis XII s'abandonnent au même désespoir et Fausto Andrelini²⁶⁶ composa une épigramme pour souhaiter la guérison du roi. Sa démarche est imitée par Lancinus Curtius dans une composition en heptamètres iambiques qui décrit la vague submergeante de piété qui traverse le royaume. A la peur et la crainte, le peuple réagit par la prière. Le roi se voua à la sainte hostie de Dijon, Louis de la Trémoïlle fit vœu de se rendre à pied à Notre-Dame de Liesse, le cardinal d'Amboise part en pèlerinage à Notre-Dame de Cléry, le pape Jules II accorda une indulgence plénière à tous ceux qui prieraient pour le rétablissement du roi et ordonna pour le 15 juillet une procession du Saint-Sacrement. Dans tout le royaume la population se rend dans les églises, dans un déchaînement mystique les processions se multiplient, les foules se pressent sur les grands lieux de pèlerinage, certains entreprennent même d'aller à Saint-Jacques-de-Compostelle ou Jérusalem. Des femmes éplorées portent des cierges tandis que des flagellants se supplicient sur le parvis des églises. Devant un tel déploiement de prières, la guérison du roi est saisie comme la manifestation du miraculeux de la puissance divine au cœur de la création. La Providence écouta les lamentations du peuple de France : [...] *qu'aultrement, ne fut cause d'encliner la divine grace à luy donner santé. Car nulle aide humaine ne l'eust sceu faire. Et fut un vrai miracle apparent, que notre bon Createur voulut pour l'heure faire* [...] ²⁶⁷, le corps sacré du roi devient territoire de Dieu, saisi comme espace du miraculeux, *Et croy fermement, qu'il ha esté par ses merites et pour les prieres du peuple, preservé miraculeusement*. L'apogée de cette sursacralisation du corps est atteint par l'auteur anonyme du *Panegyrique* de Louis XII, qui fait du roi un second Lazare, un autre Christ, ressuscité d'entre les

²⁶⁵ Saint-Gelais (Jean de), *Histoire de Louis XII*, mise en lumière par Godefroy (Théodore), Paris, 1622, p. 176.

²⁶⁶ Voir aussi Auton (Jean d'), *Chroniques...*, op. cit., t. IV, pp. 4-6.

morts par la volonté de Dieu : *Dieu exsaulsa nos larmes et nos veufs, et fustez restitué a vie et a lumiere, et a nous, en aussi grande admiracion des mortelz que si eussez esté resusité, comme se fustes vous; et lors y en eust qui, comme prophetes et inspirés de divine pensée, disdrent que Dieu ne vous restituoit point au monde et ne vous donnoit une autre vie, pour celle que ja avez perdue, si non pour quelque grant bien, utilité des gens et salut de la terre*²⁶⁸.

Louis XII, une fois guéri, devait entériner les décisions prises pendant ses moments de lucidité. Surtout il fallait faire accepter à la reine et à l'empereur l'annulation du Traité de Blois, tout en ménageant leurs susceptibilités. Louis XII décida alors de réunir les états généraux en mai 1506 à Tours au château du Plessis-lès-Tours. Bien plus que de véritables états généraux, il s'agit plutôt d'une assemblée de notables, de prélats et de nobles mandés par le roi et acquis à sa cause. En acceptant le mariage de la princesse Claude avec François d'Angoulême, Louis XII et son Conseil semblaient céder à la demande unanime des états. Le 14 mai devant l'assemblée réunie dans une des salles du château, en présence du roi et de la reine, Thomas Bricot le chanoine de Notre-Dame, docteur en philosophie à l'Université de Paris, abrégiateur d'Aristote décerna à Louis XII le titre de Père du Peuple²⁶⁹ : [...] *les grands biens qu'il avoit faits en plusieurs choses singulières; assavoir pour la première, qu'il avoit maintenu son royaume et son peuple en si bonne paix, que par le passé n'avoit esté en plus grande tranquillité, et tellement qu'ils sçavoient que les poulles portoient le bacinet sur la teste, en façon qu'il n'y avoit si hardi de rien prendre sans payer; aussi qu'il avoit quitté sur son peuple le quart des tailles; secondement, qu'il avoit réformé la justice de son royaume et mis bons juges partout, et mesmement à la cour de parlement à Paris; et pour ces causes, et autres qui seroient longues à réciter, il devoit être*

²⁶⁷ Saint-Gelais (Jean de), *Histoire de Louis XII*, op. cit., p. 176.

²⁶⁸ Maulde la Clavière (René-Alphonse-Marie de), «Éloge de Louis XII...», op. cit., p. 64.

²⁶⁹ Le manuscrit de Jean d'Auton (BN, fr. 5083 f° 1 v°) comporte, parmi les nombreux épisodes militaires, une miniature qui se rapporte aux fiançailles du jeudi 21 mai 1506. L'enlumineur a réuni dans une seule et même scène deux temps de la cérémonie. Au registre supérieur, Louis XII couronné, le sceptre dans la main gauche, occupe le centre de la composition. L'index tendu de sa main droite indique qu'il est en train de parler. Il s'adresse à deux délégués des villes qui, comme le signifient leurs mains droites levées, prêtent serment, et à sa gauche se tient un représentant de la noblesse. Le registre inférieur doit être compris comme la vision de ce qui se déroule face au roi, au milieu de la salle. Trois cardinaux représentent l'Eglise et complètent la vision des trois états réunis. L'officiant n'est autre que le cardinal d'Amboise qui fait le geste de la bénédiction au-dessus des mains jointes des fiancés. Au premier plan se trouvent François de Valois (douze ans) et Claude de France (sept ans et demi) dont la différence d'âge a été effacée par l'enlumineur grâce à une exagération de leurs tailles. La symétrie est parfaite, les deux fiancés sont présentés par leurs mères respectives, Louise de Savoie et Anne de Bretagne, toutes deux suivies d'une foule de demoiselles d'honneur. L'harmonie générale qui découle de ces états se lit sur le visage des participants tous dotés d'un sourire, même sur celui d'Anne de Bretagne dont l'opposition à ce mariage était célèbre (*fig. 18*) (Description empruntée à Lecoq (Anne-Marie), *François I^{er}...*, op. cit., p. 56).

appelé le roy Loys douzième, père du peuple²⁷⁰. Selon Robert Scheller l'histoire de ce titre recouvre deux niveaux d'élaboration. C'est à l'histoire romaine que Thomas Bricot emprunte la base de la formule. Le titre de *Pater Patriæ* avait été, d'après Suétone, décerné à Auguste. Ce modèle originel devait ensuite être adapté par l'orateur de façon à lui donner une signification plus conforme aux exigences du XVI^{ème} siècle. Le passage de *Pater Patriæ* à *Père du peuple* est peut-être explicable par les circonstances politiques qui ont conduit à l'octroi de ce titre. Les états généraux se considère comme l'assemblée représentative du peuple dans son ensemble, en outre le terme de *Patria* n'avait pas, au début du XVI^{ème} siècle, la signification de communauté territoriale comprise dans les frontières du royaume et le mot était plutôt associé aux régions de France ou aux pays de France. Les historiographes du roi s'éloignèrent assez rapidement de cette signification initiale. Jean de Saint-Gelais confirme l'origine antique et romaine du titre qui fut décerné à Romulus (*père de la cité*) et à Camille comme à Fabius (*pères et patrices du pays*) mais il combine ses références à une interprétation plus chrétienne et affirme que le titre prend son origine dans le Pater Noster : *Et la raison principale c'est qu'en l'Oraison quotidienne que nous faisons chascun jour à Dieu pour la remission de nos pechez, nous l'appelons nostre Pere*²⁷¹.

Ce mariage constituait un événement politique important pour la nation et eut des répercussions littéraires. Fausto Andrelini, un des poètes italiens au service de Louis XII, adressa au roi à l'occasion des fiançailles du duc de Valois et de Claude de France, un épithalame c'est-à-dire un poème ou chant nuptial composé lors d'un mariage en l'honneur des nouveaux mariés²⁷².

270 Isambert (F.-A), *Recueil...*, op. cit., t. XI, pp. 447-453.

271 Saint-Gelais (Jean de), *Histoire de Louis XII*, op. cit., p. 182.

272 Tournoy-Thoen (Godelieve), «Les premiers épithalames humanistes en France», in *Mélanges à la mémoire de Franco Simone*, Genève, 1980, pp. 199-224. Sur ce même épithalame voir Tournoy-Thoen (Godelieve), «Le manuscrit 1010 de la Bibliotheca de Cataluña et l'humanisme italien à la cour de France vers 1500 (II)», op. cit., pp. 73-75. Le mariage du roi ou d'un prince du sang résulte de tractations matrimoniales complexes aux conséquences politiques importantes. Il s'agit d'un acte essentiel engageant dans certains cas l'avenir de deux lignées ou maisons. Le mariage de Louis XII et d'Anne de Bretagne, veuve de Charles VIII, mentionné par Michel Nagonius, avait fait l'objet d'un traitement spécial. Les époux royaux avaient reçu un exemplaire du *Discours de Plutarque sur le mariage de Pollion et Euridice*, manuscrit actuellement conservé à la Bibliothèque Saltykov-Chtchedrine de Saint-Petersbourg. Louis XII-époux exemplaire aurait pu être une facette du roi idéal. Cette image risquait toutefois d'être occultée par l'image inversée, voire iconoclaste du roi-divorcé. Louis d'Orléans marié contre son gré, par Louis XI, à Jeanne de France, dite la Boiteuse, venait grâce à la compréhension intéressée d'Alexandre VI Borgia de faire annuler cette union. Jeanne de France, difforme et sans doute stérile, avait toutefois la réputation d'être une sainte. Sa personne s'entourait d'une aura presque miraculeuse et sa dignité comme son courage dans un procès difficile et inégal avait ému nombre de personnes. A Paris les habitants crièrent au passage des juges "Pilate", "Hérode" tandis que les prédicateurs Olivier Maillard et Jean Standonck dénonçaient ce divorce et parlaient de scandale.

Un auteur anonyme célébra cette union dans un petit manuscrit daté de 1506 intitulé *Le livre de la dédicace du temple de saint françoys* (BN, ms. fr. 1680)²⁷³. Selon une formule fréquemment employée par les rhétoriciens, le texte débute par un songe au cours duquel un personnage nommé *Désir* emmène l'auteur assister à la dédicace du *grand Temple de dame de France*. L'auteur se transporte oniriquement à la cour où se trouve le *Grant Pasteur* c'est-à-dire Louis XII. Curieusement ce personnage procède lui-même à l'éloge de son gouvernement. Les thèmes évoqués ne diffèrent en rien du discours de Thomas Bricot. A la paix intérieure, *Le peuple vit en paix et surete*, et la modération fiscale s'ajoutent les victoires sur Gênes et Milan. L'image du berger veillant²⁷⁴ sur ses brebis ne manque pas d'être évoquée, *Chacun loup craint quand il voit le berger* et la connotation religieuse du terme n'échappe pas à l'auteur *Tel est pasteur qui ne porta une mytre*. Le discours de Louis XII s'achève par les vers de *Messire Désir*, le chevalier errant : *Ainsi parloit le souverain pasteur / Qui des francoys est certain conducteur, / Et protecteur [...]*. Dame France poursuit dans le même esprit et se lance à son tour dans une glorification de la royauté française qui passe par l'exaltation de l'onction, le rappel du titre de très chrétien accordé aux rois de France, les *Vrays zélateurs et enfans de l'esglise*, et l'aide répétée de la Providence. Elle se réjouit du règne de Louis XII sous lequel triomphe la justice et dont la force est redoutée. Ainsi rien ne fait défaut au royaume de France sauf l'absence d'héritier. L'*Acteur* entre alors dans le *Temple de France* où se trouve un oratoire dédié à saint François par allusion à François d'Angoulême. Les douze pairs du royaume sont également présents, parmi eux l'archevêque de Reims et le comte de Flandres proposent que le jeune duc soit désigné à son tour pour être *grant pasteur de France*, ce que Louis XII accepte pour le plus grand bien du royaume.

²⁷³ Sur ce manuscrit peu connu : Lecoq (Anne-Marie), *François I^{er}...*, op. cit., pp. 56-64.

²⁷⁴ Même image dans le *Panegyrique* de Louis XII : *Vous veillant, nous dormons surement, sans doute ou crainte des assaulx et esmocions domesticques ne estrangieres* (in Maulde la Clavière (René-Alphonse-Marie de), «Éloge de Louis XII...», op. cit., p. 54).

d. Les *Loüenges* de Louis XII

1. *Un panégyrique à l'antique.*

Un panégyrique, flatterie dithyrambique, éloge hyperbolique, les mots sont faibles devant la vision de Louis XII à travers les *Loüenges* de Claude de Seyssel²⁷⁵, l'image du Père du peuple atteint en cette occasion un degré de perfection rarement égalé. Ce panégyrique coûta, sans aucun doute à son auteur des critiques, car en 1510 il se sentit obligé de publier une *Apologie des Loüenges de Louys XII. Roy de France, pour respondre aux detracteurs*²⁷⁶. Un texte dans lequel il justifiait sa démarche et montrait qu'il renouait avec un genre littéraire et politique très particulier celui du Panégyrique inspiré de la tradition antique. Claude de Seyssel ne faisait en cela que suivre la voie ouverte avant lui par un humaniste célèbre, Erasme, et son *Panégyrique de Philippe le Beau* en 1504. Erasme dans une lettre à Jean Desmarais justifiait sa démarche en expliquant que la méthode la plus à même pour corriger le prince était par le biais d'un éloge de le représenter en souverain idéal²⁷⁷. Claude de Seyssel ne plaçait peut-être pas l'éloge à un rang aussi élevé dans la hiérarchie des instruments de réformes politiques mais affirmait dans son *Apologie* qu'il s'inspirait du système du Panégyrique antique. Il précisait que *l'on ne sçauroit bien louer les bons Princes, sans faire comparaison des mauvais*, cette démarche était dictée par le souci d'éduquer le prince, et pour cela il fallait louer les bons et détester *les mauvais : pour donner enseignement à ceulx qui viendront en apres, de ce qu'ils doivent ensuyvir, et eschever* afin que les successeurs puissent par *exemple, et imitation* parvenir à la même gloire.

Pourtant, les premières pages des *Loüenges* de Claude de Seyssel ne détonnaient pas foncièrement dans le contexte de la littérature contemporaine. Elles ne faisaient que s'inscrire dans la parfaite continuité des éloges du discours de Thomas Bricot prononcé devant l'assemblée de Tours en 1506. La glorification de l'administration de Louis XII était un genre répandu et reposait sur une solide réalité. L'allègement des impôts et en particulier le dégrèvement des tailles et surtout le refus de

²⁷⁵ Seyssel (Claude de), *Les loüenges du bon Roy de France, Louis XII de ce nom* [...] in *Histoire de Louis XII*, mise en lumière par Godefroy (Théodore), Paris, 1615.

²⁷⁶ Seyssel (Claude), *Apologie des Loüenges* [...], in *Histoire de Louis XII*, mise en lumière par Godefroy (Théodore), Paris, 1615.

²⁷⁷ Claude de Seyssel, *La monarchie de France*, textes établis et présentés par Jacques Poujol, Paris, 1961, p. 32. Erasme, *Opus epistolarum*, éd. Allen, Oxford, 1906, t. I, lettre 180, pp. 398-403.

recourir à une augmentation, ou crue, des tailles pour financer les guerres d'Italie (1503 et 1505). S'ajoutaient, la rédaction des Coutumes provinciales proposée par Charles VII et entamée sous Louis XII, la réforme de la justice (ordonnance de Blois en 1499 réaffirmée dans l'ordonnance de Lyon en 1512), la paix aux frontières et à l'intérieur du pays combinée à d'importants efforts pour réfréner les abus et les violences des gens d'armes et pour assurer la sécurité des routes et des campagnes. A ses succès intérieurs ne manquèrent pas de s'ajouter jusqu'en 1509 tout au moins et à l'exception de la perte de Naples, les succès extérieurs sur Milan, Gênes et Venise. Le but n'est pas toutefois de dresser un nouveau panégyrique de Louis XII ou de confirmer celui des *Loienges*, mais dégager ce discours particulièrement généreux de la simple flatterie.

Claude de Seyssel, comme d'autres avant lui, reprend la liste des bienfaits du gouvernement Louis XII. Il rappelle que le roi a confié les *Parlemens et Offices de judicature* à des *personnes sçavans, et de bonnes mœurs, et de bonne conscience*, Claude de Seyssel fait sans doute référence à l'article 48 de l'ordonnance de Blois qui exige que les lieutenants généraux des baillis et sénéchaux soient désormais docteurs ou licenciés en droit. A l'éloge se joint la voix du conseiller qui subtilement recommande au roi de lutter contre la vénalité des offices. Pour le reste, la diminution des tailles, le rétablissement de la sécurité, la réorganisation de la justice sont finalement des topiques énumérés par l'auteur anonyme du *Panegyrica*²⁷⁸ que l'on retrouve chez l'auteur du manuscrit BN, fr. 1680 et chez Jean de Saint-Gelais. L'énoncé des traits qui firent de Louis XII le Père du peuple se retrouve chez Jean Bouchet dans *La Déploration de l'Eglise militante* (1512)²⁷⁹. L'auteur affirmait qu'il n'y avait eu de roi plus sage que Louis XII depuis cent ans, c'est-à-dire depuis, à peu près, Charles V dit le Sage, l'ancêtre du roi, célébré à Paris en 1498. Les qualités que Jean Bouchet discernait à Louis XII ne différaient pas des exemples précédents, le respect de la justice, la haine des flatteurs, la paix intérieure et la répression du pillage²⁸⁰, et en 1525 lors de la nouvelle publication de la *Déploration* il

²⁷⁸ Maulde la Clavière (René-Alphonse-Marie de), «Éloge de Louis XII...», op. cit., p. 53.

²⁷⁹ Bouchet (Jean), *La déploration de l'église militante*, éd. critique par Britnell (Jennifer), Genève, Droz, 1991. Ce texte comporte également une référence discrète à l'absence d'héritier mâle : *Si le faictes, Dieu des cieulx incitez / A vous donner lygnée et longue vie* (*Ibidem.*, p. 67).

²⁸⁰ *Ibid.*, pp. 63-64.

Le peuple avez délivré de souffrance
Si bien apoint que maintenant prospere,
Dont vient qu'on dit qu'estes du peuple pere,
Parce qu'il vit soubz vous en seure paix. (p. 63)

ne reprendra pas cet éloge en faveur de François I^{er}, Louis XII restait le modèle idéal du bon gouvernant²⁸¹.

Par la suite, Claude de Seyssel entre véritablement dans le système du Panégyrique lorsqu'il entreprend de mettre en regard le règne de Louis XII avec ceux de ses prédécesseurs qui évidemment ne peuvent soutenir la comparaison. Le Père du peuple surpasse en qualité tous les rois de France y compris les figures fondatrices dont le rôle alimente le soubassement mythique de la monarchie, telles que Charlemagne, Saint Louis ou encore Charles VII dont le gouvernement et la personne furent élevés au rang d'exemple sous Charles VIII [...] *que en temps de nul autre Roy, sans point excepter Charles le grand, (lequel sans point de difficulté ha esté le plus puissant, le plus glorieux, et le plus magnanime de tous les autres,) le Royaume de France ne feut jamais si opulent, si paisible, si puissant, si glorieux, ne si heureux [...]*²⁸². Claude de Seyssel s'applique à dénigrer les monarques du passé pour mieux rehausser le règne de Louis XII, mais derrière chacune de ses critiques se cachent les attentes et les espérances d'un gouvernement non pas idéal, mais le meilleur possible. Les premiers rois n'étaient que des mécréants, idolâtres et cruels, leur seule contribution fut d'avoir érigé la Gaule en royaume. Nul avant Clovis n'est digne d'intérêt, mais lui aussi se révéla cruel dans ses conquêtes entachées du sang de ses nombreuses victimes. En revanche Louis XII fut magnanime vis-à-vis de Ludovic Sforza, du Cardinal Ascaigne Sforza ou de Frédéric d'Aragon. Seuls Pépin et Charlemagne méritent d'être comparés à Louis XII mais oubliant la légende de l'empereur, Claude de Seyssel lui reproche d'avoir délaissé la guerre contre les infidèles à la différence de Louis XII. L'empereur mit trente ans pour triompher des Saxons, huit ans contre les Huns, son règne ne fut qu'une longue guerre, que se soit en Bretagne, en Italie ou en Espagne. Ses campagnes n'avaient de fondement que la *gloire mondaine* condamnée par l'Eglise. Louis XII au contraire ne conduisit que des guerres justes motivées par la seule volonté de défendre et de protéger ses biens. Claude de Seyssel profite de ce chapitre pour fournir un certain nombre de conseils ou d'enseignements sur les risques des guerres trop longues et trop fréquentes. Nul ne peut présumer de l'avenir et les revers sont fréquents. Fortune est variable et inconstante. Hannibal victorieux à Cannes fut vaincu par son ambition, Alexandre trop conquérant s'attira la haine des Macédoniens et Charlemagne mena des campagnes bien trop coûteuses. Louis XII retrouve ses terres familiales en quelques jours seulement, reprend Gênes la Superbe en deux jours, il sait épargner les vies humaines

²⁸¹ Ibid., p. 64 (Note de l'auteur).

²⁸² Seyssel (Claude de), *Les Loüenges...*, op. cit., pp. 19.

et se montrer indulgent devant Génois et les Milanais révoltés. Mais l'intention de Claude de Seyssel reste claire, il déconseille au prince les aventures trop lointaines et inconsidérées. L'aide de la divine Providence explique ces succès mais nul ne peut forcer la décision ou l'intervention de Dieu. La plus grande gloire de Louis XII fut d'avoir traité avec clémence les cités conquises, en prenant garde qu'elles ne soient ni pillées ni détruites par la soldatesque : *Et certainement ce feut grand chose, avoir vaillamment et glorieusement vaincu : mais plus grande avoir pardonné. Car l'un vient de force et de hardiesse, et l'autre d'attrempance, et de bonté*²⁸³. Claude de Seyssel dresse le portrait traditionnel du roi idéal à la fois fort et magnanime, en espérant que le sujet copiera son propre modèle. Charlemagne domina par le glaive et extermina dans le sang toutes formes d'opposition. De son temps les *cours souveraines* n'avaient pas d'autorité et le souverain s'imposait par force et *puissance absolüe* plus que par raison et justice. Là encore on retrouve la conception du gouvernement modéré, prôné par Claude de Seyssel, qui voit dans les Parlements un moyen de tempérer le désir de puissance absolue du monarque. Pour toutes les raisons énumérées, Louis XII obtint le titre de Père du Peuple *Que je repute à plus grande gloire, que d'estre dict grand, ne victorieux, ou Auguste*²⁸⁴.

Dans le fil de son exercice apologétique, Claude de Seyssel épargne légèrement Charles V, mais n'élève pas l'ancêtre de son souverain au rang de modèle et n'hésite pas à rappeler que son règne fut marqué le passage des routiers et l'augmentation des impôts. Saint Louis est le souverain parfait *il aye excédé tous les autres, et faict maintes choses miraculeuses, pitoyables, et religieuses, sans jamais avoir peché mortellement, ainsi que l'on dict, et par ce moyen acquit le Royaume des cieulx [...]*²⁸⁵. Néanmoins son passage dans le royaume terrestre ne fut pas exempt de difficultés que se soient les révoltes nobiliaires ou sa capture par les infidèles qui ruina le trésor royal, mais il n'en reste pas moins que Louis IX incarne l'idéal de sainteté sur le trône. Philippe le Bel commisa la faute impardonnable de combattre le pape, critique qui ne portera guère de fruit puisque Louis XII n'allait pas tarder à entrer en conflit avec Jules II. Mais pour Claude de Seyssel, le roi doit s'imposer comme un exemple de piété et respecter clercs et prélats et en particulier le *Vicaire de Dieu*. Peu de choses méritent d'être retenues, tant des descendants de Philippe IV ou des premiers Valois, et si Charles VII triompha des Anglais il laissa en revanche un royaume exsangue et épuisé. Deux chapitres sont consacrés à Charles VIII et à son père, Louis XI, antithèse du bon roi incarné par

²⁸³ Ibid., p. 49.

²⁸⁴ Ibid., p. 58.

Louis XII dont il fut par ailleurs un adversaire implacable. Autant d'écart entre le règne de Louis XI et celui de Louis XII qu'entre Domitien et Trajan auquel le roi est de nouveau implicitement assimilé. Ce temps révolu est une source d'enseignements inversés pour Louis XII qui doit être un exemple de piété sans être superstitieux, être princier sans être avare ni dépensier, être aimé plutôt que craint et redouté.

2. François de Valois : le choix de la raison.

Les *Loienges* témoignent aussi d'une conception, que l'auteur reprendra dans *La Monarchie de France*, selon laquelle les Etats sont des corps mystiques, semblables au corps humain et donc soumis aux lois de la nature, et comme tels ils vivent, grandissent, souffrent et meurent. L'histoire du royaume qui se confond avec celle de ses rois est divisée en quatre *ages*, l'enfance païenne (de Pharamond et les quatre rois suivants) l'adolescence chrétienne (de Clovis à Pépin le Bref), un âge de *virilité* (de Pépin le bref à Hugues Capet) et enfin un âge mûr ou de vieillesse qui combine vigueur, vertu et expérience. Au cours de son évolution, ce corps fut touché par de nombreuses maladies et se trouva plusieurs fois à l'agonie, notamment après Lothaire où *il feut presque à la mort*, mais ces périodes de crise se traduisent et se résolvent, souvent par l'émergence d'une nouvelle lignée comme ce fut le cas avec Hugues Capet. Ces considérations conduisent à quelques réflexions, de Seyssel, sur la transmission de la couronne. Ses pensées s'inspirent de l'histoire romaine et plus particulièrement de celle de Trajan sur qui se porte son admiration. Certes l'empereur était païen et persécuta les chrétiens, mais il entretint la justice et surtout rétablit l'autorité du Sénat. Il présentait en outre la particularité de ne pas avoir accédé au pouvoir par droit de succession ou par lien héréditaire, mais d'avoir été élu et choisi par Nerva, son prédécesseur, qui l'adopta en raison de ses qualités et de ses compétences, et ce avec le consentement du peuple romain et du Sénat. Claude de Seyssel voit dans ce passage du pouvoir hors les liens filiaux une solution judicieuse qui amène à la tête de l'Etat un homme expérimenté et vertueux. Mais, s'empresse-t-il de préciser, Louis XII est parvenu à la couronne *par lignée et par nature* et non par élection et il reste conscient de la dimension héréditaire du pouvoir royal et du renforcement de la théologie du sang sacré des rois de France. Pourtant quelques pages plus loin, il revient sur l'absence d'un héritier à la couronne à l'occasion de la mort de Charles VIII. Là encore nul ne doit se plaindre si le fils de Louis XI est mort

²⁸⁵ Ibid., p. 66.

sans descendants car cette conjecture quasi providentielle a conduit un monarque sage sur le trône dont le règne bénéficie au royaume. Mais surtout, à l'imitation du discours de la Raison de Pétrarque, Claude de Seyssel revient sur les dangers d'un mauvais fils. Le père peut être un roi vertueux aux qualités inestimables et engendrer un fils qui soit tout son contraire en *nature et en condition* et il étaye son argumentation d'un exemple biblique : *Ainsi qu'il advient au roy Ezechias de Judée, qui feut l'un des meilleurs, qui eust esté depuis David, et laissa Manasses, qui feut l'un des pires.*²⁸⁶ Il ne faut sans doute pas voir dans l'œuvre de Seyssel la solution Républicaine de Pétrarque mais une légitimation du choix royal de 1506 d'autant plus qu'elle se combine avec une critique des périodes de régence tant de celle d'Anne de Beaujeu que de la régence comme solution politique. Dans le même registre Claude de Seyssel avertit prudemment Louis XII contre les risques de laisser un héritier en bas âge, le royaume risque d'en souffrir et de connaître des périodes de tension *avant que le nouveau Roy feust parvenu en aage suffisant pour gouverner [...]*²⁸⁷. Eviter une régence, toujours difficile, et les dangers d'un mauvais fils voilà deux raisons d'accepter le choix de François de Valois comme héritier d'autant plus que la Providence semble offrir au royaume un successeur plein de promesses *qu'ils [Louis XII et Anne de Bretagne] voyent celui qui par raison doit succeder au Royaume, s'il n'y a hoir masle d'eux, si accomply de beauté, de bonté, de sens, et de noble cœur, selon son aage, qu'ils ne sçauroient souhaicter autres conditions en un fils, si Dieu le leur donnoit [...]*²⁸⁸. Le fidèle serviteur ne devait pas ignorer les turpitudes de Louis XII et il ne pouvait terminer sur une note aussi raisonnable que fataliste, c'est pourquoi il souhaitait que Dieu donne au roi et à la reine longue vie et *une lignée à leur gré*. A travers ces remarques, le modéré Claude de Seyssel veut aussi attirer l'attention sur les risques engendrés par le développement du pouvoir absolu si celui-ci tombe entre les mains d'un mauvais prince, d'où la nécessité d'être capable de tempérer cette dimension absolutiste de l'Etat par des «freins», théorie qu'il développera dans la *Monarchie de France* mais dont certains éléments sont soulignés dans les *Loüenges* tel que le rôle de la justice et des Parlements. Un prince indigne n'est pas un exemple rare, l'Histoire le prouve, autant Pépin et Charlemagne se couvrirent de gloire et surent se distinguer par une politique grandiose autant leurs successeurs brillèrent par [...] *leur imbecillité, et mauvaise conduite, iceluy Royaume eut de leur temps, beaucoup plus d'adversitez, que de prosperitez*. La lignée de Clovis n'est pas épargnée et si Clothaire qui *mourut, sans faire chose digne de memoire* échappe de peu à la

²⁸⁶ Ibid., p. 125.

²⁸⁷ Ibid., p. 125.

virulence des critiques, ses successeurs subissent en revanche les foudres de Claude de Seyssel car ils *feurent si effeminez, et imbecilles, qu'ils vesquirent entre les femmes, en toute lascivité*. Il s'agit bien évidemment pour l'évêque de Marseille de conseiller le roi, de lui ériger des modèles royaux à suivre et dresser une liste des embûches à éviter sur le chemin de la conduite des affaires du royaume, mais il n'en reste pas moins que contrairement aux tendances politiques et littéraires de la fin du XV^{ème} siècle qui exaltent la dimension sacrale et héréditaire du sang royal, cette idée est moins prégnante chez Claude de Seyssel. La lignée des rois de France connaît des interruptions, elle n'est pas continue, à l'image d'un arbre dont une branche peut mourir, ou pour reprendre la métaphore de Seyssel comme un corps malade que l'on purge d'un excès de *mauvaises humeurs*. Dans une période marquée par un net renforcement, ou une affirmation, des tendances absolutistes, l'absence d'héritier direct pose un problème crucial à la couronne. Les représentations de l'arbre de Jessé dans les entrées royales permirent de faire remarquer le développement d'une véritable théologie du sang sacré des rois France. Les propos de Claude de Seyssel méritent d'être rapportés, car la lignée aussi brillante que puisse être la souche peut générer des avatars. A la différence de l'entrée de Louis XII dans Paris en 1498 dont les échafauds clamaient la continuité dynastique, Claude de Seyssel reléguait les liens du sang à un rôle mineur pour faire de Louis XII un monarque providentiel accepté par tous comme le fut, serait-on tenté de dire Trajan, le modèle plusieurs fois évoqué : *Car jaçoit qu'il feust en assez loingtain degré, en ligne collatérale, conjoint au dict Roy Charles [Charles VIII] : toutesfois tous les Princes, et subjects, d'un accord merveilleux incontinent le teindrent et reputèrent comme Roy*²⁸⁹. Ou alors voit-il dans la monarchie et son principe de succession au trône de père en fils et en branche collatérale, la dimension perpétuelle du sang royal ? Claude de Seyssel insistait avant tout sur le caractère paisible et pacifique qui entourait la montée de Louis XII sur le trône, un thème qui revient dans l'*Histoire* de Jean de Saint-Gelais.

C. De Neptune (1499) à Apollon (1508).

a. Le char de Neptune.

Louis XII et Anne de Bretagne séjournèrent plusieurs fois à Lyon. Le 10 juillet 1499 Louis XII fit une

²⁸⁸ Ibid., p. 126.

²⁸⁹ Ibid., p. 99.

entrée triomphale dans la cité mais, une fois encore, le procès-verbal ne nous est pas parvenu, peut-être même n'a-t-il jamais été dressé. Dans le compte détaillé des dépenses effectuées pour la réalisation des échafauds, le nom de Jean Perréal comme maître d'œuvre de la cérémonie revient de nouveau, associé à celui de Claude Chevalet, le fatiste qui organisa les mystères à Vienne (1490), pour la rédaction des morales et des devises. Comme ce fut le cas pour Charles VIII, il est possible de deviner quelques-unes des intentions des organisateurs. Un des motifs correspondait tout à fait aux sujets des enluminures des manuscrits au temps de Louis XII : l'association de plusieurs porcs-épics avec les initiales L et A couronnés. Parmi les figures allégoriques qui furent représentées se trouvaient, *Marchandise*, *France* vêtue de taffetas bleu, *Amour Souveraine* vêtue de taffetas rouge, *Force* vêtue de taffetas jaune, *Prudence qui tenoit un petit lyon*, *Justice*, *Influence* habillée d'une robe partie de rouge et de jaune, *Droicte Ligne* en blanc et bleu et *Divine Providence* dont la robe était aux couleurs du roi et enfin *Peuple*²⁹⁰. Il s'agit de topiques dans l'univers des entrées et il est impossible de discerner les spectacles auxquels chacune d'entre elles se rapportent. L'un des tableaux vivants représentait le char de Neptune, le dieu était assis sur un trône précédé d'un *Triton qui bucinait*, il s'agissait d'un spectacle nautique qui se déroulait sur les berges de la Saône. Le char devait être installé sur une plate-forme flottante couverte d'une toile verte destinée à imiter les flots et à la cacher du public, elle était équilibrée par des pierres fixées au bout de cordes qui faisaient office de *contrepois dudit char en l'eau*. Les comptes précisent qu'un petit garçon situé sous le char était chargé de faire tourner les roues et que dans cette même scène une *Seraine* attachait le chapeau de Neptune avant de chanter tout en faisant semblant de tirer le char²⁹¹. Derrière cette mise en scène se profile sans doute la *Généalogie des dieux* et ses naïades. Triton, le fils de Poséidon et d'Amphitrite, homme dont le corps se termine par une queue de poisson est souvent représenté en train de souffler dans une conque. C'est un thème qui annonce les grandes fêtes de la Renaissance telles que les «Magnificences» de Bayonne en 1565 pour Catherine de Médicis, où un imposant spectacle nautique montrait, entre autres, le char de Neptune tiré par six chevaux marins. Ce n'est pas la première fois qu'une divinité antique faisait une apparition dans un tableau vivant; en 1484 lors de l'entrée de Charles VIII dans Reims un spectacle montrait la fontaine de Jouvence dominée par la personnification de Cupidon, les yeux bandés et une flèche dans la main, accompagné de Vénus²⁹². Les Lyonnais avaient-ils réactualisé le char des quatre éléments montré à Charles VIII en 1490?

²⁹⁰ Rolle (M. F.), «Jean de Paris...», op. cit., p. 99.

²⁹¹ Ibid., p. 105.

C'est fort possible puisque les comptes font mention d'une robe de taffetas noir pour l'*Eaue* et une autre de taffetas gris pour la *Terre* auxquelles se joignaient l'Air et le Feu, en outre un des spectacles comportait une personnification du Soleil dont la robe se composait de *peaulx dorées et argentées*. Ce programme devait peut-être se combiner avec l'échafaud précédent puisque Neptune représentait l'eau, l'un des quatre éléments. De même que les comptes font mention de *fuzées* et il est possible d'imaginer la répétition d'un intermède pyrotechnique semblable à celui de 1490. Un tableau vivant exaltant la prospérité et le bonheur du royaume s'articulait autour des figures de *Bon Temps*, *Santé* et *Liesse*. La figure de *Bon temps* était déjà apparue lors de l'entrée de Louis XII à Paris en 1498. Les spectacles se rapportant au règne de la paix et de l'union dans le parc de France semblent avoir été particulièrement au goût du jour sous Louis XII. Le reste des informations concernant les mystères réalisés est de plus en plus sporadique. Apparaissaient également dans les comptes, un *arc triomphant*²⁹³, une tapisserie de Clovis et un grand lis planté dans un pot de terre sans doute destiné à pousser au cœur du Jardin de France entouré des vertus évoquées précédemment. Là encore il est possible de se référer à l'entrée de François I^{er} en 1515 pour imaginer celle de 1499. Les finances du Consulat limitèrent sans doute les possibilités de Jean Richier en 1507, après la victoire de Louis XII sur Gênes, mais il semblerait qu'en 1515 il ait repris, associé à Jean Yvonnet, une partie du spectacle de 1499. L'*arc triomphant* se destinait peut-être à l'habillement théâtral de la porte Bourgneuf, comme se sera le cas sous François I^{er}. Ce n'est pas le seul élément qui indiquerait l'entrée de 1499 comme une éventuelle source d'inspiration pour celle de 1515. En 1515 un spectacle donné près de l'hôtellerie du Griffon mettait en scène le baptême de Clovis personnage mentionné en 1499. A la porte Bourgneuf à côté de la tapisserie de Clovis, une jeune fille dont on peut supposer qu'elle personnifiait la ville de Lyon, était suspendue par un arceau de fer au-dessus de l'entrée, ce qui n'était guère éloigné de ce qui fut fait en 1490 (*Civitas immaculata*) et en 1515 (*Civitas inviolata*). Une dernière concordance entre les deux entrées reste possible.

b. De Jean Perréal à Michel Colombe.

L'histoire se répétant, en 1515 François I^{er} se lançait à la conquête du Milanais perdu par Louis XII.

²⁹² Godefroy (Théodore), *Le Cérémonial...*, op. cit., t. I, p. 187.

Un spectacle installé Place du Change se composait d'un jardin clos qu'une inscription désignait comme le *Jardin de Milan* au milieu duquel se dressait un pommier pourvu de pommes d'or que *Noble Champion*, ou François I^{er}, était occupé à cueillir. Un ours, l'ours de Berne, animal emblématique des Suisses, et un personnage nommé *le More*²⁹⁴ étaient rejetés hors du jardin retrouvé par les Français. Le mystère était une adaptation d'Hercule au jardin des Hespérides épisode qui avait déjà fait l'objet d'un spectacle à Vienne en 1490²⁹⁵. A la Bretagne de 1490, succédait donc la reconquête du Milanais par *Noble Champion* en 1515. Il y eut semble-t-il une étape intermédiaire. Les comptes pour les dépenses occasionnées par l'entrée de Louis XII en 1499, font mention de trois petits éléments qui paraissent bien se rapporter à la réalisation d'un spectacle similaire à celui de 1515. Une référence aux ambitions politiques du roi, signalée par le *louage d'une ymage de bois pour le More*, Louis XII en 1499 était en chemin vers l'Italie pour reconquérir «son» duché de Milan sur Ludovic Sforza que les Français surnommaient le More en raison de sa devise du mûrier. Des écriteaux furent également réalisés pour des acteurs jouant le rôle des *Prophètes* et des *Herculles*. Enfin, cinq douzaines de pommes de bois furent faites pour l'*arbre*.²⁹⁶ Ce n'est certes qu'une simple supposition, fondée sur un recoupement fragile et des éléments disparates, mais il est possible d'envisager que Louis XII, ou tout du moins la future conquête de Milan, fut appréhendée sous la forme d'une allusion au thème d'Hercule au Jardin des Hespérides²⁹⁷. Cette hypothèse peut être confortée par le rappel de la participation de Claude Chevalet à la réalisation des spectacles joués en 1499, ce même fatiste qui composa les mystères articulés autour du personnage d'Hercule lors de l'entrée de Charles VIII à Vienne en 1490. Ainsi Jean Richier et Jean Yvonnet se seraient inspirés de l'entrée de Louis XII en 1499 pour composer les tableaux vivants présentés à François I^{er} lors de sa venue en 1515. La continuité entre les spectacles présentés à Vienne et Lyon entre 1490 et 1515, s'expliquerait peut-être par le rôle joué par Jean Perréal qui coopéra avec Claude Chevalet en 1494 et 1499 et qui joua un discret dans l'entrée de 1515.

En 1500 la reine Anne de Bretagne effectua une nouvelle entrée mais le Consulat ruiné reprit semble-

²⁹³ Rolle (M.F.), «Jean de Paris...», op. cit., p. 108

²⁹⁴ Ludovic Sforza était mort en 1508 en captivité, il s'agit ici de son successeur Massimiliano Sforza vaincu par François I^{er} en 1515.

²⁹⁵ Lecoq (Anne-Marie), *François I^{er}...*, op. cit., pp. 204-207. Pour la relation de l'entrée voir : Guigue (Georges), *L'Entrée de François I^{er} roy de France en la cité de Lyon de 12 juillet 1515*, Lyon, 1899.

²⁹⁶ Rolle (M.F.), «Jean de Paris...», op. cit., pp. 109-111.

²⁹⁷ Cette hypothèse peut facilement être rejetée, en arguant tout simplement que ces pièces appartiennent à trois spectacles différents. Les pommes pouvaient pousser dans le jardin de France, les *hercules* n'être que de simples hommes sauvages, l'image du *More* devait quand même se rapporter à une composition qui évoquait la future

t-il le programme de l'année précédente. En 1499, la ville fit graver une médaille pour les souverains. Nicolas Leclerc, Jean de Saint-Priest et Jean Lepère se virent confier la réalisation et le dessin fut fourni par Jean Perréal. Celui-ci jouissait d'une grande réputation à la cour de France et il semblerait qu'il ait passé plusieurs mois en Italie dans les années 1499 -1500²⁹⁸. Il a peut-être participé à l'ébauche des dessins destinés aux monnaies de Louis XII frappées à Milan²⁹⁹. La médaille de Lyon ne fut cependant offerte qu'en 1500 lors de la venue d'Anne de Bretagne. L'avvers représente le profil du buste de Louis XII à droite, vêtu d'une robe à longs plis, coiffé d'un mortier ceint de la couronne royale et portant le collier de l'ordre de Saint-Michel. Le champ est semé de fleurs de lis avec à l'exergue lion passant. La légende est particulièrement ambitieuse : FELICE. LUDOVICO. REGNATE. DUODECIMO. CESARE. ALTERO. GAUDET. OMNIS. NACIO (Sous l'heureux règne de Louis XII^e de ce nom, second César, toutes les nations se réjouissent) et assimile donc Louis XII à un autre César. Au revers se trouvait Anne de Bretagne vue en buste de profil à droite sur champ semé de fleurs de lis et parti d'hermines avec en légende LUGDV. RE. PUBLICA. GAUDETE. BIS. ANNA. REGNANTE. BONIQUE. SIC. FUI. CONFLATA (C'est la médaille qui parle : «Je fus fondue pendant que la commune de Lyon se réjouissait du second règne de la bonne reine Anne») ³⁰⁰. La légende de la médaille s'inscrivait dans la perspective de la reconquête du Milanais par Louis XII et appréhendait le roi comme le modèle du général victorieux, un topique de l'imaginaire, et fournissait peut-être une réponse aux éventuels souhaits de victoire formulés par les Lyonnais sur l'échafaud mettant en scène la future victoire sur Ludovic le *More*.

L'organisation de ces fêtes n'est pas laissée au hasard. Les hommes chargés de réaliser les programmes de ces entrées sont rompus aux exigences du pouvoir et aux besoins de la religion monarchique. Si leurs noms émergent naturellement dans les archives municipales et dans les comptes de la cité organisatrice, ils reviennent également parmi les artistes stipendiés par la royauté. Ces hommes sont détenteurs d'une science des lettres et des formes, ils habitués au jeu des symboles, aux subtilités des emblèmes, à l'art du blason et ils connaissent les soubassements religieux, politiques et

conquête de Louis XII.

²⁹⁸ Gogliati Arano (Luisa) et Arslan (Ermano), «Le monnayage milanais de Louis XII et ses antécédents sous les Sforza», in *La Monnaie miroir des rois*, Hôtel de la Monnaie, Paris, 1978, pp. 99-138.

²⁹⁹ Ibid., p. 129.

³⁰⁰ *Entrées royales et fêtes populaires à Lyon du XV^e au XVIII^e siècle*, op. cit., p. 68. Un détail intéressant est fourni par les comptes de la ville de Lyon, montrant que le choix d'une légende pour un cadeau royal était loin d'être une chose aisée. Avant la solution définitivement adoptée en 1499, trois autres inscriptions furent proposées à l'avis des édiles. La première *Quem felix Natura feliciter attulit in suo imperio longæve consevatur*, la seconde *Ludovicus suorum insectator expectationi et omnium votis satisfacit*, la dernière *Melior est fructus meus*

mythiques du pouvoir. Chargés de l'orchestration des réjouissances publiques pour la venue du souverain, leurs talents sont mobilisés dans bien d'autres domaines. Intellectuels, parfois membres des milieux humanistes lyonnais ou parisiens, ils peuvent être astrologues, sculpteurs, peintres, enlumineurs ou poètes. Jean Perréal, peintre et valet de chambre de Charles VIII et Louis XII, domine l'organisation des spectacles dans la ville de Lyon en collaboration avec Claude Chevalet ou Jean Richier. Leur influence dans ce domaine s'étend naturellement jusqu'à Vienne et leurs noms sont associés à toutes les entrées royales entre 1490 et 1515. A Paris, sous le règne de Louis XII, cette fonction semble avoir été réservée à Pierre Gringore dont les soties, si elles faisaient parfois rire de Louis XII et de sa réputation d'avare, n'en restaient pas moins de solides et fidèles alliées du pouvoir. A Tours, en dépit du manque d'informations, le sculpteur Michel Colombe semble également avoir contribué au spectacle des entrées.

Le 24 novembre 1500 Louis XII fit, selon Jean d'Auton, une entrée magnifique dans la ville de Tours. Nous ne disposons pas d'une relation complète des spectacles mis en scène à sa venue. Le point d'orgue du passage de Louis XII en Touraine, pour le sujet qui nous intéresse, est la médaille offerte par la ville, dont Michel Colombe³⁰¹ fournit le modèle. Né vers 1430 en Bretagne, il s'établit à Tours vers 1470, et s'éteint en 1512. Il fut l'un des sculpteurs les plus estimés et les plus influents de la période. Malheureusement, la majorité de ses œuvres ont aujourd'hui disparues. Certaines témoignent encore de son style qui unit la phase de détente du gothique tardif à des formes italianisantes dans les détails et la décoration. A la demande d'Anne de Bretagne, il exécuta le tombeau de François II de Bretagne que la reine fit élever à Nantes. Le travail fut réalisé avec la collaboration d'ouvriers italiens, mais les gisants et les figures allégoriques des Vertus debout aux angles du sarcophage sont l'œuvre de Michel Colombe. Le plan de l'ensemble fut fourni par Jean Perréal. En 1508, Michel Colombe exécuta le bas relief de saint-Georges à la demande du cardinal d'Amboise qui lui avait commandé un tableau d'autel pour la chapelle du château de Gaillon. Il est possible d'attribuer à son atelier la partie française du tombeau des enfants de Charles VIII installé dans la cathédrale de Tours. Des artistes italiens dont Girolamo da Fiesole ont également collaboré à l'exécution de l'œuvre dont les reliefs montrent des épisodes de la vie d'Hercule et de Samson.

Un aspect moins connu de la vie artistique de Michel Colombe est sa participation à la réalisation des

auro et lapide precioso. Porverborium octavo (in Rolle (M.F.), «Jean de Paris...», op. cit., p. 112).

³⁰¹ Vitry (Paul), *Michel Colombe et la sculpture française de son temps*, Paris, 1901. Vitry (Paul), *Tours et les châteaux de Touraine*, Paris, 1912. Mazerolle (F.), *Les médailleurs Français du XV^{ème} siècle au milieu du XVII^{ème} siècle*, Paris, 1902. Jacquiot (Josèphe), «Des médailleurs à la Cour des rois de France...», op. cit., pp. 139-155.

entrées royales. Comme Jean Perréal ou Jean Fouquet avant lui, il fut chargé de régler des aspects artistiques du programme des cérémonies prévues pour la venue du roi. Sa tâche semble s'être cependant limitée aux décors et aux accessoires. Mais des tableaux vivants furent montrés à Louis XII. Les souverains purent voir le mystère d'*Esther*, *Judith et Anne*. Anne de Bretagne venait d'épouser Louis XII et les figures bibliques d'Esther et de Judith étaient fréquemment évoquées à l'occasion des mariages royaux. Pour celui de Charles VIII avec Marguerite d'Autriche et pour ses secondes noces avec Anne de Bretagne en 1491, par Pierre Gringore dans la *Ballade et supplication à la Vierge Marie, et se peult interpréter sur la Royne de France*. Ce poème complète la conception christologique du pouvoir dans laquelle le roi apparaissait comme l'image du Christ sur terre et la reine devenait le reflet terrestre de la Vierge. Les premiers vers de Pierre Gringore s'inscrivaient dans la tradition qui voulait que le couronnement d'Esther préfigurât celui de la Vierge. Quant à *Anne* elle pouvait désigner la reine comme une des nombreuses Annes célèbres, à l'image du mystère des cinq Annes présenté à la reine lors de son entrée à Paris en 1504. Anne de Bretagne fut peut-être comparée à ces femmes exemplaires dont la vertu ou l'intercession courageuse annonçaient la Mère du Christ. Les mêmes qualités devaient se retrouver chez Anne de Bretagne, reflet exact de leurs vertus légendaires dans la nouvelle Alliance. Un tableau vivant mettait en scène *Turnus et Hugo*, des personnages antiques qui renvoyaient aux origines troyennes de la ville dont Turnus passait pour être le fondateur. Turnus le roi légendaire des Rutules dans l'*Énéide*, qui incarnait la hardiesse dans le *De Planctu naturæ* d'Alain de Lille. A ces spectacles s'ajoutaient le traditionnel *Jardin de France* et un échafaud où prenaient place *Samson, David, Hercule et Ludovicus*. Les exploits et la force de Louis XII, récent vainqueur de Milan, égalaient-ils ceux de ses illustres modèles ?

Autre domaine où s'illustra Michel Colombe : l'art de la médaille. En France l'art du portrait sur médaille égale la perfection iconographique des médailleurs italiens avec la médaille de Tours dont le modèle fut dessiné par Michel Colombe et la pile gravée par l'orfèvre Jean Chapillon. A l'avant, sur le pourtour, la titulature du roi LODOVICO. XII. FRANC. ORUM. REX. MEDIOLANI. DVX, dans le champ Louis XII est de profil à gauche, coiffé du mortier, avec au-dessus de la tête une petite couronne placée dans le polylobe. Au revers, la légende VICTOR. TRIVMPHATOR. SEMPER. AVGVSTUS, et dans le champ un magnifique porc-épic marchant à gauche avec le camail autour du cou et de lui au-dessus une couronne. Sous ses pattes, en bas du champ, trois tours inversées, armes de la ville de Tours. Les légendes renvoient à la récente reconquête de Milan et la victoire du roi sur Ludovic Sforza.

Cette médaille vient clore le vaste programme iconographique inauguré en 1498 avec le dernier échafaud parisien. En 1500, Louis XII avait enfin retrouvé son héritage milanais.

Un premier succès français s'acheva sur l'entrée solennelle du roi dans Milan le 6 octobre 1499. Ludovic Sforza qui s'était réfugié auprès de l'empereur Maximilien I^{er}, réussit à réunir une armée et bénéficiant d'une insurrection de la ville, parvint à reprendre Milan. La seconde expédition française se solda par la victoire de Novare et la capture du More; peu de temps après le cardinal d'Amboise recevait l'amende honorable de la cité révoltée le 17 avril 1500. Louis XII fut clément avec les Milanais, mais son vieil adversaire Ludovic Sforza connut un sort moins enviable. Il fut conduit à Lyon sous bonne escorte, une enluminure extraite d'un manuscrit de Fausto Andrelini, *De captivitate Ludovici Sfortiae* ³⁰²(BN, lat. 8394), représente son entrée dans Lyon. Le duc déchu est entouré de piquiers en livrée jaune et rouge. Au-dessus de la scène une banderole comporte une légende explicative dans laquelle Ludovic se déclare prisonnier de l'ost français et victime de l'inconstance de Fortune. L'ancien duc de Milan fut d'abord emprisonné au Lys-Saint-Georges puis transféré à Loches où il mourut en 1508. Milan reconquise les guerres d'Italie n'étaient pas achevées pour autant.

c. Le vainqueur des Génois.

L'entrée dans Lyon, le 17 juillet 1507 est la consécration française de l'éclatante victoire de Louis XII sur Gênes, mais en dépit du fait que les tableaux vivants abordent à plusieurs reprises la victoire du roi, le nom de la ville italienne n'est jamais cité. Si le triomphe de Louis XII dans Milan, consécutif au succès royal, comportait des formes évoquant l'Antiquité, cette entrée lyonnaise s'inscrit en revanche dans la tradition française et son programme est dénué de tout élément italianisant. Nuls arcs de triomphe, nuls chars allégoriques ne viennent bouleverser l'ordre de la cérémonie. On peut également remarquer l'absence de thèmes purement bibliques qui semblent s'effacer au profit de compositions plus évocatrices de la gloire guerrière et des succès militaires, mais les références ne sont pas novatrices et appartenaient depuis longtemps au registre littéraire.

L'organisation de l'entrée fut confiée à Clément Trye (ou Trie) et à Jean Richier qui sera de nouveau

³⁰² Bibliothèque Royale de Copenhague : Publius Faustus Andrelinus, *De captivitate Ludovici Sfortiae* Paris, [Michel Toulouse], 1500/1501. [Inkunabelsamling 190, 75¹ 80]. Sur le manuscrit latin 8394 voir Auton (Jean d'), *Chroniques...*, op. cit., t. I, p. 279. Scheller (Robert. W.), «Gallia Cisalpina...», op. cit., p. 13.

chargé de la réalisation des spectacles lors de l'entrée de François I^{er} le 12 juillet 1515. Sur le premier échafaud montré se tenaient sept personnages : d'un côté quatre jeunes filles représentant *Force* habillée d'une robe de taffetas rouge, *Diligence* vêtue de taffetas jaune, auxquelles se joignaient *Prudence* et *Vaillance*. Non loin d'elles, deux hommes symbolisaient *Noble Vouloir* paré d'une tenue écartelée de rouge et de jaune et *Ardant Désir*[...] *abillé d'une hucque de rouge*. Le chiffre sept suggère une adaptation aux besoins du moment du thème des Sept Vertus. Enfin, se dressait au centre de l'échafaud *une grant palme* qui fidèle à son symbolisme traditionnel signifiait la victoire. Elle était confectionnée à partir d'une armature de bois recouverte de papier et peinte, à son pied se trouvait le *Prince*, autrement dit un personnage représentant Louis XII, vêtu d'un costume héraldique semé de fleurs de lis. Les jeunes filles symbolisaient les vertus dont le roi fit preuve et se vit gratifié pendant la campagne contre Gênes, toutes quatre déclinaient des vers dans lesquels elles affirmaient que Louis XII méritait de recevoir pour sa victoire un *chapeau de lorier*, attribut du triomphateur, que devait lui remettre *Prudence*. Cette conception du pouvoir dominera toute l'entrée. Le courage et la force doivent être tempérés par la prudence et la magnanimité. Les deux personnages masculins incarnaient plutôt la volonté du roi dont ils portaient les couleurs. Par sa victoire sur Gênes, cité réputée imprenable, Louis XII rejoignait dans l'imaginaire les conquérants de l'Antiquité et les héros légendaires tels que Hercule et Jason :

Oncq Hercules ny le noble Jason,
En leur vivant, tel conqueste ne firent,
Pour leur vaillance conquérant la toyson
N'eurent tel gloire ne si aultein regnom,
Ny tous les preux tel chose n'entrepirent ;
A Troies la grant jamais les Grecz n'acquirent
Ung tel honneur par sens ne par vaillance,
Ny les Romains, qui main en desconfirent,
Qu'a fait ce jour le noble roy de France. ³⁰³

Selon une conception classique de la gloire, Louis XII surpassait en valeur et en courage tous les modèles existants jusqu'ici. La figure d'Hercule, déjà entrevue lors de l'entrée de Charles VIII dans Vienne, avait été largement reprise par l'imaginaire chevaleresque, quant à Jason, la quête de son royaume perdu, coïncidait peut-être avec l'image d'une Gênes reconquise par Louis XII. Pourtant, il ne faut sans doute pas chercher une identification ou un parallélisme précis entre l'histoire de ces héros antiques et l'histoire vécue par Louis XII. Il s'agit de personnages-types dont le nom est à

³⁰³ Guigue (Georges), *Entrée de Louis XII à Lyon le 17 juillet 1507*, Lyon, 1885, p. 14.

même d'évoquer la force et la gloire. Les figures antiques sont plus des modèles de courage ou d'exploits guerriers destinés à glorifier la victoire du roi de France que des références à l'Histoire grecque ou romaine dont Louis XII serait l'hypothétique héritier. D'ailleurs, ces thèmes antiques coexistaient dans un apparent syncrétisme avec les Neuf Preux qui symbolisaient la force et la vaillance dans l'imaginaire médiéval. Les quatre jeunes filles symbolisant les quatre vertus (Force, Prudence, Diligence, Vaillance), tenaient en leurs mains *ung chapeau de lorier* dont elles couronnèrent le Prince après avoir récité ses mérites. Bien que la couronne de laurier rappelle les triomphes des généraux romains, il ne s'agit pas d'une exaltation de la gloire, telle que les Italiens la connaissaient dans les mises en scène héroïques ou les triomphes à l'antique. Ce culte de la victoire lié aux qualités personnelles d'un individu d'élite, n'est pas encore compatible avec la conception très-chrétienne de la monarchie (surtout chez Louis XII dont les chroniqueurs s'attachaient à décrire la simplicité et l'humilité chrétienne). Là encore il s'agit d'un attribut largement admis de la gloire militaire et en l'absence de précisions de la part du fatiste il est difficile de voir dans le spectacle lyonnais une résurgence d'un triomphe antique. Le thème du second échafaud est également un éloge de la victoire de Louis XII. Un personnage nommé *Pluto*, dieu des enfers, célèbre la puissance du roi de France :

Oncques Anybal, ny Conrad sans doubtance,
Rois des Romains, puissans d'auctorité,
Ne sceurent oncq par force ny science
Qu'en sept ans peussent prendre ceste cité ;
Mais ceste heure je y ay peu resisté,
Car Hercules n'a craint buisson n'espine,
Qu'il n'aist mis hors la belle Proserpine
Que je tenoye en mon obeïssance
Qu'avoye ravie par ma faulce rapine,
Dont ce jourd'huy n'ay plus la jouyssance.³⁰⁴

La figure de l'empereur Conrad³⁰⁵, que l'on retrouve dans les *Loienges* de Claude de Seyssel est une référence directe à la victoire du roi sur Gênes. Ce triomphe est également appréhendé comme un épisode herculéen. Louis XII en conquérant Gênes, cité réputée invincible, réalise un exploit similaire à celui d'Hercule délivrant Proserpine de Pluton, le maître des enfers. L'image renvoie aussi à la cité génoise qui par sa révolte s'était placée sous l'emprise du Mal, comme l'indique le personnage de Proserpine qui déclare que par la prouesse du roi elle est *mise hors de doute et de souffrance / Oû me tenoit ce villain faulx voular*. En écrasant la révolte populaire des Génois,

³⁰⁴ Ibid., p. 16.

³⁰⁵ Le nom de l'empereur venait d'ailleurs de dis paraître des monnaies génoises.

Louis XII avait rétabli l'ordre social bouleversé par ce soulèvement, fomenté par des bourgeois qui avaient porté atteinte à l'honneur de la noblesse, représenté par *Droit de Noblesse* et l'*Honneur de Noblesse* sur l'échafaud :

Par ta victoyre sommes en assurance,
Car ta conqueste nous met en espérance
De vivre en paix, qui que le vueille veoir
Par ta prouesse, royal fleuron de France³⁰⁶.

Sur le troisième échafaud se trouvait un personnage nommé Aristote qui désigne ici le philosophe par excellence, ou le philosophe pris dans son acception la plus générique, il s'agit donc plus d'une référence à l'homme de lettre, à la science ou à la sagesse que d'un rappel de l'Antiquité grecque. Il devait aussi représenter le savoir à même de juger au regard des hauts faits du temps passé, l'exploit italien accompli par le roi de France. Il saluait Louis XII de l'épithète honorifique de *Puissant César*, le terme appartient au registre de la littérature encomiastique et se veut un topique de la conception de la gloire guerrière³⁰⁷. La formule relève plus d'un effet de rhétorique visant à magnifier la victoire du roi et exalter la puissance du conquérant que d'une éventuelle allusion impériale ou une réminiscence des triomphes néo-antiques. La suite de la morale de cette représentation était un rappel du devoir de clémence afin d'évoquer celle dont Louis XII fit preuve à l'égard des Génois. Cette générosité chrétienne du roi de France était mise en avant par une jeune fille habillée d'une robe de taffetas blanc *signifiant Pitié*. Car si Louis XII *Puissant César*, acclamé par Aristote, occupait le premier vers se sont en revanche les vertus chrétiennes qui dominaient le reste de la composition. *Prudens sens* demandait au prince de favoriser la paix sans répandre le sang afin de satisfaire l'Eglise et de répondre à ses enseignements. Louis XII lui répondait que l'Eglise serait contente de lui car il accueillait *Pitié* à ses côtés :

Ceptre royal, qui les nobles repais,
Fais que l'esglise si soit de toy contente,
Sans sang espandre ; mais pour mouvoir la paix
Reçois Pitié, car je le te présente³⁰⁸.

³⁰⁶ Ibid., p. 16.

³⁰⁷ Ibid, p. 17.

Puissant César, puisque tu as soubzmis
Par ta prouesse et tes merueilleux faictz
ceulx qui disoient estre tes ennemis
Si tu vouloys ils seroient tous deffaitz

³⁰⁸ Ibid., p. 17.

Sur le dernier échafaud situé aux Changes se tenaient les personnifications de *Justice* habillée de taffetas rouge que côtoyait *France*, vêtue d'une robe semée de fleurs de lis, tandis qu'auprès d'elle se tenaient *Prince* et *Bon conseil*. Selon un thème largement développé sous Charles VIII, ce mystère présentait Louis XII comme le garant de la *Justice* qui dans la récitation de ses vers, affirmait qu'elle trônait toute puissante. Une tâche que le roi ne pouvait mener à bien que s'il était bien conseillé :

En mon hault siège, soubz splendeur non pareille
Je suis assise par le vouloir royal,
Le souverain me soubstient à merveille,
Aussi fait France de cuer très cordial [...] ³⁰⁹.

Cette entrée de Louis XII en 1507, bien que s'inscrivant dans la continuité de la victoire royale sur Gênes, est placée plus sous le signe de *Prudence*. Derrière l'exaltation des hauts faits de Louis XII, se dessinait une timide revendication de paix, moins importante que celles entendues sous Charles VIII et sans doute plus symbolique. Les Lyonnais rappelaient au souverain qu'en dépit de sa victoire triomphante, son devoir premier était d'assurer à ses sujets de vivre en paix. En effet, l'entrée reste le temps d'un dialogue entre le roi et la ville et la conception des spectacles et des mystères réalisés pour l'entrée du souverain était une occasion exceptionnelle pour la cité de témoigner de son attachement et de sa fidélité au roi, mais aussi de le conseiller et voire même de se plaindre. Les derniers vers de cette représentation contenaient l'expression d'un conseil au souverain français, à travers un personnage nommé *Chascun* qui, tout en s'adressant indirectement à Louis XII, rappelait que le roi qui se laisserait aveugler par la gloire terrestre et qui négligerait son devoir de justice, pourrait voir brûler les ailes de sa renommée. C'est un portrait du prince idéal à la fois fort et auréolé de succès, mais aussi sage et juste. Ce type de recommandation appartient à la conception de la gloire individuelle des Rhétoriciens. Une bonne gloire repose sur la magnanimité et tout un ensemble de vertus, présentes à ce titre sur les échafauds (*Pitié*, *Prudence*, *Prudens sens*), mais que le prince aspirant à la renommée éternelle se garde de vanité, véritable injure à Dieu qui condamne l'orgueil comme la démesure. En d'autres termes, le fatiste précisait que la gloire terrestre était éphémère et que les hommes (même les rois) restaient soumis à la volonté de la divine Providence.

Nous devons bien ce jour mener grant feste
Et louer Dieu de ce que nous voyons,
Le Souverain et France tant honneste
Tenir justice soubz ses luyans royons,
Aussi je dis, par mes oppinions,
S'après victoire justice n'est tenue,
Qu'on voit souvent en maintes régions
La renommée du vaillant abbatue.³¹⁰

Par cette victoire sur Gênes Louis XII affirmait sa domination sur l'Italie et se couvrait d'un prestige militaire que les contemporains ne manquèrent pas de signaler, peut-être cette victoire fut-elle l'occasion d'une évolution iconographique dans la représentation même du roi. En 1508, le cardinal d'Amboise fit installer à Gaillon une statue de Louis XII qui montrait le roi en *Imperator* antique avec la main posée sur une image schématique de l'Italie afin de symboliser sa domination sur la péninsule³¹¹. Cette œuvre attribuée au Milanais Laurencius Muganio est considérablement abîmée mais elle permet de voir l'intervention des compositions antiques dans l'imaginaire monarchique et dans l'effigie même du souverain³¹². Il s'agit de la première représentation *à l'antique* d'un roi de France. Il porte la cuirasse décorée de scènes de batailles et le *cingulum militare*, signe distinctifs des officiers dans l'armée romaine. Le cardinal d'Amboise dont la formidable ascension est inséparable de la montée de Louis XII sur le trône, rendait aussi hommage à son suzerain et exprimait dans la décoration de sa demeure les liens quasi féodaux qui l'unissaient au roi. Cependant le très chrétien Louis XII ne peut être réellement tenu responsable de cette représentation³¹³ qui de surcroît semble être un exemple isolé.

En 1509 à Agnadel, au terme d'une bataille d'une extrême violence, Louis XII triompha de la République de Venise. En dépit de la portée de son succès et de la gloire acquise, le roi refusa que les villes de Paris et de Lyon lui offrent les traditionnelles entrées solennelles à son retour d'Italie, ce afin d'épargner les finances des cités. Les Lyonnais avaient probablement commencé d'imaginer les éventuels spectacles qu'ils pouvaient offrir au roi et avaient demandé à un personnage resté anonyme d'élaborer un arc de triomphe. Cet anonyme consulté par les membres du Consulat consigna ces intentions dans un petit manuscrit (BN, ms. fr. 5946)³¹⁴ dédié à Louis XII. Le sujet abordé par

³⁰⁹ Ibid., p. 18.

³¹⁰ Ibid., p. 18.

³¹¹ Lecoq (Anne-Marie), *François I^{er}...*, op. cit., p. 489.

³¹² Ibid., p. 217.

³¹³ Ibid., p. 489.

³¹⁴ Je n'ai pas consulté le manuscrit de la Bibliothèque Nationale de France, ma référence est ici : Trisolini (G.), *Un manuscrit inédit appartenant à la Bibliothèque nationale de Paris* [fonds fr. 5946], Udine, 1971.

l'auteur restait dans le cadre des préparatifs et concernait les arcs de triomphe et les trophées romains. Il est à noter qu'une colonne commémorative fut érigée près de Lyon avec l'inscription *Luodvicus XII Franciæ Rex Ex Venetiis Victoiriam Reportans*. P. C. Ann. MDIX, mais fut abattue par les protestants en 1562³¹⁵. Selon l'auteur du manuscrit, Louis XII avait été comblé de tous les honneurs qu'il était humainement possible d'avoir. Bien plus que n'en avaient eu avant lui les Preux et les empereurs victorieux, seul lui manquait l'*arc triumphal et le trophée* qui seraient, et la précision est importante, *louange perpetuelle à vostre tres sacrée Majesté* Mais Louis XII refusa l'organisation d'un triomphe et l'image qui demeura fut celle du roi très chrétien conscient que Dieu est le seul dispensateur du succès et la victoire : [...] *voullant ensuyvir vostre digne surnom de tres cristien, avez volu donner l'onneur à Dieu de si hault fait sans en vouloir attribuer nulle gloire ne loange* [...] ³¹⁶, conception chrétienne de la gloire dans laquelle la volonté humaine n'est rien sans l'aide de la Providence.

d. L'entrée dans Rouen

Il ne s'agissait pas de la première entrée de Louis XII dans Rouen. En 1491, celui qui n'était encore que duc d'Orléans, récemment libéré par Charles VIII au mois de mai du donjon de Bourges où il était enfermé depuis plus de deux ans, reçut en novembre 1491 la charge de gouverneur de Normandie. A cette occasion Octovien de Saint-Gelais composa un texte intitulé *Poème sur l'heureuse délivrance de Louis duc d'Orléans*, dans lequel l'auteur loue Charles VIII pour cette décision de véritable justice qui annonce une ère de bonheur sans précédent. Louis d'Orléans devenait même le *filz de Pallas*, déesse de la prudence, que Mars avait livré à Bellone, déesse romaine de la guerre. L'avenir se présentait sous de meilleurs augures, car si *faulse fortune* lui fut longtemps contraire ce temps était désormais révolu et le poète pria Dieu pour que le nom duc prospère à jamais et *qu'il soict faict seigneur d'un grand empire*³¹⁷. Louis d'Orléans fit son entrée dans la cité au mois de mars de l'année suivante, le jour du mardi-gras, où lui furent présentés les spectacles d'une inondation (les portiers fermèrent les écluses et l'eau en se répandant dans les prairies forma un lac artificiel) et d'une pastorale. A l'intérieur d'un parc pourvu de moutons se

³¹⁵ Ibid., p. 32.

³¹⁶ Ibid., p. 25. Louis XII refusa également que la ville de Paris réalise une entrée pour célébrer sa victoire sur Venise, car il désirait que tout l'honneur du triomphe revienne à Dieu : [...] *vouloit que la gloire de sadite victoire fust renduë à Dieu, et non à luy* (in Godefroy (Théodore), *Le Cérémonial...*, op. cit., t. I, p. 730).

³¹⁷ Molinier (H.-J), *Essai...*, op. cit., pp. 31-35.

tenaient quatre bergers qui portaient sur leurs tuniques les armes du duc d'Orléans et arboraient également les quatre lettres de son nom (loys), ce spectacle s'inspirait du thème des pastorales, tandis que cinq autres bergers portaient les initiales de la ville de Rouen et promirent obéissance au futur gouverneur³¹⁸. L'entrée de Louis XII en septembre 1508 est de loin plus riche et plus complexe, ce n'est plus celle d'un duc mais d'un roi³¹⁹.

1. L'échafaud d'Apollon.

Apollon et les Neuf Muses. Si le sujet est nouveau dans le cadre d'une entrée il ne l'est pas pour l'époque. Dans la page de titre de *Pratica Musice* de Franchino Gafurino (Milan, 1496) Apollon figure sur son trône, une lyre dans la main gauche, en compagnie des trois Grâces placées à sa droite, avec en dessous de lui les Neuf Muses. Le premier échafaud représente la montagne sacrée du Parnasse sur laquelle deux porcs-épics soutiennent l'écu de France tandis qu'à leurs côtés siège Apollon, vêtu de damas blanc, arborant deux de ses attributs traditionnels, l'arc et la harpe. Apollon, l'un des grands dieux de l'Olympe, est connu comme dieu du soleil (sa sœur Artémis est d'ailleurs déesse de la lune) et dans la mesure où l'astre du jour pouvait aussi symboliser la sagesse, dans le spectacle rouennais Apollon était désigné comme *dieu de Sappience*. Mais la divinité présidait aussi à la musique et à la poésie c'est à ce titre que dans la composition de 1508 il est accompagné des Muses, le choix du fatiste s'était donc porté sur l'Apollon musagète jouant de la cithare, en l'occurrence une harpe. Un autre élément traditionnel de la symbolique apollinienne occupait également une place de choix sur les pentes du Parnasse rouennais où s'élevait un laurier *arbre dédié à Apollo, aux Muses et à ceux qui sont triomphants*. Le fatiste a manifestement combiné plusieurs possibilités symboliques en une seule figure. Le laurier : l'arbre d'Apollon depuis la métamorphose de Diane, l'un des symboles des Neuf Muses qui récompensent la gloire artistique et enfin sa signification la plus célèbre la marque des vainqueurs et des triomphateurs. En outre cette évocation du laurier du Parnasse est peut-être une première référence à Virgile et au *Géorgiques*, II, 18-19, *etiam Parnassus laurus* [...]. Les Neuf Muses vêtues à la mode italienne ou à l'imitation d'une sibylle, le front ceint d'une couronne de laurier, portaient à la main un instrument permettant d'identifier leurs qualités. Clio avec un écritoire fleurdélié et du papier, Uranie avec une sphère,

³¹⁸ Richard (Ch.), *Recherches historiques sur Rouen*, Rouen, 1844, p. 98.

Erato avec une équerre et un compas³²⁰. Les attributs des Neuf Muses se retrouvent dans les tarots gravés dits de Mantegna, mais le fatiste ne semble pas s'être conformé à ce modèle.

Elles demeurent immobiles jusqu'au moment où Apollon leur enjoint de danser et de chanter pour accueillir Louis XII le nouveau César. Alors au son de la harpe du dieu elles s'élançèrent autour du laurier tout en jetant des bouquets de fleurs au cortège royal. Une fois Louis XII devant l'échafaud, elles le saluèrent d'une triple révérence avant de décliner des vers. Seule Melopmène, inspiratrice des tragédies, déclarait s'abstenir de toutes démonstrations de son art, puisqu'il n'y avait dans la venue du roi aucune matière à tristesse. Elle ne pouvait donc faire aucun don à Louis XII dont la présence inspirait la joie. Les vers sont une variation sur le thème de la gloire, présente, future et éternelle de Louis XII. Clio met par écrit ses *gestes méritoires*, Euterpe fait sonner les trompettes de sa renommée, Thalia lui promet une vieillesse heureuse, Uranie lui assure la faveur des astres, Erato lui offre des terres illimitées, Polymnia affirme que ses faits resteront en *éternelle mémoire*, Terpsichore chante ses vertus. Les Muses sont les alliées de la renommée et le but de cette composition, sans doute fort belle, restait une exaltation de la gloire de Louis XII dont le *los* ou le renom, chanté par les Muses en personne, serait à jamais dans les mémoires.

L'entrée de Louis XII à Rouen en 1508 s'inscrit dans le contexte des préparatifs en vue de la future campagne contre Venise. Il y avait certes longtemps que le roi n'était pas venu dans sa bonne ville de Rouen mais cette visite était également motivée par un besoin d'argent pressant puisque les négociateurs royaux devaient quitter Rouen pour Cambrai au mois d'octobre. Le second échafaud qui fut présenté au souverain mettait en scène les données politiques du moment. Il était situé à l'entrée de la ville et montrait d'un côté une forêt appelée France et de l'autre un rocher du nom *d'Itallye* sur lequel se tenait un dragon à trois têtes. Ce monstre était animé par un mécanisme qui lui permettait de bouger ses têtes, ses yeux, sa langue et ses ailes. L'une des têtes figurait un serpent derrière lequel il fallait voir Milan et sa guivre, la seconde était, nous dit la relation de l'entrée, en forme de *beste fiere et orgueilleuse* et symbolisait donc Gênes que les auteurs avaient pour coutume d'appeler Gênes la Superbe. La dernière tête représentait un aigle c'est-à-dire l'Empire et Maximilien roi de romains (Rome). Si la présence de Gênes n'est guère étonnante dans la mesure où le roi venait de remporter une glorieuse victoire sur la cité révoltée en 1507, celle de Maximilien à de quoi

³¹⁹ Le Verdier (Pierre), *L'entrée de Louis XII...*, op. cit. p. 25.

³²⁰ Comme dans les tarots de Mantegna, Uranie est dotée d'une sphère, Clio d'un rouleau de papier qui peut faire office de livre, mais il est étonnant qu'Erato, Muse de l'élégie, devienne brusquement l'inspiratrice de la géométrie et se voit munie d'une équerre et d'un compas.

surprendre puisqu'il devait être un des alliés, certes discret, de Louis XII dans la future campagne. Mais il faut rappeler que les accords de Cambrai ne sont pas encore signés et le dragon fait référence à la situation politique immédiate et les relations entre la France et l'Empire était pour le moins tendues. De l'autre côté, dans la forêt de France, se tenait le porc-épic, emblème personnel de Louis XII, qui se mit en marche pour aller affronter ce monstre fabuleux. Le reste du spectacle figurait le combat entre les deux animaux, jusqu'au triomphe final du porc-épic. La morale ne laissait aucun doute, la future victoire du roi était largement annoncée :

Le porc espy magnanime et puissant
Ha subjugué le monstre merveilleux,
En triomphant dessus les orgueilleux
Sur le serpent et l'aigle ravissant.

Venise et son lion sont donc absents de cette scène. Le fatiste qui a symbolisé divers ennemis, passés ou actuels, du roi de France, est peut-être au courant des rumeurs qui courent, mais ne sait pas encore que l'adversaire désigné du royaume est alors la cité vénitienne. Toutefois soucieux d'élargir la portée de l'échafaud l'auteur de la relation précise que cette hydre peut désigner *tout* les opposants au roi pour la simple et bonne raison que le chiffre trois *représente le tout*. La ligue de Cambrai qui allait réunir une grande partie de la chrétienté contre Venise, suscita dans le champ artistique de vastes combats emblématiques. Le thème n'est pas neuf, les inventaires de Bloisfont mention d'un tableau où le porc-épic et le serpent affrontent l'aigle impérial³²¹. Dans un manuscrit offert à Jacques IV d'Ecosse vers 1510, une allégorie de la ligue de Cambrai, montre le lion de saint Marc percé par les piquants du porc-épic, accompagné dans son attaque par les chiens espagnols, l'aigle impérial et le chêne de Jules II³²². Cette illustration possède son exact reflet littéraire dans l'*Entreprise de Venise*, un petit poème politique de Pierre Gringore justifiant la politique de Louis XII contre la Sérénissime³²³.

Le chevalier Johann von Morsheim, entré en 1485 au service du comte palatin du Rhin et duc de Bavière, fut manifestement impressionné par la Librairie royale de Blois lors de son passage en France où il accompagnait Louis, le fils de son suzerain et protecteur. Il décida de faire traduire en allemand une Chronique sur l'origine légendaire des rois de France, ouvrage jadis offert à Charles VIII. Au début de l'exemplaire de présentation à Louis XII, réalisé vers 1502-1503, une magnifique

³²¹ Baurmeister (Ursula) et Lafitte (Marie-Pierre), *Des livres...*, op. cit., p. 189.

³²² Lecoq (Anne-Marie), *François I^{er}...*, op. cit., p. 136.

peinture montre un lion d'or, couronné et lampassé de gueules, tenant un écu écartelé de Bavière et Palatinat (*fig. 19*). Il est assis dans le parc de France sous un grand lis d'or protecteur qui forme un toit au-dessus de lui. Sur le lis se tient le porc-épic avec l'écu de France, aux trois fleurs de lis entouré, du collier de Saint-Michel et timbré d'une couronne ouverte. Dans ciel, la lune et le soleil un couple d'opposés traditionnels se font face. Dans les deux cartouches situés à droite, se trouvent, dans la partie supérieure le coq gaulois, et dans la partie inférieure l'ours, animal emblématique des Suisses, qui se plaint de la ruse de ses voisins. Leurs adversaires sont placés dans les cartouches de gauche. En haut un renard la patte avant gauche prise dans un piège. Si l'animal symbolise la ruse ou le diable, voire Venise dans les œuvres de propagande françaises après 1508, ici il désigne Ludovic Sforza prisonnier en France. En bas un loup-cervier représente un prince allemand hostile à la cause française³²⁴.

Le quatrième échafaud rouennais intitulé *Monde* devait se présenter sous la forme d'un vaste hémisphère ouvert face au public (en fait le spectacle se composait sans doute d'une sphère complète qui devait s'ouvrir au passage du roi : *car quand elle estoit close elle estoit toute ronde et voyoit on les nues et les étoiles*). A l'intérieur de l'échafaud, ou au cœur de l'univers ainsi figuré, se trouvait la terre divisée en trois parties : Asie, Afrique et Europe, au centre de laquelle se tenait une belle et grande jeune femme du nom de *Renommée* vêtue d'une robe de soie semée de fleurs de lis et pourvue d'ailes à l'image des *Trionfi* de Pétrarque. A ses côtés, deux jeunes filles, l'une parée d'une armure tenait un dragon par la tête et désignait *Force* tandis que l'autre richement habillée se nommait *Prudence*. Il s'agit toujours en cette période de pré-Renaissance d'une conception médiévale du prince idéal qui pour atteindre la gloire éternelle doit être capable de réaliser le difficile équilibre entre la *Fortitudo* et la *Sapientia*³²⁵. Ce mystère n'est d'ailleurs pas sans renvoyer au premier échafaud, puisque selon une conception antique de la gloire les Muses sont les auxiliaires essentielles de la renommée, car les hauts faits de l'homme d'exception risquent fort de tomber dans l'oubli si l'homme de lettres ne les fixe pas pour l'éternité. C'est pourquoi en 1491 Renommée vient en personne révéler à Octovien de Saint-Gelais les actes qu'il doit célébrer. L'auteur se morfond quand une femme d'une beauté resplendissante pourvue d'ailes lui annonce que le duc d'Orléans a été libéré de son cachot par Charles VIII, une décision politique que le poète devra immortaliser de ses vers. En 1508 à Rouen, la première des Muses qui s'adresse à Louis XII n'est autre que Clio qui

³²³ Gringore (Pierre), *L'Entreprise de Venise*, in *Œuvres...*, op. cit., t. I, pp. 145-156.

³²⁴ Baurmeister (Ursula) et Lafitte (Marie-Pierre), *Des livres...*, op. cit., p. 189.

se propose d'écrire les gestes et les faits du roi. Il n'est donc pas étonnant que Renommée ait pour attribut un livre, voire deux, afin de symboliser sa victoire future sur la mort. En 1501 pour la venue de Philippe le Beau l'échafaud de la porte aux Peintres avait accueilli un spectacle exaltant la ville de Paris et sa place dans l'ordre du royaume. Sur une scène couronnée par les armes de France, *Paris* chevauchait une monture conduite par *Justice* et *Minerve*, la déesse de la sagesse comme de la prudence. De son sabot, Pégase, ou *bonne renommée*, puisqu'il était désigné sous ce nom, Pégase représente notamment la renommée dans le *Mythologicon* de Fulgence³²⁶, frappait le sol d'où jaillissait la source Hippocrène, conformément à la légende. Comme la gloire du roi reposait sur la force et la sagesse à Rouen, celle de Paris prenait sa source dans la justice et la prudence

Une jeune femme triomphant d'un dragon était l'une des représentations de *Fortitudo* dans la seconde moitié du Moyen Age, mais il est probable que le dragon est, ici, une allusion directe au second échafaud et à la victoire du roi de France sur le monstre merveilleux à trois têtes. *Renommée* portait entre ses mains une couronne semée de L et, remuant ses ailes, elle parcourait le monde accompagnée de Force et Prudence puis, sans doute soulevée par des cordes, elle s'élevait dans les airs et amenait la couronne de Louis XII jusque dans les étoiles.

2. *Le roi source de justice.*

A côté de la cathédrale se dressait un échafaud dont les montants étaient voilés au public par de magnifiques tapisseries sur lesquelles on pouvait voir tissés en lettres d'or le L de Louis et le A de Anne couronnés, auxquels se joignaient les armes de Rouen et de Normandie, tandis qu'au-dessus de la plate-forme dominaient les armes de France. Le spectacle en lui-même se composait d'un rocher que les vers identifiaient comme le *De Monte Liligero* sur lequel était planté un lis couronné. La signification de l'ensemble est fournie par la relation : *Par le rocher hault eslevé et le lys dessus est entendu le Roy tres chrestien, qui sur tous les aultres roys est eslevé par les vertus qui sont en luy.* De la racine du lis royal jaillissait une source d'une *eaue clere et belle*, qui s'écoulait à travers

³²⁵ Joukovsky (J.), *La Gloire...* op. cit., pp. 30-31.

³²⁶ A Lyon pour l'entrée de Charles VIII en 1490 un spectacle montrait *Renommée* chevauchant Pégase et en 1507, dans la même ville, parmi les vers exaltant la victoire de Louis XII, un personnage nommé *Noble Vouloir*, identifiait Pégase à la Renommée :

Soubz la clarté de haultaine victoire,
Est ce jourd'huy le cheval Pegasus
Voulant par l'ayr, comme il est notoire,
Pour le renom et triumpante gloire
De la conqueste du vaillant Theseus [...]

un parc avant d'achever sa course dans un bassin en forme d'une cuve de fontaine, faite à l'imitation du marbre. Au centre se tenait, dans une chaire, Justice personnifiée par une belle jeune femme, vêtue de draps d'or et parée de pierres précieuses, le front ceint d'une couronne, portant ses attributs traditionnels, dans la main gauche une balance et dans la droite une épée nue. De chaque côté du bassin deux léopards, figurant aux armes de Normandie, mus artificiellement, se promenaient et s'abreuvaient à la fontaine de Justice. L'eau continuait sa course hors de cette grande vasque par le biais de sept tuyaux vers une seconde fontaine située en contrebas, avant de se répandre dans un parc dans lequel un agneau articulé mécaniquement paissait et gambadait joyeusement. Au moment où le roi s'arrêta devant l'échafaud l'agneau se dirigea vers la fontaine où il but avant de revenir s'agenouiller devant Louis XII *comme sy par signe l'eust voullu remercier de l'eaue d'ycelle fontayne* [...]. Le thème était de nouveau le roi source de justice. La justice qui régnait dans le parc de Normandie prenait sa source dans le roi et le narrateur expliquait la signification de tous les éléments. La première fontaine désigne le Parlement, les sept tuyaux représentent les bailliages du duché, l'agneau symbolise la ville et les léopards la Normandie. L'image de l'agneau et des léopards s'abreuvant à la même source de justice dans une harmonie parfaite est peut-être une évocation d'Isaïe 11 : 6, une prophétie annonciatrice des temps merveilleux engendrés par la venue du Messie. Ce spectacle à plusieurs niveaux, accordant une grande place à la ville par le biais de ses armes et de celle du duché de Normandie, n'est pas sans rappeler l'échafaud intitulé *Ordre Politique* présenté à Charles VIII en 1486 dans lequel les *sept lampes* symbolisaient l'archevêché et les six évêchés de Rouen. Les vers en latins qui accompagnaient cet échafaud affirmaient que le roi était sur le *mont du lis* l'équivalent de Jupiter sur le mont Olympe (*Regius hic mons est quem Jupiter equat Olympo*) en outre le fatiste abordait un thème fort célèbre : celui du retour d'Astrée³²⁷ :

Hinc scalet astree vivida fontis aqua,
Viseret ut terras quas Olim astrea reliquit
Hujus erat tanti vertice montis opus³²⁸.

Quelques années auparavant lors de la venue de Philippe le Beau à Paris en 1501 le retour d'Astrée avait déjà été adapté, ici le fatiste ne reprend pas directement les vers de Virgile mais atteste de la diffusion d'un thème qui sera particulièrement important à la Renaissance. Robert Scheller insiste sur

in Guigue (Georges), *Entrée de Louis XII...*, op. cit., p. 14.

³²⁷ Scheller (Robert.-W.), «Gallia Cisalpina...», op. cit., p. 50. Le Verdier (Pierre), *L'entrée de Louis XII...*, op. cit., pp. 19-20

³²⁸ Ibid., p. 20.

le fait qu'en dépit de l'apparition de sujets tels que l'Apollon musagète ou la Vierge Astrée, l'entrée de Louis XII dans Rouen est dominée par une conception française du pouvoir et de l'*adventus*, d'ailleurs le cardinal d'Amboise lui-même recommandait de s'en tenir aux pratiques habituelles. Cette persistance est d'autant plus significative qu'entre Rouen et Vernon, sur les bords de la Seine, s'élevait le château de Gaillon considéré comme le chef-d'œuvre de cette pré-Renaissance. L'archevêque de Rouen, le cardinal George d'Amboise lança la construction en 1502 et elle sera achevée en 1510. Fleuron de l'architecture et première véritable construction témoignant de l'influence de la Renaissance italienne³²⁹ surtout à travers son programme d'ornementation dont une partie fut exécutée en Italie comme la grande fontaine envoyée de Gênes.

D. Le retour de la paix en 1514

a. « *Cor regis in manu domini...* ».

1. *L'Anabase* (BN, ms. fr. 702)

« Le cœur du roi est dans la main de dieu » (Proverbes 21, 1). L'idée n'est certes pas née avec Louis XII et la formule, largement reprise dans le discours officiel, appartient au vocabulaire biblique. Ainsi en 1484 lors des états généraux de Tours, Jean de Rély, chanoine de Paris, futur confesseur de Charles VIII, exaltant dans son discours la monarchie de droit divin, ponctua son propos de *Benedictus Deus, qui dedit hanc voluntatem in cor regis* (Béni soit Dieu qui a donné cette volonté au cœur du roi) et citant toujours les saintes Ecritures il rappela que *Cor regis in manu Dei est, et quocumque voluerit, inclinabit illud* (Le cœur du roi est dans la main de Dieu, et il le fera pencher partout où il voudra)³³⁰. Le cœur de Louis XII fut lui aussi, dans l'imaginaire contemporain, dans la main de Dieu. L'image d'un roi de justice, entouré d'un bon gouvernement, dont les décisions sont divinement inspirées s'impose à travers trois compositions. La première, et la plus célèbre, est extraite de *L'Anabase* (BN, ms. fr. 702) de Xénophon, dont la traduction fut réalisée par Claude de Seyssel

³²⁹ Blunt (Anthony), *Art and Architecture in France...*, op. cit., p. 8.

et Jean de Lascaris. En 1504 lors de leur visite à la bibliothèque de Blois, où se trouvent des manuscrits ramenés de Florence et de Naples par Charles VIII, des ouvrages ayant appartenu à Charles d'Orléans, père de Louis XII, et surtout, depuis 1500, la collection des Visconti-Sforza rapportée du château de Pavie, ils découvrent la *Cyropédie*³³¹ de Xénophon. Ils débutent leur entreprise au cours de l'année 1504, Jean de Lascaris traduit du grec en latin et Claude de Seyssel du latin en français, l'ouvrage sera présenté au roi en 1505.

Le folio 1 offre une miniature exceptionnelle moins par sa qualité que par son symbolisme. Ce frontispice est, dans son principe, la traditionnelle présentation et dédicace de l'ouvrage par l'auteur. Mais ici, bien que Claude de Seyssel soit figuré, agenouillé, offrant son livre au souverain, le sujet a été traité de façon particulière (*fig. 20*). Ce thème habituellement profane recouvre une dimension religieuse et politique dans laquelle Louis XII est identifié au Christ régnant³³². Le schème idéologique édifié par la composition est celui de l'*imitatio Christi*³³³. Le roi de France occupe le centre de la scène où il siège en majesté sur un trône fleurdéliné. Devant lui est réuni son conseil formé pour l'occasion de douze personnages, à l'imitation des apôtres, rassemblés dans une enceinte circulaire, à la fois symbole de la perfection, figure idéale et image réductrice du cosmos.

A la droite du roi se tient un cardinal, aisément identifiable à son chapeau, sous les traits duquel il faut sans doute distinguer Georges d'Amboise. Sont également représentés des clercs séculiers³³⁴ et des moines, tandis que sur la gauche de Louis XII est assis un chevalier, le connétable, qui, au-delà de la figuration des trois états, complète avec son vis-à-vis, le cardinal, l'image d'un souverain assurant le Salut de son peuple à l'aide du glaive sacerdotal et par le glaive temporel. Au-dessus du roi a été placé un dais que domine Dieu le Père, dans les nuées, entouré d'anges. Il tient dans sa main le cœur du roi et sur la droite la formule *cor regis* est clairement visible, tandis que des flammes descendent du ciel sur le prince et les trois états de la société française.

Quatre de ces flammes font office de banderoles et portent les inscriptions suivantes, *l'esprit de conseil, l'esprit de force, l'esprit de sagesse et l'esprit de révérence* qui procèdent donc de la

³³⁰ Masselin (Jehan), *Journal...*, op. cit., pp. 167-169.

³³¹ Le titre la *Cyropédie* c'est-à-dire l'éducation de Cyrus est un titre qui convient à une partie du premier livre, comme le titre *L'Anabase* convient surtout à la marche vers l'intérieur des Dix Mille.

³³² Thibault (Pascale), «Louis XII...», op. cit., p. 38.

³³³ Pendant le procès contre le maréchal de Gié, le procureur général exprima les qualités du roi et de la reine : [...] *reges sunt ministri Dei in terris, et per hoc sequitur quod processerunt de jure divino et ex divina dispositione, testante psalmista* [...] (in Maulde la Clavière (René-Alphonse-Marie de), *Procédures politiques du règne de Louis XII*, Paris, 1885)

³³⁴ Des juristes, sans doute les présidents du Parlement de Paris à en juger par leurs robes, (in Scheller (Robert.

puissance céleste et sont les vertus nécessaires à un bon gouvernement. Quatre de ces qualités sont en effet incluses au nombre des sept dons du Saint-Esprit : sagesse, raison, bon conseil, force, savoir, piété et crainte de Dieu. Parmi les vertus cardinales prônées par la morale médiévale, la prudence, souvent confondue avec *sapience* ou *sapientia*, occupe une place principale, elle est à la base de l'accomplissement du bien commun et de toute politique réfléchie. Nombre de traités moraux scandent, tout au long du Moyen Age, que le prince afin de bien gouverner se doit d'être vertueux, car de cette supériorité dépend son salut et celui de son peuple. De cette excellence morale découle le bien-être du corps politique, Ghilledert de Lannoy auteur au début du XV^{ème} siècle de *L'Instruction d'un Jeune Prince* insiste comme le font beaucoup d'ouvrages de ce genre sur les vertus que le prince doit impérativement posséder : *Ung prince qui souverainement tend a bonne renomée et a la gloire de paradis en fin, doit prendre paine d'avoir toujours en luy les quatres vertus cardinaulx, c'est assavoir prudence, justice, continence et force que aulcuns nomment magnanimité, haultesse de coeur ou force de courage. Par le moyen desquelles vertus et de vray foy en Jhesuscrist la creature peut rendre à Dieu son ame pure et nette ainsi qu'il luy a prestee et acquérir bonne renomée en ce monde*³³⁵.

Pour parachever ce tableau de l'ordre du royaume, l'enlumineur a écrit sur le dais *Le seigneur a rempli son esprit*. (*Implevit eum Dominus spiritum* Exode 35: 31) La conscience d'un roi de France investi de la volonté de Dieu, appréhendé comme un monarque élu par la divine Providence qui oriente ses actions en permanence est parfaitement affirmée. L'idée correspond bien à la pensée politique du temps et Jean de Rély, toujours lors des états généraux, évoquait un *exemplum* pour le moins similaire *Timuerunt regem, videntes sapientiam Dei esse in illo* (Ils craignirent le roi, voyant que la sagesse de Dieu était en lui. Les Rois, Livre III, Chapitre III). Enfin, cette scène procède de la Pentecôte, puisque le souffle divin, la grâce de l'Esprit-Saint, descend sur le roi, identifié ici à la seconde personne de la Trinité, et sur ses conseillers comparés aux apôtres. Pour que l'Etat réponde à sa mission, il faut que les conseillers du roi soient, eux aussi, des hommes sages et vertueux. Dévoués et fidèles à la couronne, conscients de leurs devoirs, afin qu'ensemble ils puissent assurer la paix et le bien public. Une dévotion et une pureté d'âme identiques à celles des apôtres doivent diriger leurs actes. Le gouvernement de Louis XII sur terre doit être le reflet parfait du gouvernement du Christ dans les cieux car la fonction royale est aussi d'ordre messianique, elle participe de la

W.), «Ensigns of authority...», op. cit., p. 100.

mission rédemptrice du Christ, puisque le souverain œuvre pour le Salut des âmes. Mais la miniature implique également que si le roi veut gouverner avec prudence son royaume, il doit présider au choix de ses conseillers avec soin, afin de distinguer des hommes qui soient eux-mêmes prudents et vertueux, et capable d'être d'efficaces relais de sa propre sagesse.

Aux pieds du roi, sont représentés un lion et un dragon avec une inscription sur les marches du trône *Il foulera aux pieds le lion et le dragon*. Il s'agit, peut-être, d'une référence aux guerres d'Italie et d'une annonce anticipée de la prochaine victoire de Louis XII sur Venise et Milan dont le dragon rappelle éventuellement la guivre. Pourtant une lecture plus morale serait envisageable en supposant que l'enlumineur ait voulu symboliser ici la vanité et le Mal. Car si le lion est traditionnellement associé à la force il peut également figurer l'orgueil et la colère, quant au dragon animal satanique par excellence il représente le Mal incarné, tous deux écrasés par le roi de France, bras armé de la puissance divine, délivrant le monde de ses péchés. La référence au Livre des Psaumes est connue³³⁶ : «Tu marcheras sur l'aspic et la vipère, tu écraseras le lion et le dragon» (Psaumes 90 : 13). L'image d'un souverain engagé dans un combat constant contre le Mal, à l'imitation de Dieu luttant avec Satan, est par exemple suggérée en 1509 par Jean de Mabre, évêque de Condom, dans un manuscrit (BN, ms. fr. 1219), offert à Louis XII mais portant les armes de François de Valois, futur François I^{er}, et sans doute destiné à l'éducation du jeune prince, héritier présomptif du royaume³³⁷. L'auteur reprend à son tour la conception anthropomorphe du royaume dont le roi et la tête tout en rappelant le titre de Père du Peuple attribué à Louis XII : *Et pour ce le roy doibt estre pere de son pays et doibt aymer ceulx dont il a le regime et le gouvernement et les doibt deffendre et garder de tout son pouvoir. Car il est comme chief du corps naturel qui influe et donne vertu et vigueur aux membres*,³³⁸ le schéma abordé sous Charles VIII pendant les états généraux de 1484 se perpétue sous le règne suivant. Louis XII, monarque inspiré, à la tête d'un gouvernement idéal, repoussera toutes formes de tentations et ne cédera ni à la colère, ni à l'orgueil, il combattra l'hérésie et son règne annonciateur de celui du Christ ne sera pas tyrannique et verra le triomphe de la justice. Les deux explications ne sont d'ailleurs pas incompatibles, les ennemis du roi peuvent aussi être la personnification du Mal et le dragon peut

³³⁵ Ghillebert de Lannoy, *L'Instruction d'un Jeune Prince*, éd. C.G van Leeuwen, Graduate Press, Amsterdam, 1975. p.12. Voir aussi : Ghillebert de Lannoy, *Œuvres*, éd. C. T. Potvin, Louvain, 1878.

³³⁶ Scheller (Robert. W.), « Ensigns of authority... », op. cit., p. 100.

³³⁷ Lecoq (Anne-Marie), *François I^{er}...*, op. cit., p. 70.

³³⁸ Scheller (Robert. W.), « Ensigns of authority... », op. cit., p. 97.

symboliser à la fois Milan et une hydre diabolique venue des Enfers. Le folio 1 du manuscrit dédié à Charles VIII, par Giovanni Angelo Terzone de Legonissa (BN, ms. Lat. 5971 A) et rédigé entre 1494 et 1497, propose une iconographie très proche. Au bas de la page deux coqs gaulois triomphent de la force et de la ruse symbolisées par un lion et un renard, de chaque côté des mottos sont lisibles, à droite *conculcabis* (Tu fouleras [aux pieds]) et à gauche *omnis malitia confonditur* (Toute malice sera confondue par toi).

Il est difficile d'expliquer ce qui dicta le choix de l'enlumineur. Certes la représentation d'un souverain détenant son pouvoir de Dieu, correspond parfaitement aux topiques politiques, mais une telle composition pour une scène de dédicace reste singulière. La *Cyropédie*, de Xénophon, traite de la vie de Cyrus que l'auteur présente comme un homme d'Etat parfait, souverain sans contestation aucune de pays soumis au cours de guerres justes, détenteur d'un pouvoir absolu, mais dont la toute-puissance est justifiée dans la mesure où il travaille au bonheur de ses sujets à l'image d'un «bon père de famille ». La comparaison aurait été pour le moins prémonitoire puisque lors des états de Tours en 1506 Thomas Bricot, chanoine de Notre-Dame de Paris, honorait Louis XII du titre de «Père du Peuple ». Mais Claude de Seyssel qui se faisait un devoir de conseiller, de guider et d'instruire le roi, dut certainement être séduit par les passages dans lesquels Xénophon montre que la stabilité de L'Etat repose sur la perfection morale et les vertus de son chef. Cyrus est certes un prince absolu, mais il ne cède pas à la tyrannie, car il est naturellement juste et bon et d'autre part l'iniquité et les abus conduisent le plus souvent aux révoltes et à la destruction de l'Etat. Claude de Seyssel à la différence d'un Guillaume Budé³³⁹ ne s'affiche pas comme un théoricien de l'absolutisme et l'auteur de *la Grant Monarchie de France*(1516)³⁴⁰, ne fait du monarque le reflet terrestre du roi des Cieux, il s'intéresse d'ailleurs plus aux institutions même si la loi divine n'est pas exclue de ses préoccupations.

Le choix de la composition relève peut-être dans ce cadre du libre arbitre du peintre, le Maître de Philippe de Gueldre³⁴¹, qui a su parfaitement exprimer la dimension christique revêtue par la fonction

³³⁹ Budé (Guillaume), *L'Institution du Prince*, PUF, 1965.

³⁴⁰ Claude de Seyssel, *La monarchie de France*, op. cit., p. 43.

³⁴¹ Avril (François) et Reynaud (Nicole), *Les manuscrits à peinture en France 1440-1520*, op. cit., p. 345. Les auteurs rappellent également que l'ouvrage de Claude de Seyssel eut un certain succès puisqu'une copie fidèle fut exécutée pour Charles II de Savoie (BN., ms, fr. 701) et un autre exemplaire fut offert au roi Henry VII d'Angleterre (Londres, Brit. Lib., Royal 19 C VI). Lorsque Claude de Seyssel fut envoyé comme ambassadeur outre-Manche, le souverain anglais lui commanda un double de l'ouvrage, ce que Seyssel fit faire avec l'accord du roi de France. Les miniatures des deux exemplaires reprennent la scène de dédicace du manuscrit de Louis XII, elles sont toutefois moins précises et sont l'œuvre du Maître de Spencer 6. (*ibidem* p. 345)

royale. Le corps du roi est vécu comme territoire de Dieu ainsi que le signifie la formule *le seigneur a rempli son esprit*. Le roi de France, *rex christianissimus*, sacré et oint, entretient à ce titre des relations privilégiées avec le Ciel et joue un rôle premier dans les desseins de la divine Providence qui, comme le suggère l'enluminure, oriente ses décisions. Mais cette conception n'est pas spécifiquement propre à Louis XII, les images d'un roi, divinement choisi et imitant le Christ, sont des *topoi* de la fin du XV^{ème} siècle et ces qualités sont plus attachées à la dignité royale qu'à un homme en particulier. Cette miniature présuppose également que l'idéal médiéval de sainteté sur le trône perdue au début du XVI^{ème} siècle, mais juxtaposée avec le traité de Xénophon, l'ensemble sous-tend que le prince est soumis à une exigence de vertu et qu'il lui faut faire preuve d'une supériorité morale pour gouverner.

Une seconde miniature, non consultée, évoque un thème identique. L'ouvrage de référence sera donc ici celui d'Anne-Marie Lecoq qui propose la reproduction d'une enluminure illustrant un manuscrit de Pierre Gringore les *Abus du monde* [Pierpont Morgan Library, M. 92, f 44v^o] datant de 1508, antérieur à l'entrée parisienne et sans doute source d'inspiration première pour le fatiste. Dieu le Père est à nouveau représenté dans les nuées, il tient dans sa main droite le cœur du roi couronné qui, là aussi, est reconnaissable au collier de l'ordre de Saint-Michel. Dieu dans le cas présent incline le cœur du roi en faveur des trois ordres de la société française³⁴². Cette formule était également reprise par Jean de Saint-Gelais. Il désirait montrer que le *souverain Prince doit estre la lumiere des autres*, et à ce titre se doit d'être un modèle pour la société, car si le roi est lubrique, blasphémateur ou cruel alors ses sujets feront de même. Pour étayer sa démonstration il puisait des exemples historiques dans l'antiquité grecque et romaine mais aussi dans événements plus récents. Sardanapale était efféminé, Alexandre le Grand, bien que par ailleurs vertueux, s'adonnait à la boisson, Hannibal le général victorieux avait succombé à une vie de plaisir après la prise de Capoue, quant aux Romains si grands fussent-ils, ils étaient devenus oisifs et nonchalants, et même sous Philippe le Bel les Français menaient une vie par trop dissolue, le châtement divin s'était alors abattu sur eux sous la forme du fléau anglais, de la guerre et de la peste. Mais Louis XII en dépit d'une jeunesse tumultueuse sut triompher des vices, avec l'aide de Dieu, et ce pour le plus grand bien du royaume : *Il est escrit que*

³⁴² A noter aussi : Gringore (Pierre), *L'espoir de paix*. Titre au verso en dessous du verset *Cor regis in manu domine est*[...]. *Ce traité est intitulé l'Espoir de paix et y sont déclarés plusieurs gestes et faitz d'aucuns papes de Romme, lequel traité est à l'honneur du très chrestien Loys, douzieme de ce nom, roy de France, compillé par Maistre Pierre Gringore*. [s. l. n. d], in-8°, 8ff, non ch., car. Goth., armes de France sur le titre. [BN, Res-Ye-1202]

*le coeur du Roy est en la main de Dieu, mais l'experience monstre que nostre bon créateur s'est bien meslé de conduire celui de nostre roy*³⁴³.

2. Dieu incline le cœur du roi à l'amour.

Le 6 novembre 1514, Pierre Gringore³⁴⁴ à qui fut confiée la réalisation des mystères pour l'entrée à Paris de Louis XII et de Marie d'Angleterre, la jeune épouse du souverain français, décida à nouveau de montrer le cœur du roi dans la main de Dieu. La relation de cette entrée est intéressante à plus d'un titre. Non seulement en raison de certains choix thématiques, mais aussi parce qu'il s'agit du premier manuscrit qui soit accompagné de miniatures représentant les spectacles joués. En revanche ce n'était pas la première fois que le célèbre fatiste participait à l'organisation d'une entrée parisienne. Ses services ainsi que ceux du charpentier Jean Marchand, avaient déjà été sollicités à trois reprises pour l'entrée de l'archiduc d'Autriche en 1501, pour celle du légat pontifical Georges d'Amboise (1502) et finalement lors de la venue d'Anne de Bretagne en 1504³⁴⁵.

Le caractère politique de ce mariage était plus que flagrant. Louis XII, âgé de cinquante-quatre ans, n'était plus un jeune monarque quand il épousa en troisième noce Marie d'Angleterre dont la jeunesse et la beauté, selon les commentaires teintés d'ironie, réveillèrent la passion du roi³⁴⁶. Mais au-delà de cette dimension anecdotique, cette union scellait le retour de la paix entre la France et l'Angleterre après deux ans de guerres pour le moins difficiles. Henri VIII d'Angleterre avait, à la fin de l'année 1511, rejoint la Sainte Ligue formée à l'initiative du pape Jules II avec lequel Louis XII était en conflit. Entre 1512 et 1513 les troupes françaises ne cessèrent d'accumuler des revers sur tous les fronts. Les Anglais triomphèrent notamment à la bataille de Guinegate (Avril 1513), plus connue sous le nom de la «journée des Eperons», car ce fut la seule arme utilisée par les gens

³⁴³ Saint-Gelais (Jean de), *Histoire de Louis XII*, op. cit., p. 121.

³⁴⁴ *Pierre Gringore's Pageants for the Entry of Mary Tudor into Paris*. An Unpublished Manuscript. Edited by Charles Read Baskerville. The University of Chicago Press. Chicago, Illinois, 1934. Ce texte fournit également une reproduction des sept tableaux qui furent présentés au roi et à la reine le 6 novembre 1514, et il est également possible de voir ces mêmes sept tableaux dans Mc Bride Bryant (Lawrence), *The king and the city...*, op. cit. Le manuscrit porte le titre : *De la reception et entrée de la illustrissime dame et princesse Marie d'Angleterre dans la ville de Paris, le 6. Nov^{re} 1514. Avec belles peintures*. (Londres, British Museum, Cottonian MS. Vespasian B.II.). Sur cette entrée voir aussi Sherman (Michael. A.), «Pomp and Circumstances...», op. cit., pp. 25-31.

³⁴⁵ Oulmont (Charles), *Pierre Gringore*, Champion, Paris, 1911, p.8. Du même auteur «Pierre Gringore et l'entrée de la reine en 1504», in *Mélanges offerts à M. Emile Picot*, II, pp. 385-392. Voir aussi : *Pierre Gringore's Pageants...*, op. cit., pp. 9-31.

³⁴⁶ Louise de Savoie dans son *Journal* exprime un mépris manifeste à l'égard de ce mariage tardif dont le fruit éventuel pouvait par ailleurs écarter son fils du trône de France. Voir également Fleuranges (Robert de la Marck,

d'armes français cruellement humiliés et dont Guillaume Cretin fustigea en rimes la débâcle et la lâcheté³⁴⁷. Les villes de Thérouanne et de Tournai tombèrent sous les assauts anglais tandis que la Trémoïlle était battu par les Suisses à Novare avant d'être assiégé dans Dijon. Jules II disparaissant de la scène politique en 1513, son successeur Léon X se montra un adversaire moins acharné d'autant plus que Louis XII renonçait au concile de Pise. Ferdinand d'Aragon signa la paix avec la France et enjoignit l'empereur de faire de même, quant à Léon X mécontent de la domination espagnole en Italie il se tourna de nouveau vers le roi de France. Les combats avec l'Angleterre furent suspendus pendant l'hiver et la conjoncture nouvelle semblait favorable aux négociations. Anne de Bretagne mourut le 9 janvier 1514 et les accords qui furent signés incluaient un mariage entre Louis XII et Marie, la sœur d'Henri VIII. L'avènement de la paix traduisait un triomphe diplomatique pour le roi d'Angleterre, pour le royaume de France ce mariage marquait la fin de combats harassants et le retour de la prospérité, quant à Louis XII ces noces lui offraient éventuellement la possibilité d'avoir l'héritier mâle qui lui manquait toujours³⁴⁸.

Rarement les intentions du Ciel ne furent plus lisibles. Cette union rétablissait l'ordre du monde troublé par la guerre, elle était comprise comme un don de Dieu qui en cette occasion imprimait sa volonté au cœur du roi. Prés de la porte aux Peintres avait été dressé un échafaud pourvu de deux étages. Au sommet de l'étage supérieur était figuré Dieu le Père tenant dans sa main droite un grand cœur entouré de *l'ordre du roy*, c'est-à-dire un collier de l'ordre de Saint-Michel, et dans sa main gauche un lis et un rosier entremêlés, symbolisant évidemment l'entente nouvelle entre la France et l'Angleterre et l'idylle entre Louis XII et Marie. Aux pieds de Dieu s'inscrivait la traditionnelle formule *Cor regis in manu domini est quocumque voluerit inclinabit illud. Proverbium. xxij^o* (Le cœur du roi est dans la main du Seigneur, il le fera pencher partout où il voudra. Proverbes 21 : 1). En dessous des nuées étaient assis un roi, Louis XII, et une reine, Marie, sous lesquels on pouvait lire *Veni amica mea veni coronaberis. Canticorum 4^o* (Viens, mon amie, viens, tu seras couronnée. Cantique des Cantiques, verset IV, 8.) La relation imprimée en 1514 propose une citation plus proche de la Vulgate *Veni de libano, sponsa mea, veni et coronaberis*³⁴⁹: Viens du

maréchal de Floranges, dit le jeune aventureux), *Mémoires*, in Coll. universelle des mémoires particuliers relatifs à l'Histoire de France, éd. Petitot (M.), t. XII, Paris, 1876.

³⁴⁷ Cretin (Guillaume), *Chantz royaulx, oraisons et autres petits traités*, Paris, 1525.

Gens amollis, sont vos cœurs abolis,
Harnois polis servent ci bien peu, non;
Homme sans cœur perd crédit et renom.

³⁴⁸ Sherman (Michael. A.), «Pomp and circumstance...», op. cit., p. 25.

³⁴⁹ *Pierre Gringore's Pageants...*, op. cit., p. 23.

Liban avec moi, ma fiancée, viens et tu seras couronnée.). La lecture peut se faire de deux façons, il s'agit à la fois d'une référence au futur couronnement de Marie d'Angleterre et d'une consécration de l'amour qui unit la princesse et le roi. Le Cantique des Cantiques a pour sujet les noces de Salomon, il chante les joies de l'amour conjugal et exalte la fidélité au travers de chants nuptiaux. Derrière ce sens littéral exclusif, les exégètes chrétiens interprétèrent ces versets comme les manifestations de l'amour entre le Christ et son Eglise. Nombre de commentateurs du Cantique des Cantiques se situant dans le cadre d'une interprétation mariologique-figurée ont vu sous les traits de l'épouse «bien-aimée» la Vierge Marie. Saint Ambroise, saint Chrysologue reconnaissent également la Mère du Christ dans la Sulamite du Cantique. En outre certaines métaphores à la base des litanies de la Vierge sont extraites du Cantique à l'exemple du lis au milieu des épines³⁵⁰ (*Tel un lis au milieu des épines, tel est mon amie parmi les filles*). La référence au Cantique dans le cadre d'un mariage relève donc d'un choix judicieux de la part de Pierre Gringore, d'autant plus qu'il insistait sur l'identification entre la France et le parc des lis, or le fiancé du Cantique fait paître ses troupeaux dans la vallée des lis, ce qui autorise un rapprochement avec le roi³⁵¹. Le fatiste articula une grande partie des mystères autour du thème, Marie d'Angleterre, à la fois nouvelle Vierge, Sulamite adorée du Cantique et reine de France épousant Louis XII le nouveau Salomon.

A l'étage inférieur se tenaient cinq femmes dont deux, assises à chaque bout de l'échafaud, représentaient la France et l'Angleterre, entourées de Paix, Confédération et d'Amitié, derrière elles jouaient des ménestrels afin de parachever l'atmosphère d'harmonie et de quiétude qui découlait de cette union. Tout en bas un «expositeur» expliquait au public le sens de ce spectacle :

Le cœur du roy que dieu tient en sa main.
A incliné pour la salvation
Nourriture repos du peuple humain.
A vraye amour concorde et union.
Lequel est joingt sans quelque fiction.
A marie qui a mis pour[à la place de] la guerre.
Paix amitié confédération.
Entre les roys de france et d'angleterre³⁵².

Ainsi pour conduire le royaume et le peuple de France vers la paix, Dieu le Père a incliné le cœur du roi vers l'amour. Comme les étages de l'échafaud, cet amour pouvait être interprété doublement, il

³⁵⁰ Lecoq (Anne-Marie), *François I^{er}...*, op. cit., p. 363.

³⁵¹ Ibid., p. 363. En 1491 pour l'entrée d'Anne de Bretagne, à cette même porte aux Peintres, Charles VIII fut représenté sous les traits du roi Salomon entouré de son conseil auquel il demandait qu'on lui envoie les plus belles jeunes femmes du royaume afin qu'il puisse choisir une épouse. Quand il vit la future reine Anne parmi elles, la sagesse naturelle du roi et la beauté de la jeune femme, le poussèrent à porter son choix sur celle-ci.

naissait à la fois entre les deux époux et entre les royaumes. La référence au Cantique se comprend aussi en fonction du troisième spectacle, présenté à la Trinité par la Confrérie de la Passion qui, par coutume, choisit une allégorie vétéro-testamentaire. Louis XII avait été assimilé à un autre Salomon que Marie, nouvelle reine de Saba, venait consulter pour sa sagesse. Cette dernière est une vertu divine par excellence et Salomon l'idéal biblique en la matière ne la doit qu'à une grâce de Dieu qui répond à ses prières comme l'enseigne les livres des Proverbes et de la Sagesse. Cette même sagesse royale avait conduit quelques années plutôt un second Salomon, en l'occurrence Charles VIII, en 1491 à choisir pour épouse Anne de Bretagne, ce sujet faisait l'objet d'une représentation devant le Châtelet. Louis XII, le roi prudent et vertueux du Cantique des Cantiques, avait par sa politique avisée ramené la paix entre les royaumes. L'enluminure qui accompagne le manuscrit montre Marie d'Angleterre un genou à terre devant le roi Salomon qui siège dans un trône à coquille, elle lui tend une *paix*, en l'occurrence un petit placard marqué d'un signe de la Passion, ici une croix. Conformément au Livre des Rois, elle amenait de précieux trésors parmi lesquels un joyau semblait briller plus que tout autre, il s'agissait naturellement de la paix que concrétisait leur mariage :

Sabba royne princesse de renom.
Apporta dons precieulx et richesse.
Au vertueux noble roy salomon.
Qui la receut en joye et en leesse.
Mais marie nostre royne et maitresse
A apporté au roy doux et courtoys.
Present de paix pour francoys et angloys³⁵³.

Louis XII, sur l'échafaud de la porte aux Peintres était de nouveau identifié à Salomon adressant cette fois les paroles amoureuses du Cantique à la jeune princesse. Leur union était bénie de Dieu qui tenait dans sa main le bouquet de noces où s'enlaçaient le lis et la rose.

³⁵²Pierre Gringore's *Pageants...*, op. cit., p. 7.

³⁵³ Ibid., p. 6.

b. Le mariage du lis et de la rose

1. Lis marial et lis de France

Le septième et dernier échafaud conçu par Pierre Gringore, installé devant le Palais Royal, présentait là encore plusieurs niveaux. A l'étage supérieur était figurée l'Annonciation. Le prénom de la jeune épouse évoquait celui de la Vierge Marie, ce qui passait pour être un présage particulièrement heureux. L'ange Gabriel se tenait sur la droite et saluait la Vierge agenouillée de ces mots *Ave gratia plena*, entre eux croissait un lis que survolait une colombe nimbée symbole de la descente du Saint-Esprit. La tradition voulait aussi que Gabriel soit venu annoncer à Marie qu'elle serait la mère du Christ en portant un bouquet de lis. Ce choix iconographique avait été effectué par les Abbevilleois le 17 juin 1493, le troisième échafaud figurait l'Annonciation et l'ange Gabriel se présentait devant la Vierge dont il était séparé par *un oignon de liz*³⁵⁴. La fleur était un symbole rattaché à l'Immaculée Conception, rappelant la pureté virginale, mais il renvoyait aussi à la symbolique christique. D'autre part la France était imaginée comme le parc des lis. Les trois fleurs présentes aux armes de France, don de Dieu à Clovis, déjà bénéficiaire du miracle de la sainte ampoule, symbolisaient l'alliance conclue entre le Ciel et le royaume de France. Tout au long de cette entrée le lis virginal et le lis de France ont tendance à se confondre, le symbolisme politique et le symbolisme marial sont étroitement associés, dans une superposition volontaire. Les origines divines du lis venaient de faire l'objet de deux traités. Le premier déjà évoqué fut offert à Charles VIII. Composé par un frère mendiant italien, vraisemblablement d'origine juive, du nom de Giovanni Angelo Terzone de Legonissa l'ouvrage s'intitulait l'*Opus christianissimum seu Davidicum* (BN, ms. lat. 5971 A). Le texte caractérisé par un ton résolument eschatologique tend à démontrer que le roi de France est le descendant des patriarches d'Israël, plus particulièrement de David, assimilant ainsi la France au nouveau royaume élu de Dieu. Charles VIII peut revendiquer la totalité de l'héritage davidique y compris la Terre sainte et le royaume de Naples. Désigné pour ceindre la couronne spirituelle et temporelle, il reformera l'Eglise puis délivrera Jérusalem et Constantinople des infidèles³⁵⁵. Son règne sera universel et l'amènera à

³⁵⁴ Ledieu (Alcius), «Première entrée de Charles VIII...», op. cit., p. 57. Sur la fleur de lis voir : Pastoureau (Michel), «La fleur de lis, emblème royal, symbole marial ou thème graphique», in *La Monnaie miroir des rois*, Hôtel de la Monnaie, Paris, 1978, pp. 251-272.

³⁵⁵ Beaune (Colette), *La naissance...*, op. cit., pp. 256-257. Lecoq (Anne-Marie), «La symbolique de l'Etat...», op. cit., p. 162. Linder (Amon), «L'expédition de Charles VIII et les espérances messianiques des Juifs», *Revue des*

dominer les trois parties du monde. L'origine et la nature miraculeuses des lis sont par ailleurs développées dans d'un long commentaire. Aux trois fleurs composant les armes de France sont associées les vertus de Justice, d'Honnêteté et de Paix. L'auteur énumère les propriétés des lis avant de conclure à leur immortalité et leur avenir impérial.

Le second traité, écrit pour Louis XII, est le fait d'un cistercien, Giovanni-Lodovico Vivaldi auteur du *Tractatus de laudibus ac triumphis trium liliorum*[...] ³⁵⁶, œuvre de mystique monarchique qui exalte les dimensions théologiques des lis de France, (Christ, Vierge, vertus royales), en insistant notamment sur leur nombre trinitaire. Ils sont, selon lui, la preuve visible que le choix divin s'est porté sur le royaume de France, ce qui lui permet d'affirmer que *le roi de France est le champion de Dieu, qui écrasera toute barbarie tyrannique dans une gloire nulle autre pareille* ³⁵⁷. Le triomphe des lis verra, là encore, le monde purifié de tout péchés et des infidèles. Giovanni-Ludovico Vivaldi en recherchant les différentes significations des lis de France assimile ceux-ci au lis marial : «Comme le roi portait sur son écu les lys qui symbolisent la Vierge très pure, il convient qu'il aime et respecte celle-ci et que par sa grâce il assure le salut au peuple qui lui a été confié.» ³⁵⁸. En 1514, le sentiment dominant est que cette interpénétration symbolique influence de nouveau les orientations figuratives des échafauds. Les figures emblématiques de la mère du Christ étaient surreprésentées. La Vierge fut très tôt l'objet d'une dévotion toute particulière de la part des souverains français. Protectrice du royaume et des fidèles, elle l'est aussi des rois. La reine des cieux dont la reine de France est le reflet, est une Vierge de miséricorde et de bonté, médiatrice entre les hommes et Dieu dont elle adoucit la colère. En vertu de la volonté divine, elle enfanta miraculeusement le Christ pour le rachat de l'humanité et le jour du Jugement dernier elle interviendra pour atténuer le châtement des coupables. L'identification de la reine de France à la Vierge, n'est pas un thème nouveau pour notre fatiste qui l'avait déjà utilisé en faveur d'Anne de Bretagne dans un poème intitulé *Ballade et supplication à la Vierge Marie, et se peult interpréter sur la Royne de France*. Ce mariage, ainsi que la paix qu'il génère, sont perçus comme un nouvel Avènement du Christ. La ville de Paris devenait une nouvelle Jérusalem terrestre, préfiguration de la cité céleste, dans laquelle l'union entre

études juives, t.137, 1978, p. 179-186. Linder (Amon), «*Ex mala parentela bona sequi seu oriri non potest; The Trojan Ancestry of the Kings of France and the Opus Davidicum of Johannes Angelus de Legonissa.*», *Bibliothèque d'Humanisme et de Renaissance*. Travaux et documents, t. XL, Genève, 1978, pp. 497-512. Scheller (Robert. W.), «Imperial themes...», op. cit., pp. 59-60.

³⁵⁶ Vivaldi (Giovanni-Lodovico), «*Tractatus de laudibus ac triumphis trium liliorum que in scuto regis christianissimi figurantur...*», in *Opus Regale*, Saluces 1507, Lyon 1512.

³⁵⁷ Beaune (Colette), *La naissance...*, op. cit., p. 258.

³⁵⁸ Ibid., p. 246.

Dieu et les hommes était renouvelée. L'image de Dieu sur terre, Louis XII grâce à une seconde Marie engendrait une paix qui rétablissait l'ordre du monde et redonnait espoir aux peuples de France et d'Angleterre.

Le lien et le parallèle entre les deux étages s'établissaient par le biais des armoiries du roi et de la reine. Elles étaient suspendues, jointes et supportées respectivement un porc-épic et un lion rampant. Au niveau inférieur trônaient côte à côte Louis XII et Marie d'Angleterre. Sur la droite une jeune femme nommée Justice tenait une épée tandis que sur la gauche une autre femme figurait Vérité portant une paix il s'agissait toujours d'un petit écriteau orné d'une Croix. Tout en bas de l'échafaud était représenté un parc « nommé le jardin de France » dans lequel des bergers et des bergères jouaient de la musique. Il s'agit du peuple français dont la joie et le bonheur sont les fruits de la paix nouvelle. Ce type de pastorale, courante dans les mystères religieux ayant trait à la Nativité, confère au spectacle une animation supplémentaire, mais au-delà de ce simple agrément, l'image du Christ-pasteur est sous-jacente. Il est clair que la présence des bergers renvoie, dans ce cadre, à l'Adoration des Bergers venus voir le Christ à l'annonce de la Nativité. Le retour de la paix était donc appréhendé comme un second avènement du Christ, le texte au bas de l'échafaud ne laissait nul doute :

Comme la paix entre dieu et les hommes.
Par le moyen de la vierge marie.
Fut jadis faicte ainsy a present sommes.
Bourgoys francoys deschargez de noz sommes
Car marie avecq nous se marie.

Justice et paix aupres d'elle apparie.
Au parc de france et pays d'angleterre.
Puis que le laz d'amours tient l'armarie.
Acquis avons pour nul nen varie.
Marie au ciel et marie en la terre ³⁵⁹.

Marie terrestre et reine de France était le reflet vivant de Marie céleste et mère du Christ. Jean Lemaire de Belges dans des circonstances identiques avait, en 1509, à son tour choisi d'assimiler le retour de la paix entre deux royaumes à la naissance du Sauveur. Alors au service de Marguerite d'Autriche, il rédigea *La Concorde du genre humain* qui célébrait la signature de la Ligue de Cambrai entre la France et l'Empire, soutenue par le pape Jules II, et dirigée contre Venise. La première partie de l'ouvrage est une allégorie du mystère de la Nativité, Marguerite d'Autriche

occupait naturellement la place de la Vierge et la naissance de la Ligue était comparée à celle du Christ. Le titre complet de l'ouvrage ne laissait guère de doute quant à l'assimilation du rôle de Marguerite d'Autriche à celui de la Vierge : *Cy commence ung nouveau traicté nommé : La Concorde du genre humain, composé à l'honneur de la sainte Conception de la glorieuse Vierge, le jour de laquelle fut conclue á Cambray la tres heureuse paix, moyenant la prudence et felicité de Mme marguerite d'Austrice et de Bourgogne...*,³⁶⁰ . Il y avait une figure de la Vierge au titre qui était répétée au verso avec l'inscription *Mediatrix nostra in throno dei*. Un rôle identique est dévolu au mariage entre le roi de France et Marie d'Angleterre, leur union clairement voulue de Dieu rétablissait l'ordre de la création troublé depuis trop longtemps par les guerres. La naissance de la paix que concrétise leur mariage, peut ainsi être présentée comme le reflet politique et terrestre, de l'espoir de Salut qui fut apporté aux hommes par l'Incarnation. La répétition des pastorales et des scènes d'allégresse renforçaient l'idée de la venue de temps nouveaux et idylliques.

2. L'échafaud du ponceau.

L'alliance entre le lis de France et la rose des Tudors, ouvrait de nombreuses possibilités allégoriques et artistiques que Pierre Gringore ne manqua pas d'exploiter. D'autant plus que cette combinaison offrait d'importantes ramifications avec la thématique mariale. Si le lis était un symbole de la Vierge Marie, la rose renvoyait également au culte de la Vierge, comme le suggère la couronne de prière du rosaire. Au moyen âge le vassal offrait à son seigneur un chapeau de roses pour marquer son allégeance, en 1470, à la suite d'une vision du dominicain Alain de la Roche, ce geste chevaleresque fut transposé en faveur de Vierge³⁶¹. Le rosaire devenait l'hommage du fidèle à la Reine du ciel. Des roses de trois couleurs différentes composaient le rosaire. Des blanches qui renvoyaient aux mystères joyeux de la vie de la Vierge, des rouges qui figuraient les souffrances de la mère du Christ et des roses d'or évoquant les mystères glorieux³⁶². Déjà lors de leur passage à Abbeville les époux avaient pu voir un mystère qui évoquait l'union du lis et de la rose³⁶³. Le second spectacle parisien à

³⁵⁹ Pierre Gringore's Pageants..., op. cit., p. 15.

³⁶⁰ Lemaire de Belges (Jean), *La Concorde du Genre humain*, éditée par Jodogne (Pierre), Bruxelles, 1964.

³⁶¹ Mâle (Emile), *L'Art religieux de la fin du Moyen Age en France*, 6^eéd, Paris, Armand Colin, 1969. p. 207. Joret (C.), *La rose dans l'antiquité et au moyen âge*, Paris, 1892.

³⁶² Ibid., p.207.

³⁶³ Louandre (François-César), *Histoire d'Abbeville...*, op. cit., t. 2, p. 15. *Là, c'était un lis entouré de roses duquel lis sortait comme dessus vin blanc et vermeil.*

Lescharffault du ponceau, montrait une fontaine qui arrosait par le biais de trois sources un lis et un *rosier vermeil*. Autour des deux fleurs se tenaient trois jeunes femmes magnifiquement vêtues et qui figuraient les trois Grâces. Elles ne sont pas désignées par leurs noms habituels, Aglaia, Thalia et Euphrosine (mais ces noms comme le nombre des Grâces à varié) en revanche le fatiste est resté fidèle à leur signification traditionnelle. Depuis l'Antiquité elles symbolisaient les bienfaits rendus³⁶⁴, immortelles mais non-déeses elles devaient répandre le bonheur parmi les hommes et donner grâce et beauté aux jeunes filles, dans ce cas, et ce pour la plus grande joie et richesse du royaume de France, elles parvenaient à unir le lis et la rose. La première s'appelle *gratia preveniens* ou Prospérité, elle incarne et anticipe le bénéfice qui découlera de ce mariage. La seconde, *gratia gratis data*, ou liesse symbolise le bonheur infini consécutif à cette union, tandis que la dernière *gratia gratum* ou beauté était appréhendée comme l'allégorie générique de l'ensemble des bienfaits, fruits de l'alliance du lis et de la rose. En outre, Pausanias leur conférait comme attributs le myrte et la rose puisqu'elles sont souvent associées à Venus dont cette fleur, à la fois belle et piquante, est un des symboles attitrés. Au-delà, elles signifiaient également que Marie d'Angleterre par qui la paix revenait, ce pour le grand profit de tous, possédait en elle toutes les grâces. Ces dons sont également compris comme une grâce de Dieu qui envoie les trois Grâces accomplir sa volonté et arroser les deux fleurs afin qu'elles croissent dans un amour réciproque. Par ailleurs, le caractère *miraculeux* du lis était évoqué afin de rappeler les liens privilégiés qui unissaient Dieu au royaume de France. Tout en bas un «expositeur » résumait la scène :

Pour enroser le liz miraculeux.
Et la rose vermeille florissant
Les graces sont envoyees des saintz cieulx.
Soubz fontaine pure eaue distillant.
Prospérité liesse desirant
Beauté joignent par vertu nonpareille
Le liz royal a la rose vermeille³⁶⁵.

3. L'échafaud des Saints Innocents

Le cinquième échafaud, dressé devant l'église des Saints Innocents, présentait de nouveau l'union du lis et de la rose. Une fois encore le roi et la reine n'étaient pas représentés directement mais le

³⁶⁴ Lecoq (Anne-Marie), *François I^{er}...*, op. cit., p. 80.

³⁶⁵ *Pierre Gringore's Pageants...*, op. cit., p. 4.

mystère articulé autour des deux fleurs emblématiques laissait entendre que le mariage de Louis XII et Marie d'Angleterre était un des sujets du spectacle. L'étage supérieur était composé d'un balcon dont le centre était occupé par un pavillon surmonté d'une couronne. A l'intérieur de ce *tabernacle*, nommé *thronus d'honneur*, siégeait un lis planté dans un verger qui s'appeloit le *verger de France*. On retrouve la traditionnelle identification de la France au «parc» ou «jardin» des lis. A droite se tenaient deux jeunes femmes qui personnifiaient les abstractions de Miséricorde et Vérité, tandis que du côté gauche avaient été placées Force et Clémence. Au-dessus du trône était inscrit un verset biblique transformé pour l'occasion *Misericordia et veritas custodiunt regem et roborabitur clemencia thronus ejus. Liber Proverbiorum 20 : 28*. Miséricorde et Vérité montent la garde autour du roi, c'est par la Clémence qu'il renforce son trône. La Vulgate propose une version un peu différente : *Bonté et fidélité, montent la garde autour du roi, c'est par la justice qu'il affermit son trône.*). Naturellement le nom de Salomon, déjà évoqué lors des troisième et quatrième spectacles, vient à l'esprit, il est l'auteur des Proverbes et les vertus auxquelles se réfèrent Pierre Gringore renvoient à la sagesse du roi biblique.

Ces multiples références à la sagesse royale sont, nous l'avons vu, une des préoccupations constantes des moralistes comme des écrivains à la fin du XV^{ème} siècle et nous renvoyons ici au chapitre sur *la justice du roi* pour rappeler que Pierre Gringore dans *Les folles Entreprises* avait déjà largement développé les vertus dont le souverain devait faire preuve pour gouverner. Car la sagesse est certes un caractère humain, mais elle est également une réalité divine, elle témoigne de la prégnance de Dieu dans la vie morale. Le terme de sagesse doit être mis en rapport avec les Livres sapientiaux, au sens biblique du terme, c'est-à-dire, le Livre de Job, les Psaumes, les Proverbes, le Livre de l'Ecclésiastique³⁶⁶, le Cantique des Cantiques, le Livre de la Sagesse, et se retrouvent ici nombre de références dans lesquelles Pierre Gringore a puisé la trame de son inspiration pour bâtir les morales de ses échafauds. La sagesse biblique est souvent personnifiée et intervient donc dans la vie quotidienne, elle est vécue comme un lien entre le céleste et le terrestre, un lien mystique au travers duquel Dieu fait participer les hommes à sa propre sagesse qu'ils ne pourront certes jamais égaler. Véritable médiatrice entre deux mondes, elle est la manifestation de la présence du divin au cœur de sa création. Il n'est donc pas étonnant de constater que les trois vertus théologiques sont conçues comme ses filles naturelles. Dans la supériorité morale du prince il faut déceler la sagesse de Dieu et c'est dans ce sens qu'il faut également voir le folio 1 de l'*Anabase* (BN, ms. fr. 702). De cette

perfection le roi tire un des fondements de son pouvoir puisque de cette supériorité dépend la bonne marche du royaume. Le corps royal devient territoire divin où se préincarne la sagesse divine et la sagesse du roi assure à tous que la volonté de Dieu règne sur terre.

L'alliance de la force et de la vérité sont les attributs d'une bonne justice et elles doivent être combinées avec la miséricorde et la clémence qui en tempèrent l'exercice. Ici encore Ghillebert de Lannoy, précédemment cité, prodigue au prince un conseil moral dont la teneur éclaire sensiblement les liens entre les vertus : *Vray est que justice selon la rigueur de sa droiture a bien mestier d'estre acompaignié de clemence et de pitié*³⁶⁷. Au XV^{ème} siècle, dans les mystères religieux basés sur les *Méditations sur la vie de Jésus-Christ*, attribué à saint Bonaventure, la naissance du Christ était justifiée par un débat entre quatre vertus divines. D'une part Justice et Vérité procédant de Dieu qui vient de condamner les fils d'Adam à mourir sans espoir et d'autre part Miséricorde et Paix qui interviennent pour le salut de l'humanité. Dieu le Père dans sa sagesse accorde raison aux deux partis et la concorde entre les quatre vertus se traduit par l'Incarnation³⁶⁸. Dans le cadre de l'échafaud des Saints Innocents, elles sont l'assurance de la paix et du bonheur pour tous. Le lis trônant et couronné représentait la dignité royale entourée des quatre vertus. Le quatrain en langue vulgaire qui illustre le niveau supérieur reprenait sensiblement le même thème :

Verité et misericorde.
Preservent le liz de discorde.
Et clemence garde et matrosne.
Par force remforcist le throsne³⁶⁹.

A l'étage inférieur était occupé par un jardin ceint d'une muraille garnie de deux tours rondes et d'une porte. Au centre de ce clos croissait un rosier sur lequel on lisait *Plantatio rose in jherico*, de ce buisson montait une tige centrale qui s'achevait par un magnifique fleuron où se trouvait une jeune

³⁶⁶ Ecclésiastique 1 : 1, *Toute sagesse vient du seigneur*.

³⁶⁷ Ghillebert de Lannoy, *L'Instruction...*, op. cit., p. 20.

³⁶⁸ Mâle (Emile), *L'Art religieux...*, op. cit., p. 37. D'autre part, il s'agit de vertus que Pierre Gringore avait déjà associées dans l'*Union des Princes* (1509), un texte dirigé contre les Vénitiens alliés des Turcs, où on retrouve : *Miséricorde et Vérité se sont / encontres, et Paix et Justice ont / Baisé l'un l'autre* [...] (Psaume 84 : 11) (in Gringore (Pierre), *L'Union des Princes*, Introduzione e note a cura di Anna Slerca, Scienze Filologiche e Letteratura 9, Pubblicazioni della Università Cattolica del Sacro Cuore, Milano 1977, p. 61). Et dans les *Folles Entreprises* (1505) où parmi les vertus nécessaires aux princes, la Justice, de loin la plus importante, côtoyait la *Miséricorde*, la *Paix* et la *Vérité*. L'utilisation de ce psaume était largement répandue, comme dans la *Légende Dorée* réalisée pour Antoine de Chourses (BN. ms. fr. 244) au registre supérieur la Justice et la Paix, personnifiées, sont unies par un baiser.

³⁶⁹ Pierre Gringore's *Pageants...*, op. cit., p. 8.

femme *pompeusement accoustrée*. En 1505 furent imprimées, à Paris, chez Antoine Vérard, les *Heures à l'usage de Rouen*. La Vierge y est représentée entourée de quinze emblèmes qui font office d'*arma virginis*, parmi ceux-ci on retrouve : *turris David*, *hortus conclusus* et *plantatio rosae*³⁷⁰, l'évocation de Marie reine céleste et reine de France était donc claire, en outre le thème de la rose de Jéricho renvoyait de nouveau à l'adoration de la Sulamite dans le Cantique des Cantiques. La rose, comme le jardin fermé et le lis renvoient à la symbolique mariale, c'est d'ailleurs ce que sous-tend l'extrait biblique choisi par le deviseur pour illustrer l'échafaud : *Venter tuus sicut aceruus tritici vallatus liliis. Canticum Canticorum 7: 2* (Ton ventre est comme un morceau de blé bordé de lis³⁷¹) et la Sulamite du Cantique est, nous l'avons vu, communément comprise comme une métaphore de la Vierge. La tige du rosier s'élevait jusqu'au *tabernacle* où siégeait le lis dont les branches descendaient jusqu'à mi-chemin pour venir à la rencontre de la fleur, puis ils regagnaient ensemble le trône d'honneur. Le moment était alors venu pour la fleur de s'épanouir afin de laisser apparaître la jeune femme *pompeusement accoustrée*. La jeune femme du sommet du rosier déclamaient un poème dont les vers assimilaient Marie à la rose de Jéricho, symbole de paix et de la Vierge :

Fleur odorant de saveur melliflue.
Rameau de paix ou toute grace afflue
Rose vermeille en jherico plantée
Humble marie dont tout bien sourt et flue.
En ce pays tu soyes la bien venue.
Au quel par toy bonne paix est entee.
Divine grace a ta foy augmentee.
Si que a te veoir françoys prennent delitz.
Comme se dieu tavoit alimentee.
En son vergier faicte fleur pigmentee.
Pour decorer la noble fleur de liz³⁷².

³⁷⁰ Mâle (Emile), *L'Art religieux...*, op. cit., p. 214. On trouve les roses de Jéricho mentionnées dans l'Écclésiastique 24 : 18 : *Comme les rosiers de Jéricho telle est la Sagesse*. Selon Réau (Louis), *Iconographie de l'art Chrétien*, 6 vol., Paris, 1955-1959. Il s'agit de nouveau d'une référence au Cantiques des Cantiques, la Sulamite est comparée à la rose de Jéricho, sans épine, qui desséchée peut s'épanouir de nouveau. Voir aussi pour les *arma virginis* les phylactères de la page de titre dans *Palinodsz, Chantz royaulx, Ballades, Rondeaux et Epigrammes à l'honneur de l'Immaculée Conception de la toute belle mère de Dieu Marie (patronne des Mornans) presentez au Puy à Rouen*, recueillis par Pierre Vidoue, Paris, s. d. [ca. 1525] ; rééd. En fac-similé par E. de Robillard de Beaurepaire, Rouen, 1897.

³⁷¹ L'édition *Pierre Gringore's pageants* renvoie en note au *Canticum Canticorum 7 : 2* (Ton corps est un tas de froment entouré de lis)

³⁷² *Pierre Gringore's pageants...*, op.cit., p. 8.

Au centre du jardin, de chaque côté du rosier, se tenaient deux personnages. A droite, le *grant pasteur*, c'est-à-dire le pape et plus particulièrement Léon X qui aidait la rose à monter sur le *throsne dhonneur* pour s'unir avec le lis. Cette union bénie par la papauté, illustrait la récente réconciliation entre la France et le trône pontifical et un vers chantait l'intervention du pape : *Auxilio pape conscendit culmina laudis / Occupat et sedes franco cum flores cum priores* (Avec l'aide du pape la rose s'élève au faite de la gloire et prend possession avec la fleur française du trône de jadis). Mais les échos du conflit entre Jules II et Louis XII étaient encore frais. Du côté gauche un homme nommé *l'unique vouloir des princes* était surmonté d'un petit texte³⁷³ qui rappelait que cette union était le fruit du seul désir des princes comme le signifient les vers écrits au-dessus de l'acteur *Lilia purpureis monstrantur mixta per urbes. / Alba rosis istud regum dat solla voluntas* (On voit les lys blancs mêlés, par les cités, aux roses pourpres. C'est l'effet de la seule volonté des rois). Derrière ces propos transparaissent les échos de la récente querelle entre Louis XII et le défunt pape Jules II. Le fatiste, Pierre Gringore, avait été en cette occasion grandement sollicité et participa activement par sa production littéraire à la défense de la cause du roi et au soutien de sa politique antipontificale. Une cinquième vertu, fille de Dieu comme de ce mariage, faisait son apparition sous les traits d'une belle jeune fille symbolisant la paix. Elle était assise entre les deux tours et écrasait sous ses pieds une femme échevelée nommée *discorde*. La paix était explicitement désignée comme le fruit de l'union des deux fleurs : *Ampla rubidicum generant rosaria florem / Sepe quatit sub quo pax pede litigium* (Les vastes roseraies produisent une fleur rouge vif / Souvent sous sa tige la paix chasse la querelle), une précision qui éclairait sans nul doute la référence de la rose de Jéricho, et s'accordait parfaitement avec les vers explicatifs :

D'ung franc rosier venant de haulte tyge.
On voyt produyre la rose dexcellence.
Soubz la quelle paix succombe litige.
Tenant discorde soubz piedz en oubliance.

Sur la muraille, outre le verset du cantique précédemment cité, un extrait du Livre des Psaumes était lisible : *Fiat pax in virtute tua et habundancia in terribus tuis Liber Psalmorum 121 : 7* (Que la

³⁷³ Ibid., p. 9

La rose figurant marie.
En ce cloz sur toutes provinces.
Soubz le liz la paix apparie.
Par lunique vouloir des princes.

paix règne dans ton enceinte et l'abondance dans ton palais) et la cité évoquée par le psalmiste n'est autre que Jérusalem.

A la fin de cette entrée Marie d'Angleterre se rendit devant l'église sainte Geneviève où l'Université de Paris lui présenta son hommage. Le texte de ce discours est retranscrit dans un manuscrit : *l'Oraison faicte à Marie D'Angleterre Royne de France estante a Paris aux tournelles...*, (BN, ms. fr. 5104). Le frontispice (f° E v°) de ce document montre un personnage présentant à la reine une couronne où les habituels fleurons de lis sont devenus trois roses rouges, trois roses blanches et trois lis d'or, nous retrouvons ici le thème du rosaire cité antérieurement, légèrement adapté, pour symboliser l'union de la France et de L'Angleterre, sous la protection de la Vierge. Le recto du folio 1, dans la continuité de l'esprit qui domine l'entrée parisienne est orné de trois jardins, deux de roses et un de lis³⁷⁴.

c.Louis XII, *sol justitiae*, de l'échafaud du Châtelet.

L'échafauds le plus ambitieux qui fut dressé en ce 6 novembre est sans aucun doute celui présenté au Châtelet et organisé par les gens de justice. Le spectacle était dominé par les personnifications de Vérité et Justice, il comprenait, comme les précédents, plusieurs étages et différents degrés de signification. Une fois encore la combinaison des éléments visuels et écrits s'avérait particulièrement recherchée. L'échafaud était couvert de riches tapisseries et dominé par un ciel azuré duquel descendait la Justice portant une épée, un de ses attributs habituels, tandis que du bas de la scène montait la personnification de Vérité. Justice passait au travers d'une grande couronne placée au-dessus d'un trône, situé à environ dix mètres du sol, où toutes deux venaient prendre place et sur lequel était écrit *Veritas de orta est et justitia de celo prospexit. Liber Psalmorum 84 : 12* (La vérité germara de la terre, du haut du ciel apparaîtra la justice). Le symbolisme de la rose-Vierge montant vers le lis est ici récurrent. La Justice et la Vérité ont déjà été évoquées précédemment, elles jouaient un rôle important dans les mystères religieux et procédaient par essence de Dieu.

Sur les côtés du trône, contre les tours du Châtelet, installés sur de petites plates-formes circulaires d'une taille équivalentes à celles de leurs pieds, se tenaient les douze pairs de France ou plus exactement des figurants jouant leur rôle et arborant leurs attributs et armoiries. Six ecclésiastiques à

³⁷⁴ Lecoq (Anne-Marie), *François I^{er}...*, op. cit., pp. 179-181 et p. 510.

gauche : l'archevêque de Reims, les évêques de Laon, Langres, Beauvais, Chalons et de Noyon qui priaient pour la protection de la couronne et du royaume. Sur la droite apparaissaient les princes temporels : les ducs de Bourgogne, Normandie et Guyenne et les comtes de Flandres, de Champagne et de Toulouse. Pierre Gringore précisait que le comte de Flandres n'était que vassal du roi de France, tandis que les autres, apanages ou duchés pairies, appartenaient désormais à la couronne de France *par succession* et leur possession contribuait à étendre la sphère de la justice et de l'autorité royale. La Justice et la Vérité couronnées et trônant, entourées des douze pairs du royaume sont une représentation du ministère royal. Cette mise en scène participe de l'affirmation du caractère sacré de la royauté instaurée par Dieu. Le roi tient son pouvoir du Ciel pour faire régner la justice, une fonction dans laquelle il se veut l'image terrestre du Christ : *Considérons que justice a le bruyt / Du ciel descend, et selon droict chemine / Verité vient de terre qui l'ensuyt / Ilz resident, soubz la couronne digne*³⁷⁵. Mais le souci de précision que revêt l'ensemble n'est pas dénué d'intérêt, car à travers cet échafaud, le fatiste nous dresse un tableau politique de l'ordre du royaume au début du XVI^{ème} siècle. En effet des grands Etats feudataires il ne reste que le duché d'Alençon, les comtés de Nevers et Vendôme, les seigneuries de Bourbon et d'Albret et évidemment le comte de Flandres et d'Artois qui n'est autre que l'Archiduc d'Autriche. Or, l'un des agents le plus efficaces de cette extension de l'autorité royale fut l'affirmation de la souveraineté judiciaire du roi qui s'est imposée face à la féodalité, aux justices urbaines et aux juridictions d'Eglise. Mais au-delà, cette représentation de la justice armée descendant du ciel, est la visualisation du discours théorique classique qui faisait de l'activité judiciaire la fonction primordiale de la monarchie, la présence de l'épée, dans ce cadre, n'est pas sans renvoyer à la symbolique de l'épée du sacre. Louis XII de son vivant fut élevé au rang de modèle par ses panégyristes pour son activité particulièrement célèbre dans le domaine judiciaire : *Après par de bonnes loix, saints decrets, et statuts, avoit tres-curieusement reformé la justice et la police du dict Royaume. Et davantaige avoit faict les deux choses, qui plus sont agreables au peuple, c'est à sçavoir, diminüé grandement les tailles, et les subsidies et refrené les insolences des gensd'armes [...]Et comme dit Isaie le prophète, L'aigneau habitoit avec le loup, et le leopard couchoit avec le chevreau en sureté [...]* ³⁷⁶. Il ne s'agit pas de revoir ici les décisions qui valurent à Louis XII le titre de Père du peuple, mais simplement de rappeler que l'exercice et l'application de la justice y jouèrent un rôle, d'autant plus

³⁷⁵ Pierre Gringore's Pageants..., op. cit., p. 13.

central que le devoir de justice est consubstantiel à la fonction monarchique, comme le stipule le serment prêté par Louis XII lors de son entrée à Paris en 1498. Ainsi, l'extrait du Livre des Proverbes, «C'est par la justice qu'il affermit son trône », traduisait une réalité bien ancrée dans la conception du pouvoir royal au début du XVI^{ème} siècle.

Ce rôle éminent de la Justice descendant du ciel assure le lien naturel avec la suite de l'échafaud, car le schéma récurrent ici est encore celui de *l'imitatio Christi*, le roi voyait transposer en sa faveur la symbolique solaire propre au juge et sauveur de l'humanité. L'étage inférieur allait donc plus loin en présentant Louis XII sous les traits de Phébus. La référence n'était pourtant pas une nouveauté pour le fatiste³⁷⁷. Dans les différentes manifestations publiques abordées jusqu'à présent, des thèmes

³⁷⁶ Seyssel (Claude de), *Les loüenges...*, op. cit., p. 11. Il s'agit d'une référence à Isaïe 11 : 6 qui est une prophétie annonciatrice des temps merveilleux qui accompagneront le règne du Messie.

³⁷⁷ Ainsi dans *Les Folles entreprises* (1505), Pierre Gringore employait déjà une comparaison identique mais moins développée :

Lors que Pheton les voyes lacteanes,
Ou aultrement dictes gallaceanes,
Voulut brusler sans le sceu de Phebus,
Et qu'Espaignolz, plains et comblez d'abus
Entreprendrent contre les fleurs de lis;
Et que Sol print ses plaisirs et delitz
Retrograder, par inconvenient,
Son bel escu par devers Orient, [...] »(in *Œuvres* ..., op. cit., t. I, p. 11)

Sur ce thème voir aussi : Kantorowicz (Ernest. H.), «Oriens Augusti : lever du roi », *Dumbarton Oaks papers*, 17, 1963, pp. 119-177. Ligota (C.), «L'influence de Macrobe pendant la Renaissance», in *Le soleil à la Renaissance : sciences et mythe*, PUB, Bruxelles, 1965, pp. 465-482.

Mais c'est dans une autre pièce de Pierre Gringore, déjà citée, que cette récurrence thématique est la plus flagrante : *Ballade et supplication à la Vierge Marie, et qui peut s'interpréter sur la royne de France* (in *Œuvres*..., op. cit., t. I, pp. 60-62), ici, non seulement notre auteur identifiait la reine à la Vierge et bien qu'elle ne soit pas mentionnée, à l'époque il ne pouvait s'agir que d'Anne de Bretagne, mais il soulignait également l'image de Phébus, astre de lumière, illuminant Dyane (en l'occurrence la reine) de sa clarté. Les astres secondaires que se soit la lune (Dyane) ou les étoiles occupent un rôle important car ils sont des relais efficaces de la lumière du roi qui même au cœur de la nuit continue de se refléter. Difficile de déterminer qui se cache derrière Phébus, le roi ou Dieu.

Lorsque Phebus gette sa reffulgence
A Dyane donne clerté, coulour,
Et la garde de cheoir en decadence,
L'auctorisant d'une embrassée chaleur,
Cela s'entend que c'est le conducteur [...] (t. I, p. 60).

La dernière pièce, dans le cadre de ce travail, à verser au dossier Pierre Gringore-Phébus est *Les abus du monde*, dont le rôle dans la genèse créatrice du fatiste pour les représentations de cette entrée fut déjà évoqué. *Les abus du monde*, nouvellement imprimé à Paris.- S. l. n. d.-in-8°, cahier A-L, car. Goth, front gravé sur bois, rel. en mar. rouge [BN, Res, Ye 240] :

Phebus avoit alors phebe munye.
De resplendeur, tant qu'elle gouvernoit
Si bien que mars sa puissance prenoit
[...]
Adonc **Phebus** respandit ses rayons
Sur vignes, boys, montaignes, pres rayons
Illuminant ce beau climat de France
Qui est en paix ou vivent sans souffrance

antiques ont déjà fait leur apparition, en particulier sous le règne de Louis XII qui s'était vu accueillir par Apollon et les Neufs Muses, le char nautique de Neptune ou encore Pégase le cheval ailé de la renommée. Quant à Charles VIII, il avait revêtu l'espace d'une entrée les traits d'Hercule que le Moyen Age avait largement christianisé. Mais jamais le roi n'avait été encore personnifié sous la forme d'un dieu de l'Olympe, formes allégoriques politiques et antiques dans lesquelles excelleront les grandes fêtes de la Renaissance. Le «travestissement» de personnages politiques en dieux de l'Olympe s'était répandu dans la littérature, et plus particulièrement dans l'entourage de Louise de Savoie³⁷⁸. En 1512 la reine de France, Anne de Bretagne, était apparue sous les traits de Junon au frontispice du troisième livre des *Illustrations de Gaule et Singularitez de Troye* de Jean Lemaire de Belges³⁷⁹. L'entrée de 1514 marque pour le règne de Louis XII l'amorce d'une transition dans la nature *renaissante* des spectacles, pour la première fois dans l'histoire des entrées parisiennes des divinités païennes, Bacchus et Cérès, figuraient sur l'échafaud de la porte Saint-Denis, cette tendance se confirmait avec l'identification de Louis XII à Phébus. Mais si le sujet théâtral est nouveau, le thème n'est pas entièrement novateur.

Au niveau inférieur cinq personnages figuraient *phébus, dyane, mynerve, Stella maris et bon accord*. Pierre Gringore s'autorisait, ici, un petit jeu de mot sur *stella maris*, c'est-à-dire l'étoile de mer ou Marie, nouvelle reine, étoile de la France. Marie d'Angleterre et Louis XII avant de venir à Paris s'arrêtèrent le 8 octobre 1514 à Abbeville qui leur réserva une entrée triomphale. Cette même ville accueillant Charles VIII, le 17 juin 1493, avait imaginé pour l'entrée du souverain une série de huit mystères à la gloire de la Vierge Marie. Ce choix trouvait en partie son origine dans le pèlerinage que le roi venait d'effectuer à Boulogne où il avait offert un cœur d'or à la Vierge³⁸⁰. D'autre part les confréries palinodiques picardes, comme celle du puy Notre-Dame à Amiens non loin d'Abbeville, se vouaient à la célébration poétique de l'Immaculée Conception et avaient pour habitude de développer et d'enrichir le répertoire des images métaphoriques de la Vierge³⁸¹. Dans ces chants royaux en l'honneur de Marie mais aussi dans les litanies de la Vierge, la Mère de Dieu était désignée par différentes dénominations symboliques ou par des objets emblématiques comme le lis, la fontaine des

Loyalx François soubz le preux **roy Loys**.

[...]

³⁷⁸ Lecoq (Anne-Marie), *François I^{er}...*, op. cit., p. 127.

³⁷⁹ Ibid., p. 127. Grand (R.), «Anne de Bretagne et le premier humanisme de la Renaissance en France : miniature inédite des *Illustrations de Gaule et singularités de Troye* de Lemaire de Belges (1512)», in *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. 29, pp. 45-70.

³⁸⁰ Louandre (François -César), *Histoire d'Abbeville...*, op. cit., t. 2, p. 2.

jardins, la rose et l'étoile de mer³⁸². En 1493, le premier comme le second échafaud reprenait le thème de l'assimilation de la Vierge Marie à *maris stella*, l'étoile de mer, puisque cette dernière appartenait donc à l'imagerie mariale : *A toy, salut estoille de la mer, / Mère de Dieu, souveraine et très forte, Vierge à toujours [...] / Conduis le roy et à bon port le porte*³⁸³. La ville avait-elle effectué le même rapprochement entre la Mère du Christ, étoile de mer, pour la jeune reine en 1514 ? Manifestement non. Un pentamètre était lisible au-dessus de la porte de la ville *Pulchra Maria vales lilia colligere*, le premier spectacle était nautique, puis venait un serpent à sept têtes jetant du vin blanc et le troisième, déjà évoqué, symbolisait l'union du lis et la rose. Le spectacle suivant traitait à nouveau le mariage à venir, dans un jardin nommé le Verger de France deux enfants conduisaient un porc-épic auprès d'une jeune fille qui représentait Marie d'Angleterre et finalement on pouvait voir Eve quittant le paradis terrestre par une porte dorée³⁸⁴. Pas de *Stella Maris*, mais la référence ne nous est pas forcément parvenue. Toujours est-il que lors de l'entrée parisienne cette possibilité allégorique fut exploitée par Pierre Gringore qui identifia de nouveau la reine à la Vierge protectrice de la France.

Le fatiste expliquait lui-même les motifs qui le poussèrent à associer ces figures allégoriques. Phébus représente le soleil mais il symbolise aussi le roi tandis que *dyana* représente la lune et la France. Comme la lune prend sa lumière du soleil, la France prend sa lumière du roi qui est le soleil des hommes. Cette image appartient, entre autres, à l'Antiquité classique, ainsi pour Pausanias Atlas et Phoibos sont les gardiens surnaturels de la lune. Le thème du roi-soleil était explicitement abordé. Marie, l'étoile venue d'Angleterre, resplendissait d'un surcroît d'éclat au contact de la lune (France) et de ce nouvel astre du jour que Louis XII était devenu l'espace d'une entrée. Phébus resplendissant de clarté et irradiant de sa lumière les astres qui l'entourent, le sujet était ancien. L'association de la puissance royale à la symbolique solaire remonte à la plus haute Antiquité. Nombre de travaux ont mis

³⁸¹ Lecoq (Anne-Marie), *François I^{er}...*, op. cit., p.

³⁸² Jean Lemaire de Belges, *La Concorde...*, op. cit., p. 57. Dans cet ouvrage où Marguerite d'Autriche est identifiée à la Vierge, l'auteur utilise lui aussi la métaphore de l'étoile de mer :

Ne t'en desplaist, Vierge sainte et sacrée,
se nous en elle admirons ta semblance :
elle nous rit, conjouyst et récréée ;
elle parfaict tout ce que nous agrée ;
elle nous toulit tout brouilliz et troublance.
C'est la **marine estoille** chere et blanche,
l'esper du jour, que n'est haÿe de ame;
c'est, après toy, nostre plus seure planche;
brief, ce nous est une **autre Nostre Dame**.

³⁸³ Ledieu (Alcius), «Première entrée de Charles VIII...», op. cit., pp. 54-65.

en avant les liens étroits qui unissent la royauté et le soleil faisant de ce dernier un dénominateur commun de l'imaginaire monarchique à travers les civilisations. Les rois hellénistiques comme les empereurs romains développèrent des cultes solaires autour de leurs personnes³⁸⁵ et il suffit d'évoquer l'apollonisme d'Auguste où la folie astrologique de Néron. Les poètes gréco-latins célébrèrent le triomphe d'Apollon dominant le royaume d'Astrée ou magnifièrent le palais de Phébus à l'image d'Ovide dans les *Métamorphoses*. Les saintes Ecritures présentent Yahvé comme le *Sol Justitiae*, le Soleil de la Justice, et les mystiques chrétiens, à partir du II^{ème} siècle, recentrent toute la symbolique solaire sur le Christ. Ernst. H. Kantorowicz a consacré une étude fondamentale à ce thème, se penchant à la fois sur la signification antique et impériale du symbolisme solaire et sur l'identification du soleil et du Christ dans l'ère chrétienne. Ces deux courants symboliques, impérial et christique, se rejoignirent au cœur de la théologie impériale à Byzance, pour se cristalliser sur l'empereur qui devint un autre Christ-soleil. Avec la redécouverte de l'Antiquité le symbolisme solaire est transposé en faveur des papes puis des princes tels que les Médicis³⁸⁶. Le soleil était un emblème royal et à ce titre présent sur les étendards de Charles VII, Louis XI et Charles VIII. « Mais c'était là avant tout le symbole du Dieu de Justice ». Le soleil dissipe l'obscurité et chasse les nuages, sa chaleur bienfaisante favorise la fertilité, il est symbole de charité, de vie et de puissance, ses rayons sont signes de paix et de bonheur, et il est source universelle de lumière. Associé la monarchie, il sous-tend la toute-puissance divine et résume l'action bénéfique du roi qui soulage le royaume de ses maux.

Certes Louis XII est Phébus, mais les figures allégoriques qui dominent l'échafaud sont la Justice et la Vérité, elles renvoient à l'image du *Sol Justitiae* et non au culte solaire dont Louis XIV sera le dieu. Le mystère est organisé par des gens de justice et leur but est de rappeler que le roi a pour premier devoir d'assurer et de protéger la justice, il doit suivre en cela l'exemple du juge suprême, le *Sol Justitiae* par excellence, c'est-à-dire le Christ³⁸⁷. En outre le soleil passe pour être également associé à la Vérité, qui ici germe de la terre, dans la mesure où il lui permet de briller au grand jour. Le caractère sacré du pouvoir confère au roi l'éclat du soleil, mais Louis XII n'est pas le Roi-Soleil. L'échafaud parisien de 1514, comme bien d'autres avant lui, s'inscrit dans une pensée théologico-politique réaffirmant la *christomimesis* du roi La justice, envoyée du ciel pour trôner, comme le

³⁸⁴ Louandre (François-César), *Histoire d'Abbeville...*, op. cit., p. 15.

³⁸⁵ Lecoq (Anne-Marie), «La symbolique de L'Etat...», op. cit. 177.

³⁸⁶ Ibid., p. 177.

³⁸⁷ Scheller (Robert. W.), «Imperial themes...», op. cit., p. 17.

Christ fait homme, reflète la nature christique de Louis XII, qui par sa politique permet le triomphe de la lumière sur les ténèbres, de la vérité sur le mensonge et de l'équité sur l'injustice et lui fait rechercher en toutes circonstances la paix. Au début du XVI^{ème} siècle la conception augustinienne de la fonction monarchique n'est pas lettre morte, le prince a toujours pour devoir d'assurer le règne de la justice et de la paix, le rêve de perfection morale du souverain domine la définition de l'éthique royale. A la fin de cette entrée la supériorité morale de Louis XII, détenteur de vertus telles que la Sagesse, la Justice, la Vérité, la Force et la Miséricorde, conseillé par Minerve qui n'est autre que la déesse de la prudence, est telle qu'il peut aisément être identifié à l'astre diurne conduisant le peuple de France hors des ténèbres de la guerre. La prudence se distingue de la sagesse bien qu'elle puisse être nécessaire à sa mise en pratique, vertu cardinale primordiale pour le gouvernant elle permet à l'homme de conduire ses actions avec discernement, de définir clairement les buts à atteindre et de conduire les affaires de l'Etat avec raison. Minerve qui dans la morale présente Marie-*Stella Maris* à Louis XII-*Phébus* renforce l'image du roi idéal qui pour assurer le bonheur du peuple et le triomphe de la paix, a su prendre la décision politique la plus sage³⁸⁸.

Par marie estoille illuminant
Et radiant par phebus humble et doux.
Dyana est en terre reluysant.
Tant que guerre ne luy est plus nuisant
Accord triumphe et a le bruit sur tous.
Phebus est roy qui domine sur nous.
Et dyana est france la fertile.
Et mynerve prudence tres utile.
Qui a conjoint comme on peult estimer.
Le cler phebus a lestoille de mer³⁸⁹.

Faut-il voir dans la combinaison des différents éléments une référence à l'Apocalypse. Peut-être est-ce trop interroger les intentions du fatiste. Mais la multiplicité des métaphores virginales est telle, la fontaine, le lis des vallées, la Sulamite du Cantique, les roses, la tour de David, l'étoile de mer, que cette ultime comparaison est envisageable. Dans la vision de saint Jean à Patmos et en particulier dans le chapitre XII, la Vierge est présentée sous les traits d'une femme vêtue de soleil ayant sous ses

³⁸⁸ *Pierre Gringore's Pageants...*, op. cit., p. 14.

Et ce voyant mynerve saige et bonne.
Luy presente ceste marine estoille.
Cest marie noble royne de france.
Bon accord mect par le roy et par elle.
Princes en paix et peuple en bonne assurance.

³⁸⁹ *Ibid.*, p. 12.

pieds la lune et la tête couronnée de douze étoiles (*Ensuite parut un grand météore : une Dame enveloppée dans le soleil, la lune sous les pieds, la tête couronnée de douze étoiles*) Marie, reflet terrestre de la Vierge, en posant le pied sur le sol de France (Dyana /lune) et baignée de la lumière de son royal époux, devenait la femme de l'Apocalypse triomphant du dragon roux à sept têtes et dix cornes qui ici, serait la guerre qui déchira les peuples, et accueillait sous son manteau protecteur le nouveau peuple de Dieu. Quant à la couronne aux douze fleurons, elle pouvait être symbolisée par les douze pairs de France comme se sera le cas pour l'entrée de François I^{er} à Angers en 1518. Marie d'Angleterre nouvelle Vierge Marie ou simplement Diane, astre lunaire, qui au cœur des ténèbres de la nuit continuait d'être le relais efficace de la lumière de son royal époux, pour protéger et guider le peuple de France hors de la guerre. La morale de l'échafaud ne manquait pas de confirmer le lien étroit entre le personnage de Phébus représenté au registre inférieur et le triomphe de la Vérité et de la Justice qui occupait la partie supérieure de la composition scénique. Les vers faisaient de Louis XII-Phébus, le *Sol Justiciæ*, conduit par la justice et nourrit par la vérité qui avait su faire triompher la paix là où n'existait que haine :

Phebus a eu tousjours diceulx saisine.
Sans icelles [Justice/Vérité] jamais son cas nordonne.
Dont haultement justice le guerdonne.
Et verité le nourrist soubz son aelle.
Qui est de bien advenir esperance.
Regner voyons maulgré hayne mortelle.
Princes en paix et peuple en assurance³⁹⁰.

E. Le roi et la cité.

a. La nef de Paris et le navire de l'Etat.

En 1514, à la porte Saint-Denis pour la première fois un mystère intégrant la figuration d'une divinité païenne occupait un échafaud à côté du pont-levis. La scène se composait d'un navire de taille imposante équipé de ses voiles et de trois mâts pourvus de hunes c'est-à-dire de petites plates-formes arrondies à l'avant qui reposaient en haut des mâts. A chaque angle de l'échafaud, les quatre

³⁹⁰ Pierre Gringore's *Pageants...*, op. cit., p. 13.

vents, représentés par un souffle sortant d'une bouche humaine et peints sur la toile décorant le fond de la scène, gonflaient de leur souffle les voiles de la nef. Sur le pont se tenaient Bacchus, un cep de vigne dans la main, et Cérès, divinité de la fertilité, que la peinture du manuscrit figurait comme une belle femme aux cheveux blonds portant une grande gerbe de blé. A la poupe du navire un personnage nommé *Paris* était au gouvernail et dans la hune du grand mât trônait *Honneur* avec l'écu de France protégé par deux hommes, armés de lances, placés dans les hunes des deux bas mâts. Enfin dans les cordages du navire, les mariniers complétaient le spectacle par un chant d'accueil destiné à Marie d'Angleterre. Le chant s'achevait par *Louange a dieu du bien quil nous envoie* donnant ainsi, d'une certaine façon, le ton pour les mystères qui allaient suivre. L'échafaud était évidemment à la gloire de Paris dont le navire évoquait les armes : *Audit navire qui est les armoiries de ladite ville de paris*,³⁹¹ les divinités ayant pour rôle principal de signifier la richesse et la prospérité de la ville garnie de vins et de blé en abondance. Mais cette nef est aussi le navire du royaume ou de l'Etat, cher à Horace, dominé par *Honneur*³⁹² et l'écu de France, que guide Paris (qui peut être aussi une allusion aux origines troyennes) placé au gouvernail du navire de France que Dieu, dont la volonté est symbolisée par les vents, favorise de son souffle et mène à bon port. La morale de l'échafaud qui reprend cette explication précise que la ville ainsi représentée accueille la nouvelle reine :

Tresillustre magnanime princesse
Paris te fait reverence et honneur.
Et ceste nef presente a ta noblesse.
De la quelle est soubz le roy gouverneur.

³⁹¹ En 1498, la capitale avait offert à Louis XII une médaille dont le revers représentait la nef de Paris sur champ semé de fleurs de lis. Cet emblème se retrouvait naturellement dans les compositions héraldiques des vêtements, en 1504 les sergents de la ville portaient une livrée mi-partie de bleu et de rouge avec sur le bras gauche les armes de Paris *c'est assavoir ung grant navire de fin argent, et au dessus d'icelluy trois fleurs de lis d'or en ung champ d'asur* (in Stein (Henri), «Le sacre d'Anne de Bretagne...», op. cit., p. 282). Si les échafauds sont un des espaces choisis par les élites urbaines pour affirmer leur fidélité au roi de France, elles seront très vite tirer profit d'un nouveau support : les médailles à l'italienne offertes aux souverains à l'occasion de leurs venues. Si l'avers est le plus souvent consacré à l'exaltation de la personne royale, le revers se veut parfois une opportunité pour la ville de se rappeler au bon souvenir du roi. Lyon en 1494 et 1499 se réjouit de la venue d'Anne de Bretagne, le navire de Paris en 1498, en 1500 la médaille de Tours dont le dessin fut fournit par Michel Colombe, figure à la fin de légende, placée au pourtour du revers, une petite tour. Dans le champ sous les pattes du porc-épic marchant vers la gauche, trois tours inversées évoquent la ville et ne peuvent être regardées que si l'on fait pivoter la médaille de haut en bas (Jacquot (Josèphe), «Les Devises dans la Médaille de 1438 à 1599 en France et en Italie», in *Emblèmes et Devises au Temps de la Renaissance*, éd. Jones-Davies (M. T.), Paris, 1981, pp. 81-88). En 1505 la ville de Bourges offrait à Louis XII, que l'inscription identifiait au dieu Pan, les moutons qui figuraient sur ses armoiries.

³⁹² En 1461, au même endroit, les mâts de la nef de Paris se voyaient gratifier d'un hôte de marque puisque le jeune Louis XI occupait la place dévolue à *Honneur* dans le spectacle parisien de 1514. Alors que Louis XI se tenait sur le mât central, aux châteaux avants se trouvaient les trois états et aux châteaux arrières, *Justice* et *Equité* (in Godefroy (Théodore), *Le Cérémonial...*, op. cit., t. I, p. 183).

Bledz vins y sont et suave liqueur.
Que vens soufflent par divine ordonnance
Tous les manans dicelle de bon cueur
Te recoyvent comme royne de france³⁹³.

Paris s'accordait une place phare dans l'ordre du royaume en se plaçant au gouvernail de la nef de l'Etat. Si le roi et la royauté sont les acteurs principaux du théâtre de rue lors des entrées, les spectacles participent aussi à une visualisation de la cohésion du royaume dont l'unité existe également à travers le lien qui unit les villes au roi. La fidélité et l'amour des habitants de la cité à l'égard de leur souverain se traduisent par la remise des clefs de la ville, qui est le temps principal et le plus visible de cette soumission, mais ce geste appartient à l'arsenal coutumier et ritualisé de l'entrée. Les *apparati* exprimaient également la concorde et la loyauté tout en participant à une représentation magnifiée de la ville, de ses institutions et de ses hiérarchies urbaines, comme en témoigne le rôle accordé à Rouen et à la Normandie dans l'échafaud intitulé *Ordre Politique* sous Charles VIII ou dans le triomphe de la Justice lors de l'entrée de Louis XII en 1508.

b. Le goût des anagrammes.

L'espace scénique permettait à la ville de formuler des attentes qui sont le plus souvent le désir de justice et de paix mais aussi d'exprimer des critiques, à l'image de ce qui a été fait sous Charles VIII où la politique du défunt Louis XI fut mise en cause, ou encore sous Louis XII à Lyon en 1507. Mais la ville pouvait aussi, le temps d'une entrée, affirmer sa place auprès du roi et s'octroyer un rôle privilégié, elle qui devenait, comme Troyes le figura, une nouvelle Jérusalem. Pour la venue d'Anne de Bretagne à Paris en 1491, un spectacle installé devant la fontaine du Ponceau montrait un lis haut de deux mètres. La fleur était gardée par cinq lis eux-mêmes protégés par cinq colonnes portant des placards aux initiales de la ville de Paris. Au sommet des colonnes se tenaient cinq figures allégoriques dont les initiales, comme ce fut le cas porte Saint-Denis en 1484, formaient une anagramme. L'ensemble était accompagné d'une bucolique de bergers et bergères qui dansaient et chantaient. Le premier pilier dominé par le personnage de Paris correspondait à la lettre **P** qui signifiait la Paix. Sur la seconde colonne se trouvait Cupido qui symbolisait le **A** d'amour, le troisième personnage s'appelait **R**aison qui renvoyait à *repos sans dangier* c'est-à-dire les gens du guet qui

³⁹³ Pierre Gringore's *Pageants...*, op. cit., p. 3.

assuraient la protection de la ville la nuit, puis venait **J**ustice qui représentait le Parlement et **S**apience pour l'Université. Belle exaltation de la cité parisienne qui garde le royaume en paix et nourrit de ses qualités le lis royal³⁹⁴. Il y a dans cette composition trois niveaux de fonctionnement allégorique. A la base les lettres-ornements des colonnes forment le mot PARIS, puis il y réaffirmation de ce même nom par le biais de l'anagramme composée par les personnages postés sur les colonnes (Paris Amour Raison Justice Sapience), et enfin la portée signifiante de ces figures allégoriques (Paix, Amour, Repos sans dangier, Parlement et l'Université).

Ce besoin manifeste pour la ville de Paris d'exposer son rôle et sa place dans l'ordre du royaume constituait peut-être une forme de réponse face à une attention royale particulièrement atténuée depuis la guerre de Cent Ans. De la révolte d'Etienne Marcel aux fastueuses entrées des Lancastres, Henri V (1420) puis d'Henri VI (1431), les relations entre le roi de France et sa capitale s'étaient détériorées. Charles VII préférait résider à Tours, Louis XI au Plessis-lès-Tours, Charles VIII à Amboise et Louis XII à Blois, les états généraux de 1435 comme ceux de 1484 se tinrent à Tours. La cour s'est de fait déplacée sur les bords de la Loire, en Touraine, la ville royale à la fin du XV^{ème} siècle c'est Tours, même si le rayonnement économique et intellectuel de Paris ne fait aucun doute, son rôle politique connaît une éclipse. Pour Rouen en 1485 une anagramme exaltait les qualités contenues dans le nom de la ville, *Reverence Obaissance, Unité, Equité, Normandie*. Il était présenté par cinq jeunes femmes porte-lettres dont trois étaient vêtues de robes héraldiques. Une aux armes de Rouen *l'Agnus Dei sur champ vermeil*, une aux armes de Normandie *lieppars sur champ vermeil* et la dernière d'une robe azur à trois fleurs de lis d'or.

c. Une histoire de cœur.

En 1461, un héraut d'armes revêtu d'un costume aux armes de Paris portait le nom de *Cœur Loyal*, ce thème n'allait pas manquer de resurgir sous les règnes suivants. A Reims en 1484 Charles VIII fut accueilli par une belle jeune fille aux cheveux d'or, vêtue d'une robe blanche pour le bas et d'un bleu fleurdelisé pour le corps et les manches, elle symbolisait la ville à la fois vierge et française qui déclarait porter au roi subjection, amour et révérence et son discours abordait le thème de l'offrande

³⁹⁴ Les Parisiens aimaient les acrostiches et les anagrammes. En 1461 pour l'entrée de Louis XI cinq femmes vêtues de drap d'or avaient pris part au défilé en faisant office de porte-lettre : *Paix, Amour, Rayson, Ioye et Seureté* (in Guénée (Bernard) et Lehoux (Françoise), *Les entrées royales...*, op. cit., p. 87).

du cœur : *Et de franc cœur, en vraye confidence / Les clefz des portes humblement vous présente*³⁹⁵. A Troyes en 1484, la ville avait été une première fois représentée, hors-les-murs, par un groupe de *pucelletes* qui accueillait Charles VIII sur le thème de *Filiætion in rege exultent*, un peu plus loin, la cité était l'objet d'une seconde mise en scène. Trois pucelles *Dont il sourdoit un beau vin par les mamelles* formaient une fontaine artificielle placée³⁹⁶ sur un échafaud recouvert d'une tapisserie azur semée de lis d'or que surmontait un écu de France à *couronne triple par excellence*. Le discours théâtralisé est celui de la concorde sociale exprimée à travers le symbolisme du cœur dont la signification contextuelle se voulait plus conforme à l'origine antique du terme³⁹⁷ : *Trois sommes en un cœur unis* (avec un jeu de mot sur Troyes et le chiffre) / *Rendans douceurs par nos mammelles* [...] ³⁹⁸. Chacune des jeunes filles désignait une vertu nécessaire à un groupe social de la ville pour que collectivement ils assurent la cohésion et la bonne marche de la vie urbaine, ce schéma pouvait se transposer dans une perspective plus large et s'appliquer à la société dans sa globalité. De la première pucelle *veritable Doctrine* jaillissait un vin clairet, elle se voulait la vertu indispensable au clergé, la seconde *Justice* jetait un vin vermeil de la couleur du sang et symbolisait la vertu inhérente aux gens de justice, la dernière *Miséricorde*, au vin blanc et doux, s'appliquait au peuple. Le thème de l'offrande du cœur revenait une seconde fois à Troyes sur la Grand'Rue en un lieu nommé la *Seraine*. Sur un échafaud, un acteur âgé de dix ans figurait le roi de France *moult bel et amoureux*. Une jeune fille du même âge vêtue de blanc venait à ses devants et *son cueur lui*

³⁹⁵ L'auteur de ces vers est probablement le père du poète Guillaume Coquillart. Il semble avoir joué un rôle important dans la réalisation des mystères et des festivités qui accompagnèrent le sacre de Charles VIII. Coquillart-père aurait peut-être composé les morceaux qui illustraient la Fontaine de Jouvence et l'échafaud de Pharamond. Les vers de la *pucelle* s'achevaient sur une véritable déclaration d'amour de la ville au souverain :

Roy trespuissant, mon souverain seigneur,
Reims tresancienne, par grande humilité,
Son cueur vous ouvre par excellent honneur,
Vous promettant garder fidélité.

(in Coquillart (G.), *Œuvres*, éd. critique par Freeman (M. J.), Droz, Paris-Genève, 1975, p. 24 et p. 126).

³⁹⁶ *Le dict de la Fontaine*, ou les vers inscrits sur un tableau ou écriteau pour illustrer l'échafaud, indiquaient clairement le rôle réservé à Troyes, non seulement en Champagne, mais aussi dans le royaume :

Je suis de Champaigne fontaine,
Qui arrouse tout le païs ;
Environnee de l'eaue de Seine,
Je suis un des meilleurs du lys.

³⁹⁷ Dans l'Antiquité le cœur n'avait pas tout à fait le même sens qu'à la Renaissance où il est souvent le symbole de l'amour ou de la charité. La divinité romaine *Concordia* (étymologiquement : l'union des cœurs) «symbolisait l'affection entre les membres d'une même race ou d'une même famille, mais également l'union politique. Dans la France du XV^{ème} et au début du XVI^{ème} siècle, la notion de concorde s'appliquait à l'union sociale et un des thèmes récurrents des entrées royales était la présentation d'un cœur unique par la personnification des «états».» (in Lecoq (Anne-Marie), *François I^{er}*..., op. cit., p. 430).

³⁹⁸ Guénée (Bernard) et Lehoux (Françoise), *Les entrées royales*..., op. cit., p. 277.

présentoit, elle représentait la ville de Troyes qui offrait au roi *Son noble cœur par grant humilité*. Ce dialogue amoureux entre le roi et la cité était explicitement signifié par des cartels où le public pouvait lire : *Præbe mihi nobile cor tuum* (fais-moi l'offrande de ton noble cœur) clamait par le jeune homme, ce à quoi la vierge répondait : *In toto corde meo exquisivi te* (De tout mon cœur je t'ai désiré)³⁹⁹. Dans cette scène deux jeunes filles également vêtues de blanc jouaient un *Te Deum* à l'orgue pour célébrer l'union des amoureux, l'une exprimait la joie du peuple tandis que la seconde symbolisait les bienfaits et les faveurs royales dont Troyes avait joui par le passé et dont elle espérait encore bénéficier à l'avenir.

En 1501 Louis XII se rendit par bateau à Mâcon où il fut accueilli triomphalement. Après avoir débarqué, il fit son entrée par la porte de la Barre où l'attendait le premier mystère. Un personnage habillé en prophète, assis sur une chaire attachée et adossée à l'enceinte de la ville, portait un écriteau avec l'inscription suivante *dedisti letitiam cordi meo* (vous avez donné la joie à mon cœur), la scène se composait également d'un *gros cœur* peint en rouge et tapissé de jaune (les couleurs de Louis XII) sur lequel se détachaient les mots *Cor Matisconensis* que jouxtaient les armes de la ville⁴⁰⁰. En 1504, lorsque le cortège de la reine Anne de Bretagne s'arrêta devant le premier mystère installé porte Saint-Denis, les spectateurs purent contempler un grand cœur qui selon le narrateur n'était autre que celui de la ville de Paris. A l'intérieur se tenaient deux personnages *Honneur* et *Loyauté*, tandis que le cœur était soutenu par trois autres figures *Clergé*, *Commung* et *Justice* pourvue d'une épée, son attribut habituel. Réminiscence des trois états représentés, quelques années auparavant, par les pucelles de la ville de Troyes. Le cœur parisien recouvre une double dimension et exprime non seulement la loyauté de la ville à l'égard de la nouvelle reine mais doit aussi être compris comme une exaltation de la cité saisie comme le cœur du royaume de France⁴⁰¹. Un acteur déclina un rondeau au nom de Paris qui devait honneur et loyauté à la nouvelle reine de France⁴⁰²: *Parquoy Paris la cité capitale / Euvre son cœur d'un amour cordiale / Pour recevoir la noble royauté*. Là encore le dialogue amoureux n'est pas loin, puisque la cité parisienne semble avoir choisi de se personnifier

³⁹⁹ Ibid., pp. 279-280. Les traductions comme l'analyse sont empruntées à Lecoq (Anne-Marie), *François I^{er}...*, op. cit., pp. 371-372.

⁴⁰⁰ Ibid., p. 310.

⁴⁰¹ Bryant (Lawrence. M.), *Parisian...*, op. cit., p. 129.

⁴⁰² Stein (Henri), «Le sacre d'Anne de Bretagne...», op. cit., p. 288.

Tout noble cœur en qui gist féaulté
Doibt à sa dame honneur et loyauté
Parquoy Paris la cité Capitale
Euvre son cœur d'un amour cordiale

sous les traits d'un personnage masculin, peut-être par souci de renvoyer aux origines troyennes du royaume, et le discours de l'acteur n'est pas sans évoquer le roman courtois : *Tout noble cœur qui gist en feaulté / Doibt à sa Dame honneur et Loyauté*. Beau témoignage dans lequel fidélité amoureuse et fidélité féodale se rejoignent pour exprimer l'union de la cité et de la reine.

d. Le cavalier sans éperons

Les formes ou l'image sous lesquelles, dans les spectacles, la ville choisit d'apparaître peuvent différer. Vienne en 1490 recouvre les traits d'une belle jeune femme qui porte comme beaucoup une robe héraldique de damas blanc semée de fleurs de lis. Sur scène elle était accompagnée d'*Humilité* et de *Loyauté*⁴⁰³. La même année Lyon, s'appréhende sous les traits d'une vierge, *Civitas immaculata*, tenant une palme (sans doute pour signifier sa Vertu) tandis que *Loyauté* offrait les clefs de la ville au roi. La cité d'Abbeville préfère se présenter à Charles VIII en 1493 sous le visage d'une Marchande habillée en *moien estat assez richement* entourée de trois jeunes filles *Jocundité*, *Leaulté* et *Humble Service* tenant un écriteau où se lisait *Domine, salvum fac Regem* tandis sur l'échafaud une autre inscription comportait *Ave, Rex noster*. Dans la capitale, les deviseurs et en particulier Pierre Gringore préférèrent le personnage de *Paris* chevauchant Pégase/Renommée lors de l'entrée de Philippe de Beau (1501) ou placé au gouvernail de la nef lors de la venue de Marie d'Angleterre (1514).

Les Rouennais opteront en 1508 au Pont Robec pour une mise en scène particulièrement originale. Un cheval animé par un mécanisme sans doute compliqué et savant, possédait pour seul équipement une selle et un harnais : *Iceux selle et harnoys estoyent de rouge satin cramoysy et de drap d'or et belle frenge de soye rouge et de fin or, qui estoyent les coulleurs de roy*.⁴⁰⁴ Un jeu de mot permettait d'identifier la ville au cheval qui *estoit ung cheval de poil que vulguairement on appelle rouen* [Rouan : rouge et blanc avec les poils et les crins des extrémités noirs]⁴⁰⁵. Plusieurs personnages noblement vêtus tentèrent de s'approcher de l'animal afin de pouvoir le monter, mais ils furent reçus par des ruades et des morsures, la monture refusant obstinément de *s'assubjectir a*

Pour recevoir la noble Royauté

⁴⁰³ On peut remarquer la place de choix occupée par la figure allégorique de *Loyauté* qui est une forme récurrente dans les compositions exprimant les rapports entre la cité et le roi (Lyon 1490, Vienne 1490, Abbeville 1493, Paris 1504).

⁴⁰⁴ Lecoq (Anne-Marie), *François I^{er}...*, op. cit., p. 228. Craft (Eloise Kiser), *Evolution de l'entrée royale...*, op. cit., p. 177. Le Verdier (Pierre), *L'entrée de Louis XII...*, op. cit. p. 25.

⁴⁰⁵ Lecoq (Anne-Marie), *François I^{er}...*, op. cit., p. 228

autre que a son vray et naturel maistre. Après un certain temps un cavalier fleurdelisé représentant le roi et significativement dépourvu d'éperons, le roi ne règne pas par la force mais par l'amour, s'approcha du cheval qui aussitôt reconnu son maître et se mit à gambader de joie, avant de poser un genoux à terre pour se laisser docilement monter.

L'image du cavalier sans éperons rejoignait dans l'imaginaire l'image du roi sans aiguillon ou du roi des abeilles, abordés lors de la conquête de Gênes dans la tenue parlante de Louis XII ou lors des états généraux de Tours en 1484. La soumission volontaire de l'animal que les vers identifiaient à Bucéphal, traduisait l'attachement des Rouennais à leur souverain, fidélité qui n'était pas le résultat de la contrainte mais le fruit d'un gouvernement juste et doux et surtout naturel et par conséquent conforme à l'ordre du monde : [...] *laquelle [la ville de Rouen] receoit le Roy pour son prince et souverain seigneur et non aultre. De laquelle ville les habitants sont sy cordiaux et volontaires vers leur dict seigneur, qu'il ne les convient point stimuler pour luy obeir et faire service. Car en toute obeissance ilz desirent accomplir ses plaisirs et commandementz*⁴⁰⁶.

Le choix théâtral est d'autant plus pertinent que la pensée politique du début XVI^{ème} siècle est largement imprégnée des schèmes médiévaux, et l'image de l'union du cavalier et sa monture était à même de toucher les esprits.

⁴⁰⁶ Le Verdier (Pierre), *L'entrée de Louis XII...*, op. cit. p. 25.

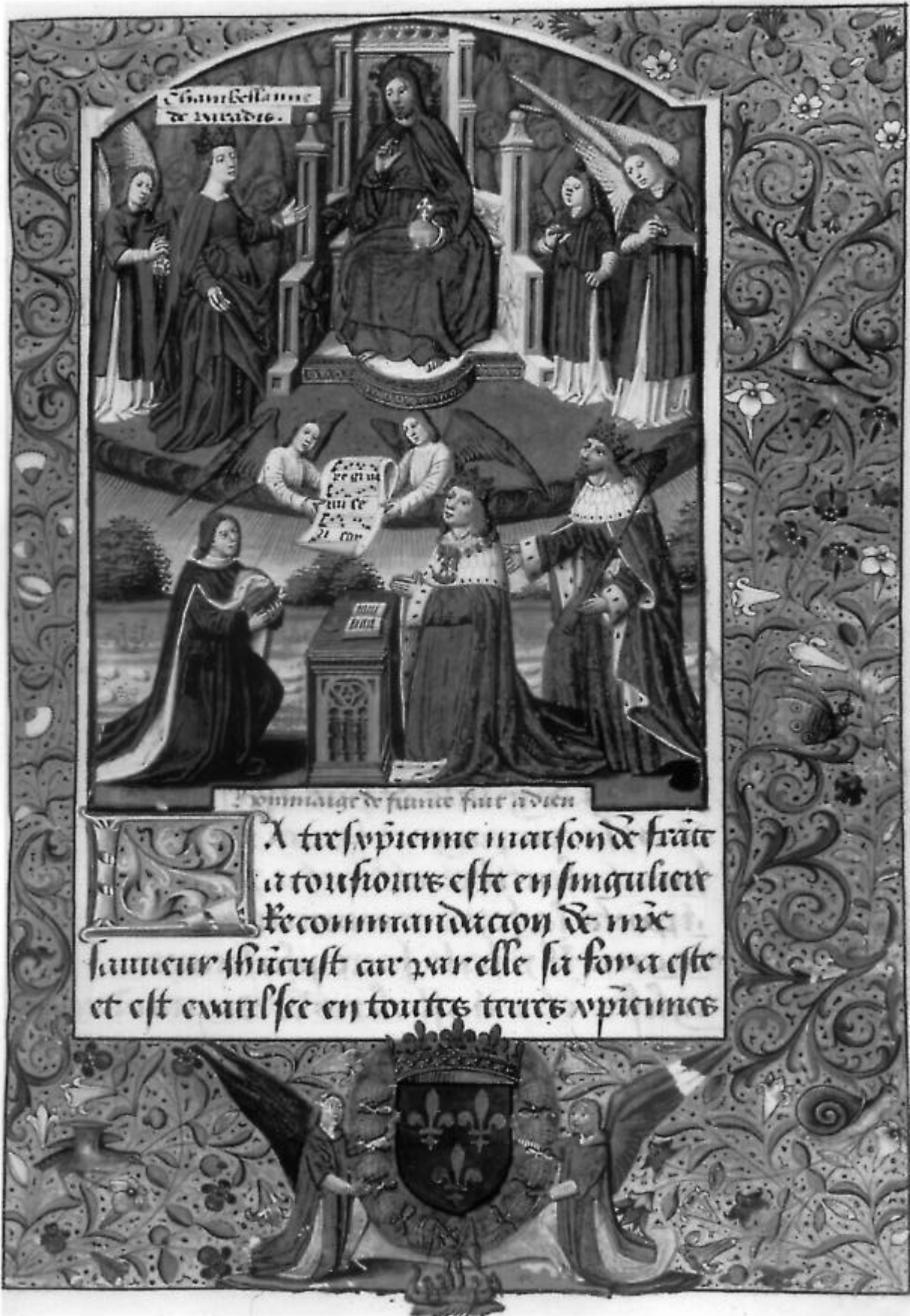
(Fig.5)



23. — JEAN LE CARON, SEIGNEUR DE BOUILLANCOURT SOUS MIANNAY,
RECEVEUR DES AIDES.

1501.

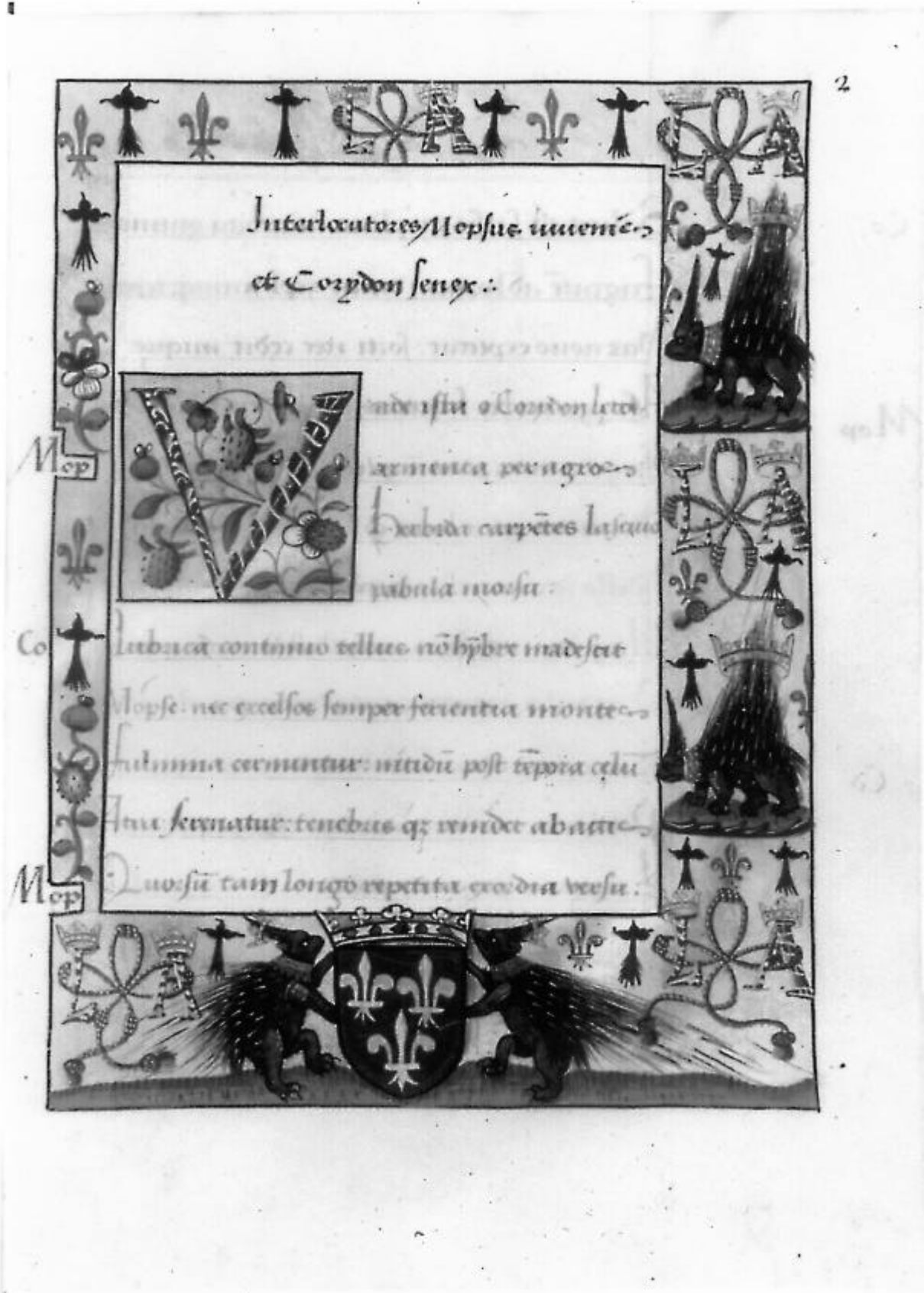
(fig.6)



(fig.7)



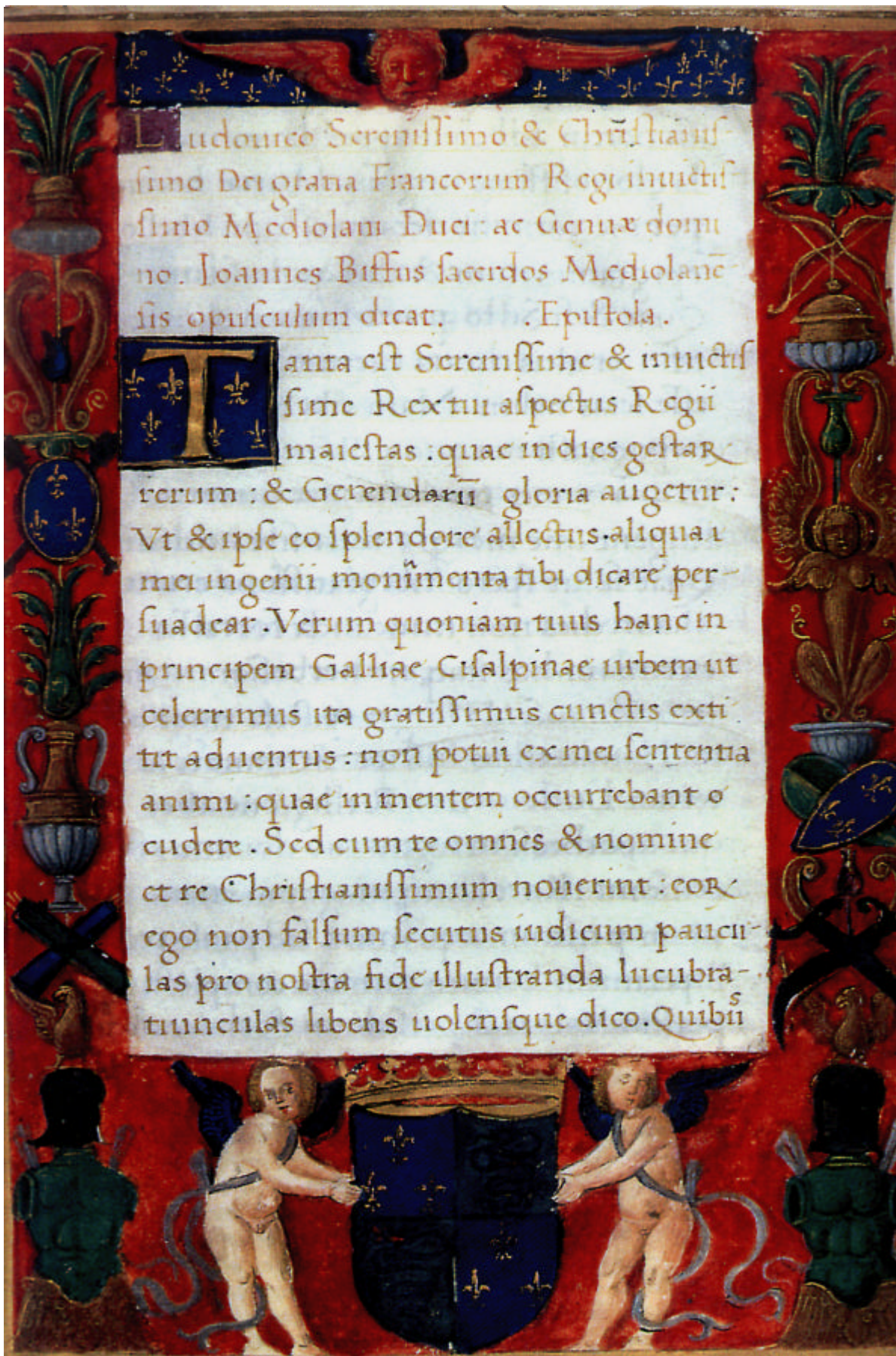
(fig.8)



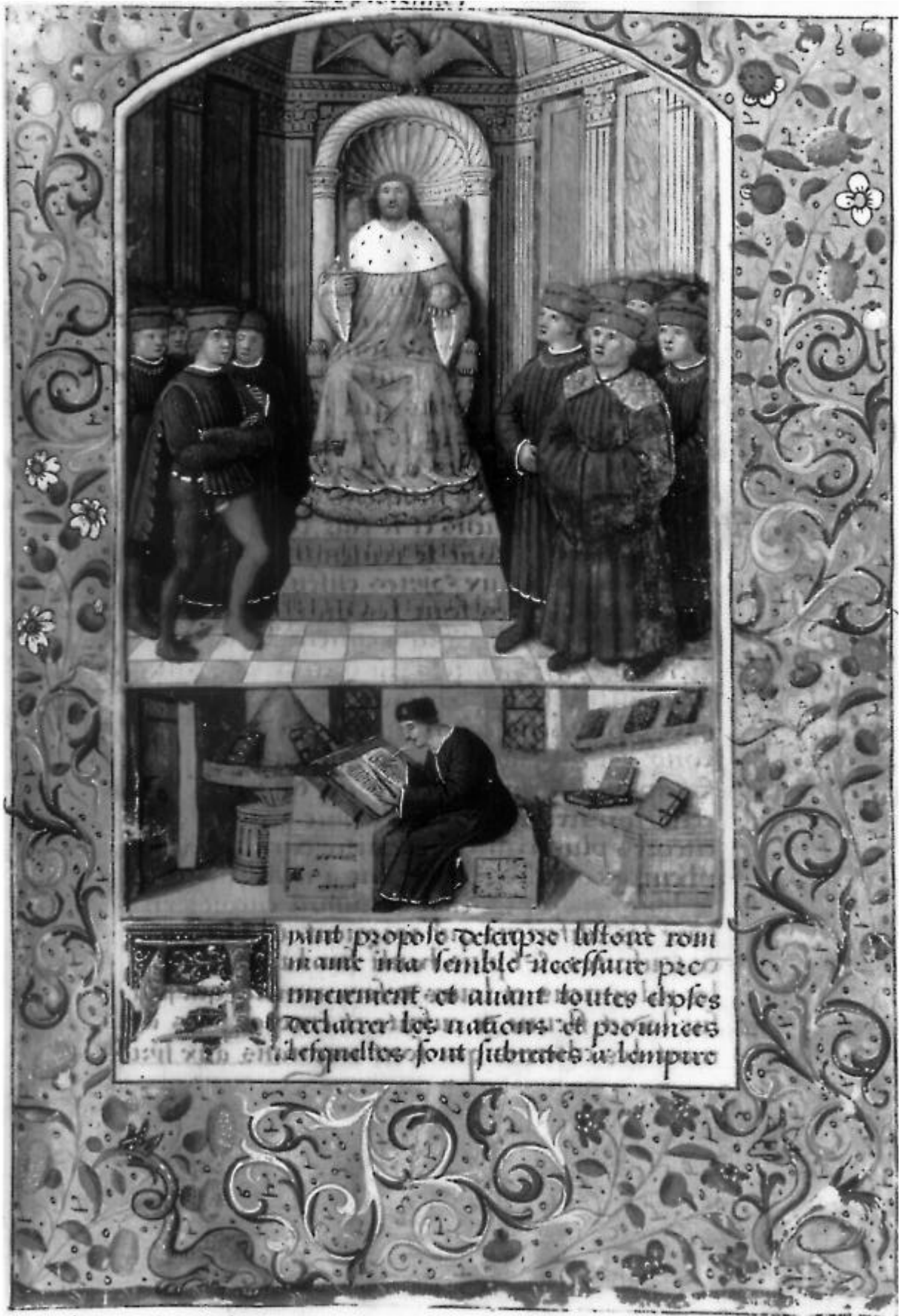
(fig.9)



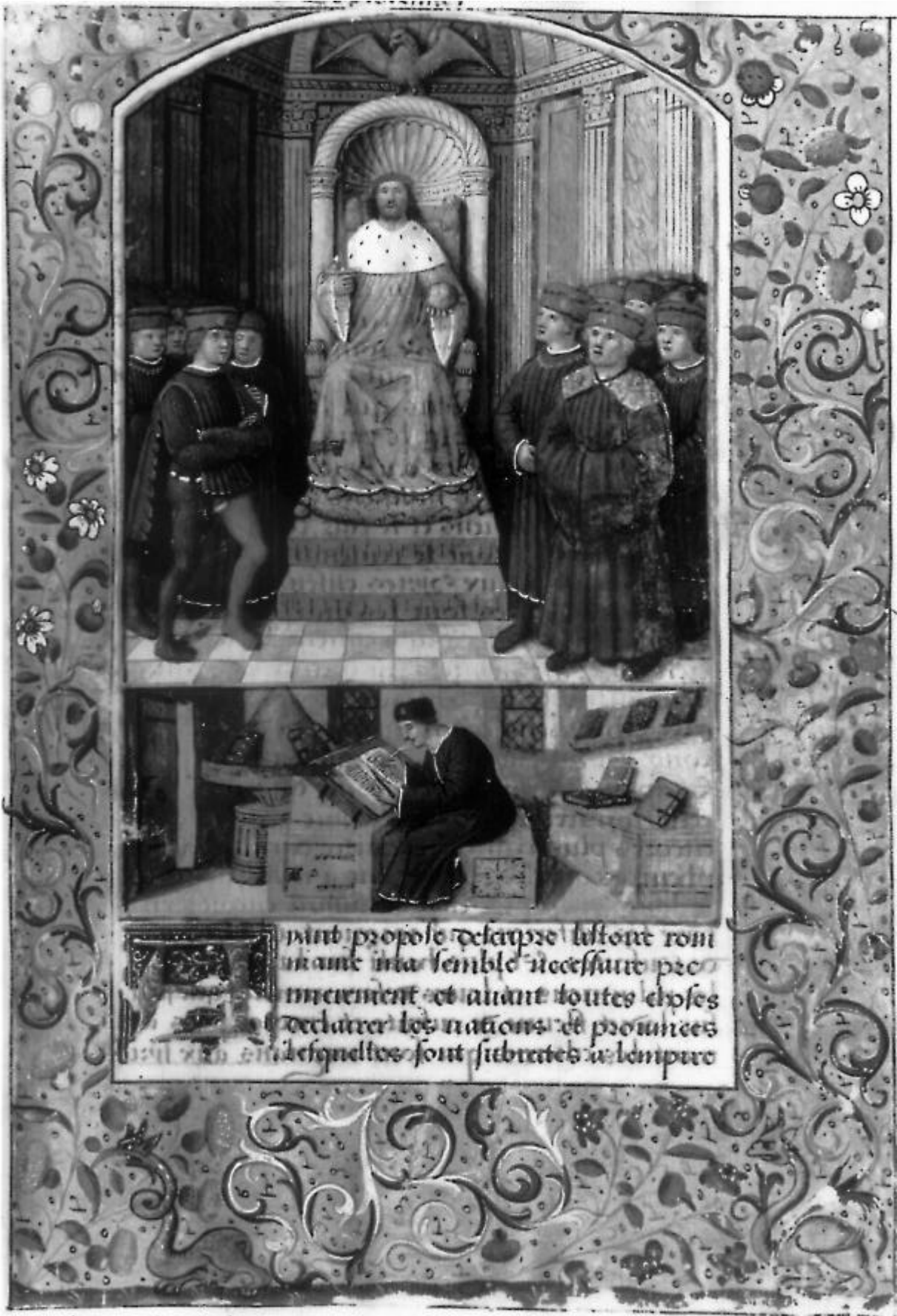
(fig.10)



(fig.11)



(fig.12)



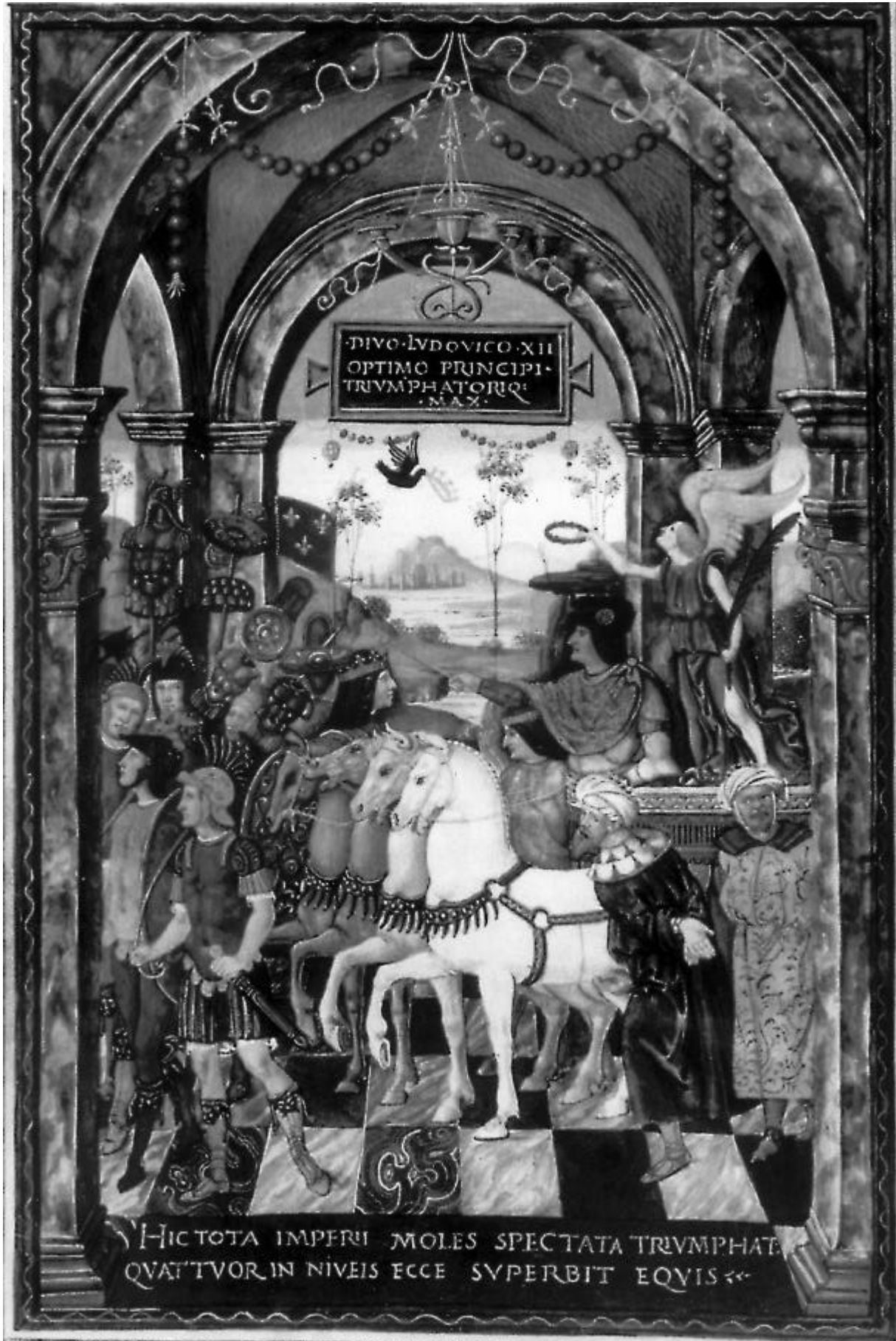
(fig.13)



(fig.14)



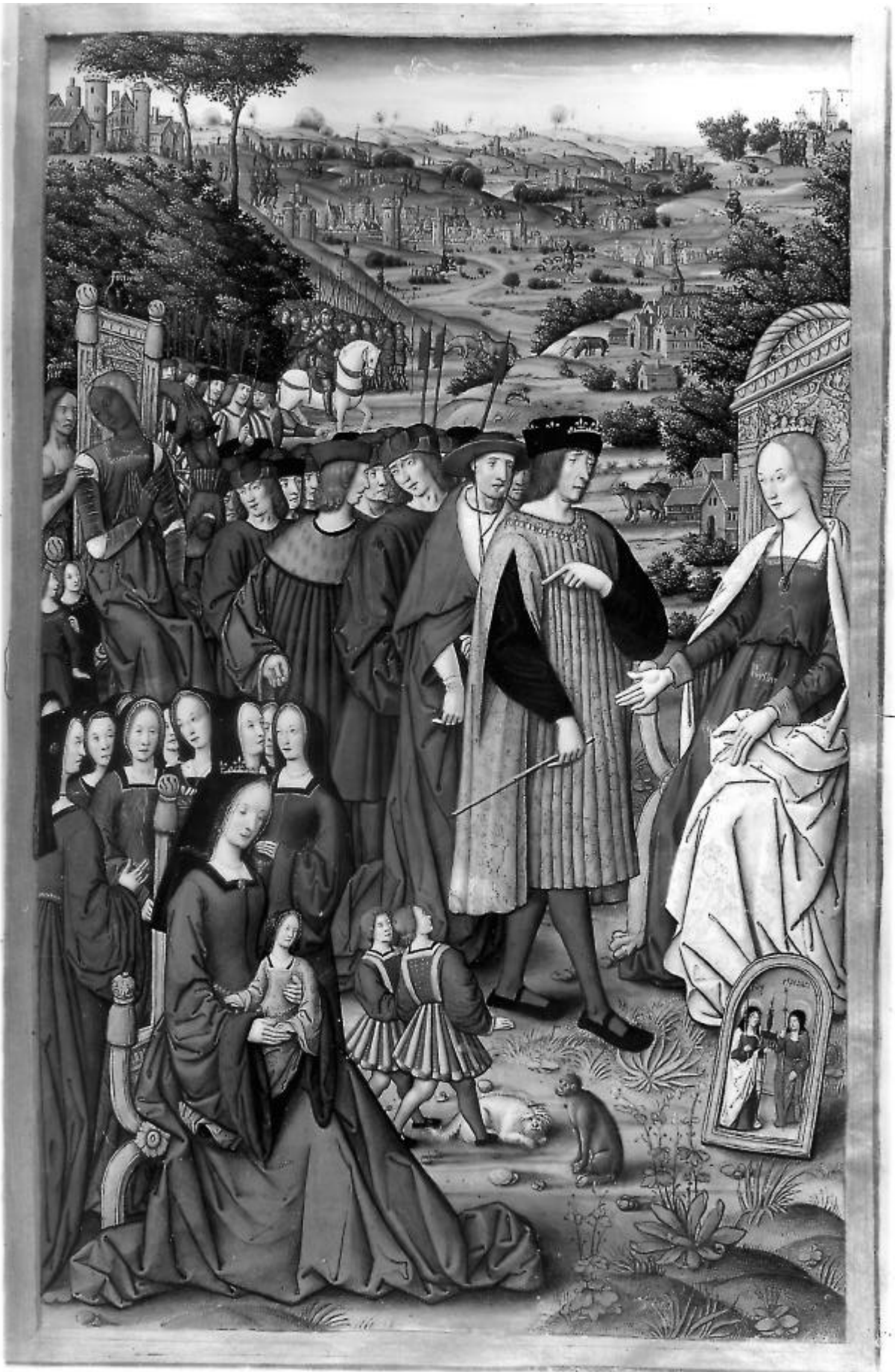
(fig.15)



(fig.16)



(fig.17)



(fig.18)



Ce vice romaine come recitet leurs
hystoriographes et orateurs solent dire
que en regardant les viages honorables
et arcs de triumphe de leurs predecesseurs avint

(fig.19)



(fig.20)



Chapitre III : La guerre du roi et le roi de guerre.

Les règnes de Charles VIII et Louis XII sont aussi marqués par une intense activité militaire qui a, le plus souvent, pour cadre la péninsule italienne. Les spectacles des entrées se font déjà fait l'écho de certains démêlés intérieurs, à l'exemple la guerre franco-bretonne, mais aussi des aventures extérieures à l'image de l'entrée dans Lyon en 1507. L'image du roi source de paix et de justice qui tend à dominer l'univers des entrées royales, surtout à l'époque de Louis XII, coexiste avec l'image du roi en guerre exposée dans les chroniques et les œuvres de circonstances. Faire la guerre est une autre fonction du souverain, tout comme une marque de sa souveraineté. La conception du droit de la guerre s'inscrivait dans la parfaite continuité de la pensée de saint Augustin, qui s'efforçant de légitimer les guerres du peuple élu dans l'Ancien Testament, déclarait «légitimes les guerres qui ont été entreprises sur l'ordre de Dieu et celles qui ont pour but d'obtenir réparation d'un dommage ou de venger les injures subies par les citoyens d'une cité.»⁴⁰⁷. La guerre dans son essence devait permettre l'établissement de la paix et la restauration de l'*ordo naturalis* voulu de Dieu. Les images qui vont se cristalliser sur les rois de France pendant leurs campagnes italiennes ne sont pas uniformes, bien que dominées par cette conscience de la guerre juste, elles restent dictées par les circonstances et le souci d'exalter la monarchie sacrée de France. Charles VIII apparaît comme l'empereur des prophéties tant sa quête est intimement liée au désir royal de croisade, cette image se fera nettement plus discrète sous Louis XII qui est appréhendé comme le roi de clémence ou le réformateur annoncé de l'Eglise. Enfin, comme le faisait remarquer Georges Duby, la guerre n'est pas la bataille. Ultime recours du conflit, l'affrontement dont la tension sacrale prend une dimension particulière en raison de la présence du roi au cœur de la mêlée.

⁴⁰⁷Vauchez (André), «La notion de guerre juste au Moyen Âge», in *Quatre fleuves*, n° 19, 1984, pp. 7-22, p. 12.

A. Le second Charlemagne

a. L'empereur des prophéties.

1. *L'espoir de croisade.*

Les spectacles présentés à Troyes comme à Rouen annoncent la résurgence du courant eschatologique qui allait accompagner l'expédition italienne de Charles VIII. Le thème impérial sous le règne de Charles VIII, comme sous celui de Louis XII, a fait l'objet d'une étude complète et approfondie de Robert Scheller qui a traité les différentes formes et applications de l'idée d'Empire, tant dans la littérature que dans l'iconographie à la fin du XV^{ème} siècle et au début du XVI^{ème} siècle. Revenir sur ce qui avait été déjà fait eut été une preuve d'*hybris* et délaisser complètement le sujet signifiait abandonner un thème⁴⁰⁸. Le choix fut de citer quelques textes qui participèrent à la

⁴⁰⁸ En 1494, à Lyon, Charles VIII prenait le titre de roi de Sicile et de Jérusalem. Cette affirmation officielle des droits et des ambitions du roi eut un écho important dans l'iconographie et dans le champ de l'emblématique qui était un moyen reconnu pour afficher ses revendications politiques. Dans un livre d'*Heures à l'usage de Rome* (New York, Pierpont Morgan Library, M 250, 155 ff., 176 × 120 mm), datant des années 1494-1495 se trouve un magnifique diptyque enluminé, réalisé par l'artiste tourangeau Jean Poyet. A gauche (fol. 13 v^o) sont représentées les armes de Charles VIII : l'écu de France moderne au trois fleurs de lis entouré du collier de l'ordre de Saint-Michel accolé à l'écu écartelé de France ancien (c'est-à-dire un semé de fleurs de lis) et de Jérusalem (c'est-à-dire la croix de Jérusalem cantonnée de quatre croisettes). Sous le deuxième écu apparaît le croissant et la devise *LOS EN CROISSANT*, de l'ordre du Croissant, ordre de chevalerie fondée par René d'Anjou en 1448 et qui expira avec lui en 1480. Les deux écus sont surmontés d'un seul heaume doré, en signe d'union personnelle et dynastique, au sommet duquel sont assises la couronne royale et la fleur de lis double. En pendant, la seconde partie du diptyque (fol. 14 r^o) représente Charles VIII habillé de noir, son chapeau à terre, recevant la bénédiction du Christ jardinier sous la protection de sainte Marie-Madeleine. Cette seconde onction se déroule devant un jardin clôturé, l'ensemble faisant allusion à l'Apparition du Christ jardinier à Marie-Madeleine (l'une des deux apparitions du Christ après sa mort). En bas, sur le cadre il y a deux inscriptions, une en latin : *KAROLUS VIII, FRANCIE, CISCILIE AC IHLEM REX* et une en français : *CHARLES VIII^e, ROY DE FRANCE DE CECILLE ET IHLM.* (Avril (François) et Reynaud (Nicole), *Les manuscrits à peintures en France 1440-1520*, op. cit., p. 311. Scheller (Robert. W.), «Imperial themes...», op. cit., pp. 23-24).

La thématique de ce diptyque rappelle une autre miniature de Giovan Pietro Birago dans un petit Livre d'Heures (Venise, fond. Giorgio Cini, ms. 4, fol. 199 v^o) offert à Charles VIII par Ludovic Sforza. Le roi agenouillé, sa couronne dans les mains, devant le Christ reçoit de ses mains un étendard orné d'une crucifixion sur un champ azur fleurdéliné. Au folio suivant se trouve une scène de bataille entre les Français et les Turcs. L'appel à la croisade est ainsi formulé et l'image d'un roi envoyé du Christ et investi d'une mission divine clairement représentée (in Scheller (Robert. W.), «Imperial themes...», op. cit., p. 21).

Autre enluminure faisant emblématiquement référence aux prétentions de Charles VIII, celle du Livre d'Heures de la Bibliothèque de Madrid (Biblioteca Nacional Madrid, ms. Vit. 24/I, fol. 3 r^o). Le portrait est celui de Louis XII, qui a été repeint par-dessus celui de son prédécesseur. Cette hypothèse est discutée. Robert Scheller à la suite de Paul Durrieu pense qu'il s'agit à l'origine de Charles VIII, tandis que José Janini et José Serrano pensent que le portrait de Louis XII est l'original. Mary Beth Winn dans son ouvrage sur le libraire parisien Anthoine Vérard se rallie à la thèse de Paul Durrieu, citons simplement le dernier vers de la prière de *l'Acteur* : *Et garde de mal Charles, filz de*

résurgence du contexte impérial et prophétique. La conquête de Naples est dans son essence même une quête religieuse, car derrière le royaume napolitain⁴⁰⁹ se profilait la sainte cité de Jérusalem. Nombreux sont les auteurs qui dans l'entourage de Charles VIII ont alimenté de leurs œuvres cette résurgence de la vocation impériale de la France. Octovien de Saint-Gelais *Epistre faicte en équivocques envoyée au Roy Charles VIII* désignait le roi par le titre *Très chrestien imperial seigneur* et son texte participait d'une vision semi-eschatologique de l'avenir dans laquelle il voyait Charles VIII dominer le monde et coiffer la triple couronne⁴¹⁰. De même, dans le *Séjour d'Honneur*,

Loys. (in Winn (Mary Beth), *Anthoine Vérard...*, op. cit., pp. 423-426. Janini (José) et Serrano (José), *Manuscritos litúrgicos de la Biblioteca Nacional*, Madrid, 1969. Durrieu (Paul), «Manuscrits d'Espagne remarquables par leurs peintures», in *Bibliothèque de l'École des Chartres*, 54, 1893, pp. 263-66. Scheller (Robert. W.), «Imperial themes...» op. cit., p. 25). Cette miniature représente le roi de France en armure, agenouillé, et derrière lui sortant, d'un pavillon aux armes légendaires de Charlemagne : France (semé de fleurs de lis) et Empire (l'aigle bicéphale), s'avance Charlemagne tenant dans sa main droite le globe. Dans le fond de la scène deux anges servent de soutiens aux armes du roi telles qu'elles sont représentées dans le manuscrit de la Pierpont Morgan Library.

Enfin le sceau de majesté pour les royaumes de Naples et de Jérusalem. Le sceau est un objet politiquement important qui permet par son application sur un document écrit d'en certifier l'authenticité. Le champ du sceau de Charles VIII est écartelé d'un semé de fleurs de lis (France ancien) et d'une croix de Jérusalem cantonnée de quatre croisettes. Il s'agit d'un écartelé des armes de France et des armes d'une maison défunte. Charles VIII figure sur le sceau avec le sceptre et la main de justice.

L'écho de ces prétentions impériales se retrouve dans la littérature avec par exemple *La naturele vertueuse et victorieuse couronne de justice* (BN, ms. fr. 5080) dont l'auteur n'hésite pas à s'adresser à *Charles huitiezme de ce nom Roy de France de Sicile et de Jherusalem/ Tres-crestiene sacree/ mageste vive humanite miraculeuse/ Invincible et Inexpugnable dextre/ certain dompteur de orgueilleuse Italye/ vray susteneur de foy xtiene/ et assure prosterneur des infideles mescreans/ le plus noble le plus hault et le plus puissant de tout le universel monde* (in Scheller (Robert. W.), «Imperial themes...», op. cit., p. 30). Ce traité est également intéressant pour sa reliure qui fait écho à cet élogieux prologue. Le plat supérieur de la reliure est décoré par un écu de France moderne surmonté de deux couronnes (fig. 21) et sur le contreplat supérieur on retrouve les doubles armes de Charles VIII sous la forme des deux écus accostés, l'écu de France moderne au trois fleurs de lis entouré du collier de l'ordre de Saint-Michel et un écu écartelé de France ancien et de Jérusalem avec en dessous le croissant et la devise *Los en croissant* (fig. 22).

Dans les *Heures d'Antoine Bourdin* au folio 14 v°, figure la scène de la Rencontre entre Anne et Joachim à la porte Dorée. La porte de Jérusalem est surmontée du heaume royal et de l'écu de France soutenu par deux anges, il est possible que ce détail soit une allusion à la future reconquête de Jérusalem ou aux prétentions de Charles VIII au titre de roi de Jérusalem (in Avril (François) et Reynaud (Nicole), *Les manuscrits à peintures en France 1440-1520*, op. cit., p. 372.)

⁴⁰⁹ Les royaumes de Naples et de Jérusalem sont liés depuis 1277. Le roi René meurt en 1480 et son neveu et successeur Charles du Maine décède à son tour sans héritier en 1481, Louis XI hérite donc par testament des possessions angevines : comté de Provence, royaume de Sicile (c'est-à-dire le royaume de Naples) et du royaume de Jérusalem. Les droits sur la cité de Jérusalem, symboliquement importants, sont pratiquement sans effets. Ils avaient été achetés en 1277 à titre personnel par Charles d'Anjou, roi de Sicile, à Marie d'Antioche petite-fille du roi Jean de Brienne, mais l'ancien royaume croisé était sous le pouvoir des soudans d'Égypte.

⁴¹⁰ Molinier (H.-J.), *Essais...*, op. cit., p. 293. Octovien de Saint-Gelais dans le prologue du *Séjour d'Honneur*, offrait son travail à Charles VIII en ces termes : [...] *veu la sancte dignité où Dieu vous a promeu et mis. Et si l'espée moult vous plaist pour quereller et bien deffendre le bien publique et vostre royaulme ainsi que ung Cezar Auguste, et comme chief prompt et puissant, qui de ses membres doit avoir le soing et cure, pas mointz certes à gré n'avés le saint trésor de sapience, et moult vous plaist livres avoir et passer temps en maint volume, comme ung second Julles Cézar, ung Ptolomé, ou ung Théodose, ou comme vos tressainctz et glorieux prédécesseurs, voz ancestres, les roys de France, Monseigneur Saint Charles le grant et Saint Loys qui tant ayma sainte escripture.* (in Saint-Gelais (Octovien de), *Le Séjour d'Honneur*, éd. Joseph Alston James, op. cit., p. 36). En dehors des références à Jules César et à Saint Louis et Charlemagne les deux saints patrons de Charles VIII,

le poète s'adressait à *la très haulte, très chrétienne et très redoubtée impériale puissance et souveraine majesté de vous Charles, par la grâce de Dieu vivant, roy victorieux et monarque de toute la France, huytiesme de ce nom [...]*.

La conquête de Naples⁴¹¹ se voulait, dans les projets de Charles VIII, une étape préliminaire au passage de ses troupes en Grèce afin de porter la guerre contre les infidèles. L'un des objectifs de l'expédition française en Italie n'était autre que la reconquête de la Terre sainte. Une politique qui répondait à un besoin de croisade, inhérent à la foi du jeune souverain. Cette nécessité de conduire la guerre sainte était peut-être consécutive à un vœu de Louis XI qui souhaitait que son fils aille un jour combattre les Turcs. Le pape Pie II, avait déjà écrit à Louis XI que l'honneur de lutter contre les infidèles et de libérer la Terre sainte revenait aux Français⁴¹². Charles VIII, gonfalonier de l'Eglise, pensait sans doute que ce rôle lui était dévolu. Suivait-il également la volonté de son père qui en 1478 avait tenu ces propos : *je supplie humblement la glorieuse Vierge Marie de lui donner l'occasion, le pouvoir et les moyens d'aller de sa personne avec sa noblesse et la chevalerie de France combattre le détestable Turc et les autres infidèles[...] ainsi qu'avec l'aide de Dieu j'avais l'intention de le faire[...]*⁴¹³. Ces paroles n'avaient sans doute pas manqué d'être rapportées au jeune Charles VIII qui exauçait ainsi la prière de son père. En dehors de la voix du sang, un second appel à la croisade se faisait entendre dans l'entourage de Charles VIII, celui de l'ermite François de Paule qui ne devait pas oublier de souligner régulièrement au roi les devoirs dévolus au plus chrétien des princes.

Une première source révèle les espérances de croisade fondées sur l'expédition de Charles VIII, il s'agit de la *Ressource de la Chrétienté* rédigée par André de la Vigne. Ce texte hybride de prose et de vers, témoigne à la fois du contexte prophétique et de l'obsession de croisade qui animent la fin du XV^{ème} siècle. L'auteur rêve que *Chrétienté* lui apparaît sous la forme d'une dame *transparente de*

ce prologue dresse également le portrait du prince idéal disposant à la fois de vertus physiques et du goût des armes mais aussi de l'amour des lettres et Octovien de Saint-Gelais pouvait en témoigner lui qui traduisit plusieurs ouvrages pour le roi. Guillaume Budé après la mort de Charles VIII rappela que celui-ci avait facilité le renouveau des études grecques en ramenant de Florence Janus Lascaris.

⁴¹¹ Déjà citée plusieurs fois pour l'histoire de Charles VIII, la référence incontournable est Labande-Mailfert (Yvonne), *Charles VIII...*, op. cit. D'autres ouvrages furent consultés : Cloulas (Ivan), *Charles VIII et le mirage italien*, Paris, Albin Michel, 1986. Delaborde (Henri-François), *L'expédition de Charles VIII en Italie, histoire diplomatique et militaire*, Paris, Firmin-Didot, 1888. Cherrier (Claude-Joseph. de), *Charles VIII roi de France*, 2^{ème} éd, 2 vol., Paris, 1871. Denis (Anne), *Charles VIII et les Italiens : Histoire et mythe*, Travaux d'Humanisme et Renaissance, Genève, 1979. La Pilorgerie (Jules. L. de), *Campagnes et bulletins de la grande armée d'Italie commandée par Charles VIII. 1494-1495*, Nantes/Paris, Didier, 1866.

⁴¹² Ibid., p. 319.

⁴¹³ Labande-Mailfert (Yvonne), *Charles VIII...*, op. cit., p. 189.

*beaulté lumineuse assez pour decorer cent roys et autant d'empereurs*⁴¹⁴. Pourtant cette belle dame qui *sembloit mieulx d'essence divine que de corpulence naturelle* est éperdue, son visage est pâle et triste, ses vêtements sont en lambeaux, tout en elle n'est qu'une longue plainte. Tout d'abord *Dame Chrétienté* se plaint d'avoir été abandonnée et de voir les saints lieux profanés et laissés entre les mains *D'un tas de Turcs et de chiens inhumains / Qui m'ont de maulx cent milliers fait souffrir*⁴¹⁵. Selon un procédé traditionnel, André de la Vigne confond intentionnellement la chrétienté et Jérusalem. Le monde chrétien confronté à la montée de la puissance turque est loin d'être entièrement submergé, mais Jérusalem reste l'essence de l'univers chrétien et à travers son occupation c'est la chrétienté tout entière qui est traumatisée tant dans sa spiritualité que dans sa viscéralité. Dans un premier temps, *Dame Chrétienté* implore l'aide des souverains chrétiens pour la délivrer de cette ignominieuse domination :

Hélas mes filz mes enfans crestiens
Moy qui le lieu du haut Jesuchirst tiens
Me laisserez vous ainsi vilipender. ⁴¹⁶

Dame Chrétienté se leva alors lentement afin d'aller chercher de l'aide et franchit les Alpes pour arriver dans un *excellent vergier*. L'image du verger symbolisait traditionnellement le royaume qui ne pouvait être ici, que celui de France. Au milieu du verger se reposait une *magnanime princesse* du nom de *Dame Noblesse*, descendant de *l'impériale royale et priamide lignee troyenne*. André de la Vigne réaffirmait l'héritage impérial tout en confirmant, avec l'évocation de Priam, le mythe des origines troyennes de la nation française qui dans ce contexte pouvait intégrer la croisade dans la perspective d'une juste récupération des terres ancestrales. Mais *Dame Noblesse* portait également les fleurs de lis envoyées à Clovis en signe de l'aide divine dont bénéficiait le roi de France. Dans ce jardin merveilleux gambadaient des cerfs-volants accompagnés d'hermines, récemment unis par le mariage de Charles VIII et d'Anne de Bretagne. *Dame Noblesse* après avoir réconforté *Chrestienté* l'emmena au bout du verger où trônait *Majesté Royale* couronnée, le sceptre dans la main droite, entourée de sa cour. *Dame Chrétienté* commença à clamer sa détresse et son désespoir expliquant

⁴¹⁴ La Vigne (André de), *Le Vergier d'Honneur*, éd. partielle, in *Archives curieuses de l'histoire de France* par Cimber (L.) et Danjou (L.), Paris, 1835, t. I p. 326. Je me référerai dorénavant à cette édition. Mais, il est de loin conseillé de se rapporter à La Vigne (André de), *Le Voyage de Naples*, éd. critique par Slerca (Anna), Milan, 1981.

⁴¹⁵ La Vigne (André de), *La Ressource de la Chrestienté*, op. cit., p. 109. Brown (Cynthia. Jane.), *The shaping of History and Poetry in Late Medieval France : Propaganda and Artistic Expression in the Works of the Rhetoricians*, Birmingham, Summa Publications Inc, 1985.

⁴¹⁶ *Ibid.*, p. 109.

qu'elle venait quérir *Le bon secours d'un chascun catholique / Qui m'ostera de grant captivité*⁴¹⁷. Elle évoquait les noms de David, Salomon et Judas Macchabée, les trois preux, qui l'avaient autrefois protégée et enrichie mais dont le temps était désormais révolu. Cette allusion ne manquait pas de rappeler que Charles VIII fut identifié à ces deux *christi* lors de ses premières entrées. Le roi comme successeur de David, descendant de Priam et champion de la chrétienté, voyait sa future conquête de Jérusalem triplement exigée :

Las! vostre temps present ne regne plus
Car maintenant tousjours de plus en plus
Mon bien se pert et mon temps si se passe,
Ma joye meurt, mon plaisir est reclus, [...] ⁴¹⁸

Aux héros bibliques succède la figure centrale de l'imaginaire impérial et prophétique, Charlemagne, qui *Par sa puissance et force imperialle / En exaussant sa magesté royalle, / Et pour me mectre en bruyt perpetüel, / Guerre mist sus sur le faulce quenai lle*⁴¹⁹. André de la Vigne faisait sans doute allusion à la légendaire croisade de Charlemagne. Une seconde figure s'imposait de fait, celle de Saint Louis, la source de l'arbre de Jessé, un nom intimement lié à la croisade dont la belle dame rappelait les exploits et la captivité. *Dame Chrétienté* suppliait *Magesté Royale*, autrement dit Charles VIII, de venir la délivrer des Turcs. Le roi apparaissait doublement prédestiné pour conduire la guerre sainte. Non seulement, il était le digne et naturel successeur de Charlemagne et de Saint Louis, mais il était aussi l'élu de Dieu. Il portait sur ces armes les trois fleurs de lis envoyées des Cieux, témoignage de cette élection, : *Quel don de grace vous a Jhesus donné, / Veü que vos armes a Luy mesme ordonné / Et composé la noble fleur du lis, [...]*⁴²⁰. Charles VIII, roi sacré, disposait également du pouvoir miraculeux de guérir les écrouelles par la grâce unique de la sainte ampoule : *Manne des cieulx dedens ung monopolle/ Vous transmect Dieu qui est la Sainte Ampolle*⁴²¹. Enfin, ce nouveau David était un souverain divinement choisi et ce à titre personnel. Un roi attendu, désigné de Dieu, dont la venue et la mission étaient clairement annoncées par une sibylle qui avait prédit que *Dame Chrétienté*, ou Jérusalem, serait libérée par un descendant de Clovis du nom de Charles, prophétie d'ailleurs confirmée par la Bible :

D'une Sebillle de haulte extracion

⁴¹⁷ Ibid., p. 9.

⁴¹⁸ Ibid., p. 120.

⁴¹⁹ Ibid., p. 121.

⁴²⁰ Ibid., p. 123.

⁴²¹ Ibid., p. 123.

Jadis a Romme prenosticacion
Cinq cens ans a fut es rommains donnee,
Disant c'un [qu'un] jour viendroit sans fiction
Ung jeune Charles qui coronacion
Prandroit en France sur sa treiziesme année,
Par qui seroye si treshault couronnee,
De hault gloire et louenge immortelle
Qu'on n'en list point es croniques de telle
Et pour garder que personne n'en hongne
En son psaultier David le nous tesmoigne⁴²².

Charles VIII est donc investi d'une mission divine (*missus deo*), celle de délivrer *Dame Chrétienté* et de combattre les infidèles : *Puisque Dieu veut que vous soyez itel*. L'image du roi est ainsi déterminée par ce devoir de reconquête qu'il accomplira avec l'aide de la divine Providence. Alors que *Dame Noblesse* aidait *Magesté Royale* à se préparer pour aller défendre *Chrétienté*, ce projet se trouvait brusquement combattu par un personnage nommé *Je ne sais qui*. Il représentait les opposants à l'expédition du roi, mais un second personnage nommé *Bon Conseil* réfutait toutes ses objections et précisait qu'en réalisant le rêve de croisade, Charles VIII obtiendrait une gloire immortelle à l'image de Salomon, David, Alexandre, Hector et Charlemagne, car il n'était évidemment de plus grande gloire que de combattre pour la foi chrétienne. Alors *Magesté Royale* se plaçant sous la protection de Dieu accepta d'aller secourir *Dame Chrétienté*.

Cette pièce reflétait bien les aspirations qui se cristallisaient sur Charles VIII et définissait les grands traits de l'imaginaire qui allait entourer l'expédition royale. Charles VIII en souverain très chrétien, prophétiquement annoncé et héritier de Charlemagne, répondait aux attentes de la chrétienté en prenant la route de Jérusalem. Ce texte n'est d'ailleurs pas sans évoquer une autre exhortation à la croisade fort célèbre au XV^{ème} siècle : le *Grant Voyage de Jherusalem*, traduction en 1488 par Nicole le Huen, de l'œuvre populaire de Bernard von Bruydenbach, les *Sanctæ Peregrinationes*, parues à Mayence en 1486 et qui ne connurent pas moins de treize éditions entre 1486 et 1522. L'auteur regrette avec amertume le temps des grands rois, défenseurs de la chrétienté, et dénonce le manque de foi des princes chrétiens : *Las [hélas] ou est la foy du noble Constantin, de Charlemaigne / de son père Pepin, de Godeffroy de Boilion, son frère Baudoyne / de Saint Loys et autres en grant nombre. Tous vous ventez destre les plus chrestiens / les plus feaulx zelateurs de la foy. Ou est l'effect de vos promesses vaines. Ou est l'honneur du noble nom*

⁴²² Ibid., p. 122. Dans le prologue du manuscrit de *La Ressource de Chrétienté* de 1495 (BN, ms. fr. 20055) à été ajouté une prophétie en latin : *La prenosticacion du roy Charles huytieme / de ce nom compillée par l'une des sibilles et comfirmé par ledit homme*. Ce texte qui débute par *Karolus filius ludovici...*, est en fait la prophétie de Maître Guilloche de Bordeaux (cf, *infra*). Ce qui montre à quel point l'imaginaire prophétique, la libération de

*Chrétien*⁴²³. L'expédition française se voulait une réponse à cette obsession de croisade et toute une littérature prophétique cherchait à voir en Charles VIII le second Charlemagne, un roi voué à un destin unique ce que confirmaient par ailleurs son horoscope et son entourage le plus proche⁴²⁴.

2. Jean Michel : humble prophète.

Charles VIII voyait transposer en sa faveur les espérances prophétiques dans lesquelles il apparaissait comme le monarque attendu de tous les chrétiens⁴²⁵, celui désigné pour accomplir les attentes de la tradition millénariste. Cette littérature était répandue dans le public par le moyen de feuillets imprimés et préalablement rédigés par des astrologues ou des visionnaires. Jean Michel, un homonyme du médecin de Charles VIII, coïncidence qui entraîna nombre d'erreurs quant à l'attribution de ce texte, aurait eu une vision (en fait trois) dans laquelle Charles VIII lui était apparu

Jérusalem et la conquête de Naples étaient fortement imbriqués au moment du départ de Charles VIII pour l'Italie.

⁴²³ Le Huen (Nicole), *Le grant voyage de Jherusalem*, Lyon, 1488, (BN, Rés 02, f° 32).

⁴²⁴ Candida (Jean), *Miroir historial dédié à Charles VIII*, (BN, ms. lat. 10909). Beaune (Colette), «Visionnaire ou politique ? Jean Michel serviteur de Charles VIII», in *Journal des savants*, janv-juin, 1987, pp. 65-78, p. 66

⁴²⁵ Octovien de Saint-Gelais dans son *Epistre*, évoquait les prophéties de Merlin : *Car en France n'auront ilz de l'an sceptres, / Quelque chose que Merlin par art dye* (in Molinier (H.-J.), *Essai...*, op. cit., p. 290). Il faisait référence aux prophéties de Merlin composées par Geoffroy de Monmouth au milieu du XII^{ème} siècle. La fin du XV^{ème} siècle est marquée par une profonde exaltation prophétique qui tend à confondre Charles VIII avec le second Charlemagne. Cette littérature à vocation eschatologique dont les auteurs les plus fréquemment cités sont Maître Guilloche de Bordeaux et Jean Michel, s'appuie sur les prédictions de sainte Brigitte ou de Merlin, et principalement sur celles qui annoncent la venue d'un roi français qui reformera l'Eglise et délivrera Jérusalem. Ces prédictions connurent un vif succès, en particulier, celles de Merlin qui firent l'objet de traductions nombreuses et de multiples publications. Elles furent commentées par Alain de Lille en 1179, puis par Joachim de Flore en 1196, et enfin traduites et adaptées en français en 1276, puis en italien en 1379. Elles furent publiées à Venise en 1480 et à Paris en 1498. Elles reprenaient dans l'ensemble le thème du dernier empereur et annonçaient le passage en Italie, d'un roi de France qui irait régner à Jérusalem. Il est vrai que certains passages s'adaptaient parfaitement au contexte de l'expédition italienne de Charles VIII : [...] *ung esprevier sera roy couronné de trois couronnes* [...], *et mettra dessoubz soy les mescreans Sarrazins [...] les bons et les mauvais de toute Ytallie trembleront et laisseront leurs mauvaises coutumes*. D'autres extraits s'inscrivaient dans la tradition de l'empereur des derniers jours établissant l'Empire universel : *Il establira partout son empire que si nul est trouve que parfaitement ne croye la sainte trinité et les sacremens de sainte eglise qu'il soit prins et brusle et il sera fait puisqu'il commandera, [...] et luy obéiront tous les hommes et si scavoir voulez deist Merlin de quel pays sera ce champion extraice sachez qu'il sera de Gaille* [...]. De telles visions ne pouvaient que cristalliser sur Charles VIII le mythe du second Charlemagne et le rassurer sur la perspective prodigieuse de son avenir. D'autres passages évoquent l'image du roi purificateur : *Et alors celuy filz de Pepin qui sera au siecle et osterà les payens d'Ytallie* (in *Les Prophéties de Merlin*, Paris, 1526). Les prédictions de Sainte Brigitte soulignaient aussi la vocation de la royauté française à la monarchie universelle, en insistant sur le rôle du roi de France comme réformateur apocalyptique de l'Eglise : *Dieu est puissant de susciter les François à l'encontre de l'église afin qu'elle soit humiliée*, ou encore *Il [un roi de la lignée de Charles de France] reformera l'Eglise et les clerics : et apres luy nul n'imperera plus*. (in *Le recueil des révélations et prédictions de Sainte Brigide, Saint Cirille et autres anciens et notables personnages*, Paris, 1561). Même si ces textes ne se rapportaient pas directement à Charles VIII, ils participaient par leur diffusion à un véritable bouillonnement prophétique et focalisaient sur le roi les espérances messianiques populaires.

comme le conquérant et le réformateur du monde, élu pour libérer Jérusalem et promis à la monarchie universelle. Cette prophétie, destinée à une circulation active, fut publiée sous le titre de *La vision divine révélée à Jehan Michel, très-humble prophète de la prospérité du très-crestien roy de France, Charles VIII, de la nouvelle réformation du siècle, et de la récupération de Hierusalem a lui destinee, et qu'il sera de tous les roys de terre le souverain et dominateur sur tous les dominans et unique monarchie du monde*⁴²⁶. Cette prédiction messianique témoignait des prétentions françaises à la monarchie universelle et traduisait dans un langage exalté les étapes de la mission eschatologique assignée à Charles VIII. Cette révélation était destinée au *très souverain serviteur de Dieu, invincible et loyal, reformateur de tout le siècle, Charles très-crestien roi de France*, elle fut donc transcrite par Jean Michel qui se désignait lui-même comme un prophète. Il affirmait tenir sa révélation de Dieu et sa vision plongeait le lecteur dans un climat apocalyptique. Dieu s'adressait directement au roi en dans un discours d'une mystique enflammée : *Tue les desobeissants, dissipe, depouille, haste le temps[...] besogne, car ma main te aidera et mon bras te confirmeras*⁴²⁷. Charles VIII est appréhendé comme le bras armé de dieu, véritable instrument terrestre de sa volonté. Cette exhortation prophétique était saisissante par la violence des termes employés, certes empruntés à Isaï e, mais ce texte se voulait encore plus sanglant et terrifiant. Jean Michel appelle le roi à faire preuve d'une violence éradicatrice, Charles VIII doit extirper l'impiété, châtier les tyrans, détruire les infidèles : *la faulx d'occission sera soulee et enivree du sang des meurtris*⁴²⁸. Dans ce déchaînement apocalyptique nul n'est épargné, le roi de France exécuteur du châtiment de Dieu fait périr hommes, femmes et enfants dans une occision purificatrice. Charles VIII est identifié au Christ de la Parousie, il est le glaive messianique de Dieu qui établira le règne de la justice en sauvant les innocents et en mettant à mort les tyrans et les injustes : *En subjuguant les tyrans, et ostant toute abomination du saint lieux, et en detruisant tout ceux qui frauduleusement servent a Dieu le createur*. Il délivrera Jérusalem et son règne verra l'avènement définitif de la foi chrétienne sur une terre purgée des infidèles : *la Sainte cité de Hierusalem*

⁴²⁶ Michel (Jean), *La vision divine révélée à Jehan Michiel, tres humble prophète de la prosperite du tres crestien roy de France Charles VIII* (BN, Res. 4 Lb²⁸ 27). Mais également dans une édition partielle dans : La Pilorgerie (Jules. L. de), *Campagnes et bulletins...*, op. cit., pp. 431-433. Voir Beaune (Colette), «Visionnaire ou politique ?...», op. cit., pp. 65-78. L'analyse de Colette Beaune s'appuie sur l'édition florentine de la prophétie qui, seule, permet de saisir l'œuvre dans sa globalité. D'autre part comme le signale l'historienne, cette prophétie est bien plus qu'une simple adaptation du *Karolus filius karoli*. Voir aussi Beaune (Colette), «Prophétie et propagande : le sacre de Charles VII», in *Idéologie et propagande en France*, Colloque d'Haï fa, Paris, 1987, pp. 63-73.

⁴²⁷ Michel (Jean), *La vision...*, éd. La Pilorgerie (Jules. L. de), *Campagnes et bulletins...*, op. cit., p. 47.

⁴²⁸ Ibid., p. 433.

recouvreras de la main de Mahomet et la reedifiras. Charles VIII était désigné par la divine Providence pour conduire la croisade, reconquérir la Terre sainte et libérer le tombeau du Christ, et une fois cette mission accomplie les puissants se soumettront à sa loi. Le roi devenait l'élu de Dieu, un autre Christ, appelé à un devenir prodigieux : *tu seras réservé et destiné de Dieu*. La Vision eut un large succès et fut éditée quatre fois en un an et demi, à Paris, Lyon et Florence, autrement dit trois étapes importantes sur la route qui conduisait à Naples⁴²⁹, elle alimentait également l'imaginaire prophétique dans lequel baignait Charles VIII déjà influencé par le mysticisme de François de Paule⁴³⁰.

D'autres prophéties viennent renforcer ces croyances en la vocation eschatologique de la maison royale française, comme Michel Marullus dans ces *Epigrammata et hymni*, qui appelle Charles VIII à libérer la Terre sainte⁴³¹. Autre texte populaire, la prophétie de maître Guilloche de Bordeaux qui fut publiée en 1494, à un moment où l'imminence du voyage vers Naples devait fortement préoccuper les contemporains. Le texte s'adressait plutôt aux classes populaires et dut sans doute avoir un certain impact, puisqu'il contenait des éléments déjà vérifiés. Il s'agissait cependant d'une version retouchée et mise en français d'un texte écrit en faveur de Charles VI⁴³². Quant au texte lui-même, l'essentiel semblait en grande partie calqué sur la prophétie du second Charlemagne. Maître Guilloche étant avant tout un fervent partisan de la croisade, c'est pourquoi sa prophétie fixait la conquête de Constantinople, et surtout la libération de Jérusalem, comme objectifs suprêmes à cette campagne italienne. Comme le note Marjorie Reeves, il est impossible de dire combien Charles VIII fut influencé par cette prophétie⁴³³.

Le texte était divisé en deux parties, premièrement la *prophécie* en elle-même, suivie de *l'exercice de ladite prophécie*⁴³⁴. La première partie commençait par une description physique de Charles VIII relativement fidèle à la réalité : *aura long front / les yeulx longnetz, comme seront / le nez*

⁴²⁹ Beaune (Colette), «Visionnaire ou politique ?...», op. cit., p. 76. Michel Marullus ne s'inscrit pas dans le cadre des prophéties franco-françaises. D'une part il est difficile de parler de prédictions et d'autre part, nombreux sont les récipiendaires de ses poèmes. Son épigramme *Ad Carolum Regem Franciæ* qui débute par *Invicte magni Rex Caroli genus* témoigne cependant des grands thèmes qui fleurissent autour de l'expédition de Charles VIII.

⁴³⁰ Si l'influence de François de Paule ne fait guère de doute, il est en revanche impossible de connaître la teneur des discours de l'ermite calabrais, ses propos ne nous sont parvenus que par des lettres apocryphes, voir : Francesco di Paola, *Centuria di lettere*, éd. Francesco di Longobardi, 1655 (in Weinstein (Donald), *Savonarole et Florence...*, op. cit., p. 120).

⁴³¹ Reeves (Marjorie), *The influence...*, op. cit., p. 354.

⁴³² Folz (Robert), *L'idée d'Empire en Occident du V^{ème} au XV^{ème} siècles*, Paris, Aubier, 1953.

⁴³³ Reeves (Marjorie), *The influence...*, op. cit., p. 354.

⁴³⁴ *La prophécie du roy Charles VIII par Maître Guilloche Bordelais*, publ. par le Marquis de la Grange, Paris, Académie des Bibliophiles, 1869.

agu et qui influença peut-être les portraits du roi réalisés en Italie. Ensuite la prophétie annonçait que dans sa vingt-quatrième année (donc en 1494) le roi de France envahirait l'Italie à la tête d'une puissante armée tant terrestre que maritime. Et là, dans sa trente-troisième année, chiffre christique, après de victorieuses batailles, il soumettrait la péninsule italienne ainsi que les Espagnols, Aragonais, Lombards, Irlandais, et de nombreux autres peuples. Puis il s'emparerait de Rome, où il obtiendrait *double couronne*. L'auteur faisait dans cette perspective allusion à la vocation universelle et impériale de la monarchie française:

Et obtiendra double couronne
Nommé sera roy des Rommains,
Oultre le vouloir des Germains,
C'est assavoir des Alemans⁴³⁵.

Une fois Charles VIII nommé empereur, il détruirait par le feu et le sang la *cité de péchié*, qui désigne sans doute la ville de Florence. Cette image et la prophétie de Maître Guilloche furent probablement à l'origine de la *Prophetia Caroli Imperatoris*, qui reprochait à Florence d'avoir abandonné les Français et de s'être ainsi détournée de la volonté divine en ne soutenant pas le nouveau Charlemagne, une faute qui devait entraîner la destruction de la cité⁴³⁶. Puis le poète bordelais prophétisait que Charles VIII *A mort mectra le mauvais clere*, un passage qui renvoyait à la réforme apocalyptique de l'Eglise, propre au joachimisme, en effet l'une des missions dévolue au dernier Empereur était la purification du clergé, un thème cher à Savonarole.

Le prologue d'Antoine Vérard, en 1493, dans la présentation à Charles VIII de l'*Arbre des batailles* (BN, Rés. Vélins 521) d'Honoré Bovet, est quasiment identique à celui de l'auteur lui-même en 1480. Sans doute parce que les thèmes abordés en 1480 correspondaient parfaitement à la situation de 1493. Le prologue faisait implicitement référence à la nécessité de réformer l'Eglise : [...] *l'estat de sainte eglise est en telle tribulation que se Dieu n'y mect remede et vostre seigneurie, laquelle est accoutumee de achever et mettre a fin les cheres aventures de la foy crestienne je ny voy voye ne chemin comment soit bonne et briefve accordance*⁴³⁷. La suite s'adaptait également bien à l'atmosphère exaltée qui entourait le futur départ du roi pour l'Italie : *La. iii. raison est que plusieurs choses de grans clers nouveaulx qui bien pensoient entendre les prophécies anciennes*

⁴³⁵ Ibid., p. 5.

⁴³⁶ Weinstein (Donald), *Savonarole et Florence...*, op. cit., p. 72.

⁴³⁷ Winn (Mary Beth), *Antoine Vérard...*, op. cit., p. 246.

*adviserent les maulx pressens et dient que ung de la haulte lignee de France doit estre celluy par qui les remedes seront donnés au siecle travaillant et mis en grande pestilence,[...] affin que vostre voulenté soit plus adonnée de faire secours à la sainte foy de Jhesuschrist et faire que les prophecies qui s'entendent de vostre digne personne es escripture soient vérifiés par vos bonnes œuvres*⁴³⁸.

Une fois cette tâche réformatrice accomplie l'ensemble des royaumes chrétiens se soumettront à lui, il pourra alors passer la mer pour être couronné roi des Grecs. Il imposera le nom du Christ à tous les peuples de l'Orient et ceux qui refuseront de se convertir seront passés au fil de l'épée : *Quiconques ne honnera / Le crucifix morra de mort*. Son règne sera celui de la justice et il établira enfin la monarchie universelle : *Il possedera en sa vie / La tres haultaine seigneurie / De ceste terre universelle*. Il pourra alors accomplir le dernier voyage à Jérusalem, monter sur le Mont des Oliviers pour déposer sa triple couronne et laisser la chrétienté aux soins de Dieu :

En Jherusalem entrera,
Et mont Olivet, montera.
Priant Dieu le père et le filz,
Et le benoist saint Esperis;
Depositant ses troys couronnes,
Et disant ses oraisons bonnes,
Comme je trouve par escript,
A Dieu rendra son Esprit,
Lors seront signes merueilleux [...] ⁴³⁹

Si Charles VIII était identifié au second Charlemagne, le souverain ultime de la fin des temps, le texte témoignait aussi des grandes aspirations de la fin du XV^{ème} siècle : la réforme du clergé, le rêve d'une reconquête de Jérusalem, et l'avènement d'un règne de justice. Le roi de France fut-il influencé par toutes ces prophéties ? Il est quasiment impossible de répondre. Selon Marjorie Reeves, il faut peut-être déceler une influence prophétique dans le choix de l'itinéraire pris par Charles VIII pour gagner Naples. En effet en passant par Florence et Rome, le roi de France renouait directement avec le mythe de second Charlemagne. Pourquoi n'est-il pas allé à Naples par bateau à partir de Gênes? Ou pourquoi n'a-t-il pas suivi la Via Emilia, à travers la Romagne, comme les Napolitains attendaient qu'il le fasse ? Ainsi la décision royale de passer par Florence et par Rome conférait une dimension mystique à l'expédition à travers laquelle Charles VIII se présentait comme le nouveau Charlemagne ou tout du moins renouait symboliquement avec le mythe impérial.

⁴³⁸ Ibid., p. 246.

4. *Un monde en sursis*

Partout les signes précurseurs des grands bouleversements se font sentir. L'Italie est en proie à une véritable angoisse eschatologique, révélatrice de l'appréhension des hommes devant l'imminence de la colère divine. Les gens vivent dans la terreur des derniers temps, dont l'avènement n'est plus situé dans un futur lointain, mais au contraire dans un avenir proche et inéluctable. La fin du XV^{ème} siècle est marquée par une profonde exaltation prophétique qui annonçait, selon qu'elle s'inscrivait dans un courant méthodien ou joachimiste, la venue d'un roi qui serait couronné empereur à Rome, il serait le dernier empereur du monde et délivrerait Jérusalem. Ensuite selon les méthodiens viendrait l'Apocalypse et selon les joachimistes, la réforme de l'Eglise suivie du règne terrestre du Christ. Ces prophéties chrétiennes trouvaient par ailleurs le renfort des prophéties juives. En effet, simultanément au réveil de la vocation eschatologique de la maison royale de France, on assiste à une évolution parallèle dans les communautés juives d'Occident. Les espérances messianiques constituent en effet un élément inhérent à la structure idéologique de la culture juive⁴⁴⁰. Ces espérances se traduisent par l'attente de la venue du Messie, qui selon des calculs précis devait avoir lieu dans les dernières décennies du XV^{ème} siècle. Abraham Zacuto pensait que l'ère messianique allait s'étendre de 1518 à 1530, cette affirmation était le résultat de calculs astrologiques qu'il publia avant 1492. Le kabbaliste Abraham ben Eliezer Halevy affirmait que cette ère messianique avait commencé depuis 1476, et s'achèverait avec la venue du Messie en 1530⁴⁴¹. De plus, juifs comme chrétiens, attendaient la reconquête de Constantinople avec impatience. L'entrée du roi de France dans Naples en 1495 fut, selon un texte hébreu contemporain, envisagée comme le terme des souffrances et le début de l'ère messianique, en raison notamment à cause de la fuite du pape obligé de se réfugier dans le château de Saint-Ange, lors du passage des troupes françaises à Rome⁴⁴².

L'Italie était en proie à une profonde agitation religieuse qui se caractérisait par des manifestations spectaculaires. En effet, cette tension mystique engendrait des vagues de processions et d'aumônes, tandis que partout se multipliaient les phénomènes prodigieux et miraculeux. Les prédicateurs se faisaient de plus en plus nombreux à annoncer à des foules considérables l'imminence de la colère de Dieu. Le néo-platonisme et l'humanisme florentin ne sont d'ailleurs pas étrangers à ce courant

⁴³⁹ *La prophétie du roy Charles VIII ...*, op. cit., p. 8.

⁴⁴⁰ Linder (Amnon), «L'expédition de Charles VIII ...», op. cit., p. 179.

⁴⁴¹ Ibid., p. 180.

⁴⁴² Krauss (Samuel), «Le roi de France Charles VIII et les espérances messianiques», in *Revue des Etudes Juives*,

prophétique qui envahit l'Italie⁴⁴³. Certes l'école néoplatonicienne de Florence ne se situe dans la perspective eschatologique annoncée par les prédicateurs fidèles au millénarisme. Cependant, ce courant, qui impliquait l'attente d'une vaste réalisation commune à l'humanité tout entière, contenait en ce sens une dimension prophétique⁴⁴⁴. Marsile Ficin, dans sa lettre à Paul de Middelbourg, n'annonçait-il pas l'avènement de l'âge d'or en 1492⁴⁴⁵. Mais cet enthousiasme humaniste n'était que le reflet savant et optimiste d'une inquiétude plus générale⁴⁴⁶. Du point de vue astrologique, l'année 1484 aurait vu la conjonction de Saturne et Jupiter, annonciatrice de grands bouleversements⁴⁴⁷. Quant aux années 1490, elles furent marquées par un véritable déchaînement des éléments, crue des rivières en 1493, tremblements de terre à Pise en 1494. A Florence la foudre tomba sur la lanterne de l'église Santa Reparata, à trois jours de la mort de Laurent le Magnifique, beaucoup y virent un mauvais présage ou une coïncidence frappante qui emplit les Italiens *d'étonnement et de frayeur*. Machiavel présentait un signe du ciel : *comme sa perte [la mort de Laurent le Magnifique] devait entraîner beaucoup de calamités, le ciel voulut en donner des présages trop certains* ⁴⁴⁸, tout comme Marsile Ficin percevait là un avertissement divin⁴⁴⁹. L'Italie est plongée dans l'expectative angoissante du châtement divin. La multiplication des événements surnaturels est un témoin révélateur de l'angoisse eschatologique et de l'appréhension du temps présent et à venir. Ces prodiges sont le fruit de la religiosité démesurée de populations au seuil d'imminents changements. Ils reflètent la peur des hommes à basculer dans le temps de la colère divine. Par le merveilleux, la nature devient un espace sacralisé, véritable théâtre de l'expression de la volonté de Dieu. Machiavel évoque des combats d'hommes dans le ciel et s'interroge sur les signes qui précèdent les grands bouleversements⁴⁵⁰. Le prodige doit être perçu comme un avertissement de Dieu qui dans son infinie puissance désigne les fautes et les péchés des hommes. Dans toute l'Italie, les signes de l'imminence de cette colère sont perceptibles. Guichardin évoque lui aussi la peur qui envahit les Italiens, alors que leur parviennent les rumeurs de l'expédition de Charles VIII, selon lui : *le ciel et les hommes lui*

t. 51, 1906, pp. 87-96, p. 90.

⁴⁴³ Denis (Anne), *Charles VIII...*, op. cit., p. 52.

⁴⁴⁴ Chastel (André), «*L'Antéchrist à la Renaissance*», in *Fables, formes, figures*, Paris, Flammarion, 1978, t. I, p. 167-179, p. 168

⁴⁴⁵ Denis (Anne), *Charles VIII...*, op. cit., p. 52.

⁴⁴⁶ Chastel (André), «*L'Antéchrist à la Renaissance*», op. cit., p. 168.

⁴⁴⁷ Denis (Anne), *Charles VIII...*, op. cit., p. 53.

⁴⁴⁸ Machiavel (Nicolas), *Histoires Florentines*, in *Œuvres Complètes*, Paris, Gallimard, 1952, p. 1397.

⁴⁴⁹ Denis (Anne), *Charles VIII...*, op. cit., p. 54.

⁴⁵⁰ Machiavel (Nicolas), *Sur la première décade de Tite-Live*, in *Œuvres...*, op. cit., p. 499.

*pronostiquoient les maux dont elle alloit être accablée*⁴⁵¹. Partout des prédicateurs annonçaient de terribles événements, alors que se multipliaient les prodiges et que la nature devenait le théâtre de manifestations extraordinaires. Dans les Pouilles, au cœur d'un orage d'une violence inouïe, trois soleils avait brusquement brisé de leur lumière les ténèbres de la nuit⁴⁵². Guichardin ajoute que dans la région d'Arrezzo, d'innombrables fantômes armés étaient apparus dans le ciel à plusieurs reprises. Ces êtres effrayants chevauchaient des montures gigantesques tandis que résonnait le son infernal de plusieurs trompettes et tambours⁴⁵³. Ces prodiges préfiguraient dans l'imaginaire collectif la violence qui allait s'abattre sur la terre. Un peu partout, on voyait les images et les statues des saints suer, tandis qu'ailleurs *il étoit né un grand nombre d'hommes et d'animaux monstrueux et qu'enfin il étoit arrivé en différents endroits plusieurs choses contre l'ordre de la nature*⁴⁵⁴. Même témoignage chez le siennois Tizio quand il décrit des enfants chantant des litanies lugubres ou des oiseaux inconnus volant autour du campanile du palais public ou quand il voit un pèlerin traînant une croix sur l'épaule, s'arrêter dans la campagne environnante et menacer Sienne de la main⁴⁵⁵. En 1482, Landucci raconte que dans Florence une statue de la Vierge changea plusieurs fois de couleur ou encore qu'un serviteur décédé continua d'apparaître dans la campagne où il s'entretenait avec la Vierge⁴⁵⁶. Tous ces prodiges étaient répétés, colportés par les prédicateurs et les prophètes qui voyaient là les prémices de la fin des temps. Ils se faisaient d'une certaine manière les interprètes de ces signes qui étaient la preuve incontestable que les derniers jours approchaient. Dieu allait frapper les peuples corrompus et l'instrument de sa justice, le glaive de sa colère, le réformateur apocalyptique du clergé serait comme l'annonçaient les prophéties, un roi de France prénommé Charles.

Parmi tous les prédicateurs qui parcouraient l'Italie en annonçant les tribulations finales, Jérôme Savonarole occupait une place prédominante. Les chroniques françaises font fréquemment référence à lui, ses visions confirmaient aux Français, que le voyage de Naples était voulu de Dieu. Philippe de

⁴⁵¹ Guichardin (François), *Histoire...*, op. cit., t. I, p. 67.

⁴⁵² Ibid., t. I, p. 67.

⁴⁵³ Ibid., t. I, p. 67.

⁴⁵⁴ Ibid., t. I, p. 67. Les naissances d'êtres monstrueux ou hors-nature étaient également comprises comme des avertissements divins et leurs malformations sujettes à interprétation. L'un des cas les plus célèbres pour la période est sans doute celui des siamois nés à Worms en 1495. Leur cas donna lieu à de nombreux pamphlets et commentaires. Les deux frères étaient liés par la tête, et en accord avec la doctrine des deux glaives, cette diformation signifiait que les Empires Romain et Grec allaient de nouveau être unis sous la main d'une seule personne qui ne pouvait être que Maximilien I^{er} (in Scheller (Robert. W.), «Imperial themes...» op. cit., p.45).

⁴⁵⁵ Delaborde (Henri-François), *L'expédition de Charles VIII...*, op. cit., p. 317.

⁴⁵⁶ Chastel (André), «*L'Antéchrist à la Renaissance*», op. cit., p. 169.

Commynes fut particulièrement impressionné par le moine dominicain et il rappelait constamment dans ses *Mémoires* que Jérôme Savonarole lui avait prédit que Dieu conduirait Charles VIII par la main, ce qui apparaissait d'ailleurs à ses yeux, comme la seule explication possible aux succès du roi de France. A son entrée en Italie, Charles VIII était à la tête d'une armée dont la puissance et la taille surpassaient tout ce que les Italiens connaissaient ou auraient pu imaginer. Et pour Florence, le danger prenait une dimension apocalyptique. Jérôme Savonarole prêchait quotidiennement devant une foule terrifiée, clamant qu'il n'avait jamais cessé d'annoncer la venue du glaive de Dieu. L'invasion française était un châtement divin, qu'il avait prophétisé avec des mots qui lui venaient de Dieu⁴⁵⁷ : *Moi, le Seigneur, je vous parle dans la sainte ardeur de mon zèle. Voici que les temps vont s'accomplir et que je tirerai mon épée du fourreau sur vous. Convertissez-vous donc à moi avant que ma colère ne s'accomplisse parce que les tribulations sont venues; vous chercherez la paix, et ce ne sera pas la paix*⁴⁵⁸. Jérôme Savonarole expliquait également, dans son *Compendium Revelationum* de 1495, qu'il avait eu la vision de la main brandissant l'épée du jugement. En 1492 il prédisait qu'un nouveau Cyrus viendrait de par-delà les montagnes et triompherait des Turcs et des infidèles qui seraient bientôt convertis au christianisme⁴⁵⁹. La même année, le moine eut la vision de deux croix dans le ciel : la croix noire de la colère de Dieu sur Rome, la croix d'or de sa pitié sur Jérusalem⁴⁶⁰. Les événements semblaient lui donner raison puisque Charles VIII recouvrait les traits du réformateur de l'Eglise et du nouveau roi croisé partant à la reconquête de Jérusalem. Philippe de Commynes arrivé à Florence avant le roi rencontra Jérôme Savonarole dont il disait que *jamais prescheur n'eut tant de credit en cité*⁴⁶¹. Il était surtout étonné que le moine visionnaire ait toujours prédit la venue de Charles VIII en Italie, en prophétisant *qu'il [Charles VIII] estoit envoyé de Dieu pour chastier les tyrans d'Italie, et que rien ne pouvoit resister ne se deffendre contre luy. Avoit dict aussi qu'il viendroit à Pise et qu'il y entreroit, et que ce jour mueroit l'Estat de Florence (et ainsi advint, car Pierre de Médicis fut chassé ce jour)*⁴⁶². Les sermons répétés de Jérôme Savonarole se vérifiaient à l'automne 1494. Charles VIII appréhendé comme le nouveau Cyrus, mais également comme le fléau de Dieu conduisait une

⁴⁵⁷ Weinstein (Donald), *Savonarole et Florence...*, op. cit., p. 122.

⁴⁵⁸ Ibid., p. 122.

⁴⁵⁹ Ibid., p. 124.

⁴⁶⁰ Ibid., p. 124.

⁴⁶¹ Commynes (Philippe de), *Mémoires*, op. cit., t. II, p. 437.

⁴⁶² Ibid., p. 437.

expédition assimilée au Déluge. Il brandissait l'épée de la vengeance divine ⁴⁶³ dont il était clairement l'instrument. Charles VIII se voyait investi d'une double tâche : celle de punir et celle de reprendre la Terre sainte. Angelo Fondi était d'accord avec Savonarole, quand celui-ci affirmait que l'empire de Constantinople serait bientôt retrouvé, les Eglises d'Occident et d'Orient seraient à nouveau réunies, et l'Eglise réformée. Charles VIII, héritier de Charlemagne était désigné par la Providence et ses relais terrestres pour accomplir cette mission⁴⁶⁴.

b. Le voyage de Naples.

1. Une conquête irrésistible.

Un texte de Pierre Gringore, postérieur à l'expédition de Charles VIII, témoignait bien de certaines représentations que la campagne du roi en Italie laissa gravées dans les mémoires. Le souverain français apparaissait comme un souverain élu de Dieu, un nouveau Moïse conduisant son armée vers une seconde terre promise.

Comme Moïse la Rouge mer passant ;
De courage vertueux et puissant
Il succomba ses mortelz ennemys ⁴⁶⁵

En outre par sa conquête, Charles VIII rejoignait les grandes figures de l'Antiquité et en particulier Hannibal auquel les chroniques et les mémoires faisaient souvent référence. Le roi de France et le général carthaginois avaient en commun le passage des Alpes, mais alors que Charles VIII entra dans Rome, Hannibal dut renoncer à conquérir la cité. Cette identification a peut-être donné lieu à une tapisserie, aujourd'hui disparue, représentant Charles VIII à cheval, l'épée au poing, avec une inscription comparant le roi à Hannibal⁴⁶⁶. Mais le souverain français disposait d'un avantage car il semblait investi de la puissance de Dieu qui lui conférait une force invincible, comme le sous-tend

⁴⁶³ Weinstein (Donald), *Savonarole et Florence...*, op. cit., p. 136.

⁴⁶⁴ Ibid., p. 239.

⁴⁶⁵ Gringore (Pierre), *Les Folles Entreprises*, in *Œuvres...*, op.cit., t. I, p. 29.

⁴⁶⁶ Delaborde (Henri-François), *L'expédition de Charles VIII...*, op. cit., p. 605. Comme le précise Anne-Marie Lecoq, il est difficile de dater cette pièce en raison de la salamandre placée entre les pattes du cheval.

l'adaptation du Psaume 76 par Pierre Gringore, qui transférait en faveur du roi la puissance que le psalmiste attribuait à Dieu :

Les montaignes et les Alpes fondoient
Comme cire, quant la face veoient
De ce seigneur ayant pouvoir royal
Plus fort faisoit que ne fist Hannibal
Avoit en soy, par le plaisir et veuil
De Jesus Christ le pouvoir de neuf preux
En soy monstant hardy et chevalreux.⁴⁶⁷

Pendant tout le *voyage* de Naples, Charles VIII sera décrit comme un roi invincible⁴⁶⁸ traversant l'Italie sans rencontrer la moindre résistance. Selon Guichardin, Alphonse II considérait avec un certain mépris le projet du roi de France, il le jugeait trop ambitieux et trop difficile à réaliser, compte tenu de l'éloignement entre les deux pays. Le roi napolitain espérait un soulèvement des autres puissances italiennes qui, à ses yeux, avaient tout autant à redouter que lui la venue de Charles VIII. Alphonse II estimait également la flotte napolitaine était assez forte pour résister aux Français, et il avait par ailleurs une entière confiance en ses nombreuses troupes comme en la qualité de ses capitaines. Il pouvait en outre compter sur d'importantes ressources financières⁴⁶⁹. En dépit de l'optimisme du chroniqueur italien, les effectifs napolitains, tant maritimes que terrestres, furent toujours inférieurs à ceux du roi de France⁴⁷⁰.

Le 13 février 1494, Charles VIII quitta Amboise pour Moulins, avant de gagner Lyon où il entra le 6 mars. Avant son départ pour l'Italie, le roi de France espérait rencontrer l'empereur Maximilien I^{er}, afin de bâtir avec lui un projet de croisade plus ample. L'empereur aurait pu agir contre les Turcs en Europe Centrale, pendant que Charles VIII libérait la Grèce. Une entrevue, organisée par le prince d'Orange, devait avoir lieu à la limite de la Bourgogne et de la Franche-Comté, mais Charles VIII renonça à cette rencontre préparée sur une fausse promesse du prince d'Orange. Ce dernier ayant laissé entendre que la France pourrait rendre la Bourgogne à l'Empire. Le roi quitta Lyon le 29 juillet

⁴⁶⁷ Gringore (Pierre), *Les Folles Entreprises*, in *Œuvres...*, op.cit., t. I, p. 29.

⁴⁶⁸ Alione d'Asti composa *Le voyage et la conquête de Charles huitiesme roy de france sur le royaume de Neaples et la victoire de Fournoue*, où il exalte l'invincibilité du roi de France *Qu'entre mortelz sembloit quasi invincible / A cœur vaillant nest il riens impossible*. Certaines cités ont le tort de lui résister *Car dieu l'inspire en prenant son passage/ On doit au fol monstrier qu'il n'est pas saige* (in Brunet (J. C.), *Poésies Françaises de J. G. Alione (D'Asti)*, Paris, 1836).

⁴⁶⁹ Guichardin (François), *Histoire...*, op. cit., t. I, p. 33.

⁴⁷⁰ Labande-Mailfert (Yvonne), *Charles VIII...*, op. cit., p. 259.

pour Vienne, d'où il partit le 21 août pour Grenoble, puis Gap, Briançon avant d'arriver à Turin le 2 septembre 1494.

Si on prend en considération les *Mémoires* de Philippe de Commines ou le *Vergier d'Honneur* d'André de la Vigne, le chemin qui conduisit Charles VIII jusqu'à Rome ne fut qu'une longue succession d'entrées triomphales rivalisant de fastes et jalonnant le voyage de ce souverain unique. Dans chaque ville, les rues étaient magnifiquement parées des plus belles tapisseries, les banquets rivalisaient d'originalité, des spectacles chantaient la gloire du roi. Conformément au protocole, un dais était porté au-dessus de Charles VIII par les plus grands personnages de la cité et, à son passage, les plus belles femmes clamaient des louanges exaltant sa grandeur. Le roi assista également à la représentation de mystères, aux thèmes divers, tant laïcs que bibliques. A Turin, il vit Jason appareillant pour aller à la conquête de la Toison d'Or, l'analogie avec Charles VIII et Naples était évidente. A Quiers on lui présenta un tableau vivant de la Nativité et la manière dont les fleurs de lis furent envoyées à Clovis. Au-dessus de la porte principale de la ville de Lucques une inscription proclamait *Vidit vincit alter Caesar*⁴⁷¹. Dans toutes les villes, les gestes d'accueil étaient les mêmes : le roi voyait venir à lui des délégations officielles composées de hauts dignitaires de l'Eglise et de représentants du gouvernement, qui lui offraient la soumission de la ville en lui remettant les clefs. Les Siennois firent même enlever les portes de la cité afin de montrer qu'ils étaient plus *asseurez du roy et de sa garde que de tenir leurs portes closes*⁴⁷². L'entrée dans Sienne attestait la survivance et l'actualité du mythe carolingien. Sur la troisième porte de la ville étaient placées deux statues, l'une représentant Charlemagne et l'autre Charles VIII. Sous la première était inscrit *Italiae Ecclesiaeque romanae liberator christianaque fidei ampliator sanctissimus* et sous la seconde *Carolus Octavus Francorum rex ad idem divino missuo nomine*⁴⁷³. L'image de Charles VIII s'inscrivait clairement dans l'héritage carolingien et le roi continuait d'être identifié à un souverain envoyé de Dieu. Pour achever cette exposition des thèmes chers au roi de France, sur le palais de l'archevêque une banderole affichait : *Salve, dive Carole Francorum Gloria / Italiae praesidium, Africae terror* (Divin Charles, gloire des Français, maître de l'Italie et terreur de l'Afrique).

L'armée française représentait une telle puissance qu'il semblait vain d'opposer la moindre résistance. Les Lucquois se rendirent à Plaisance, en dehors de leur Etat, pour offrir leur soumission au roi, sans doute afin de préserver leur territoire du pillage. Mais à travers les chroniques françaises, toutes ces

⁴⁷¹ *La tres curieuse et chevaleresque...*, op. cit., p. 38.

⁴⁷² Gaguin (Robert). *La mer des croniques et miroir historial de France*, Paris, 1530, p. 201.

démonstrations de soumission sont présentées comme spontanées. Partout Charles VIII fut accueilli avec des acclamations et en aucun cas le roi ne fit usage d'une quelconque contrainte. Même le condottiere italien Virginio Orsini refusa d'engager le combat. André de la Vigne ne vit dans cette conquête qu'une longue succession d'entrées plus somptueuses les unes que les autres. Autant de triomphes qui firent dire au pape Alexandre VI que les Français étaient venus prendre Naples avec des éperons de bois et la craie à la main comme des fourriers⁴⁷⁴.

Charles VIII rencontra Ludovic Sforza à Asti le 9 septembre, le même jour on apprenait la victoire française à Rapallo, qui fut envisagée comme un excellent présage pour la suite de l'expédition. Frédéric d'Aragon avait débarqué à Rapallo avec 3000 fantassins, mais il fut obligé de les laisser sans protection navale en raison de vents contraires. Le duc d'Orléans prit la mer et parvenu devant Rapallo, il bombarda la ville. Pendant ce temps les troupes d'Antoine de Baissey et du seigneur de Piennes arrivèrent par voie de terre. Les Aragonais cernés furent obligés de fuir. Le 13 septembre, Charles VIII tomba malade. Il envoya chercher à la chartreuse de Pesio les prophéties d'un visionnaire, afin de trouver une prédiction se rapportant à son voyage⁴⁷⁵, épisode qui témoigne de l'influence du contexte prophétique sur le roi. L'inquiétude fut grande au sein du parti français, mais le 21 septembre, la fièvre disparut et le roi put reprendre son voyage.

François Guichardin, en reprenant une formule de l'humaniste Marsile Ficin, disait de Charles VIII qu'il fut *plus heureux que Jules César*, puisque le roi *vainquit avant d'avoir vu. Ce bonheur estoit sans exemple*⁴⁷⁶. Nul ne semblait vouloir, ni pouvoir, résister au roi de France. Même le départ des troupes milanaises qui abandonnèrent l'armée royale à son entrée en Toscane, ne parut pas affecter le roi car *Dieu monstroit conduire l'entreprise*⁴⁷⁷. Charles VIII est un roi auréolé d'une gloire surnaturelle en raison de la dimension quasi-miraculeuse que recouvre sa conquête. Philippe de Commines s'attendait à ce que le roi de Naples défende Viterbe, mais le commandant de la place préféra se rendre : *Lors me sembla que Dieu vouloit mettre fin a ceste besongne*⁴⁷⁸. L'armée française passait à travers tous les dangers et parvenait à se ravitailler sans peine, c'est pourquoi *on disoit bien que Dieu la conduisoit*⁴⁷⁹. Un tel succès, contraire à toutes les attentes

⁴⁷³ Denis (Anne), *Charles VIII...*, op. cit., p. 22. Scheller (Robert. W.), «Imperial themes...», op. cit., p. 33.

⁴⁷⁴ Guichardin (François), *Histoire...*, op. cit., t. I, p. 186.

⁴⁷⁵ Cloulas (Ivan), *Charles VIII...*, op. cit., p. 65.

⁴⁷⁶ Guichardin (François), *Histoire...*, op. cit., t. I, p. 116.

⁴⁷⁷ Commines (Philippe de), *Mémoires*, op. cit., t. II, p. 348.

⁴⁷⁸ Ibid., t. II, p. 364.

⁴⁷⁹ Ibid., t. II, p. 365.

militaires, semblaient conforter l'image d'un roi envoyé de Dieu, investi d'une mission terrestre par la divine Providence, guidant ses hommes vers un devenir merveilleux. Lorsque Charles VIII entra dans Rome, une partie de l'enceinte de la ville s'écroula et un pan de la muraille du Château Saint-Ange, où s'était réfugié le pape, s'effondra également : *Au fort, il failloit que Dieu monstrast que toutes ces choses passoient le sens et congnoissance des hommes : et si est bien de noter que, ainsi comme les murs de la ville estoient tumbez, ainsi tumba quinze brasses des avant murs du chasteau Saint Ange*⁴⁸⁰. Au cœur même de Rome l'investissement divin dont bénéficiait Charles VIII rejaillissait de manière visible. Beaucoup interprétèrent cet événement comme un miracle ou un signe céleste qui signifiait aux hommes l'inutilité de résister au roi de France. Charles VIII rejoignait dans l'imaginaire les plus grands héros de l'antiquité. Il était acclamé comme un nouveau César et il dépassait, selon Guillaume de Villeneuve, Hannibal⁴⁸¹ qui n'avait jamais réussi à entrer dans Rome. Le roi continua son irrésistible avancée jusqu'à Naples, sans rencontrer beaucoup plus de résistance, [...] *leur marche [aux Français] ressembloit plutôt à un voyage qu'à la marche d'une armée*⁴⁸².

2. Charles VIII : restaurateur de liberté.

Charles VIII, pendant sa traversée de l'Italie, se voudra un roi de justice et l'ennemi de toute tyrannie. Il y a un véritable mythe de la liberté associé à la couronne de France⁴⁸³. Les Français sont en fait voués à une action de justice. La campagne de Charles VIII est un combat moral qui voit l'affrontement de la foi et de la justice opposées à l'impiété et à la tyrannie des despotes italiens. Les cités italiennes sont vraisemblablement à l'origine de cette image du roi libérateur, mais elle n'a pas manqué d'être relevée par les auteurs français. Le contexte renforçait naturellement l'idée d'une guerre juste dans la mesure où Charles VIII était identifié à l'émissaire de Dieu venu châtier les tyrans.

⁴⁸⁰ Ibid., t. II, p. 372.

⁴⁸¹ Jean Molinet composa le *Voyage de Napples*, une pièce allégorique en vers, dans laquelle le cerf-volant, autrement dit Charles VIII, voulait se venger et reprendre son *beau vergier* c'est-à-dire Naples. Le cerf royal, *Fort que Roland et preux comme ogier*, passa courageusement les Alpes :

Les montz passa comme **Hannibal** fist,
Son train parfit, toute l'Italie tremble,
Venise craint, Millan tire au profit,
Gennes gemist, Puille se desconfit,
Rome fremit comme feuille de tranble,
Florence assemble et ses gens tient ensemble,
Napples s'estrange et Calabre s'estonne;
Larronceaux sont preudhommes, quand il tonne.

(in Dupire (Noël), *Faictz et dictz de Jean Molinet*, Paris, 3 vol., 1936-1939, t. I, p.279).

⁴⁸² Guichardin (François), *Histoire...*, op. cit., t. I, p. 110.

La naissance de cet imaginaire fut sans doute favorisé par les prophéties qui circulaient en Italie, annonçant de grands bouleversements et la venue d'un roi élu de Dieu. Le climat religieux, l'héritage carolingien encore présent dans la culture populaire et les rivalités entre Etats sont les principaux facteurs qui ont favorisé la cristallisation de toutes ces aspirations libertaires sur le roi de France.

Dans l'instabilité politique qui régnait en Italie, la venue de Charles VIII ne pouvait que réveiller les espoirs de liberté de certaines populations. Les espérances étaient renforcées par les prophéties qui annonçaient l'avènement du *Rex Justus*, en effet le règne du dernier empereur devait s'ouvrir sur une ère d'abondance et de paix. Mais cette dimension religieuse ne tarda pas à recouvrir une réalité politique. Selon Anne Denis, l'association, dans les mentalités populaires entre la venue du souverain français, et la récupération de la liberté, fut une des causes de soulèvement dans certains Etats italiens⁴⁸⁴. Il ne semble pas en effet que les Pisans aient imaginé, avant l'arrivée de Charles VIII dans leur cité, les avantages qu'ils pouvaient tirer de sa venue⁴⁸⁵.

Le roi de France entra dans Pise le 8 novembre 1494 et dans un premier temps, les habitants cherchèrent simplement à apitoyer les Français sur leur sort. Mais la situation bascula très vite et les Pisans commencèrent à voir en Charles VIII un roi libérateur. La cité était sous la tutelle des Florentins depuis 1406 et la présence du souverain français semblait être l'opportunité idéale pour s'en émanciper. Ils supplièrent le roi de leur rendre leurs libertés, ils se plaignirent de la servitude dans laquelle Florence les maintenait et dénoncèrent son joug comme un véritable calvaire. Alors que Charles VIII se rendait à la messe le 9 novembre 1494, une foule vint crier au roi : *liberté ! liberté ! et luy supplians, les larmes aux yeulx, qu'il la leur donnast*⁴⁸⁶. La réponse du roi fit couler beaucoup d'encre, il est probable que Charles VIII offrit sa protection, mais il ne s'engagea ni à donner la liberté au peuple de Pise, ni à décréter le rétablissement de la République⁴⁸⁷. Pourtant la population interpréta l'attitude du roi comme une réponse favorable à ses requêtes. Les Pisans descendirent dans les rues aux cris de *liberté* ou *France* et allumèrent des feux de joie à chaque carrefour. Ils se dirigèrent vers un pont sur l'Arno où trônait, au sommet d'une colonne, un lion de marbre blanc symbolisant la domination florentine. Ils le jetèrent au sol avant de le traîner dans la fange et de le précipiter dans le fleuve. A la place, les Pisans élevèrent une statue équestre de Charles

⁴⁸³ Denis (Anne), *Charles VIII...*, op. cit., p. 45.

⁴⁸⁴ Ibid., p. 40.

⁴⁸⁵ Ibid., p. 41.

⁴⁸⁶ Commines (Philippe de), *Mémoires*, op. cit., t. II, p. 354.

⁴⁸⁷ Denis (Anne), *Charles VIII...*, op. cit., p. 203.

VIII tenant une épée au poing et écrasant le lion florentin sous les sabots de son cheval⁴⁸⁸. Dans l'euphorie, les magistrats florentins furent chassés et un gouvernement provisoire fut mis en place le 12 novembre 1494. Le roi de France devenait le symbole de la justice, véritable rempart contre la tyrannie et l'oppression des Florentins.

A son retour de Naples, Charles VIII séjourna de nouveau à Pise, où la population lui réserva un accueil triomphal, afin de s'assurer le soutien du roi. L'exaltation de la liberté retrouvée poussait les Pisans à glorifier celui qui les avait soustraits au pouvoir des despotes. Les seigneurs de la cité vinrent au devant du roi, suivis de leurs enfants, vêtus de satin blanc semé de fleurs de lis d'or, et partout la foule s'écriait *Vive le Roy, Vive France*⁴⁸⁹. Les rues étaient magnifiquement tendues et parées, dans toute la ville étaient accrochés des écus aux armes de France. Pise multipliait ainsi les marques de sa totale soumission au roi. Au bout d'un pont, se dressait un échafaud, orné de riches tapisseries, sur lequel figurait un roi de France, armé de toutes pièces, vêtu d'une cote blanche semée de fleurs de lis. Il tenait de nouveau une épée à la main et montait un cheval qui piétinait un lion [le Marzocco florentin], et un serpent [la guivre milanaise]⁴⁹⁰. Il s'agit d'une adaptation du Psaume 91 : 13 (Tu marcheras sur l'aspic et la vipère, / Tu écrasera le lion et le dragon) identique à celle de l'*Anabase*. Mais dans ce cadre il est évident que le lion désigne Florence et la guivre représente Milan. Partout dans la ville, des feux de joie furent allumés et des banquets dressés aux carrefours. Le dimanche 21 juin, les habitants demandèrent à nouveau d'être placés sous la protection du roi et le lendemain les plus belles femmes de la ville vinrent devant Charles VIII, pieds nus et en vêtement de deuil, elles se mirent à genoux en le suppliant de prendre les Pisans comme sujets⁴⁹¹. Le roi ne céda en rien, que ce soit aux demandes des habitants ou à celles de ses propres hommes, qui avaient pris fait et cause pour Pise. Il laissa derrière lui Robert de Balsac et 300 Berrichons, mais ceux-ci avaient reçu l'ordre de sortir de Pise, dès que le roi aurait quitté l'Italie.

Pierre II de Médicis, qui avait succédé à son père Laurent le Magnifique en avril 1492, se lança dans une politique d'alliance avec Naples. Selon Guichardin, il s'était montré beaucoup moins talentueux que son père, mais surtout il avait rompu avec la ligne politique tracée par celui-ci⁴⁹². Il avait cessé de consulter les citoyens et s'était laissé influencer par Virginio Orsini, baron romain, entièrement

⁴⁸⁸ Comynnes (Philippe de), *Mémoires*, op. cit., t. II, p. 159.

⁴⁸⁹ La Vigne (André de), *Le Vergier...*, op. cit., p. 372.

⁴⁹⁰ Ibid., p. 372.

⁴⁹¹ Ibid., p. 372.

⁴⁹² Guichardin (François), *Histoire...*, op. cit., t. I, p. 16.

dévoué à Naples. Pierre II refusa d'accorder aux troupes royales le droit de traverser le territoire florentin, et ce malgré le mécontentement de la population qui jugeait néfaste cette politique pro-napolitaine. En réaction à cette attitude, Charles VIII fit chasser les hommes d'affaires florentins des marchés lyonnais. Cette mesure qui touchait non seulement les banquiers et les marchands mais aussi les travailleurs, ne faisait qu'aggraver la menace d'un soulèvement à Florence. Son gouvernement de plus en plus arbitraire et ses abus vont cristalliser contre lui la haine du peuple. Sans le consentement de la Seigneurie, il s'était rapproché de Naples et de ce fait, avait brisé l'alliance avec la France. Or, il y avait dans la conscience populaire florentine, «une corrélation indissociable entre la France, le républicanisme et la réforme de l'Eglise»⁴⁹³. En octobre 1494, lorsque Charles VIII pénétra en Italie, Pierre II de Médicis s'obstina à rester fidèle à l'alliance aragonaise et ce, malgré les tentatives françaises pour l'en détourner.

Pendant ce temps, la fièvre apocalyptique montait à Florence, où Fra Bernardino, Fra Dominico da Ponzio et Jérôme Savonarole prêchaient l'imminence du châtement divin. Ces prédictions étaient d'ailleurs confirmées par d'inquiétants présages : on vit une tour s'écrouler en flamme et la foudre entailla le flanc de la cathédrale ⁴⁹⁴ et chaque jour l'approche des troupes françaises se faisait de plus en plus angoissante. Le 26 octobre, Pierre II de Médicis quitta Florence pour se rendre auprès de Charles VIII dont il accepta toutes les conditions et céda trois forteresses ainsi que deux ports florentins. Cette capitulation inacceptable pour les Florentins apporta le coup de grâce. La Seigneurie, en l'absence de Pierre II, se réunit et décida d'envoyer une ambassade au camp de Charles VIII. Cinq citoyens furent choisis, parmi lesquels figurait Jérôme Savonarole. Le moine visionnaire rencontra Charles VIII, le 8 novembre et il reconnut en lui le glaive messianique de ses prédictions : *Enfin tu es venu, ô roi ! Tu es venu comme l'envoyé de Dieu, comme ministre de la Justice. Tu es celui qui doit châtier l'Italie pour ses vices et réformer l'Eglise* ⁴⁹⁵. Pierre II de Médicis ayant eu vent de l'agitation qui régnait à Florence, revint en toute hâte dans la cité le 8 novembre 1495, mais le lendemain une révolte éclatait l'obligeant à fuir.

La tradition civique florentine plongeait ses racines dans la légende carolingienne⁴⁹⁶. L'histoire voulait que Charlemagne ait fait reconstruire les murs de la ville après sa destruction par Totila, roi des

⁴⁹³ Denis (Anne), *Charles VIII...*, op. cit., pp. 45-46.

⁴⁹⁴ Weinstein (Donald), *Savonarole et Florence...*, op. cit., p. 134.

⁴⁹⁵ Labande-Mailfert (Yvonne), *Charles VIII. Le vouloir et la destinée*, Paris, Fayard, 1986, p. 234.

⁴⁹⁶ Denis (Anne), *Charles VIII...*, op. cit., p. 46.

Goths⁴⁹⁷. Par la suite Florence bénéficia souvent du soutien français comme le spécifiaient les ambassadeurs de Charles VIII : *Ils [les ambassadeurs] les furent ressouvenir que Charlemagne avoit rebâti leur ville, qui depuis avoit toujours senti la protection des rois de France et que tout recement encore Louis XI l'avoit secouru dans la guerre injuste qu'elle avoit essuyée de la part du pape sixte*. François Guichardin fait sans doute référence, ici, à l'ambassade et au discours de Robert Gaguin venu à Florence en 1486⁴⁹⁸. Marsile Ficin composa un discours de bienvenue pour Charles VIII dans lequel il s'adressait au roi en tant que *Carolus Magnus Gallorum Rex*, il s'agissait d'un topique de la tradition florentine dans laquelle Charlemagne occupait une place importante et d'une référence aux liens qui unissaient Florence au royaume de France. Mais il se peut que derrière cette vision figure aussi une allusion au mythe du nouveau Charlemagne. Il reconnaissait également en Charles VIII, l'envoyé de Dieu sur terre en le comparant avec le Christ, avant de lui accorder le titre de *Rex Pacificus*. Le rappel de la croisade fut également abordé et Charles VIII après la conquête de Naples devait tourner ses armes vers l'Orient pour arracher Jérusalem des mains des infidèles. Marsile Ficin fit également allusions aux origines troyennes des Francs en mentionnant *Aeneas*. Charles VIII apparaissait comme l'héritier de Charlemagne et sa venue entraînait une renaissance de la liberté. Le roi de France, à Florence comme à Pise, fut appréhendé par la population comme un rempart contre la tyrannie et l'injustice médicéenne. L'entrée de Charles VIII dans la cité, fut un véritable hymne à la liberté retrouvée. Le souverain français était par définition l'anti-tyran et le symbole de la justice. Charles VIII fit son entrée dans Florence le 17 novembre 1494, où tout fut mis en œuvre pour éblouir et conquérir les Français. Le roi entra par la porte San Frediano qui avait été dépouillée de sa herse et de ses battants pour honorer le roi, mais aussi pour faciliter la circulation. Un pan de muraille fut même abattu pour symboliser la soumission de la ville⁴⁹⁹. A l'extérieur de la porte avait été accroché un grand écu or et azur aux armes du roi, avec deux cornes d'abondance au milieu, et au-dessus sur un frontispice azur, se détachait l'inscription suivante *Conservateur et liberateur de nostre liberté (Conservator et Liberator Libertatis)*⁵⁰⁰. Les rues étaient magnifiquement parées d'étoffes, de tapisseries, et les églises étaient tendues de riches pièces

⁴⁹⁷ Ibid., p. 46.

⁴⁹⁸ Gaguin (Robert), *Roberti Gaguini Epistole et Orationes*, éd. Thuasne (Louis), 2 vol., Paris, 1904, t. II, pp. 145-155.

⁴⁹⁹ Labande-Mailfert (Yvonne), «Entrée de Charles VIII à Florence. (17 nov 1494)», in *Études Italiennes*, t. V, 1935, pp. 31-43. Borsook (Eve), «Decor in Florence for the entry of Charles VIII of France», in *Mitteilungen des kunsthistorischen Institutes in Florenz*, 10, 1961-63, pp. 106-122.

⁵⁰⁰ Labande-Mailfert (Yvonne), «Entrée de Charles VIII...», op. cit., p. 32.

de tissus, partout où le roi devait passer revenaient les mêmes mots : *Pax et restauratio libertatis - Rex, Pax et Restauratio libertatis*. Des écussons similaires furent accrochés aux carrefours et aux treize portes de la ville, et un écu gigantesque aux armes du roi, fut suspendu au-dessus de la porte du Palais de la Seigneurie⁵⁰¹. Le défilé royal fut accompagné de chars allégoriques, le plus remarqué transportait une immense fleur de lis d'or, double, avec au sommet une couronne de laurier garnie de palmes argentées et de branches d'olivier. Une croix présentait en grosses lettres romaines l'inscription suivante : *Conservateur et Restaurateur de nostre Liberté*. Au pied de la fleur, sur des gradins, prirent place trois belles femmes symbolisant la Foi, l'Espérance et la Charité et autour d'elles des anges chantaient les louanges du roi⁵⁰². Un géant fut également construit, il représentait un homme d'armes portant un écusson aux armes du roi, il était accompagné d'une femme (de même taille), portant un grand écriteau avec le mot *libertas*⁵⁰³. Tout fut orchestré afin de présenter Charles VIII comme le père et le garant de la liberté florentine. Les Florentins étaient toutefois bien conscients que Charles VIII tenait le sort de la ville entre ses mains et qu'il pouvait à tout moment réinstaller Pierre II de Médicis au pouvoir. Ils déléguèrent alors auprès du roi Jérôme Savonarole, afin de le persuader de ne pas entraver l'instauration de la nouvelle République. Quand le dominicain fut devant le souverain français, il tira de sa poitrine un crucifix d'argent et clama que Dieu avait choisi Charles VIII afin de réaliser de grandes choses, mais Il voulait que le roi se montrât clément envers Florence, et Il voulait qu'il se hâtât d'aller conquérir Naples⁵⁰⁴. Il semblerait que Charles VIII ait été particulièrement impressionné par ce discours. Quand le traité de réconciliation, entre Charles VIII et la République florentine fut signé le 25 novembre 1494, Jérôme Savonarole apparut comme l'un des sauveurs de la ville. Il fut également décidé que le roi de France serait appelé *Père de la patrie, conservateur et protecteur de notre liberté*, et que la ville porterait les armoiries royales avec le mot *Libertas*⁵⁰⁵. Cependant dans la conscience civique des Florentins, Charles VIII n'était que le gardien de cette liberté retrouvée, il n'avait aucun titre de domination ou de supériorité⁵⁰⁶. Au cœur de l'atmosphère pro-française qui régnait à Florence, Ugolino Verino offrit à Charles VIII une version de ses *Carliades*, composées en 1460. La décoration des marges de la page de titre, contient une allusion au culte monarchique français, par le biais des figures de Charlemagne, saint Denis et Saint

⁵⁰¹ Ibid., p. 32

⁵⁰² Ibid., p. 33.

⁵⁰³ Ibid., p. 34.

⁵⁰⁴ Weinstein (Donald), *Savonarole et Florence...*, op. cit., pp. 122-123.

⁵⁰⁵ Labande-Mailert (Yvonne), *Charles VIII...*, op. cit., p. 296.

Louis auxquelles se joint une éventuelle représentation de Charles VIII. Ugolino Vérino exprime également ses attentes et souhaite que le roi de France puisse délivrer Jérusalem et revêtir la dignité impériale⁵⁰⁷.

C'est à Florence que fut rédigé le manifeste royal dans lequel Charles VIII affirmait solennellement que le but suprême de son expédition, était la reconquête de la Terre sainte. Il désirait ardemment défaire la puissance turque et délivrer le tombeau du Christ. Le roi de France se sentait investi d'une mission et il était de son devoir de roi très chrétien de concourir à l'agrandissement de la chrétienté, à l'imitation des précédents rois de France : *Considérant attentivement et évoquant fréquemment au fond de notre âme les innombrables torts, dommages, meurtres, carnages commis par les infâmes Turcs depuis cinquante ans, la désolation que ces ennemis du sang chrétien ont répandue dans de nombreuses cités et populations chrétiennes, et tous les horribles forfaits dont ils se sont rendus coupables*⁵⁰⁸. La paix, dans le royaume et aux frontières, était présentée comme un préliminaire obligé à la croisade, mais également comme un don de Dieu afin que le roi puisse mener la guerre sainte : *à partir du jour où il plut au Tres-Haut d'établir la paix et de nous faire goûter la tranquillité dans notre royaume et dans nos domaines, nous avons décidé de n'épargner ni nos personnes, ni nos peines ni nos biens pour repousser la fureur des Turcs, et pour recouvrer la Terre-Sainte,*[...] ⁵⁰⁹. Charles VIII se décrivait lui-même comme investi de Dieu, et son expédition répondait à un appel divin : *Nous pensons que ce saint projet a été déposé dans notre cœur par l'inspiration divine*. La suite du texte était beaucoup plus pragmatique et concernait surtout les rapports entre le Pape, le roi de Naples et Charles VIII. Ce dernier réaffirmait ses droits sur le royaume napolitain et demandait essentiellement au souverain pontife de lui accorder le droit de passer sur ses terres et de ne pas s'opposer au ravitaillement de son armée. Si jamais le Saint-Siège refusait de laisser aux Français le passage libre à l'aller comme au retour, Charles VIII ne cachait pas qu'il traverserait les territoires pontificaux par la force. Alexandre VI protesta accusant Charles VIII de vouloir s'emparer de l'empire et demanda l'aide de Maximilien I^{er}⁵¹⁰.

⁵⁰⁶ Denis (Anne), *Charles VIII...*, op. cit., p. 49.

⁵⁰⁷ Scheller (Robert. W.), «Imperial themes...», op. cit., pp. 35-36.

⁵⁰⁸ Burchard (Jean), *Journal de Jean Burchard évêque et cérémoniaire au Vatican*, éd. Turmel (Joseph), Paris, 1882. p. 170.

⁵⁰⁹ Ibid., p. 169. Voir aussi Molinet (Jean), *Le voyage de Naples...*, in *Chroniques*, op. cit., t. II, p 404. [...] *comme il appert par sa bule ou mandement espandue en Ytalie, que divine inspiration l'avoit amonesté de ce faire* [...].

⁵¹⁰ Ibid., p. 172.

3. Une quête religieuse.

Charles VIII est pressenti comme un roi investi d'une mission divine. C'est ce type de construction qui va déterminer l'imaginaire royal. L'image de Charles VIII est conditionnée par la certitude de cette élection divine dont les prophéties se font l'écho. Le roi avant son départ fit faire des prières et des processions publiques afin d'*attirer la bénédiction du ciel sur l'entreprise qu'il méditoit contre les infidèles*⁵¹¹. Les étendards royaux portaient l'inscription : *Voluntas Dei-Missus a Deo* (C'est la volonté de Dieu. Voici l'envoyé de Dieu)⁵¹². Ce qui conférait à l'expédition française une dimension mystique et exaltait la vocation messianique de Charles VIII identifié à l'émissaire de Dieu. Cette brillante traversée de l'Italie, d'un point de vue militaire, se double d'un parcours symbolique. En effet la conquête de Naples peut être identifiée à un long pèlerinage. Premier parmi ses pairs, Charles VIII est aussi le premier parmi les chrétiens. Cette avancée irrésistible de Charles VIII est jalonnée de visite de lieux saints, d'actes représentatifs de la piété du roi et de sa volonté de croisade. Charles VIII est un homme d'une grande ferveur religieuse, qui écoute chaque jour dévotement la messe. Avant de quitter la France il avait fait vœu d'aller à Rome visiter les lieux saints et d'honorer les reliques. Derrière cette conquête se dessinait une quête religieuse, le roi de France était un être mystique qui, à travers son *voyage*, tendait vers Dieu.

Il n'est pas question d'énumérer ici tous les lieux saints où Charles VIII se rendit, mais simplement de citer ceux dont l'importance était à même d'évoquer la mission du roi. Par exemple, lors de son séjour à Pise, Charles VIII visita un cimetière dont la terre fut amenée par bateau de Jérusalem *du lieu propre où fut crucifié notre seigneur Jesuchrist*. A Lucques, il se rendit à la cathédrale où il vit le saint Voult, un crucifix byzantin miraculeux. De telles reliques ne pouvaient manquer de rappeler au roi, son vœu de libérer la Terre sainte. Mais c'est à Rome cette dimension religieuse atteint son apogée. Charles VIII entra dans la ville éternelle le 31 décembre 1494, le jour de la Saint Sylvestre, premier pape qui fit allégeance à un prince, en l'occurrence Constantin. Ce jour n'avait pas été choisi au hasard, mais conseillé au roi par son astrologue⁵¹³. En fait, Charles VIII voulait entrer dans Rome le 24 décembre, soit par volonté de mimétisme christique soit par désir de renvoyer au couronnement de Charlemagne le 24 décembre 800⁵¹⁴. C'est une constante dans l'imaginaire monarchique de faire

⁵¹¹ *La prophétie du roy Charles VIII ...*, op. cit. p. 27.

⁵¹² Cloulas (Ivan), *Charles VIII...*, op. cit., p. 61.

⁵¹³ *Ibid.*, p. 97.

⁵¹⁴ L'entrée d'un souverain dans Rome recouvrait, de fait, une dimension impériale.

concorde le calendrier politique et le calendrier liturgique. Au cœur de la ville pontificale, Charles VIII admira quelques-unes des plus célèbres reliques d'Occident. Il vit le voile de sainte Véronique, ainsi que le fer de la Sainte Lance *dont Jesuchrist eut le coste percé*⁵¹⁵. Il se rendit sur les lieux où furent décapité saint Paul et crucifié saint Pierre. Il visita également Saint-Jean de Latran, ainsi que l'église Saint-Sébastien, martyr auquel le roi vouait une véritable vénération. Il se rendit aussi à l'église des frères mineurs *lieu ou une des sibylles enseigna à un empereur qu'il y avait un Souverain Maître qui était bien plus que lui, et était le Non Pareil, en lui faisant voir en l'air la figure de Nostre Seigneur et Nostre Dame*⁵¹⁶. Partout où il allait Charles VIII comblait les sanctuaires de dons, distribuait d'abondantes aumônes et gagnait les indulgences attachées aux reliques. L'attitude du roi s'identifiait à celle d'un pèlerin et préfigurait son futur voyage en Terre sainte.

Mais dans la ville même du pape Charles VIII exerça deux prérogatives particulièrement symboliques. Il toucha les écrouelles dans la chapelle Sainte-Petronille. Près de cinq cents personnes travaillées par la douleur étaient venues admirer les vertus miraculeuses du roi de France, ils furent selon André de la Vigne plongés dans *une admiration extraordinaire*. Charles VIII n'hésitait donc pas à accomplir le rite miraculeux au sein des Etats Pontificaux, affirmant ainsi au pape sa dimension de roi élu de Dieu.

Le rôle de réformateur de l'Eglise qui lui était dévolu par le contexte prophétique, ne prenait-il pas toute sa réalité au cœur de Rome ? Le roi était sollicité de toutes parts pour la convocation d'un concile universel afin de déposer le pape Alexandre VI pour simonie, [...] *leur nom* [Ascanio Sforza, et Julien della Rovere] *faisaient craindre à Alexandre que ces cardinaux ne persuadassent à Charles d'entreprendre la réforme de la cour de Rome, le bruit qui en couroit déjà faisait fremir le pape surtout lorsqu'il pensoit au moyen qui l'avait élevé sur le Saint Siege, et à sa conduite qui, depuis, n'avoit que trop malheureusement repondu à de si honteux*

Mere du monde, aux Franchois seur germaine,
Cité romaine, imperial hostel,
Regarde a l'oeul, tourne ta face humaine,
France t'amaine ung second Charlemaine
En ton demaine et ung Charles Martel;
Los immortal porte soubz son mantel;
Tu n'as veu tel depuis le temps Eracle :
On croit es saintz si tost qu'i font miracle.

(in Dupire (Noël), *Les faictz et dictz...*, op. cit., p. 281).

⁵¹⁵ *La tres curieuse et chevaleresque...*, op. cit., p. 57.

⁵¹⁶ Jaligny (Guillaume de), *Histoire de Charles VIII roi de France et des choses mémorables advenues en son royaume*, Recueillies par Godefroy (Théodore), Paris, 1684, p. 124.

commencemens ⁵¹⁷. Bien que le projet lui tienne à cœur, Charles VIII fut obligé de renoncer à la réforme de l'Eglise en raison des données politiques. Tout d'abord le roi était très pieux et craignait de provoquer un nouveau schisme. Par ailleurs, si Alexandre VI était déposé, Ascanio Sforza et Julien della Rovere allaient s'entre-déchirer pour lui succéder, or le roi avait besoin des deux cardinaux. En outre, déposer le pape n'aurait servi en rien ses projets de conquête de Naples et de croisade. Et le dernier argument qui l'inclinait à tempérer son désir de réforme, était le doute lié à la réaction des souverains européens. Devant trop d'incertitudes, Charles VIII préféra négocier avec Alexandre VI dont il exigea tout d'abord le prince Djem, afin de mener à bien son projet de croisade, mais aussi le cardinal de Valence, César Borgia, qui devait accompagner le roi à Naples en qualité de légat pontifical et d'otage.

Charles VIII se voulait également un roi de justice. Le maintien de l'ordre s'avérait en effet être une tâche difficile, en raison de l'importance des troupes cantonnées dans la ville. Les soldats des Colonna pillèrent les maisons appartenant à des prélats romains. Le roi de France fit alors publier une ordonnance punissant de mort quiconque se livrerait au pillage. Le 8 janvier 1495 le quartier juif fut mis à sac, une synagogue brûlée et des demeures romaines pillées. Charles VIII envoya le maréchal de Gié se saisir des coupables dont cinq furent pendus le lendemain, les biens dérobés furent restitués et le roi prit les juifs sous sa protection. C'est pourquoi la venue du roi de France fut considérée par les juifs comme un acte de délivrance et la fuite du pape au château Saint Ange comme la fin d'un régime tyrannique, qui précédait l'avènement au royaume de Dieu⁵¹⁸. Mais ce souci de justice permettait aussi à Charles VIII d'affirmer son autorité dans la cité pontificale. Il fit dresser des potences, montrant ainsi qu'il était dans Rome, le seul et unique protecteur de la papauté.

Charles VIII décida de quitter Rome le 28 janvier, jour de la Saint Charlemagne, après s'être fait remettre Djem le 26. Désormais le roi se dirigeait vers Naples où la nervosité et la peur torturaient Alphonse d'Aragon. Le grand connétable Virginio Orsini n'arrêterait pas le roi de France et l'argent faisait cruellement défaut. A Milan, Ludovic Sforza fit savoir que seule la personne du roi de Naples était un obstacle à la paix, et que s'il se retirait, les Milanais pourraient se rapprocher de son successeur. Le 25 janvier 1496, Alphonse II abdiquait en faveur de Ferrandino, duc de Calabre. Pendant ce temps, Charles VIII poursuivait son pèlerinage vers Naples, il se rendit au sanctuaire où reposait le corps de sainte Marie Jacobé, puis il passa également au Mont Cassin, monastère où

⁵¹⁷ Guichardin (François), *Histoire...*, op. cit., t. I, p. 103.

⁵¹⁸ Krauss (Samuel), «Le roi de France Charles VIII...», op. cit., p. 90.

Charlemagne aurait séjourné autrefois. Quand Charles VIII entra dans Ferentino, le 4 février, un juif *de son bon gré luy requist estre baptisé*⁵¹⁹, le roi accepta. Ce fut l'évêque d'Angers qui procéda au baptême, pendant que Charles VIII tenait la main du juif sur les fonds baptismaux, ils lui donnèrent le nom de Charles. Le fait était exceptionnel et surtout hautement significatif et André de la Vigne ne manqua pas de le signaler⁵²⁰. Il y avait derrière cet acte tout le symbolisme de la conversion du peuple juif auquel appelait l'imaginaire prophétique. C'était en fait une préfiguration de l'œuvre que Charles VIII devait accomplir en Terre sainte. Au fur et à mesure que le roi se rapprochait de Naples, ses entrées prenaient de plus en plus une dimension messianique. Charles VIII entra dans Capoue habillé de blanc et entouré de douze compagnons vêtus de même⁵²¹. Le roi affirmait ainsi son élection divine et conférait une profondeur christique à sa démarche. L'image de Charles VIII était celle d'un souverain magnanime et pur, qui s'appréhendait comme l'envoyé de Dieu. Ce serait également pendant ce séjour à Capoue que, selon Jean Burchard, Charles VIII aurait été réveillé dans la nuit par une voix épouvantable, tandis qu'un coffre qui se trouvait dans sa chambre, se serait ouvert de lui-même et l'étendard qui y reposé s'était dressé⁵²². Selon la rumeur, le roi, effrayé, avait fait vœu de ne pas rentrer en France avant d'avoir libéré la Terre sainte. L'expédition française se voulait une œuvre divine et la conquête de Naples allait confirmer ce sentiment, la ville apparut, aux yeux des vainqueurs, comme un espace transcendant où s'accomplissait toute la tension sacrale du voyage.

4. Naples un espace transcendant.

Dans Naples, étape finale de ce périple italien et préliminaire à la future croisade, Charles VIII ne fut pas accueilli en terme de liberté mais de justice. Dans la perspective napolitaine Charles VIII ne se présentait plus comme le restaurateur d'une liberté perdue, mais comme l'instigateur d'une justice retrouvée. Dans Naples, la légitimité monarchique n'était pas remise en cause, la population voulait se soustraire au joug tyrannique du roi Alphonse. Selon Guichardin, *le nom des deux derniers rois était si odieux à tout le peuple et à presque toute la noblesse et l'on souhaitoit les françois avec tant d'ardeur*⁵²³. Charles VIII devenait l'incarnation de la justice aux yeux des Napolitains désireux

⁵¹⁹ La Vigne (André de), *Le Vergier...*, op. cit., p. 326.

⁵²⁰ Ibid., p. 326.

⁵²¹ Labande-Mailfert (Yvonne), *Charles VIII...*, op. cit., p. 337.

⁵²² Burchard (Jean), *Journal...*, op. cit., p. 221.

⁵²³ Guichardin (François), *Histoire...*, op. cit., t. I, p. 114.

de se soumettre à son gouvernement réputé bon et droit. La conquête de Naples, dans son essence même, était juste. Alphonse II était décrit par les auteurs français comme un tyran inique et particulièrement violent, d'après Philippe de Commines, il n'y avait nul homme plus cruel ni plus vicieux. Charles VIII fut accueilli comme l'émissaire de Dieu venu châtier ceux qui gouvernaient contre la loi divine : *Je m'imagine que cela luy arriva [la défaite d'Alphonse II] par punition divine, et que Dieu le vouloit enfin punir des grandes cruautez, tyrannies et lubricitez qu'il avoit commises tant de fois en diverses façons*⁵²⁴. Ces représentations stigmatisantes de l'adversaire renforçaient l'idée d'une guerre juste et confortaient l'image d'un roi venu en Italie pour rétablir l'ordre voulu de Dieu. L'image du roi recouvrait, dans Naples une dimension messianique et Philippe de Commines voyait en Charles VIII le *commissaire* de Dieu qui fustigeait les tyrans et l'injustice : [...] *Nostre Seigneur Jesus Christ les vouloit pugnir visiblement, et que chascun le congneut et pour donner exemple à tous roys et princes de bien vivre et selon ses commandemens [...]*⁵²⁵. La présence de Charles VIII marquait l'avènement de la justice, il était perçu comme un souverain providentiel établissant le gouvernement idéal : *Jamais peuple [les Napolitains] ne monstra tant d'affection à roy ne nation comme ilz monstrerent au Roy, et pensoient estre hors de tyrannye [...]*⁵²⁶. Charles VIII restitua les terres confisquées aux barons napolitains, baissa les impôts, multiplia les dons aux églises et accorda des privilèges et des exemptions. La conquête de Naples marquait le triomphe de la justice et de la piété sur la tyrannie et la cruauté du roi aragonais.

C'est en vain qu'on garde la ville, si Dieu lui-même ne veille à sa défense ⁵²⁷ (Psaume 126 : 2). Ces mots, qui achevaient le discours de Ferrandino aux Napolitains, témoignaient bien de la situation du roi de Naples. L'irrésistible avancée de Charles VIII se faisait de plus en plus menaçante et nul ne semblait pouvoir arrêter l'Elu de Dieu. Les Français avaient pourtant connu quelques désillusions, à Velletri deux ambassadeurs espagnols demandèrent au roi de France de faire reconnaître ses droits, c'est-à-dire d'accepter le pape comme arbitre, avant d'envahir Naples. Charles VIII refusa le jugement d'un pape espagnol et partial et selon lui le Parlement de Paris avait déjà reconnu ses droits. De plus, contrairement au traité de Barcelone, le roi Ferdinand le Catholique acceptait de secourir le souverain napolitain et César Borgia, otage auprès du roi, parvenait à s'enfuir. Ces contretemps mis à

⁵²⁴ Jaligny (Guillaume de), *Histoire de Charles VIII...*, op. cit., p. 101.

⁵²⁵ Commines (Philippe de), *Mémoires*, op. cit., t. II, p. 379.

⁵²⁶ Ibid., t. II, p. 392.

⁵²⁷ Guichardin (François), *Histoire...*, op. cit., t. I, p. 115.

part les Français poursuivaient leur conquête, prenant Monte San Giovanni dans une incroyable effusion de sang, dont la nouvelle provoqua un vent de panique au sein des cités italiennes. Le roi Ferrandino abandonna San Germano pour se replier dans Naples, où la révolte grondait. Ses principaux condottieres le quittèrent : Trivulzio rejoignit l'armée royale, tandis que Pitigliano et Virginio Orsini se réfugiaient à Nole. Ferrandino tenta bien de retourner à Capoue pour organiser la résistance, mais la ville refusa de l'accueillir. Isolé, il s'enferma dans le Château-Neuf (Castel Nuovo), d'où il dégagea ses sujets de tout liens de fidélité. Pendant que Charles VIII entrait dans San Germano, Aquino et dormait dans la puissante ville de Capoue. Comme précédemment le roi de France ne rencontrait aucune résistance : *Les barons et les syndics de la ville venoient au devant des troupes que le roi avoit envoyées dans les provinces du royaume, s'empressant à l'envie d'être les premiers à les recevoir. L'affection qu'on avoit pour les François ou la terreur de leurs armes engageoit les gouverneurs des places fortes à se rendre presque tous sans aucune résistance*⁵²⁸. Ce qui frappa l'imagination des contemporains fut la démesure de ce triomphe sans précédent. Le projet était trop ambitieux, comportait tellement de risques, que cette victoire relevait de l'impossible. Détracteurs où panégyristes de Charles VIII étaient obligés de reconnaître, pour des raisons différentes, que cette conquête était le fruit d'une instance suprême.

Les premiers représentants du roi de France entrèrent dans Naples le 19 février 1495. Le roi Ferrandino, qui s'était réfugié au Château Neuf, quitta la forteresse pour rejoindre sa famille au Château de l'Œuf, d'où ils partirent en bateau pour Ischia. Le roi napolitain laissa derrière lui, le marquis de Pescara, dernier capitaine d'envergure de l'armée aragonaise au Château Neuf, et confia le commandement de la seconde forteresse au capitaine Antonello Piccolo. Le 20 février 1495, Charles VIII arriva à Poggio Reale, la magnifique villa royale, située sur les hauteurs de Naples. Un palais, typiquement renaissance, entouré de jardins d'une beauté qui ne manqua de séduire le jeune roi. Si la ville n'était pas entièrement conquise, en revanche la population semblait acquise à Charles VIII qui fit mettre le siège devant les deux forteresses.

Cette arrivée dans Naples s'entourait également de rumeurs prophétiques. Selon Guichardin l'ombre de Ferrant ^r était apparue trois fois au premier chirurgien de la cour. Le défunt roi lui ordonna de dire à Alphonse II, qu'il était inutile de résister à Charles VIII, dont la venue était l'expression de la volonté divine. Il ajouta que la maison d'Aragon s'éteindrait après la perte du royaume de Naples.

⁵²⁸ Ibid., t. I, p. 134.

Cette sentence était un châtement divin pour les cruautés et crimes des rois napolitains⁵²⁹. Le bruit courait également qu'un recueil de prophéties avait été découvert à la base d'une colonne, l'ouvrage aurait contenu l'annonce de la future défaite d'Alphonse II. Il s'agissait sans doute des prophéties de saint Cataldus, dont la légende voulait qu'il soit apparu le 8 avril 1492 à un diacre de Tarente, auquel il ordonna de se rendre avec tout le clergé dans l'église Saint-Pierre. Et là, en un lieu précis, il devait trouver le précieux recueil, dont le contenu était adressé au roi Ferrant I^{er} qui après l'avoir lu, détruisit le manuscrit⁵³⁰. A Naples, Charles VIII soupa sur une grande table commandée par le roi Alphonse II. Mais un religieux lui aurait prophétisé que ni lui, ni le roi Ferrant I^{er} ne mangerait sur cette table, mais que ce serait un roi de France qui l'utiliserait⁵³¹. Ces prophéties n'avaient pas la dimension eschatologique des prédictions étudiées précédemment, cependant elles reflétaient le bouillonnement mystique dans lequel continuer de baigner l'expédition française. Naples était décrite comme un véritable paradis terrestre, préfiguration d'un autre monde. Les Français s'étonnaient de la magnificence et de la richesse de la cité, de la splendeur des jardins, tout leur semblait être d'une beauté irréelle. Naples était l'aboutissement de cette traversée victorieuse de l'Italie et l'étape préliminaire à la reconquête de Jérusalem. Le projet paraissait sur le point d'aboutir et le sultan Bajazet, inquiet, renforça sa flotte et fortifia les Dardanelles afin de se défendre face à une croisade qu'il jugeait imminente⁵³².

L'entrée dans Naples comme tout *adventus* était une seconde entrée du Christ dans Jérusalem. Charles VIII entra dans la cité napolitaine le 22 février 1495 sur un petit mulet, en signe d'humilité, à l'image du Christ qui entra dans la ville sainte sur un âne⁵³³. Charles VIII fut accueilli dans Naples comme un nouveau Messie, à l'entrée de la ville il embrassa une croix, tandis qu'en tête du cortège qui s'avancait à sa rencontre, marchaient des prêtres portant le corps du prophète Isachar *qui donna la circumcison à Notre Seigneur Jesuschrist*. Le roi qui portait un faucon au poing, avait chaussé des éperons de bois pour signifier son désir de paix et n'avait pas rasé sa barbe qu'il avait sans doute promis de garder jusqu'à l'accomplissement de la croisade⁵³⁴. Dans la cité, au sein de la foule qui se

⁵²⁹ Ibid., t. I, p. 107.

⁵³⁰ Comynnes (Philippe de), *Mémoires*, op. cit., t. II, p. 380.

⁵³¹ La Vigne (André de), *Le Vergier...*, op. cit., p. 359.

⁵³² Cloulas (Ivan), *Charles VIII...*, op. cit., p. 127.

⁵³³ *S'ensuyt l'entree et couronnement du Roy nostre sire en sa ville de Napples faite le XXIIe jour de février 1496*, in La Pilorgerie (Jules. L. de), *Campagnes et bulletins...*, op. cit., pp. 201-205. Il s'agit d'un bulletin occasionnel sans date, ni nom.

⁵³⁴ Cloulas (Ivan), *Charles VIII...*, op. cit., p. 134. Labande-Mailfert (Yvonne), *Charles VIII...*, (éd. Fayard), op. cit., p. 298.

pressait autour du roi, les uns essayaient de toucher sa monture, d'autres d'embrasser ses pieds comme l'on touchait les saintes reliques. Partout la population se répandait dans les rues au cri de *Noël, Noël* ou de *Benedictus qui venit in nomine Domini* (Bénis soit celui qui vient au nom de Dieu). Comme cela se faisait dans les entrées françaises. Quand Charles VIII entra dans la ville, deux enfants, vêtus comme des anges, descendirent de l'une des portes pour lui remettre la couronne de Naples, symbolisant ainsi l'investiture divine pour le royaume napolitain. Charles VIII se rendit ensuite à la cathédrale où il fit serment de protéger l'Eglise et les libertés et pendant toute la durée de la cérémonie les clercs chantèrent le *Te Deum Laudamus*. Les hommes basculaient dans un autre temps, ils étaient happés dans un destin divin. Pour Philippe de Commines, la capitulation du château de l'Œuf est la manifestation de la volonté divine : *ceulx qui avoient conduict ceste grant œuvre ne l'avoient point faict d'eulx, mais fut vraye œuvre de Dieu, comme chascun le veit* ⁵³⁵.

Ce fut le miracle de saint Janvier qui assura à tous la prégnance de Dieu en Charles VIII. Le dimanche 3 mai, dans la cathédrale de Naples, devant une nombreuse assistance de prélats, seigneurs et gens du peuple, on amena à Charles VIII le sang coagulé de saint Janvier⁵³⁶. On déposa devant le roi une grande ampoule de verre qui contenait le sang *dur comme pierre* du martyr. Le roi de France toucha avec une baguette d'argent le reliquaire et *incontinent commença* [le sang] *à s'eschauffer et à mollir comme le sang d'un homme bouillant et fremissant qui est ung des grans miracles que jamais homme vit*⁵³⁷. Cette cérémonie religieuse, particulièrement importante aux yeux du peuple napolitain, permettait au futur roi de passer une épreuve ou un jugement divin et de recevoir publiquement l'assentiment de Dieu et donc celui du peuple. Ainsi Charles VIII, privé de l'investiture pontificale, obtenait celle du Ciel. Le corps royal devenait le lieu du merveilleux à travers lequel s'exprimait la puissance de Dieu. Le miracle de saint Janvier montrait à tous une permanence de Dieu en lui. Déjà investi du pouvoir de guérir les écrouelles, le Ciel renouvelait visiblement la nature miraculeuse et privilégiée des liens qui l'unissaient au roi de France. Ce prodige participait à l'accomplissement sacré de l'expédition démontrant que l'histoire vécue par Charles VIII était divinement agencée. La cité de Naples devenait comme un espace transcendant, une nouvelle Jérusalem, théâtre de l'accomplissement de la volonté de Dieu.

⁵³⁵ Commines (Philippe de), *Mémoires*, op. cit., t. II, p. 398.

⁵³⁶ Saint-Janvier, ou San Gennaro, treizième évêque de Bénévent, martyrisé à Pouzzoles le 19 septembre 305 sous Dioclétien. On avait recueilli quelques gouttes de sang lors de la décollation du martyr. Et durant la translation de la relique de Pouzzoles à Naples, sous Constantin, le sang coagulé se liquéfia. Le miracle était attesté depuis 1389, et toute absence de liquéfaction signifiait l'approche de calamités, ou le mécontentement du saint.

⁵³⁷ La vigne (André de), *Le Vergier...*, op. cit., pp. 353-354.

L'entrée de Charles VIII dans Naples, le 12 mai 1495, fut l'objet à de nombreuses controverses. Tout d'abord en raison des prétendues intentions ou visées impériales du roi, ensuite, à propos des insignes du pouvoir portés par Charles VIII au cours de son entrée. Il est probable qu'à l'origine du second point, les erreurs historiques reposent sur une ignorance des attributs du pouvoir royal napolitain. Ces confusions et divergences proviennent des chroniqueurs, ou des spectateurs, qui tendent à voir en Charles VIII un second Charlemagne. Cependant, dans Naples, la frontière entre l'imaginaire et la réalité est bien mince. Les auteurs, tels qu'André de la Vigne, ont-ils décrit ce qu'ils ont vu ? Ce qu'ils ont cru voir ? ou encore ce qu'ils ont voulu voir ? Quand Charles VIII entra dans la capitale napolitaine, la réalité n'avait-elle pas rejoint le mythe ? Comment les écrivains qui ne cessaient de présenter le roi de France comme le second Charlemagne n'auraient-ils pas vu dans cette entrée l'accomplissement de tout l'imaginaire prophétique ?

Dans ce contexte passionnel, il est difficile de démêler le rêve de la réalité historique. Tout d'abord la question des prétentions de Charles VIII à l'Empire. Selon Yvonne Labande-Mailfert, le roi de France n'a jamais eu de visées impériales⁵³⁸. Cette analyse correspond également à celle de Gaston Zeller, qui affirme que Charles VIII n'a jamais pensé à se faire couronner empereur. Cependant des rumeurs se répandirent, selon lesquelles le roi de France aspirait au titre impérial. Le pape, Alexandre VI, affirma à l'ambassadeur de Maximilien I^{er} que Charles VIII convoitait la couronne impériale. L'empereur exprima ses craintes à la diète de Worms, et un noble saxon proposa même de déposer le pape, si ce dernier accordait le titre impérial à Charles VIII⁵³⁹. Cependant le souverain français ne fit aucune démarche en ce sens, il se borna simplement à demander l'investiture du royaume de Naples. En aucun cas, il n'essaya de se faire couronner empereur. Ces rumeurs provenaient également de bulletins imprimés qui annonçaient que Charles VIII voulait se faire *roy des Ytalies, et empereur de Constantinople*⁵⁴⁰. D'autres étaient le fait de Ludovic Sforza, qui s'attachait à démontrer à Maximilien I^{er} les ambitions impériales du roi de France. Enfin certaines furent le fruit des démarches - dénuées de machiavélisme - du légat Raimond Péraud. Ce dernier fit en effet dresser un acte selon lequel André Paléologue, le despote de Morée, transmettait au roi de France tous ses droits à l'héritage de Constantinople, en échange d'avantages militaires et financiers. Toutefois,

⁵³⁸ Labande-Mailfert (Yvonne), *Charles VIII...*, op. cit., p. 366.

⁵³⁹ Zeller (Gaston), «Les rois de France candidats à l'empire. Essai sur l'idéologie impériale en France », in *Revue Historique*, t. 173, 1934, pp. 273-311 et 497-534. p. 498.

⁵⁴⁰ Labande-Mailfert (Yvonne.), *Charles VIII...*, op. cit., p. 367.

Charles VIII refusa sa proposition, mais ces rumeurs furent assez importantes pour accréditer l'idée d'une entrée impériale dans Naples.

Les divergences concernant les insignes portées par le roi lors de son entrée à Naples, furent plus profondes. La description faite par André de la Vigne, qui semble être à l'origine de cette controverse : *Mardi 12 mai, le roi entendit la messe à l'Annunciade et après disner s'en alla à Pouge-Real, et là s'assemblèrent princes et seigneurs tant de France, de Naples, que des Ytalies pour accompagner le roy, pour faire son entrée de Naples entant que roi de France, de Sicile et de Jérusalem. Ce qu'il fit en grant triumphe et excellence en habillement imperial, nommé et appelé Auguste et tenoit la pomme d'or ronde en sa main dextre, et a lautre main son ceptre, habille d'un grant manteau fin d'escarlate aussi fourre d'ermine. La belle couronne sur la teste, bien et richement montee et haussee comme a luy offiert et appartient. La poille, sur luy, porté par les plus grans de la seigneurie de Naples*⁵⁴¹. Cette relation entraîna toutes formes de propos, Robert Gaguin parla de sceptre impérial, l'historien de Cherrier inventa de toutes pièces la couronne fermée du roi, Delaborde écrivit que les habits du roi étaient ceux d'un empereur et l'historien allemand Schramm, à partir des craintes de Maximilien I^{er}, parlait également d'un couronnement impérial⁵⁴². En revanche, selon Yvonne Labande-Mailfert, qui utilise les lettres des témoins italiens, il ne s'agit ni d'une entrée impériale, ni d'une entrée en armes, mais d'une entrée royale. Les insignes choisis par Charles VIII sont la couronne ouverte, le sceptre et la pomme d'or. Le roi portait un long manteau de drap d'or, le sceptre dans la main droite et la pomme d'or dans la main gauche. Ce n'est pas l'emblème impérial, la sphère portée par le roi est sans croix, il s'agit de la *pomme de Naples*, aussi appelée *Regnum* (le royaume [de Naples]). Ce n'était donc pas du globe impérial qui signifiait le monde, mais de la *pomme de Naples* qui symbolisait la terre du royaume napolitain⁵⁴³. Ivan Cloulas et Robert Scheller reprennent également cette théorie qui semble être la plus élaborée et la plus riche en témoignages. Faut-il pour autant condamner à l'oubli les erreurs ou les confusions des témoins ou des chroniqueurs ? Même si elle ne l'était pas dans les formes et dans ses emblèmes, l'entrée de Charles VIII dans Naples pouvait être représentée mentalement comme l'entrée du second Charlemagne. L'imaginaire n'est pas, et ne se veut pas, le reflet exact de la réalité.

⁵⁴¹ La Vigne (André de), *Le Vergier...*, op. cit., p. 360. Sur la conquête et l'entrée de Charles VIII dans Naples : Bianchi Bensimon (Nella) et Paoli (Michel), «Les Français à Naples d'après la «chronique illustrée» de Ferraiuolo», in *Italie 1494*, Cahiers de la Renaissance italienne, 3, Paris, 1994, pp. 51-92.

⁵⁴² Labande-Mailfert (Yvonne), *Charles VIII...*, op. cit., p. 364.

⁵⁴³ Ibid., pp. 362-367. Parmi les correspondants français, seul Guillaume Popillart se trompe en écrivant que cette pomme signifiait que c'était le monde.

La représentation mentale que l'on peut se faire d'un événement est influencée par un certain nombre de paramètres à la fois d'ordre socioculturel et d'ordre passionnel. Les bulletins occasionnels, les images populaires voyaient en Charles VIII l'empereur des prophéties et telle était l'image qu'ils voulaient donner de son entrée. Ces documents révèlent une vision fantasmée, ils sous-tendent dans leur décalage même avec le réel que le roi de France était imaginé comme le second Charlemagne. L'image du roi est saisie à travers le prisme déformant du rêve et des exigences de la littérature encomiastique. Ces textes étaient destinés à louer la puissance du roi, mais ils n'en témoignaient pas moins des prétentions françaises à l'universalité et des attentes qui avaient pu se cristalliser sur Charles VIII. Cette interprétation ne va en aucun cas à l'encontre de la démonstration précédente, mais il s'agit plutôt d'expliquer que l'entrée dans Naples, peut être vue comme la projection de mythes ou de rêves dans une réalité bien définie. Le mythe du second Charlemagne n'est pas à dissocier de l'événement objectif, mais au contraire les deux données coexistent et s'interpénètrent, suggérant une double interprétation à l'entrée de Charles VIII dans Naples. La tension sacrale, la dimension mystique qui régnait autour du voyage étaient telles que, dans l'imaginaire collectif, cette entrée pouvait être celle du dernier empereur en chemin pour Jérusalem. Ces erreurs formelles prouvaient, peut-être, le climat passionnel et le contexte prophétique dans lequel était plongé l'Occident. Dans Naples, les aspirations millénaristes avaient rejoint la réalité, le roi de France prénommé Charles portait sa seconde couronne et affirmait par là même ses droits sur Jérusalem.

Dans cette euphorie liée à la conquête, qu'advenait-il du projet de croisade ? La mort du prince Djem, le 25 février 1495 à Naples, compromettait toute chance de porter la guerre contre les Turcs. Dès lors, Charles VIII commença à exprimer son intention de rentrer en France, après avoir assuré la sécurité de son royaume de Naples. De plus, passer en Grèce, alors que certaines villes du sud restaient à conquérir, eut été d'une grande imprudence. L'armée royale avait vu ses effectifs diminuer considérablement, le maréchal de Rieux était retourné en France avec 2000 Bretons, les Milanais avaient abandonné le roi et une partie des Suisses furent renvoyés lors du passage à Rome. Le manque d'argent, d'hommes et de navires allaient contraindre Charles VIII à renoncer à son projet, dans l'immédiat. La dernière nouvelle, particulièrement inquiétante pour le roi, fut la signature de la ligue de Venise, qui réunissait le pape, Maximilien I^{er}, Ferdinand le Catholique, Venise, et le duché de Milan. Cette alliance, signée le 31 mai, dont le but avoué était la seule protection des Etats italiens, persuada de nombreux proches du roi de la nécessité de rentrer en France, avant que les coalisés aient réuni une armée suffisante. Charles VIII scinda ses troupes en deux contingents égaux, l'un

rentrera avec lui, l'autre restera à Naples pour assurer la sécurité du royaume. En aucun cas, le retour du roi en France n'est conçu comme un abandon de Dieu. Charles VIII a retrouvé ses droits sur le royaume de Naples, les barons napolitains, spoliés, ont retrouvé leurs biens, et le roi de France apparaissait toujours comme un conquérant invaincu. Certes le souverain français n'a pas accompli toutes ses ambitions, la réforme de l'Eglise, ardemment souhaitée par Savonarole, n'a pas été faite, et bien sûr il n'a pas libéré la Terre sainte. Cependant le projet de croisade n'est pas oublié, et il restera l'une des préoccupations du roi jusqu'à la fin de sa vie. D'autant plus que son projet de guerre sainte avait été entravé par les princes chrétiens eux-mêmes : Venise fit échouer les démarches de l'archevêque Durazzo, en vue d'un soulèvement des Grecs et des Albanais, et Djem était sans doute déjà empoisonné quand il fut donné au roi. A son retour, Charles VIII restait saisi comme l'élu de Dieu bénéficiant d'une incroyable protection divine et la bataille de Fornoue - étudiée ultérieurement - en fut la preuve concrète. Dieu n'abandonna jamais les Français.

Pendant le mois d'août, Charles VIII, afin d'éviter les chaleurs accablantes du climat lombard, résida principalement à Chieri, petite cité située à proximité de Turin. Ce fut en ces lieux, qu'il vit Anna Solero, une fillette âgée d'une dizaine d'années, lui réciter une louange extraordinaire. Le contenu du texte, comme la mémoire de l'enfant, étonnèrent les spectateurs, et notamment André de la Vigne qui ne manqua pas de retranscrire de cette harangue. Mais ce texte était particulièrement révélateur des images qui frappèrent les Italiens : *Autrefois a esté parfait par tes successeurs et ainsi pronostique dont a bon dict et juste tiltre tu dois veritablement estre le roy des roys en toute la terre, duc des ducs, seigneur sur les seigneurs qui sont ne qui furent oncques, et par vive raison Dieu le nous monstre et fait apparoir clerement quant de jour en jour a veue doeil il veult que tu faces miracles en ce monde toy vivant comme peuvent faire les saints qui sont en paradis [...] O roy sur tous les roys qui en moins de deux moys as subjugué tout le pays ou se disoit estre toute la sagesse du monde[...]tu as dompte et mys sous la mercy de ta main dextre Millan la populee, Gennes la superbe, Pavye la saige, Boulongne la grasse, Florence la belle, Pise lantique, Sene la vierge, Naples la gentille, et Romme la sainte ville [...] ce que jamais Hanibal general des Cartagiens ne sceut faire[...] pour y monstre ta preeminente en signe de possession de victoire et de majeste souveraine comme roy tres crestien et pillier de la foy catholique tu as visité les saints et dignes lieux [...] Tu fis plus, car comme chief de justice souveraine, tu fis planter tes justices royales dedans lenclos de Romme [...] et faire apparoir a*

*ung chascun que dedans Romme ville capitale de tout le monde tu estois roy prince et seigneur ayant en icelle, haulte justice, basse et moyenne [...]*⁵⁴⁴.

Le roi de France quitta Turin le 22 octobre, et fit son entrée à Lyon le samedi 7 novembre. Les rues étaient parées d'écussons aux armes du roi et à celles de Jérusalem, et au-dessus de ces écussons était représentée une couronne de lierre impérial :

Alors se tient comme victorieux,
Vray possesseur de renon glorieux,
Incomparable en décoration,
Grave empereur, Roy, sans exception,
Noble et inclit, portant double couronne,
En son royaulme où digne lys florumne⁵⁴⁵.

Octovien de Saint-Gelais composa vers 1497 une *Vision ou Apologie du règne de Charles VIII après son retour de l'expédition d'Italie* (BN, ms. nouv. acq. fr. 1158). Cette pièce, une épitaphe avant l'heure, reprend les grands temps du règne de Charles VIII. A treize ans, le jeune homme fut oint et nommé ministre de Dieu sur terre, il triompha des Anglais et sut unir les hermines de Bretagne aux lis de France, pour ses exploits il méritait les titres de *premier Auguste, second Alexandre, plus qu'hannibal, vray Scipion*. Puis Charles VIII se lança dans son entreprise napolitaine, il traversa la Péninsule sans rencontrer la moindre résistance : *Bref, sans obstacle ou restenir oblique, / Vous passastes l'ytalle nation* et surtout il entra dans Rome, capitale de la chrétienté, où il imposa sa volonté au pape. Le roi planta dans la ville éternelle le glaive de justice, puis écrasa la ligue de Venise à la bataille de Fornoue avant de revenir en France pour la plus grande joie de son peuple. Le poète appelle Charles VIII à demeurer désormais en France pour assurer la prospérité de son pays et de ses habitants, et ne se montre donc guère partisan d'une seconde expédition italienne⁵⁴⁶. Pas plus que ne l'était le carme et talentueux prêcheur Laurent Bruneau qui, dans son sermon de carême à Lyon en mars 1497, en présence de Charles VIII, avait publiquement exhorté le roi à faire la paix tout en fustigeant son appétit pour les richesses italiennes. La même année Charles VIII amorce un revirement dans sa vie personnelle que soulignent Robert Gaguin et Philippe de Commines tout comme sa biographe Yvonne Labande-Mailfert. Le roi s'engage dans une vie de chasteté et s'efforce de vivre plus en accord avec les commandements de Dieu. L'attitude du roi relève d'une véritable *conversion* dans laquelle il faut peut-être voir l'influence des religieux Laurent Bruneau, François de

⁵⁴⁴ *La tres curieuse et chevaleresque...*, op. cit., pp. 140-141.

⁵⁴⁵ La Vigne (André de), *Le Vergier...*, op. cit., p. 431.

⁵⁴⁶ Molinier (H.-J.), *Essais...*, op. cit., pp. 175-178.

Paule et Jean de Rély. Il fait expulser les filles de joie de la Cour, puis à l'imitation de Saint Louis, il se montre soucieux de rendre la justice lui-même en audience publique une fois par semaine. Le roi se penche sur le problème de la vénalité des offices et casse des officiers prévaricateurs, tout en s'intéressant activement à la réforme de l'Eglise.

Mais Charles VIII préparait également son retour en Italie et ne pouvait pas renoncer à son royaume de Naples. Mais en dépit de sa propre volonté, comme de l'œuvre mystique de Jean Ange de Légonissa qui lui demandait de franchir une nouvelle fois les Alpes ou encore des appels lointains de Jérôme Savonarole, le roi ne reprendra jamais le chemin de Jérusalem. Il mourut brutalement le 7 avril 1498 à vingt-sept ans dans un lugubre couloir du château d'Amboise à la suite d'une hémorragie interne provoquée par un choc frontal sur le linteau d'une porte. Pourtant Charles VIII avait ouvert la voie du rêve italien et son successeur Louis XII n'allait pas tarder à suivre le même chemin.

B. Louis XII duc de Milan

En 1499, fort de l'hommage rendu par Philippe le Beau, fils de Maximilien I^{er}, pour le Charolais, la Flandres et l'Artois, soutenu par Venise qui cherchait à s'emparer des terres les plus orientales du Milanais et riche de mercenaires suisses à la suite du traité de Lucerne avec les cantons, Louis XII pouvait raisonnablement se lancer dans la conquête de Milan. Il ne prendra pas lui-même la direction des opérations, préférant confier le commandement à trois lieutenants généraux, Louis de Ligny, Chaumont d'Amboise et Jean-Jacques Trivulce. Les troupes royales quittèrent Lyon le 18 juillet et la campagne fut rapidement achevée. Après la chute d'Alexandrie, pierre d'angle de la défense milanaise, Gênes se rallia à Louis XII et Ludovic Sforza se réfugia auprès de son suzerain Maximilien I^{er} le 2 septembre. Le 14 du même mois à la suite de négociations, Jean-Jacques Trivulce entra dans Milan qui se soumettait sans combattre.

Louis XII fit son entrée dans Milan le 6 octobre 1499 revêtu manteau ducal de couleur blanche. Le duché restant un fief impérial, les Milanais s'étaient longuement posé la question de savoir s'ils devaient recevoir Louis XII en tant que roi de France ou comme duc de Milan⁵⁴⁷. A l'extérieur des murs de la cité Louis XII fut accueilli par quarante enfants, munis des rameaux d'olivier, au cri de *France* et de *Liberator patriæ*, cri qui faisait référence à la tyrannie révolue des Sforza. Les rues de

⁵⁴⁷ Scheller (Robert. W.), «Gallia Cisalpina...», op. cit., p. 9.

la ville étaient magnifiquement décorées et les façades des maisons couvertes de riches tapisseries. A la différence de ce qui se déroulait lors des entrées françaises, et selon un principe qui se retrouvera à Gênes, de belles femmes parées de leurs plus somptueuses toilettes, acclamaient le roi de leurs fenêtres⁵⁴⁸. Au sommet de la porte de ville sous laquelle Louis XII devait passer, trônait une statue de saint Ambroise, patron de Milan, en dessous duquel on distinguait un écu aux armes de France et de Bretagne soutenu et gardé par des hommes sauvages. Deux arcs de triomphe furent peut-être réalisés en l'honneur du roi, mais nous ne disposons d'aucune information à ce sujet⁵⁴⁹.

Bénéficiant du soutien de Maximilien I^{er} et de partisans dans Milan, Ludovic Sforza ne renonça pas à son duché. Il marcha sur Milan avec une nouvelle armée, tandis que la ville se soulevait en janvier 1500. Il parvenait à reprendre Milan puis Pavie avant d'être battu à Novare. Déguisé en lansquenet, Ludovic Sforza tenta d'échapper aux Français mais, dénoncé par un de ses hommes, il fut fait prisonnier. Une semaine après le cardinal Georges d'Amboise recevait une délégation milanaise venue implorer sa clémence et celle de Louis XII. Le 17 avril 1500, le Vendredi Saint, un jour particulièrement symbolique, au cours d'une cérémonie solennelle le cardinal d'Amboise recevait l'amende honorable de la cité rebelle. Quatre mille enfants, têtes découvertes, *vestus de robes d'humilité*, portant un crucifix passèrent devant le cardinal en criant *France et miséricorde*⁵⁵⁰. Le juriste Michel Tonso fut chargé d'adresser la supplique de Milan au représentant de Louis XII. Comme les Génois le feront en 1507, l'orateur compara les Milanais à saint Pierre qui avait renié par trois fois le Christ, il les reconnut coupables d'un crime de lèse-majesté et implora le pardon pour la ville et ses habitants⁵⁵¹. L'helléniste Janus Lascaris, souvent associé à Claude de Seyssel dans nombre de traductions pour Louis XII, avait manifestement préparé une réponse aux Milanais mais elle ne fut jamais prononcée, le cardinal d'Amboise lui préféra le discours plus modéré de Michel Riz. Le juriste napolitain rappela l'origine française des populations de Gaule cisalpine et insista, à partir de Virgile, sur le rôle du roi saisi comme image de Dieu sur terre⁵⁵². En dépit de leur *desloyauté dampnable* et de leur *inexusable trahison*, le roi dans son infinie miséricorde leur accordait la vie sauve.

⁵⁴⁸ Jean d'Auton s'attarde sur la description des milanaises et de leurs parures : Auton (Jean d'), *Chroniques...*, op. cit., t. I, p. 102.

⁵⁴⁹ Scheller (Robert. W.), «Gallia Cisalpina...», op. cit., p. 10.

⁵⁵⁰ Auton (Jean d'), *Chroniques...*, op. cit., t. I, p. 274. Scheller (Robert. W.), «Gallia Cisalpina...», op. cit., p. 130.

⁵⁵¹ Ce discours fut prononcé en italien et traduit par Janus Lascaris. Cette traduction, comme la réponse restée lettre morte, de Janus Lascaris, figure dans : Auton (Jean d'), *Chroniques...*, op. cit., t. I, pp. 361-378.

⁵⁵² Scheller (Robert. W.), «Gallia Cisalpina...», op. cit., p. 10.

La conquête de Milan, premier événement marquant de la politique extérieure et italienne de Louis XII, ne nécessitait pas un déploiement d'arguments justificatifs importants comme pourra, par exemple, l'exiger la campagne contre Jules II en 1510. La guerre menée par le roi de France reposait sur la juste et légitime récupération de son héritage familial. Cette campagne se doublait, à l'occasion, d'une revanche longtemps attendue face à Ludovic Sforza, tyran et usurpateur des droits du petit-fils de Valentine Visconti. Comme nombre d'événements importants du règne, à l'image du récent couronnement ou du mariage de Louis XII avec Anne de Bretagne, ce premier succès fit l'objet d'un traitement littéraire et iconographique particulier. De part et d'autre des Alpes les écrivains stipendiés ou à la recherche de généreux récipiendaires exaltèrent les exploits de celui que les médailleurs lyonnais n'allaient pas tarder à reconnaître comme un *autre César*. En Italie du Nord, depuis la chute de Ludovic Sforza et de son parti, les artistes furent, de fait, obligés de se tourner vers les nouveaux maîtres de la ville, en l'occurrence les Français et en particulier Louis XII ou Charles d'Amboise, grand admirateur de la culture italienne, et lieutenant du roi à Milan⁵⁵³.

Le poète Giovanni Armonio Marso réalisa en l'honneur de la reconquête du Milanais par Louis XII, une tragédie en cinq actes intitulée *de rebus italicis deque ejus triumpho*⁵⁵⁴. Louis XII apparaît comme le restaurateur de la paix et de la liberté en Italie. La paix conclue avec Venise est saisie comme un don de Dieu et le roi de France assimilé à l'envoyé du Christ, désigné pour châtier le tyran Ludovic Sforza. Le cinquième et dernier acte célèbre la gloire de Louis XII et son entrée dans Milan. Le chœur souhaite au roi la domination sur les Arabes et les Mèdes (*Et serviet Medus Arabsque mollis*) et espère que son règne participera à la propagation la foi chrétienne. Le chanoine de Saint-Nazaire de Milan, Giovanni Biffi, fit présent à Louis XII d'un recueil contenant quatre de ses œuvres parues entre 1484 et 1493. Cette compilation ne semblait pas nécessairement destinée au roi de

⁵⁵³ Sur les œuvres réalisées par les humanistes italiens pour le roi de France : Scheller (Robert. W.), «Gallia Cisalpina...», op. cit., pp. 14-15. Johannes Angelus de Legonissa qui s'était déjà fait remarquer par son travail à l'intention de Charles VIII en 1497, renouvela les preuves son loyalisme à l'égard de la couronne de France, en offrant un ouvrage à Louis XII dans les premières années du XVI^{ème} siècle. De nouveau, il inscrit le roi dans la lignée davidique et le désigne par le titre de roi de France, de Sicile et de Naples. Une partie de l'œuvre est consacrée à l'ordre de Saint-Michel. Au verso du folio 5, une miniature montre Louis XII (impossible à identifier) à genoux aux pieds du Christ en croix. De l'extrémité des bras de la croix pend le collier de l'ordre et derrière une banderole indique «Nous sommes unis dans la défense». Le roi est entouré de douze chevaliers de l'ordre, en armure et couronnés de lauriers (*ibidem.*, pp. 25-26). Tristano Calco offrit à Louis XII lors de son entrée dans Milan un ouvrage intitulé *Genealogia Vicecomitum* et Bernardo Arluni salua cet événement par un poème : *De regis adventu* (in Auton (Jean d'), *Chroniques...*, op. cit., t. I, pp. 387-388). En 1502 Baldassare Novellino composa pour le roi un *Carmen elegiacum* dédié à Charles d'Amboise, Etienne Poncher et Louis XII (BN, ms. lat. 8391)

⁵⁵⁴ BN, ms. lat. 16706. Cette tragédie est résumée et commentée par de Maulde la Clavière dans : Auton (Jean d'), *Chroniques...*, op. cit., t. I, pp. 390-396. Tournoy (Gilbert), *Iohannis Harmoni Marsi de rebus Italicis deque triumpho Ludovici XII regis Francorum tragoedia*, éd. Tournoy (Gilbert), Supplementa Humanistica Lovaniensia

France mais Giovanni Biffi, pour palier à cet inconvénient, ajouta en tête du volume quatre feuillets manuscrits. Le premier feuillet est décoré d'un encadrement peint comportant au bas un écu écartelé aux armes de France et des Visconti en outre l'épître au roi, mentionne la reconquête par Louis XII de la *Gallia Cisalpina*⁵⁵⁵.

Parmi les poètes de cour français, Octovien de Saint-Gelais pouvait se réjouir d'une part de la montée du duc d'Orléans sur le trône de France et d'autre part de voir les ambitions de son maître comblées par la reconquête éclair du Milanais. Il offrit au roi le 27 avril 1500, une traduction de l'*Enéide* de Virgile (BN, ms. fr. 861). Dans le *Prologue* ou *Epître dédicatoire à Louis XII* de ce magnifique manuscrit, le poète explique les circonstances qui l'ont conduit à traduire l'*Énéide*. Louis XII en ses jeunes années eut bien des raisons de se plaindre de la Fortune adverse, mais à présent *voulust Dieu vous satisfaire et en curre d'honneur vous installer, pour les triumphes recevoir en toutes terres par glorieuse Renommée*. Louis d'Orléans, comblé par le ciel, a vu son front ceint de la couronne de France et sa main garnie du sceptre royal : *Lors, fustes vous procalmé roy bon, vertueux et pacifique, environné de toute grâce, fulcy de paix, aorné de justice, pourveu de clémence, embelly de magnanimité; bref, toutes celles saintes vertus et autres tant empraingnistes dedens la votre royale Majesté, [...]*⁵⁵⁶. Finalement, couvert de grâces, Louis XII retrouva son *ancien domaine et héritage ultramontain* sur Ludovic Sforza l'usurpateur désormais prisonnier du roi. Mais cette traduction recouvre *de facto* une dimension politique⁵⁵⁷. Traduire l'*Enéide*, c'était remémorer à Louis XII les origines troyennes des Francs et en vertu du caractère cyclique de l'Histoire, les descendants de Dardanus ne faisaient que reprendre leurs anciens territoires. La scène de dédicace montre Octovien de Saint-Gelais tonsuré, vêtu d'une soutane marron, présenter au roi sa traduction dont la reliure de tissu rouge est ornée de cinq petits porcs-épics d'or. Détail conforme à la réalité. En outre deux porcs-épics soutiennent l'écu de France peint dans la bordure inférieure. Louis XII dans un trône à coquille siège au milieu de courtisans parmi lesquels sont reconnaissables le maréchal de Gié ou encore le Cardinal d'Amboise. Les serviteurs du roi portent une livrée aux armes de France et un L doré sur le chapeau tandis qu'un personnage sur la droite porte un A sur sa coiffe de velours⁵⁵⁸.

I, Louvain, 1978.

⁵⁵⁵ Baurmeister (Ursula) et Lafitte (Marie-Pierre), *Des livres...*, op. cit., p. 189.

⁵⁵⁶ Molinier (H.-J.), *Essais...*, op. cit., p. 234.

⁵⁵⁷ Scollen (Christine.-M), «Octovien de Saint-Gelais' translation...», op. cit., p. 253-261.

⁵⁵⁸ Baurmeister (Ursula) et Lafitte (Marie-Pierre), *Des livres...*, op. cit., p. 189.

Octovien de Saint-Gelais ne fut pas le seul à saisir l'occasion de ce premier triomphe royal pour adresser au souverain quelques vers flatteurs, Fausto Andrelini *De captivate Ludovici Sfortiæ*⁵⁵⁹ et Alione d'Asti, *La conquête de loys douziiesme roy de France sur sa duché de milan. Avec la prise du seigneur ludovic*⁵⁶⁰ chantèrent la reconquête de Milan. Pierre Gringore dans se joignit à eux dans les *Lettres de Milan, avec les regrets du seigneur Ludovic*⁵⁶¹ pièce dans laquelle Louis XII délivre les Milanais de la tyrannie exercée par Ludovic Sforza. Ce texte est illustré par une figure sur bois au premier feuillet. Ludovic Sforza, les yeux bandés, est monté à l'envers sur un cheval, c'est-à-dire la tête tournée vers la queue en signe d'humiliation. Cette image correspond au rituel de l'*adventus* inversé, elle se veut une scène contraire à celle de l'entrée du Christ dans Jérusalem. Dans *Les alarmes de Mars sur le voyage de Millan, avecques la conquête d'icelle* de Jean d'Auton, une miniature montre le dieu Mars siège sur un char tiré par deux chevaux (BN, ms, fr. 5089 f^o 4 v^o). Il est casqué, vêtu d'une cuirasse à l'antique et porte un fléau dans la main droite et tient une rêne de la main gauche, devant lui est assis un loup, un de ses attributs que l'on retrouve notamment dans les tarots dits de Mantegna⁵⁶². Un détachement de piquiers portant la livrée du roi (mi-partie rouge et jaune) défile en contrebas et derrière eux suit un groupe de cavaliers lourdement armé. Parmi ces derniers, on peut sans doute distinguer le roi, la visière levée, tenant son bâton de commandement avec à ses côtés un guidon portant son fanion, une flamme en pointe mi-partie rouge et jaune, chargée d'un porc-épic d'or⁵⁶³. Mars encourage les soldats français à mener la guerre contre Ludovic Sforza

⁵⁵⁹ BN, ms. lat. 8394. A la Bibliothèque Royale de Copenhague : Andrelinus (Publius Faustus), *De captivate Ludovici Sfortiæ*, Paris, Michel Toulouse, février 1500/1501 [Inkunabelsamlng 190, 75¹ 80]. Au dossier des auteurs qui célébrèrent la victoire du roi, il faut ajouter la *Ballade de Ludovic*, texte anonyme qui figure dans le recueil de pièces relatives aux guerres d'Italie, *Les excellentes vaillances, batailles et conquestes du roy delà les monts* (BN, Rés. Ye 1383). On retrouve cette ballade - anonyme - dont le refrain est *Le maure est prins il n'en fault plus parler*, dans un manuscrit sur vélin de 28 feuillets à la Bibliothèque Royale de Copenhague (Fonds Thott, n^o 417 in-folio). Ce recueil datant de l'année 1500, puisqu'il est fait allusion à la captivité de Ludovic Sforza, est intitulé *Ballades sur la querelle de Milan contenans lialiance des dix sept royaumes chrétiens. la menace de turquie. la complainte de Constantinoble. l'arrest de fortune et la prinse su seigneur ludovic*. L'œuvre s'ouvre sur un songe de l'auteur suivi de treize ballades, de Milan, Rome, Allemagne, France, Espagne, Angleterre, Escosse, Ongrie, Naples, Venize, Navarre, Turquie, qui tous et toutes reconnaissent les droits de Louis XII sur le Milanais : *France a sur eulx titres a foison* (fol. 13 r^o). Ludovic et ses alliés n'ont pu empêcher le roi de reprendre son duché, même l'empereur doit avouer son échec. La menace turque est évoquée à plusieurs reprises, notamment par la Hongrie et Venise (alliée de Louis XII), mais également dans *l'arrest de Fortune* (deux ballades) qui invite le roi à libérer la Terre sainte et par Constantinople qui implore également l'aide de Louis XII. On peut également verser à ce dossier *Le grant Jubilé de Millan, lequel traicte des conspirations et trahysons des Millanoys et Lombars* (1500), (in Montaiglon (Anatole de), *Recueil des Poésies Françaises des XVe et XVIe siècles*, réunies par Montaiglon (Anatole de) et Rotschild (James de), 13 vol., Paris, 1855-1878, vol. 9, pp. 337-354).

⁵⁶⁰ Brunet (J. C.), *Poésies Françaises de J. G. Alione (D'Asti)*, Paris, 1836.

⁵⁶¹ BN, rés. 4^o Lb²⁹. 21.

⁵⁶² Tervarent (Guy de), *Attributs et symboles...*, op. cit., p. 300.

⁵⁶³ Auton (Jean d'), *Chroniques...*, op. cit., t. I, pp. 1-2.

usurpateur des droits de Louis XII sur le duché de Milan. Jean d'Auton évoque le difficile siège de Novare pendant la campagne de Charles VIII et les souffrances endurées par le duc d'Orléans. Il engage la noblesse française à vivre et mourir pour le roi et lui assure un triomphe facile :

Plus queulx en tout, estes advantageux
Car ilz ont tort, et vous avez bons droictz
Ilz sont faibles, vous estes fors et droictz,
Mal sont appriz darmes et vous instruitz
Ils sont lasches et vous preux et adroictz
A peu d'effort seront mors et detruitz (fol. 8)

Les Français sont appelés à dépasser par leurs exploits toute une liste d'illustres personnages dont la majorité appartient au groupe des Neufs Preux. Au cœur de cette exaltation de la gloire, la France et ses rois occupent naturellement une place privilégiée en vertu de leur unicité. Les grandes figures fondatrices du culte monarchique s'imposent, de nouveau, depuis Francus, Pharamond, Clovis, Saint Louis, Charlemagne et même Charles VIII récent vainqueur à la bataille de Fornoue, auxquels vient s'ajouter le nom de Louis XII.

Louis XII successeur de Charles VIII héritait également des droits de son prédécesseur sur le royaume de Naples. Mis à part Fausto Andrelini qui composa la *De secunda victoria Neapolitana* et Jean d'Auton qui accordait dans ses *Chroniques* une grande place aux exploits chevaleresques des capitaines royaux, ce nouveau succès royal ne suscita pas chez les écrivains de cour un engouement particulier. Ce relatif silence artistique s'explique peut-être par le tiède intérêt que Louis XII éprouva pour le Napolitain. Roi de Naples en 1501, il ne fit jamais le déplacement vers ses nouvelles terres qu'il perdit d'ailleurs dès 1504. Néanmoins dans ce désastre militaire, le roi se considéra fort mal servi par *les tresoriers et clerks des finances* et engagea un procès contre plusieurs généraux des finances. Les échos de ces tensions se retrouvent dans *Le deffault du Garillant* de Jean d'Auton⁵⁶⁴.

Pendant et après la prise de Naples en août 1501, Louis XII se mit sérieusement à envisager l'éventualité d'une croisade, dont on trouve l'écho dans la *Complainte de la Terre Sainte* de Pierre Gringore. Un poème de circonstance dans lequel, l'auteur appelle les princes chrétiens à oublier leurs querelles pour tourner leurs armes contre les Turcs, véritables ennemis de la chrétienté. Déjà en juin 1500, le pape Alexandre VI avait formulé un appel à la croisade contre les Turcs dont les troupes avaient débarqué au nord de l'Italie en 1499 et menaçaient la Hongrie⁵⁶⁵. En 1500, une alliance fut

⁵⁶⁴Ibid., t. III, p. 340.

⁵⁶⁵ Dans la tragédie de Giovanni Armonio Marso, les échos de cette menace ottomane sont perceptibles tout

conclue à Bude entre Louis XII, Jean Albert roi de Pologne et Ladislas de Hongrie, dont les termes prévoyaient une offensive contre les infidèles⁵⁶⁶. Ces projets devaient intéresser Louis XII qui depuis la conquête de Naples portait le titre de *Ludovicus, Dei gratia Francorum, Siciliae et Hierusalem rex, dux Mediolani*⁵⁶⁷. En 1501, à Lyon, une *mommerie* jouée à l'occasion des fiançailles de Claude de France et Charles de Gand évoquait également l'espoir de croisade que ce futur mariage semblait annoncer. La même année, Louis XII projeta sérieusement d'attaquer le Sultan sur l'île de Mytilène avec l'aide des chevaliers de Rhodes et des Vénitiens. Une flotte commandée par Philippe de Clèves-Ravenstein fit voile vers l'est et en dépit du manque d'eau et du mauvais temps attaqua Mytilène à la fin du mois d'octobre 1501. Malgré leur enthousiasme et leur courage, les croisés furent repoussés. Après vingt jours de combat harassants, ils durent prendre le chemin du retour sur lequel la flotte fut en partie détruite par une nouvelle tempête. C'est curieusement sur cet échec que s'achevait la dernière tentative de croisade française⁵⁶⁸.

A la croisée de la conquête du Milanais et de la volonté de croisade s'inscrivent les *Chants en l'honneur de Louis XII* de Michel Nagonius (BN, ms. Lat. 8132). Au verso du folio 4 le centre de la miniature est occupé par une scène de couronnement qui, bien que se voulant celui de Louis XII, n'ait rien de commun avec le cérémonial français. Le trône, le dais et le sceptre sont le produit de l'imagination de l'enlumineur et même les traditionnelles fleurs de lis sont absentes⁵⁶⁹. Au registre inférieur, encadré à gauche par les armes de France et à droite par celles des Visconti, une jeune femme (la Jérusalem céleste) aux cheveux blonds flotte au-dessus d'une cité (la Jérusalem terrestre). Elle porte deux enseignes, l'une synonyme de croisade à croix rouge sur champ blanc et l'autre avec trois fleurs de lis d'or sur champ azur. Plus bas un distique explicatif engage Louis XII, le plus fort des rois, à délivrer Jérusalem des mains des Maures (*fig. 23*)⁵⁷⁰. Cet appel à la croisade est réitéré dans plusieurs chants. L'auteur évoque les croisades des rois de France (fol. 117), Constantinople demande à Louis XII de la libérer (fol. 128), Jérusalem implore à son tour le secours du roi (fol. 130),

comme l'expression des espoirs que Venise fondait sur la venue de Louis XII en qui elle voyait un moyen de pouvoir enfin combattre les Turcs. Cet espoir était d'autant plus concret qu'en 1499 Louis XII avait envoyé une flotte pour aider les Vénitiens à défendre Lépante.

⁵⁶⁶ En 1501, Anne de Foix-Candale dame de compagnie d'Anne de Bretagne et nièce du roi épousait le roi Ladislas de Hongrie et 1502, elle se rendait à Budapest accompagnée entre autre par le héraut d'armes de la reine, Pierre Choque, qui rédigea un compte-rendu de ce voyage (BN, ms. fr. 90).

⁵⁶⁷ Isambert (F.-A), *Recueil...*, op. cit., t. XI, p. 417.

⁵⁶⁸ Quilliet (Bernard), *Louis XII*, op. cit., pp. 265-267.

⁵⁶⁹ Scheller (Robert. W.), «Gallia Cisalpina...», op. cit., p. 21

⁵⁷⁰ *Ibid.*, p. 21.

et enfin le poète exhorte Louis XII à combattre les Turcs (fol. 132)⁵⁷¹.

Une pièce datant des années 1501 où il est notamment fait référence à la chute de Capoue. La ville avait résisté aux troupes françaises, et fut prise après un siège de cinq jours et mise à sac. Le texte chante les victoires sur Ludovic Sforza, Frédéric d'Aragnon et menace les Turcs de la future offensive française : *Tremblez tous Turcs et Sarrazins, / Renoncez Mahon [Mahomet] mescreans / [...] / On vous assommera comme chiens*. Cette louange s'achève par une complainte de Constantinople à Rome dans laquelle l'auteur invite Louis XII à imiter Charlemagne et à ceindre la double couronne, autrement dit se faire sacrer empereur et délivrer la Terre sainte.

Resveille toy, pur sang royal,
Haultain chef, des autres plus noble,
De Jherusalem imperial,
De Naples et Constantinoble,
De Grece et de Cecile la noble,
Et de France la souveraine;
Viens prendre la couronne double,
Comme fist le roy Charlemagne
Pour nous mettre tous hors de peine⁵⁷².

Charles VIII pas plus que Louis XII n'ont pu délivrer Jérusalem de la domination turque, mais en dépit de l'échec de cette tentative, le roi de France tint à commémorer tant l'événement que le retour, miraculeux, de Philippe de Ravenstein, par la frappe de plusieurs pièces à plaisir. Le revers est pour le moins original. Une femme assise sur une cuirasse, tient dans sa main droite une lance dotée de deux ailerons à l'imitation d'une flèche et dans la gauche un rameau d'olivier. Le motif n'est pas sans évoquer la fameuse médaille réalisée par Francesco Laurana pour Louis XI. Cette image s'accompagne d'une inscription tirée de Virgile, *Parcendo et debellando*, le premier terme renvoyant sans doute au rameau d'olivier et le second à la lance⁵⁷³. En 1502, un écu d'or frappé à Naples porte à l'avant la tête de Louis XII couronnée, de profil à gauche, et au revers les armes de France couronnées avec l'inscription *PERDAM BABILONIS NOMEM* (J'effacerais le nom de Babylone). Cette

⁵⁷¹Auton (Jean d'), *Chroniques...*, op. cit., t. I, pp. 396-404.

⁵⁷²Picot (Emile), *Chants historiques français du seizième siècle*, Paris, 1903.

⁵⁷³Scheller (Robert. W.), «Gallia Cisalpina...», op. cit., p. 19. Sur la médaille de Louis XI par Francesco Laurana, au revers une femme assise de profil à gauche, tient dans la main droite un sceptre fleurdelisé et dans la gauche une branche d'olivier, à ses pieds est posé un casque, voir : Jacquot (Josèphe), «Des médailleurs...», op. cit., p. 140. Cette image de la concorde et de la paix peut être comprise comme la *Minerva Pacifica*, voir : Wittkower (Rudolf), «Transformations of Minerva in Renaissance imagery», in *Journal of Warburg Institute*, 2, 1937-1938, pp. 194-205.

légende fit couler beaucoup d'encre⁵⁷⁴. Cet extrait particulièrement virulent d'Isaïe (14 : 22) semble toutefois désigner le grand Turc⁵⁷⁵ qui se cacherait derrière de nom de Babylone. Cette frappe puise donc sa source dans le désir d'exalter la volonté de croisade du roi.

C. Le subjugateur des Génois

La cité de Gênes était rattachée au duché de Milan depuis 1487, ce dernier passant sous l'autorité de Louis XII en 1499, le grand port ligure fit de même. Dire que la ville était réputée imprenable serait passé au début du XVI^{ème} siècle pour un bel euphémisme, riche, protégée par la mer et des massifs montagneux, Gênes *La superbe*, comme les écrivains français se plurent à la nommer, était riche et puissante, la vaincre conféra à Louis XII une gloire immortelle que les poètes de cour ne manquèrent pas d'exalter : *Genes, qui est cité invincible, presque imposant loix a la mer, et n'y a port, region maritime ny lieu si secret en la mer qui n'ait esté cogneu et vaincu de leurs gens et navires [...] A tout le monde sembloit vous estre offerte grande bataille, d'assaillir gens qui n'avoient esté donptés et cité par mer et terre invincible [...]*⁵⁷⁶. La victoire de Louis XII comme le symbolisme attaché au triomphe royal seront saisis à travers deux œuvres essentielles et particulièrement connues. Le *Voyage de Gênes* de Jean Marot et les *Chroniques* de Jean d'Auton qui contiennent *L'exil de Genes*. Ces ouvrages ne sont pas les seuls qui fassent référence à cet exploit militaire, Claude de Seyssel, Symphorien Champier, André de la Vigne vantèrent également cet événement glorieux du règne⁵⁷⁷.

a. Le triomphe de Noblesse

Mars, le dieu de la guerre lassé de voir la paix régner décide, avec l'appui de la déesse Bellone, de

⁵⁷⁴ Scheller (Robert. W.), «Gallia Cisalpina...», op. cit., p. 19. Holban (Marie), «Autour du prétendu duel numismatique de Louis XII et de Jules II», in *Revue Historique du Sud-est Européen*, 22, 1945, pp. 204-209.

⁵⁷⁵ Scheller (Robert. W.), «Gallia Cisalpina...», op. cit., p. 19.

⁵⁷⁶ Maulde la Clavière (René-Alphonse-Marie de), «Éloge de Louis XII...», op. cit., p. 55.

⁵⁷⁷ Voir les Auton (Jean d'), *Chroniques...*, op. cit., p. 378. De Maulde la Clavière cite plusieurs textes et auteurs ayant participé à la célébration de la victoire de Louis XII : Champier (Symphorien), *Expeditio in Genuenses*, Valerand de Varanis, *Carmen de de expugnatione genuensi [...]*, Paris, 1508. Andrelini (Fausto), *De regia in genuenses victoria*, Paris, 1509. Jean d'Ivry, *Les Triumpes de France*, Paris, 1508. André de la Vigne, *La louenge des roys de France*, Paris, E. de Brie, 1507. Voir aussi : Seyssel (Claude de), *Les louanges...*, Paris, 1508, in *Histoire de Louis XII*, Mise en lumière par Théodore Godefroy, Paris, 1615. Champier (Symphorien), *Les gestes ensemble la vie du noble chevalier Bayard*, in *Archives curieuses de l'histoire de France*, par Cimber (M. L.) et Danjou (F.),

raviver le foyer de la guerre en Italie, chose qui ne lui est guère difficile puisque les Génois sont un peuple, *sans foy, sans loy plus qu'aultres nations* (vers 31)⁵⁷⁸, et ne cherchent qu'une occasion pour sombrer un conflit. La formule de Jean Marot s'oppose à celle du sacre français : un roi, une foi, une loi. Mars envoya ses ambassadrices *Ignorance* accompagnée de *d'abuz* et *présumption*, semer la discorde et troubler l'ordre établi puisque les *villains de fait et geniture / Sur les nobles demandoyent prelatrice* (vers 40). Le 15 juin 1506, une révolte éclate dans la cité de Gênes, opposant la noblesse au peuple. Le terme de peuple désigne dans ce contexte aussi bien le peuple gras, c'est-à-dire les bourgeois et les marchands, que le peuple maigre composé principalement d'artisans et de marins. Le gouverneur français de la ville, Philippe de Ravenstein, est obligé de s'enfuir ainsi que de nombreux nobles. Ils gagnent la France où ils demandent l'aide de Louis XII. Ce dernier hésite sur l'attitude à suivre, puis décide de renvoyer Philippe de Ravenstein avec une faible troupe qui, dès son retour à Gênes, est obligé de se réfugier dans la citadelle. Les Génois s'émancipent ouvertement de la tutelle du roi de France pour nommer doge, un teinturier, Paul di Novi : *D'ung villain firent leur duc gouverneur [...]* (vers 445). Le vendredi 12 mars 1507, ils assiègent une vingtaine de Français et Françaises dans une petite forteresse, le Castelet (Castellacio), et obtiennent leur reddition contre la promesse de leur laisser la vie sauve. Mais une fois les assiégés sortis, ils les exécutèrent dans un déchaînement de cruauté sans précédent : *Car aux ungs encroiserent les bras et estacherent, et leur fendirent le ventre et l'estomac en leur errachant le cueur et les entrailles du corps ; puy picquerent les cueurs d'iceulx contre esteppes et pousteaulx est se soihlerent les mains dedans le sang des mors inhumainement ; les autres taillèrent en pièces sans pytié, avecques les femmes qui la estoyent, lesquelles firent mourir de tant cruelle et estrange mort [...]*⁵⁷⁹. Certes comme le signale Trisolini, le massacre des Français en cette occasion suscite tant chez Jean Marot que chez d'Auton la même «horreur et le même désir

1^{re} série, t. II, Paris, 1835, pp. 89-202.

⁵⁷⁸ Marot (Jehan), *Le Voyage de Gênes*, éd. critique par Trisolini (Giovanna), Genève, Droz, 1974. Afin d'éviter la multiplication des notes en bas de page les vers cités de Jean Marot seront signalés entre parenthèses et renvoient tous à cette édition. Ce texte débute par un prologue de Jean Marot à la reine Anne de France, dans lequel il parle de Louis XII en ces termes : [...] *apres par la providence, personnelle conduite, heureuse felicité et magnamime hardiesse du vostre treschrestien, tresinvincible justicier et belliqueux Espoux[...]* (*Ibidem.*, p. 147). Jean d'Auton use des mêmes termes : *Les Gennevoys, de leur propre nature, / N'ont foy ne loy, [...]* (in Auton (Jean d'), *Chroniques...*, op. cit., t. IV, p. 176).

⁵⁷⁹ Auton (Jean d'), *Chroniques...*, op. cit., t. IV, p. 142. Un souci identique du détail sanglant anime Jean Marot :

Les chemises aux François despoillerent,
Plaines de sang, dedens lequel moillerent
Mouchoueurs et linges letz que finer povoyent,
Lequelz au bout de leurs lancent pendoyent,

d'en taire les détails les plus dégoûtants», l'un comme l'autre affirment qu'ils ne peuvent décrire une telle infamie, ce qu'ils font pourtant avec une certaine insistance. Leur engagement politico-littéraire se doit d'enfermer les protagonistes dans un système de représentation mettant face à face le bien et le mal, le juste et l'injuste, les vices et les vertus, l'humain et l'inhumain. Bien que leurs descriptions soient courtes, l'atrocité des actes commis est telle qu'elle doit être précisée. La description des corps mutilés focalise le récit sur l'horreur inutile et barbare perpétrée sur les corps des vaincus et tend sur-dramatiser l'instant de l'affrontement futur. Ces visions sanglantes participent à une représentation de la dénaturation des Génois, le paroxysme de ce déchaînement de violence réside dans l'acte de cannibalisme auquel ils se livrent *Des povres corps pour lors gisans envers/ Les cueurs mengerent, en prenant nourriture* (vers 335-336) L'anthropophagie, crime et profanation du corps impardonnable, renvoie les Génois aux sources de l'animalité saisie dans toute sa dimension maléfique. Les Génois par leurs actes se placent hors-le-monde, en dehors de l'humanité qui ne peut être comprise ici qu'au sens de chrétienté, le terme employé par Jean Marot est *Inhumains pervers*, image qu'il utilise de nouveau quelques vers plus loin (*plain d'inhumanité*). Cet acte abominable à Dieu, antithétique à toute forme d'humanité, se voit accentué par la disproportion démesurée des forces confrontées *Vingt cinq mille festoyant de Genevois/ Contre trois femmes et dix-huit François* (vers 324-325). Louis XII qui, jusqu'ici avait tenté d'établir un compromis, décide de se mettre en campagne contre Gênes et de prendre lui-même la direction de l'expédition. Il part de Grenoble le 3 avril, gagne Suez, puis Alexandrie où il fait une entrée magnifique. Il est accueilli par les seigneurs de la ville, et par trois cents enfants tous vêtus de blanc, portant chacun une banderole aux armes de la France et criant à haute voix *France France*⁵⁸⁰. La ville témoignait ainsi de son attachement au roi. Une célèbre miniature attribuée à Jean Bourdichon et son école, illustrant le *Voyage de Gênes* de Jean Marot, représente Louis XII sortant d'Alexandrie le 23 avril (BN, ms. fr. 5091, f° 15 v°). Le roi, dont le casque est décoré du fameux panache composé de plumes blanches, est monté sur un coursier noir. Il est armé de toutes pièces et tient un bâton de commandement, devant lui chevauchent ses chevaliers qui arborent au dos de leurs journalades des porcs-épics d'or surmontés d'une couronne (*fig. 24*). Louis XII, porte sur son vêtement, ainsi que sur le caparaçon de son cheval, des ruches entourées par un semis d'abeilles d'or sur fond blanc et pour illustrer cette image une phrase brodée sur sa tenue : *Non utitur aculeo Rex cui paremur* (le roi auquel nous

Pour esmouvoir ceux qui gardoyent la place [...] (vers 357-361).

⁵⁸⁰ Auton (Jean d'), *Chroniques...*, op. cit., t. IV, p. 181.

obéissons ne se sert point d'aiguillon).

Le thème du roi des abeilles était déjà apparu sous Charles VIII dans le cadre des états généraux de 1484. Jean de Rély avait utilisé l'image de la ruche pour aborder l'harmonie et la concorde sociale qui devaient naturellement exister dans le royaume. Pierre Gringore dans les *Folles Entreprises* (1505), évoquait la conquête de Naples par Charles VIII qu'il présentait ainsi : *Comme le roy des mouches à miel / Sans aiguillon, amertume ou fiel*⁵⁸¹. L'abeille occupe une place importante en symbolique, du roi de Basse-Egypte à l'Esprit-Saint, du Christ à la Vierge les abeilles ont recouvert de nombreuses significations. La reine des abeilles, dont on a longtemps cru qu'elle était un roi, était un symbole du pouvoir royal, de l'harmonie, de la douceur et de la clémence. La ruche passait pour la métaphore achevée de l'idéal social et de l'Etat parfait et par conséquent de la monarchie. A un arsenal d'épithètes déjà riche du *Roy sans dol*, du *Père du peuple*, du *Bien-Aimé*, du bon Pasteur, du cavalier sans éperons, Louis XII ajoutait donc celui du roi des abeilles, le *rex apium*⁵⁸². L'abeille reste en outre un symbole christique, donc en parfait accord avec la conception d'un roi *imitateur* terrestre du Sauveur. Dans le cas présent, la tenue parlante du roi semble recouvrir deux dimensions. Tout d'abord la clémence royale, le message de bénignité et de magnanimité du *Père du peuple* apparaissait clairement à tous⁵⁸³. En effet par leur miel elles représentent la miséricorde, ce qui semble être le cas de l'image choisie par Louis XII. Ce qui permet par ailleurs d'établir un contraste entre la cruauté des Génois et la clémence affichée de Louis XII. Mais il est possible d'établir un second parallèle entre le roi de France et la reine des abeilles, tous deux à la tête d'une communauté qui leur est dévouée, ce qui sous-tend évidemment que Louis XII est à la tête d'un Etat idéal. Mais Louis XII est armé de toutes pièces, il tient son bâton de commandement et d'innombrables hommes d'armes l'entourent. On peut se demander si la menace du dard ne reste pas sous-jacente ? La métaphore recouvrirait dans ce cas également une dimension christologique, en accord avec la *christomimesis* de Louis XII qui apparaît alors comme le roi-juge capable de dispenser le pardon comme le châtement, à l'image du Christ qui sépare les élus des damnés le jour du Jugement dernier. Les Français vont écraser à deux reprises les troupes génoises. La première fois le 25 avril en s'emparant d'un *bastillon* destiné à protéger les défilés et les passages conduisant à Gênes. La

⁵⁸¹ Gringore (Pierre), *Les folles Entreprises*, in *Œuvres...*, op. cit., p. t. I, p. 28.

⁵⁸² Scheller (Robert. W.), «Gallia cisalpina...», op. cit., pp. 39-40. Tervarent (Guy de), *Attributs et symboles...*, op. cit., pp. 19-20. Deonna (Waldemar), «L'abeille et le roi», in *Revue Belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art*, 25, 1956, pp. 105-131.

⁵⁸³ Lecoq (Anne-Marie), *François I^{er}...*, op. cit., p. 117.

seconde fois, le jour de l'arrivée du roi, le 26 avril, les Génois lancèrent une offensive pour reprendre la place perdue la veille, mais l'affrontement tourna vite à l'avantage de l'armée royale. Louis XII ne joua pas un rôle central, comme se sera le cas à la bataille d'Agnadel, mais il se comporta en parfait chef d'armée. Monté sur un coursier nommé *Bay gracieulx* il prouva encore une fois son goût pour le combat et son esprit chevaleresque en voulant monter à l'assaut de la colline où les Génois avaient pris position, ce que ses capitaines lui déconseillèrent⁵⁸⁴. Le roi présent à la tête de ses troupes se révèle un parfait chef de guerre en ordonnant ses batailles, exhortant ses gens et en dirigeant les assauts. Louis XII acquit par sa victoire une gloire immortelle. Selon Claude de Seyssel la ville n'avait jamais été vaincue depuis Charlemagne, et encore ce dernier avait dû l'assiéger pendant trente-trois ans avant d'en venir à bout. Le roi de France, en deux jours, sans poser de siège, avait réussi à triompher de Gênes la Superbe, cité réputée invincible. La victoire est alors perçue comme un don de Dieu, *parquoy il n'est homme qui puisse dire, que cecy ne soit ouvraige de Dieu, non point des hommes [...]*⁵⁸⁵. La ville était puissante et naturellement bien située, sa richesse était telle, que toute victoire semblait impossible comme le soulignait Jean Marot, dans le *Voyage de Gênes*, en rapportant les propos imaginaires de la ville qui démontre sa puissance et exhorte ses habitants à résister : *Et ainsi par ma force est invincible/ Et mes trésors si grans qu'il est possible/ Mais qui plus est j'ay faveurs et amys [...]* (vers 256-258)⁵⁸⁶.

Ces vers exaltent naturellement la victoire de Louis XII qui a su vaincre une telle cité, mais ne condamnent-ils pas aussi l'orgueil présomptueux de Gênes qui ose présumer de l'issue de la guerre, alors que Dieu seul peut en décider ? Attitude qui relève véritablement du sacrilège, c'est pourquoi, malgré leur puissance, les Génois furent vaincus par les Français, peuple aimé de Dieu : *Or fault-il doncques bien dire, Dieu ayme les François et possible qu'il a bataillé et fait la guerre pour eulx [...]*⁵⁸⁷. La victoire demeure ainsi l'expression tangible de la manifestation de la volonté divine, unique dispensatrice de la gloire guerrière : [...] *car le pays et aussi la ville de Gennes sont en*

⁵⁸⁴ Auton (Jean d'), *Chroniques...*, op. cit., t. IV, p. 219.

⁵⁸⁵ Seyssel (Claude de), *Les Loüanges...*, op. cit., p. 46. La victoire est l'expression de la volonté de Dieu, les efforts des hommes peuvent être vains sans l'aide divine. La conscience de cette fragilité des destinées humaines est révélée par l'attitude des mercenaires Allemands pendant l'assaut mené par les Français et les cavaliers Albanais. Les Allemands restés auprès du roi s'agenouillèrent, la tête baissée et les bras en croix sur la poitrine implorant l'aide de Dieu (in Auton (Jean d'), *Chroniques...*, op. cit., t. IV, p. 223).

⁵⁸⁶ Ces *amys* sur lesquels Gênes peut compter sont bien évidemment l'empereur Maximilien I^{er} et le pape Jules II, génois d'origine.

⁵⁸⁷ *La Conquête de Gennes*, in *Archives curieuses de l'histoire de France*, par Cimber (M. L.) et Danjou (F.), 1^{re} série, t. II, Paris, 1835, pp. 15-24.

*assiete tres forte, et si estoit impossible de les avoir si Dieu n'y eust aydé*⁵⁸⁸. Pour les contemporains, dont l'imaginaire est fortement enraciné dans une conception féodale de la société, les Génois sont avant tout des vassaux rebelles à leur suzerain : *euls parjurans et detrompans leur foi*. Ce sont des bourgeois et des artisans qui ont osé défier la puissance du roi de France, se soustraire par la force à son autorité, chasser sa noblesse, pour finalement nommer un teinturier comme doge. Un terme revient souvent dans les *Chroniques* de Jean d'Auton pour les désigner, celui de *villain*, par ailleurs le chroniqueur prête à Louis XII, lors de la bataille, les propos suivants : [...] *et les villains serrez et en craincte : et suys seur que tout soubdain tourneront le doulx [dos] qui vivement les chargera*⁵⁸⁹. Paroles qui témoignent d'un mépris certain à l'égard d'un peuple qui a abandonné les fonctions réservées au tiers état, pour exercer l'art de la guerre réservé à la noblesse : *Le povre duc qui mieulx se congnoissoit / En teinture d'escarlate ou garence* (vers 643-644). Combattre est une fonction sociale propre à un ordre et nul ne peut impunément et sans risques transgresser l'ordre du monde. Jean Marot utilise sensiblement les mêmes images pour décrire les Génois, rabaissés au rang de *tyrans pervers* et des *villains* dont l'attitude va à l'encontre de toutes les règles de chevalerie. Quant à Jean d'Auton, il rappelle que ce sont des fourbes qui n'hésitent pas à lancer une offensive pendant les pourparlers entre le roi et leurs ambassadeurs. Ainsi la victoire française peut être envisagée comme le triomphe de la noblesse sur le populaire révolté ou comme celui des valeurs chevaleresques sur les *villains*. Dans l'imaginaire politique la guerre reste perçue comme la représentation du combat des Vices et des Vertus, Louis XII par son triomphe rétablissait avant tout l'ordre bouleversé. En revanche, à la bassesse décriée des Génois, s'oppose la générosité et la miséricorde du roi, qui, ayant reçu la reddition sans condition de la ville, refuse que cette dernière soit pillée, et ce malgré l'insistance des Allemands qui jugeaient que la cité devait être livrée aux soldats :

O roy piteux, par ta clémence utile,
Ceulx qui t'ont fait traysons et maulx mille,

⁵⁸⁸ *La conquête de Gennes*, op. cit., p. 18. La victoire est également comprise comme un don de Dieu : *Or doivent bien tous François remercier Dieu, lequel leur a fait ceste grâce d'avoir guagné si forte et si puissante ville à si peu d'efusion de sang*[...]. On retrouve les mêmes images chez Claude de Seyssel : *Dieu envoya la victoire à Louis XII [...] Et neantmoins la bonté divine feut si grande, et si favorable au bon Roy, que il n'y mourut pas un seul homme de compte, et d'estime. [...] qu'il [Louis XII] estoit trop aimé de Dieu. Pourtant le ciel combatoit pour luy, et les vents servoient à ses navires, comme s'ils estoient contraincts pas les trompettes.* (in Seyssel (Claude de), *Les Loüanges...*, op. cit., pp. 44-47).

⁵⁸⁹ Auton (Jean d'), *Chroniques...*, op. cit., t. IV, p. 220. Jean Marot utilise également l'image du populaire révolté contre la noblesse.

Les grans exces, l'infamie et l'opresse
Que les villains avoyent fait à noblesse.(vers 63-64).

Tu gardes ores de honte et de dommage. (vers 712-714)

Louis XII, fidèle à son image de *Père du peuple* ou en parfait accord avec le symbolisme du *rex apium* et en fervent défenseur des valeurs chrétiennes, fit mettre des capitaines et des soldats aux portes de la ville afin de la protéger. Le roi de France va ensuite préparer son entrée dans Gênes, qui selon Bernard Quilliet, fut l'un des sommets de son règne.

b. L'entrée du roi de Gloire

Autre exemple de la *christomimesis* du roi ou de l'identification de Louis XII au Christ : les poèmes d'André de la Vigne⁵⁹⁰. Le secrétaire d'Anne de Bretagne dans l'*Attollite portas de Gennes* adapte le célèbre psaume 24 sous la forme d'un dialogue entre les *Françoys* et les *Genevoys*. Le sujet du psaume se prêtait particulièrement à cet exercice. Les premiers, à l'extérieur des murailles de la cité, demandent aux Génois d'ouvrir leurs portes tandis que les seconds leur rétorquent *Tu, Quis, Quis est iste rex glorie ?* (Qui est ce roi de gloire ?). Les Français leur répondent alors *C'est le seigneur de tous seigneurs certains / Fort et puissant en guerre ou sont estaints / Les durs assaulx de bataille tendue [...]*⁵⁹¹. Ces vers sont également une adaptation du psaume qui évoque le «Seigneur des armées» (24 : 11). Le psaume 24 passe pour être un de ces nombreux textes de la tradition vétèro-testamentaire annonciateur de la venue du Messie. La puissance que le psalmiste attribue au Christ est donc transférée ici en faveur de Louis XII qui est le roi de gloire⁵⁹². Ainsi l'entrée de Louis XII dans Gênes est, à l'image de ce que nous avons vu, une autre épiphanie, un second *adventus* du Christ. André de la Vigne composa également à l'occasion de la victoire du roi, le *Patenostre des Genevois*⁵⁹³ le texte fonctionne comme une variation à partir du Notre Père. Les Génois adressent la première partie de leur prière à Dieu en ces termes : *Pater noster qui es in celis / [...]Tu es François, ores le congnoissons, / Car pour pugnir noz crysmes et delits / Porter nous fait les fleurs de lys [...]*, faisant donc du roi de France le glaive de la justice divine. La seconde partie du Notre Père est adressée directement à Louis XII, les Génois admettent leur

⁵⁹⁰ Scheller (Robert. W.), «Gallia cisalpina...», op. cit., p. 41.

⁵⁹¹ André de la Vigne, *L'Attollite Portas de Gennes*, in Brown (Cynthia. Jane), *The Shapping...*, op. cit., pp. 163-168.

⁵⁹² Ibid., p. 45.

⁵⁹³ André de la Vigne, *Le Patenostre des Genevois*, in Brown (Cynthia. Jane), *The Shapping...*, op. cit., pp. 169-172.

défaite, implorent le pardon de roi et offrent leurs biens et richesses en rémission de leurs péchés⁵⁹⁴. Louis XII va entrer dans la cité de Gênes en vainqueur tout puissant, ce triomphe est la consécration de son incomparable victoire sur la ville révoltée. Cette entrée solennelle est relatée par Jean Marot dont les vers sont illustrés par les miniatures de Jean Bourdichon. Une seconde description est fournie par la *conquête de Gennes*⁵⁹⁵, texte qui appartient au registre des feuilles volantes destinées à annoncer à la population les nouvelles politiques⁵⁹⁶. Cette relation est d'ailleurs assez proche de celle donnée par le très précis Jean d'Auton. Toutes ces sources exaltent la puissance royale dont ce triomphe est la théâtralisation. Le jeudi 28 avril 1507, Louis XII armé de toutes pièces, le casque décoré de son panache de plumes blanches, monté sur son coursier noir, quitta son camp ⁵⁹⁷pour prendre la direction de Gênes. Trente Génois, parmi les plus importants se rendirent à ces devants jusque dans les faubourgs de la ville. Ils vinrent à pied, la tête découverte et rasée, vêtus de robes noires pour symboliser leur deuil et repentir. Quand ils furent devant Louis XII, ils s'agenouillèrent en implorant sa miséricorde en lui demandant de pardonner au peuple de Gênes⁵⁹⁸. Les Génois font l'aveu public de leur faute selon le rituel de l'amende honorable à genoux devant le roi de justice. La révolte des Génois est non seulement un crime mais c'est également un péché et à ce titre elle appelle une expiation :

Et pour moustrer leur extresme douleur
Hommes et femmes de drap noir se habilloient
N'aultre couleur dessus eulx ne portoyent,
Car entr'eulx fut conclud et ordonné
Que icelluy deul jamais ne lesseroyent
Tant que le crime que commiz ilz avoyent
Leur fust du roy remiz et pardonné (vers 696-702)

Une autre miniature du *Voyage de Gênes* illustre cet épisode (BN, ms. fr. 5091, f. 20 v^o). Louis XII est toujours revêtu de sa tenue parlante mais à la différence de sa sortie d'Alexandrie, il tient dans la main droite une épée nue, symbole tant de justice que de victoire, devant lui sont agenouillés les six Génois, la tête rasée, vêtu de noir et les mains jointes en signe de prière (*fig. 25*). Cette enluminure

⁵⁹⁴ Ibid., p 45.

⁵⁹⁵ *La conquête de Gennes*, op. cit., pp. 18-22.

⁵⁹⁶ Il s'agit de la relation officielle des événements que l'on retrouve également dans diverses pièces de circonstances : *la bataille et assault de Gennes, donné par les tres crestien roy de France Louis XII de ce nom [...]*, in-4^o, s. l. n. d.; *la Prinse du bastillon et reduction de Gennes au tres chrestien roy de France loys douziesme de ce nom*, in-4^o, Paris, 1507. *l'Entrée du tres chrestien roy de France Louys douziesme de ce nom en la ville de Gennes*, in-4^o, Paris (in Auton (Jean d'), *Chroniques...*, op. cit., t. IV, p. 186). Sur les différents opuscules consacrés à la victoire du roi sur Gênes : Seguin (Henri), *L'information en France...*, op. cit., pp. 62-64. L'auteur mentionne six bulletins occasionnels relatant le triomphe de Louis XII.

⁵⁹⁷ Auton (Jean d'), *Chroniques...*, op. cit., t. IV, p. 232.

⁵⁹⁸ Ibid., p. 233.

s'accorde bien avec l'image d'un souverain à même de punir comme de pardonner. Il faut voir dans la scène de bataille, au second plan, la prise du *bastillon* qui assura la victoire des troupes françaises. Louis XII entra ensuite dans la ville *estant en armes ainsi que conquereur* (vers 720) et toutes les compositions qu'elles soient littéraires ou figuratives magnifient la puissance et le triomphe du roi de France, par opposition à la défaite et à l'humiliation de Gênes. Selon *La Conquête de Gennes*, des prisonniers défilaient encadrés par des hommes de pieds, rappelant peut-être le principe des triomphes de la Rome antique, où les vaincus étaient montrés pour la plus grande gloire des généraux vainqueurs. Louis XII, *armé de pied en cape, tenant une espée nue en sa main en signe de victoire* avançait sous un dais *de satin frizé d'or, moytié toille d'argent et franges de mesme, chargé icelluy de fleur-de-lys* ⁵⁹⁹ porté par quatre grands personnages génois, tête nue, *ainsi que gens conquis* (vers 730). Le cortège royal passa devant des jeunes filles vêtues de blanc, à genoux, tenant des rameaux en signe de soumission et de paix :

Vestues de blanc, gracieuses et belles,
Portant rameaux representant concorde,
Genoux en terre, leurs cheveux entour elles,
Incessamment par les places et ruelles
Devant le roy, crioyent misericorde (vers 734-738)

Cette scène, également illustrée par Jean Bourdichon (BN, ms. fr. 5091, f° 22 v°), est le plus célèbre portrait équestre de Louis XII. Cette image traduit parfaitement la victoire du roi mais permet aussi une visualisation plus nette du rituel et du déroulement d'une entrée. Derrière lui venait Charles d'Amboise vêtu de blanc, tenant aussi une épée dans la main droite *Faisant congnoistre à tous qu'il pouvoit mettre / A feu et sang leur ville et possessoire* (vers 742-743) (fig. 26). Louis XII détient le sort de Gênes entre ses mains et peut dispenser à sa guise le pardon comme le châtement. A tous les carrefours sont dressés des échafauds sur lesquels les plus belles femmes de la cité crient *Misericorde* au passage du roi, les rues sont magnifiquement décorées : *les fenestres de ladite ville estoyent parées de draps d'or, velloux, tapis de Turquie et autres choses singulières [...]*⁶⁰⁰. Cette entrée magnifique est l'expression de l'incroyable⁶⁰¹ triomphe du roi sur cette ville dont le nom de *Gennes la Superbe* doit désormais être remplacé par *Gennes l'humiliade*.

⁵⁹⁹ *La conquête de Genes*, op. cit., p. 21.

⁶⁰⁰ *Ibid.*, p. 22.

⁶⁰¹ Ferdinand d'Aragon, Gonzalve de Cordoue et surtout Jules II eurent des difficultés à croire qu'une telle cité avait été vaincue aussi rapidement (in Quilliet (Bernard), *Louis XII*, op. cit., p. 383).

c. Le triomphe de Clémence

A l'image du roi triomphant succède l'image du roi juge. Si les écrivains ont exalté la victoire du roi, ils ont aussi mis en valeur sa miséricorde : *Et certainement ce feut grand chose, avoir vaillamment et glorieusement vaincu, mais plus grande avoir pardonné. Car l'un vient de force, et de hardiesse, et l'autre d'attremprance et de bonté [...]*⁶⁰². Pour Claude de Seyssel, Louis XII donne plus l'image d'un père châtiant ses enfants que d'un prince offensé écrasant des sujets rebelles. A l'orgueil et à la trahison des Génois s'oppose la magnanimité du roi. Dans la grande cour du palais les charpentiers dressent un échafaud sur lequel, un second, de plus petite taille est à son tour élevé. Au sommet de l'édifice est installé un trône couvert de drap d'or placé en dessous d'un dais semé de fleurs de lis. De chaque côté des bancs étaient alignés, pour les cardinaux et les grands seigneurs (BN, ms. fr. 5083 fol 89) (*fig. 27*). Louis XII prit place sur le trône et un docteur génois nommé Jehan de Illice vint prononcer à genoux devant lui un long discours afin d'implorer la clémence royale. Dans sa proposition, il appelle Louis XII à être l'image du Christ qui a su pardonner pour racheter les péchés des hommes : *comme Jhesu Crist estant en la croix, les bras estendus et ouvers, a devoir pardonner a tout homme qui a luy se tourne et reconnoist son erreur [...]*⁶⁰³. Tandis que le peuple de Gênes est assimilé à saint Pierre faisant pénitence après avoir renié trois fois le Christ. A la fin de ce discours la population se prosterna tête découverte⁶⁰⁴. Ce fut Michel Riz qui fut chargé de répondre à cette allocution, dans une proposition où l'identification à la dimension sotériologique du Fils laissait place au courroux divin du Père. La trahison de Gênes loin de ressembler au reniement de Pierre relevait plus de la trahison du peuple juif ou de la faute originelle d'Adam. Leur crime était impardonnable et injustifié, car si les Génois avaient choisi un prince ils n'auraient jamais trouvé meilleur maître que Louis XII : *si nous considerons sa vertu, toute est plaine de religion, de justice, de pytié, prudence, force et temperance ; [...]*⁶⁰⁵. Les Génois, accusés d'avoir commis un crime de lèse-majesté, sont condamnés à voir leurs biens confisqués et leurs privilèges annulés et brûlés publiquement. Mais Louis XII fidèle à son message de clémence choisit, dans l'exercice de la justice, d'imiter la charité du Christ et guidé par la vertu de *tempérance*, devant le peuple qui continuait à crier *mercy et misericorde*, il pardonna : *adont le roy piteux et debonnaire, / Faisant*

⁶⁰² Seyssel (Claude de), *Les Loüenges...*, op. cit., p. 49.

⁶⁰³ Auton (Jean d'), *Chroniques...*, op. cit., t. IV, p. 261.

⁶⁰⁴ Ibid., p. 262.

⁶⁰⁵ Ibid., p. 266.

pitié preferer à rigueur, / Leur pardonna [...] (vers 777-779)⁶⁰⁶.

Ce n'était pas la première fois que Louis XII donnait une preuve éclatante de sa magnanimité. En 1500 il avait déjà refusé de châtier la révolte de Milan, un précédent auquel l'orateur génois ne manqua pas de faire référence. Cette victoire de Louis XII sur Gênes peut aussi être appréhendée comme celle des quatre vertus cardinales, dont le roi de France est la synthèse vivante. Ce triomphe est en effet celui de Force, de Justice, de Prudence et de Tempérance⁶⁰⁷ sur l'orgueil, l'ingratitude, la cruauté, la trahison, l'ambition et la lâcheté... pour ne citer que quelques fautes dont les Génois sont accusés. Selon Ezéchiel, 33 : 2 ou 18 : 23, Dieu ne veut pas la mort du pécheur mais son repentir et sa conversion au bien⁶⁰⁸. Les enluminures du *Voyage de Gênes* de Jean Marot ne sont pas uniquement consacrées à Louis XII mais aussi à cette conversion de la cité. Au folio 27 du manuscrit 5091, dans une chambre tendue de tissu noir semé de larmes d'argent la ville, personnifiée par une belle femme, pleure devant *Honte* vêtue de gris et accompagnée de *Marchandise* et de *Peuple* (fig. 28). Au verso du folio 34, Gênes est couchée sur un lit préparé par *Rage* et *Douleur* que symbolise un vieillard au *regard espoventable*, aux mains et au visage velus, vêtu d'une robe dont les motifs sont un condensé de souffrances humaines (vers 1155-1160). Au-dessus dans un nuage *Raison* tient un discours, sur les dangers de l'ingratitude et de l'orgueil, auxquels les plus grands empires ont succombés et doivent leurs chutes. Gênes doit au contraire se réjouir d'avoir échappé à la destruction et de voir la paix et la justice désormais régner sous la protection de Louis XII. La ville est de nouveau représentée au verso du folio 37 elle porte, cette fois, sur ses épaules un manteau bleu semé de fleurs de lis d'or doublé d'hermine et déclare *Soubz ce manteau je vueil vivre et mourir*. Elle vient de quitter sa chambre de deuil dont la porte est tendue de noir pour entrer dans la chambre de *Vraye Congnoissance* et remercie agenouillée *Dame Raison* qui lui sourit dans une nuée. Gênes se soumettait donc à la Raison toute-puissante et divine qui commandait tant à la nature qu'aux hommes,

⁶⁰⁶ En pardonnant, Louis XII applique la volonté de Dieu : *Que Dieu ne veult point la mort du pecheur, / Ains veult qu'il vive, affin qu'à bien s'encline.* (vers 692-693).

Le roy, voyant ma pugnition
Estoit mortelle selon mon crime et vice,
Fist que pitié prefera sa jusitce,
Car sans piller, ne le mien sang expandre,
Il me donna de cesar la police
En se monstrant humain comme Alexandre. (vers 891-896)

⁶⁰⁷ [...] *louez de la vertu de temperance* [...] clame Michel Riz aux Génois, car le roi a su tempérer sa légitime indignation (in Auton (Jean d'), *Chroniques...*, op. cit., t. IV, p. 268).

⁶⁰⁸ Trisolini (Giovanna), «Alcune fonti bibliche del *Voyage de Gênes* di Jean Marot», in *Giornale Italiano di Filologia*, Neuvo Serie 4, 25, 1973, Napoli, Armanni, pp. 23-34. Trisolini (Giovanna) (éd.), *Jehan Marot : Le Voyage de Gênes*, op. cit., p. 154.

et en acceptant et en reconnaissant la domination du roi de France, et ce pour son bien, elle se conforme simplement à la loi de Dieu.

La mercy Dieu, j'ay clere congnoissance
Que je suys hors de misere et souffrance
Et que du bien j'ay plus que ne merite
Quant le vray Dieu de sa grace me herite
D'ung si hault prince comme le roy de France (vers 1215-1219)

Un ultime épisode de cette fulgurante conquête met en exergue l'image d'un roi ayant pour objectif le rétablissement de l'ordre et le maintien de la paix. Après son départ de Gênes le roi se rendit à Pavie puis dans son duché de Milan où il fut accueilli triomphalement. Les divertissements et les repas somptueux s'enchaînèrent avec de nombreux tournois dont Louis XII était particulièrement friand. A plusieurs reprises l'intervention du roi fut sollicitée dans des incidents qui recouvrent une dimension symbolique. Charles d'Amboise organisa un banquet et pour distraire le roi et ses nobles compagnons il fit construire un fortin de bois pourvu de tours et entouré de fossés. Plusieurs seigneurs dont Jacques de Chabannes, Jean de Bourbon et une centaine d'hommes prirent place à l'intérieur du bastion tandis que Louis de Brezé accompagné de quatre cents hommes tenaient le rôle des assaillants. Le premier assaut eut lieu après le banquet, les défenseurs le repoussèrent difficilement et très rapidement les participants s'engagèrent dans un combat violent. Un écossais fut tué et les blessés commençaient à s'amonceler de part et d'autre quand Louis XII décida d'intervenir en envoyant d'abord ses archers, puis en personne pour séparer les protagonistes. Les joutes se déroulèrent pendant dix jours et de nouveau le roi fut obligé de prendre parti et d'arrêter les combats pour rétablir l'ordre en passe d'être transgressé. Dans un combat singulier qui opposait Jean de Chandieu à Galeas de Saint Severin puis dans un tournoi entre chevaliers Lombards et Français où *le Roy [...] leur imposa la paix*.⁶⁰⁹ Ces épisodes sont révélateurs de l'image d'un roi saisi comme procréateur de paix plus que combattant et acteur de violence, et donc conformes à l'imaginaire développé pendant le *Voyage de Gênes*.

⁶⁰⁹ Auton (Jean d'), *Chroniques...*, op. cit., t. IV, pp. 313-324. Après ces tournois un orateur du nom d'Ambrosius Rosatus prononça un discours en italien, langue que le roi comprenait, en l'honneur de Louis XII. Il compare le roi de France à Charlemagne qui avait autrefois vaincu les Lombards pour protéger le Saint-Siège (in Auton (Jean d'), *Chroniques...*, op. cit., t. IV, p. 327). Comme le signale Fleuranges, Louis XII changea également la frappe des monnaies, à l'avers se trouvait désormais les armes de France et au revers la porte entourée d'étoiles, emblème traditionnel de Gênes, était dorénavant combinée avec la croix. La légende à l'avers laissait place à l'affirmation de la domination française LUDOVICUS FRANCORUM IANVAE D[ominus] tandis qu'au revers la référence à l'empereur Conrad était remplacée par CHRISTVS VINCIT, CHRISTVS REGNAT, CHRISTUS IMPERAT (in Scheller (Robert. W.), «Gallia cisalpina...», op. cit., p. 41).

D. Le libérateur de la tyrannie vénitienne.

Vénitiens, notez bien ceste epistre :
Vous n'estimez, Pape, croce, ne mitre,
Empereur, Roy, Prince, Duc, Marquis, Conte,
Mais maintenant la main de Dieu vous dompte [...] ⁶¹⁰.

Jean Lemaire des Belges synthétise très bien l'aboutissement du conflit qui opposa la totalité du monde chrétien mais en réalité essentiellement Louis XII à la puissance vénitienne. L'arrogante et opulente cité de marchands qui s'était prise pour une nouvelle Jérusalem terrestre, avait défié pendant trop longtemps les puissances chrétiennes, pactisant avec les Turcs, usurpant villes et seigneuries, troublant l'ordre du monde. Elle avait finalement vu le glaive de la puissance divine s'abattre sur elle, en la personne de Louis XII : *Dieu a voulu par ung Roy tres chrestien leur fierté abaisser*⁶¹¹. Le roi de France était l'antidote naturel de la chrétienté contre la tyrannie, conformément au remède prescrit par le médecin humaniste Symphorien Champier : *La fleur du lys a propriété à plusieurs maladies et meurt les apostumes qui sont plaines d'infections comme la tyrannie Venicienne*⁶¹². Le terme de tyrannie correspond dans la pensée des propagandistes royaux à la condamnation des conquêtes vénitiennes qui se résument à une appropriation illégitime de territoires par la force. Au-delà, l'orgueilleuse cité, fière de son régime politique, trop encline au revirement d'alliance, s'octroyait au cœur de la chrétienté une place qu'elle ne méritait guère et ce au plus grand mépris de l'ordre établi : *Les Véniciens depuis cent ans en ça à cause de leur tyrannie, devindrent si fiers et orgueilleux qu'ilz se disoient une fois tenir la monarchie du monde et leur sembloit qu'il n'y eust empereur au monde ne roy qu'il leur peust nuyre sy confians en leurs astuces[...] mais pour ce que Dieu veult abaisser les orgueilleux comme il fit de Lucifer*⁶¹³.

⁶¹⁰ Lemaire de Belges (Jean), *La légende des Vénitiens*, in *Œuvres...*, op. cit., p. 401.

⁶¹¹ Champier (Symphorien), *Le triumphe du très chrestien Roy de France Loys XII*, texte établi, annoté et commenté par Giovanna Trisolini, Rome, 1977. L'inconvénient de cette édition est qu'elle n'inclus pas la troisième partie de l'ouvrage de Symphorien Champier et le petit traité sur la généalogie des rois de France qui, loin de s'éloigner du sujet témoigne, d'une réutilisation du mythe des origines troyennes dans un contexte politique (in Sherman (Michael. A.), *Political Propaganda...*, op. cit., p. 115). Le titre complet révèle le programme de son auteur : *Le triumphe du tres chrestien Roy de France Loys douziesme de ce nom contre les Veniciens, contenant l'origine et declination des veniciens avec l'armée du dudict Roy et celle desdites veniciens. Et aussi ung petit traicté contenant les lignes des Roys de France et comment les generations sont descendues de l'une de l'autre : et comment elles sont failles. Declarant aussi en brief comment ils ont regne et en quel temps et de leurs faitz, et la ou ils gisent. Et du fondement de Lutesse dicte Paris*, Lyon : Claude d'Avost, [Novembre 13] 1509.

⁶¹² Ibid., p. 40.

⁶¹³ Ibid., p. 35.

La prise de Gênes par les troupes françaises en 1507 fut loin de réjouir Maximilien I^{er}, roi des Romains, qui obtînt des subsides de la diète à Constance pour se faire sacrer empereur dans la cathédrale de Trente. Il tenta même de marcher contre les Français en demandant le soutien des Vénitiens, ces derniers refusèrent et écrasèrent les troupes impériales à Cadore en 1508. Mais la Sérénissime ne fut pas longtemps fidèle à son alliance et le 20 avril 1508 elle signa une trêve avec Maximilien I^{er}, sans prévenir son allié du moment le roi très chrétien. En 1508 les souverains occidentaux qui jouaient un rôle sur l'échiquier italien semblaient tous disposer d'une raison suffisante pour entrer en guerre contre Venise. Outre cette trahison, Louis XII reprochait aux Vénitiens d'occuper certaines villes dépendantes de son duché de Milan, telles que Bergame et Crémone. Cependant ces griefs paraissaient relativement mineurs en comparaison de ceux de Jules II, Maximilien d'Autriche et, dans une moindre mesure, Ferdinand le Catholique.

L'empereur récemment battu par les Vénitiens, souhaitait reconquérir le Frioul et des places en Istrie dont Fiume et Trieste. Jules II, génois d'origine, accusait la grande rivale de sa patrie d'occuper des cités pontificales et d'empiéter sur son autorité dans la distribution des bénéfices ecclésiastiques vacants. Le roi d'Espagne espérait plus simplement s'approprier certains ports vénitiens et plus particulièrement Otrante. Les revendications de chacun aboutirent le 10 décembre 1508 à la ligue de Cambrai qui prévoyait, dans un premier traité une alliance entre ces différents souverains dans la perspective d'une croisade, et dans un second traité jetait les bases d'une campagne contre Venise. La partie principale de ces accords concernaient bien évidemment la politique offensive contre Venise et comme le soulignait Francesco Guicciardini la résurgence de la volonté de croisade ne semblait être qu'un honorable prétexte justificatif à une nouvelle guerre : [...] *un préambule fort chrétien dans lequel on exposoit le grand désir qu'avoient ces puissances de faire conjointement la guerre aux infidèles*⁶¹⁴. Il ne faut pourtant pas minimiser les échos que put avoir cette déclaration d'intention. Dans la littérature en général et en particulier chez un auteur tel que Jean Lemaire de Belges pour qui la croisade est loin d'être un rêve révolu. Cette campagne de Louis XII bénéficia d'un traitement littéraire sans précédents et il est quasiment impossible de citer toutes les œuvres ou pièces qui ont relaté ou célébré cet événement politique⁶¹⁵.

⁶¹⁴ Guichardin (François), *Histoire...*, op. cit., t. II, p.12.

⁶¹⁵ Sur les réactions françaises à la ligue de Cambrai voir : Sherman (Michael. A), «Political Propaganda and Renaissance Culture : French Reactions to the League of Cambrai, 1509-10», in *Sixteenth Century Journal*, VIII, Supplement, 1977, pp. 97-128. -*The Selling of Louis XII : Propaganda and Popular Culture In Renaissance France*. Ph. D dissertation, University of Chicago, 1974 (non consulté). L'un des textes les plus connu, est peut-être *La victoire du roy contre les Vénitiens* (BN, Rés. Vélins 2776) de Claude de Seyssel. Sous le titre, il est

a. La récupération des territoires usurpés.

Le combat qui opposait Louis XII aux Vénitiens était un combat moral qui pouvait se traduire fictivement comme l'affrontement des Vices et des Vertus. Les adversaires de Louis XII étaient l'incarnation de la tyrannie et de la fourberie tandis que le roi de France symbolisait les idéaux chrétiens et chevaleresques. Louis XII, à la différence de ses ennemis ne combattait pas pour lui-même mais pour le bien de la chrétienté. A cette vision collective de la nécessité de la guerre, s'ajoutaient évidemment des exigences plus personnelles comme la récupération des villes dépendantes de son duché de Milan. Louis XII, roi très chrétien, était investi d'une mission qui l'amenait à défendre le bien commun de la chrétienté. Sa campagne était donc fondée sur un conseil de justice puisque le roi de France désirait reprendre les territoires usurpés par les Vénitiens afin de les restituer aux princes chrétiens qui avaient été spoliés. C'était un combat qui voyait s'affronter la générosité chevaleresque comme le souci de légitimité à l'orgueil et la cupidité. La guerre était d'autant plus juste que les Vénitiens venaient d'être excommuniés par Jules II⁶¹⁶. Cette perception du conflit imprègne toute la littérature de propagande en faveur du roi.. Une conception parfaitement illustrée par Pierre Gringore dans *L'Entreprise de Venise*, une pièce dont le titre complet ne laissait aucun doute sur l'angle choisi par l'auteur : *L'Entreprise de Venise avecques les citez, Chasteaux, forteresses et places que usurpent les veniciens des roys, princes et seigneurs crestiens*⁶¹⁷. Le

possible de voir les armes de France surmontées d'une couronne et soutenues par deux anges. Au début du texte Louis XII est représenté, devant son armée, mettant les Vénitiens en fuite. Ce texte se retrouve sous le titre : *L'Excellence et Félicité de la Victoire, que eut le Treschrestien Roy de France Louys XII. de ce nom, dict Pere du Peuple, contre les Venitiens*, in *Histoire de Louis XII*, Mise en Lumière par Godefroy (Théodore), Paris, 1615. André de la Vigne composa *Les Ballades de Bruyt Commun sur les aliances des roys, des princes et provinces : avec le tremblement de Venyse*, pièce dans laquelle se trouve une affirmation de la puissance universelle du roi de France qui par sa victoire s'impose comme le nouvel empereur de chrétienté : *Puys que .L. [Louis XII] a prins sur .M. [Maximilien I^{er}] autorité* (in Brown (Cynthia Jane), *The Shapping...*, op. cit., p. 176). Une formule identique dans la forme et l'idée à celle de Jean Marot : *Que L. en bruit peult au ciel toucher / Et tant pompe en son cler harnoy, / Que M. de L. n'ose approcher* (in Marot (Jean), *Le Voyage de Venise*, éd. Trisolini (Giovanna), Genève, Droz, 1977, p. 135). Moins que de véritables intentions impériales ces vers fustigent avant tout Maximilien I^{er} et son attitude on ne peut plus discrète pendant la campagne contre Venise. André de la Vigne réalisa également *Le Libelle des cinq villes d'Ytallie contre Venise estassavoir Romme, Naples, Florence, Gennes et Millan*. Les cités expriment leurs griefs à l'égard de Venise, mais Louis XII, *le puissant des puissans*, vole au secours de l'Italie pour la délivrer de la tyrannie vénitienne (in Brown (Cynthia Jane), *The Shapping...*, op. cit., pp. 178-185). La campagne française contre Venise réveilla également les sentiments francophiles des Milanais. Jacobus Philippus Simoneta, un sénateur de Milan, adressa à Louis XII un poème contre les Vénitiens (BN, ms. lat. 8392).

⁶¹⁶ *Admonicion [...]anathematisacion et malediction donnée par nostre saint pere le pape Julles moderne contre les veniciens et ceulx qui les favorisent aident et supportent. Publiée et imprimée à Rome le. XXVII. jour davril 1509 par le commandement de nostre dit saint pere le pape et depuis translatee en françoys* (in Recueil de pièces dont deux incunables, Bibliothèque d'Aix-en-Provence, Fonds Méjanes, Inc. D. 69).

⁶¹⁷ Gringore (Pierre), *L'Entreprise de Venise*, in *Œuvres...*, op. cit., t. I, pp. 145-156. Les mêmes images reviennent chez Symphorien Champier : [...] *et aussi tous leurs biens et seigneuries avoient et ont par tyrannie et de*

texte est composé de plusieurs parties qui énumèrent les différents territoires que la Sérénissime occupe illégalement aux dépens de l'empereur, du pape, de Louis XII, du duc de Savoie, du marquis de Mantoue, du roi de Hongrie,...., la sentence moralisée à l'intention des Vénitiens est claire :

Terres d'aultruy as eues par voye oblique;
Redoubter dois vengeance déifique;
Car qui d'aultruy usurpe l'heritaige,
Sur luy en vient la perte et le dommaige ⁶¹⁸.

Symphorien Champier traduisait une idée semblable à travers une pseudo-prophétie qu'il attribuait au poète milanais Francesco Cornigero. Ce dernier affirmait qu'une nuit il avait aperçu un homme vêtu d'un bonnet à la française, d'une coiffe allemande, d'une robe à la mode romaine et d'un pourpoint d'Espagne. Il demanda la signification de cet étrange costume à l'apparition qui expliqua qu'il était *le Vénicien* revêtu de diverses pièces qu'il avait dérobées aux Français, à l'Empire, au pape et aux Espagnols, mais que dans peu de temps les propriétaires légitimes allaient reprendre leurs biens, il se retrouverait alors *tout nud* à l'image du choucas des *Fables* d'Ésope⁶¹⁹.

La guerre menée par Louis XII aussi paradoxal que cela puisse paraître est une œuvre de paix, comme en témoigne Jean Marot dans le *Voyage de Venise*⁶²⁰. Dans un discours cher aux rhétoriciens, la *Paix* vient se plaindre auprès de Jupiter du fait que le Dieu Mars règne depuis trop longtemps sur terre et qu'il est temps désormais que cesse cette domination afin que la Paix lui succède : *Me donner lieu en region terrestre*. En 1508 années, depuis l'Incarnation, jamais dame *Paix* n'a eu l'occasion de s'imposer sur terre, mais sous le temps de Louis XII, procréateur de concorde et d'harmonie, l'âge d'or est enfin de retour :

l'aultruy, comme de l'église, et pour ce estoient ilz sacrileges, et de l'empereur le souverain et naturel seigneur et de Sicille, Hongrie, Mylan, Ferrare, Mantue et generalement de tous leurs voisins estoient occupateurs (in Symphorien (Champier), *Le triumphe...*, op. cit., p. 31).

⁶¹⁸Gringore (Pierre), *L'Entreprise de Venise*, in *Œuvres...*, op. cit., t. I, p. 145. Louis XII est désigné par la justice divine pour rétablir l'ordre mais aussi pour châtier les coupables.

Le tresillustre et trescrestien roy
Loys douziesme, puissant bellicateur,
Vous monstrera vostre erreur et desroy,
Car de Millan est naturel seigneur.
Or tenez-vous; dessoubz faincte couleur,
De sa duché villes, citez, et chasteaulx;
Dieu n'ayma onc gens traistres desloyaux. (*Ibidem.*, p. 151.)

⁶¹⁹ Symphorien (Champier), *Le triumphe...*, op. cit., p. 31. Jean Lemaire de Belges, lecteur de Symphorien Champier, fait référence à la même fable d'Ésope : *un corbeau fardé des plumes d'autrui* (in Lemaire de Belges (Jean), *La légende des Vénitiens*, in *Œuvres...*, op. cit., p. 403).

⁶²⁰ Marot (Jean), *Le Voyage de Venise*, éd. Trisolini (Giovanna), Genève, Droz, 1977.

Je voys ung Roy triumpnant, magnifique,
Plain de vertu, hardy, laborieux,
Cueur magnanime et bras victorieux
Et est celluy qu'on peult nommer sans vice
Amy de Paix, zélateur de Justice,
Hayant debatz, inventeur de Concorde,
Chief belliqueux, plain de misericorde,
Dont le regne est tant ou plus decoré
Que cil Saturne en son aage doré.
Plaise-vous doncq tres haulte Eternité,
Si nous puissions regir en unité
Les siecles bas, que en terre je descende
Soubz cestuy Roy qui me veult de sa bande⁶²¹.

Les dieux miséricordieux, écoutant la requête de la *Paix* l'envoyèrent sur terre, et l'espace d'un court instant le siècle s'illumina, elle eut pourtant le malheur d'arriver en Italie et de voir l'infenale cité vénitienne, où triomphaient sans partage, l'avarice, la trahison, l'injustice, la rapine et l'usure. Ne cherchant point la violence et sachant que le Vice et Vertu ne peuvent cohabiter, la *Paix* quitta ces lieux damnés pour se rendre en France. Là, elle ne vit ni *Discorde* ni *Faintise* mais au contraire sa sœur la Justice *en trosne d'or assise*. Quelle *nation heureuse* où règne la foi catholique et où chacun peut aller sans redouter aucun danger. L'image du *Père du peuple* établie en 1506 revient en filigrane derrière cet éloge de la politique de Louis XII. Dame *Paix* s'envola pour Cambrai où elle vit de nombreux princes et rois assemblés, elle leur confia les raisons de sa venue et dit que dans la chrétienté, partout elle avait rencontré la *Justice* et la *Vérité* sauf dans une ville *vers la mer adriane*⁶²². Combattre Venise, c'était en d'autres termes, rétablir l'harmonie naturelle de la chrétienté et une étape nécessaire à l'établissement de la paix universelle.

b. Le bestiaire politique.

L'entrée de Louis XII à Rouen en 1508 s'inscrit dans le contexte des préparatifs en vue de la future campagne contre Venise. Il y avait longtemps que le roi n'était pas venu dans sa bonne ville de Rouen mais cette visite était également motivée par un besoin d'argent pressant. Le second échafaud, déjà abordé, qui fut présenté au roi mettait en scène les données politiques du moment. Situé à l'entrée de la ville, il représentait d'un côté une forêt appelée France et de l'autre un rocher du nom

⁶²¹ Ibid., p. 33.

⁶²² Ibid., p. 37.

d'*Italye* sur lequel se tenait le merveilleux dragon à trois têtes. L'une des têtes représentait Milan et sa guivre, la seconde symbolisait Gênes et la dernière désignait Maximilien I^{er}. Quittant la forêt de France le porc-épic, emblème personnel de Louis XII, se mit en marche pour affronter le dragon dont il triomphait. Venise et son lion sont donc absents de cette composition, et le fatiste en symbolisant les ennemis du roi de France fait surtout référence à l'histoire récente, la victoire de Louis XII sur Gênes et l'opposition avec l'empereur. La présence de Milan est plus étonnante, mais l'Italie était souvent perçue, par les propagandistes royaux, comme un foyer permanent de conflits et de renversements qui dans leur apparent chaos s'opposaient à la stabilité et la concorde politique qui régnaient en France. Admirateurs certes de la culture, mais il n'en restait pas moins que face à l'irréfragable fidélité monarchique des Français, se dressaient la révolte de Milan puis celle de Gênes. Cette perception se répercute sur la vision de l'intervention des rois de France en Italie, saisie comme celle de libérateurs, ennemis naturels de la tyrannie. Que se soit Charles VIII à Pise, Florence et Naples en 1495 ou Louis XII à Milan en 1499, puis contre les Vénitiens en 1509. Ce thème est également développé du côté italien mais il est à double tranchant. Pise appelle Charles VIII à la libérer du joug florentin et le poète Jean Harmonius Marsus dans sa tragédie fait la louange de Louis XII père de la paix et de la liberté tandis que quelques années plus tard l'évêque de Sion appelle à chasser Louis XII, le *tyrannus Gallicus*, de Milan. C'était un sujet largement répandu en Italie, ainsi Jules II aidé par les troupes royales françaises fut accueilli lors de son entrée triomphale dans Bologne reconquise en 1506, comme un libérateur de la tyrannie des Bentivogli qui avaient assumé la direction de la cité pendant près de 60 ans. Si le porc-épic écrasant l'arrogant lion vénitien est oublié du fatiste rouennais, cette image deviendra très vite un topique de la littérature de propagande. Symphorien Champier rappelait que Samson puis Hercule et enfin Louis XII s'étaient distingués par leurs combats contre un lion. Louis XII par sa victoire sur Venise méritait d'être comparé à Hercule auquel il était toutefois bien supérieur. Si jadis le héros triompha du lion de la forêt de Némée, Louis XII écrasa près de quatorze mille des sujets du *grant lyon enraigé*, et si Hercule terrassa nombre de bêtes sauvages que dire de Louis XII qui écrasa deux mille lions. Hercule fut vainqueur grâce à sa force physique, tandis Louis XII, image du prince idéal, sut combiner la puissance corporelle avec la prudence⁶²³.

Tres chrestien vertueulx Roy de France,
Portant le lys qui du ciel print naissance,

⁶²³ Symphorien (Champier), *Le triumphe...*, op. cit., p. 37.

Sacré de l'huile, au Saintz Cieulx embasmée,
Fort Hercules d'invincible puissance,
Venez dompter et bouter à oultrance
Le fier Lyon en la forest Némée⁶²⁴.

Le folio 1 du manuscrit dédié à Charles VIII, par Giovanni Angelo Terzone de Legonissa (BN, ms. Lat. 5971 A) et rédigé entre 1494 et 1497, propose une iconographie très intéressante. Au bas de la page deux coqs gaulois blancs triomphent de la force et de la ruse symbolisées par un lion et un renard, de chaque côté des mottos sont lisibles, à droite *conculcabis* (tu fouleras [aux pieds]) et à gauche *omnis malitia confonditur* (Toute malice sera confondue par toi). Ce manuscrit n'a aucun lien avec la campagne militaire contre Venise, pourtant on ne peut s'empêcher de remarquer que dans l'œuvre de Jean Lemaire de Belges, l'image du coq triomphant du lion ou du renard est omniprésente. Pendant la campagne contre Venise, le thème d'Hercule triomphant du lion ou le combat des emblèmes entre le porc-épic du roi de France et le lion de saint-Marc auront un large succès. Un autre animal s'impose cependant au cœur de ce bestiaire, il s'agit du renard, ne figurant, certes pas aux armes des Vénitiens mais auquel ils seront assimilés. Le renard dont la robe en fait un animal diabolique par excellence symbolise traditionnellement la luxure mais dans ce contexte c'est pour sa ruse et sa malice perfide qu'il sera choisi. L'image est particulièrement présente chez Jean Lemaire de Belges qui insiste la *nature renardive* des Vénitiens.

Jean Marot relatait que l'arsenal vénitien s'enflamma subitement par *prodige et miracle*, et qu'une sculpture gravée dans un mur de la ville représentait un coq crevant les yeux d'un renard. L'auteur voit un merveilleux signe dans cette scène qui présageait la future victoire de Louis XII et, comme Jean Lemaire de Belges, il identifie le renard aux Vénitiens qui [...] *De propre nature / Sont traistres, faulx, caulx et malicieux*, tandis que le coq [...] *hardy, franc et joyeux / Nommé Gallus, nous décrit les Gauloys, / Lesquelz de bref doivent rompre leurs loix*⁶²⁵. Jean Marot rappelle dans ses vers, aux sceptiques qui ne verraient pas dans ces augures les desseins de la divine Providence, qu'il y eut autrefois des *signes* bien plus grands dans la cité de Jérusalem. Ces faits sont inspirés d'événements réels, également relatés par Guichardin qui précise que la foudre était tombé sur Bresse et que l'arsenal de Venise avait pris feu plongeant la ville dans un profond émoi.

Pierre Gringore propose une allégorie emblématique de la ligue de Cambrai. Le porc-épic de Louis XII est accompagné de l'aigle impérial, des léopards anglais, d'un lion de sable qui est la figure

⁶²⁴ Marot (Jean), *Le Voyage de Venise*, op. cit., p. 41.

⁶²⁵ Ibid., p. 59.

héraldique la plus fréquemment utilisée dans les armoiries allemandes. Il désigne sans doute ici Marguerite d'Autriche. Puis vient le chêne qui deviendra une référence incontournable dans le conflit qui opposera Louis XII au pape, et représentait celui qui était encore un allié de la France : Jules II. Et finalement se joignent à eux les vaches qui sont aux armes de Navarre :

Le porc-épic de brief vous picquera ;
L'aigle de sable lors vous bequetera,
Et les liopars asprement vous mordront ;
Le lyon noir ses dens vous montrera ;
La nouvelle ancre près de vous s'ancrera ;
Les Espaignolz au boys vous chasseront ;
Sur vous les Romains leur chesne planteront,
Et le lièvre courra sans plus doubter ;
Car les vaches viendront pour vous hurter ⁶²⁶ ;

c. La Concorde du Genre humain.

Le 22 mars 1508, Louis XII demanda à ce que le Te Deum soit chanté et que des processions soient faites en l'honneur de la paix récemment signée avec l'empereur Maximilien I^{er}, *Laquelle paix nous esperons, Dieu aydant, estre au bien universel de toute la Chrestienté, seureté, et repos de nostre Royaume, Pays, Seigneuries et sujet dont il est bien requis rendre grâce et louïanges à Dieu nostre Createur duquel elle procede[...]*⁶²⁷, la volonté du roi fut accomplie et un Te Deum fut chanté à Notre-Dame, des feux de joie allumés dans les rues et aux carrefours et des processions générales eurent lieu pour rendre grâce à Dieu. La coutume voulait que les grands événements de la vie politique soient ainsi célébrés par un arsenal de rituels publics. Le dimanche 20 mai 1509 la nouvelle de la victoire d'Agnadel fut-elle aussi accueillie à Paris, et dans les grandes villes du royaume, par un Te Deum et des processions. Ces manifestations se voulaient de véritables cérémonies informantes, qui annonçaient officiellement à la population parisienne l'évolution de la

⁶²⁶ Gringore (Pierre), *L'Entreprise de Venise*, in *Œuvres...*, op. cit., t. I, p. 155. Chez Jean Marot l'image du lion dépouillant ses voisins apparaît sous une forme identique :

En la forest de ce monde terrestre,
Où, selon Dieu chascun doit en Paix estre,
S'est eslevé un Lyon ravissant,
Griffant, mordant à dextre et à senestre,
Accumulant en sa caverne et estre
Clos, manoirs, parcs et le fruict d'iceulx issant.
Ja avoit-il du chesne flourissant
Rongé le gland et par force et cautelles,
En allebrant du grant aygle les aelles,
Jecté ses grifz sur la queue au serpent; (Marot (Jean), *Le Voyage de Venise*, op. cit., p. 38.)

⁶²⁷ Godefroy (Théodore), *Le Cérémonial...*, op. cit., t. II, p. 887.

politique royale au-delà des monts. Ce nécessaire souci de communiquer était complété par les bulletins occasionnels et feuilles volantes émanant le plus souvent de l'entourage royal.

De même que le vendredi 1^{er} juin Louis XII fit savoir par lettres que la ville de Crémone était tombée aux mains des Français, de nouvelles processions furent organisées au cours desquelles deux bannières prises aux Vénitiens furent accrochées aux portes de la cathédrale de Paris, avant d'être déposées à Saint-Denis en signe *de perpétuelle mémoire*⁶²⁸. La réception faite à l'annonce de la paix ratifiée par tant de grandes puissances est à la mesure du fait politique qui préfigure l'avènement de temps nouveaux pour la chrétienté. C'est dans un état d'esprit similaire que Jean Lemaire de Belges a rédigé la *Concorde du Genre humain*⁶²⁹.

Cette œuvre de commande n'est pas dédiée au roi de France mais à Marguerite d'Autriche auprès de laquelle il occupait une place privilégiée et faisait virtuellement office d'indiciaire et d'historiographe, une charge que Jean Molinet avait, à cette époque, quasiment délaissée. La paix de Cambrai fut conclue le 10 décembre 1508, mais Jean Lemaire de Belges insiste pour la faire coïncider avec la fête de la Conception de la Vierge le 8 décembre. Ce procédé est fréquemment utilisé par le pouvoir monarchique qui tient souvent à établir une correspondance implicite entre le calendrier politique et le calendrier liturgique, mais dans ce contexte la superposition entre la fête religieuse et la signature du traité est le fait de l'écrivain. La première partie de cet ouvrage est une allégorie du mystère de la Nativité dans laquelle Marguerite d'Autriche est identifiée la Vierge Marie. Comme la Vierge donna naissance au Christ pour le salut de l'humanité, la duchesse de Savoie avait enfanté la paix de Cambrai pour le plus grand bien de la chrétienté. La ville de Cambrai devenait une nouvelle Béthléem dans laquelle le cardinal Georges d'Amboise, ministre de Louis XII, apparaissait comme l'ange Gabriel. Jean Lemaire de Belges insistait sur la nature biblique et prophétique du nombre trois qui semblait déterminer le cours de l'Histoire : *il appert que ce nombre sacré de trois a quelque merveilleuse efficace latente*⁶³⁰. Cet intérêt de l'auteur pour la signification symbolique et mystique des chiffres se retrouvera dans un manuscrit pronostiquant la victoire de Louis XII contre le pape Jules II. Le chiffre trois qui évoque la Trinité, est aussi présent dans les armes de France avec les trois fleurs de lis, en outre trois traités avaient été signés entre la France et l'Autriche : Arras (1482), Senlis (1493) et Cambrai (1508), par trois rois, Louis XI, Charles VIII et Louis XII, et ce en près de 27 ans (soit trois fois neuf). Les souverains français étaient identifiés aux Rois mages et Louis XII

⁶²⁸ Ibid., t. II, p. 933.

⁶²⁹ Voir aussi le commentaire de Brown (Cynthia. Jane), *The Shapping...*, op. cit., pp. 52-55.

dans l'allégorie apportait la myrrhe qui rendrait cette paix à jamais incorruptible. Il revêtait donc les atours de l'un des rois dévots de l'Évangile qui s'étaient rendu à Béthléem : *Loys XII^e tres puissant [...] a bien voulu, ceste année mil cinq cens et huict, en la bienheureuse cité de Cambrai, faire devotement son offrande au filz de la Vierge sacrée, de precieuse myrrhe de paix aromaticque et medecinalle [...]*⁶³¹. L'avènement de la concorde est appréhendé comme une seconde épiphanie puisque, comme le fils de Dieu était venu sur terre pour sauver l'humanité, la Ligue de Cambrai voyait le jour pour délivrer les hommes de la tyrannie des Vénitiens qui bouleversaient l'ordre du monde et cette seconde Alliance est annonciatrice d'une nouvelle ère : *la troisieme renovation, demourera à jamais celebre, incorruptible, sainte et consacrée à la divine Trinité qui regne a tousjours*⁶³².

Derrière cette exaltation de la paix retrouvée renaissait, certes allégoriquement, le rêve de l'unité chrétienne. Le monde chrétien depuis trop longtemps divisé par les guerres était finalement parvenu à s'unir, dans un premier temps pour châtier Venise, mais cet acte de justice ne devait être qu'une étape préalable à l'accomplissement de la croisade. Les princes occidentaux désormais alliés devaient tourner leurs armes contre les Turcs et délivrer Jérusalem : *Noz Brancz d'acier et noz lances de fresne / fault convertir puissamment et bien viste/ contre le gent qui tant nous nuyt et tenne / les fiers souldars de loy machometiste*⁶³³. La croisade, loin d'être un simple prétexte faisait au contraire partie de ces soubassements idéologiques quasiment sacrés auquel l'Occident n'avait pas encore renoncés. La perspective d'une croisade est un projet de plus en plus difficile à réaliser relevant même de l'utopie dans une chrétienté en proie à d'incessantes luttes intestines. Pierre Gringore dans ses œuvres revient également sur la nostalgie de l'unité perdue et appelle les princes chrétiens à s'unir et à dominer leurs divisions pour tourner leurs armes contre les véritables ennemis de la chrétienté. Dans *l'union des princes* en 1509, une œuvre dirigée contre Venise et destinée à soutenir la politique du roi, il exalte la concorde nouvelle qui règne entre les princes et les encourage à châtier la cupidité des Vénitiens. Il les exhorte à punir ceux qui n'ont hésité à s'allier avec les ennemis du monde chrétien et de Dieu dont la sentence s'exprime à travers le traité signé à Cambrai : *L'ire de Dieu vous conjure et menace* Une fois cette sentence accomplie les princes doivent poursuivre leurs efforts et se lancer dans une croisade :

Dieu hait orgueil et ayme humilité:
vous l'avez veu par la superbité

⁶³⁰ Lemaire de Belges (Jean), *La Concorde...*, op. cit., p. 61.

⁶³¹ Ibid., p. 63

⁶³² Ibid., p. 63.

⁶³³ Ibid., p. 58.

des Genevois, chacun en a notice.
Et maintenant il donne auctorité
aux haulx princes qui sont en unité
de corriger le peché d'avarice.
Veniciens sont chargez de tel vice
car Usure est leur chef et capitaine.
Bref, il n'est nul perpetuel demaine⁶³⁴

d. La guerre juste.

1. Une guerre voulue de Dieu

Ces œuvres de propagande en faveur de Louis XII se devaient de légitimer l'action politique et militaire du roi par et vis-à-vis du droit, de la religion et de la morale et plus précisément de la morale chrétienne. Parmi les multiples œuvres émanant de l'entourage royal, certaines se sont contentées de magnifier le succès de Louis XII dans la liesse consécutive à la victoire d'Agnadel. Ce sont des pièces courtes qui appartiennent au registre des bulletins d'informations en vers ou en prose, encore que dans ce corpus très vaste une distinction s'impose entre l'avant et l'après Agnadel et par conséquent entre un soutien de l'intervention française et une exaltation du triomphe. D'autres pièces, au contraire plus longues, font preuves de tout un arsenal argumentaire particulièrement développé s'appuyant sur l'Histoire et dans le cas de Jean Lemaire de Belges sur un ensemble de prophéties.

Jean Lemaire de Belges était soucieux de situer la campagne de Louis XII contre les Vénitiens dans le cadre de l'accomplissement d'un châtement divin, prouvant ainsi à tous que le roi de France participait à une histoire voulue de Dieu et divinement agencée. Cette démonstration était soutenue par cinq prophéties qui annonçaient la ruine finale de Venise. Cependant Jean Lemaire de Belges n'est ni un prophète ni un visionnaire, et il ne prétend en aucun cas avoir eu la révélation d'un message divin, il se limite à l'allégation de prophéties qu'il a lues ou entendues. Son attitude à l'égard

634 Gringore (Pierre), *L'Union des Princes*, op. cit., p. 64. La pièce contient un vibrant appel à la croisade :

J'ay bon espoir veoir revenir le temps
de Godeffroy de Billon, car j'entens
qu'il se fera aucune croisee.
Les roys chrestiens sont en paix et contens,
Plus n'ont discords, debas, noyses, contends;
dedens leurs cueurs est la paix imperee.
Dieu terre, grace leur donra et rosee,
si sur les Turcs vont leurs esprits esbattre.
Bon servant doit pour son seigneur combatre (*ibidem.*, p. 71).

de la culture prophétique dénote d'ailleurs une certaine ambiguïté, il semble d'une part en être particulièrement avide et curieux⁶³⁵ et d'autre part il reste soucieux de préciser que l'autorité qu'il leur accorde reste bien dans le cadre de l'orthodoxie. S'il a eu fréquemment recours à l'astrologie dans des travaux antérieurs, dans le cas présent il tient à faire savoir au lecteur que la ruine de Venise n'est pas le fait des astres mais bien l'expression de la justice divine : [...] *cest œuvre de Dieu, et non des Planettes*. Selon lui, les Vénitiens ne sont pas les victimes innocentes d'une destruction inscrite dans le mouvement des corps célestes, mais un peuple coupable qui subit un châtement de Dieu.

Le *prologue* de la *Légende des Vénitiens* est composé de cinq prophéties destinées à légitimer et justifier la guerre menée par le roi de France. En premier lieu, venait la découverte à Rome d'une pierre de marbre sur laquelle étaient annoncés tous les événements historiques depuis la capture de Ludovic Sforza. Cette prophétie n'était pas développée par la suite. Son insertion tendait à conférer un crédit supplémentaire aux prophéties suivantes en postulant que si la victoire de Louis XII sur Milan avait été annoncée par le passé et s'était réalisée, le cours de l'Histoire qui procédait de la volonté de Dieu était bien révélée aux hommes par des messages qu'ils devaient interpréter. Le second signe annonciateur de la future défaite de Venise et de sa destruction par un roi de France, était figuré par une mosaïque de l'église Saint-Marc représentant un coq crevant les yeux d'un renard : [...] *les Venitiens savoient bien entre eux, qu'ilz devoient souffrir rui ne finale par un Roy de France. Et que ceste Prophetie leur estoit representee en un mur de leglise au palais saint Marc à Venise, auquel estoit figure d'œuvres musai que un Coq crevant les yeux à un Renard*. Le coq représentait naturellement la France et Louis XII, tandis que le renard symbolisait pour l'occasion la *nature renardive* des Vénitiens. Cette prophétie est bien choisie car le lion, emblème traditionnel de Venise, passait pour ne craindre qu'un seul animal, le coq blanc dont il redoutait le chant.

La troisième prédiction s'inspirait d'événements contemporains et voyait dans l'incendie d'une ville voisine de Venise un signe annonciateur de la future destruction de la Sérénissime. La quatrième prophétie citée par Jean Lemaire de Belges était attribuée à Joachim de Flore qui aurait annoncé aux

⁶³⁵ Sur les prophéties avancées par Jean Lemaire de Belges dans ces différentes œuvres : Britnell (Jennifer), «Jean Lemaire de Belges and Prophecy», in *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, XLII, 1979, pp. 144-166. Jean Lemaire de Belges a manifesté très rapidement un intérêt pour les *songes, merveilles, vaticinations et vaticinateurs, prophetes, atrologues, augures, devins*,...et ce bien avant les années 1509-1511. Dans *Le Temple d'Honneur et de Vertus* (1503), *La Couronne margaritique* (1504-1505), *La Plainte du Désiré* et finalement les *Illustrations de Gaule et singularitez de Troye* sur ce sujet voir Kem (Judy), *Jean Lemaire de Belges's « Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye » : The Trojan legend in the Late Middle Ages and Early Renaissance*, New York, 1994, pp. 91-119.

Vénitiens, en 1150, leur future destruction. Il ne s'agit pas d'une résurgence du courant joachimiste mais d'une prophétie qui fut rapportée à l'auteur lors de son séjour à Venise en 1506. La déchéance prochaine des Vénitiens avait été préfigurée par *esprit de Prophetie* à travers *deux Lyons volans, dont ilz font leurs armes, lequels il [Joachim de Flore] leur ordonna de tirer en marbre, au pavement de leglise de saint Marc*. L'un des lions était *gros et enflé* il nageait de tout son corps à l'exception des ses pattes avants qui étaient en terre ferme. Le second lion, au contraire, était *maigre et deffait a merveilles*, il était étendu sur le sol sauf ses pattes arrières qui se trouvaient dans l'eau. L'interprétation était simple et bien adaptée à la situation politique du moment. Le premier lion signifiait que les Vénitiens seraient riches et prospères tant qu'ils domineraient les mers, mais qu'ils fassent preuve d'une volonté d'expansion territoriale et ils attireraient contre eux la colère des princes chrétiens par lesquels ils seraient écrasés, ce qui était symbolisé par le second lion.

La dernière allégation prophétique, était un passage de la Sibylle Erythrée qu'il avait découvert à Rome en 1508 : *Porrò, congregatio in aquis Adriaticis ex desolatione Ursi LXX. pedum coartabitur, non frangetur : donec veniant duo hirci, qui diminuunt aurum eius*. Une fois encore il précisait que le lecteur ne devait pas penser que cette déchéance de Venise était inscrite dans la destinée de la ville car le châtement qu'elle subissait n'était pas le fait de *fortuna* mais l'expression d'une punition divine : *Telz changemens fait en un instant, non fortune laventureuse : mais la celee providence immobile* [immuable]. Ces prédictions sont un instrument de propagande qui procède d'une utilisation de la pensée prophétique à des fins politiques. Jean Lemaire de Belges appréhende le discours prophétique comme le fondement de sa future démonstration historique. Ces prophéties sont la preuve que Dieu désire châtier la citée corrompue et c'est pourquoi, par la suite, en s'appuyant sur une argumentation historique il entend démontrer les raisons de ce châtement divin [...] *et ay trouvé par iceux [trois arguments historiques] que si aucunes Propheties vaticinations ou prognostiques on esté divulguees de leur rui ne, ce ha esté par prevision et preadmonition de la iuste iudicature divine*. Ce discours tend à situer le conflit entre la Sérénissime et Louis XII dans le cadre de l'accomplissement de la volonté divine. A la fin de l'ouvrage, deux ultimes prédictions venaient s'ajouter aux précédentes : *Floribus adiunctus, ranas per prata vagantes / Actabit Coluber proprias remeare paludes*. Cette prophétie, que Jean Lemaire de Belges présente comme antique, semble être très récente. Les fleurs unies au serpent désignent les lis de France et la guivre milanaise réunis depuis 1499, tandis que les grenouilles sont les Vénitiens chassés de la terre ferme et renvoyés dans leurs lagunes. La seconde prophétie était du

même acabit : *Aquilae grandi sociabitur Liliun et movebitur ab occidente / in orientem contra leonem. Leo crabit auxilio, etc.* La ligue de Cambrai apparaissent clairement derrière ce lis uni au grand aigle qui ensemble devaient marcher d'ouest en est, contre un lion qui ne trouverait aucune aide, c'est-à-dire Venise. Cet ensemble de prophéties amène Jean Lemaire de Belges à conclure que Louis XII par sa victoire a été le bras armé de dieu, l'exécuteur d'une sentence divine.

2. Un peuple sans chef.

Le combat entre Louis XII et Venise déborde du simple cadre militaire car au-delà du conflit entre deux puissances, ce choc relève d'un affrontement idéologique. Les Vénitiens ont toujours exalté la supériorité de leur gouvernement par rapport à toutes autres formes de systèmes politiques. Loin d'être une simple figure rhétorique, le mythe vénitien est fortement enraciné dans l'esprit tant des praticiens que de la population. Marin Sanudo, pour ne citer que lui, participe à cette idéalisation des institutions en décrivant la perfection de ce régime qui s'est traduit dans l'Histoire par un équilibre des pouvoirs, une absence de révolte où de soulèvement et une harmonie au sein de la classe nobiliaire. Cette conception est reprise par les cérémonies et les rituels publics qui véhiculent la représentation d'une cité dotée d'un gouvernement idéal et renforcent la conscience civique des Vénitiens par la visualisation des épisodes fondateurs et structurants de l'imaginaire collectif, à l'image du culte rendu à saint Marc. Venise apparaissait comme une nouvelle Jérusalem qui avait pu grandir et prospérer au cœur d'une lagune austère par la grâce de Dieu et avait su se doter d'institutions qui garantissaient sa liberté. Les auteurs français ne pouvaient ignorer un tel discours. Que se soit Jean Marot dans la *Complainte de Venise* qui affirme qu'*Ung corps ne peut vivre sans avoir chief, et Car sans seigneur ay toujours voulu vivre*⁶³⁶, ou bien Pierre Gringore dans *La chasse du cerf des cerfs*, texte postérieur aux événements qui nous préoccupent et plus spécifiquement dirigé contre Jules II, mais dans lequel l'auteur fait une allusion au régime vénitien : *Cerfz marins d'autre nature sont / que cerfz des boys ; tandis que de chef n'ont[...]*. Mais c'est encore une fois chez Jean Lemaire de Belges que se retrouvaient les arguments les plus virulents. Les prophéties alléguées dans le prologue de la *Légende* prouvaient clairement que la Sérénissime n'était pas l'élue de Dieu, les arguments

⁶³⁶ *La Complainte de Venise, Bourgeois de Venise, doutez l'entreprise. S. l. n.d [ca 1509]*. Ce poème est publié dans *Recueil de Poésies Françaises des XV^{ème} et XVI^{ème} siècles*, Réunies et annotées par Montaiglon (Anatole de), 13 Vol., Paris, 1855-1878, in vol. V, pp.120-126. Mais également dans Jehan Marot, *Les deux recueils...*, op.cit.,

historiques qui suivaient, démontraient que les institutions vénitiennes n'avaient rien d'idéal. Jean Lemaire de Belges s'attaquait au soubassement mythique de la République afin de stigmatiser celle qui s'était prise pour une nouvelle Jérusalem terrestre⁶³⁷. La tyrannie des Vénitiens est double, non seulement ils occupent des territoires sans aucune légitimité, acquis par la force, mais le régime politique qu'ils imposent est aussi de nature tyrannique : [...] *il est assez facile à coniecturer que la reste de leur gouvernement est de mesmes, envers leurs subietz. Et nest pas proprement police legitime, mais plustot tyrannie arbitraire, et sans fondement de raison*⁶³⁸. L'origine d'une telle perversité, les racines de ce mal se trouvaient dans le régime politique de la cité. Jean Lemaire de Belges affirmait en citant Homère, que tout gouvernement au sein duquel plusieurs se partageaient le pouvoir ne pouvait qu'engendrer les pires calamités : *Il appert que toute police et seigneurie ou plusieurs dominant, n'est pas bonne : mais la seule monarchie est legitime*⁶³⁹. L'affrontement entre Venise et Louis XII ne se limite pas à un combat entre deux Etats, leur rivalité dépasse ce cadre pour devenir une opposition entre deux systèmes de gouvernement. En 1510 dans le *Prohème* à sa traduction d'Appien, Claude de Seyssel, démontrait la supériorité de la Monarchie sur l'Aristocratie et la Démocratie, sans toutefois faire référence à la campagne passée de Louis XII⁶⁴⁰. Pour Jean Lemaire de Belges, Venise apparaissait comme une unité politique indépendante ne reconnaissant aucune autorité et dont la puissance défiait impunément les princes chrétiens.

pp.163-167, les auteurs attribuent, *sous toute réserve*, à Jean Marot la paternité de cette pièce.

⁶³⁷ La méthode n'est pas propre à Jean Lemaire de Belges. Dans son *Voyage de Venise*, Jean Marot reconstruit également l'histoire de la cité lacustre qui fut peuplée de *ruraulx* et de *larrons bannys*, la ville ne doit sa croissance qu'aux exactions et au vol. Leurs *Chronicques* témoignent de leur cruauté inique qui n'a d'égale que leur cupidité sans limite, *Ainsi ont prins les biens du Crucifix*, et pour accroître leurs profits ils n'hésitent pas à pactiser avec les infidèles. Leur goût du lucre les a amené à renier leur foi et à se mettre hors la chrétienté, *Autre Dieu n'ont que l'or; c'est leur creance*. Mais Dieu *A inspiré, par divine action, / Les cueurs des roys à faire paction*, et l'instrument de sa vengeance, Louis XII, alors que les autres hésitent, se met en route pour châtier les Vénitiens (in Marot (Jean), *Le Voyage de Venise*, op. cit., pp. 44-47). Symphorien Champier se montre plus généreux avec l'histoire vénitienne, il accepte leurs origines troyennes et reconnaît que ce fut une cité de marchands brillants qui prospéra pendant de longues années (in Symphorien (Champier), *Le triumphe...*, op. cit., p. 31).

⁶³⁸ Lemaire de Belges (Jean), *La légende des Vénitiens*, in *Œuvres...*, op. cit., pp. 369-370.

⁶³⁹ Ibid., p. 383. *Multos imperitare malum est, rex unicus esto*. Sherman (Michael.-A.), «Political Propaganda...», op. cit., p. 110.

⁶⁴⁰ Claude de Seyssel dans *L'Excellence et Felicité de la Victoire, que eut le Trèschrestien Roy de France Louys XII. de ce nom, dict Père du Peuple, contre les Venitiens au lieu appellé Agnadel [...]*, publiée à Paris en 1510, se montre plutôt admiratif à l'égard du gouvernement des Vénitiens. Il modifiera son point de vue dans *La monarchie de France* en 1515 où il préfère s'attarder sur les imperfections du régime vénitien (Sherman (Michael.-A.), «Political Propaganda...», op. cit., p. 124).

3. La juste récupération des territoires ancestraux.

Chez plusieurs auteurs, l'intervention de Louis XII en Italie et notamment dans le Nord de la Péninsule passait pour une juste reconquête de l'héritage troyen ou gaulois, puisque ces terres, en reprenant le titre de Robert Scheller, étaient autrefois la *Gallia cisalpina*. Symphorien Champier légitime les conquêtes de Louis XII en Italie en rappelant que les territoires actuellement occupés par les Lombards appartenaient autrefois aux Gaulois : *Ceste province, qui maintenant est dicte Lombardie d'iceulx Lombards et Pannoniens ou Hongres, estoit paravant dicte Gaule pour ce que ceulx de Gaule, qu'on dit maintenant François, la conquisterent [...] Brennus avec deux cens mille François [...] descendit en Italie, duquel fut dicte Bresse de celluy Brennus et conquist toute la terre que maintenant est dicte Lombardie [...] et edifia Mylan, Come, Bergame [...]*⁶⁴¹. Les campagnes de Louis XII sont doublement légitimées d'une part par la récupération des territoires ancestraux et d'autre part par le droit puisque les Vénitiens occupent des villes dépendantes de son duché de Milan. L'auteur affirme clairement ce lien historique et juridique : *[...] et maintenant l'an de grace mil cinq cens et neuf par Loys XII tres chrestien Roy de France les François sont retournez à leur naturalité et Bresse, Crémone, Creme, Bergame ont par armes et droictement, comme leur patrimoine, acquises.*⁶⁴² *[...] demonstrans que les François avoyent premierement édifié Bresse, et par droit tiltre doit revenir aux François.*⁶⁴³ Ces origines gauloises n'annulent en rien le mythe des origines troyennes. Le thème est plus affirmé cependant chez Jean Lemaire de Belges pour qui la victoire de Louis XII descendant d'Hector et de Francion n'est que la légitime revanche de Priam face aux héritiers d'Antenor qui, selon Tite-Live⁶⁴⁴, conduisit les Venètes en Italie : *Or est Priam bien vengé d'Antenor*⁶⁴⁵. L'une des sources d'information sur l'histoire de Brennus et ce passé gaulois est Trogue Pompée, et son abrégiateur Justin dont Claude de Seyssel offrira une traduction à Louis XII (BN, ms. fr. 715) en 1510, peu après la victoire d'Agnadel. Le traducteur célèbre évidemment l'incroyable triomphe du roi, mais la légitime reconquête des territoires ancestraux n'est pas évoquée. Cette dimension était

⁶⁴¹ Symphorien (Champier), *Le triumphe...*, op. cit., p. 23.

⁶⁴² Ibid., p. 24.

⁶⁴³ Ibid., p. 26.

⁶⁴⁴ Ibid., p. 20, *Ainsi que recite Titus Livius dans sa premiere decade, apres la destruction de Troye, Anthenor troyen avec grant multitude de gens dictz Veniciens [...]*.

⁶⁴⁵ Lemaire de Belges (Jean), *La légende des Vénitiens*, in *Œuvres...*, op. cit., pp. 399-402.

peut-être trop flagrante. En revanche Claude de Seyssel insiste sur le rayonnement culturel de la France dans le nord de l'Italie mais aussi en *Europe*. Un rayonnement qui concerne tant la langue, que la manière de vivre et la mode vestimentaire. Il édifie l'image d'un Louis XII certes vainqueur sur les champs de bataille, mais qui sait aussi se montrer un prince humaniste, soucieux de culture, ami des sciences et des lettres, commanditaire de nombreuses traductions.

e. Les triomphes à l'antique.

L'Italie du quattrocento concevait l'entrée comme un véritable triomphe impérial romain⁶⁴⁶. En 1326 Castruccio Castracani fit son entrée dans Lucques debout sur un char précédé de prisonniers, en 1443 Alphonse le Magnanime refusa la couronne de laurier qu'on lui proposait lors de son entrée dans Naples. Les entrées, surtout dans le Nord de la péninsule, intégraient dans leur déroulement des arcs de triomphe, des chars allégoriques, des cortèges classiques et tout un décor à l'antique. Nombre d'historiens ont insisté sur le rôle joué, dans cette réappropriation de l'Antiquité, par des ouvrages tels que *Les triomphes de César* réalisés par Mantegna pour Gonzague de Mantoue, ou encore *Le songe de Polyphile* (*Hypnerotomachia Polyphili*) de Francesco Colonna. Tout d'abord, comme le signale Robert Scheller, l'influence de Mantegna ne doit pas être surestimée, d'autres ouvrages doivent être pris en compte tels que le *Roma Triumphans* de Flavio Biondo et le *De Re Militari* de Roberto Valturio⁶⁴⁷. En outre Mantegna, pouvait sans aucun doute peindre et décrire un triomphe romain, mais les organisateurs d'une entrée étaient eux soumis au protocole. Pourtant, le renouveau est indéniable, les éléments appartiennent à l'univers classique, mais il faut rappeler que ces entrées même si elles redécouvrent et réactualisent les formes du triomphe à l'antique, n'en restent pas moins imprégnés par des schémas de pensée propres à la société médiévale. L'entrée de Borso d'Este à Reggio est dominée par la Justice et la Charité ou les sept Vertus. Ces spectacles incorporent le plus souvent les figures des traditionnelles vertus, des extraits

⁶⁴⁶ Strong (Roy), *Les fêtes...*, op. cit., p. 86. Mitchell (Bonner), *Italian civic pageantry in the high Renaissance : a descriptive bibliography of triumphal entries and selected others festivals for state occasions*, Florence, 1979.

⁶⁴⁷ Scheller (Robert), «Gallia Cisalpina...», op. cit., p. 43. Martindale (A.), *The Triumphs of Caesar By Andrea Mantegna in the collection of Her Majesty the Queen at Hampton Court*, London, 1979.

de la bible et s'achèvent devant la cathédrale de la ville. Roy Strong parle d'une assimilation des formes antiques par une société revendiquant des idéaux chrétiens⁶⁴⁸.

L'entrée de Louis XII dans Milan le 24 mai 1507, apparaissait comme le couronnement de l'expédition victorieuse contre Gênes. Ce fut un triomphe magnifique comportant nombre d'éléments inspirés de la Rome antique. Il faut surtout insister sur le fait que pour la première fois un roi de France se voyait honoré d'un *adventus* orchestré sous une telle forme. On retrouvait les thèmes classiques composant les entrées des empereurs ou des généraux romains victorieux : cortèges d'allégresse où le vainqueur était suivi, ou précédé, de chars symboliques, accompagnés de soldats ou de citoyens portant les emblèmes de la victoire sur un parcours où s'élevaient de nombreux arcs de triomphe. Le spectacle ne réside donc plus dans les tableaux vivants mais dans le cortège même⁶⁴⁹. Cet agencement ne manqua pas de frapper les esprits et Jean de Saint-Gelais remarquait que le roi fut reçu comme les *anciens romains* avaient coutume d'accueillir leurs princes, *quand ils revenoient victorieux des Provinces, qui leur avoient esté assignées pour conquérir*⁶⁵⁰. Ces entrées étaient dédiées à la gloire terrestre d'un individu d'élite et non plus à celle de Dieu. L'image d'une Italie divinisant ses généraux victorieux, s'adressant aux puissants de ce monde en des termes d'adulation⁶⁵¹, était sans doute difficilement compatible avec l'imaginaire nobiliaire français, dans la conscience duquel la victoire était appréhendée comme un don de Dieu. Le monarque apparaissait comme un héros, un homme providentiel, et son triomphe était compris comme le fruit unique de ses qualités militaires et physiques. Par le biais de cette entrée de Louis XII dans Milan, le culte antique du héros universel, développé en Italie, pénétrait la société française, mais le style classique des entrées royales, ne devait s'affirmer que plus tardivement en France, notamment à partir du règne d'Henri II⁶⁵². L'entrée dans Milan en 1507, était largement dominée par des éléments religieux qui reflétaient une certaine symbiose entre l'influence de la culture antique, et l'image traditionnelle du roi très chrétien. A côté, de la porte principale de la ville se dressait un spectacle de verdure, au sommet duquel trônaient les armes du roi de France, tandis qu'au bas, étaient placées, d'un côté les armes de

⁶⁴⁸ Strong (Roy), *Les fêtes...*, op. cit., p. 86.

⁶⁴⁹ Ibid., p. 83.

⁶⁵⁰ Saint-Gelais (Jean de), *Histoire de Louis XII*, op. cit., p. 203.

⁶⁵¹ Lecoq (Anne-Marie), *François I^{er}...*, op. cit., p. 488.

⁶⁵² Schneider (R.), «Le thème du triomphe...», op. cit., p. 91.

Charles d'Amboise et de l'autre celles du cardinal d'Amboise. Ce spectacle était accompagné d'un texte en latin, que Jean d'Auton traduisait ainsi : *O le plus digne des Roys, succede a ton pais, lequel jadyz, par tes merites et bienffaictz, est faict sur tous autres plus eureulx, auquel ne deffailloit autre chose, si n'est que, sain et en bon point, te peust veoir, et vainqueur de tes ennemys ce que la grâce de Dieu t'a donné* ⁶⁵³. Le cortège d'allégresse se composait de quatre cents enfants milanais vêtus de pourpoint en velours semés de fleurs de lis. Ils portaient par groupe de deux ou quatre, sur leurs épaules - à l'aide de grandes perches - des maquettes de grosses tours, de villes, de châteaux, qui symbolisaient les conquêtes du roi de France, ils portaient également des armures et des glaives, représentant les dépouilles des vaincus.

L'un des points d'orgue de cette journée était le char triomphal de Mars⁶⁵⁴, sur lequel étaient assises les quatre vertus cardinales. Devant le char siégeaient Justice et Prudence et derrière Fortitude et Tempérance, tandis qu'au centre dudit char, trônait le Dieu Mars, avec dans la main droite un *dard agu*, sans soute une épée, et dans la gauche une palme en signe de victoire⁶⁵⁵. Mars, dans la culture antique, était le dispensateur de la gloire guerrière, le triomphe apparaissait ainsi comme l'expression classique et concrète d'un sentiment paï en de la gloire⁶⁵⁶. Les spectacles mobiles n'étaient pas inconnus en France, Charles VIII avait été accueilli par le char du soleil à Lyon, d'autre part si on tient compte de l'agencement du char, la victoire incarnée par Mars reste le fruit des quatre vertus cardinales et chrétiennes. Le roi pour vaincre, selon une conception médiévale de la gloire, a du se montrer à la fois fort et prudent. Il est étonnant en revanche que la Victoire, selon Robert Scheller qui s'appuie sur les sources italiennes, ait demandé à Louis XII de monter sur le char afin de reléguer dans l'ombre les plus grands triomphes classiques⁶⁵⁷. Louis XII refusa. Le roi-spectateur n'était pas encore prêt à devenir roi-acteur de son propre rôle. Cet épisode semble pourtant plus se rapporter à l'entrée de 1509.

⁶⁵³ Auton (Jean d'), *Chroniques...*, op. cit., t. IV, pp. 290-292. Sur l'entrée de Louis XII en 1507 : Mitchell (Bonner), *Italian civic pageantry...*, op. cit., pp. 83-85. Scheller (Robert. W.), «Gallia Cisalpina...», op. cit., pp. 44-47.

⁶⁵⁴ Le char de Mars selon Jean d'Auton, ou de la Victoire selon les sources italiennes (in Scheller (Robert. W.), «Gallia Cisalpina...», op. cit., p. 45).

⁶⁵⁵ Auton (Jean), *Chroniques...*, op. cit., t.IV, p.292.

⁶⁵⁶ Schneider (R.), «Le thème du triomphe...», op. cit., p. 91.

⁶⁵⁷ Scheller (Robert. W.), «Gallia Cisalpina...», op. cit., p. 46.

Le dernier spectacle que devait voir le roi était élevé à la gloire du Christ, il s'agissait sans doute d'offrir ce triomphe à Dieu qui, dans la conscience française, décidait seul des succès ou des échecs des hommes. En effet, au travers de l'une des rues que devait traverser Louis XII, avait été construit un *portal de verdure*, composition architecturale que l'on peut sans doute assimiler à un arc de triomphe ou plus exactement à une porte honorifique⁶⁵⁸. L'édifice était entièrement recouvert des armes de France et de Bretagne et au sommet avait été installé un monticule de la hauteur d'un homme. Sur cette surélévation était placée *l'ymage de Nostre Seigneur, tout nu et flagellé*, entourée d'un côté par saint Ambroise - patron et protecteur de Milan - et de l'autre par Louis XII tenant un sceptre⁶⁵⁹. L'ensemble était entouré de quatre enfants habillés en angelots jouant de la trompette et arborant des banderoles semées de croix rouges. La dernière représentation de cette entrée recouvrait une dimension plus religieuse, montrant ainsi que seul le Christ pouvait être l'objet d'une divine vénération. Il s'agissait donc en dernier lieu de remercier le Ciel d'être intervenu en faveur des Français, ce triomphe était finalement offert à Dieu, seul dispensateur de la gloire guerrière. On pourrait peut-être rapprocher cette représentation du premier édifice vu par Louis XII lors de son entrée dans la ville. Saint Ambroise, et le roi de France étaient les légats de Dieu sur terre, au même titre que le cardinal d'Amboise et Charles d'Amboise étaient les lieutenants de Louis XII en Italie.

Le deuxième triomphe milanais se place dans la continuité de la victoire française à Agnadel en 1509 et nous retrouvons dans cette entrée la plupart des formes antiques évoquées précédemment. Le récit de ce triomphe est rapporté par Jean Marot, sous la plume duquel, Louis XII rejoignait dans l'imaginaire, les plus grands conquérants de l'Antiquité, tels qu'Alexandre ou Hannibal . Cependant l'attitude du roi de France est empreinte d'une grande humilité chrétienne et témoigne d'un refus de céder à une vaniteuse affirmation de soi pour au contraire marquer sa soumission à Dieu. Selon Jean Marot, les Milanais voulaient détruire une partie de leur porte pour montrer qu'elle n'était pas digne d'accueillir un tel roi, signe de soumission destiné à exalter la puissance de Louis XII dont le seul nom ferait écrouler les fortifications. Cependant Louis XII, en signe d'humilité, refusa un tel honneur. Il

⁶⁵⁸ Bieniecki (Zdzislan), «Quelques remarques sur la composition architecturale des arcs de triomphe à la Renaissance», in *Les Fêtes de la Renaissance III*, éd. Jacquot (J.), Paris, 1975, pp. 201-210. Il ne semble pas utile - comme le fait remarquer Zdzislaw Bieniecki - de distinguer les arcs permanents de caractère monumental et les arcs provisoires faisant partie de l'architecture occasionnelle. Ici en l'occurrence les représentations architecturales étaient construites uniquement pour les besoins de l'entrée.

⁶⁵⁹ Auton (Jean d'), *Chroniques...*, op. cit., t. IV, p. 292.

repoussa également la proposition des Milanais, qui lui demandaient de monter sur le char doré de la Victoire en compagnie de Force, Prudence et Renommée. Une source italienne, signale qu'il aurait considéré ce char avec mépris et comme une plaisanterie⁶⁶⁰. Jean Marot identifia d'ailleurs l'humilité du roi à celle de Godefroy de Bouillon entrant dans Jérusalem. L'image voulue par le roi est celle d'un souverain très chrétien, lié par des relations privilégiées avec le Ciel, et soucieux d'affirmer sa soumission à la puissance divine

Louis XII entra dans la citée précédé par un char transportant des étendards, des enseignes, des cuirasses, des glaives, des lances et autres trophées militaires symbolisant les dépouilles de ses ennemis vaincus, dont l'exposition tendait à exalter la victoire du roi de France. Pour Jean Marot le triomphe semblait dépasser ceux des généraux victorieux de la Rome antique :

Oncques Scipions, Pompées ou Cesars,
A Rome entrans, dessoubz triumphans arcs,
Ne furent tant pour ung jour decorez⁶⁶¹

Venaient ensuite de nombreux chars portant des reproductions des cités de Bresse, Bergame, Pesquiere, Cremone, que Louis XII avait conquises pendant son expédition contre Venise. Puis suivait le grand char doré, sur lequel le roi de France aurait dû prendre place pour être couronné par Victoire. Tout était fait pour magnifier le succès français et l'ensemble témoignait d'un véritable culte du héros. Mais l'élément le plus représentatif de cette adulation portée au vainqueur, était un gigantesque arc de triomphe, qui *clôturait* le parcours de Louis XII dans la cité. Selon Zdzislaw Bieniecki : «l'arc de triomphe est une construction en forme de porte, dressée afin d'honorer une personnalité ou de commémorer un événement, portant une inscription commémorative et une image du sujet auquel on veut ainsi rendre hommage. Ce qui distingue un arc de triomphe de toute autre porte et de tout autre monument, c'est la position élevée qu'occupe le sujet de la vénération et le fait que le dégagement ménagé dans la structure porteuse permet de rendre hommage à ce sujet par l'acte de passer sous lui»⁶⁶². L'édifice sous lequel passa Louis XII, comportait cinq arcs, il était décoré par

⁶⁶⁰ Lecoq (Anne-Marie), *François I^{er}...*, op. cit., p. 488.

⁶⁶¹ Marot (Jean), *Le Voyage de Venise*, op. cit., p. 145. Il faut sans doute établir une différence entre les références à l'Antiquité dans la culture française et dans la culture italienne. Chez Jean Marot les comparaisons avec les grands personnages de l'Antiquité ne ramènent pas à une exaltation païenne de la gloire. Les grandes figures de l'Antiquité offraient des modèles d'héroïsme, d'exploits guerriers, de sagesse ou du sens de la justice, qu'il convenait d'imiter sans s'éloigner de la morale chrétienne.

⁶⁶² Bieniecki (Zdzislan), «Quelques remarques...», op. cit., p. 203.

des peintures illustrant les grands moments de la bataille d'Agnadel : la charge des Français, les tirs d'artillerie, la déroute des Vénitiens, la reddition de Bartholomeo d'Alviano et finalement les entrées triomphantes de Louis XII dans les villes conquises. Ces compositions étaient inspirées des colonnes narratives qui ornaient les arcs de triomphe antiques. Au sommet de l'édifice, s'élevait une statue équestre du roi de France, la main tendue vers Venise.

Dernier et plus tardif témoignage de cette diffusion des thèmes classiques dans le culte monarchique : le tombeau de Louis XII. Pour cette étude nous nous référerons à la description et à l'analyse de Anne-Marie Lecoq dont nous reprenons les conclusions⁶⁶³. La commande fut passée par François I^{er} après son avènement et l'œuvre placée à Saint-Denis en 1531. L'atelier des Justes réalisa l'édicule et les bas-reliefs tandis que les priants et les deux transis sont peut-être le fruit de Guillaume Regnault, un élève de Michel Colombe. Les quatre reliefs qui ornent le soubassement du tombeau de Louis XII et d'Anne de Bretagne représentent un triomphe et des scènes de bataille. On peut sans doute voir, sur l'un des côtés, l'entrée du roi dans Milan en 1499⁶⁶⁴, conçue comme un triomphe romain, puis le passage des montagnes de Gênes (1507), et enfin, la victoire d'Agnadel, avec sur le grand côté, la charge française, la bataille, et la prise du camp ennemi, et sur le petit côté la reddition de Bartholoméo d'Alviano. Toutes les scènes sont traitées à l'antique afin de rappeler les «reliefs narratifs des colonnes commémoratives et des arcs de triomphe romains». Il ne s'agit donc ni de portraits exacts, ni même d'un souci de vérité, selon Anne-Marie Lecoq il faudrait sans doute voir à travers ces représentations des «scènes-types propres à symboliser la guerre en général», et non des épisodes précis des campagnes italiennes de Louis XII. La Renaissance du point de vue de la sculpture funéraire, marque la réintroduction de l'élément biographique. Ainsi les éléments narratifs sur les tombeaux de personnages qui n'étaient ni des saints ni même des ecclésiastiques, étaient destinés à «perpétuer le souvenir d'actions et d'événements spécifiques individuels»⁶⁶⁵. Le tombeau de Louis XII traduirait une volonté de laisser à la postérité l'image d'un *imperator* victorieux couverts d'honneurs en ce monde en accord avec la constante affirmation de soi propre à la Renaissance.

⁶⁶³ Ibid., pp. 357-359.

⁶⁶⁴ Anne-marie Lecoq signale l'entrée de 1499, mais la scène renvoie sans doute plus aux triomphes de 1507 ou de 1509.

⁶⁶⁵ Anne-Marie Lecoq s'appuie ici sur l'ouvrage de : Panofsky (Erwin), *Tomb Sculpture. Its changing aspects from Ancient Egypt to Bernini*, Londres, 1964.

Cependant ce culte de l'Homme était en rupture avec la conception très chrétienne que la monarchie française avait d'elle-même. Anne-Marie Lecoq envisage une autre explication à la symbolique de ce tombeau. Selon elle, ces représentations peuvent être des «métaphores militaires dotées d'une organisation religieuse». Les épisodes politiques sont saisis à travers le prisme de la personnification des Vices et des Vertus et derrière les ennemis du roi se cachaient l'hérésie et le péché, tandis que le souverain français apparaissait comme l'envoyé de Dieu, triomphant du mal grâce à l'intervention divine. Ainsi François I^{er} commanditaire de ce monument - commémorait à la fois les glorieux faits militaires de son prédécesseur, tout en développant une image de la symbolique chrétienne liée à la question du salut de l'âme. Et finalement ces scènes de guerre et de triomphe symbolisaient l'ultime victoire du défunt, celle remportée sur la mort et le péché, par l'application des quatre Vertus dont les figures sont placées aux angles du tombeau de Louis XII⁶⁶⁶.

E. Louis XII le réformateur de L'Eglise.

Le conflit entre le pape Jules II et Louis XII en est un sans en être un. Jean Lemaire de Belges dans l'*Epistre du Roy à Hector de Troye*, parlait au nom du roi qui s'adressait à Hector et lui faisait part de toute l'ambiguïté de cette guerre dans laquelle, il devait *non vaincre et non estre vaincu*. Louis XII affirmait à son ancêtre qu'il combattrait Jules II, mais qu'il veillerait personnellement à ce que nul ne touche ou ne blesse le pape.

La victoire d'Agnadello (14 mai 1508) constitua l'apogée de la politique italienne de Louis XII, la présence française en Italie se trouvait considérablement renforcée tandis la Sérénissime, à la grande satisfaction de Jules II, était humiliée et vaincue. Mais le pape «guerrier» ne pouvait pas laisser cette situation perdurer, une fois les villes pontificales de Faenza et Rimini retrouvées, il se retourna contre les Français qu'il désirait ardemment chasser d'Italie : *fuori i barbari*. Il quitta tout d'abord la ligue de Cambrai pour se rapprocher de Venise qu'il délivra des sanctions ecclésiastiques prises quelques mois plutôt, puis fomenta une rébellion à Gênes et obtint le 16 mars 1510, avec le soutien de l'évêque de Sion, Mathieu Schinner, une alliance avec les cantons suisses qui attaquèrent le duché de Ferrare

⁶⁶⁶ Lecoq (Anne-Marie), *François I^{er}...*, op. cit., p. 359.

en août 1510⁶⁶⁷. En 1511 Jules II conduisit en personne les opérations militaires contre la Mirandole et Ravenne, cette attitude belliqueuse du pape choqua les contemporains comme en témoigne le *Julius exclusus* d'Érasme⁶⁶⁸. En effet un affrontement armé entre le roi de très chrétien et le Saint-Père n'allait pas sans heurter les mentalités et poser des problèmes de conscience. Louis XII qui venait de perdre son plus proche conseiller, le cardinal Georges d'Amboise décédé le 25 mai 1510, décida de porter son offensive sur le plan spirituel afin de légitimer de manière théologique son conflit avec le pape.

Au mois de septembre 1510 il réunit à Tours un synode, présidé par Jean de Ganay, qui devait déterminer si le roi pouvait se défendre mais aussi attaquer le souverain pontife, la réponse de l'assemblée fut unanime : le pape portait seul la responsabilité de la guerre. En outre, elle autorisait une soustraction d'obédience « partielle » au roi injustement agressé⁶⁶⁹. Mais Louis XII souhaitait aller plus loin et l'idée de déposer Jules II commença à s'imposer. Il prit contact avec Maximilien d'Autriche en vue de réunir un concile pendant que sur le plan militaire les troupes françaises conduites par Jean-Jacques Trivulce s'emparaient de la ville pontificale de Bologne en mai 1511. Dans le courant du même mois, Louis XII soutenu par l'empereur et les cardinaux schismatiques René de Prie, Carjaval, Borgia, Briçonnet et Sanseverino, annonça qu'un concile général se tiendrait à Pise le 1^{er} septembre 1511. Jules II naturellement refusa d'y participer et en réponse à la manœuvre royale il convoqua à son tour un concile général qui aurait lieu en avril 1512 à l'église du Latran. La politique du roi n'était pas sans reposer sur de solides bases ecclésiologiques, en effet les théories conciliaires affirmaient que le concile était supérieur au pape, mais qu'il était aussi la représentation la plus parfaite de l'Église. D'une part parce que le pape était faillible, l'infaillibilité n'appartenant qu'à l'Église universelle et d'autre part parce que la plénitude du pouvoir ecclésiastique résidait dans

³⁴ Jules II signa une paix séparée avec Venise en février 1510. Voir aussi Cloulas (Ivan), *Jules II : le pape terrible*, Paris, 1990. Pastor (Ludwig von), *Histoire des papes depuis la fin du moyen âge*, tr. fr. Raunaud (F.), Poizat (A.), Bertheval (W.), 16 vols., Paris, 1888-1934, pour la période concernée voir : vol VI (1493-1513). Shaw (Christine), *Julius II: The Warrior Pope*, Oxford, 1993. Baumgartner (Frederic. J.), «Louis XII's Gallican Crisis of 1510-13», in *Politics, Ideology and the Law in Early Modern Europe : Essays in honor of J. H. M. Salmon*, éd Bakos (A. E.), Rochester, 1994, pp. 55-62. Minnich (Nelson. H.), «The Healing of the Pisan schism (1511-13)» in, *Annuario historiae Conciliorum*, a.16, n°1, 1984, pp.59-193.

⁶⁶⁸ « Dialogus, Julius exclusus », in Ferguson (W.), *Erasmi Opuscula*, La Haye, Martinus Nijhoff, 1933, pp. 38-124. Ce texte circula en manuscrit après la mort de Jules II en 1513. Rabelais sera également très critique : [...] *et tout l'empire christian estant en paix et silence, eux seulz[les papes] guerre faire felonnie et tres cruelle*. in Rabelais, *Le Quart Livre*, chap I, éd. Plattard. Harvey (Margaret), «Unity and Diversity : Perceptions of the Papacy in Later Middle Ages», in, *Unity and Diversity in the Church, Studies in Church History*, XXXII, Cambridge, 1996, pp. 145-169.

⁶⁶⁹ De la Brosse (Olivier), *Le Pape et le concile*, Paris, éd. du Cerf, 1965, pp. 51-55.

l'Eglise elle-même et non dans le souverain pontife qui exerçait ce pouvoir⁶⁷⁰. Le décret *Hæc sancta* lors du concile de Constance (1414) affirmait cette primauté de juridiction du concile sur toute autre autorité ecclésiastique en ce qui concerne la foi, l'extirpation du schisme et la réforme de l'Eglise «dans la tête et les membres»⁶⁷¹. Inversement, les théoriciens pontificaux affirmaient que le pape était le dépositaire suprême du pouvoir dans l'Eglise. Le concile de Pise eut cependant un destin éphémère, déclaré illégitime par Jules II, loin d'obtenir l'adhésion générale escomptée par Louis XII, il voyagea entre les villes italiennes et françaises en fonction de la conjoncture militaire avant d'être clos à Lyon en novembre 1512. Parallèlement, la situation des Français se dégrada rapidement en dépit du succès de Gaston de Foix à Ravenne en 1512 qui, bien que vainqueur, devait mourir dans cette bataille. Louis XII perdait en cette occasion son cher neveu et son plus brillant général. Opposé à la Sainte Ligue⁶⁷² qui réunissait outre Jules II, l'Espagne, Venise, l'empereur et Henry VIII d'Angleterre, Louis XII reculait notamment devant les troupes suisses qui envahissaient le Milanais sous la conduite de l'évêque de Sion pour chasser le *tyrannus gallicus*. En juin 1512 Jacques de Chabannes, seigneur de La Palisse repassait les Alpes avec les restes de l'armée française et en décembre 1512 Maximilien Sforza faisait son entrée dans Milan. Tel est, grossièrement dressé, le cadre historique dans lequel il faut replacer les œuvres émanant de l'entourage royal qui avaient pour but avoué de soutenir la politique de Louis XII. En effet les années 1510-1513 furent marquées par une intense activité littéraire et la majorité des écrivains stipendiés s'engagèrent dans la polémique qui opposait le roi au pape⁶⁷³.

a. Le futur révélé au service du roi de France.

1. La victoire du roi «pronostiquée».

Parmi les fervents partisans du roi, Jean Lemaire de Belges occupe une place privilégiée, nettement en faveur d'une réforme de l'Eglise, il adopte un ton particulièrement virulent à l'égard de Jules II

⁴⁴⁶ Ibid., p. 135.

⁶⁷¹ Ibid., p. 103

⁶⁷² Voir par exemple *Le Blason de la guerre du pape, ses aliez prelatz, gens d'eglise et les Véniciens ensemble contre le roy très chrétien*, d'André de la Vigne (BN, ms. fr. 2248)

⁶⁷³ Brown (Cynthia. Jane), *The Shapping...*, op. cit., pp. 99-146. Voir aussi Renaudet (A), *Préréforme et humanisme à Paris pendant les premières guerres d'Italie (1494-1517)*, Paris, D'Argences, 1953. Margolin (J.-C), «Pamphlet gallicans et antipapistes (1510-1513) : de la chasse du cerf des cerfs de Gringore au Julius exclusus d'Erasmus», in *Traditions et polémiques*, Actes du Colloque du Centre V.L. Saulnier, Paris, 1984, Cahiers V.L.

comme en témoigne le manuscrit BN, fr. 25295 daté du 1er juillet 1511, à Lyon. L'ouvrage fut offert à Anne de Bretagne dont il porte les armes et ce bien que la reine ait manifesté à plusieurs reprises sa profonde opposition vis-à-vis de la politique anti-papale de Louis XII. Il se compose de quatre textes dont le premier intitulé *Le Dyalogue de Vertu militaire et de Jeunesse françoise*, est un débat entre deux figures allégoriques féminines *Dame Vertu militaire* et *Jeunesse françoise*, la première exhortant la seconde à renoncer à la vie oisive de la cour pour suivre l'exemple donné par [...] *ce fort conquerant, / Loys le grant, douziesme de ce nom*. Les deux pièces suivantes démontrent l'utilité et l'intérêt de l'Histoire, on trouve une ballade *A la Louenge des Princes et Princesses qui ayment la Science historialle*, poème typique de la Renaissance où l'auteur suggère que le pouvoir et la gloire confèrent l'immortalité, l'autre texte, très court, s'intitule *Histoire, que faiz tu ?*. La dernière composition est sans aucun doute la plus importante, le titre est manquant, il s'agit d'un texte ouvertement dirigé contre Jules II et à la gloire de Louis XII⁶⁷⁴.

La miniature [BN, ms. fr. 25295, f° 12 v°] qui ouvre le manuscrit représente une allégorie de la «future» victoire de Louis XII sur le pape Jules II. Dans la mesure où le texte se voulait de nature kabbalistique et adoptait un ton résolument prophétique, il était normal que la composition anticipât sur l'issue du concile de Pise. Le trône de saint Pierre, reconnaissable aux deux clés et à la tiare pontificale, est vacant, derrière se tient non pas Louis XII⁶⁷⁵, mais un cardinal identifiable à son chapeau. Il s'agit sans doute, ici, d'un personnage générique destiné à symboliser plus l'Eglise gallicane, voire le concile de Pise ou un cardinal issu de ce mouvement réformateur, qu'une personnalité historique précise. Peut-être s'agit-il du pape angélique français auquel Jean Lemaire de Belges fera référence plus tard. Le texte confirme plutôt une combinaison des première et dernière hypothèses puisque le personnage nommé *Sainct Siege Apostolicque* s'adresse à Jules II en ces termes : *J'en attens ung meilleur que toy [...] il sera extraict de la mienne treschiere nation gallicane et françoise, [...]*⁶⁷⁶. Il ne peut être question du cardinal Georges d'Amboise qui fut longtemps un prétendant possible au trône pontifical mais qui venait de décéder. Cependant la finalité était avant tout de montrer que le concile réuni par Louis XII avait abouti et que Jules II avait été

Saulnier, 1985, n°2, pp. 21-36

⁶⁷⁴ Munn (Kathleen Miriam), *A Contribution to the Study of Jean Lemaire de Belges. A Critical Study of Bibliographical Data Including a Transcript of Various Unpublished Works*, New York, Columbia University, 1936, 216p. Munn (Kathleen Miriam), a reproduit l'intégralité de ce manuscrit et c'est à sa publication que je me référerai ici.

⁶⁷⁵ Ibid., p.168. L'auteur pense en effet voir Louis XII sous les traits du personnage se tenant à l'arrière du *Saint-Siège Apostolique*.

⁶⁷⁶ Lemaire de Belges (Jean), BN, ms. fr. 25295, in Munn (Kathleen Miriam), *A Contribution...*, op. cit., p. 172.

déposé. En effet le pape, dont l'enlumineur n'a pas manqué de représenter la célèbre barbe⁶⁷⁷, est dépossédé de son pouvoir spirituel puisqu'il occupe un trône temporel sur la droite de la composition, son regard est hagard afin de rappeler son caractère *lunaticque* et sa *grant fureur mentale* évoqués par le texte. Au-dessus de sa tête on peut voir non seulement un écu frappé d'une écrevisse, animal qui selon la tradition cheminait à reculons, sous-entendu comme les prétentions du pape, mais encore un écriteau sur lequel s'inscrivait : *Io som Julio papa secundo qui aconcera o guastero tutto el mundo*. Cette inscription se veut une sentence infamante qui légitime l'entreprise de Louis XII et explique la raison pour laquelle le souverain pontife a été chassé du trône de saint Pierre. Louis XII qui dans le texte est identifié au glaive de la justice divine : *Car le hault dieu, de qui je suis la main* [c'est *Puissance Royale* qui parle], conduit une campagne qui est appréhendée par Jean Lemaire de Belges comme étant voulue de Dieu et ce d'autant plus qu'elle participe à la défense et la purification de l'Eglise. Le triomphe du roi de France appelle donc à une conversion des âmes et c'est pourquoi Jules II, frappé par un châtement céleste, doit se repentir et faire pénitence. Mais le symbolisme véhiculé par cette transformation morale du pape renvoie également à la réforme du clergé et traduit le succès de la mission de Louis XII et du concile de Pise : *c'est assavoir, la reformation de l'Eglise tant au chief comme aux membres*[...] ⁶⁷⁸. Cette intervention du souverain français est représentée par le biais d'une femme en armure appelée *Puissance royale*. Elle tient l'étendard de Louis XII sur lequel est écrit : *VIM LVDoVICVs habet* (Louis possède la puissance), l'origine de cette formule kabbalistique est longuement développée dans le texte. Le cardinal désigne du doigt la bannière afin de rappeler que le roi de France vient de réformer l'Eglise et qu'il est le protecteur du Saint-Siège.

Sur le sol gisent, personnifiées et vaincues, les trois furies infernales : *Obstination, Folle Esperance* et *Ingratitude*, auxquelles Jules II avait prêté l'oreille. En outre un étendard aux armes de Giulio della Rovere, un chêne dont les quatre branches s'entremêlent, est aussi à terre accentuant la défaite de Jules II tout en signifiant que Louis XII ne s'attaque pas à l'Eglise ou au Saint-Siège mais à ce pape corrompu. Dans le fond, une cité, située sur une colline est assiégée, il s'agit vraisemblablement de Bologne que les Français venaient de reconquérir au dépend des armées pontificales ⁶⁷⁹.

⁶⁷⁷ Rabelais, pour ne citer que lui, se moquera de *la grande et bougrisque barbe* du pape et Raphaël (1483-1520) le peindra également avec ce célèbre attribut physique.

⁶⁷⁸ Lemaire de Belges (Jean), BN, ms. fr. 25295, in Munn (Kathleen Miriam), *A Contribution...*, op. cit., p. 174. C'est une référence manifeste au décret *Hæ sancta* du concile de Constance.

⁶⁷⁹ Munn (Kathleen Miriam), *A Contribution...*, op. cit., p. 168.

Le texte débute par un discours des trois figures allégoriques, *Ingratitude*, *Obstination* et *Folle Esperance*, elles qui ont longtemps inspiré la conduite du pape se retournent désormais contre celui qui fut leur maître car il encoure à présent un châtement et sera bientôt déposé de son trône. L'attitude de Jules II est profondément décriée, il est accusé d'avoir mené des guerres injustes et meurtrières tandis que Louis XII apparaît comme le bras armé de Dieu et le protecteur du Saint-Siège.

Mauldicte soit ta fureur capitale, [Obstination s'adresse à Jules II]
Qui, foursenant d'une injure brutalle,
Vouloit avoir ce qui n'estoit pas sien,
Disant ainsi par grant fureur mentale,
"Tous les François chasseray hors d'Ytalle"
Mais ta folie, à tort sacerdotalle,
T'as fait à droit perdre ce qui fut tien.[Sans doute une référence à la perte de Bologne]
[...]
Ha , Julle, Julle, où est ta gloire anticque, [Folle Esperance s'adresse au pape]
Et ta baniere arrogant fantasticque
Dont tu monstros superbe vision?
Tout est perdu; ne l'art necromanticque,
Que autrefois as reputée autenticque,
Ne ton Hebrieu, qui si bien prenosticque,
Ne t'y ont sceu donner provision.
Tu as troublé toute la region,
Et mis erreur en la religion,
Qui ne devoit la tienne estre praticque.
Mais l'estendart portant la Legion, [Louis XII]
Dont le bruit passe Eufrates et Gyon,
T'a fait pescher , selon ta nation
Une escrevice estrange et lunaticque.

L'argumentation de Jean Lemaire de Belges tend à cloisonner l'adversaire dans une représentation stigmatisante ou il devient l'incarnation du Mal. Jules II a troublé l'ordre du monde, trahi son serment de 1503 et conduit l'Eglise sur une voie schismatique, ce qui de fait légitime l'intervention du roi. Le terme *Hebrieu* est une allusion au médecin de Jules II qui s'appelait Bonet de Lattes⁶⁸⁰, c'était un juif converti dont on venait de réimprimer à Paris en 1507 un traité dédié au pape Alexandre VI dont il était, selon Simon de Phares, l'un des astrologues : *Boneti de Latis, medeci provenzalis, annuli per eum compositi, super astrologiam utilitates*. Connu pour ses prédictions fort célèbres sur la maladie du pape, il sera souvent la cible des pamphlets anti-pontificaux et plus particulièrement chez Pierre Gringore. Cette attaque, si elle était fréquente, a pourtant de quoi étonner dans ce contexte, puisque Jean Lemaire de Belges va s'appuyer sur des méthodes kabbalistiques et un discours

⁶⁸⁰ Margolin (J.-C), « Bonet de Lattes, médecin, astrologue et astronome du pape », in *Ecumenismo della cultura*, vol. III, Florence, 1981, p. 121.

prophétique pour anticiper la victoire du roi. Peut-être s'agissait-il pour lui de distinguer dès le début les kabbalistes chrétiens, de leurs ancêtres hébreux et ainsi légitimer la portée de sa future démonstration. Mais les arguments les plus intéressants étaient avancés par le personnage nommé *Saint Siège Apostolicque* qui insistait sur son caractère immortel et infaillible tandis que Jules II à l'image de ses armes, un chêne, était soumis aux lois de la nature et du temps : [...] *ton chesne est subiect à decadence de feuilles et de glandz, et consequemment à la corruption de son propre tronc et racine transitoire*⁶⁸¹. Jean Lemaire de Belges connaissait sans doute les arguments développés par la partie adverse qui, loin d'insister sur le caractère périssable du chêne, se référait plutôt à sa symbolique traditionnelle, c'est-à-dire sa légendaire robustesse, son incroyable dureté qui en faisait un symbole de force et d'immortalité. Ce personnage, *Saint Siege Apostolicque*, souhaitait que le pape soit déposé et remplacé par un pape français, il exhortait Jules II à renier les trois furies infernales et approuvait la réunion d'un concile général dont il mentionnait la nécessité et la supériorité absolue. Jean Lemaire de Belges associait un certain nombre de couleurs symboliques au Saint-Siège dont la nature immaculée, éternelle et indestructible semblait procéder : *Car je suis fondé sur ferme roche, estoffé de fin or pur et poly, bruny et bien passé par l'examen du feu de charité, soufflé et embrasé jadis par la vraye amour de nostre salvateur Jésus Christ, esmaillé du rouge cler sang des benoiz martirs, enrichi des perles de l'innocence et simplicité blanche et coulombine des vierges, et diaspré de la multiforme verdure* [...]. Son choix désignait non seulement la livrée de Louis XII dont les couleurs étaient le jaune et le rouge, mais aussi l'oriflamme, rouge frangé d'or et de vert, quant au blanc il pouvait renvoyer à la volonté de servir Dieu ou à l'inscription sur l'étendard, l'ensemble signifiant que la couronne de France avait toujours protégé l'Eglise et que leurs essences étaient semblables et leurs destinées liées. Le fait d'établir une correspondance entre une couleur et une signification symbolique, c'est-à-dire qu'elle puisse être appréhendée comme le reflet d'une idée ou du spirituel n'était pas un procédé nouveau. Jean Lemaire de Belges était, lui-même, familier du principe puisqu'il l'avait déjà utilisé sous une forme, il est vrai, plus systématique en 1504. Alors au service de Marguerite d'Autriche, il offrit à sa protectrice la *Couronne Margaritique*, œuvre allégorique à la gloire de la duchesse de Savoie⁶⁸² qui

⁶⁸¹ Munn (kathleen Miriam), *A Contribution...*, op. cit., p. 172.

⁶⁸² Jean Lemaire de Belges fut au service de Pierre II de Bourbon (1498) dont il déplora la disparition dans *Le Temple d'Honneur et de Vertu*, puis entra au service de Louis de Luxembourg, comte de Ligny qui décéda le 31 décembre 1503, avant de se rendre en Savoie où il fut accueilli par Marguerite d'Autriche, la jeune épouse du duc Philibert, où là encore l'occasion de se distinguer lui fut offerte par la mort du duc. Ce n'est qu'en 1511 qu'il fut nommé indiciaire de la reine de France, Anne de Bretagne, pour laquelle il avait déjà composé *Les XXIII coupletz de*

découvrait, également en la circonstance, le déchiffrement de son nom à l'aide de dix femmes célèbres dont elle possédait toutes les vertus et dont les initiales formaient son prénom. Il n'était pas le seul à s'intéresser au symbolisme des couleurs et ce thème connaissait un florissant succès dans la littérature contemporaine. André de la Vigne avait adopté ce jeu des correspondances dans le *Vergier d'Honneur*, une thématique identique se retrouvait dans *L'Honneur des nobles* par d'Adonville ou encore dans *L'exposition des couleurs*⁶⁸³ de Jean Robertet, nombre de ces ouvrages s'inspiraient en fait d'un traité fort célèbre le *Blason des couleurs en armes, livrées et devises*⁶⁸⁴ (1458) rédigé par Sicile le héraut d'Alphonse V d'Aragon. Mais la preuve suprême avancée pour démontrer que Louis XII intervenait uniquement dans l'optique d'une défense de la foi et qu'il accomplissait en cela la volonté de la Providence dont il était l'instrument, avait de quoi étonner puisqu'elle relevait de pratiques divinatoires.

La miniature qui proclamait la victoire de Louis XII sur Jules II et consacrait donc les résultats à venir du concile de Pise, s'inscrivait parfaitement dans la logique du texte dont le discours mystique visait à démontrer que le triomphe du roi était certes voulu de Dieu mais également clairement annoncé et inéluctable. A cette fin Jean Lemaire de Belges procède à un déchiffrement du nom royal à partir des techniques kabbalistiques. En France au début du XVI^{ème} siècle, sous l'influence italienne, se développe un kabbalisme chrétien qui comme son prédécesseur hébraï que cherche à découvrir la signification secrète des mots⁶⁸⁵. Ces procédés de lecture divinatoire s'appliquaient tout d'abord à l'écriture Sainte et se fondaient sur la croyance selon laquelle sous les noms et les chiffres des textes sacrés se cachaient une révélation divine : «Il y a des mots sous les mots, en quelque sorte, et la connaissance des lois internes de ce langage secret donne accès à la connaissance du monde divin, dont il procède, et les lois universelles dont il est l'expression.»⁶⁸⁶ C'est ce type de raisonnement que Jean Lemaire de Belges entendait appliquer pour interpréter le nom du roi dont il rappelle, à juste

la valitude et convalescence de la Royne treschrestienne, Madame Anne de Bretagne, deux fois Royne de France.

⁶⁸³ Robertet (Jean), *Œuvres*, éd. critique par Margaret Zsuppan, Genève, Librairie Droz, 1970.

Le blanc
Entre toutes couleurs suis la première,
Humilité signifie et simplesse,
Dont le lys blanc est des fleurs la maîtresse :
Sainte Escripiture en donne en foy planière. (p.138)

⁶⁸⁴ *Le Blason des Couleurs en armes, livrées et devises par Sicile, héraut d'Alphonse V, roi d'Aragon*, publié et annoté par Hippolyte Cocheris, Paris, Aubry, 1860.

⁶⁸⁵ Lecoq (Anne-Marie), *François I^{er} ...*, op. cit., p. 152 et p. 303.

⁶⁸⁶ *Ibid.*, p. 303.

titre, le caractère sacré. En 1509, occupant toujours à cette époque la charge d'historiographe et d'indiciaire de Marguerite d'Autriche, il séjourna quelque temps à Dole où il fit la connaissance de Cornelius Agrippa, philosophe et astrologue allemand qui commenta à l'université le *De Verbo Mirifico* de Jean Reuchlin⁶⁸⁷. C'est par le biais de cet ouvrage et de ces commentaires que Jean Lemaire de Belges s'intéressa aux sciences kabbalistiques et à l'étymologie mystique des noms. Le passage dans lequel il affirme le bien-fondé de sa démarche et de son interprétation en vertu du pouvoir qui se cache derrière les nombres et les chiffres semble être directement inspirée de Jean Reuchlin⁶⁸⁸. Dans le texte c'est *Saint Siege Apostolicque* qui justifie le recours à de telles pratiques dont la moralité est cautionnée par des références à saint Jérôme, aux *platoniciens* et aux traditions testamentaires : *Considère, ma treschiere fille, que le Roy, ton advoué, est celuy seul des princes en tout le monde qui porte en son nom les trois derrenieres parties du nombre de la Legion, qui consiste ou compte de vj^m. vj^c. lxxj [6666]. Laquelle chose ne peut estre designée sans grand mistere, car, selon la doctrine des philosophes platoniques et les jugementz archanes des saiges magiciens cabalistes, l'imposition des noms est fatalle et misticque, et de grand importance et consequence. Et à ce s'accorde le docteur universel, Saint Jherome, en l'interpretation des noms hebraïques. Et pour plusgrand preuve, regarde en l'ancien testament et ou nouveau. Tu trouveras souvent imposition et mutations de noms aux saintes personnes avoir esté commandées de la bouche de dieu, duquel le terrible nom qu'on dit Tetragrammaton ineffable ne se pavoit prononcer avant l'incarnation de Jésus Christ, tant y avoit il de secret en ces quatre lectres vocalles* ⁶⁸⁹.

⁶⁸⁷ Jodogne (Pierre), *Jean Lemaire de Belges écrivain franco-bourguignon*, Bruxelles, Palais des Académies, 1972.

⁶⁸⁸ Munn (Kathleen Miriam), *A Contribution...*, op. cit., p.175. Voir également Vieillard-Baron (Jean-Louis), « Platonisme et kabbale dans l'oeuvre de Johann Reuchlin », in *L'Humanisme allemand (1480-1540)*, XVII^{ème} Colloque international de Tours, Paris, 1979, pp. 159-167. Jean Lemaire de Belges emprunte à Jean Reuchlin ce désir manifeste de combiner le platonisme et la kabbale au sein du christianisme, mais aussi l'idée selon laquelle le mot est un reflet de l'immatériel, du spirituel, et qu'il permet une relation vécue au destin de l'univers et à Dieu. *Tetragrammaton ineffable* ou l'ineffable tétragramme (YHWH) dont Jean Reuchlin venait également de rappeler les terribles pouvoirs. Il est à noter que Jean Marot dans *La vraye disant advocate des dames* (1506 ?) avait déjà fait référence au tétragramme dans son Prologue : [...] *et au contraire les plutoniques et cerberins palluz, ennemiz du hautl tethagramate* (Jehan Marot, *Les deux recueils*, éd. critique par Gérard Defaux et Thierry Montovani, Droz, Genève, 1999, p. 93). Le sujet allait être appelé à un bel avenir sous François I^{er} avec les ouvrages de Jean Thenaud, *La sainte et très chrétienne Cabale métrifiée* (BN, ms. fr. 882) et avec son *Traité de la Cabale en prose* (Arsenal, ms. 5061), (voir Lecoq (Anne-Marie), *François I^{er}...*, op.cit.) En outre Louis XII était familiarisé avec la kabbale, il disposait du *Sal federis : compendium quo mirifico acumine (judeorum insipiente refelendo calumnias) apsotolicam veritatem ratione, prophetice, talmudistice, cablistice confirmat*, de Paulus Ricius, un des kabbalistes chrétiens les plus célèbres de la Renaissance. Cet ouvrage pour lequel l'imprimeur Jacopo Pocatela obtint un privilège de Louis XII fut présenté au roi à Pavie en 1507.

⁶⁸⁹ Lemaire de Belges (Jean), BN, ms.fr. 25295, in Munn (Kathleen Miriam), *A Contribution...*, op. cit., pp.174-175.

Cette lecture signifiante du nom royal afin de révéler le message divin qu'il contient, est légitime car Louis XII est un roi sacré et élu de dieu et par conséquent l'attribution et la nature même de son nom n'ont rien de fortuit⁶⁹⁰ : [...] *ce propre nom royal, qui procede de destinée celeste* [...]. En effet il comporte selon l'auteur le nombre de la Légion. Cette dernière représente toute forme de puissance militaire *tant ou [au] ciel comme en la terre, voire mesmes es enfers*, ce qui ne manque pas de renvoyer à *Puissance royalle* qui fut précédemment identifiée au bras armé de Dieu. Vient ensuite un long exercice sur les lettres et ce à partir du nom latin de Louis XII c'est-à-dire LVDOVICVS. Jean Lemaire de Belges met en avant six vertus qui se cachent sous ce nom *Diligence, Loisebleté, Vérité, Valeur, Vivacité, Iustice*⁶⁹¹ et comme il établit parallèlement, selon les méthodes des kabbalistes hébreux, une correspondance entre les lettres capitales et des chiffres romains (*gematria*, une des méthodes interprétatives de la kabbale, est l'évaluation numérique d'une lettre, et au langage mathématique ainsi révéle correspond une signification symbolique⁶⁹²) il obtient le nombre 666 (DC. L .VVV. I). Afin de retrouver le nombre complet de la Légion il explique que le Tout-Puissant, [...] *s'est réservée la quarte, qui est la principalle et la premiere, c'est assavoir Six[V et I] Mil[M], le quel nombre est exprimé par la trinité de ces trois caracteres V.I.M.,[...]*⁶⁹³, ce chiffre divin à

⁶⁹⁰Lecoq (Anne-Marie), *François I^{er}...*, op. cit., p. 142. Elle rappelle que : « [...] la personnalité et le sort d'un homme ont très longtemps semblé inscrits dans son nom, considéré à la fois comme indice et présage : d'où l'onomatomancie, art de la divination par les noms. Chez Homère, la plupart des noms sont "parlants". Dans le *Cratyle* de Platon, le disciple d'Héraclite soutient qu'il existe un rapport nécessaire entre l'individu et la signification du nom qui le désigne. De même, pour les pythagoriciens, l'esprit, les actions, les succès des hommes dépendent en partie de leur nom. ».

⁶⁹¹ Jean Lemaire de Belges ne conserve que les lettres qui peuvent être assimilées à des chiffres romains, le O et le S sont donc exclus. Cependant ils ne sont pas dénués de signification car si on les juxtapose ils forment le mot *os* et à l'image de l'ossature qui soutient le corps humain ou des montagnes qui sont les os de la terre, le roi Louis XII est l'os du royaume de France. Ces procédés s'inscrivent dans un intérêt certain des lettrés pour l'herméneutique. Jean Lemaire de Belges avait utilisé des méthodes similaires dans la *Couronne Margaritique* (1504-1505), tout comme, avant lui, l'auteur anonyme de *La naturelle, vertueuse et victorieuse couronne de Justice* (BN, ms. fr. 5080), ouvrage offert à Charles VIII et dans lequel se trouvait un déchiffrement des vertus contenues dans le nom royal. On se rappelle également que le fatiste, Robin Pinel, chargé d'organiser les mystères lors de l'entrée de Charles VIII à Rouen en 1485, présenta un échafaud sur lequel se tenaient sept personnages figurant une lettre du nom du roi *Conseil loyal, Hault vouloir, Amour populaire, Royal pover, Liberaleté, Esperance, Sapience*. Lors de l'entrée d'Anne de Bretagne à Paris en 1491, sur l'échafaud près de la fontaine du Ponceau, avaient été installés cinq lis que protégeaient cinq figures allégoriques symbolisant chacune les vertus contenues dans le nom de la ville de Paris : *Paix, Amour, Raison, Justice* (le Parlement), *Sapience* (Université). Les acrostiches et les anagrammes ont leur pendant dans la kabbale rabbinique, avec le *notarikon*, exercice qui correspond à la création de mots à partir des initiales d'un mot.

²² Serouya (H.), *La Kabbale*, Paris, PUF, 1964. Secret (F.), *Les Kabbalistes chrétiens de la Renaissance*, Paris, Dunod, 1964. Dubois (Claude-Gilbert), *L'imaginaire de la Renaissance*, Paris, PUF, 1985, pp. 109-112.

⁶⁹³ Lemaire de Belges (Jean), BN, ms. fr. 25295, in Munn (Kathleen Miriam), *A Contribution...*, op. cit., p. 176. La place accordée au nombre six par Jean Lemaire de Belges peut étonner, en effet parmi tous les chiffres ayant une signification évidente le six ne vient pas immédiatement au premier plan. Saint Augustin le mentionnait dans la mesure où il était la somme des trois premiers chiffres. Saint Mathieu s'y réfère également. Mais c'est sans doute par le biais de l'étoile de Salomon (l'hexagramme) que le six est le plus fréquemment évoqué, c'est peut être par ce choix

son tour révèle un groupe de trois vertus : *Victoire, Invincibilité et Magnitude*, comme le terme de *vim* signifie également puissance ou force absolue, la combinaison des deux parties fournit une devise pour l'étendard royal : *vim Ludovicus habet*. Jean Lemaire de Belges, afin d'achever le cercle de sa démonstration, rappelle que le nominatif de force absolue n'est autre que VIS, mot que l'on retrouve dans Clovis, figure fondatrice de la monarchie française et roi qui bénéficia plus que tout autre de l'assistance divine, or il était communément admis que Louis n'était que la forme christianisée de Clovis. Ce décryptage n'est ni arbitraire, ni le fruit du hasard mais l'expression de la volonté divine : [...] *lesquelles vertuz et puissances ne peuvent proceder que de dieu*⁶⁹⁴. Le roi de France participe à une Histoire divinement agencée, la dimension sacrale de son nom qui comporte la parole de Dieu permet d'affirmer qu'il a été choisi pour mener à bien la réalisation des desseins de la Providence. D'une certaine manière, l'action du roi était ainsi prophétisée. Le nom royal est un lien crypté entre le visible et l'invisible, le terrestre et le céleste, le divin et son microcosme humain. La lecture de Jean Lemaire de Belges permet de dévoiler simultanément la nature signifiante de ce nom et la vocation eschatologique de la maison royale de France. Ces contorsions étymologiques traduisaient un besoin de lire l'avenir et de percer les secrets de la volonté divine afin d'inscrire la politique royale dans un futur révélé. Cet exercice pour découvrir les qualités et vertus contenues dans le nom d'une personne pouvait également être appliqué afin de démasquer les tares inscrites derrière les patronymes des ennemis du roi. Ainsi Jean Lemaire de Belges à la fin de sa démonstration se livrait-il, succinctement, au même jeu rhétorique mais cette fois-ci à partir du nom de Ludovic Sforza. Il s'empressait de préciser d'ailleurs que le nom latin du roi de France n'avait rien de commun avec celui de l'ancien duc de Milan, mort en 1508, et que seuls les abus linguistiques des Italiens les avaient amenés à confondre Ludovicus et Lodoicus ou Lodoic dont les trois premières lettres signifient *dol et fraude retrograde, c'est adire qui chemine à reculons, comme l'escrevice*. Ludovic Sforza avait été surnommé le More à cause de sa devise du mûrier qui en italien se dit *moro*, cette homophonie servit la cause des Français qui ne cessèrent de le désigner par le nom de Maure afin d'identifier leur adversaire à un Infidèle. Tel est le choix de l'auteur du *Grant Jubillé de Millan, lequel traicte des conspirations et trahysons des Millanoys et Lombars* en 1500 dont le texte est un véritable réquisitoire contre les Milanais et une justification de la guerre conduite par Louis XII. Au

qu'il faut voir la réelle influence des méthodes des kabbalistes hébreux. Le chiffre apparaît naturellement dans l'Apocalypse : « Aux gens avisés de calculer le chiffre de la bête ! car c'est le chiffre d'un homme, et ce chiffre est six cent soixante-six » (Apocalypse : 13-18).

⁶⁹⁴ Ibid., p.176.

cor des arguments avancés se trouve un petit exercice étymologique visant à mettre en exergue les malédictions qui se cachaient derrière le nom de Sforza, mais il ne s'agit plus dans ce cas d'une véritable interprétation mystique ou d'une lecture pseudo-kabbalistique visant à décèler un message divin tel que nous avons pu le voir précédemment :

Vostre province estre régie;
Vous vullez par Ludovic Sphorce
Sachez que de nom à bien torce
Esript par Sph ou F; Force
Par F vertu signifie; [Le mot France vient à l'esprit]
Sph du grec vient ; je vous affie
Sporta, c'est fames, qui fain sonne; [faim]
Le nom à la chose consonne.

Je remetz aux gramariens
Oultre enquérir la difference;
Mais, au propos sans faillir riens;
Comme on treuve és historiens,
Force de Sphorce diffère en ce,
Qui fait à mon dict conférence;
Par sex mourez feu et famine;
Il n'est si dur roc qu'on ne mine⁶⁹⁵.

Quels étaient les desseins que la Providence assignait au roi ? Dans le cadre de la crise politico-religieuse qui secouait le royaume de France il est évident que l'un des buts assignés à Louis XII était la réforme de l'Eglise. Le *Saint-Siege Apostolicque* rappelait l'imminence du concile de Pise qui devait remplir cette mission, mais ce n'était là qu'un début puisque l'union des princes chrétiens, en l'occurrence l'empereur Maximilien et Louis XII, devait déboucher sur la croisade : [...] *et pour illec ordonner le grand passaiage universel et la croisée contre les Turcz et autres infidelles, car le temps de leur desertion aproche*⁶⁹⁶. La croisade restait l'un des idéaux suprême de cette société et Jean Lemaire de Belges montrait que le roi de France ne souhaitait que l'extension de la foi chrétienne alors que le pape œuvrait pour sa destruction. Mais il tendait aussi à faire resurgir les topiques des prophéties millénaristes selon lesquelles la purification de l'Eglise, étape primordiale du millenium, devait précéder la reconquête de Jérusalem et l'éradication des infidèles. D'ailleurs il précise en citant le *saint philosophe et martir*, Severin identifié comme Boèce que la France doit jouer un rôle essentiel dans l'avènement de la paix universelle et la domination du christianisme⁶⁹⁷. Cette prophétie annonçant la venue d'un pape angélique français était également connue à Rome

⁶⁹⁵ *Le grant Jubillé de Milan*[...], in Montaiglon (Anatole de) *Recueil*..., op. cit., t. IX, p. 340.

⁶⁹⁶ Munn (Kathleen Miriam), *A Contribution*..., op. cit., p. 174.

⁶⁹⁷ *Ibid.*, p. 172. Britnell (Jennifer), «Jean Lemaire de Belges and Prophecy», op. cit., p. 160.

puisqu'elle est citée dans le *De ecclesia restituta* de Petrus Galitanus⁶⁹⁸, elle prévoyait d'autre part la domination universelle d'un empereur originaire de cette même nation.

Ex gallica genitus terra vir justus et equus
Pastor erit : clau[v]es celi sceptraque gubernans.
Pax erit : et toto surget concordia mundo
Una fides : unus regnabit in omnia princeps.⁶⁹⁹

Ce berger juste et impartial qui détiendra à la fois les clefs spirituelles (*claves celi*) et les sceptres du pouvoir temporel, issu de terre gallique et dont l'avènement annoncera la domination de la paix et de la concorde sur le monde où un seul et une foi régneront, désigne dans ce contexte Louis XII qui selon cette prophétie devrait s'asseoir sur le trône de saint Pierre désormais vacant comme le montre l'enluminure.

La juxtaposition des arguments kabbalistiques et de l'imaginaire prophétique tendait à faire de Louis XII un monarque providentiel, préélu pour accomplir cette réforme ecclésiastique qui devait permettre le retour de l'âge d'or jadis prophétisé par Virgile. Il s'agit d'une référence à la IV^{ème} églogue des Bucoliques de Virgile, ici Jean Lemaire de Belges ne cite que les vers 4 et 6, alors que le passage le plus célèbre était le vers 7 : *Jam nova progenies celo dimittitur alto* (Déjà une nouvelle progéniture nous est envoyée du ciel) qui était traditionnellement admis par les commentateurs médiévaux comme l'annonce de la naissance du Christ. Cette églogue débute en outre par un rappel d'une prophétie de la sibylle de Cumès qui annonçait l'avènement de l'âge d'or et un retour de la justice : [*Redeunt saturnia regna* :voici que revient le règne de Saturne, ce signe est étroitement associé au bien et à la justice] *Ultima Cumei venit iam carminis etas,/ Jam redit et virgo, redeunt Saturnia regna*. Une fois encore, comme ce fut le cas précédemment pour le chêne, Jean Lemaire de Belges développait pour le pouvoir royal un argument que les partisans de Jules II ne manquaient pas de mettre en exergue, ils voyaient eux aussi dans le pontificat de Jules II un retour de l'âge d'or et du règne de la justice. On peut notamment citer le discours de Gilles de Viterbe (Egidio da Viterbo (1465-1532)) en l'honneur du pape Jules II le 21 décembre 1507. Gilles de Viterbe était également un lecteur, mais aussi un défenseur, de Jean Reuchlin. Il s'illustra, entre autres, comme traducteur des principaux monuments de la kabbale et il fut, tout comme Jean Lemaire de Belges, très influencé par les travaux d'Annius de Viterbe. On retrouve dans son discours offert au pape, des arguments très proches de ceux développés par Jean Lemaire de Belges. Ou, devrait-on dire on

⁶⁹⁸ Munn (Kathleen Miriam), *A Contribution...*, op. cit., p. 172. Britnell (Jennifer), «Jean Lemaire de Belges and prophecy», op. cit., p.160.

retrouve dans le manuscrit de Jean Lemaire de Belges des arguments similaires à ceux utilisés par Gilles de Viterbe. Ce dernier fait certes référence au retour de l'âge d'or, mais il souligne aussi la signification du nombre douze, tout comme il s'arrête sous le symbolisme végétal en rapport avec les armes de Jules II (le chêne), sous omettre le fameux passage de saint Jean (Jean 10 :16) sur le bon berger : [...] *et il y aura un seul troupeau, un seul berger.*

Aussi riche que soit cette œuvre de Jean Lemaire de Belges, le rappel des prophéties qui annonçaient les tribulations de l'Eglise n'y est que suggéré, alors que dans le *Traicté de la différence des schismes et des conciles leglise, et de la preeminence et utilité des conciles de la sainte Eglise gallicane* (mai 1511) c'était un argument beaucoup plus important qui venait clore une longue démonstration historique. Jean Lemaire de Belges inscrivait la politique de Louis XII dans le cadre de l'accomplissement de toute une attente prophétique et tendait à faire du roi le réformateur apocalyptique du clergé.

b. L'imminence du vingt-quatrième schisme

Le Traicté de la difference des schismes et des conciles de leglise, et de la préeminence et utilité des conciles de la sainte Eglise Gallicane (Mai 1511), le titre de cette œuvre dédiée à Louis XII ne laisse aucune ambiguïté quant aux intentions de Jean Lemaire de Belges. C'était un texte violemment polémique aux théories résolument gallicanes, qui encourageait le roi de France dans sa politique antipontificale. La base de l'argumentation est avant tout de nature historique, la plus grande partie du *Traicté* démontrait d'une part la suprématie des conciles réunis à l'instigation des rois de France et dénonçait d'autre part la perversité des schismes et la corruption de l'Eglise. L'édition princeps de 1511 contenait également deux autres textes dirigés contre la papauté et plus spécifiquement contre Jules II. Le premier, intitulé *L'Histoire moderne, du prince Syach Ismail, dit Sophy Arduelin*, était une traduction de la vie du Shâh Ismaï I, roi des Perses, célèbre pour ses guerres contre les Turcs et ses demandes d'alliance avec les princes occidentaux. Jean Lemaire de Belges opposait ainsi l'ardeur du Sophy à combattre les Turcs, dont les conquêtes mettaient en péril la chrétienté, à l'attitude du pape, auquel il reprochait de tout faire pour entraver la croisade. La thématique du second texte, le *Saufconduit*, était quasiment identique. Il s'agissait d'un document

⁶⁹⁹ Ibid., p.173.

délivré par le Sultan d’Egypte autorisant les sujets du roi de France à se rendre en pèlerinage en Terre sainte. Le texte fut publié à Lyon en 1511 et Jean Lemaire de Belges le reproduisait intégralement afin de montrer qu’un Sultan faisait plus pour la foi chrétienne que le successeur de saint Pierre.

Comparativement à la dimension de l’œuvre, la place accordée aux prophéties du vingt-quatrième schisme est relativement peu importante. Mais la récurrence du thème des menaces planant sur l’Eglise tout au long de son travail, les recherches accomplies ainsi que l’intégration naturelle de l’argument prophétique dans le déroulement du texte, démontrent l’intérêt de l’auteur pour le futur révélé. Ainsi Jean Lemaire de Belges se situant plus étroitement qu’il ne l’avait fait dans *La Légende des Vénitiens* dans une ligne de pensée propre à l’eschatologie chrétienne, brandissait le fléau imminent du *tresredoutable vingtquatrieme schisme advenir*. L’annonce de cette terrifiante punition se faisait dès le Prologue, insertion qui traduit l’importance accordée à l’argument prophétique dans la genèse de l’œuvre et dans le développement du texte, mais ce n’est que dans le dernier chapitre que le sujet est réellement abordé. Cette dernière partie s’inscrit dans un enchaînement logique et trouve tout naturellement sa place après le vingt-troisième schisme, ce dernier schisme annonciateur des tribulations de l’Eglise apparaît alors comme une évidence inéluctable.

Le sujet s’y prêtait parfaitement dans la mesure où la réforme de l’Eglise, partie intégrante de la tradition chiliastique, est à ce titre présente dans de nombreuses prophéties concernant le dernier empereur et les ultimes tribulations du monde. Il rappelait dans cette perspective, que l’accomplissement apocalyptique de la fin des temps était une chose certaine confirmée par l’Eglise elle-même : [...] *notre mere sainte Eglise tient pour article de foy que le monde doibt perir par feu. Et avant qu’il soit fini, il est certain (selon l’authorite de la sainte escriture, et de l’Apocalypse) que l’Antechrist viendra. Et avant que l’Antechrist vienne, sera le grand et merueilleux schisme de L’Eglise[...]*⁷⁰⁰. Tout un corpus prophétique en latin était allégué afin de

⁷⁰⁰ Jean Lemaire de Belges, *Œuvres*, publiées par J. Stecher, Louvain, 1882-1891, 4 vol, I (1882), 362 p., II (1882), 490 p. , III (1885), 409 p., IV (1891), 326 p. Jean Lemaire de Belges, *Le Traicté de la difference des schismes et des conciles de l’eglise, et de la preeminence et utilité des conciles de la sainte Eglise Gallicane*, in *Œuvres*, op.cit., t. III, p. 351. Voir aussi, Jean Lemaire de Belges, *Traicté de la différence des schismes et des conciles de l’Église*, éd. critique par Britnell (Jennifer), Genève, Droz, 1997. Sur le thème des prophéties chez Jean Lemaire de Belges le travail de Jennifer Britnell reste incontournable : Britnell (Jennifer), «Jean Lemaire de Belges and Prophecy», op.cit., pp. 144-166, et du même auteur : «Jean Lemaire de Belges and his list of Schisms», in *Durham University Journal*, LXXII, 1980, pp. 53-58, «Prophéties sur l’Eglise à la veille de la Reforme», in *Renaissance européenne et phénomènes religieux 1450-1560*, Montbrison, 1991, pp. 199-205, «The antipapism of Jean Lemaire de Belges’*Traité de la Difference des Schismes et des Conciles*», in *Sixteenth Century Journal*, XXIV/ 4, 1993, pp. 783-800, «Jean Lemaire de Belges lecteur de Platina», in *I^{er} Colloque International sur la littérature en Moyen Français* (5-7mai 1997), Università Cattolica del Sacro Cuore, Milan), « La mort de Jean Lemaire de Belges, l’édition

montrer que les tribulations des derniers jours verraient la [...]terrible persécution, rebat et humiliation avec reformation de leglise romaine en raison de son outralgeuse ambition. En outre il affirmait que cette purification du clergé serait le fait des [...] Princes séculiers [qui] seront contraints [de] mettre la main à la réformation des Ecclésiastiques. Vingt et un extraits relativement courts venaient confirmer la véracité de cet inéluctable châtement, les sources semblent pour le moins variées : saint Paul, Methodius (Martyr), saint Jean, Isai e, sainte Brigitte, Merlin, sainte Hildegarde, les Sibylles d'Erythrée, de Crête et de Cumes, Jean Lichtenberger, l'auteur anonyme d'un *antiquum vaticinium*, Jean de Bruges, Boèce, Vincent de Valence (saint Vincent Ferrier), Joachim de Flore et Reynard Lolard. Il reproduisait aussi un passage de l'*Exil* d'Alain Chartier, dont les dernières lignes faisaient allusion à une prophétie de Daniel promettant la venue de l'Antéchrist. La prophétie attribuée à Boèce, évoquée précédemment dans le cadre du déchiffrement du nom royal n'apparaîtra pas avant la seconde édition du *Traicté* à Paris en janvier 1512⁷⁰¹.

En fait, cette profusion d'auteurs cache trois sources majeures, le *De veritate astronomie* de Jean de Bruges imprimé en 1503, le *Pronosticatio in latino* de Jean Lichtenberger et Wolfgang Aytinger et ses commentaires des Révélations du pseudo-Methodius⁷⁰². Le choix des prophéties révèle deux intentions, d'une part le souci d'affirmer que l'Eglise sera reformée et que cette rénovation précédera la venue de l'Antéchrist et, d'autre part, un caractère plus politique, l'assurance que les princes séculiers participeront activement à cette réforme. Dans cette seconde perspective nombre de textes cités par Jean Lemaire de Belges situent la réforme de l'Eglise dans le cadre d'une action conjointe entre l'empereur et le roi de France. Jean Lemaire de Belges écrivait pour le roi de France, Louis XII, mais en 1511 ce dernier agissait en accord avec Maximilien I^{er}. En outre notre auteur était, en principe, toujours au service de Marguerite d'Autriche qu'il ne quitta qu'à la fin de l'année 1511, et dont il ne semble vouloir trahir ni la confiance et la cause, ni renier les années passées à ses côtés, et nombre des prophéties citées ne désignaient pas spécifiquement l'empereur universel. Néanmoins, il rappelait à deux reprises que *Potens est deus suscitare et Francos ad versus ecclesiam qui eam humiliabunt*, Dieu avait donc le pouvoir de conduire les Français contre l'Eglise qu'ils rabaisseraient où humilieraient, ce qui passait pour une excellente justification de la politique de Louis XII. Seule une prophétie attribuée à sainte Brigitte et tirée de Jean Lichtenberger prend une tournure

de 1517 du *Traité des schismes et des conciles*, et les impertinences d'un éditeur», in *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, LVI, 1994, n°1, pp. 127-133.

⁷⁰¹ Britnell (Jennifer), «Jean Lemaire de Belges and prophecy», op.cit., p. 160.

⁷⁰² Jodogne (Pierre), *Jean Lemaire de Belges...*, op.cit., p. 382. Britnell (Jennifer), «Jean Lemaire de Belges and

véritablement franco-française : *Ve, et iterum ve, quando puer sedebit in sede lillii, orietur tribulatio in ecclesia sancti Petri*, mais il est peu probable, comme le signale Jennifer Britnell, que ce *puer* désigne Louis XII âgé alors de 49 ans. L'une des possibilités est que ce garçon soit le jeune François d'Angoulême héritier présomptif du trône, mais dans ce cas la prophétie annoncerait la mort de Louis XII, ce qui n'est guère approprié pour une œuvre de propagande royale. La solution est donc que ce jeune homme qui doit s'asseoir sur le trône des lis désigne le fils potentiel et tant espéré de Louis XII qui n'avait alors qu'une fille. Or la reine était de nouveau enceinte en 1511 et cette prophétie anticipait peut-être sur les espoirs du roi d'avoir enfin un héritier mâle⁷⁰³.

Cette anticipation de l'avenir venait clore un long discours de nature historique. Jean Lemaire de Belges démontrait en s'appuyant sur les conciles antérieurs, que les rois de France avaient toujours, par cet intermédiaire œuvré pour le bien de la chrétienté. Mais il ne se limitait pas à une simple justification de la politique de Louis XII en lui trouvant des précédents. Il entendait également montrer les racines de la corruption de l'Eglise romaine. L'action de Louis XII reposait donc sur une double légitimité historique puisque non seulement le roi ne faisait que suivre une voie tracée avant lui par Clovis et Charlemagne, mais encore en participant à la réforme de l'Eglise il accomplissait un acte politique et religieux dont la nécessité était historiquement prouvée. C'est dans cette perspective que s'inscrivent les prophéties avancées par Jean Lemaire de Belges. Son objectif premier restait la justification de la réunion d'un concile général destiné, certes à rabattre l'arrogance de Jules II, mais qui devait aussi permettre la réforme de l'Eglise et l'organisation de la future croisade. Toutes les prophéties énoncées tendaient à constituer l'aboutissement de son raisonnement, la démarche du roi ne témoignait aucun cas d'un manque de foi, mais au contraire participait à la réforme tant attendue mais aussi tant annoncée : [...] *il y ayt ores discorde et guerre presque ouverte entre le souverain prelat de l'Eglise rommaine et le souverain patron et protecteur royal de l'Eglise gallicane, et que plusieurs s'esmerveillent dont peut proceder une si grand et si obstinée audace du pape, et d'autrepart une si juste confiance au roy treschresttien, affin de monstrier appertement dont procede la racine et fundation de l'orgueil des ministres de l'Eglise rommaine, et que ce n'est pas de maintenant que telz choses adviennent, et outreplus que cecy designe et prenosticque le futur tresgrand xxiii^e scisme en l'Eglise catholicque et universelle,*

Prophecy», op.cit., pp. 145-147.

⁷⁰³ Britnell (Jennifer), «Jean Lemaire de Belges and prophecy », op. cit., p. 164.

dont les vaticinations des prophètes et sibilles et les pronostics d'astrologie ont tant parlé [...].

Jean Lemaire de Belges poursuit également ces attaques contre Jules II. Il rappelle en citant Lichtenberger que la conjonction de Saturne et de Jupiter en 1504 devrait avoir ses conséquences en 1506, période proche de l'année qui vit, précise-t-il, l'intronisation de Jules II (1503). Sur ce point, Jennifer Britnell précise qu'en dépit du fait qu'il s'appuie sur les travaux de Lichtenberger, Jean Lemaire de Belges ne se réfère pas à la célèbre conjonction de 1484 mais curieusement à la suivante, celle de 1504, qui n'est pas citée par Lichtenberger. Ce choix dans les dates correspond à un désir manifeste de situer ces conjonctions astrologiques dans des temps rapprochés de la montée de Jules II sur le trône pontifical. Il cite également une *ancienne prophétie*, aux accents très modernes puisqu'elle concerne le *Papatum Julius secundus pontifex modernus*, qui annonce la chute de *l'arbre à gland* autrement dit le chêne qui figure aux armes de Jules II. Dans le Prologue, Jean Lemaire de Belges désigne clairement le nouvel ennemi de la chrétienté en renvoyant à ses armes : *le chesne sera despoillé de ses feuilles en temps deu, et le bois applicqué en tel usaige comme à tel matiere appartient*. Jean Lemaire de Belges utilisait ici des arguments identiques à ceux employés dans son anticipation de la victoire du roi. Outre le fait d'attaquer personnellement Jules II, Jean Lemaire de Belges répondait aux auteurs qui soutenaient la cause du souverain pontife et vantaient les mérites du chêne papal, qui passait en particulier pour être un symbole de la force. Ces mêmes auteurs annonçaient eux aussi le retour de l'âge d'or ou celui du règne de Saturne en s'appuyant également sur Virgile. Ces thèmes revêtaient un caractère quasi-universel dans le monde chrétien il n'y avait donc rien d'étonnant à ce qu'ils soient développés par le camp adverse.

Les attaques des propagandistes de Louis XII doivent être appréhendées en fonction de tout un arsenal de textes destinés à Jules II et qui faisaient de ce dernier un *alter Caesar* identification d'autant plus facile que le nom du pape évoquait le célèbre général romain⁷⁰⁴. Gilles de Viterbe, par exemple, déclarait que Jules César avait eu tort de se considérer comme un monarque universel car le seul qui puisse posséder ce titre de fait comme de droit était le pape Jules II. Cette identification se retrouve chez Paris de Grassi, l'évêque cérémoniaire du Vatican, quant à Francesco Albertini, il fait de Jules II un nouvel Apollon. Le pape fit une entrée triomphante dans Bologne reconquise le 11 novembre 1506. Le souverain pontife apparaissait, comme avant lui Louis XII à Milan en 1499,

⁷⁰⁴ Les informations, citations et références concernant la traduction dans l'art et la littérature du césaro-papisme de Jules II sont empruntées dans leur totalité au travail de Scheller (Robert. W.), «Gallia cisalpina...», op. cit., pp.

comme le libérateur de la tyrannie de Bentivoglio. En 1507, le souverain pontife célébra son triomphe par une entrée somptueuse dans Rome. Plusieurs inscriptions assimilaient le pape à un libérateur, au propagateur de la paix et de la liberté et finalement à César. A l'avvers d'une médaille en son honneur se trouve l'inscription *Julius Cæsar pontifex secundus* et au revers *Benedictus qui venit in nomine Domini*. Si les propagandistes de Louis XII s'efforcent d'élever le roi au rang de premier défenseur de l'Eglise et de la chrétienté, les auteurs du parti pontifical tel que Fransceco Albertini n'omettent pas d'insister sur les efforts de Jules II dans son combat contre les infidèles et ses nombreux appels à la croisade. Michel Nagonius, déjà évoqué pour son manuscrit offert au roi, exécuta pour le souverain pontife un ouvrage comparable à l'exemplaire possédé par le roi de France. Une des enluminures qui précède le texte représente Jules II assis sur un char triomphant accompagné d'un chevalier et d'un prêtre, référence à la théorie des deux épées. A côté de lui, en armure classique, son protégé Fransceco Maria della Rovere, désigne de la main la figure de Jérusalem qui apparaît dans une nuée. Au pied du char marchent des prisonniers et des soldats revêtus de différents uniformes, mais l'un d'entre eux porte une armure impériale et un fanion aux armes de Jules II. Cette homonymie entre le général romain et le pape ne manque pas d'être reprise par les propagandistes du roi, à l'image de Guillaume Crétin, dans son *Invective contre la guerre papalle : L'eglise a dueil, voyant Julius querre / Nom de Cesar, et sans reigle n'esquierre* [...] ⁷⁰⁵. Les Français loin d'admirer les efforts de Jules II pour réorganiser les Etats pontificaux et augmenter l'autorité du Saint-Siège, voient dans cette adulation et son comportement guerrier une attitude contraire à la piété et la foi normalement attendues du pape.

Pourtant à la différence de la plupart des textes destinés à soutenir la cause de Louis XII qui fustigeaient directement la personne du pape, le *Traicté* ne se voulait certes pas un discours théologique sur l'ecclésiologie conciliaire, mais demeurait une étude historique démontrant la suprématie des conciles et leurs conséquences salvatrices. Les arguments employés par Jean Lemaire de Belges restaient particulièrement originaux, moins en raison du contenu véhiculé, que de l'insistance à inscrire son argumentation dans une perspective eschatologique. L'auteur était on ne plus conscient de l'importance d'intégrer à son discours un messianisme politique. Que se soit avec *La Legende des Vénitiens* ou *Le Traicté de la différence des schismes et des conciles de L'Eglise*, ou encore avec son analyse des vertus du nom royal il témoigne d'un désir manifeste

30-36.

⁷⁰⁵ Crétin (Guillaume), *Œuvres poétiques*, éd. Chesney (K.), Genève, Slatkine Reprints, 1977, pp. 58-59.

d'utiliser la dialectique prophétique. Cette approche est sous-tendue par le besoin d'inscrire l'action politico-religieuse du souverain français dans le cadre d'un futur révélé et voulu de Dieu. Il s'agit aussi pour l'auteur de déplacer les ambitions du roi de France dans un contexte autre; celui de la réalisation d'un vaste dessein commun à l'ensemble de la chrétienté. Louis XII n'agit pas seulement pour le bien de son royaume, il accomplit une œuvre attendue par tout les chrétiens. Il participe à la réalisation d'une mission essentielle pour la propagation de la foi, une étape préalable obligatoire au second avènement du Christ. L'action du roi ne peut être réduite à un simple conflit personnel puisqu'elle participe au contraire à l'accomplissement d'une étape annoncée et espérée du millenium. Cette résurgence de la vocation messianique de la royauté française et l'utilisation de topiques inhérents à la tradition chiliastique dans le cadre d'un conflit entre le pape et le roi très chrétien n'est pas pour surprendre, ce qui est plus étonnant en revanche est que Jean Lemaire de Belges soit, semble-t-il, le seul à avoir accordé à cet argument une place aussi prépondérante.

La plupart des poètes de cour se limiteront à combiner la réforme de l'Eglise à un vibrant appel à la croisade, sans les associer au sein d'une perspective millénariste. On retrouve cependant chez Jean Bouchet l'association de la venue de l'Antéchrist et des désordres au sein de l'Eglise, un thème propre aux prophéties annonçant les tribulations des derniers temps. Mais cette dimension plus eschatologique de la réforme de l'Eglise n'est qu'un aspect marginal de sa *Déploration de l'église militante*, ouvrage qui, s'il s'inscrit dans le contexte polémique qui oppose le roi au pape, fait néanmoins preuve de modération dans son argumentation anti-papale.

Les precuseurs ilz sont de l'Antechrist,
Plus à craindre que ne fut Mahomet.[...]706

Comme nombre de pièces contemporaines, la *Déploration* de Jean Bouchet contient un appel à la croisade, car si le pape peut conduire une guerre, il s'agit bien la guerre sainte. L'auteur appelle Jules II à *Droissez souldain l'estandart cristifere / pour suffocquer l'ennemy mortifere / Qui veult la loy de Jesus abolir*, et dans un passage adressé aux princes chrétiens, l'Eglise leur demande de s'unir pour tourner leurs armes contre le seul ennemi de la chrétienté :

Par bon effait monstrez vous crestiens,
Habandonnez tous les biens terriens
Pour l'injure qu'on fait à Dieu venger.
Voiez vous point Sarrazins et paiens,
Aultrement dictz Turcs ou Agariens,
Qui près de vous se sont venuz renger?
Il ne taschent fors à vous extranger;

⁷⁰⁶ Bouchet (Jean), *La Déploration de l'église militante*, op. cit., pp. 58-59.

Ja detiennent toute Affricque et Asie
Que par grant force il ont prise et saisie.
Vous n'avez plus tous ensemble que Europe,
[...]
Devant vos yeulx souffrez la terre sainte
Par ces paiens estre souillée et taincte
De leur treshorde et salle vilennie,
Pour biens mondains avoir à toute ataincte,
Dont devant Dieu je faiz contre vous plaincte
Car nostre foy s'en sent par trop honnie.
Souffrez- vous bien que la terre garnie
Des tressaincts lieux où marcha Jhesucrist
Soit entre mains des gens de l'Antecrist?
Et son sepulcre en ung si piteux point?
Helas, pour vous tant de maulx il souffrist,[...]707

Jean Bouchet n'évoque pas donc directement le corpus prophétique mais il associe la réforme de l'Eglise à la conversion des païens ici appréhendés comme les annonciateurs de la venue de l'Antéchrist. Il reproche aux princes chrétiens, et au pape en particulier, leurs dissensions internes qui les éloignent du but suprême autrement dit la croisade. Comme Jean Lemaire de Belges, il rappelle en suivant l'imaginaire millénariste que la purification du clergé est une des étapes essentielles du millenium et que la corruption du clergé ne concerne pas seulement le pape où l'Eglise romaine mais au contraire fait courir un péril immense à l'ensemble de la chrétienté. A travers les turpitudes que connaît l'Eglise, c'est le salut des chrétiens dans leur globalité qui est mis en péril. Les auteurs qui soutiennent le roi de France ont pour souci principal de dépersonnaliser le conflit afin de l'intégrer dans une perspective plus vaste. Il est du devoir de Louis XII en tant que prince *Trescrestien* investi sur terre de la puissance et de la force du Christ (l'*espoux* de l'Eglise), de réformer cette dernière afin de la purger des abus dont elle souffre. Le roi de France doit se garder de se détourner de sa mission car à son tour il peut encourir la colère divine :

Mais le grant roy qui regne en paradis,
Dont vous avez la force et la puissance
Si vous souffrez qu'on me face nuisance
Doubter ne fault qu'il s'en courroussera⁷⁰⁸.

⁷⁰⁷ Ibid., pp. 103-104.

⁷⁰⁸ Ibid., p. 62.

c. Epîtres en faveur de Louis XII.

De nombreux travaux ont souligné l'importance littéraire du conflit qui opposa Louis XII à Jules II. Parmi les œuvres qui alimentèrent l'arsenal argumentaire du roi de France un genre bien particulier eut la faveur des écrivains de la cour : l'épître.

Guillaume Crétin qui s'était déjà distingué par son *Invective contre la guerre papalle*, ne resta pas en marge de cette tendance générale chez les auteurs stipendiés de la cour de France et ses vers stigmatisèrent à leurs tours celui qui apparaissait être le plus grand ennemi de la France et de la foi chrétienne. Une fois encore les arguments employés ne tranchent pas par leur originalité. Dans l'*Epitre d'ung complaignant l'abusif gouvernement du pape*⁷⁰⁹ Jules II est sévèrement critiqué pour son comportement guerrier et simoniaque. Jean Marot dénonce l'attitude scandaleuse du pape qui délaisse la tiare pontificale pour ceindre le diadème de Mars, dieu de la guerre. Il s'indigne devant l'ingratitude pontificale vis-à-vis de Louis XII qui s'est toujours montré un ferme soutien de l'Eglise et un allié fidèle de Jules II. Mais cette ardeur belliqueuse et ces trahisons sont aisément compréhensibles quand on sait que le pape est d'origine grecque par sa mère et génois par son père, cité dont les habitants sont réputés pour leur trahison : *Or genevois jamais ne tyennent leur foi, / Grecqz sont menteurs et la mer variable*⁷¹⁰. Jean Marot rappelle que Louis XII et les rois de France sont nommés *Tres chrestiens filz aîné de l'Eglise*,⁷¹¹ et qu'ils méritent ce titre car ils peuvent par *l'espée* abattre ceux qui menacent et nuisent à l'Eglise, autrement dit ils disposent du droit de réformer et de déposer le pape. Cette titulature de fils aîné de l'Eglise se superpose avec celle de très chrétien et tend à conférer au roi une primauté, un droit d'aînesse, au sein de la hiérarchie chrétienne. Ce titre, un peu particulier, fut accordé par Alexandre VI à Charles VIII en

⁷⁰⁹ Colbert de Beaulieu (J.-B.), «L'*Epitre d'ung complaignant l'abusif gouvernement du pape* de Jean Marot (1511)», in *Scriptorium*, III, 1949, pp. 91-109. Voir aussi Jehan Marot, *Les deux recueils*, op. cit., p. 420. De même que cette édition commentée des œuvres de Jean Marot est très utile pour ses informations bibliographiques et ses commentaires sur la littérature contemporaine.

⁷¹⁰ Colbert de Beaulieu (J.-B.), «L'*Epitre d'ung complaignant l'abusif gouvernement du pape* de Jean Marot (1511)», op. cit., p. 104. On retrouve exactement la même image chez Pierre Gringore dans *Le Jeu du Prince des Sotz et Mère Sotte*, in *Œuvres...*, t. I, p. 248.

Ainsi que ung Grec suis menteur detestable [c'est Jules II qui parle]

Comme la mer inconstant, variable;

Luna regnoit l'heure que je fuz né,

Je suis, ainsi que ung Genevoys, traictable

Regardez moy, je suis l'Homme obstiné.

⁷¹¹ C'est un titre qui revient sous différentes formes : *Le père fait la guerre à son filz* (Gringore (Pierre), *Le Jeu du Prince des Sotz et Mère Sotte*, in *Œuvres...*, t. I, p. 260.), *Doit un bon pere avoir la guerre au filz ?* (Bouchet (Jean),

1495 au cours de l'expédition italienne du roi de France. Employé sous Louis XII par Louis le Blanc en faveur de Saint Louis, ce titre tendra surtout à renforcer l'image du roi de France comme défenseur unique du Saint-Siège et de la foi chrétienne, rôle normalement dévolu à l'empereur. Cette titulature que Louis XII ne porta jamais officiellement permettait de consolider l'arsenal idéologique de la royauté française vis-à-vis de Maximilien I^{er} et dans l'ordre du monde chrétien en général. Les poètes de cour ne l'oublièrent pas le moment venu. Jean Marot évoque aussi les triomphes passés de Louis XII sur Milan, les Génois *qu'on disoit invincibles* et Venise. Que Jules II ne fasse pas d'illusions Louis XII, le glaive de Dieu, vaincra à nouveau les Vénitiens et ses armées assujettiront toute l'Italie avant d'entrer dans Rome *Pour de toy faire ainsy qu'il [Louis XII] plaira*. La politique de Louis XII trouve sa justification dans la nécessaire extirpation des vices et des abus incarnés par Jules II que l'auteur n'hésite pas à appeler *pouvre prebstre*, un autre Néron, persécuteur des chrétiens, qui doit redouter le jugement et la punition divine dont le glaive risque fort de s'abattre sur lui. Son attitude est d'autant plus pernicieuse qu'elle risque d'attirer le courroux divin non pas la seule personne de Jules II mais l'ensemble des chrétiens, menacés dans leur espérance de salut par les péchés du vicair du Christ :

Ignore tu que tous bons chrestiens,
Considérant la vie que tu maintiens,
N'aient craincte que le souverain juge
Ne [n]ous transmect derechief un déluge ?⁷¹²

En 1511, Jean d'Auton composa *l'Epistre du pieux Hector transmise au roy Loys XII^e de ce nom*⁷¹³, dans laquelle Hector célèbre les hauts faits de son héritier, Louis XII, dont la teneur lui est transmise par les défunts et les vaincus entrant dans le royaume des morts. Ce poème, comme les autres, retrace les principaux temps forts de la gloire royale tout en légitimant la politique actuelle. La conquête de Milan évoquée par Ludovic Sforza (mort en 1508), la victoire d'Agnadel signifiée par l'arrivée en enfer des Vénitiens morts excommuniés, la reconquête de Bologne par les troupes royales, l'ingratitude du pape et le nécessaire devoir de défense de l'Eglise. Louis XII se devait de remercier son ancêtre pour cette épître et ce fut Jean Lemaire de Belges qui se chargea de rédiger la réponse du roi : *Epître du roy à Hector de Troye* (novembre 1511)⁷¹⁴. Si cette œuvre s'inscrit

La Déploration de l'église militante, op. cit., p. 93).

⁷¹² Colbert de Beaulieu (J.-B.), « *L'Epitre d'un complaignant l'abusif gouvernement du pape* de Jean Marot (1511) », op. cit., p. 105.

⁷¹³ BN, anc. fonds français 1952.

⁷¹⁴ Lemaire de Belges (Jean), *Epistre du roy a Hector de Troye*, in *Œuvres...*, op. cit., t. III, pp. 69-86. Sur ce texte

toujours dans le contexte de la politique antipontificale des années 1511, certains thèmes abordés méritent que l'on s'y attarde plus longuement.

Tout d'abord l'image du roi de guerre. La victoire ne peut en aucun cas être comprise comme le fruit de la fortune aveugle. En effet, l'issue du combat résulte d'un choix divin puisque Dieu seul décide des succès ou des échecs des hommes. Jean Lemaire de Belges s'arrêtait longuement sur l'affrontement d'Agnadel, et bien qu'il s'agisse de circonstances littéraires, il témoignait d'une conscience théophanique de la guerre dans laquelle l'action des hommes est vaine, voire réduite à néant, sans l'intervention divine. On retrouvait les grands temps de la théologie guerrière, inspirée des modèles bibliques, perceptible à travers l'image du chef élu de Dieu, le déchaînement des éléments et la manifestation visible de la prégnance du divin au cœur de sa création. Cette perception mystique et religieuse de la guerre se reflétait notamment par le biais des paroles que Louis XII adressait à Dieu où il rappelait qu'en dépit de la puissance de leur artillerie les Français n'étaient rien sans l'aide du Tout-Puissant :

O dieu vivant, quel' tempeste est cecy ?
Il peult sembler, que les hommes mortelz,
Par leurs engins redoutables, sont telz
Comme tu es, ô haut altitonant.
Mais tu seul es les victoires donnant.
Si i'ay bon droit, si i'ay iuste querele,
Soit cy ta main, et moy humble avec elle⁷¹⁵.

La puissance divine se manifesta dans un premier temps, à travers l'intervention des éléments interprétée comme le signe manifeste du soutien de la Providence aux Français. Le déchaînement de la nature était perçu comme le langage de Dieu qui désignait aux hommes les coupables sur qui sa colère allait s'abattre : *Car Dieu ietta, par un nouveau presage, / Aux ennemis, vent, et pluye au visage*⁷¹⁶. Mais la tension sacrale de l'engagement atteint son paroxysme à travers le miraculeux de la manifestation visible de Dieu qui démontre aux hommes sa prégnance par l'envoi d'une colombe, symbole du Saint-Esprit, transformant ainsi le champ clos de la bataille en un lieu du merveilleux.

On vid descendre un colomb par les nues,
Faisant en l'air virevoustes menues.
Or, dois savoir, que pour divin augure
Le Saint esprit se monstre en tel' figure.
Par le Colomb, plein d'amour, et sans fiel,
Est figuré le grand Seigneur du ciel, [...] ⁷¹⁷

voir l'analyse de Jodogne (Pierre), *Jean Lemaire de Belges...*, op. cit., pp. 395-403.

⁷¹⁵ Ibid., p. 76.

⁷¹⁶ Ibid., p. 76.

⁷¹⁷ Ibid., p. 76.

La colombe se mit à tournoyer au-dessus du heaume de Louis XII que Jean Lemaire de Belges appréhende comme l'incarnation vivante des idéaux chevaleresques. Il était le seul à arborer le jour de la bataille un grand panache blanc, composé de *plumes d'Autriche* afin que tous soient à même de le distinguer au cœur de la mêlée. Chacun pouvait ainsi juger et admirer sa conduite. Mais cette attitude courageuse et glorieuse était également dictée par le désir de montrer à ceux qui combattaient et étaient prêts à se sacrifier pour lui que cet engagement était partagé. Le roi encourait les mêmes risques, sinon plus, que ses hommes. Cette dimension sacrificielle du corps royal se conjugue à un dépassement de soi propre à la conscience chevaleresque. Louis XII est au-delà de toutes peurs et témoigne d'un mépris complet du danger et de la mort, trahissant à la fois la confiance en Dieu entre les mains duquel le roi remet sa vie et d'un désir de répondre à l'idéal nobiliaire : *Car du mourir, ie n'euz lors peur, ne soing / Si m'en soit Dieu, et l'Eglise à temoing*. Finalement la colombe se posa sur l'*armet* royal démontrant à tous que Louis XII était l' élu de Dieu et qu'il était investi de la puissance céleste. Le roi de France apparaissait comme le champion de la chrétienté désigné pour être le bras armé exécuteur de la volonté divine :

Dessus l'armet que i'euz hautain, et riche,
Sur un plumas de grands plumes d'Autriche,
Que seul portoye, armé sur un coursier
Haut, eminent, orgueilleux, franc et fier,
Car de mes gens, dont i'euz lors grand amas,
Nul entre tous ne portoit son plumas.
Et ce fut fait, à fin qu'eux tous voyans
De mon armet les plumes ondoyans,
N'eussent ia peur, que ie fusse absent d'eux [...] ⁷¹⁸

L'investissement divin dont Louis XII est l'objet suggère une hors temporalité de la victoire car l'instant du triomphe enferme les hommes dans un espace sacralisé où le succès est appréhendé comme un don de Dieu :

Et que lon vid la tresbelle Colombe
Dessus mon chef par celeste prodige,
Ce qu'aperceut maint homme franc et lige.
En cest instant, Dieu qui savoit mon cœur,
Vainquit pour moy et me rendit vainqueur [...] ⁷¹⁹

⁷¹⁸ Ibid., p. 77.

⁷¹⁹ Ibid., p. 77.

Jean Lemaire de Belges n'oublie pas pour autant les objectifs politiques de Louis XII. A cette image d'un roi élu par la divine Providence s'oppose, naturellement, l'image du pape guerrier, portant la cuirasse, ennemi viscéral de la France, empêchant par tous les moyens Louis XII de conduire la croisade. Dans son épître il dénonçait avec véhémence les abus et la violence d'un pape tyrannique dont l'attitude était profondément contraire à la piété normalement attachée à sa charge. Il ne voyait en Jules II qu'un chef de guerre et non plus un chef spirituel. Jean Lemaire de Belges décrivait Jules II au siège de Bologne, à la tête de ses armées, suggérant ainsi que le pape ne possédait plus qu'un pouvoir temporel puisqu'il s'était détourné de la prière et de la croisade pour servir militairement son ambition et ses intérêts :

En lieu de Pere, il [Jules II] est Desolateur.
O mon vray Dieu, quel' guerre monstreuse,
Mal consonante, encor moins fructueuse !
Il fait beau voir un ancien prestre en armes,
Crier l'assault, enhorter aux alarmes,
Souillé de sang, en lieu de sacrifice,
Contre l'estat de son tredigne office :
Fermer [fortifier]son camp, en temps rude et divers,
Illec souffrir le plus dur des hyvers,
Pour à chacun grands merveilles donner.
Puis, en la fin ses gens abandonner [...] ⁷²⁰

Dans les vers suivants, Louis XII affirmait à son glorieux ancêtre qu'il combattrait Jules II mais qu'il veillerait personnellement à ce que nul ne touche ou ne blesse le pape. Le roi de France constatait alors toute l'ambiguïté de cette guerre dans laquelle il devait *non vaincre, et non estre vaincu*. Jean Lemaire de Belges établissait peut-être ici la différence entre l'homme et la dignité papale. Louis XII pouvait, afin de défendre ses intérêts, combattre Guiliano della Rovere en tant que personne, mais il ne devait en aucun cas toucher au vicaire du Christ. Une obligation d'autant plus difficile à accomplir qu'il est difficile de distinguer le pape d'un homme d'arme au cœur d'une bataille. Il démontrait ainsi tout le respect du roi pour la dignité papale, et ce, bien qu'elle soit revêtue par un individu méprisable. Les attaques contre Jules II étaient traditionnelles. Jean Lemaire de Belges accusait le pape de trahir la chrétienté en favorisant l'accroissement de la puissance turque. Il lui reprochait son obstination à vouloir nuire à la royauté française. Jules II était un traître qui avait profité de la victoire de Louis XII à Agnadel pour reprendre les territoires pontificaux aux Vénitiens et qui avait par la suite renoncé à la Ligue de Cambrai pour se rapprocher de Venise :

Or á present en avons nous un tel, [pape]
Qui se dit serf du grand Dieu immortel,
Mais il tient peu de son bon exemplaire :
Parquoy ne peult aux tresvrays Chrestiens plaire,
Ainçois comptait plustot aux infideles,
Par ses efforts de ses armes cruelles
Il ne fait rien, sinon s'esvertuer,
De sang espandre, et faire gens tuer⁷²¹.

Jean Lemaire de Belges se devait de faire référence aux origines troyennes de la royauté française : *Si est il vray, que mon tronc, mon blason / N'est point sorti d'Hercules, ou Iason / [...] / Mais de Francus, le tien noble fils*. Louis XII, héritier de Francus fils d'Hector, en écrasant les Vénitiens, descendants d'*Antenor*, avait enfin vengé son ancêtre. Désormais, il désirait ardemment se consacrer à une double reconquête, celle des anciens territoires troyens dont il était l'héritier et celle de la Terre sainte. Si ce projet était retardé ce n'était pas sa faute mais bien celle du pape. Ainsi le rêve de Louis XII était d'une part de voir s'élever devant lui, les murailles des ruines de Troie pour qu'il puisse se recueillir sur la tombe de son ancêtre, et d'autre part délivrer la ville sainte de l'oppression des Turcs. Ces deux projets s'interpénétraient au cœur d'une vision dans laquelle Louis XII apparaissait comme un monarque universel conquérant les anciens territoires troyens, vainqueur des infidèles, libérateur de Jérusalem et réformateur de l'Eglise.

L'Epistre envoyée par feu Henry, roy d'Angleterre à henry son fils, huytiesme de ce nom, à présent regnant audict royaume (1512) s'adresse comme l'indique le titre à Henri VIII qui vient de rejoindre la Sainte Ligue. Il faut attribuer ce texte à Jean Bouchet, qui en cette occasion abandonne la ligne plutôt réservée qu'il avait adoptée dans la *Déploration*. Il s'agit à la fois d'une violente attaque contre Jules II, d'un avertissement lancé au roi d'Angleterre, d'un tableau apologétique du règne de Louis XII (de nouveau appelé le *Fils Aîné de L'Eglise*) et d'une vision exaltée de l'histoire de la France. Ce texte fonctionne comme un véritable manifeste politique et répond peut-être à une commande royale. Il s'agit, en partie, d'un résumé de toutes les prétentions anglaises sur la couronne de France et de leurs réfutations méthodiques. Ce texte qui défend vigoureusement la cause de Louis XII se compose également d'une vision stigmatisante de l'histoire anglaise, véritable antithèse du passé français. Comme ce fut le cas dans les propos de Guillaume de Rochefort aux états généraux de 1484, cette histoire est constituée d'un long enchaînement de révoltes et de régicides sanglants. A l'harmonie et la sacralité françaises s'opposent le chaos et le perpétuel bouleversement de l'ordre

⁷²⁰ Ibid., p. 80.

social anglais. Il est donc normal de retrouver tous les ingrédients qui alimentent traditionnellement la renommée et la singularité de la nation France tout légitimant les aventures extérieures et les prétentions à l'universalité. Pharamond et la loi salique, l'invasion gauloise en Gaule Cisalpine, la victoire de Brennus sur Rome, la conquête de l'Italie par Pépin et surtout celle d'*Ung roy françois nommé saint Charlemagne / Qui tint l'empire et conquist Allemaigne*, jusqu'aux croisades de Godefroy de Bouillon et de Saint Louis. Louis XII s'inscrit dans la continuité de ce brillant passé. Jean Bouchet dresse le portrait du roi parfait, courageux et pieux, conforme à l'idéal de sainteté sur le trône, naturel défenseur de l'Eglise militante, désigné pour mener à bien la réforme de l'Eglise :

Et mesmement le roy chevreux,
Le parangon des preux et des heureux,
Le bras destre de la crestienté,
L'observateur de toute sainteté,
L'examineur des erreurs hérétiques,
Le correcteur de toutes loix iniques,
Le filz aîné de l'Eglise très sainte
Qui ne fait onc chose double ne faincte,
Loys, nommé douziesme de ce nom [...] ⁷²²

Louis XII apparaît comme le prince universel conservateur à la fois du pouvoir spirituel et temporel, garant de l'ordre de la chrétienté. Comme l'indique l'avant-dernier vers le roi de France, à la différence de Jules II, est incapable de machiavélisme ou de trahison, sa politique reflète la bonté et la générosité de son âme. L'argumentation de Jean Bouchet était on ne peut plus logique dans le cadre d'un conflit qui opposait le roi tant à l'empereur qu'au pape. Henri VII, par delà la mort, souhaite mettre son fils en garde contre toute action contre les Français. Il lui conseille de ne pas suivre l'empereur et Ferdinand le Catholique dans une coalition qui pourrait fort se retourner contre lui. Cette Sainte Ligue sous couvert de défendre le Saint-Siège vise en fait le roi de France et ses domaines et n'a de saint que le nom : *Ne te couvre pas de ce mantel ou chappe, / Disant que c'est pour secourir le pape [...]*. Une ligue sans légitimité véritable qui regroupe les Suisses ces barbares assoiffés de *sang humain*. Quant au pape, le message est clair : *Ne voy-tu point que le dit pape a tort ?* ⁷²³. Jean Bouchet s'attache aussi à défendre la politique de Louis XII, en arguant le concile ne

⁷²¹ Ibid., p. 79.

⁷²² Bouchet (Jean), *Epistre envoyée par feu Henry, roy d'Angleterre à henry son filz, huytiesme de ce nom, à présent regnant audict royaume*, in *Recueil de poésies françoises des XV^e et XVI^e siècle*, op. cit., t. III, pp. 26-71.

⁷²³ Ibid., p. 68. Les attaques contre Jules II sont d'une extrême virulence :

Fault-il que luy, qui se dict père saint,
Ait ce renom d'ung tel vice estre actaint ?
Las ! Fault-il voir la chaire [de] saint Pierre
Taincte de sang ? Quel terrible tonnerre !

visé que le bien de l'Eglise face à un pape simoniaque, préférant l'armure aux habits ecclésiastiques, répandant le sang humain, avare, *vindictif, superbe et furieux*. Jules II s'inspire bien plus des faits de Néron que de saint Pierre et si l'Eglise n'est pas purifiée le châtement divin qui s'est autrefois abattu sur les *enfants d'Israël* pourrait bien frapper la chrétienté.

d. Pierre Gringore au service du roi.

En 1510, Pierre Gringore mit son talent au service de Louis XII dans un texte intitulé *L'Espoir de Paix*⁷²⁴. Le texte reprend des thèmes chers à l'auteur tel que l'image du pasteur tondant ses brebis jusqu'au sang, la représentation d'un pape préférant le glaive au goupillon, simoniaque et peu avare du sang humain. Dans la lignée du *Traicté* de Jean Lemaire de Belges, Pierre Gringore rappelle que les dons temporels des princes et notamment celui de Constantin ont entraîné la corruption de l'Eglise. Il oppose la piété de plusieurs souverains pontifes qui se distinguèrent par leurs œuvres réformatrices à la cruauté et l'ambition de Jules II, tout en faisant des rois de France les défenseurs naturels de l'Eglise. Pépin et Charlemagne protégèrent en leur temps le Saint-Siège contre les Lombards, geste qui trouve son écho dans l'attitude de Louis XII restituant Bologne et les terres usurpées par les Vénitiens au pape Jules II. Cette générosité du roi n'eut pour réponse que la trahison de Jules II qui renonça à la ligue de Cambrai pour s'allier avec Venise. Le conflit entre Louis XII et le pape connut un précédent célèbre, celui de Philippe le Bel contre Boniface VIII rabaissé, pour l'occasion, au rang de pape mondain assoiffé de puissance temporelle. À leur image de protecteurs les rois de France peuvent joindre celle de réformateurs :

Certes, pasteur, tu as tort de combatre
Contre les preux et treschretiens roys
Qui ont voulu tousjours le droit debatre
De l'Eglise et toute erreur abbatre⁷²⁵.

Là encore le *preux* Louis XII apparaît comme le réformateur naturel de l'Eglise et n'est en cela que le bras de Dieu sur terre. Pierre Gringore en insistant sur la dimension sacrale du roi justifie son intervention contre le vicaire du Christ au cœur d'un affrontement qui mettait face à face deux pouvoirs qui revendiquaient l'investiture terrestre de la puissance céleste. Rappeler le caractère sacré du roi

Quelle esclipse ! Quel scandale en l'eglise ! (*ibidem.*, p. 70)

⁷²⁴ Gringore (Pierre), *L'espoir de paix*, in *Œuvres...*, op. cit., t. I, pp. 169-183.

⁷²⁵ *Ibid.*, p. 180.

était un moyen de le mettre sur un pied d'égalité vis-à-vis du pape.

Que diray-je ? Fors que le roy de France
Est préslu par la grâce divine
C'est *flagellum Dei* ; car sans doubtance
En Jesus prent confort et esperance ;
Guerre ne veult mettre sus par fallace.
Point n'est permis que la croisée on face
Porter jamais que sur les Infidèles ;
Desployée est sur les justes fidèles⁷²⁶.

Les liens entre Pierre Gringore et la propagande royale ont été depuis longtemps analysés, comme l'attitude particulièrement tolérante de Louis XII à l'égard des soties et des farces. De cette relation entre le pouvoir et le théâtre *Le Jeu du Prince des Sotz et Mère Sotte*⁷²⁷ est sans doute l'exemple le plus achevé. Cette pièce fut jouée aux Halles de Paris le jour de Mardi-Gras 1511, son but, comme celui des textes précédents, était de faire comprendre les fondements et la légitimité de la nouvelle campagne italienne de Louis XII. Une guerre qui visait non plus quelques princes ou cités cisalpines mais le chef du pouvoir spirituel, le lieutenant de Dieu sur terre, le *servus servorum dei*. La pièce se compose de trois parties, une sottie, une farce et une moralité.

La sottie reprend les topiques de la polémique anti-pontificale. Jules II puni par la perte de Bologne est accusé d'être le principal responsable de la guerre afin de satisfaire ses ambitions temporelles tandis que le roi de France est appelé à se défendre contre cette agression. Comme Guillaume Crétin dans son *Invective contre la guerre papalle* clamait dans le refrain *La loy permect se deffendre a l'espee*, Pierre Gringore reprend le thème de la légitimité du conflit : *Il est permys de nous deffendre / Le droit le dit, se on nous assault*. Il s'agit bien de reflets, dans une version plus populaire, des débats du synode de Tours. Le pape, conseillé par un astrologue juif (Bonet de Lattes) est indigne de sa fonction et s'attaque à son *enfant tendre*, Louis XII, le *Prince des Sotz*, renommé pour sa clémence et sa bonté : *Il est sy humain tousjours, / Quant on a devers luy recours, / Jamais il ne use de vengeance*. Peut-être faut-il voir ici une référence à la prise de Gênes ou de Milan par Louis

⁷²⁶ Ibid., p. 183.

⁷²⁷ Gringore (Pierre), *Le Jeu du Prince des Sotz et Mère Sotte*, in *Œuvres...*, t. I, pp. 189-286. Oulmont (Charles), *Pierre Gringore*, Champion, Paris, 1911. Aubailly (Jean-Claude) «L'image du prince dans le théâtre de Gringore», in *Le pouvoir monarchique et ses supports idéologiques au XIV^e-XVII^e siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne Nouvelle, 1990, pp. 175-183. Aubailly (Jean-Claude) «Carnaval et théâtre populaire à la fin du Moyen Age», in *Le carnaval, la fête et la communication*, Actes des Rencontres Internationales de Nice (8-10 mars 1984), Nice, 1985, pp. 311-322. Rousse (Michel), «Le pouvoir royal et le théâtre des farces» in *Le pouvoir monarchique et ses supports idéologiques au XIV^e-XVII^e siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne Nouvelle, 1990, pp. 185-197. Michel Rousse signale notamment que les ventes des imprimés reproduisant cette célèbre sottie participaient

XII qui s'était alors illustré par sa mansuétude à l'égard des cités révoltées. *Mère Sotte* n'est autre que le pape Jules II qui s'est travesti en Mère Eglise : *c'est Mère Sotte / Qui d'Eglise a vestu la cotte*. Il est accompagné sur scène de deux personnages *Sotte Occasion* et *Sotte Fiance*. Mais *sotte commune* (le peuple) rassure les spectateurs, le roi ne fait pas la guerre à l'Eglise mais bien à cet être pervers qui a ceint la tiare pontificale *par symonie*. Le *prince* en fidèle chrétien affirme et insiste : *Je ne vueil point nuyre à l'Eglise* mais qu'il soit tranquille, il ne s'agit que de *Mère Sotte* qui *Sera hors de sa chaire mise* en raison de ses nombreux crimes.

Affin que chascun le cas notte,
Ce n'est pas Mère Sainte Eglise
Qui nous fait guerre, sans fainctise
Ce n'est que nostre Mère Sotte⁷²⁸.

La Moralité met en scène sept personnages : *Peuple François*, *Peuple Ytalique* et *Homme Obstiné* (Jules II), accompagné de ses deux conseillères *Ypocrisie* et *Symonie*. Se joignent à eux *Pugnicion Divine*, installée dans une chaire placée en hauteur et *Demerites Communes* symbolisant les fautes communes aux trois personnages présents sur la scène. Les thèmes développés ne diffèrent pas de ceux qui furent abordés précédemment, mais la présence de *Pugnicion Divine* tend à conférer une dimension beaucoup plus eschatologique à la représentation. Le tribunal devant lequel comparait Jules II n'est plus celui des hommes mais celui de Dieu. Mais ce personnage s'adresse également aux Français qui doivent se consacrer davantage à Dieu et s'appliquer à suivre les vertus de Justice et de Charité⁷²⁹. Il faut se réformer avant de réformer l'Eglise. La moralité débute par un dialogue entre *Peuple Ytalique* et *Peuple François* qui se réjouit de pouvoir vivre en paix, de payer des impôts raisonnables et de ne pas connaître la guerre mais regrette de n'être pas plus riche, tandis que le premier se plaint de n'avoir pas de toits pour s'abriter et de subir les exactions des gens d'armes. Selon *Peuple Ytalique* qui est *quasi mort et transy*, le *Peuple François* doit être heureux de vivre sous le règne d'un prince *Humain et doux, de vices correcteurs*. Mais si les Italiens ne jouissent pas de la même fortune, c'est avant tout leur propre faute, ils se sont toujours montrés traîtres et déloyaux à l'égard de Louis XII car *Jamais villain n'ayma noblesse / Tousjours songe quelque*

activement à la diffusion de la propagnade royale. En 1522, près de 750 exemplaires de cette pièce étaient connus.

⁷²⁸ Gringore (Pierre), *Le Jeu...*, op. cit., t. I, p. 243.

⁷²⁹ Ibid., p. 259. *Pugnicion Divine* s'adresse aux Français en les exhortant à se réformer :

Peuple François, se n'entendez
A vous corriger, et tardez

*malice / Peuple Ytalique est plein de vice*⁷³⁰. A ce dialogue succède une conversation entre *Peuple Ytalique* et l'*Homme Obstiné*, c'est-à-dire Jules II, qui s'étonne même de sa propre perversité : [...] *D'où me peult il venir / d'estre pervers*[...]. Le pape avoue qu'il punit des innocents, qu'il aime l'argent, fruit de la simonie, la boisson et il refuse de renoncer à cette attitude et de se rendre à la raison prônée par le *Peuple Ytalique*. Mais ces vices exécrables sont une offense permanente à Dieu, dont l'imminente colère se manifestera sous la forme d'un *flagellum dei*, par lequel Jules II sera destitué. Pourtant l'*Homme Obstiné* semble ignorer jusqu'à la crainte de Dieu, et *Pugnicion Divine*, s'adresse à *Peuple Ytalique* en ces termes :

Tremblez, tremblez, pervers Peuple Ytalique
Le Createur a prins à vous la picque !
Estre devez courroucez et pensifz!
L'homme Obstiné ingrat, fol, fantastique,
Felon, pervers par conseil judaïcque,
Vous fait faire des cas excessifz⁷³¹.

Le personnage de *Pugnicion Divine* occupe dans le reste de la Moralité une place centrale, conférant au spectacle une dimension religieuse dans laquelle le roi de France est identifié au glaive divin. Le dérèglement de l'Eglise, rongée par le vice et la simonie, compromet les chances de salut de chacun et attire la colère de Dieu sur tous (plus particulièrement *sur Peuple Ytalique*). Les errements du pape placent la communauté chrétienne toute entière dans une situation précaire. *Demerites Communes* appellent les trois personnages à faire la paix, mais ce faible espoir reste soumis à l'impossible renoncement du pape à la simonie, à son alliance avec Venise, aux péchés, et à l'ingratitude pour choisir Charité. La moralité s'achève par un appel à chaque personnage à expier ses fautes et ses péchés et surtout à redouter la volonté de Dieu, que chacun renonce à ses erreurs ou *Sur vous viendray*[*Pugnicion Divine*] *par merveilleux signe*.

La plupart des écrivains stipendiés se limitèrent à un discours traditionnel dont le thème récurrent était de montrer que combattre le pape pouvait être autorisé et que Louis XII ne s'attaquait en aucun cas au vicaire du Christ mais simplement à Guiliano della Rovere. En outre ces pièces comportent un certain nombre de propos contre la corruption du clergé et la dégradation des mœurs ecclésiastiques. Le cadre politico-religieux était pour le moins favorable à la dénonciation d'une situation que beaucoup trouvait anormale. L'appel à une réforme de l'Eglise n'est pas un sujet nouveau et n'est en

Tant soit peu, je me courceray [...]

⁷³⁰ Ibid., p. 246.

aucun cas une revendication naissante avec l'opposition entre Louis XII et Jules II. Ainsi Pierre Gringore dans une pièce intitulée *Les Folles Entreprises*⁷³² fustige la cupidité des pasteurs qui tondent les brebis et les agneaux jusqu'au sang, il dénonce la simonie qui ronge l'Eglise et s'attaque aux *sainctz Pères* qui [...] *sont irréguliers / Qui amassent des ducatz à milliers, / Entreprenans mainte folle entreprise*. Ces propos ne font pas faire référence à un contexte politique précis, mais aux désordres de l'Eglise en général.

Un texte non moins célèbre est *La chasse du cerf des cerfs* de Pierre Gringore⁷³³ daté de l'année 1511. Cette pièce fut sans doute rédigée après octobre 1511, puisque l'auteur fait allusion à la reprise de Bologne par les Français et à la terrible maladie dont Jules II fut atteint en octobre 1511. D'ailleurs, Pierre Gringore pense qu'il s'agit là d'un nouveau subterfuge de la part du pape qui essaye par tous les moyens d'échapper à Louis XII et son œuvre réformatrice : *Y ait eu serf qui ait faint estre mort / Comme cestuy ; telle ruse est nouvelle*; [...]. Le titre est un jeu de mot à partir de la titulature *Servus Servorum Dei* employée pour la première fois pour Grégoire I^{er} et, depuis le XV^{ème} siècle, réservée à l'usage des bulles pontificales. Le texte est ouvertement dirigé contre Jules II et les arguments pouvaient surprendre par leur violence :

Le serf des serfs avoit teste mal née;
Mais elle estoit triplement coronnée,
Et de poil blanc avoit couvert son corps;
[...]
Le serf des serfz lessa la forest grasse,
Soy retirant en son buisson espais:
Tel est vaincu qui refuse la paix⁷³⁴.

Ces vers sont évidemment une double référence d'une part à la tiare pontificale et d'autre part à l'âge de Jules II ou à sa célèbre barbe. Quant aux deux derniers vers ils se veulent une allusion directe à la perte par Jules II de Bologne, dite «la Grasse», reprise par les troupes royales de 23 mai 1511. Le poème est une allégorie polémique qui met aux prises le *serf des serfs* et ses alliés les *cerfz marins*, c'est-à-dire Venise, et le *cerfz ruraux* (les Suisses), chassés dans la forêt de ce monde par les *veneurs françoys* ou *francs veneurs* confrontés en l'occurrence à un gibier rusé et retors : *Vieil serf rusé est fort à attraper*. Mais la malignité du *serf des serfs* ne sera pas suffisante pour lui permettre d'échapper à ses poursuivants. Les *veneurs* réunis en une *assemblée trèsbelle*, le concile de Pise,

⁷³¹ Ibid., p. 251.

⁷³² Gringore (Pierre), *Les Folles Entreprises*, in *Œuvres...*, op. cit., t. I, pp. 11-144.

⁷³³ Gringore (Pierre), *La chasse du cerfs des cerfs*, in *Œuvres...*, op. cit., t. I, pp. 157-167.

⁷³⁴ Ibid., p. 159.

sauront s'emparer de leur proie : *On prend bien serf, tant soit rusé ou vieux.*

La Bibliothèque Saltykov-Schshédrine de Saint-Pétersbourg conserve en ses murs un splendide recueil de poésies françaises et latines réalisées pour la reine Anne de Bretagne⁷³⁵. Cette œuvre collective est décorée par onze miniatures exécutées par Jean Bourdichon. Certaines de ces compositions poétiques sont supposées représenter une correspondance fictive entre la reine et Louis XII comme les épîtres élégiaques de Fausto Andrelini traduites par Macé de Villebresme⁷³⁶. Cette correspondance est d'ailleurs l'occasion de montrer une image du roi un peu différente. Le roi homme de lettres. Louis XII en prince idéal et premier des chrétiens est un souverain courageux, défenseur de l'Eglise, mais aussi un roi cultivé et protecteur des écrivains. Une des miniatures montre le roi dictant une missive à son secrétaire, tandis que sur une autre il rédige lui-même une lettre, assis à une table. Son armure est toutefois posée non loin de lui, peut-être est-ce la cuirasse forgée par Vulcain pour le dieu Mars, dans *l'Epistre du dieu Mars, transmise au trescrestien Roys Loys XII^e*, tandis que son cheval, sellé, attend dehors.

D'autres textes s'inscrivent dans le cadre de la politique anti-pontificale conduite par Louis XII, politique à laquelle Anne de Bretagne était par ailleurs résolument opposée. On trouve notamment les échanges épistolaires entre Louis XII et son ancêtre Hector composés par Jean Lemaire de Belges et

⁷³⁵ Thibault (Pascale), «Louis XII...», op. cit., p. 35. Leroux de Lincy (A. J. V.), *La vie de la reine Anne de Bretagne*, 4 vol, Paris, 1860. Tournoy-Thoen (Godelieve), «Deux épîtres inédites de Fausto Andrelini et l'auteur de «Julius Exclusus» », in *Humanistica Lovaniensa*, XVIII, 1969, pp. 43-75. Tournoy-Thoen (Godelieve), «Andrelini et la cour de France», in *L'Humanisme français au début de la Renaissance*, Colloque international de Tours, Paris 1973, pp. 67-79.

Dans la première de ces épîtres élégiaques, Anne de Bretagne exprime son affection pour son royal époux. Elle décrit amoureusement son ennui, sa solitude et son attente tout en exaltant le triomphe de Louis XII sur les Vénitiens à la bataille d'Agnadel : *Epistre de Fauste Andrelin de Forly, royal poete lauree : en laquelle Anne, tresglorieuse royne de France exhorte le trespuissant et tresvictorieux roy des Francoys, Loys douziesme de ce nom, son mary, a ce que luy tant désiré et attendu vueille avancer son retour en France, apres la triumpante victoire par luy obtenue sur les Venisiens conquis. Ladicte epsitre translatee de Latin en François par maistre Guillaume Cretin tresorier du Boys de Vinciennes* (in Cretin (Guillaume), *Œvres...*, op. cit., pp. 327-338). Dans la seconde épître Anne de Bretagne pousse Louis XII à reprendre la guerre contre Venise qui se fait de nouveau menaçante et parvient à reconquérir la ville de Padoue et capturer François Gonzague, Marquis de Mantoue : *P. fausti Andrelini Foroliviensis poetalauretati regiiue epistula, in qua Anna, Francorum regina gloriosissima, indignatur quod potenissimus atque invictissimus Francorum rex ludovicus duodecimus cogatur in perfidos ac rebelles Venetos iterum movere. Laudat et maritum a fide et modestia, quibus post habitam a se de Venetis victoriam est usus, eumque ad eradicandam rempublicam Venetam cohortatur.* (Publiée et commentée dans Tournoy-Thoen (Godelieve), «Deux épîtres inédites de Fausto Andrelini...» op. cit., pp. 53-59). Dans la dernière épître la reine se révolte devant l'ingratitude de Jules II à l'égard de Louis XII et des rois de France qui ont toujours soutenu la papauté : *Fausti Andrelini Foroliviensis epistula, in qua Anna Francorum regina gloriosissima, conqueritur de inaudita ingratitude Julii II pontificis Maximi in potentissimum atque invictissimum Francorum regem Ludovicum duodecimum de sede apostolica quam optime promeritum.* A la fin de son épître Andrelini annonce que Jules II, comme autrefois l'antipape Cristophorus, sera déposé et emprisonné (in : Tournoy-Thoen (Godelieve), «Deux épîtres inédites de Fausto Andrelini...» op. cit., pp. 61-63).

⁷³⁶ Tournoy-Thoen (Godelieve), «Andrelini et la cour de France», op. cit., p. 72.

Jean d'Auton. L'historiographe de Louis XII s'est distingué par sa participation à ce recueil. Outre les *Epistres envoyées au Roy trescrestien Louis XII, dela les montz, par les Estatz de France*, Jean d'Auton composa *Epistre Elegiaque par l'Eglise militante, transmise au trescrestien Roy Loys douziesme*. La miniature (folio 100 v^o) sur le verso du feuillet qui précède cette épître qui appelle le roi à défendre l'Eglise⁷³⁷ est une magnifique synthèse de la propagande royale au cœur de ce conflit. A droite, *Dissolution* détruit vigoureusement une colonne soutenant la façade d'un édifice sous lequel trône l'Eglise, personnifiée par une belle jeune femme au visage affligée. A gauche, *Charité* protège la seconde colonne, une main posée sur l'épaule de Louis XII. Ce dernier porte son armure sous sa journée et tient dans sa main droite une épée nue afin de montrer qu'il s'apprête à défendre l'Eglise par la force et le glaive (fig. 30).

Que se soit le théâtre, la peinture, la littérature en prose ou en poésie, tous les moyens d'expression artistique, sauf la sculpture, semblent avoir été mis à contribution pour soutenir la cause royale. Même la musique, puisque le compositeur Loyset Compère, réalisa un motet (chant destiné à l'église composé sur des paroles latines) intitulé *Sola caret monstris* également dirigé contre Jules II :

'Sola caret monstris si Gallia, cur modo Iuli
Dentibus hoc nostrum torquet fera pessima regnum.'
Rex ait,'et deus pro nobis, Francia vincet.
Tu, fera pessima, tu frigus pluviasque nivesque
congeris in clerum populumque, sed ibis ut umbra.'⁷³⁸

F. Premier et dixième entre les preux.

Le roi homme de guerre doit être l'incarnation des idéaux chevaleresques. Au cœur de la bataille, il est acteur de violence mais le seul terme de violence ne pouvait convenir aux systèmes de représentation et d'éthique chevaleresque dans lesquels s'inscrit le roi en combattant. Il aurait de fait supposé que le souverain puisse être la source d'un déchaînement meurtrier sans que celui-ci soit lié à un acte de justice et à la recherche absolue du jugement de Dieu.

⁷³⁷N'ayant pas consulté le manuscrit, je n'ai malheureusement pas pu lire cette épître. Tournoy-Thoen (Godelieve) «Andrelini et la cour de France» op. cit., p.73. Beard (J. J.), «Letters from the Elysian Fields...», op. cit., p. 33. Pour l'illustration : Montfaucon (Bernard de), *Les Monumens de la monarchie française*, par le R. P. Dom Bernard de Montfaucon, Paris, 1729-1733, 5 vol., in t. IV.

⁷³⁸Dunning (Albert), *Die Staatsmotette (1480-1555)*, Utrecht, 1969, p. 84.

Le preux, au contraire, implique un idéal à la fois martial et moral. La littérature, et dans ce contexte ce terme recouvre surtout les chroniques et les mémoires, fournit un portrait du roi homme de guerre et combattant. Cette construction est tributaire de conventions chevaleresques et sociales dont le prototype est pourrait être, pour la période, la vie du chevalier Bayard qui synthétise à travers sa personne les qualités et les vertus exigées pour accéder au parangon de l'idéal chevaleresque.

a. Un phénomène culturel.

C'est joyeuse chose que la guerre; on y öit, on y voit beaucoup de bonnes choses, et y apprend moult de bien. Quant elle est en bonne querelle, c'est justice, deffendre droiciture. Et croy que Dieu ayme bien ceulx qui exposent leur corps a vouloir faire la guerre et faire raison aux ingratz et descongnez, aux prosternés et orgueilleux, et qui vont contre bonne équité. Ceulx qui se peinent de les réprimer sont à louer. Et, quant la guerre prent en cest entendement, c'est ung plaisant mestier et bon à jeunes gens. Car ilz en sont amez de Dieu et du monde. On s'entr'ayme tant à la guerre. On pense en soy-mesmes : Laisseray-je ad ce tirant oster par sa cruauté le bien d'autruy, à il n'a riens. Quant on voit sa querelle bonne et son sang bien combatre, la larme vient à l'ueil. Il vient une douceur au cueur de loyaulté et de pitié de veoir son amy, qui si vaillamment expose son corps pour faire et accomplir le commandement de nostre Createur. Et puis, on se dispose d'aller mourir ou vivre avec luy, et pour amour ne l'abandonner point. En cela vient une telle delectacion telle que, qui ne l'a essayé, il n'est homme qui sceust dire quel bien c'est. Pensez-vous que homme qui face cela craingne la mort ? Nennil; car il est tant reconforté, il est si ravi qu'il ne scet ou il est. Vraiment il n'a pouar de rien ⁷³⁹.

Cet extrait symptomatique et non isolé, témoigne bien de la place accordée à la guerre dans la pensée médiévale. L'acte guerrier et les qualités morales comme physiques requises par ses acteurs font l'objet d'un vaste éventail littéraire. Acclamée par les poètes, relatée par les historiens, célébrée par les mémorialistes, codifiée par les traités moraux, encadrée par l'Eglise, définie par le droit, l'action de combattre est un fait social relevant de la morale et de la loi dans le cadre d'une appartenance à une culture définie. Elle est d'autant plus un fait social et culturel que les hommes qui la pratiquent

⁷³⁹ Jean de Beuil, *Le jouvenceul*, éd. Favre (C.) et Lecestre (L.), 2 vol., Paris, 1887-1889, t. II, pp. 20-22

appartiennent le plus souvent à l'ordre de ceux qui se partagent le pouvoir et ils puisent dans sa réalité et dans sa célébration des arguments qui légitiment consciemment ou inconsciemment leurs prétentions à détenir le pouvoir⁷⁴⁰. Traités moraux ou politiques, conseils prodigués au prince, nul ne peut ignorer la guerre et sa pratique. La culture chevaleresque était l'objet de nombreux ouvrages dont les rois se montrèrent amateurs. Les historiens ont souvent perçu comme une faiblesse le goût de Charles VIII pour les joutes ou les romans de chevalerie qui élevaient au plus haut rang l'honneur et la vertu. D'une part ce n'était pas le seul centre d'intérêt du roi, d'autre part ses goûts correspondaient à ceux d'un noble de son temps, enfin combattre et connaître le maniement des armes se voulaient en soi une pratique nécessaire au gouvernement. Louis XII et François I^{er} se révélèrent tout autant habiles et attirés par l'exercice des armes ou la pratique de la chasse. Le *Vergier d'Honneur* d'André de la Vigne ou les *Chroniques* de Jean d'Auton fourmillent de récits de tournois auxquels prirent part ou assistèrent, respectivement Charles VIII et Louis XII. Lors des joutes de mai 1497 à Lyon, Charles VIII voulut en guise de perron trois colonnes sommées de ses armes, chacune des colonnes portaient la même inscription composée par Fausto Andrelini : *Ne virtus langveret iners dum bella quiescunt* (Pour éviter que le courage inemployé ne s'affadisse tandis que les guerres s'apaisent)⁷⁴¹. Un goût pour les romans de chevalerie dont témoigne le *Lancelot du Lac* (BN, Rés. Vélins 614). L'exemplaire offert par Antoine Vérard à Charles VIII, comporte un feuillet supplémentaire en tête du premier volume. Au recto, une miniature montre un combat à la lance dominée par la tribune des juges et celle, fleurdelisée, du roi auquel le libraire présente son livre⁷⁴². Dans le même esprit, *Ogier le dannoys* (1498), une des rares éditions effectuée par Antoine Vérard pour Louis XII, où la scène de présentation montre Louis XII dans une armure dorée sur une monture au caparaçon azur semé de fleurs de lis d'or.

A ces conceptions littéraires correspond une réalité. Les campagnes militaires françaises en Italie, sont le théâtre de nombreux exploits guerriers où s'illustrent non pas toute la noblesse, mais une infime partie, dont nous retrouvons les prouesses relatées dans les multiples *Mémoires* des grands capitaines, les *Chroniques* de Jean d'Auton ou dans l'œuvre de Brantôme. Le chevalier Bayard défendant seul le pont du Garigliano et tuant en duel Alonzo de Sotomayor. Bartholeomeo d'Alviane

⁷⁴⁰ Delumeau (Jean), «Fondements idéologiques de la hiérarchie sociale : le discours sur le courage à la Renaissance», in *Théories et pratique politiques à la Renaissance*, Colloque international de Tours, 1974, pp. 273-286. Sur l'idéal chevaleresque voir : Huizinga (Johan), *L'automne du Moyen Age*, Paris, 1995.

⁷⁴¹ Labande-Mailfert (Yvonne), *Charles VIII*, (éd. Fayard), op. cit., p. 435.

⁷⁴² Winn (Mary Beth), *Antoine Vérard...*, op. cit., pp. 295-311.

le capitaine vénitien qui eut un œil crevé à la bataille d'Agnadel, vaincu ce jour il fut un des vainqueurs à Marignan. Gaston de Foix, neveu de Louis XII, qui triompha et mourut à la bataille de Ravenne (1512). Fleuranges, Villeneuve, Jean-Jacques Trivulce, Louis d'Ars qui a Besceglie se battit pendant des heures contre des adversaires six fois plus nombreux, Yves d'Alégre, Jacques de Chabannes seigneur de la Palisse, blessé à Ravenne et tué à Pavie (1525), Stuart d'Aubigny, Pierre d'Urfé, Mauléon, la Trémouille. Le temps est aux exploits. Ces hommes mettent aux premiers plans des valeurs telles que le courage, l'honneur, le mépris de la mort et de la peur.

La guerre n'est pas, au Moyen Age, la simple conséquence du déchaînement anarchique des passions humaines. La guerre ne rapproche le combattant de l'inhumain, au contraire elle est une œuvre appréhendée comme la conséquence d'un dérèglement du monde. Sa pratique a pour objectif le rétablissement de l'*ordo naturalis* voulu par Dieu. Si Charles VIII et ses troupes sont obligés de combattre et de répandre le sang dans la plaine de Fornoue, c'est avant tout à cause de la cupidité des Vénitiens, de la trahison de Ludovic Sforza et du retournement du pape contre le roi de France. Si Louis XII se lance dans une campagne militaire d'envergure contre Venise ce n'est que parce que la Sérénissime occupe outrageusement des villes et des places appartenant aux princes chrétiens et qu'elle commerce avec les Turcs trahissant par la même la chrétienté. La guerre comme la bataille ne sont que des recours malheureux destinés à rétablir l'ordre du monde. A ce titre la bataille appelle au jugement de Dieu qui doit trancher entre deux camps. La bataille est un temps où la prégnance du divin est la plus manifeste, puisque comme l'oracle, elle appartient au sacré⁷⁴³. Pour les écrivains royaux, il est évident que le combat oppose, d'un côté le roi sacré, reflet terrestre du Christ, garant du droit et de la justice à une armée de coalisés motivés par des divers intérêts financiers ou à une République tyrannique.

L'image du roi sera saisie à travers le prisme littéraire du récit et de l'éthique chevaleresque. Le commentaire se focalise moins sur la réalité des faits que sur la manière dont les textes reflètent des préoccupations sociales et témoignent de structures mentales projetées sur la personne royale. Quant à retracer le déroulement exact des combats qui eurent lieu à Fornoue ou à Agnadel se serait dans ce cadre d'une utilité réduite. Anne-Marie Lecoq achevait son ouvrage sur François I^{er} en évoquant le célèbre «délire» de Louis XII. Rongé par la fièvre le monarque en avril 1505, s'identifia à Dieu et foudroya dans sa crise madame de Tournon qui osa défier sa toute-puissance. Certes, l'emprise de la maladie joue un rôle non négligeable sur la soudaine transformation de Louis XII. L'historienne de

l'art s'interrogeait alors sur l'existence d'un événement similaire et aussi révélateur dans la vie de François I^{er}, un seul semblait à ses yeux, faire éventuellement écho, il s'agissait de la charge du roi à Pavie en 1525 qui allait conduire les Français à la défaite. Dans une société qui plaçait sur un piédestal l'honneur et le courage, l'exploit désastreux de François I^{er} s'inscrivait dans un désir de correspondre à l'idéal social et héroïque que de la société.

Comme le faisait justement remarquer Georges Duby, la bataille n'est pas la guerre. Charles VIII tout au long de son voyage en Italie n'a véritablement été exposé qu'une fois au danger, ce fut lors de la bataille de Fornoue. Au cours de son long périple il a assisté à des assauts comme celui, par ailleurs violent, de Monte San Giovanni, des escarmouches, des sièges de places fortes et notamment à Naples où il dirigea en personne celui du Castel Nuovo défendu par le marquis de Pescara, mais les scènes de combats n'occupent globalement qu'une infime partie des chroniques comme de la réalité. Le voyage de Naples est présenté comme une traversée impérieuse et irrésistible pendant laquelle les villes italiennes préférèrent accueillir le conquérant plutôt que de risquer une résistance trop hasardeuse et encourir son courroux. Il n'y a pas à proprement parler de bataille rangée. Le phénomène se répète pour Louis XII. Le souverain français s'est à son tour engagé dans l'aventure italienne, mais ses séjours dans la péninsule sont rares comparativement au rôle joué par la France. La bataille est rare et recouvre dans l'univers mental du temps une place et un sens particulier. Durant la période qui nous intéresse, les guerres d'Italie sont marquées par deux affrontements majeurs, ayant opposé les armées françaises aux armées italiennes : il s'agit de la bataille de Fornoue le 6 juillet 1495, et de celle d'Agnadel le 14 mai 1509, batailles où prirent part respectivement les rois sacrés Charles VIII et Louis XII, et qui s'achevèrent toutes deux par des victoires françaises. Bien que dans le premier cas l'issue de la bataille fut le fruit d'une intense controverse, les deux protagonistes se proclamant vainqueurs. Ces combats ne recouvrent évidemment pas une dimension politique et militaire identique. Si à Fornoue Charles VIII parvient à s'extirper d'une situation difficile et éviter une défaite dont les conséquences auraient pu être catastrophiques pour le royaume, la victoire d'Agnadel, en revanche, signe l'arrêt de la politique hégémonique de Venise et le retrait temporaire de la scène politique d'une des plus grandes puissances d'Europe. Mais ces différences, ne constituent pas un élément signifiant dans la manière de traiter ces événements. Ce qui au contraire retiendra l'intérêt est le discours autour duquel s'articule l'imaginaire royal. Un discours chargé de sens par la participation physique du roi aux combats, en effet le monarque devient un acteur de violence, à la fois chevalier et

⁷⁴³ Duby (Georges), *27 juillet 1214, le dimanche de Bouvines*, Paris, 1973, p. 146.

chef d'armée. La bataille est un moment privilégié véhiculant une lourde symbolique, car le roi se doit de représenter l'image idéale du chevalier, il est tenu d'être l'incarnation des idéaux des hommes qui combattent pour lui. Dans un monde imprégné d'une conception féodale de la société et où les détenteurs du pouvoir sont encore dans une très large proportion des nobles d'épée, le roi est placé au sommet de cette pyramide sociale. Lui qui s'est toujours affirmé *primus inter pares*, est par essence le plus noble parmi sa noblesse et par conséquent un modèle de vertu, de courage et d'honneur, valeurs privilégiées au cœur de cette société nobiliaire. Aussi apparaît-il comme un roi sacrificiel transcendé par le combat, ce qui le pousse à aller au-devant du danger, au mépris des risques, prêt à donner sa vie pour protéger sa noblesse et mener ses troupes à la victoire. A cet égard, la célèbre phrase de Louis XII à Agnadel à propos du danger : *quiconque en aura peur qu'il se mette derrière moy, il n'aura point de mal*⁷⁴⁴, est le reflet même de cet esprit à la fois chevaleresque et sacrificiel. Enfin, le théâtre de la bataille fait évoluer les combattants dans un temps et un espace quasiment divins, car l'histoire qui se déroule et dont ils sont les acteurs, est conçue comme la manifestation de la volonté divine et non comme le simple fruit du hasard.

Cette étude se concentrera sur l'image racontée et vécue du roi pendant ces deux affrontements, image qui est en accord avec les topiques de l'idéal héroïque. L'héroïsme ne se limite pas à l'action d'éclat, mais s'entoure de tout un appareil structurel qui participe à une individualisation de l'être d'exception élevé au rang de héros. La tenue du roi le distingue au cœur de la mêlée, sa parure est non seulement symbolique mais elle permet aussi de focaliser l'attention sur le péril et les dangers encourus par le roi, tout en offrant à chacun de juger le comportement royal. Le panache blanc de Louis XII, à la bataille d'Agnadel, la tenue de Charles VIII semée de croix de Jérusalem⁷⁴⁵. Le langage métaphorique et les analogies rappellent la force et la bravoure du roi. Louis XII est qualifié de nouvel Hercule ou bien se voit doté de la force du léopard tandis que Charles VIII sera avant tout le dixième des Preux. Jusqu'à la monture même qui occupe un rôle non négligeable. Le cheval de Charles VIII est quasiment présenté comme un animal de légende, proche du merveilleux, il porte le nom de *Savoie*, sa robe est noire et il a une caractéristique physique étonnante puisqu'il est borgne. Commines affirmait qu'il s'agissait d'un animal unique par sa beauté. Toujours dans la lignée d'une

⁷⁴⁴ Bramtome (Pierre de Bourdeille, abbé de), *La vie des grands capitaines français*, in *Œuvres complètes*, éd. Lalanne (Ludovic), Paris, 2 vol., t. II, p. 364. Il est également possible de trouver divers extraits de récits se rapportant aux affrontements de Fornoue et d'Agnadel dans Dussieux (L.-E.), *Les Grands Faits de L'Histoire de France racontés par les contemporains*, Paris, t. III, pp. 117-173.

⁷⁴⁵ Sur l'unique représentation de la bataille, Charles VIII est immédiatement reconnaissable grâce à la croix de Jérusalem qui orne sa journée (in Scheller (Robert. W.), «Imperial themes...» op. cit., p. 26).

consciente héroïsation du monarque, la naturelle capacité du roi à diriger ses hommes. Louis XII à la bataille d'Agnadel était partout il n'avait de cesse d'encourager, de commander, de menacer en parfait chef de guerre et meneur d'homme, montrant que le souverain dispose d'une habileté naturelle au commandement.

b. Un roi conduit par Dieu.

Charles VIII quitte Naples le 20 mai 1495, laissant Gilbert de Montpensier comme vice-roi et gouverneur du royaume de Naples. L'armée qui prend la direction de la France compte près de 9000 combattants. Elle suivra pour son retour sensiblement le même itinéraire qu'à l'aller. Charles VIII arrive à Rome le 1^{er} juin, où il ne peut rencontrer le pape Alexandre VI. Ce dernier, membre de la Ligue signée à Venise, a quitté la cité le 27 mai pour se réfugier à Orvieto, puis à Pérouse. Le traité conclu le 31 mars 1495 à Venise aboutit à la formation d'une ligue unissant le Pape, l'empereur Maximilien, Ferdinand le Catholique, et les duchés de Venise et de Milan. L'objectif officiel de cette alliance est le maintien de la paix en Italie, la préservation de l'autorité du Saint-Siège, la garantie des droits de l'Empire et la défense des Etats italiens. En fait, elle vise directement Charles VIII⁷⁴⁶. A son entrée dans Rome le roi se rend à l'église Saint-Pierre, pour faire une prière de reconnaissance et faire *ses offrandes, en rendant grâces à Dieu de la victoire qu'il avoit eue à l'encontre de ses ennemys et de ce qu'il estoit venu au dessus de son entreprise en ce voyage de Naples*⁷⁴⁷. Le roi de France est par essence un monarque pieux et dévot, conscient que seul Dieu décide des succès ou des échecs des hommes. Ce portrait contraste d'ailleurs singulièrement avec celui du pape, dont le comportement évoque plutôt celui d'un chef de guerre qui a préféré abandonner la capitale de la chrétienté. C'est pourquoi, en l'absence du Saint-Père, Charles VIII s'impose comme le protecteur de l'Eglise : *et ce fut la cause [le départ du pape] que meut le Roy d'ordonner les choses, tellement qu'il n'y eut nulles insolences à l'encontre de ceulx de Romme, ne de l'église*⁷⁴⁸ montrant ainsi qu'il est un monarque chrétien et non le tyran que dénonce la Ligue.

Charles VIII quitte Rome le 3 juin, il fait une entrée magnifique dans Sienne, puis se dirige vers Pise où il est accueilli en libérateur avant de contourner Florence. Il rencontrera, pourtant, de nouveau Jérôme Savonarole, à Poggibonsi. Le roi se confessa au moine dominicain et reçut la communion de

⁷⁴⁶ Labande-Mailfert (Yvonne), *Charles VIII...*, op. cit., p. 358.

⁷⁴⁷ La Vigne (André de). *Le Vergier...*, op. cit., p. 366.

⁷⁴⁸ Ibid., p. 367

sa main⁷⁴⁹ et ils suivirent ensemble la procession de la Fête-Dieu. Philippe de Commines recueillit à cette occasion les propos de Jérôme Savonarole qui prédisait que Charles VIII connaîtrait des difficultés lors de son retour, mais que *l'honneur luy en demoureroit, et n'eust il que cent hommes en sa compaignie, et que Dieu, qui l'avoit conduict au venir, le conduiroit encores à son retour*⁷⁵⁰. Le roi de France bénéficie plus que jamais de la protection divine, mais le moine visionnaire rappelle que Charles VIII n'a pas entièrement accompli la mission que Dieu lui avait confiée. L'Eglise n'a pas été réformée et ses troupes se sont livrées au pillage, il risquait par conséquent d'être frappé par la colère divine puisque, selon Savonarole, : *Dieu avoit donné une sentence contre luy, et brief auroit ung coup de fouet;*⁷⁵¹. Philippe de Commines interprétera plus tard la mort du jeune Dauphin Charles-Orland, comme la réalisation de cette prédiction. Philippe de Commines, critique à l'égard de l'organisation de cette expédition, préférerait trouver les raisons du succès dans l'intervention de la divine Providence plutôt que dans les compétences des hommes en charge. Mais à travers son récit, peut-être sous la forte impression laissée par Jérôme Savonarole, et en raison d'une foi inhérente à son temps, cette campagne devient *vray mystere de Dieu*⁷⁵². L'histoire à laquelle participe le roi, est une histoire divinement agencée et il voit dans ce retour la manifestation éclatante de la Providence qui guide et protège les Français. Ce repli, n'est donc pas conçu comme un abandon, au contraire, l'armée de Charles VIII est de plus en plus identifiée à l'armée de Dieu.

Lorsque les Français arrivent vers Tremolo, passage obligé pour parvenir dans l'Apennin, Commines s'étonne qu'une place si bien située, soit si faiblement défendue, il voit alors dans cette opportunité un signe évident de l'intervention céleste qui faussa le jugement des Italiens : *mais il sembloit bien qu'il fust vray ce que frere Hieronyme m'avoit dict, que Dieu le conduiroit par la main* [Charles VIII] *jusques à ce qu'il fust en sureté : car il sembloit ses ennemys fussent aveuglez et abestis, qu'ilz ne deffendoient ce pas*⁷⁵³. De même lorsque Charles VIII confie l'avant-garde au maréchal de Gié, qui franchit les Apennins pour s'installer dans la plaine de Fornoue afin d'éviter que l'armée ne soit assaillie dans les montagnes, Commines écrit dans ses *Mémoires* : *nous avions meilleure garde que luy* [le Maréchal de Gié], *car Dieu mit aultre pensee au cueur de nos ennemys*⁷⁵⁴. Les Italiens aveuglés par leur cupidité - *leur avarice fut si grande* - préféraient attendre les Français

⁷⁴⁹ Labande-Mailfert (Yvonne.), *Charles VIII...*, op. cit., p. 383.

⁷⁵⁰ Commines (Philippe de), *Mémoires*, op. cit., t. II, p. 438.

⁷⁵¹ Ibid., t. II, p. 438.

⁷⁵² Ibid., t. II, p. 439.

⁷⁵³ Ibid., t. II, p. 448.

dans la plaine afin que rien ne leur échappât. Leurs erreurs tactiques sont avant tout le châtiement de leurs péchés. Philippe de Commines s'interroge sur les raisons qui empêchent les troupes de la Ligue d'attaquer les vingt hommes d'armes et les huit cents allemands du Maréchal de Gié. Selon lui, il y a deux explications, d'une part un capitaine suisse prisonnier des Italiens a, dans ses aveux, volontairement surestimé le nombre des Français, d'autre part Dieu continue de guider l'expédition : *toutefois Dieu (qui tousjours vouloit sauver la compagnie) osta le sens aux ennemis*⁷⁵⁵. Dans l'imaginaire, tous ces événements tendent à identifier les Français à une armée protégée par la divine Providence, conduite par son envoyé, franchissant miraculeusement les obstacles dressés sur son chemin.

A Pontremoli commencèrent les premières difficultés. Il s'agissait de faire franchir les Apennins à l'artillerie. La Tremoïlle joua un rôle décisif, dans cette épreuve, il participa avec ardeur aux efforts, stimulant et encourageant les Suisses, dans ce qui fut *la plus grosse entreprise que jamais Prince fit; car char, ne charette n'y estoient jamais passés*⁷⁵⁶. Mais *moyennant l'aide de Dieu*, et les efforts conjugués des Suisses et de La Tremoïlle, l'armée et l'artillerie passèrent *ce qui est chose quasi increable qui auroit veu les dites Halpes. Je croy que jamais prince, empereur, ni roy ne passa par tel lieu[...]*⁷⁵⁷. Charles VIII rejoint dans l'imaginaire les grands conquérants de l'Antiquité qu'il parvient même à dépasser, dans une exaltation traditionnelle de la gloire : *et ne se trouvera jamais que Cipion ne Hannibal de leur temps fissent ung tel passage*⁷⁵⁸.

c. Non multitudine militum sed in vertitute paucorum jacet victoria⁷⁵⁹.

La gloire et l'honneur acquis au combat sont évidemment proportionnels à l'intensité du danger affronté, la bataille de Fornoue peut être présentée à ce titre comme un *exemple* de rapport de force disproportionné. Car les Français loin d'invoquer l'intervention divine dans l'abstrait, voient au

⁷⁵⁴ Ibid., t. II, p. 455.

⁷⁵⁵ Ibid., t. II, p. 458.

⁷⁵⁶ Bouchet (Jean), *Mémoires de Louis II, seigneur de la Tremoïlle dit le chevalier sans reproche*, in coll universelle des mémoires particuliers relatifs à l'histoire de France. éd. Petitot (M.), Paris, 1820, p. 149.

⁷⁵⁷ La Pilorgerie (Jules. L. de), *Campagnes et bulletins...*, op. cit., pp. 352-353.

⁷⁵⁸ *Des nouvelles du Roy depuis son partement de son royaume de Naples, envoyées à Monsieur l'abbé de Saint Ouen de Rouen, ce jour d'huy XXVI de Juillet*, éd. gothique, 1495, in Recueil de pièces du temps, la plupart relatives aux expéditions de Charles VIII et Louis XII, in 4° (BN. Rés. Lb²⁸. 1).

⁷⁵⁹ Honorat de Valbelle, *Histoire journaliere(1498-1539)*, éd. Université de Provence, 2 vol., 1985, in t.II, p. 6. Ce court passage est assez révélateur de l'image laissée par la bataille de Fornoue dans les esprits : *Pendant qu'il s'en retournait, le duc de Milan, les Vénitiens, le roi d'Espagne et le pape rassemblèrent environ 60.000 soldats pour s'emparer du roi Charles, qui avait une armée de 10.000 seulement.*

contraire une preuve de sa manifestation dans la nature déséquilibrée des forces en présence, seule l'intervention divine pouvait inverser un ordre terrestre et humain qui devait normalement assurer la victoire de la Ligue. Comme le précise Symphorien Champier, biographe de Bayard, dans un texte postérieur et se rapportant à la bataille de la Mirandole : *Dieu ne donne pas toujours la victoire au plus grant nombre et plus souvent a donné la victoire au moindre nombre que au plus grant [...] de notre temps, le roy Charles VIII à Fornoue, avec huyt mille François ou Suisses, deffit quarante mille Italiens. La victoire vient de Dieu et non pas du nombre des gens [...]*⁷⁶⁰. Une fois les Apennins franchis, la situation ne semblait guère favorable aux troupes royales. La plaine de Fornoue était entièrement recouverte par l'ost de la Ligue, dont certains estimaient l'effectif à 40.000 hommes, d'autres, comme André de la Vigne à 50.000 hommes, Commynes pour sa part limite son estimation à 35.000 hommes. Les chiffres n'ont ici qu'une signification limitée, sauf chez Commynes dont le souci d'exactitude ne peut être nié. Ils sont avant tout sensés démontrer la flagrante inégalité entre les deux opposants. En fait, les troupes italiennes peuvent être évaluées à 26 000 hommes, alors que les Français ne sont que 7000 combattants⁷⁶¹. L'image qui va rester pour évoquer les forces en présence est celle de *dix contre ung*. Le facteur déterminant, est la conscience profonde d'un combat inégal entre une armée faible numériquement et épuisée par ses récents efforts, et une armée plus nombreuse, dont les soldats sont reposés, qui de plus dispose de l'avantage de se battre dans son pays : [...] *les adversaires estoient en leur pays [...] pretz promptz et appareillez bien nourriz*⁷⁶². En revanche André de la Vigne dresse un tableau pathétique de l'état des troupes françaises harassées par une longue expédition : *ilz avoient souffert et endure tant de nuyt que de jour toutes les malheuretez, souffretez et aultres nessesitez qui peuvent survenir à povres gendarmes*⁷⁶³. Il accentue l'ampleur de l'inégalité en décrivant la condition des soldats : *les ungs malades, les aultres mal montez, les aultres mal armez et mal accoustrez*⁷⁶⁴. Les mêmes images reviennent sous la plume de Philippe de Vigneulles : [...] *ils estoient dix contre ung [...] traveilliés du loing voyaige qu'ilz avoient fait; et les annemis estoient fresche et reposez [...]*⁷⁶⁵. Face à une

⁷⁶⁰ Champier (Symphorien), *Les gestes ensemble de la vie du noble chevalier Bayard*, in Archives curieuses de l'Histoire de France, Cimber (M.) et Danjou (F.), t. II, Paris, 1835, p. 127.

⁷⁶¹ Labande-Mailfert (Yvonne), *Charles VIII....*, op. cit., pp. 392-393.

⁷⁶² La Vigne (André de), *Le Vergier*, op. cit., p. 393.

⁷⁶³ Ibid., p. 392.

⁷⁶⁴ Ibid., p. 393.

⁷⁶⁵ Vigneulles (Philippe de), *Journal*, éd. Bruneau (Ch.), 4 vol., Metz, 1932, t. III, pp. 347-348.

telle disproportion, seul Dieu était en mesure de sauver les Français qui sont voués à l'attente de l'intervention céleste seule capable d'inverser le rapport de force.

C'est dans ce contexte de déséquilibre des forces que le combat va prendre toute sa dimension biblique. Il est à l'image de celui de David contre Goliath et par conséquent la victoire française va souvent être envisagée que comme un miracle. Dieu apparaît alors comme un véritable acteur du combat : *Et toutesfois moyennant la grace de Dieu et nompas celle des hommes aultrement ne le faut entendre, ilz [les Français] en vindrent à chief ; car selon la disposition de droit et jugement naturel les ennemys eussent deu combattre voire vaincre et battre dix fois autant de gens que le Roy en avoit*⁷⁶⁶. L'affrontement est appréhendé comme l'expression de la volonté de Dieu qui plonge les combattants dans le merveilleux de sa puissance. Le sort de la bataille ne dépend plus d'un jugement naturel mais d'un jugement divin, le combat et son issue sont identifiés à une ordalie. La guerre est une théophanie et son interprétation, ou sa description, se fait en fonction de paramètres religieux.

d. Un combat moral.

1. Fornoue : le châtement de la cupidité.

La bataille de Fornoue va devenir une œuvre de justice divine destinée à châtier les Italiens, perspective dans laquelle les combattants s'identifient au bras armé de Dieu. Le triomphe des troupes royales est représenté comme une victoire morale, la bataille apparaît dans l'imaginaire comme une projection du combat des vices et des vertus. Selon ce schéma de pensée, Fornoue fut tout d'abord le châtement de la cupidité.

Les Italiens sont des marchands unis par l'appât du gain, refusant d'attaquer l'avant-garde française afin que ni prisonniers de valeur, ni le trésor royal ne puissent leur échapper. Ils n'étaient alors pas au complet et un assaut aurait pu léser les absents : *on leur faisait grand tort de combattre sans eux*⁷⁶⁷. Commynes tient cette réflexion des Italiens eux-mêmes, elle se veut révélatrice de l'esprit de

⁷⁶⁶ La Vigne (André de), *Le Vergier ...*, op. cit., p. 393. André de la Vigne ajoute : *Ils [les Italiens] avoient délibéré que le roy ne les siens ne retourneroient en France. Mais Dieu y pourveut de remede, car comme se [si] c'eust esté par divin miracle ou ordonnance de Dieu [...]*, les troupes confédérées furent vaincues par les Français.

⁷⁶⁷ Commynes (Philippe de), *Mémoires*, op. cit., t. II, p. 459.

profit qui pouvait animer les chefs de la ligue⁷⁶⁸. Pendant la bataille, les cavaliers albanais se ruèrent sur le bagage des Français afin de le piller, mais leur mouvement entraîna dans son sillage les autres soldats qui les voyant s'adonner au pillage voulurent faire de même et *allèrent celle part, sans suivre leurs hommes d'armes qui ne se trouverent point accompagnés*⁷⁶⁹. Guichardin déplore également cette cupidité des soldats italiens qui fut peut-être l'une des causes de la défaite de la Ligue et il constate avec amertume que cette avidité incontrôlée bouleversa l'organisation des troupes des coalisés⁷⁷⁰. En revanche Philippe de Commines voit dans ce comportement le secours de la divine Providence : *Dieu nous donna ceste ayde*⁷⁷¹. Tandis que les Français chargeaient au cri de *Souviengne vous de Guynegaste !* célèbre bataille quasiment gagnée par Louis XI contre l'empereur Maximilien I^{er} le 7 août 1479, mais qui tourna à la débâcle parce que les archers du roi rompirent leurs rangs pour se livrer au pillage tandis que la cavalerie se lançait seule à la poursuite de l'avant-garde adverse.

2. Le triomphe de la noblesse sur la fourberie.

A la cupidité des Italiens s'ajoute leur fourberie. Ils sont à l'opposé des idéaux chevaleresques puisqu'en dépit de leur avantage numérique, ils n'hésitent pas à employer la ruse. Ils envoyèrent un héraut auprès de Charles VIII, pour lui demander si les Français n'avaient pas parmi leurs prisonniers un grand seigneur vénitien. Le roi, en parfait chevalier, demanda si quelqu'un détenait le personnage en question, et si c'était le cas qu'il soit rendu dans les trois jours. En fait, le héraut désirait simplement savoir où était situé Charles VIII et comment il était vêtu. Forts de ces renseignements, les chefs militaires de la Ligue groupèrent leurs meilleurs hommes pour assaillir le roi⁷⁷². Ces précisions ont une double fonction. Elles permettent de dénoncer le comportement des Vénitiens et de lui opposer la noble réaction⁷⁷³ du roi mais elles ont aussi pour but d'intensifier la tension du danger qui pèsera sur Charles VIII. Finalement, les Italiens ne font pas la guerre noblement, ils envoient les cavaliers

⁷⁶⁸ Labande-Mailfert (Yvonne), *Charles VIII...*, op. cit., p. 392

⁷⁶⁹ Commines (Philippe de), *Mémoires*, op. cit., t. II, p. 474.

⁷⁷⁰ Guichardin (François), *Histoire...*, t. I, p. 169

⁷⁷¹ Commines (Philippe de), *Mémoires*, op. cit., t. II, p. 278.

⁷⁷² La Vigne (André de), *Le Vergier...*, op. cit., p. 388.

⁷⁷³ Ce noble geste du roi appartient à l'univers chevaleresque. De même après l'affrontement, Pierre Sala signale que Charles VIII fit chercher la monture d'un chevalier, décédé, au service du marquis de Mantoue. Ce dernier venait d'envoyer un trompette dans le camp français pour racheter ce cheval d'une grande beauté. Charles VIII fit couvrir l'animal d'un drap d'or tout comme l'émissaire et les renvoya au marquis de Mantoue qui *l'estima pour une moult grande acte de noblesse* (in Sala (Pierre), *Hardiesses de divers roys*, éd. partielle in Commines (Philippe de),

albanais harceler les troupes royales et, à l'encontre de toute règle de chevalerie, dès qu'ils pouvaient s'emparer de soldats français ils leurs coupaient la tête : *Je vous advertis que les Venissiens se sont monstréz d'une mauvaise nature [...] ils ont fait venir des estradiotz grecz, albanois et escalvons qui sont genz laids[...] Quant ilz ont tué ung homme des nostres ilz lui couppent la teste et la portent aux Venissiens qui leur en donnent ung ducat [...]*⁷⁷⁴. Au-delà d'un comportement où l'honneur et la vertu ne peuvent trouver place, l'adversaire est déshumanisé et ses excès le mettent hors la chrétienté, le réduisant au rang du barbare. Les textes français se placent dans le cadre d'une guerre juste. La bataille met face à face deux groupes humains que tout oppose, non seulement leurs divergences mais aussi leurs natures. D'un côté se dressent des traîtres, André de la Vigne décrit les Italiens comme des *traystres desloyaux*, et des parjures animés par leur cupidité, et de l'autre l'union entre Charles VIII et sa noblesse, les idéaux chevaleresques et une juste cause soutenue par Dieu.

3. Le déchaînement des éléments.

La représentation de la bataille de Fornoue, en tant que combat biblique, atteint son apogée dans le déchaînement des éléments, interprété par les auteurs comme le signe manifeste de l'intervention divine en faveur des Français. La nature est perçue comme le langage de Dieu plongeant les combattants dans un espace sacralisé et dans l'attente du jugement divin. Philippe de Commines, comme François Guichardin, voit dans l'orage qui éclate l'imminence de la colère de Dieu : *Et si fait ceste nuict merveilleuse pluye, esclairs et tonnoyre, et si grans qu'on ne scauroit dire plus : et sembloit que le ciel et la terre se fondissent ou que cela signifiast quelque grant inconvenient à venir*⁷⁷⁵. Pour l'auteur italien cet orage *sembloient annoncer quelque malheur* et il ajoute [...] *les menaces du ciel ne présageant ordinairement que des grandes choses, il étoit à présumer qu'elles regardoient plutôt une armée où se trouvoit la personne d'un grand roi, que les troupes des confédérés*⁷⁷⁶.

Il y a dans ces extraits la conscience d'un jugement en suspens. Les écrivains français ne doutent pas que cette intervention divine ne s'accomplisse qu'en faveur des troupes royales conduites par l'élu de Dieu ouvrant pour le rétablissement du droit et en quête de justice. Tandis que les Italiens dont le

Mémoires, op. cit., t. III, p. 424).

⁷⁷⁴ *Lettre de Gilbert Pointet* in La Pilorgerie (Jules. L. de), *Campagnes et bulletins...*, op. cit., p. 360.

⁷⁷⁵ Commines (Philippe de), *Mémoires*, op. cit., t. II, p. 465.

simple nom évoque la trahison allaient subir un châtement divin. Charles VIII cherchait avant tout à reprendre son royaume de Naples qui lui appartenait légitimement. Sa campagne avait pour but l'établissement de ses droits et la libération de Jérusalem. Mais sa bonne cause avait été contestée et les deux protagonistes, sûrs du bien-fondé de leurs actions respectives, en appelaient désormais à une décision de justice suprême. La guerre relève donc d'une expérience religieuse. Elle est appréhendée comme un moyen de tendre vers Dieu, les hommes en combattant participent au merveilleux de la puissance divine, ils rejoignent Dieu dans l'exercice de la justice. Les sources soulignent que cet orage intervient au moment le plus favorable pour les Français, juste quand les Italiens se replient. Selon André de la Vigne, il faut voir dans le déchaînement des éléments la matérialisation de la prégnance divine au cœur de la création, assurant à tous que le juge céleste exprime son verdict : [...] *pour donner à entendre la desloyalle entreprise desdictz ennemys et faulcement et mauvaisement, ainsi que traystres desloyaux que ilz estoient, avoient entrepris la querelle sur le Roy. Je croy que Dieu leur voulut monstrer par signe évident, car autant que dura la tuerie, chasse et escarmouche, oncques ne cesser de venter de plouvoir, de tonner, et d'esclairer[...]*⁷⁷⁷. La nature se veut le langage de Dieu, elle traduit sa volonté, dont les hommes sont l'instrument. Plusieurs soldats italiens périrent noyés en retraversant le Taro gonflé par la pluie et les troupes de la Ligue ne purent pas se lancer à la poursuite de l'armée royale, la rivière étant infranchissable. Le Taro devenait une autre mer Rouge protégeant les Français des Italiens, comme le furent Moïse et son peuple des Égyptiens. Cette intervention des éléments confortait les Français dans la conscience de mener une guerre juste. Cette approche mystique de la guerre va déterminer et conditionner l'image du roi dans la bataille car toute cette construction littéraire participe à une exaltation du culte monarchique. Charles VIII est continuellement identifié à l'envoyé de Dieu que Jérôme Savonarole annonçait dans ses prédictions,

e. Un roi sublimé

1. Le roi-chevalier

Charles VIII est l'image vivante du preux chevalier, la représentation parfaite des idéaux chevaleresques, il a su se distinguer par son courage et son ardeur au combat, il a prouvé ses

⁷⁷⁶ Guichardin (François), *Histoire...*, op. cit., t. I, p. 163.

⁷⁷⁷ La Vigne (André de), *Le Vergier...*, op. cit., p. 393.

capacités de chef de guerre en encourageant sans cesse ses hommes et en restant à leur tête le temps que dura la bataille. Charles VIII-chevalier est d'abord appréhendé par son habillement, dont les textes fournissent des descriptions précises. Il porte son harnais de guerre complet, et par-dessus une journée de couleur blanche et violette semée de petites croix de Jérusalem. Le blanc symbolise l'humilité, et la volonté de servir Dieu⁷⁷⁸. Quant aux croix de Jérusalem, elles ne sont pas sans rappeler la conquête de Naples et le désir de croisade. Au-delà de la signification héraldique, Charles VIII a revêtu un vêtement signifiant son désir de servir Dieu et la chrétienté. D'ailleurs, on distinguait, parmi les étendards, l'oriflamme de Saint-Denis, rouge, frangée d'or et de vert, qui ne sortait de France que pour la croisade, témoignant également des intentions royales. En bon *gendarme* il porte l'épée et la dague, ainsi que l'armet sur lequel flotte un plumet blanc et violet, il *estoit aussi bien armé en prince de renom que jamais homme fut*⁷⁷⁹. Le matin même, il écouta dévotement la messe, demandant à ses hommes d'armes d'en faire autant, afin qu'ils *se préparassent de corps et d'âme pour se mettre au chemin et à la bataille ensemble*. Tout combat est précédé d'un rituel pénitentiel qui permet aux hommes de se vouer à Dieu et de se préparer à recevoir l'aide ou le châtement divin. Une nécessaire entreprise de purification et un besoin de se mettre en paix doivent accompagner celui qui s'apprête à comparaître devant l'expression terrestre du tribunal du Créateur. Lorsque Commines rejoint Charles VIII, il découvre un roi différent, totalement transcendé par l'approche du combat. Lui qui était de petite taille et *fort craintif à parler*, apparaît entièrement transfiguré : *et sembloit que ce jeune homme fust tout aultre que sa nature ne portoit, ne sa taille, ne sa complexion [...] ce cheval le monstroit grant, et avoit le visage bon et de bonne couleur, et la parole audacieuse et saige*⁷⁸⁰. Il émane des propos de Commines, l'idée d'une réelle transformation physique. Le roi semble investi d'une force divine [...] *frère Hieroyime m'avoit dit que Dieu le conduisoit par la main*⁷⁸¹. Le binôme Chevalier-monture, joue également un rôle important dans l'imaginaire chevaleresque. Charles VIII monte un cheval à la robe noire, appelé *Savoie*, une bête unique, d'une beauté magnifique et doté d'une caractéristique physique étonnante puisqu'elle était borgne. Cet animal se révélera dans le combat un atout de choix pour le jeune roi. Charles VIII *se mettant en son devoir et ayant Dieu devant les yeux* réunit Philippe de Commines et le Cardinal de Saint-Malo, pour qu'ils tentent une dernière fois de négocier avec les

⁷⁷⁸ Labande-Mailfert (Yvonne), *Charles VIII...*, op. cit., p. 147.

⁷⁷⁹ La vigne (André de), *Le Vergier...*, op. cit., p. 389.

⁷⁸⁰ Commines (Philippe de), *Mémoires*, op. cit., t. II, p. 466.

⁷⁸¹ *Ibid.*, t. II, p. 466.

chefs de la ligue, afin d'éviter une effusion de sang, démarche qui semblait vouée à l'échec. Selon Commines l'affrontement était désormais inévitable et l'armée royale se trouvait déjà en position de bataille. Avant le combat Charles VIII adresse la harangue rituelle à ses familiers et à ses proches pour les encourager et leur donner confiance. Il parle d'une voix ferme et assurée : *Que dictes vous, messieurs, n'estes vous pas délibérez de bien me servir aujourd'huy ? ne voulez vous pas vivre et mourir avecques moy ?* Ces paroles reflètent l'union du roi avec sa noblesse et fournissent l'image du monarque prêt à faire le sacrifice de sa vie. La suite du discours attribué à Charles VIII, dont la thématique renvoie aux Psaumes (notamment 19 : 2), rappelle les harangues bibliques précédant les combats : *N'ayez point de paour, mes amys, je sçai de vray qu'ils sont dix fois autant que nous, mais ne vous chaille, Dieu nous a aydé jusques icy; il m'a fait la grâce de vous avoir admenez et conduictz jusques à Naples, où j'ai eu victoire sur tout mes adversaires; et depuis Napples je vous ay admenez icy sans oppression et esclandre vilaine, et si son bon plaisir est encores, je vous remèneray en France, à l'honneur, louenge et gloire de nous et de notre royaulme. Et pourtant mes amys ayez couraige, nous sommes en bonne querelle, Dieu est pour nous, et Dieu bataillera pour nous*⁷⁸².

Le roi remet son destin entre les mains de Dieu, la disproportion des forces est acceptée et relativisée. Nul ne doit présumer de l'issue du combat, seul le Ciel peut décider d'accorder ou de refuser la victoire. Mais le Créateur regardera plutôt le camp français où les hommes se battent pour le rétablissement de la justice. Puis, peu de temps avant la bataille, Charles VIII dans une volonté de rendre hommage aux idéaux chevaleresques arme des chevaliers, : [...] *comme j'arrivoie là où estoit le Roy, je le trouway où il faisoit des chevaliers*⁷⁸³. Philippe du Moulin et Mathieu de Bourbon appelèrent alors le roi en lui disant *passiez Sire ! passez !*, et le firent venir au-devant de ses hommes. Selon Commines témoin de la scène, il n'y avait *nulz hommes plus pres des ennemys que luy, excepté ce bastard de Bourbon* [Mathieu de Bourbon]⁷⁸⁴. Mais il constate avec inquiétude que le roi est mal protégé et particulièrement isolé. Philippe de Commines critique sans aucun doute cette prise de risque inutile dont les conséquences pourraient être désastreuses pour le royaume. Pourtant,

⁷⁸² La Vigne (André de), *Le Vergier...*, op. cit., p. 387.

⁷⁸³ Commines (Phillippe de), *Mémoires*, op. cit., t. II, p. 472.

⁷⁸⁴ Ibid., t. II, p. 473. Cette image de Charles VIII, incarnation des idéaux chevaleresques, est confortée par Sala (Pierre), *Les Hardiesses de divers roys*, in Commines (Phillippe de), *Mémoires* op. cit., t. III, pp. 420-425. Ce Lyonnais féru de roman de chevalerie, donne un récit de la bataille de Fornoue, semblable à celui de Commines. On retrouve le thème de la transformation physique de Charles VIII : *Et, combien que son corps fut de petite estature, le cueur estoit si groz leans que ce fut toute merveille que de veoir son maintien si assuré en ung tel mortel peril ou il estoit.*

l'attitude de Charles VIII recouvre une signification symbolique qui témoigne d'un désir de se conformer aux valeurs d'honneur et de vertu prônées par l'éthique chevaleresque. Il se place au-devant de ses hommes, face au danger, dans une posture caractéristique de cet idéal, à travers laquelle chacun pouvait juger de sa conduite. Le roi se veut au-delà de toutes craintes et de toutes peurs, il est conduit par Dieu et son image dans la bataille recouvre progressivement une dimension sacrée et mystique : *il est bien gardé que Dieu garde, et estoit bien vraye la prophétie du venerable frere Hiéronyme qui disoit que Dieu le conduisoit par la main*⁷⁸⁵.

Le Taro devenu infranchissable à certains endroits, les Italiens renoncèrent à attaquer la bataille, c'est-à-dire le corps d'armée où se trouvait le roi, et se dirigèrent alors sur l'arrière-garde. Le roi et ses compagnons comprenant leur manœuvre firent demi-tour afin de protéger les troupes menacées, faisant ainsi face aux assaillants. Charles VIII et Mathieu de Bourbon se trouvaient donc en première ligne quand les Italiens lancèrent leur assaut. L'image du roi isolé au cœur des troupes adverses, combattant avec courage et intrépidité, restera gravée dans les mémoires : [...]*lequel [Charles VIII] couraigeusement et chevaleurement se défendit comme preux et hardy*[...] ⁷⁸⁶. Le roi se couvre de gloire et prouve ses qualités de chef de guerre en exhortant sans cesse ses hommes. Il répond à toutes les exigences de vertus de l'imaginaire chevaleresque : *car c'estoit celui qui tousjours eust la face droit à ses ennemis, l'espée au point, la bouche pleines de bonnes et vertueuses paroles*⁷⁸⁷. La tension atteint son paroxysme lorsque le marquis de Mantoue et ses hommes d'armes concentrèrent leur assaut sur Charles VIII, selon Guichardin, le roi était alors exposé et isolé des siens. En effet Mathieu de Bourbon qui se battait avec vaillance à ses côtés depuis le début de l'engagement, détournant de son épée un coup de lance destiné au roi, a été fait prisonnier. Redoublant d'efforts, les Italiens espéraient pouvoir s'emparer de Charles VIII *engagé dans un lieu si dangereux, sans une garde convenable*⁷⁸⁸. Guichardin, ordinairement peu enclin à louer Charles VIII, reconnaît que ce dernier se défend avec intrépidité, mais la situation semble désespérée. Le seul espoir du roi est en Dieu et ses intercesseurs. C'est à ce moment, d'après l'auteur italien, que le roi implora le Ciel et fit vœu à saint Denis et à saint Martin d'aller visiter les églises qui leur sont dédiées et d'offrir de riches présents s'il parvenait à regagner le Piémont avec son armée :

⁷⁸⁵ Commines (Philippe de), *Mémoires*, op. cit., t. II, p. 473.

⁷⁸⁶ La Vigne (André de), *Le Vergier...*, op. cit., p. 391.

⁷⁸⁷ Villeneuve (Guillaume de), *Mémoires (1494-1495)*, in Collection universelle des mémoires relatifs à l'Histoire de France éd. Petitot (M.), Paris, 1820. t. XIV, p. 8.

⁷⁸⁸ Guichardin (François), *Histoire...*, op. cit., t. I, p. 167.

*Aussitôt il sentit renaître ses forces et combattit avec plus de vigueur que sa complexion ne sembloit le lui permettre*⁷⁸⁹. Le corps royal bascule dans un temps et un espace sacralisé, la violence qui s'exprime désormais à travers lui est une violence pure et voulue par Dieu. Charles VIII exprime Dieu : *Jamais depuis que le monde est créé fust veu un tel personnage comme luy virillement ne fierement donner dedans qu'il faisoit sans paour, sans crainte et sans frayeur, mais il sembloit que par opération et oeuvre divine il besongnoit et faisoit tout ce qu'on luy veoit faire*⁷⁹⁰. L'attitude du roi recouvre une dimension sacrificielle. Charles VIII qui stimule l'ardeur des combattants par de véhémentes paroles, se montre prêt à offrir sa vie afin de protéger ceux qui bataillent pour lui. On peut se demander s'il n'y a pas une identification entre cette vocation sacrificielle du roi et l'image du Christ mort sur la croix pour rachat de l'humanité. Il y a peut-être l'image sous-jacente d'un roi-Christ faisant don de sa personne. La représentation de Charles VIII pendant l'affrontement s'enracinerait ainsi dans une conception messianique de la guerre : *à toutes heures alloit danger de et venoit sans regarder le sa personne*⁷⁹¹.

Doté d'une faible constitution physique, Charles VIII demeure pourtant supérieur à toutes craintes, il est décrit comme investi d'une surnature et d'une force transcendante. Les valeurs chevaleresques appellent à un abandon des contraintes de l'enveloppe charnelle et exigent une négation de l'appréhension de la mort. Le roi est représenté comme allant au-devant du danger au mépris des risques, animé par un désir d'approcher le plus près possible de la mort ordinairement fuie des hommes. C'est finalement sa noblesse qui doit le préserver de cette volonté sacrificielle : *à toutes forces le mirent [les proches du roi] hors du danger auquel il vouloit toujours estre et où il se estoit mis*⁷⁹². Guillaume de Villeneuve affirme que Charles VIII aurait été blessé au cours de l'affrontement, ce qui est faux, mais le clou de la visière du roi fut arraché d'un coup d'épée. Cette image traduit bien l'intensité du danger auquel il a été confronté et témoigne de la mort approchée. A la fin du combat, les compagnons de Charles VIII chargés de le protéger s'élançèrent à la poursuite de leurs adversaires en fuite, laissant le roi avec pour seule protection Antoine des Aubus *petit*

⁷⁸⁹ Ibid., t. I, p. 167.

⁷⁹⁰ La Vigne (André de), *Le Vergier...*, op. cit., p. 392. Chez Pierre Sala, on retrouve l'idée selon laquelle cet amour partagé entre le roi et sa noblesse reposait sur la réciprocité de la volonté sacrificielle : *Après que les nobles François eurent veu la grant hardiesse de leur bon Roy, et comme il se portoit si vaillamment parmy ses ennemis, ilz prindrent ung si grant vouloir de le servir et le gecter hors de ce peril, que ilz se mirent par une telle vertu entre leurs adversaires, combien qu'ilz fussent dix contre ung, que ilz les mirent en peu de temps à desconfiture[...]* (in Sala (Pierre), *Les hardiesses de divers roys*, in Commynes (Philippe de), *Mémoires*, op. cit., t. III, p. 423).

⁷⁹¹ Villeneuve (Guillaume de), *Mémoires*, op. cit., p. 8.

homme mal armé. Ils furent tous deux assaillis par un groupe de soldats milanais en déroute, le roi affronta avec bravoure cette ultime épreuve et se défendit en parfait chevalier jusqu'au retour de ses compagnons⁷⁹³. Toutes ces constructions, comme précédemment, répondent à un souci de dresser le portrait du roi idéal conformément aux valeurs défendues et revendiquées par l'univers nobiliaire. Dans une société chrétienne, le roi se devait d'être le premier parmi les chrétiens, dans l'univers chevaleresque le roi se devait d'être le premier parmi les preux. Il n'est pas l'un ou l'autre, il est l'un et l'autre, le preux étant à la fois sage, chrétien et vaillant à l'image de Roland.

2. Charles VIII le dixième preux

Un peu avant l'affrontement, Charles VIII avait réuni autour de lui huit compagnons : Galiot, Chatillon, Bourdillon, Boisy, Saint-Amadour, Antoine des Aubus, Philippe du Moulin et Mathieu de Bourbon⁷⁹⁴, ils sont choisis parmi les proches du roi et vêtus pour l'occasion exactement comme lui. C'est une ancienne coutume déjà employée à la bataille de Poitiers en 1356⁷⁹⁵ qui avait pour objectif de protéger le roi en empêchant que les ennemis puissent concentrer leur assaut sur la personne royale et que celle-ci soit prise ou tuée. Mais au-delà de cet usage tactique, Charles VIII et ses compagnons renouaient avec l'imaginaire des Neuf Preux dont ils devenaient l'image vivante et visible. Le mot preux symbolisait la vaillance et la force, mais représentait aussi la sagesse. Au Moyen Age cette valeur a été personnifiée par un groupe composé de trois héros païens : Hector, Alexandre et César, de trois héros juifs, Josué, David et Judas Maccabé, et de trois héros chrétiens Arthur, Charlemagne et Godefroi de Bouillon. Ainsi le roi et ses huit nobles pouvaient être identifiés aux Neuf Preux dont ils incarnaient la force et le courage. Selon Schneider cette légende marquait la continuité de la civilisation et de l'histoire, biblique, antique, chrétienne et par conséquent «la victoire de Renommée dans la pérennité du temps»⁷⁹⁶. André de la Vigne dans *Le Vergier d'Honneur* déclarait à Charles VIII : *tu es la force des neufz preux sincopees*⁷⁹⁷ et cette image survivra au règne quand Pierre Gringore dans *les folles entreprises* écrira :

⁷⁹² La Vigne (André de), *Le Vergier...*, op. cit., p. 392.

⁷⁹³ Comynnes (Philippe de), *Mémoires*, op. cit., t. II, pp. 476-477.

⁷⁹⁴ Labande-Mailfert (Yvonne), *Charles VIII...*, op. cit., p. 398.

⁷⁹⁵ Ibid., p. 398.

⁷⁹⁶ Schneider (René), «Le thème du triomphe dans les entrées solennelles en France à la Renaissance.», in *Gazette des Beaux arts*, n° 2, 1913, pp. 85-91. Schroeder (H.), *Der topos der Nine Worthies in literatur und bildender Kunst*, Göttingen, 1971.

⁷⁹⁷ André de la Vigne composa un rondeau sur le thème Charles VIII dixième des Preux :

Avoit en soy, par le plaisir et veüi l
De Jesu Christ le pouvoir de neuf preux,
En soy monstrant hardy et chevalereux [...] ⁷⁹⁸.

Cette association entre Charles VIII et les Preux domine la totalité du *Vergier d'Honneur*, œuvre qui fait du roi de France un modèle de courage et de vertu, le type même du preux, le parangon des valeurs chevaleresques : *Il méritait cedit mesme jour d'estre appelle vrai fils de Mars, successeur de César, compaignon de Pompée, hardy comme Hector, semblable à Charlemagne, couraigeux comme Octavien, chevalereux comme Olivier, et délibéré comme Rolant*⁷⁹⁹. Énumération impressionnante d'illustres personnages, destinée à exalter la gloire du roi, mais aussi à rappeler l'imaginaire des Neuf Preux. Charles VIII se révèle tout au long de sa campagne, doté de toutes les vertus et qualités qui ont permis à ces héros de s'élever au rang de modèles.

f. Louis XII : incarnation des idéaux chevaleresques

Louis XII fut également associé à la brillante compagnie des Neuf Preux dont il se montra digne au cours des épreuves militaires qui jalonnèrent son règne. L'identification du roi au dixième des Preux est moins prégnante que sous Charles VIII mais trouva pourtant sa concrétisation visuelle dans une magnifique enluminure. Dans les *Chroniques* d'Enguerrand de Monstrelet, réalisées à Gênes pour le gouverneur François de Rochechouart, le premier volume propose une effigie équestre de Louis XII témoignant d'une volonté de faire référence aux Neuf Preux. Le roi est représenté armé de toutes pièces, il tient son épée dressée dans la main droite et la visière de son heaume est relevée. Le

Bien venu soit le second Alixandre,
L'autre Cesar, l'eritier Charlemagne,
Le trespuissant Josué de Behaigne,
Qui jadis mort fist en terre descendre,

Le noble Hector, Godeffroy doux et tendre,
Qui porte aux champs la deifficque enseigne:
Bien venu soit

Le roy David, ou n'a rien que reprendre,
Machabeus et Arthus de Bretagne
Qui de Napples plats pays et montaigne
En peu de temps fait a luy condescendre

Bien venu soit. (in Brown (Cynthia. Jane), *The shapping...*, op. cit., p. 36.)

Le même André de la Vigne dans le *Vergier d'Honneur : Le Roy, des Roys preux entre ung million* [...]

⁷⁹⁸ Gringore (Pierre), *Les Folles Entreprises*, in *Œuvres...*, op. cit., t. I, p. 29.

caparaçon de sa monture est décoré de porcs-épics et des lettres A et L. Ses emblèmes se retrouvent sur le pavillon placé derrière le roi, semé de fleurs de lis et des guivres milanaïses. Cette conception martiale de la personne royale trouve son écho dans les marges de l'enluminure décorées par neufs médaillons comportant les bustes des Preux accompagnés de leurs armes respectives⁸⁰⁰. L'image traduisait une représentation traditionnelle du roi saisi comme incarnation des valeurs chevaleresques et à ce titre intégré au groupe des Neuf Preux

L'image de Louis XII pendant les guerres d'Italie, ce fut également celle du duc d'Orléans pendant la campagne de Charles VIII, et notamment au siège de Novare où il endura l'épreuve de la famine et de la maladie. Jean de Saint-Gelais témoignait du courage et du dépassement de soi dont sut faire preuve le futur Louis XII. Son attitude fut empreinte d'un élan sacrificiel doublé d'une quête permanente du danger : *Il souffroit et enduroit tout son mal volontairement, et couraigeusement, pour faire service à son souverain et naturel Seigneur [Charles VIII]*⁸⁰¹. Il s'agit pour le biographe de préciser que le duc d'Orléans autrefois rebelle à son suzerain, le servait désormais fidèlement, mais il se devait de passer sous silence l'attitude du futur Louis XII qui en l'occurrence avait agi de son propre chef en prenant Novare et qui défendait surtout ses intérêts. Louis XII en cette occasion sut correspondre aux exigences de vertus qui donnent accès au temple d'honneur. Il se comporta en parfait chevalier, recherchant le combat en dépit d'un état de faiblesse alarmant. Il participait aux affrontements avec un total mépris de la mort, témoignant ainsi d'un dépassement de son corps. Cette souffrance endurée participait dans son essence même à une quête de l'honneur : *mon dict Seigneur eut la plus part du temps la fiebure quarte, voir telle, et si forte, qu'il est assez de gens qui se fussent du tout alictez, sans bouger de la chambre, mais non fait pas luy. Car son cœur le tenoit en vertu, et force, n'espargnant point sa vie pour garder son honneur. Et ainsi malade qu'il estoit, tant aux saillies qui se faisoient, que à fortifier la place, à asseoir le guet, et à faire toutes choses qui appartiennent à un bon Chef de guerre, il ne failloit d'y estre, faisant de nessescite vertu*⁸⁰². Son attitude était à la fois celle d'un saint et d'un chef de guerre. Il distribuait ses propres vivres soucieux d'endurer les mêmes douleurs que ses hommes. Il n'hésitait pas à faire abstraction de sa personne pour soulager la famine de ceux qui combattaient à ses côtés : *Il departit ses vivres que les pourvoyeurs de sa maison avoient eus pour luy aux*

⁷⁹⁹ La Vigne (André de), *Le Vergier...*, op. cit., p. 391.

⁸⁰⁰ Scheller (Robert. W.), «Gallia cisalpina...», op. cit., p. 28.

⁸⁰¹ Saint-Gelais (Jean de), *Histoire de Louis XII*, op. cit., p. 94.

⁸⁰² Ibid., p. 88.

*Capitaines, et aux gens d'armes, qui en avoient besoin, et tellement que assez souvent il en avoit le moins*⁸⁰³. Sous ces éloges se cache l'image du prince idéal prêt à offrir sa vie, attitude sacrificielle que se retrouvera à la bataille d'Agnadel, Louis d'Orléans se conforme à une exigence profondément chrétienne en se dépouillant de ses vivres et biens au profit de ses hommes : *Le dict Seigneur s'acquitoit de pourveoir et faire ayde à tous et grands et petits de tout ce qu'il pouvoit, et n'y espargnoit rien*⁸⁰⁴. L'imaginaire chevaleresque reposait sur cette notion d'honneur qui procédait à la fois d'un mépris des contraintes du corps et d'une recherche permanente du danger : *Pour abreger, le siege y fut mis, où tous les jours se faisoient de belles et grandes saillies, où Monseigneur d'Orleans se trouvoit le plus souvent. Et si raison eust voulu il eust volontiers tousjours esté des premiers, et ne craignit oncques à se trouver aux lieux les plus dangereux qui fussent*⁸⁰⁵. Au fond, le comportement de Louis duc d'Orléans à Novare préfigurait celui de Louis XII à Agnadel.

Le traité signé à Cambrai prévoyait que le roi de France entrerait en guerre le premier. En fait, il allait conduire seul la totalité de la campagne contre Venise, dont il retira par ailleurs tout le prestige. Jean Marot voit dans l'attitude des autres souverains, la peur de combattre la puissance vénitienne que seul le roi de France a le courage d'affronter : *Fors que le roy, qui d'ung hardy courage / Se gette aux champs avecques son bernage*⁸⁰⁶. L'issue de la guerre étant avant tout l'expression de la volonté divine, il était évident que la victoire n'était possible sans l'aide de Dieu. C'est pourquoi avant de partir pour l'Italie, Louis XII ordonna que des prières et des processions soient faites dans tout le royaume pour implorer la clémence céleste, mais également pour son salut et celui de ses hommes. Selon Claude de Seyssel, la volonté du roi fut accomplie avec ferveur et enthousiasme⁸⁰⁷. On retrouve le rite pénitentiel et l'attitude du souverain déterminée par un besoin de se mettre en paix avec Dieu et de solliciter son aide face à l'épreuve qui l'attend. En vertu du même souci de pénitence, Louis XII fit interdire dans son armée les jeux de hasard, et menaça de sévères punitions toute personne osant blasphémer le nom de Dieu, de la Vierge ou des saints, péchés des plus communs dans une armée en campagne. Toutes ces décisions sous-tendent une nécessaire entreprise de purification avant de combattre. L'attitude du guerrier doit se confondre avec celle du pèlerin.

⁸⁰³ Ibid., p. 89.

⁸⁰⁴ Ibid., p. 89.

⁸⁰⁵ Ibid., p. 88.

⁸⁰⁶ Marot (Jean), *Le Voyage de Venise*, op. cit., p. 48.

⁸⁰⁷ Seyssel (Claude de), *L'Excellence et la Félicité...*, in *Histoire de Louis XII*, op. cit., p. 287.

L'homme doit se détourner de la tentation et se préparer moralement à recevoir l'aide de Dieu. Et afin de satisfaire cette exigence de pureté, Louis XII en partant de Milan, voulut que ses capitaines, barons, chevaliers et même ses soldats se soient confessés et *luy mesme leur monstra le chemin*, en écoutant dévotement la messe et en se recommandant à Dieu⁸⁰⁸.

Louis XII décida de conduire lui-même ses troupes en Italie, et ce bien qu'il fut blessé. Lors d'une chute, son cheval lui était retombé sur la jambe. Cependant il ne toléra aucun ralentissement pendant le voyage : *il a une vigueur de cœur, quand il est question d'honneur qui le porte, et luy faict oublier tout maulx*⁸⁰⁹. La recherche de la justice et la quête de l'honneur sont génératrices de dépassement de soi. Le roi arriva à Milan le 1^{er} Mai, et dès qu'il se sentit à nouveau capable de chevaucher, il quitta la ville fermement décidé à affronter les Vénitiens : *Armé à blanc, à desployée enseigne. / Tout animé, faict ung souldain despart. / Semblait Hercule ayant cueur de Lyepart*⁸¹⁰. Si les Neuf Preux symbolisaient la force dans l'imaginaire médiéval, ce rôle était dévolu à Hercule dans l'Antiquité. Symphorien Champier identifia également le roi à un nouvel Hercule vainqueur du lion, mais la référence aux Preux, ne disparaît pas et Jean Marot continue de louer *le preux roy de France* ou encore *Loys Douziesme et dixiesme des preux*⁸¹¹. Dès son départ de Milan, Louis XII se lança à la poursuite des Vénitiens, recherchant l'affrontement par tous les moyens. Les deux armées étaient alors très proches l'une de l'autre, néanmoins les Vénitiens disposaient d'un certain avantage, puisqu'ils étaient retranchés dans une position fortifiée, hors de portée de l'artillerie française. En revanche, ils pouvaient bombarder le camp royal et leurs tirs tombaient à proximité de la tente de Louis XII. Ses proches lui conseillèrent de se retirer dans un lieu moins exposé, mais il refusa, et *ne monstra jamais un seul semblant de peur, ne d'esbahissement de la dicte artillerie, quelque bruit ne dommaige qu'elle feist, au plus pres de son dict logis*⁸¹². L'image est celle d'un roi supérieur à toutes craintes. Le roi répond aux exigences de courage et de vertu réclamées par les valeurs chevaleresques, il manifeste une volonté délibérée d'aller au-devant du danger au mépris de la mort. Jean Marot cite un exemple similaire qui traduit ce refus de céder à la peur et exalte le rejet de

⁸⁰⁸ Ibid., p. 289.

⁸⁰⁹ Saint-Gelais (Jean de), *Histoire de Louis XII*, op. cit., p. 210.

⁸¹⁰ Marot (Jean), *Le Voyage de Venise*, op. cit., p. 71.

⁸¹¹ Ibid., p. 62.

⁸¹² Seyssel (Claude de), *L'Excellence et la Félicité...*, in *Histoire de Louis XII*, op. cit., p. 302.

toute sensibilité. Un boulet éclata sur un arbre, juste à côté du roi, qui fut atteint au visage, par un bout de bois, mais *ce neantmoins, de rien ne s'esbahit*⁸¹³.

La recherche du combat finit par être exaucée. Le 14 mai 1509, les deux armées décidèrent d'occuper la même position et la rencontre s'engagea entre l'avant-garde française et l'arrière-garde italienne conduite par le jeune Bartolomeo d'Alviano. La bataille elle-même est conçue comme le fruit de la divine providence *laquelle dresse tous les faicts humains, selon son intention*⁸¹⁴. Dans un premier temps, les Français furent contraints de reculer devant l'ardeur des Vénitiens qui occupaient une position précédée de fossés. Au bruit du combat, les proches de Louis XII lui demandèrent de s'arrêter et de rester en retrait, mais *il feist tout le contraire. Car il dist à ceux qui portoient ses enseignes qu'ils marchassent oultre et tira tout droict là où estoit le plus grand bruit, et où l'on se batoit plus fort comme celui, qui est tout plein de hardiesse, et d'assurance*⁸¹⁵. Juste avant de combattre Louis XII tendit ses mains vers le ciel et implora la clémence de Dieu, attitude qui témoignait d'une conscience d'un univers dans lequel les puissances humaines sont vaines sans l'aide divine. Louis XII est animé par le désir de se porter au-devant du danger, il y a dans son comportement une quête permanente du hasard. Claude de Seyssel décrit un roi vaillant au cœur de la mêlée, partout autour de lui les hommes et les chevaux étaient fauchés par l'artillerie adverse, les harnais et les lances volaient sous les boulets ennemis mais [...] *jamais n'en changea couleur, ne contenance*⁸¹⁶. Combattre s'apparente ainsi à un acte de foi, le roi accepte de remettre entièrement son destin aux soins de la volonté divine. Louis XII se comporta comme un parfait chef d'armée, car il n'eut de cesse d'encourager ses hommes : *et feut tout ce jour le Roy fort joyeux et de bon visaige, allant tousjours durant la bataille, de bande en bande et de quartier en quartier, donnant bon couraige à ses gens en leur disant tout plein de belles paroles*⁸¹⁷. Louis XII s'impose en fait comme un exemple de vertu aux yeux des combattants, non seulement par son courage mais aussi par son désir d'encourir les mêmes risques que ses soldats : *Ce monarque s'exposoit au feu comme le moindre soldat et il se portoit partout il falloit donner des ordres employant à propos les exhortations et les menaces*⁸¹⁸. Cet engagement du roi participe à un

⁸¹³ Marot (Jean), *Le Voyage de Venise*, op. cit., p. 81.

⁸¹⁴ Seyssel (Claude de), *L'Excellence et la Félicité...*, in *Histoire de Louis XII*, op. cit., p. 300.

⁸¹⁵ Saint-Gelais (Jean de), *Histoire de Louis XII*, op. cit., p. 215.

⁸¹⁶ Seyssel (Claude de), *L'Excellence et la Félicité...*, in *Histoire de Louis XII*, op. cit., p. 300.

⁸¹⁷ Fleuranges (Robert de la Marck, maréchal de Fleuranges dit le jeune aventureux), *Mémoires*, in Collection universelle des mémoires particuliers relatifs à l'Histoire de France, ed. Petitot (M.), Paris, 1786, t. XVI, p. 44.

⁸¹⁸ Guichardin (François), *Histoire...*, op. cit., t. II, p. 24.

accomplissement de la royauté. Par sa capacité à commander le roi s'affirme comme le plus apte à diriger le royaume. Il confirme *de visu* que la place prédominante qu'il occupe dans la hiérarchie sociale n'est en rien usurpée, mais correspond bien à sa supériorité naturelle et à sa prééminence dans la hiérarchie des valeurs chevaleresques et humaines. A l'image du Christ qui donna sa vie pour le salut de l'humanité, le roi de France est prêt à offrir la sienne pour défendre ceux qui combattent pour lui. La guerre pourrait être appréhendée comme une expérience sotériologique dans la mesure où Louis XII combat pour le salut de ses hommes, comme semble le montrer la célèbre réponse du roi à ses proches qui le mettaient en garde contre le danger auquel il s'exposait : *Rien, Rien. Je n'en ay point de peur, et quiconque en aura peur qu'il se mette derriere moy, il n'aura point de mal.*

Louis XII fidèle à sa vocation chevaleresque, arborait le jour de la bataille un grand panache composé de douze énormes plumes blanches et trente-deux plus basses. Au cœur de la mêlée, le roi était ainsi parfaitement reconnaissable et chacun pouvait donc juger et admirer sa conduite. Par ailleurs, il cristallisait sur lui l'attaque de ses adversaires et redoublait le danger auquel il s'exposait dans un geste caractéristique de l'idéal chevaleresque⁸¹⁹.

Symphorien Champier exalte également le rôle de Louis XII qui fut le modèle incarné du preux et un exemple de courage. Il sut se distinguer tant par sa force et sa connaissance du maniement des armes que par ses capacités naturelles à conduire une armée. Cette force unique et transcendante du souverain est exprimée à travers une allusion au principe des Neufs Preux. Louis XII synthétise en lui vertus des héros antique, biblique et chrétien, car il fut *un autre Hercule, ou un autre Charlemagne, donnoit couraige à ses gens, et oncques n'en mua couleur, mais toujours exhortoit ses gens. Et valut ce jour sa présence autant que fait celle de David contre Goliat, qui fut estimée de dix mille hommes*⁸²⁰. Pour Claude de Seyssel, il ne fait aucun doute que les prouesses et la vaillance du roi furent à l'origine de la victoire française. Le roi est comme une lumière au cœur de la bataille que Jean Marot compare au soleil qui illumine de sa clarté ceux qui combattent à ses côtés et terrifie de sa puissance ses adversaires :

Venitiens sont de tremeur attains,
Yeulx esblouyz, tremblans de piedz et mains
Par le regard du soleil des humains,
Qui est le roy⁸²¹.

⁸¹⁹ Lecoq (Anne-Marie), *François I^{er} ...*, op. cit., p. 255.

⁸²⁰ Champier (Symphorien), *Le triumphe...*, op. cit., pp. 60-61.

⁸²¹ Marot (Jean), *Le Voyage de Venise*, op. cit., p. 106.

Un des points communs entre la bataille de Fornoue et celle d'Agnadel fut l'intervention des éléments. Pour les littérateurs, le déchaînement de la nature est perçu comme un signe de la volonté divine, qui désigne aux hommes ceux sur qui sa colère s'abattra *Car lors que les dictz Venitiens furent deffaicts, l'air, et le ciel, se monstra combatre contre eulx, se jectant tonnerres, esclats, esclairs, et pluye si vehemente, et si impetueuse, que mieulx sembloit tempeste et gresle que eaiüe*⁸²². La représentation de cet orage n'atteint pas la dimension apocalyptique de celui de Fornoue, mais l'intervention des éléments assure à tous une prégnance de Dieu.

La victoire reste saisie comme un don de Dieu. L'instant du triomphe tend à enfermer les hommes dans un espace sacré et les hommes dans leur combat ont participé à l'exercice de la justice divine. Après la bataille, Louis XII tomba à genoux et, les mains jointes, remercia le Ciel de son triomphe sur les Vénitiens. Puis il fit construire une chapelle sur le lieu même de combat, dédiée à Sainte Marie de la Victoire, afin de rendre grâce à Dieu d'être intervenu en sa faveur.

Qu'en as la gloire [de la victoire] et non moy ny les miens,
Car de ton ciel et souverain empire
A mes advers a demonstré ton ire,
Qui la cause est que les avons deffaictz,
Plus que l'effort de noz debilles faitz⁸²³.

La victoire est donc bien appréhendée comme une œuvre de Dieu : *on peut comprendre que c'est l'ouvrage de Dieu, lequel par sa bonté et sapience infinie faict et conduict les choses par le moyen et ministere des hommes*⁸²⁴. Les Français sont identifiés au glaive divin désigné pour accomplir sur terre la sentence des Cieux : *Et certainement bien monstrerent les Venitiens qu'ils congnoissoient la flagelle que Dieu avoit envoyé sur eulx*⁸²⁵. A l'orgueil des vaincus avant la bataille s'oppose l'humilité des vainqueurs après la bataille. Les Vénitiens étaient considérés comme des êtres orgueilleux et fiers de leur prospérité comme de leur puissance, si bien *qu'ils n'estimoient plus Dieu, Pape, Empereur, Roy, Prince, ne Nation du monde*⁸²⁶. Et ils furent vaincus *par la main du plus humain, doux et courtois Prince, (sans mesdire des autres,) des chrestiens, combien qu'il soit le plus puissant*⁸²⁷, qui en toute humilité reconnaît à Dieu toute la gloire de la

⁸²² Seyssel (Claude de), *L'Excellence et la Félicité...*, in *Histoire de Louis XII*, op. cit., p. 309. Jean Marot préfère voir dans l'orage une difficulté de plus pour les Français, un obstacle supplémentaire destiné à rehausser la portée de leurs exploits (Marot (Jean), *Le Voyage de Venise*, op. cit., p.105).

⁸²³ Marot (Jean), *Le Voyage de Venise*, op. cit., pp. 110-111.

⁸²⁴ Seyssel (Claude de), *L'Excellence et la Félicité...*, in *Histoire de Louis XII*, op. cit., p. 248.

⁸²⁵ Ibid., p. 311.

⁸²⁶ Ibid., p. 309.

⁸²⁷ Ibid., p. 309.

victoire. Louis XII ne succombe pas à l'ivresse du triomphe et de la gloire et en bon souverain il sait rester modeste au son des trompettes de la Renommée. Comme Fornoue fut le châtimeut de la trahison et de la cupidité, Agnadel fut le châtimeut de l'orgueil : *Car Dieu, et les hommes, mesmement les Princes n'ont peu endurer un si présomptueux orgueil*⁸²⁸. La bataille d'Agnadel demeure une victoire morale et la défaite entraîne une conversion et un retour des hommes vers Dieu. En effet les Vénitiens firent une confession publique, en envoyant devant le Pape une ambassade constituée de huit de leurs citoyens : *Lesquels en si grande humilité de parole, et de contenance, recongneurent leurs erreurs du temps passé, [...] Et plus amplement et clairement ont encores confessé et congneu leur peché, et la vengeance de Dieu*⁸²⁹.

Après son triomphe, Louis XII continua sa conquête avec succès, s'emparant successivement de Bresse, Cremone et Bergame, avant de revenir à Milan où fut organisé une entrée digne des plus grands *imperatores* de l'antiquité. Des arcs de triomphe furent élevés à sa gloire, mais surtout, il devait monter sur un trône placé sur un char doré, en compagnie de la Victoire. Louis XII refusa cet honneur, en rappelant que Dieu seul était responsable de son succès. Jean Marot qui relate cet événement compare alors l'attitude du roi avec celle de Godefroi de Bouillon, entrant dans Jérusalem :

Lors, tout honteux leur a dit, "Beaulx Seigneurs,
Au Roy du ciel en sont deuz les honneurs,
Non pas a moy, le moindre des mineurs.
Comme jadis,
Dist Godeffroy de Billon, le hardis,
Quant refusa triumphes beneditz,
Lors qu'il conquist contre payens maulditz
La terre Sainte" ⁸³⁰.

Louis XII donne ainsi l'image d'un roi humble, modéré dans le triomphe, représentation parfaite du chevalier chrétien. Il est le modèle du prince qui a su vaincre par la force et la sagesse. Il sait être fort tout en refusant l'exaltation de la gloire individuelle, sa victoire s'inscrit dans une nécessité collective,

⁸²⁸ Ibid., p. 309.

⁸²⁹ Ibid., p. 312. La victoire française, pour Claude de Seyssel était une preuve irréfutable qui démontrait le bien-fondé de la guerre menée par le roi *Et cela peut aussi porter tesmoignage, que la querelle d'iceluy Roy contre les dictz venitiens estoit bonne, juste, et raisonnable, puisque tant ha esté favorisée par la bonté divine (ibidem., p. 249).*

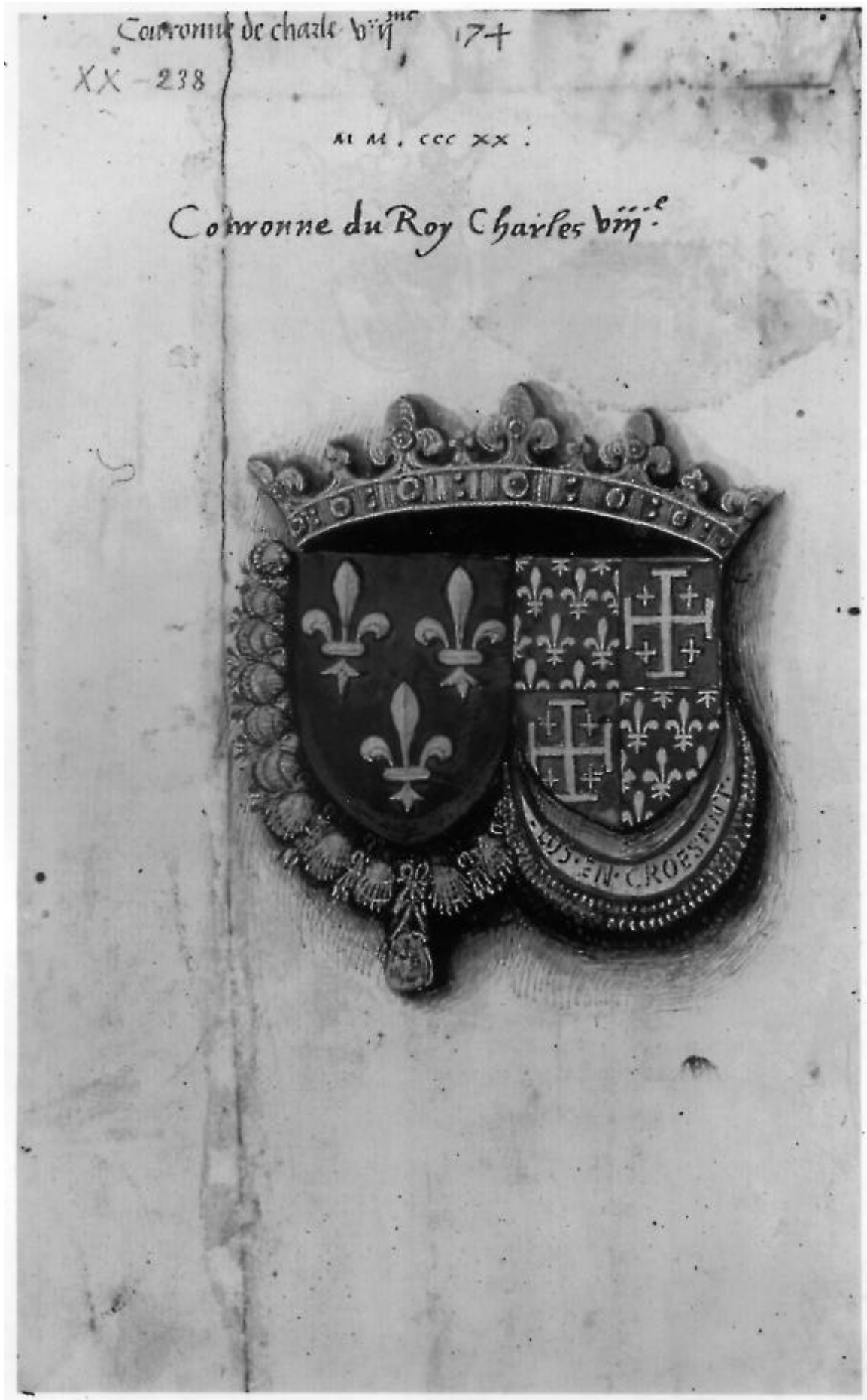
⁸³⁰ Marot (Jean), *Le Voyage de Venise*, op. cit., p. 142.

celle du bien de la chrétienté. Le roi est conscient de la fragilité des destinées et de l'éphémérité de la renommée et préfère offrir à Dieu toute la gloire du triomphe. Ses prouesses et ses exploits complètent le portrait du prince idéal à la fois sage et fort, magnanime et courageux.

(fig.21)



(fig.22)



(fig.23)



(fig.24)



(fig.25)



(fig.26)



(fig.27)

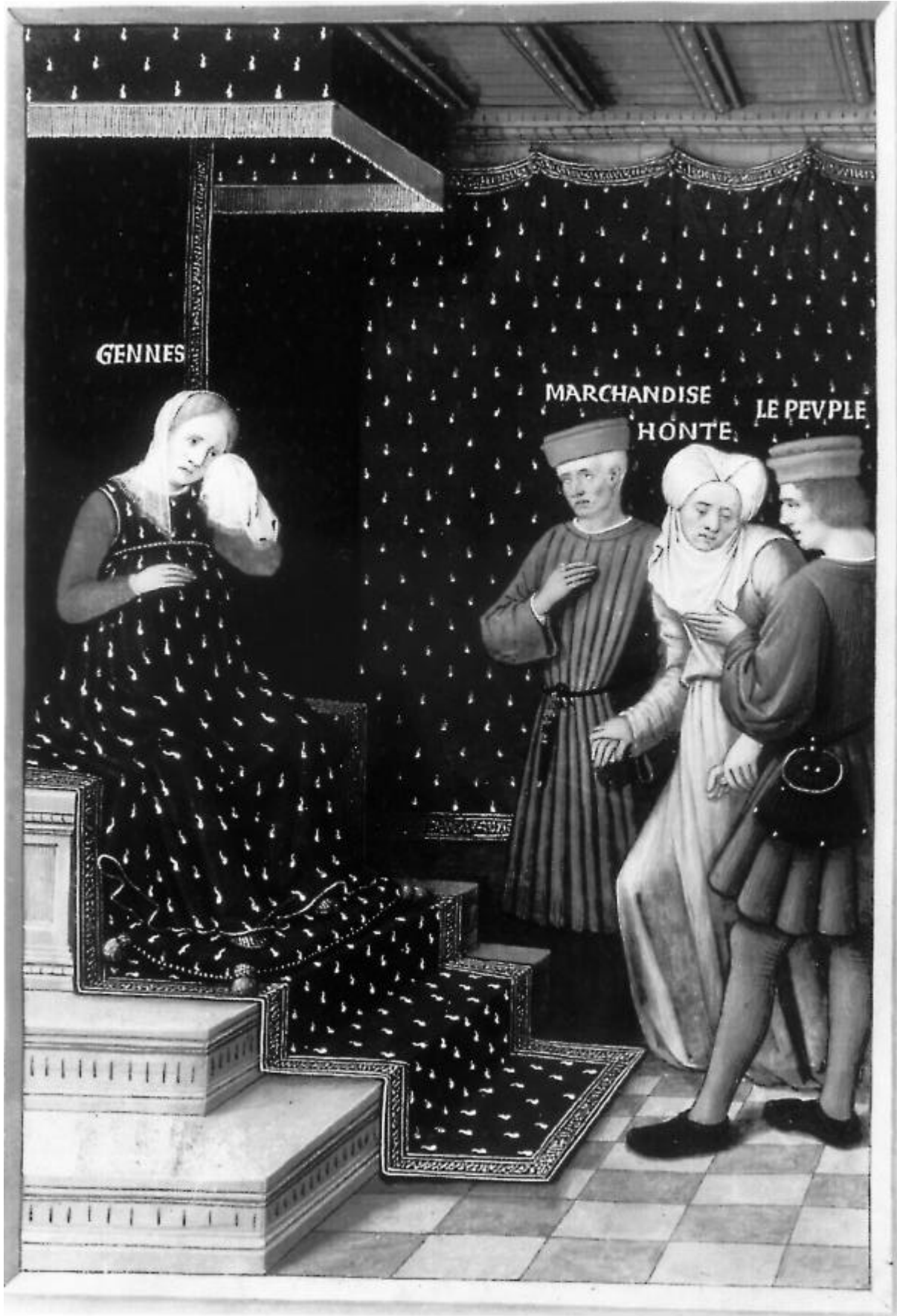
m^o 179

toient et tous les chamberllans avecques ses archiers du corps. Et ce fut vng Roy d'armes nommé d'aulphin fist la son criz de par le Roy que chün eust a faire silence a la maine destre desobeissant audit seigneur. Apres toutes ces ceremonies grant nombre de peuple de genes entra dedans le palais et entre eulx fut vng docteur genevois nommé mess^r Johan de illice le quel s'approcha de l'eschaffault du Roy Et la dessus se mist les deux genouz a bas et les vultz tendus vers le ciel portant piteuse et esbahie chiere le quel a voix basse et tramblant dist en l'ague Italien ne soraison qui sensuyt.

Sequitur la propositione facta per miser Joanne de Illice doctore de genua al Christianissimo re Luise duodecimo Re di francia duca de milano et Signor di Genua in nome del populo Genevese.



(fig.28)



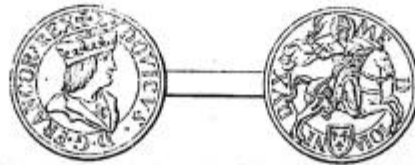
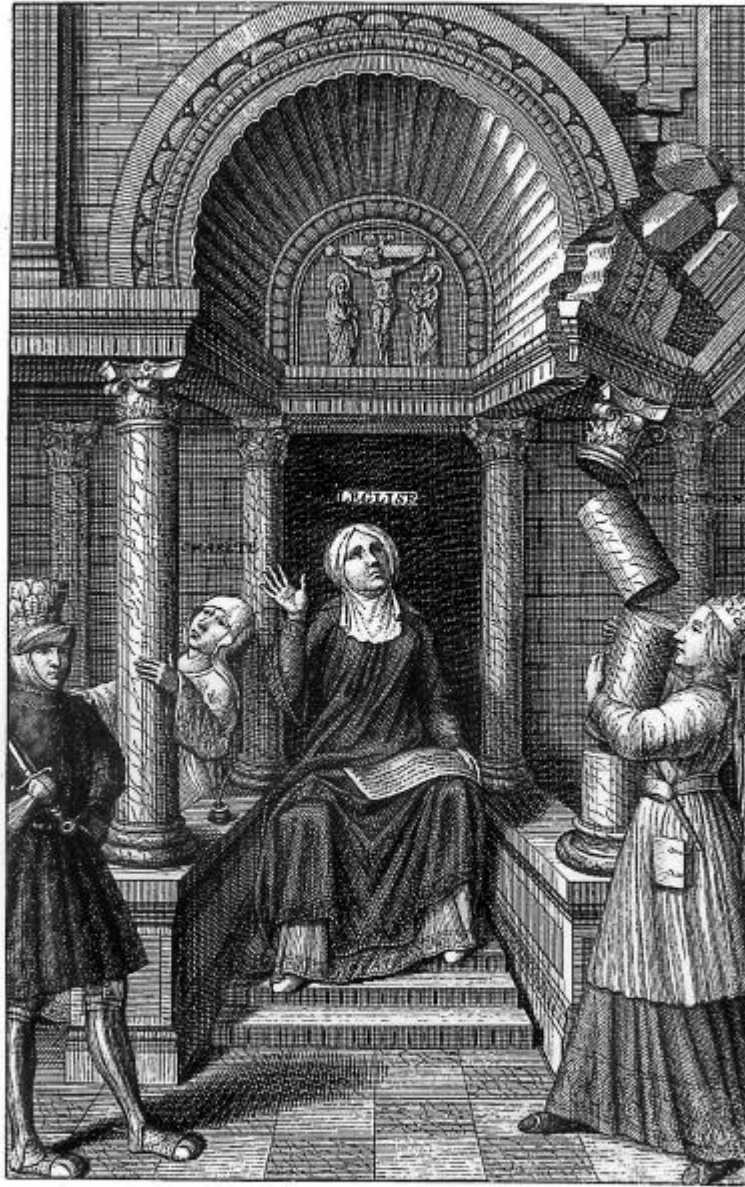
(fig.29)



(fig.30)

XIII. pl. du Tom. IV. Pag. 110.

L'ÉGLISE SOUTENUE PAR LOUIS XII.



CONCLUSION

En 1510 lorsque Louis XII fit un voyage à travers la France, de Melun à Lyon, sa traversée selon Jean de Saint-Gelais, ne fut qu'un long et extraordinaire triomphe. Le peuple se pressait autour de lui pour toucher un pan de sa robe, sa mule, ou tout objet lui appartenant. Ces paysans exprimaient leur attachement au roi, mais dans une civilisation où le toucher fonde la croyance, à l'image des dévots devant les reliquaires, ils élevaient Louis XII au rang de relique. Fondamentalement cet acte de dévotion mystique est conforme au caractère sacré du corps royal dont le miraculeux s'exprime à travers le toucher des écrouelles. Mais cette preuve d'amour devait aussi conforter le roi, au cœur de l'imaginaire qu'il avait exprimé tout au long de son règne. Du *bien aimé* tel qu'il apparaît dans l'entrée parisienne de 1498 ou dans les œuvres Louis le Blanc, au *Père du peuple* après les états généraux de 1506, en passant par le *roy sans dol* et le roi des abeilles toute cette titulature et ces épithètes occasionnelles traduisaient une image à laquelle Louis XII était attaché, celle du Bon pasteur. Un roi imitateur terrestre du Christ qui conduisait le troupeau de Dieu au cœur d'une nouvelle terre promise où il assurait le bien public et œuvrait pour le salut des âmes. Finalement cette scène de vénération populaire reflétait autant la sacralité de la royauté qu'elle révélait l'image du roi idéal source de justice et de paix tout en confortant la vision traditionnelle du règne saisi comme un temps de bonheur et de prospérité.

La *christomimesis* du roi domine la conception du pouvoir à la fin du XV^{ème} siècle comme au début du XVI^{ème} siècle. Les premières entrées de Charles VIII témoignent d'une volonté d'imposer l'image d'un roi compris comme le reflet terrestre du roi des Cieux. Ce besoin est consubstantiel au début de règne, mais également à la volonté d'affirmer les principes fondateurs d'une monarchie bâtie sur l'éternité du sang royal et le sacre. A travers les identifications de Charles VIII à David ou à Salomon, c'est avant tout l'hérité ou l'onction du *christus* de la Nouvelle Alliance qui sont célébrées. L'image n'est pas à proprement parler personnelle, mais participe à une exaltation de la monarchie sacrée dont le représentant est doté d'une surnature et se voit investi de la puissance divine, principe dont témoigne magnifiquement le folio 1 de l'*Anabase*. Ce monarque à la fois prudent et fort, dont le rôle est d'assurer à tous le règne de la justice et de la paix apparaît comme un véritable intermédiaire entre les domaines céleste et terrestre. Le roi très chrétien réunit en lui toutes les vertus et son gouvernement n'est au fond que le reflet de sa perfection. Mais cette image comme le signale Anne-

Marie Lecoq, «s'applique au roi de France en tant que tel et non à l'individu présentement revêtu de la dignité royale»⁸³¹.

Si le royaume de France fut plus ou moins préservé de la guerre, si l'on ne tient pas compte de la Guerre Folle et du tournant des années 1512-1513, l'Italie fut au contraire le théâtre des ambitions royales. Les guerres d'Italie apportèrent des changements. Les historiens de l'art comme de la littérature ont mis en exergue tant l'influence, les apports que les limites de la Renaissance et de l'Humanisme italiens en France. Ces conflits ne modifièrent pas la vision du culte monarchique telle qu'elle est présentée ci-dessus, mais ils l'enrichirent de nouvelles formes et images qui intervinrent au plus au niveau de l'imaginaire royal, comme le montre la romanisation du thème impérial ou l'effigie de Louis XII en *imperator* antique. Ces guerres plus lointaines et plus personnelles génèrent une image plus circonstancielle. Ce ne sont plus des guerres féodales, mais des guerres de *magnificence*, des guerres menées dans d'autres pays ou dans la perspective de libérer la Terre sainte⁸³². Louis duc d'Orléans est l'héritier de Milan, même si ce fut Louis XII qui reconquit le duché. Dans le projet de mariage de sa fille en 1501 il considère le Milanais comme une propriété personnelle. Les textes chantent *sa* victoire sur *son* ennemi Ludovic Sforza, la reconquête de *son* duché, la victoire sur Gênes dépendant de *son* Milanais. Ces circonstances favorisent le développement à travers les peintures et les textes d'une image dégagée de l'abstraction inhérente à la nécessaire exaltation de la dignité royale, pour célébrer une image plus personnalisée, telle que le roi victorieux, comme ce fut le cas à Lyon.

L'image de Charles VIII pendant la campagne de Naples fut en partie conditionnée par le mythe du second Charlemagne et le rêve de croisade qui se profilait au-delà de cité napolitaine. Le recto du folio 1 de l'*Opus Davidicum* (BN, ms. lat. 5971A) exprime magnifiquement les attentes cristallisées sur Charles VIII. Le roi est vêtu d'une journée azur semée de fleurs de lis et porte une couronne ouverte. Sa main droite est posée sur la tête du pape et sa main gauche sur celle de l'empereur reconnaissable à sa couronne fermée. Le nouveau David, roi et prêtre (*rex et Sacerdos*), était appelé à libérer Jérusalem, dominer les trois parties du monde après quoi l'Empire comme la papauté se rangeraient sous son étendard⁸³³. Une image en parfaite harmonie avec les topiques de l'imaginaire millénariste. Sous Louis XII, les propagandistes imposèrent plusieurs images maîtresses répondant à la volonté d'inscrire les campagnes du roi dans le cadre d'une guerre juste. La prise de Milan en

⁸³¹ Lecoq (Anne-Marie), *François I^{er}...*, op. cit., pp. 487.

⁸³² Scheller (Robert. W.), «Imperial themes...», op. cit., p. 20.

1499 n'était que la légitime récupération des territoires familiaux et ancestraux. Face aux révoltes de Milan et de Gênes le roi opposa l'image de la clémence du Christ pardonnant à ses bourreaux. Il apparaissait comme le parangon du prince idéal combinant à la fois la force et la tempérance. En 1509, en humiliant de l'orgueilleuse République de Venise, Louis XII ne faisait que triompher de la tyrannie pour rétablir l'*ordo naturalis* voulu de Dieu. La guerre contre le pape Jules II, en revanche, nécessitait un traitement spécial. Louis XII se devait de défendre une ligne politique qui était loin de faire l'unanimité et soulevait l'étonnement populaire. Difficile de combattre la papauté tout en s'imposant comme le défenseur de l'Eglise, respectueux de la volonté divine. Jean Lemaire de Belges, à partir de Jean Reuchlin, n'hésita pas à faire appel aux pratiques kabbalistiques juives pour pronostiquer la victoire du roi. Dans le *Traicté de la différence des schismes et des conciles de l'Eglise*, il inscrivait la politique du roi tant dans la continuité de celle de Charlemagne, Saint Louis et de Philippe le Bel que dans la perspective de la réforme apocalyptique du clergé prophétiquement annoncée. D'autres textes, plus prosaïquement, s'attachèrent à montrer que Louis XII, *filius primogenitus* de l'Eglise, combattait l'individu corrompu qui avait ceint la tiare pontificale et non l'Eglise. Cette lutte contre Jules II répondait au besoin de réforme et ce pour le plus grand bien de la chrétienté, car la corruption du clergé ne menaçait pas seulement le roi, mais le salut des âmes chrétiennes dans son ensemble. A deux reprises les rois de France furent obligés de défendre leurs droits en faisant appel à cette ordalie que se veut la bataille. L'image du roi dans ce contexte est déterminée par la conscience d'être soumis au jugement de Dieu qui seul décide de l'issue des combats. Le miraculeux comme le merveilleux font entièrement partie du récit et assurent à tous la prégnance divine au cœur de la création. La bataille peut être appréhendée comme l'opposition des vices et des vertus et la victoire vécue comme un don céleste, légitimant visiblement le droit du vainqueur. Elle se veut une œuvre de justice procédant d'un verdict divin, marquant le triomphe du roi élu de Dieu sur les ennemis de la foi et de l'ordre naturel. Le récit de la guerre répond aussi au besoin de dresser le portrait du roi idéal, un souverain parfait, modèle de vertu et de courage.

Mis à part les feuilles volantes ou les spectacles de Pierre Gringore nombre des images aperçues provenaient d'ouvrages ou de manuscrits somptueusement enluminés. Ces œuvres étaient destinées à un cercle très restreint, celui de la cour, voire à une seule personne, le roi lui-même. Les lettrés s'adressaient à lui en des termes certes élogieux, mais compris du roi et conformes à sa conception du pouvoir et à l'image qu'il se faisait de son être royal. Les spectacles proposés par les entrées royales,

⁸³³ Ibid., pp. 59-60.

également soigneusement orchestrés par le pouvoir, étaient en revanche vus d'un plus vaste public. Quel était le véritable destinataire de ces *apparati* ? Ces cérémonies s'adressaient au prince à qui elles offraient un reflet de sa propre perfection. Ces spectacles, à l'imitation des *specula*, lui renvoyaient l'image d'un gouvernement idéal. Mais l'*adventus* est aussi l'occasion d'un dialogue, les villes témoignaient de leur amour et de leur fidélité à la couronne et formulaient des attentes. Enfin, nombre de tableaux vivants exprimaient les fondements du culte ou de la religion monarchique dans un langage et des formes qui étaient destinés tant au peuple qu'au souverain.

La nature des tableaux vivants présentés lors de l'entrée du roi est marquée par une très nette évolution. Les mystères purement religieux s'effacent lentement, sans toutefois disparaître, leur présence est encore attestée à Tours ou à Paris en 1498 pour la venue de Louis XII et en 1504 pour celle d'Anne de Bretagne. Ce commentaire ne vaut que pour les entrées dont les programmes nous sont parvenus mais il est vraisemblable que ce recul des scènes religieuses, absentes à Lyon (1507) ou à Rouen (1508), est général. La dernière cérémonie, pour la période étudiée, l'entrée de Marie Tudor dans Paris en 1514, en est exempt, bien que le Cantique des Cantiques soit la trame de fond des spectacles organisés. Cet effacement progressif tend à souligner d'une part l'utilisation consciente par le pouvoir royal des tableaux vivants comme espace de diffusion de l'idéologie monarchique et d'autre part l'appropriation du religieux dans la définition du politique. Le religieux n'est pas absent mais subit une *translatio* vers le temporel. La Vierge, les rois bibliques David et Salomon ou encore Esther et Judith sont omniprésents sous le règne de Charles VIII, mais les *apparati* où ils figurent ont désormais le plus souvent une signification politique. Ils côtoient dans cette affirmation des sous-bassements idéologiques de la monarchie française les figures fondatrices de Constantin, Charlemagne, Saint Louis et Clovis.

Le règne de Louis XII est marqué par une personnalisation plus affirmée des spectacles. Cette tendance est tout d'abord favorisée par le goût prononcé, pendant la période, pour les devises et les emblèmes. Certes le Soleil de la Justice, fut un emblème propre à Charles VIII, mais il renvoie à une conception globale de la monarchie qui fait du roi l'image du Christ sur terre et à ce titre il figure déjà sur les enseignes de Charles VII. Par contre, le porc-épic de Louis XII est un emblème familial et personnel qui connaît un vaste succès lors des entrées royales, dans les enluminures et sur les médailles offertes au roi. Cette évolution annonce François I^{er}, le prince à la salamandre. Les *imprese* personnelles vont s'intégrer de plus en plus à l'univers festif et cette tendance s'amorce avec l'entrée de Louis XII à Paris (1498) puis à Rouen (1508) où le porc-épic est le sujet même de spectacles.

Si Charles VIII fut un second David ou un autre Salomon, là encore l'image appartient au registre plus général de l'affirmation de la nature sacrée du pouvoir et du roi. Le thème *Père du Peuple* est en revanche le sujet d'une constante adaptation durant tout le règne de Louis XII. Bon Pasteur ou cavalier sans éperons (Rouen 1508), l'image de Louis XII, le *Bien-Aimé*, se veut celle de la concorde et de l'harmonie sociale, d'un gouvernement conforme à l'ordre de la nature et à la volonté divine, incarnation terrestre de la clémence et de la justice. Un tel programme est évidemment parfaitement en adéquation avec la définition du pouvoir royal, mais dans sa formulation et sa cristallisation sous des formes figuratives et littéraires l'image du souverain est sujette à une plus grande individualisation.

Cette tendance à la personnalisation est complétée pour la période par le développement du goût pour les médailles à l'italienne et des *pièces à plaisir*. Bien que l'étude de ces œuvres ne représente qu'une infime partie de ce travail, elles n'en marquent pas moins la consécration d'un nouveau support parfaitement adapté à l'expression de l'imaginaire royal. Ce d'autant plus qu'elles s'intègrent à la cérémonie de l'entrée royale dans la mesure où elles constituent souvent le présent de la ville au souverain. Cette mode a débuté avec la venue en France de Francesco Laurana invité par René d'Anjou, roi de Sicile. Le médailleur italien réalisa deux médailles pour Louis XI et au revers de l'une d'entre elles on pouvait lire *CONCORDIA AUGUSTA*. En pleine guerre du Bien public, le roi de France désirait apparaître comme l'image de la Concorde triomphante. Avec Charles VIII et la conquête de Naples, l'influence des artistes italiens, et notamment dans le domaine des médailles se fait sentir, à l'exemple de Niccolò Fiorentino qui exécuta la célèbre médaille de Charles VIII dont le revers voyait la victoire et la paix réunies. Sous Louis XII un artiste tel que Michel Colombe parvient à égaler la perfection iconographique des médailleurs italiens dans le portrait du roi frappé à Tours pour l'entrée de 1501. Au même moment Jean Perréal assimilait le roi à un autre César dans une pièce à plaisir réalisée à Lyon. La participation de ces artistes à la confection de ces cadeaux est d'autant plus significative qu'ils orchestrent parallèlement le spectacle des entrées royales. Ces médailles qui combinent image et parole, informent sur les circonstances de la frappe, les ambitions du destinataire et peuvent exprimer des traits de sa personnalité. Cette prolifération de l'image du prince est également favorisée par le mouvement de modernisation des anciennes forteresses médiévales et la construction de nouvelles résidences princières ou royales. Charles VIII donne le ton à Amboise à son retour d'Italie et dès 1498 Louis XII entreprend la transformation du château de Blois. Les rois sont imités, ou précédés, par les grands du royaume et notamment par la famille d'Amboise au

château de Meillant et surtout au château de Gaillon, chef-d'œuvre architectural de la période. Le porc-épic, le A d'Anne de Bretagne et le L de Louis XII envahissent le champ des décorations, cette personnalisation de l'espace atteint le plus haut degré avec la statue équestre de Louis XII à Blois. Enfin, la période se caractérise par l'amorce d'un intérêt pour l'herméneutique, dont les devises sont un reflet encore timide, mais dont on trouve des formes plus avancées chez Louis le Blanc ou Jean Lemaire de Belges.

L'idéologie véhiculée par les tableaux vivants est elle-même soumise à des changements. Charles VIII a vu ses premières entrées dominées par le souci d'affirmer les fondements de la royauté en rappelant qu'elle repose sur des bases irréfragables et sacrées : le sacre et l'hérédité. Les cérémonies, par la suite, mettront moins l'accent sur la dimension mystique de la monarchie pour insister sur des événements circonstanciels comme le conflit franco-breton. On ne peut que regretter le manque d'information sur les entrées lyonnaises. Le rôle joué par Simon de Phares et la proximité du départ du roi pour Naples semblaient être des éléments propices à des innovations comme le suggère le *char du soleil*. Sous le règne de Louis XII, David et Salomon s'effacent lentement. Ils apparaissent encore dans le triptyque du sacre du roi ou sur la médaille offerte par la ville de Paris en 1498 et dans l'entrée de Philippe le Beau en 1501. Encore que dans le dernier cas le spectacle renvoie à l'image de David musicien et non à l'onction du roi biblique comme c'était le cas sous Charles VIII. L'hérédité est certes réaffirmée lors de l'entrée du roi à Paris en 1498, mais il s'agit avant tout de légitimer la montée d'une branche collatérale sur le trône, et les thuriféraires du roi exalteront surtout la dimension perpétuelle du sang royal et la succession harmonieuse. La monarchie semblait solidement assise tant dans son autorité que dans ses principes fondateurs et le renforcement de l'absolutisme se poursuit en dépit des *freins* réclamés par Claude de Seyssel. Machiavel dans son *Tableau des choses de la France* rédigé aux alentours de 1512 exprimait une opinion semblable : *la Couronne et les rois de France sont aujourd'hui plus gaillards, riches et puissants qu'ils ne le furent jamais*⁸³⁴, son point de vue reposait avant tout sur l'idée que le domaine avait été largement agrandi et que le pouvoir du roi de France n'était plus contesté par les grands féodaux qui furent longtemps un facteur d'opposition sur lequel les ennemis du roi purent s'appuyer. Le duc de Bourgogne vaincu et la Bretagne rattachée à la France après guerres et persévérance matrimoniale, les grands Etats feudataires présentaient moins de dangers pour l'autorité royale. Si le souci quasi obsessionnel d'affirmer le caractère sacré et héréditaire de la royauté se fait moins pressant d'autres

formes et figures s'imposent pour exprimer l'imaginaire monarchique. La Renommée ailée, Astrée, Apollon, Neptune et Phébus s'affirment progressivement dans cet univers pré-Renaissance. Mais ces apparitions sont timides. La Vierge Astrée et les âges saturniens font leurs retours parmi les hommes à deux reprises et Louis XII prend les traits de Phébus, en 1514, dans une composition qui renvoie toujours au *Sol Justitiæ*. Neptune et Apollon sont entourés des représentations traditionnelles de Clovis ou de la royauté source de justice. L'apparition de ces divinités ne concerne pas directement l'effigie du prince. Ces figures antiques étaient connues et utilisées depuis longtemps par les rhétoriciens et mis à part Anne de Bretagne, dans une scène dédicace, il n'y a pas encore de travestissement du monarque sous la forme de divinités antiques.

Ces spectacles continuent de refléter une vision du monde centrée sur Dieu, héritée de la tradition médiévale. On ne peut s'empêcher de remarquer que la dernière entrée de Louis XII à Paris est entièrement bâtie autour du Cantique des Cantiques. Les fêtes de la Renaissance, en revanche, seront, elles, fondées sur la personne du prince. Les prémices de ces changements se font-elles sentir ? Le spectacle des entrées royales est-il influencé par les guerres d'Italie ? Au-delà des Alpes, l'Italie du quattrocento réhabilite les arcs de triomphe, les chars allégoriques et les décors antiques pour élever à la gloire des puissants de ce monde des entrées inspirées du triomphe impérial romain. Le roi et la société française se trouvent au contact d'une autre forme d'exaltation du pouvoir et de son représentant par le biais des triomphes de Louis XII dans Milan en 1507 et 1509. Seules les entrées de Louis XII dans Lyon (1507) et dans Rouen (1508) semblent déroger aux conceptions théocratiques des spectacles. Et encore très faiblement. A Lyon, le prince vainqueur est couronné de laurier et se voit décerner le titre de *Puissant César* par un personnage nommé *Aristote*. Un an plus tard Apollon et les Neuf Muses regroupés autour d'un laurier recevaient celui que les vers explicatifs identifiaient de nouveau à César. En 1509 les consuls lyonnais délibérèrent de la possibilité d'offrir un arc de triomphe au roi, à l'image de ce qui venait de se faire à Milan. Louis XII refusa. Il est difficile de savoir si ces innovations témoignent d'une exaltation personnelle de la gloire caractéristique du culte de l'homme propre à la Renaissance, ou si ce sont simplement des échos discrets des triomphes italiens vécus par le roi. La royauté française et l'imaginaire monarchique reposaient sur l'affirmation des liens privilégiés qui unissaient le roi de France au Roi des Cieux. Ces fondements idéologiques restaient donc difficilement compatibles avec l'image du héros universel qu'aucun pacte ne liait avec le Ciel. En 1515 à Lyon, foyer de la culture humaniste et passage obligé pour l'Italie, l'entrée de

⁸³⁴ Machiavel (Nicolas), *Œuvres Complètes*, coll. La Pléiade, Paris, Gallimard, 1952.

François I^{er} s'inspirait avant tout de celle de 1499 et le lis de Clovis accompagnait de nouveau les traditionnelles vertus. Une continuité qui atteste le solide enracinement de la conception médiévale de l'*adventus*. Il n'y a guère de traces au début du XVI^{ème} siècle des formes et des modèles des entrées développés en Italie. Charles VIII-Hercule à Vienne en 1490 est loin d'être l'évocation de François I^{er}, père d'Henri II, à Paris en 1549, le nouvel Hercule Gaulois, conforme à l'*Emblemata* d'Alciat. Les fêtes de la Renaissance puisent leurs références et leurs modèles dans la mythologie païenne, l'Antiquité et l'histoire classique. Henri II en 1549 prêtera ses traits à Typhis et en 1550 son entrée dans Rouen se voudra la reconstitution d'un véritable triomphe romain. En 1508 à Rouen c'est la *Renommée* de Louis XII qui parcourt les trois parties du monde, en 1596 dans la même ville, Henri IV figure au sommet d'un arc de triomphe, comme empereur, debout sur le globe terrestre, couronné par la Force et l'Opportunité.

Charles VIII et Louis XII sont des souverains exemplaires et idéaux procréateurs de concorde et d'union sociale, ils sont à la fois dispensateurs et garants d'une bonne justice, ils s'imposent comme les défenseurs naturels de l'Eglise et de la paix, et en tout temps et tout lieu ils demeurent premiers parmi les preux et les chrétiens. Emanations de Dieu ils ne sont pas divinités par nature. En dépit du renforcement de l'absolutisme, Charles VIII et Louis XII ne sont pas encore des souverains absolus et Claude de Seyssel peut toujours prôner un idéal de monarchie modérée. Des indices de changement dans l'image et l'imaginaire à travers les documents étudiés et ce en particulier sous le règne de Louis XII, sont indéniables mais fragmentés. Le buste du roi en *imperator* antique, les médailles de Tours où Louis XII se voyait qualifié d'*alter Cæsar*, deux spectacles à Lyon (1507) et Rouen (1508), certains manuscrits, comme celui offert par Michel Nagonius, le plus souvent exécutés dans la péninsule italienne, fournissent une image impériale et antique du souverain. L'image du roi à la fin du XV^{ème} siècle et au début du XVI^{ème} siècle reste fondée sur la *christomimesis* du roi et demeure ancrée dans la pensée médiévale. Le monarque est sur terre l'image de Dieu, investi d'une mission, celle d'assurer la justice et la paix. Le *Sol Justitiæ* n'est pas le Roi-Soleil.

BIBLIOGRAPHIE

I. Sources manuscrites.

A. Bibliothèque Nationale de France.

Fonds latins

Lat 5971 A. *Opus Davidicum per fratrem Johannem Angelum Terzonem de Legonissa.*

Lat. 8132. Michel Nagonius, *Chants en l'honneur de Louis XII.*

Lat. 8134. Poésies de Fausto Andrelini

Lat. 8391. Baldassare Novellino, *Carmen elegiacum.*

Lat. 8392. Jacopo Simoneta (Sénateur de Milan), poème contre les Vénitiens (1509)

Lat. 8394. Fausto Andrelini, *De captivate Ludovici Sfortiæ*

Lat. 8395. Poésies de Fausto Andrelini

Manuscrits français

Fr. 138. *Histoire de la Toison d'or.*

Fr. 225. Pétrarque, *Les Remédes de l'une et l'autre Fortune*

Fr. 376. *Pèlerinage de l'humain voyage* de Guillaume de Degulleville

Fr. 594. *Les Triomphes* de Pétrarque

Fr. 701. Xénophon, *l'Anabase*, traduction de Claude de Seyssel.

Fr. 713 et 714. Appien, *Des Guerres des Romains*, traduction de Claude de Seyssel

Fr. 715. Justin, *Histoire*, traduction de Claude de Seyssel

Fr. 728. Jules César, *Les Commentaires des guerres des gaules*, traduction de Robert Gaguin

Fr. 849. *Trectié sur le discours ruyneux de Assirie, de Grèce, de Romme et triumphe de France.*

Fr. 861. Virgile, *l'Enéide*, par traduction d'Octovien de Saint-Gelais.

Fr. 874. Ovide, *les XXI Epitres*, traduction d'Octovien de Saint-Gelais.

- Fr. 1192. Anonyme, *Harangue de la France au roi Charles VIII*.
- Fr. 1195. *Les Sept Grâces de Dieu*.
- Fr. 1680. Anonyme, *Le livre de la dedicace du temple de saint François*.
- Fr. 1687. André de la Vigne, *Ressource de la Chrétienté*.
- Fr. 2204. Jean Joret, *Le jardin salutaire*.
- Fr. 2222. *Congratulations et grâces de la nativité de Charles*.
- Fr. 2228. Jean Bénart, *Louange de Charles VIII*.
- Fr. 2235. Alain Chartier, *Le livre des quatre dames*.
- Fr. 2829. *Vie et miracles de monseigneur Saint Louis*.
- Fr. 4970. *Histoire de Saint Charlemagne*
- Fr. 5080. Anonyme. *La nature vertueuse et victorieuse couronne de Justice*.
- Fr. 5081-5082-5083. Jean d'Auton, *Chroniques*.
- Fr. 5087. Jean d'Auton, *Le deffault du Garillant*.
- Fr. 5089. Jean d'auton, *Les alarmes de Mars sur le voyage de Millan, avecques la conquete et entrée d'icelle*.
- Fr. 5091. Jean Marot, *Le Voyage de Gênes*.
- Fr. 5105. *Remonstrances faictes au pape pour le roy de France contre le roy des romains*.
- Fr. 5208. Jean Ferrault, *Droitiz et préhéminences du lis et de la couronne de France*.
- Fr. 5742. Léonard Baronnat, *Droits de Charles VIII sur le royaume de Naples*.
- Fr. 5868. Louis le Blanc, *La vie de saint Denis*.
- Fr. 5869. Louis le Blanc, *Compilation en l'honneur de Louis XII*.
- Fr. 5870. Louis le Blanc, *Dévotion des rois de France à saint Denis*
- Fr. 9735. Darès le Phrygien, *De Occidio Troiaë*, traduction de Robert Frescher
- Fr. 14363. *Statuts de l'ordre de Saint Michel*.
- Fr. 20055. André de la Vigne, *La Ressource de Chrétienté* (1495).
- Fr. 20360-20362. Enguerrand de Monstrelet, *Chroniques*.
- Fr. 25295. Jean Lemaire de Belges, *Le Dyalogue de vertu militaire et Jeunesse françoise*.

II. Bibliothèque de Copenhague (Det Kongelige Biblioteket)

Ballades sur la querelle de Milan contenans l'aliance des dix sept royaumes chrétiens. La

menace de turquie. la complaincte de Constantinoble. l'arrest de fortune et la prinse su seigneur ludovic (Fonds Thott, n° 417 in-folio).

Andrelinus (Publius Faustus), *De Neapolitana victoria*, Paris, Felix Baligault, 1495.

Andrelinus (Publius Faustus), *De captivitate Ludovici Sfortiæ*, Paris, [Michel Toulouse], 1500/1501.

Andrelinus (Publius Faustus), *De secunda victoria Neapolitana*, Paris, 1502.

Gaguinus (Robertus), *Compendium de origine et gestis francorum*, [Georg Wolf et] Tielman Kerver pour Durand Gerlier et Jean Petit, 13 janvier 1500, in 2°.

Vivaldi (Giovanni-Lodovico), «Tractatus de laudibus ac triumphis trium liliorum que in scuto regis christianissimi figurantur... », in *Opus Regale*, Saluces 1507, Lyon 1512.

II. Sources imprimées

Alione (Giovanni Giorgio), *Poésies françaises de J. G. Alione (d'Asti)*, éd. Brunet (Jean-Charles), Paris, 1936.

Andrelini (Fausto), *De regia in genuenses victoria*, Paris, 1509.

Auton (Jean d'), *Chroniques de Louis XII*, éd. Maulde la Clavière (René-Alphonse-Marie de), 4 vol., Paris, 1889-1895.

Baude (Henri), *Les vers de maître Henri Baude*, recueillis et publiés par Quicherat (M. J.), Paris, Aubry, 1856.

Bouchet (Jean), *Mémoires de Louis II, seigneur de la Tremoï lle dit le chevalier sans reproche*, in *Collection universelle des mémoires particuliers relatifs à l'histoire de France*. éd. Petitot (M.), Paris, 1820.

Brantôme (Pierre de Bourdeille, abbé de), *La vie des grands capitaines français*, in *Œuvres complètes*, éd. Lalanne (Ludovic), 11 vol., Paris, 1865-1878.

Bouchet (Jean), *La déploration de l'égilse militante*, éd. critique par Britnell (Jennifer), Genève, Droz, 1991.

Champier (Symphorien), *Le triumphe du très chrestien Roy de France Loys XII*, texte établi, annoté et commenté par Giovanna Trisolini, Rome, 1977.

Champier (Symphorien), *Les gestes ensemble la vie du noble chevalier Bayard*, in *Archives curieuses de l'histoire de France*, par Cimber (M. L.) et Danjou (F.), 1^{re} série, t. II, Paris, 1835,

pp. 89-202.

Commynes (Philippe de), *Mémoires*, éd. Dupont, 3 vol., Paris, 1840-1847.

Cretin (Guillaume), *Chantz royaulx, oraisons et autres petits traités*, Paris, 1525.

Fleuranges (Robert de la Marck, maréchal de Floranges, dit le jeune aventureux), *Mémoires*, in *Collection universelle des mémoires particuliers relatifs à l'histoire de France*, éd. Petitot (M.), t. XII, Paris, 1876.

Gaguin (Robert), *La mer des chroniques et miroir historial de France*, Paris, 1530.

Gaguin (Robert), *Roberti Gaguini Epistole et Orationes*, éd. Thuasne (Louis), 2 vol., Paris, 1904.

Godefroy (Théodore), *Le Cérémonial français*, Paris, 2 vol., 1649.

Gringore (Pierre), *L'Union des Princes*, Introduzione e note a cura di Anna Slerca, Scienze Filologiche e Letteratura 9, Pubblicazioni della Università Cattolica del Sacro Cuore, Milano 1977.

Gringore (Pierre), *Les abus du monde*, nouvellement imprimez à Paris.[S. l. n. d.]

Gringore (Pierre), *Œuvres Complètes*, éd. d'Héricault (Ch.) et Montaiglon (A. de), 2 vol., Paris, Jannet, 1858.

Guicciardini (Francesco), *Histoire des guerres d'Italie*, 3 vol., Londres, 1738,

Honorat de Valbelle, *Histoire journaliere (1498-1539)*, éd. Université de Provence, 2 vol., 1985.

Ivry (Jean d'), *Les Triumphe de France*, Paris, 1508.

La Conqueste de Gennes, in *Archives curieuses de l'histoire de France*, par Cimber (M. L.) et Danjou (F.), 1^{re} série, t. II, Paris, 1835, pp. 15-24.

La prophécie du roy Charles VIII par Maître Guilloche Bordelais, publ. par le Marquis de la Grange, Paris, 1869.

La tres curieuse et chevaleresque hystoire de la conqueste de Naples par Charles VIII, éd. Gonon (P. M), Lyon, 1852.

La Vigne (André de), *La louenge des roys de France*, Paris, E. de Brie, 1507.

La Vigne (André de), *Le Vergier d'Honneur et Voyage de Naples*, Paris, Pierre le Dru, 1502/1503.

La Vigne (André de). *Le Verger d'Honneur*, éd partielle, in *Archives curieuses de l'histoire de France*, par Cimber (L.) et Danjou (L.), Paris, 1835. T I, P. 367.

Le Blason des Couleurs en armes, livrées et devises par Sicile, hérault d'Alphonse V, roi d'Aragon, publié et annoté par Hippolyte Cocheris, Paris, Aubry, 1860.

Le Huen (Nicole), *Le grant voyage de Jherusalem*, Lyon, 1488.

Lettres du Roy Louis XII et du cardinal George d'Amboise. Avec plusieurs autres lettres, Mémoires et Instructions écrites depuis 1504 jusques et compris 1514, 4 vol., Bruxelles, 1712.

Le recueil des révélations et prédictions de Sainte Brigide, Saint Cirille et autres anciens et notables personnages, Paris, 1561.

Lemaire de Belges (Jean), *Œuvres*, publiées par Stecher (J.), 4 vol., Louvain, 1882-1891.

Lemaire de Belges (Jean), *La Concorde du Genre humain*, éditée par Jodogne (Pierre), Bruxelles, 1964.

Lemaire de Belges (Jean), *Traicté de la différence des schismes et des conciles de l'Église*, éd. critique par Britnell (Jennifer), Genève, Droz, 1997.

Marot (Jean), *Le Voyage de Gênes*, éd. Trisolini (Giovanna), Genève, Droz, 1974.

Marot (Jean), *Le Voyage de Venise*, éd. Trisolini (Giovanna), Genève, Droz, 1977.

Ménestrier (François), *La devise du Roy justifiée, [...], avec un recueil de cinq cens Devises faites pour sa majesté et toute la maison royale*, Paris, 1679.

Menestrier (Père François), *La science et l'art des devises*, Paris 1686.

Molinet (Jean), *Chroniques*, éd. Doutrepoint (G.) et Jodogne (O.), 2 vol., Bruxelles, 1935.

Molinet (Jean), *Faictz et dictz*, éd. Dupire (Noël), 2 vol., Paris, 1937.

Palinodz, *Chantz royaulx, Ballades, Rodeaux et Epigrammes à l'honneur de l'Immaculée Conception de la toute belle mère de Dieu Marie (patronne des Mornans) presentez au Puy à Rouen*, recueillis par Pierre Vidoue, Paris, s. d. [ca. 1525]; réed. En fac-similé par E. de Robillard de Beaurepaire, Rouen, 1897.

Paradin (Claude), *Devises héroïques et emblèmes*, Paris, 1622.

Paradin (Guillaume), *Mémoires de l'histoire de Lyon*, Lyon, 1573.

Pierre Gringore's Pageants for the Entry of Mary Tudor into Paris. An Unpublished Manuscript. Edited by Charles Read Baskerville, The University of Chicago Press, Chicago, Illinois, 1934.

Relations des entrées solennelles dans la ville de Lyon, de nos rois, reines, princes, princesses, cardinaux, légats et autres grands personnages depuis Charles VI jusques à présent, Imprimé pour messieurs du Consulat, Delaroche (Aymé), Lyon, 1752.

Robertet (Jean), *Œuvres*, Edition critique par Margaret Zsuppan, Genève, Librairie Droz, 1970.

Saint-Gelais (Jean de), *Histoire de Louis XII Roy de France*, mise en lumière par Godefroy (Théodore), Paris, 1622.

Saint-Gelais (Octovien de), *Le Séjour d'Honneur*, éd. Joseph Alston James, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1977.

Saint-Gelais (Octovien), *Trésor de Noblesse*, Paris, 1520.

Sala (Pierre), *Les Hardiesses de plusieurs rois*, éd. partielle dans Dupont (éd.), *Mémoires de Philippe de Commynes*. t. III, pp. 420-425.

Séjours de Charles VIII et Loys XII à Lyon sur le Rosne, publ. par Gonon (P.M.), Lyon, 1841.

Seyssel (Claude de), *Les loüenges du bon roy de France, Louis XII de ce nom [...]* in *Histoire de Louis XII*, mise en lumière par Godefroy (Théodore), Paris, 1615.

Tardif (Adolphe), *Privilèges accordés à la couronne de France par le Saint-Siège*, Paris 1855.

Villeneuve (Guillaume de), *Mémoires*, in *Collection universelle des mémoires relatifs à l'histoire de France* éd. Petitot (M.), t. XIV, Paris, 1820.

III. Ouvrages modernes

- Anglo (Sidney), *Spectacle, pageantry and Early Tudor policy*, Oxford, 1969.

- Anglo (Sidney), «L'arbre de chevalerie et le perron dans les tournois», in *Les Fêtes de la Renaissance III*, éd. Jacquot (J.), Paris, 1975, pp. 283-298.

- Alphantery (P.), «Prophètes et Ministères prophétique dans le moyen âge latin», in *Revue d'Histoire et Philosophie religieuse*, t. 12, 1932, pp. 334-359

- Asher (R.-E) «Myth, legend and History in Renaissance France», in *Studi Francesi*, 39, 1969, pp. 409-419.

- Asher (R.-E), «Rois légendaires et nationalisme dans la poésie du XVI^{ème} siècle français», in *Culture et politique en France à l'époque de l'Humanisme et de la Renaissance*, Torino, Académia della Scienze, 1974, pp. 233-251.

- Asselberghs (J.-P), «Charles VIII's troyan war tapestry», in *Victoria and Albert Museum Yearbook I*, 1969, pp.80-84.

- Aubailly (Jean-Claude), «L'image du prince dans le théâtre de Gringore», in *Le pouvoir monarchique et ses supports idéologiques au XIV^e -XVII^e siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne Nouvelle, 1990, pp. 175-183.

- Aubailly (Jean-Claude) «Carnaval et théâtre populaire à la fin du Moyen Age», in *Le carnaval, la*

fête et la communication, Actes des Rencontres Internationales de Nice (8-10 mars 1984), Nice, 1985, pp. 311-322

- Avril (François) et Reynaud (Nicole), *Les manuscrits à peintures en France 1440-1520*, Paris, Flammarion, 1995.

- Baumgartner (Frederic. J.), «Louis XII's Gallican Crisis of 1510-13», in *Politics, Ideology and the Law in Early Modern Europe : Essays in honor of J. H. M. Salmon*, Rochester, éd Bakos (A. E.), 1994, pp. 55-62.

- Baumgartner (Frederic. J.), *Louis XII*, Stroud : Sutton, 1994.

- Baurmeister (Ursula) et Lafitte (Marie-Pierre), *Des livres et des rois*, Paris, 1992.

- Beard (Jennifer. J.), «Letters from the Elysian Fields : A group of Poems for Louis XII», in *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 31, 1969, pp. 27-38.

- Beaune (Colette), «Costume et pouvoir en France à la fin du Moyen Âge : Les devises royales vers 1400», in *Revue des sciences humaines*, t. 55, nr. 183, 1981, pp. 125-146.

- Beaune (Colette), «L'utilisation politique du mythe des origines troyennes en France à la fin du Moyen Âge», in *Lectures médiévales de Virgile*, Rome, 1985, pp. 331-355.

- Beaune (Colette), *Naissance de la nation France*, Paris, Gallimard, 1985.

- Beaune (Colette), «Visionnaire ou politique ? Jean Michel serviteur de Charles VIII», in *Journal des savants*, janv-juin, 1987, pp. 65-78.

- Beaune (Colette), «Prophétie et propagande : le sacre de Charles VII», in *Idéologie et propagande en France*, Colloque d'Haï fa, Paris, 1987, pp. 63-73.

- Beaune (Colette), *Le Miroir du Pouvoir. Les Manuscrits des Rois de France au Moyen Âge*, Paris, 1997.

- Beijer (M.A.), «Visions Célestes et Infernales dans le Théâtre du Moyen Âge et de la Renaissance», in *Fêtes de la Renaissance I*, Paris, éd. Jacquot (J.), 1956.

- Bell (Dora), *L'idéal éthique de la royauté en France au Moyen Age*, Genève, Droz, 1962.

- Bernheimer (Richard), *Wild Men in the Middle Ages : A Study in Art Sentiment and Demonology*, Cambridge, Havard University Press, 1952.

- Beurrier (Louis), *Antiquitez et privilèges du couvent des Pères Célestins de Paris*, Paris, 1634.

- Blanchet (Adrien), «La médaille offerte à Louis XII par la ville de Bourges. Procès-verbaux des séances de la société française de Numismatique.», in *Revue Numismatique*, 1907, t.11, pp. XXVI-XXVIII.

- Bloch (Marc), *Les rois thaumaturges*, Paris, Gallimard, 1983.
- Blum (A.) et Lauer (Ph.), *La Miniature Française au XV^e et XVI^e siècles*, Paris/Bruxelles, 1930.
- Bossuat (A.), «Les origines troyennes : leur rôle dans la littérature historique au XV^{ème} siècle», in *Annales de Normandie*, 1958, pp.187-197.
- Bossuat (A.), «La formule «Le roi est empereur en son royaume» son emploi au XV^{ème} siècle devant le Parlement de Paris», in *Revue de l'histoire du droit français et étranger*, 1961, pp. 371-382.
- Boudet (Jean-Patrice), « Simon de Phares et l'astrologie à Lyon à la fin du XV^e siècle », in *Lyon, cité de savants. Actes du 112^e Congrès national des Sociétés savantes*, Lyon, 1987, *Section d'histoire des sciences et des techniques*, t. I, Paris, 1988, pp. 17-29.
- Borsook (Eve), «Decor in Florence for the entry of Charles VIII of France», in *Mitteilungen des kunsthistorischen Institutes in Florenz*, 10, 1961-63, pp. 106-122.
- Brejon de Lavergnée (Jacques), «L'Emblématique d'Anne de Bretagne d'après les manuscrits à peintures (XV^e-XVI^e siècles)», in *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. 55, 1978, pp. 83-95.
- Bridge (J. S. C.), *A history of France from the death of Louis XI*, t. III et t. IV, *The reign of Louis XII*, Oxford, 1929.
- Britnell (Jennifer), «Jean Lemaire de Belges and Prophecy», in *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, XLII, 1979, pp. 144-166.
- Britnell (Jennifer), «Jean Lemaire de Belges and his list of Schisms», in *Durham University Journal*, LXXII, 1980, pp. 53-58.
- Britnell (Jennifer), «Prophéties sur l'Eglise à la veille de la Reforme», in *Renaissance européenne et phénomènes religieux 1450-1560*, Montbrison, 1991, pp. 199-205.
- Britnell (Jennifer), «The antipapism of Jean Lemaire de Belges'*Traité de la Difference des Schismes et des Conciles*», in *Sixteenth Century Journal*, XXIV/ 4, 1993, pp. 783-800.
- Britnell (Jennifer), « La mort de Jean Lemaire de Belges, l'édition de 1517 du *Traité des schismes et des conciles*, et les impertinences d'un éditeur », in *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, LVI, 1994, n°1, pp. 127-133.
- Britnell (Jennifer), «Jean Lemaire de Belges lecteur de Platina», in *I^{er} Colloque International sur la littérature en Moyen Français (5-7mai 1997)*, Università Cattolica del Sacro Cuore, Milan.
- Brown (Cynthia. Jane), *The shaping of History and Poetry in Late Medieval France :*

Propaganda and Artistic Expression in the Works of the Rhetoricians, Birmingham, Summa Publications, Inc. 1985.

- Brown (Cynthia. Jane), *Poets, Patrons, and Printers : crisis of authority in late medieval France*, Birmingham, Alabama, 1985.

- Bryant (Lawrence. M.), *The French royal entry ceremony : politics, society and art in Renaissance*, Ph. D, University of Iowa, 1978.

- Bryant (Lawrence. M.), «La cérémonie de l'entrée à Paris au Moyen Âge», in *Annales Economies, Sociétés, Civilisations*, n°3, mai-juin, 1986.

- Bryant (Lawrence. M.), *The king and the City in the parisian royal entry ceremony : Politics, Rituals, and art in Renaissance*, Genève, Droz, 1986.

- Budé (Guillaume), *L'Institution du Prince*, PUF, 1965.

- Champollion-Figeac (Aimé), *Louis et Charles d'Orleans : leur influence sur les arts, la littérature et l'esprit de leur siècle*, Paris, 1844.

- Chartrou (Jean. M.), *Les entrées solennelles et triomphales à la Renaissance (1484-1551)*, Paris, 1928.

- Chartrou (J.-M.), «Les entrées solennelles à Bordeaux au XVI^{ème} siècle», in *Revue historique de Bordeaux*, 1930, pp. 49-59 et pp. 97-104.

- Chavy (P.), «Les traductions humanistes de Claude de Seyssel», in *L'Humanisme français au début de la Renaissance*, Paris, 1973, pp. 361-376.

- Cherrier (Claude-Joseph. de), *Charles VIII roi de France*, 2^{ème} éd, 2 vol., Paris, 1871,

- Chevalier (Bernard), *Tours, ville royale (1356-1520) : origine et développement d'une capitale à la fin du Moyen Age*, Louvain/Paris, 1975.

- Chirol (Elizabeth), *Le château de Gaillon*, Rouen et Paris, 1952.

- Chirol (Elizabeth), «L'Influence de Mantegna sur la Renaissance en Normandie», in *Actes du XIX^e congrès international d'histoire de l'art*, Paris, 1959, pp. 240-247.

- Cloulas (Ivan). *Charles VIII et le mirage italien*, Paris, Albin Michel, 1986.

- Cloulas (Ivan), *Jules II : le pape terrible*, Paris, 1990.

- Cloulas (Ivan), *Savonarole ou la révolution de Dieu*, Paris, fayard, 1994.

- Cohn (Norman), *Les fanatiques de l'Apocalypse*, Paris, Payot, 1983.

- Collard (Franck), «Une œuvre historiographique du règne de Charles VIII et sa réception : le *Compendium de origine et gestis Francorum* de Robert Gaguin», in *Nouvelle Revue du Seizième*

Siècle, 13, 1995, pp. 71-86.

- Collard (Franck), *Un historien au travail à la fin du XV^{ème} siècle : Robert Gaguin*, Genève, Droz, 1996.

- Collard (Franck), «Fête du Prince ou fête de Reims [Marne] : l'entrée de Charles VIII à Reims le 29 mai 1484», in *Fêtes et politique en Champagne à travers les siècles*, 1992, pp. 59-71.

- Collard (Franck), «Les scandaleux divorces des rois de France Charles VIII et Louis XII», in *Histoire*, n°189, 1995, pp. 121-141.

- Colbert de Beaulieu (J.-B.), «L'Épître d'un complaignant l'abusif gouvernement du pape de Jean Marot (1511)», in *Scriptorium*, III, 1949. pp. 91-109.

- Coleman (Christopher. Bush.), *Constantine the Great and Christianity. Three phases : the historical, The legendary and the spurious*, New York, The Columbia University Press, 1914.

- Cooper (Richard), «Noël Abraham publiciste de Louis XII, duc de Milan, premier imprimeur du roi ?» in *Passer les monts. Français en Italie - l'Italie en France (1494-1525)*, Etudes réunies et présentées par Jean Balsamo, Paris, Champion/Slatkine, 1998, pp. 149-176.

- Couderc (Camille), *Les miniatures du "Voyage de Gênes" de Jean Marot d'après le manuscrit français 5091 de la Bibliothèque Nationale*, Paris, Van gest, 1928.

- Couderc (Camille), *Album de portraits d'après les collections du Département des Manuscrits*, Paris, 1908.

- Coulet (Noël), «Les entrées solennelles en Provence au XIV^{ème} siècle», in *Ethnologie française*, 1977, pp. 63-82

- Crétin (Guillaume), *Œuvres poétiques*, , éd. Chesney (K.), Genève, Slatkine Reprints, 1977.

- *Das Studienbuch Ludwigs von Orléans*, Leipzig, 1980.

- Delaborde (Henri-François), *L'expédition de Charles VIII en Italie, histoire diplomatique et militaire*, Paris, Firmin-Didot, 1888.

- De la Brosse (Olivier), *Le Pape et le concile*, Paris, éd. du Cerf, 1965.

- Delisle (Léopold), *Le Cabinet des Manuscrits de la Bibliothèque impériale [nationale]*, 3 vol., Paris, 1868-1881.

- Delisle (Léopold), «Anciennes traductions françaises du traité de Pétrarque sur les remèdes de l'une et l'autre fortune», in *Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque nationale*, XXXIV, 1891, pp. 273-274.

- Delumeau (Jean), «Fondements idéologiques de la hiérarchie sociale : le discours sur le courage à la

Renaissance», in *Théories et pratique politiques à la Renaissance*, Colloque international de Tours, 1974, pp. 273-286.

- Demurger (A.), «Nos ancêtres les Troyens», in *Histoire*, n°86, 1986, pp. 10-18.

- Denis (Anne), *Charles VIII et les italiens : Histoire et mythe*, Travaux d'Humanisme et Renaissance, Genève, 1979.

- Deonna (Waldemar), «L'abeille et le roi», in *Revue Belge d'Archéologie et d'Histoire de l'Art*, 25, 1956, pp. 105-131.

- Depoin (J.), «Entrée de Louis XII et Anne de Bretagne à Pontoise en 1508», in *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, 2, 1875, pp. 166-168.

- Dubois(A.), *Entrées royales et princières dans Amiens pendant le XV^e et XVI^e augmentées de quelques inédits relatifs à l'histoire de cette ville*, Amiens, 1868.

- Dubois (Claude-Gilbert), *L'imaginaire de la Renaissance*, Paris, PUF, 1985.

- Dunning (Albert), *Die Staatsmotette (1480-1555)*, Utrecht, 1969.

- Dupont-Ferrier (Gustave), «Le sens des mots «patria» et «patrie» en France au Moyen Age et jusqu'au début du XVII^{ème} siècle», in *Revue historique*, t. 188, 1940, pp89-104.

- Dupont (Jacques), «A portrait of Louis XII attributed to Jean Perréal», in *Burlington magazine*, 89, 1947, pp. 235-239.

-Dupont (J.), «Remarques sur l'iconographie de Charles VIII», in *Bulletin de la Société de l'Histoire de l'Art Français*, 1936, pp. 186-189.

- Durand (Georges), *Tableaux et chants royaux de la confrérie du puy de Notre-Dame d'Amiens*, Amiens, 1911.

- Durrieu (Paul), «Manuscrits d'Espagne remarquables par leurs peintures », in *Bibliothèque de l'Ecole des Chartres*, 54, 1893, pp. 263-66.

- Durrieu (Paul), *Un grand enlumineur parisien au XV^{ème} siècle. Jacques de Besançon et son œuvre*, Paris, 1892.

- Durrieu (Paul), «Les relations de Leonard de Vinci avec le peintre français Jean Perréal», in *Études italiennes*, I, 1919, pp. 152-168

- *Emblèmes et devises au temps de la Renaissance*, éd, Jones-Davies (M. T.), Paris, 1981.

- *L'Emblème à la Renaissance*, éd. Giraud (Y.), Paris, 1982.

- *Entrées royales et fêtes populaires à Lyon du XV^e au XVIII^e siècle*, 12 juin-12 juillet 1970, Lyon, Bibliothèque de la ville, 1970, 198 p.

- Fabia (Ph.), *Pierre Sala, sa vie et son œuvre avec la légende et l'histoire de l'Antiquaille*, Lyon, 1934.
- Fiot (Robert), *Jean Bourdichon et saint François de Paule*, Tours, 1961.
- Folz (Robert), *L'idée d'Empire en Occident du V^e au XIV^e siècle*, Paris, Aubier, 1953.
- Folz (Robert), *Les saints rois du Moyen Âge en occident (VI^e-VIII^e siècles)*, Bruxelles, 1984.
- Froissart (Jean), *Œuvres*, éd. Kervyn de Lettenhove (H.), 18 vol., Bruxelles, 1867-1877.
- Gachard (L. P.), *Collection des voyages des souverains des Pays-Bas*, 4 vol., Bruxelles, 1874-1876.
- Gaulle (J. de), «S'ensieult le couronnement et entrée de la royne de France en la ville de Paris, fait ou mois de fevrier an de grasce mil quatre cens quatre vingtz et onze, en ceste maniere», in *Bulletin de la société de l'histoire de France*, Paris, 1845-1846, pp. 11-121.
- Gebelin (F.), *Les châteaux de la Renaissance*, Paris, 1927.
- Giraud (Y.), «Pour relire Alione, poète français du Piémont», in *L'aube de la Renaissance*, Etudes réunies par Cecchetti (D.), Sozzi (L.), Terreaux (L.), éd Slatkine, Genève, 1991, pp. 137-147.
- Giordano (Luisa) «Les entrées de Louis XII en Milanais», in *Passer les monts. Français en Italie - Italie en France (1494-1525)*, Etudes réunies et présentées par Jean Balsamo, Paris, Champion/Slatkine, 1998, pp. 139-148.
- Gogliati Arano (Luisa) et Arslan (Ermano), «Le monnayage milanais de Louis XII et ses antécédents sous les Sforza», in *La Monnaie miroir des rois*, Hôtel de la Monnaie, Paris, 1978, pp. 99-138.
- Grand (R.), «Anne de Bretagne et le premier humanisme de la Renaissance en France : miniature inédite des *Illustrations de Gaule et singularités de Troye* de Lemaire de Belges (1512)», in *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, t. 29, pp. 45-70.
- Guénée (Bernard) et Lehoux (Françoise), *Les entrées royales françaises de 1328 à 1515*, Sources d'Histoire Médiévale, Institut de Recherche et d'Histoire des Textes, Paris, éd. du CNRS, 1968.
- Guénée (Bernard), *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier, 1980.
- Guiffrey (J.- J.), «Note sur une tapisserie représentant Godefroy de Bouillon, et sur les représentations des preux et des preuses au XV^{ème} siècle», in *Mémoires de la Société des antiquaires de France*, XL, 1879, pp. 97-110.
- Guigue (Georges), *Entrée de Louis XII à Lyon le 17 juillet 1507*, Lyon, 1885.

- Guigue (Georges), *L'Entrée de François I^r roy de France en la cité de Lyon de 12 juillet 1515*, Lyon, 1899.
- Guy (H.), «Humanisme et propagande politique en France au début du XV^{ème} siècle ; Ambrogio Migli et les ambitions impériales de Louis d'Orléans», in *Culture et politique en France à l'époque de l'Humanisme et de la Renaissance*, Atti dell' Accademia delle Scienze, Torino, 1974, pp. 13-42.
- Harvey (Margaret), «Unity and Diversity : Perceptions of the Papacy in Later Middle Ages», in, *Unity and Diversity in the Church*, Studies in Church History, XXXII, Cambridge, 1996, pp. 145-169.
- Harsgor (Mikhael), *Recherches sur le personnel du Conseil du roi sous Charles VIII et Louis XII*, 4 vol., Paris, 1980.
- Higman (Francis. M.), *Piety and the People. Religious Printing in French, 1511-1551*, S^t Andrews Studies in Reformation History, Scholar Press, 1996.
- Hochstetler (Barbara. S.), «Louis XII, Leonardo and the Burlington House cartoon (six letters 1507)», in *Gazettes des Beaux-Arts*, 86, 1975, pp. 105-109
- Holban (Marie), «Autour du prétendu duel numismatique de Louis XII et de Jules II», in *Revue Historique du Sud-est Européen*, 22, 1945, pp. 204-209.
- Horodyski (B.), «Bigaro miniaturiste des Sforza», in *Scriptorium* 10, 1965, pp. 251-255.
- Huppert (G.), «The trojan Franks and their Critics», in *Studies in the Renaissance*, 12, 1965, pp. 227-241.
- Huizinga (Johan), *L'automne du Moyen Age*, Paris, 1995.
- Huppert (G.), *The idea of Perfect History : Historical Erudition and Historical Philosophy in Renaissance France*, Urbana, University of Illinois Press, 1970.
- Isambert (F.-A.), *Recueil Général des Anciennes Lois Françaises*, Paris, 1822-1833, t. XI (1483-1514).
- *Image et spectacle*, Actes du Colloque International d'Etudes Humanistes du Centre d'Etudes Supérieures de la Renaissance (Tours, 29 juin-8 juillet 1989), Recueillis et présentés par Béhar (Pierre), Chloé, 15, Amsterdam, 1993.
- *Italie 1494*, Études réunies et présentées pas Adelin Charles Fiorato, Publications de la Sorbonne, Paris, Presse de la Sorbonne, 1994.
- Jackson (Richard. A.), «The Traité du sacre of Jean Golein», in *Proceedings of the American Philosophical Society*, 113, 1969, pp. 305-324.

- Jackson (Richard. A.), *Vivat Rex ! Histoire des sacres et des couronnements en France. 1364-1825*, Paris, 1984.
- Jacquot (Josèphe), «Des médailleurs à la Cour des rois de France en Touraine», in *Bulletin de la Société Archéologique de Touraine*, 1979, pp. 139-155.
- Jacquot (Joseph), «Les Devises dans la Médaille de 1438 à 1599 en France et en Italie», in *Emblèmes et Devises au Temps de la Renaissance*, éd. Jones-Davies (M.T.), Paris, 1981, pp. 81-88.
- Janini (José) et Serrano (José), *Manuscritos litúrgicos de la Biblioteca Nacional*, Madrid, 1969.
- Jean de Beuil, *Le jouvencel*, éd. Favre (C.) et Lecestre (L.), 2 vol, Paris, 1887-1889, t. II, pp. 20-22
- Jodogne (Pierre), *Jean Lemaire de Belges écrivain franco-bourguignon*, Bruxelles, Palais des Académies, 1972.
- Joret (C), *La rose dans l'antiquité et au moyen âge*, Paris, 1892.
- Jouanna (A.), «La quête des origines dans l'historiographie française de la fin du XV^{ème} siècle au début du XVI^{ème} siècle», in *La France de la fin du XV^{ème} siècle. Renouveau et Apogée*, Colloque international de Tours, éd du C. N. R. S., 1985, pp. 301-311.
- Joukovsky (J.), *La Gloire dans la poésie française et néo-latine du XVI^e (des rhétoriciens à Agrippa d'Aubigné)*, Genève, 1969.
- Jung (Marc-René), *Hercule dans la littérature Française du XVI^e siècle. (De l'Hercule courtois à l'Hercule baroque)*, Genève, Droz, 1966.
- Kämpf (H.), *Pierre Dubois und die geistigen Grundlagen des französischen Nationalbewusstseins um 1300*, Leipzig / Berlin, 1935.
- Kantorowicz (Ernst. H.), *Laudes Regiae : A Study in Liturgical Acclamations and Medieval Ruler Workship*, Berkeley and Los Angeles, 1946.
- Kantorowicz (Ernest. H.), «Oriens Augusti : lever du roi », *Dumbarton Oaks papers*, 17, 1963, pp. 119-177.
- Kantorowicz (Ernst. H.), *Les Deux Corps du Roi*, Paris, Gallimard, 1989.
- Kem (Judy), *Jean Lemaire de Belges's « Les Illustrations de Gaule et singularitez de Troye » : The Trojan legend in the Late Middle Ages and Early Renaissance*, New York, 1994.
- Kem (Judy), *Magic and Prophecy in the works of Jean Lemaire de Belges*, Ph. D, University of North Carolina, Chapel Hill, 1985.

- Kiser Craft (Eloise), *Evolution de l'entrée royale en France 1389-1571 : étude iconographique théâtrale et littéraire, suivie de l'édition commentée de l'entrée de Philippe le Beau à Paris en (1501)*, Ph. D. University of California, Davis, 1976.
- Konigson (Elie), «La cité et le prince : premières entrées de Charles VIII (1484-1486) », in *Les Fêtes de la Renaissance III*, Paris, éd. Jacquot (J.), 1975, pp.55-69.
- Kovács (Eva), «L'ordre du Camail des Ducs d'Orleans», in *Acta Historiae Artium*, 27, 1981, pp 225-31.
- Krauss (Samuel), «L'expédition de Charles VIII et les espérances messianiques des Juifs», in *Revue des études juives*, 1906, pp. 87-95.
- Krynen (Jacques), *Idéal du prince et pouvoir royal en France à la fin du Moyen Âge (1380-1440). Étude de la littérature politique du temps*, Paris, 1981.
- Krynen (Jacques), *L'empire du roi. Idées et croyances politiques en France XIII^e-XV^e siècle*, Paris, 1993.
- Lannoy (Ghillebert de), *Œuvres*, éd. Potvin (C. T.), Louvain, 1878.
- Lannoy (Ghillebert de), *L'Instruction d'un Jeune Prince*, éd. van Leeuwen (C.G.), Amsterdam, Graduate Press, 1975.
- *Le sacre des rois*, Actes du Colloque international d'histoire sur les sacres et couronnements royaux (Reims 1975), Paris, 1975.
- Labande-Maifert (Yvonne), «Entrée de Charles VIII à Florence. (17 nov 1494)», in *Études Italiennes*, t. V, 1935, pp. 31-43.
- Labande-Maifert (Yvonne), «L'épée dite « flamboyante » de Charles VIII», in *Bulletin Monumental*, t. 108, 1950, pp. 91-101.
- Labande-Maillefert (Yvonne), *Charles VIII et son milieu (1470-1498). La jeunesse au pouvoir*, Paris, Klincksieck, 1975.
- Lachèvre (Frédéric), *Bibliographie des recueils collectifs des poésies du XVI^{ème} siècle*, Paris, 1922.
- La Pilorgerie (Jules. L. de), *Campagnes et bulletins de la grande armée d'Italie commandée par Charles VIII. 1494-1495*, Nantes/Paris, Didier, 1866.
- La Saussaye (L. de), *Histoire du château de Blois*, 5e éd., Blois, 1862, p. 369.
- La Vigne (André de), *La Ressource de la Chrestienté*, éd. critique par Brown (Cynthia. Jane), Montréal, CERES, 1989.

- Leclercq (Jean), *L'Idée de la royauté du Christ au moyen âge*, Paris, 1956.
- Lecoq (Anne -Marie), «La Città festeggiante. Les fêtes publiques aux XV^e et XVI^e siècles», in *Revue de l'art*, n° 33, 1976, pp. 83-100.
- Lecoq (Anne-Marie), «Le Puy d'Amiens de 1518, la loi du genre et l'art du peintre », in *Revue de l'Art*, 38, 1977, pp. 63-76.
- Lecoq (Anne-Marie), «La symbolique de l'État. Les images de la monarchie des premiers Valois à Louis XIV », in *Les lieux de mémoire*, vol II, *La Nation*, Paris, 1986, pp. 145-192.
- Lecoq (Anne-Marie), *François I^{er} imaginaire. Symbolique et politique à l'aube de la Renaissance française*, Paris, Macula, 1987.
- Ledieu (Alcius), « Première entrée de Charles VIII à Abbeville (17juin 1493) » in *Bulletin Archeologique du Comité des Travaux Historiques et Scientifiques*, 1888, pp. 54-65.
- Le Fur (Didier), *Louis XII 1498-1515. Un autre César*, Paris, Perrin, 2001
- Le Gentil (P.), *La chanson de Roland*, Paris, 1955.
- Lenient (Ch.), *La poésie patriotique en France. XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles*, Paris, Hachette, 1894.
- Leroux de Lincy (A. J. V.), *La vie de la reine Anne de Bretagne*, 4 vol., Paris, 1860.
- Lesueur (Frédéric) et Lesueur (Pierre), *Le château de Blois*, Paris, 1914-1921.
- Lesueur (Frédéric), *Le château de Blois*, Paris, 1970.
- Le Verdier (Pierre), *L'entrée de Louis XII et de la reine Anne à Rouen (1508)*, in *Société des Bibliophiles Normands*, Rouen, 1900.
- Ligota (C.), «L'influence de Macrobe pendant la Renaissance», in *Le soleil à la Renaissance : sciences et mythe*, PUB, Bruxelles, 1965, pp. 465-482.
- Lincoln-Kilgour (R.), *The decline of chivalry*, Cambridge, 1937.
- Linder (Amnon), «*Ex mala parentela bona sequi seu oriri non potest*; The Troyan Ancestry of the Kings of France and the *Opus Davidicum* of Johannes Angelus de Legonissa.», in *Bibliothèque d'Humanisme et de Renaissance. Travaux et documents*, t.XL, Genève, 1978, pp. 497-512.
- Linder (Amnon), «L'expédition de Charles VIII et les espérances messianiques des Juifs : témoignage du manuscrit B.N. LAT. 5971 A », *Revue des Études juives*, t.137, 1978, pp. 179-186.
- Love (Ronald. S.), «Contemporary and Near -Contemporary Opinion of Louis XII, "Père du Peuple"», in *Renaissance and Reformation*, vol. 20, nvelle sér., vol. 8, 1984, pp. pp. 235-265.
- Machiavel (Nicolas), *Œuvres Complètes*, coll. La Pléiade, Paris, Gallimard, 1952.

- Maillard (François), «Itinéraire de Louis XII, roi de France (1498-1515)», in *Bulletin philologique et historique du comité des travaux historiques et scientifiques*, 1979, pp. 171-206.
- Mâle (Emile), *L'Art religieux de la fin du Moyen Age en France*, 6^eéd, Paris, Armand Colin, 1969.
- Mann (Nicholas), «Petrarch's role as moralist in fifteenth-century France», in *Humanism in France at the end of the Middle Ages and the Early Renaissance*, éd. Lévi (A.H.T.), Manchester, New York, 1970, pp. 6-28.
- Margolin (J.-C), «Pamphlet gallicans et antipapistes (1510-1513) : de la chasse du cerf des cerfs de Gringore au Julius exclusus d'Erasmus », in *Traditions et polémiques*, Actes du Colloque du Centre V.L. Saulnier, Paris, 1984, Cahiers V.L. Saulnier, 1985, n°2, pp. 21-36.
- Marot (Jehan), *Les deux recueils*, éd. critique par Defaux (Gérard) et Montovani (Thierry), Droz, Genève, 1999.
- Martin (Paul), «La tapisserie des «Cerfs Volants» », in *Bulletin Monumental*, 105, 1947, pp. 197-208.
- Martin (H.), *Catalogue des manuscrits de la Bibliothèque de l'Arsenal*, Paris, 1886.
- Martindale (A.), *The Triumphs of Cæsar By Andrea Mantegna in the collection of Her Majesty the Queen at Hampton Court*, London, 1979.
- Masselin (Jean), *Journal des états généraux tenus à Tours en 1484*, trad. Bernier (A.), éd. D. I., Paris, 1835.
- Maulde la Clavière (René-Alphonse-Marie de), *Histoire de Louis XII*, 3 vol., Paris, 1889-1893.
- Maulde la Clavière (René-Alphonse-Marie de), *Louise de Savoie et François I^{er}: trente de jeunesse (1485-1515)*, Paris, 1895.
- Maulde la Clavière (René-Alphonse-Marie de), «Éloge de Louis XII, « Père de la France » en 1509», in *Revue Historique*, 1888, t. 43, pp. 47-65.
- Mazerolle (F.), *Les médailleurs Français du XV^{ème} siècle au milieu du XVII^{ème} siècle*, Paris, 1902.
- Mérindol (Christian de), «Théâtre et politique à la fin du Moyen Age. Les entrées royales et autres cérémonies. Mises au point et nouveaux aperçus.» in *Actes du 115^e Congrès National des Sociétés Savantes*, Avignon, 1990, pp. 179-212.
- Mérindol (Christian de), «Essai sur l'emblématique et la thématique de la maison de Bretagne.

Mises au point, nouvelles lectures, nouvelles perspectives», in *1491. La Bretagne terre d'Europe*, Brest, Quimper, 1992, pp. 265-294.

-Mérindol (Christian de), «Le prince et son cortège. La théâtralisation des signes du pouvoir à la fin du Moyen Age», in *Les Princes et le Pouvoir au Moyen Âge*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1993, pp. 305-321.

- Mestwerdt (B.), *Virgo Astrea und venus Urania*, Hambourg, 1972.

- Minnich (Nelson. H.), «The Healing of the Pisan schism (1511-13)» in, *Annuario historiae Conciliorum*, a.16, n°1, 1984, pp. 59-193.

- Mitchell (Bonner), *Italian civic pageantry in the high Renaissance : a descriptive bibliography of triumphal entries and selected others festivals for state occasions*, Florence, 1979.

- Mitchell (Bonner), *The majesty of the State. Triumphal Progresses of Foreign Sovereigns in Renaissance Italy (1494-1600)*, Florence, 1986.

- Montfrin (J.), «La figure de Charlemagne dans l'historiographie du XV^{ème} siècle», in *Annuaire-Bulletin de la Société de l'Histoire de France*, années 1964-1965, Paris 1966, pp. 67-78.

- Molinier (H.-J.), *Essai biographique et littéraire sur Octavien de Saint-Gelays évêque d'Amgoulême (1468-1502)*, Rodez, 1910.

- Montaiglon (Anatole de), «Sur deux statues de Louis XII par le sculpteur modénais, Guido Paganimo», in *Archives de l'art français*, 2e série, II (1862), pp. 219-228.

- Munn (Kathleen Miriam), *A Contribution to the Study of Jean Lemaire de Belges. A Critical Study of Bio-bibliographical Data Including a Transcript of Various Unpublished Works*, New York, Columbia University, 1936.

- Muzerelle-Hardouin (D.), «Les poètes latins des guerres de Charles VIII et Louis XII», in *École des Chartes, positions des thèses*, 1970, pp. 157-163.

- Neret (Jean-Alexis), *Louis XII*, Paris, 1948.

- Oulmont (Charles), *Pierre Gringore*, Champion, Paris, 1911.

- Oulmont (Charles), «Pierre Gringore et l'entrée de la reine en 1504», in *Melanges offerts à M. Emile Picot*, II, pp. 385-392.

- Panofsky (Erwin), *Hercules : Hercules am Scheidewege und andere antike Bildstoffe in der neueren Kunst*, Berlin, Leipzig, 1930.

- Pariset (Ernest), *Les entrées solennelles à Lyon et les embellissements de la ville*, Lyon, 1897.

- Pastor (Ludwig von), *Histoire des papes depuis la fin du moyen âge*, tr. fr. Raunaud (F.), Poizat

(A.), Berteval (W.), 16 vol., Paris, 1888-1934.

- Pastoureau (Michel), «L'héraldique bretonne des origines à la guerre de succession de Bretagne», in *Bulletin de la Société archéologique du Finistère*, t. CI, 1973, pp. 121-148.

- Pastoureau (Michel), «La fleur de lis, emblème royal, symbole marial ou thème graphique», in *La Monnaie miroir des rois*, Hôtel de la Monnaie, Paris, 1978, pp. 251-272.

-Pélicier (P.), *Lettres de Charles VIII roi de France*, 4 vol., Paris 1904.

-Pélicier (Léon.-G.), *Documents pour l'histoire de la domination française dans le Milanais (1499-1503)*, Toulouse, 1891.

- Pélicier (Léon.-G.), *Louis XII et Ludovic Sforza (8 avril 1498-23 juillet 1500)*, 2 vol., Paris, 1896.

- Pilot (J.-J.-A.), *Entrée et séjour de Charles VIII à Vienne en 1490 (avec les Histoires jouées en cette ville à l'occasion de l'arrivée de ce prince)*, Grenoble, Maisonville, 1851.

- Poiron (D.), *Le poète et le Prince*, Grenoble, 1965.

- Pujol (Jacques), «Jean Ferrault on the King's Privileges. A Study of the Medieval Sources of Renaissance Political Theory in France», in *Studies in the Renaissance*, vol V, New York, 1958, pp. 15-26.

- Pujol (Jacques), «1515 Cadre idéologique du développement de l'absolutisme en France à l'avènement de François I^{er}», in *Théorie et pratique politique à la Renaissance*, Colloque international de Tours 1974, Paris, 1977, pp. 259-272.

- Prost (B.), «Présents d'Orfèvrerie offerts aux rois et reines de France et aux souverains étrangers à l'occasion de leur entrée à Paris (1424-1563)», in *Bulletin de la Société d'histoire de Paris*, 1891, pp. 166-174.

- Pyle (Cynthia. M.), «L'entrée de Charles VIII dans Paris (1484) racontée par Baccio Ugolini à Lorenzo di Pierfrancesco de Medici», in *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, t. LIII, n°3, 1991, pp. 729-735.

- Quilliet (Bernard), *Louis XII*, Paris, 1986.

- Rameau (B.), «Entrée de Louis XII dans Mâcon», in *Annales de l'Académie de Mâcon*, 1903, vol. 8, pp. 411-415.

-Raynaud (Christiane), «Le prince ou le pouvoir de séduire», in *Les Princes et le Pouvoir au Moyen Âge*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1993, pp. 261-284.

- Raynaud (Christiane), *Mythes, cultures et sociétés XIIIe-XVe siècles*, Paris, Le Léopard d'Or,

1995.

- Raynaud (Christiane), *Images et pouvoirs au Moyen age*, Paris, Le Léopard d'Or, 1993.
- Réau (Louis), *Iconographie de l'art Chrétien*, 6 vol., Paris, 1955-1959.
- Reeves (M.), *The influence of prophecy in the Later Middle Ages. A study in Joachimism*, Oxford, 1969.
- Reeves (M.), «Some popular Prophecies from the fourteenth to the Seventeenth Centuries», in *Popular Belief and Practice*, Studies in Church History, VIII, Cambridge, 1972, pp. 107-134.
- Renaudet (A.), *Préréforme et humanisme à Paris pendant les premières guerres d'Italie (1494-1517)*, Paris, D'Argences, 1953.
- Reulos (Michel), «La place de la justice dans les fêtes et cérémonies du XVI^e siècle», in *Les fêtes de la Renaissance III*, éd. Jacquot (J.), Paris, 1975, pp. 71-80.
- Richard (Ch.), *Recherches historiques sur Rouen*, Rouen, 1844.
- Richter (B.L.O.), «Trojans or Merovingians? The Renaissance debate over Historical Origins of France », in *Mélanges à la mémoire de Franco Simone*, t. 4, Genève, 1983, pp. 111-134.
- Rigollot (Dr.) et Breuil (A.), «Les œuvres d'art de la confrérie de Notre Dame du Puy d'Amiens», in *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, 2^e série., t. 5, 1858, pp. 391-582.
- Ritter (G.) et Lafond (J.), *Manuscripts à peintures de l'école de Rouen*, Paris, 1913.
- Rolle (M.-F.), «Jean de Paris, peintre et valet de chambre des rois Charles VIII et Louis XII et François I^{er}. Documents sur les travaux de cet artiste pour la ville de Lyon, 1483-1528», in *Archives de l'art français*, 2^e s., t.1, pp. 15-142.
- Rousse (Michel), «Le pouvoir royal et le théâtre des farces» in *Le pouvoir monarchique et ses supports idéologiques au XIV^e -XVII^e siècles*, Paris, Publications de la Sorbonne Nouvelle, 1990, pp. 185-197.
- Roye (Jean de), *Chronique Scandaleuse 1460-1483*, éd. Mandrot (Bernard de), 2 vol., Paris, 1894-1896.
- Rondot (Natalis), *La médaille d'Anne de Bretagne et ses auteurs, Louis Lepère, Nicolas de Florence et Jean Lepère. 1494*, Lyon et Paris, 1885.
- Rorimer(James. J.), «The Glorification of Charles VIII», in *The Metropolitan Museum of Art Bulletin*, June 1954, pp. 281-299.
- Rothstein (M.), «Jean Lemaire de Belges' *Illustrations de Gaule et Singularitez de Troyes* : Politics and Unity», in *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 52, 1990, pp. 593-609.

- Russel Major (J.), «The Renaissance Monarchy as seen by Erasmus, More, Seyssel, and Machiavelli », in *Action and conviction in Early Moderne Europe*, éd. Rabb (T. K.) et Seigel (J. E.), Princeton University Press, 1969, pp. 3-16.
- Ruston (Elizabeth. M.), *The life and works of Jean Marot*, Thèse, Bodléian Library of Oxford, 1961.
- Rychner (J.), *La littérature et les mœurs chevaleresques à la cour de Bourgogne*, Neufchâtel, 1950.
- Sallman (Michel), «Le rêve italien Charles VIII», in *Histoire*, n°187, 1995, pp. 58-63.
- Scheller (R. W.),«Imperial themes in art and literature of the early French Renaissance : The period of Charles VIII», *Simiolus*, t. 12, 1981-1982, pp.5-69.
- Scheller (Robert. W), «Ensigns of authority : French royal symbolism in the age of Louis XII», in *Simiolus*, t. 13, 1983, pp. 75-141.
- Scheller (Robert. W.), «Imperiales Königtum in Kunst und Staatsdenken der Fransösishen Frührenaissance», in *Kritische Berichte*, 6, 1978, pp. 5-24.
- Scheller (Robert. W.), «Gallia cisalpina : Louis XII and Italy 1499-1508», in *Simiolus*, 1985, t.15, pp. 5-60.
- Schneider (René), «Le thème du triomphe dans les entrées solennelles en France à la Renaissance.», in *Gazette des Beaux arts*, n° 2, 1913. pp. 85-91.
- Schramm (Percy.-Ernst), *Heerschaftszeichen und staatsymbolik*, Stuttgart, 3 vol., 1954-1957.
- Schroeder (H.), *Der topos der Nine Worthies in literatur und bildender Kunst*, Göttingen, 1971.
- Scollen (Christine.-M), «Octavien de Saint-Gelais' translation of the Aeneid : poetry or propaganda ?», in *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 39, 1977, pp. 253-261.
- Secret (F.), *Les Kabbalistes chrétiens de la Renaissance*, Paris, Dunod, 1964.
- Seguin (Henri), *L'Information en France de Louis XII à Henri II*, Genève, 1961.
- Seguin (Henri), «L'information à la fin du XV^{ème} siècle en France. Pièces d'actualité imprimées sous le règne de Charles VIII», in *Arts et Traditions Populaires*, t. IV, 1956, pp. 309-330 ; *ibid.*, t. IV, 1957, pp. 46-74.
- Sellier (Philippe), *Le mythe du héros*, Paris, 1970.
- Serouya (H.), *La Kabbale*, Paris, PUF, 1964.
- Seyssel (Claude de), *La monarchie de France*, textes établis et présentés par Jacques Poujol,

Paris, 1961.

- Shaw (Christine), *Julius II: The Warrior Pope*, Oxford, 1993.
- Sherman (Michael.- A), *The Selling of Louis XII : Propaganda and Popular Culture In Renaissance France*. Ph. D dissertation, University of Chicago, 1974.
- Sherman (Michael.- A), «Political Propaganda and Renaissance Culture : French Reactions to the League of Cambrai, 1509-10», in *Sixteenth Century Journal*, VIII, Supplement, 1977, pp.97-128.
- Sherman (Michael. A.), «Pomp and Circumstances : Pageantry, Politics and Propaganda in France during the Reign of Louis XII, 1498-1515. », in *Sixteenth Century Journal*, vol. 9, 1978, pp. 13-32.
- Simone (Franco), «Historiographie et Mythographie dans la culture française du XVI^{ème} siècle : analyse d'un texte oublié», in *L'Humanisme Lyonnais au XVI^{ème} siècle*, Presses Universitaires de Grenoble, 1974, pp. 125-143.
- Souchal (Geneviève), «Charles VIII et la tenture de la Guerre de Troie», in *Revue belge d'archéologie et d'histoire de l'art*, t. 29, 1970.
- Stegmann (André), «Le Rosier des guerres : Testament Politique de Louis XI», in *La France de la fin du XV^{ème} siècle. Renouveau et Apogée*, éd. du C. N. R. S., Paris, 1985, pp. 313-324.
- Stein (Henri), «Le sacre d'Anne de Bretagne et son entrée à Paris en 1504», in *Mémoires de la Société de l'histoire de Paris et de l'Ile de France*, t. 29, 1902, pp. 268-304.
- Sterling (Ch.), «Une peinture certaine enfin retrouvée de Jean Perréal», in *L'ŒL*, 103-104, 1963, pp. 2-15 et 65-68.
- Strayer (Joseph. R.), «France : the holy Land, the Chosen People and the Most Christian King », in *Action and Conviction in Early Modern Europe, Essays in Memory of E. H. Harbison*, éd. Rabb (T. K.) et Siegel (J. E.), Princeton University Press, 1969.
- Strong (Roy), *Les fêtes de la Renaissance (1450-1650). Art et Pouvoir*, Arles, éd. Solin, 1991.
- Sutton (Kenneth. M.), *The papacy and the Levant (1204-1571)*, t. 2 : *The fifteenth century*, Philadelphia, 1978.
- Tervarent (Guy de), *Attributs et symboles dans l'art profane*, Genève, 2^e éd., Droz, 1997.
- Theureau (L.), *Étude sur la vie et les œuvres de Jean Marot*, Caen, 1873 - Genève, Slatkine Reprints, 1970.
- Thibault (Pascale), «Louis XII, de l'imperator au père du peuple : iconographie du règne et de sa mémoire », *Nouvelle Revue du Seizième*, 1995, 13, pp. 30-45.

- Thibault (Pascale), *Louis XII, images d'un roi*, Blois, 1987.
- Thibault (Pascale), *La bibliothèque de Charles d'Orléans et de Louis XII au château de Blois*, Les Amis de la Bibliothèque, Blois, 1987.
- Thorndike (Lynn), *A History of Magic Experimental Science*, New York, Columbia University Press, 1934.
- Tournoy-Thoen (Godelieve), «Deux épîtres inédites de Fausto Andrelini et l'auteur de «Julius Exclusus» », in *Humanistica Lovaniensa*, XVIII, 1969, pp. 43-75.
- Tournoy-Thoen (Godelieve), «Andrelini et la cour de France», in *L'Humanisme français au début de la Renaissance*, Colloque international de Tours, Paris 1973, pp. 67-79.
- Tournoy-Thoen (Godelieve), «Le manuscrit 1010 de la Bibliotheca de Cataluña et l'humanisme italien à la cour de France vers 1500 (II)», in *Humanistica Lovaniensa*, XXVI, 1977, pp. 1-81.
- Tournoy-Thoen (Godelieve), «Les premiers épithalames humanistes en France», in *Mélanges à la mémoire de Franco Simone*, Genève, 1980, pp. 199-224.
- Tricou (J.), *Médailles lyonnaises du XV^e au XVIII^e siècles*, Paris, Bourgey, 1958.
- Trisolini (G.), *Un manuscrit inédit appartenant à la Bibliothèque nationale de Paris* [fonds fr. 5946], Udine, 1971
- Trisolini (Giovanna), «Alcune fonti bibliche del *Voyage de Gênes* di Jean Marot», in *Giornale Italiano di Filologia*, Nuova Serie 4, 25, 1973, Napoli, Armanni, pp. 23-34.
- Tuve (R.), «Notes on the Virtues and Vices», in *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, 1963, t. 26, pp. 264-303.
- Vaivre (J.-B de), «Artus, les trois couronnes et les hérauts», in *Archives héraldiques suisses*, t. 88, pp. 2-13.
- Valensise (Marina), «Le sacre du roi : stratégie symbolique et doctrine politique de la monarchie française », in *Annales Economies, Sociétés, Civilisations*, n°3, mai-juin, 1986, pp. 543-577.
- Varillas (A.), *Histoire de Louis XII*, 3 vol., La Haye, 1688.
- Vauchez (André), «La notion de guerre juste au Moyen Âge», in *Quatre fleuves*, no 19, 1984, pp. 7-22.
- Verdon (Timothy), *The art of Guido Mazzoni*, New York et Londres, 1978.
- Vieillard-Baron (Jean-Louis), «Platonisme et kabbale dans l'œuvre de Johann Reuchlin», in *L'Humanisme allemand (1480-1540)*, XVII^{ème} Colloque international de Tours, Paris, 1979, pp. 159-167.

- Vitry (Paul), *Michel Colombe et la sculpture française de son temps*, Paris, 1901.
- Vitry (Paul), *Tours et les châteaux de Touraine*, Paris, 1912.
- Voigt (G.), *Aeneas Sylvius Piccolomini als Papst Pie II und sein Zeitalter*, Berlin, Reiner (G.), 1930.
- Weinstein (Donald), *Savonarole et Florence*, Paris, Calmann-Lévy, 1973.
- Weiss (R.), «The medals of Julius II», in *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, 1965, t. 28, pp. 169-172.
- Winn (Mary. Beth), *Anthoine Vérard Parisian Publisher 1485-1512. Prologues, Poems, and Presentations*, Genève, Droz, 1997.
- Wittkower (Rudolf), «Transformations of Minerva in Renaissance imagery», in *Journal of Warburg and Courtauld Institute*, t. 2, 1937-1938, pp. 194-205.
- Woledge (B.), «La légende de Troie et les débuts de la prose française», in *Melanges de linguistique et de littérature romanes offerts à Mario Roguies*, t.2, Paris, 1953, pp. 313-324.
- Wormald (F.), «The crucifix and the balance», in *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, t. 1, 1937, pp. 276-280.
- Weisflecker (Hermann), *Kaiser Maximilian I*, 5 vol., Munich, 1971-1986.
- Yates (Frances. A.), *Astraea. The Imperial Theme in the Sixteenth Century*, Londres, Boston, 1975.
- Zeller (Gaston), «Les rois de France candidats à l'empire. Essai sur l'idéologie impériale en France », in *Revue Historique*, t. 173, 1934, pp. 273-311 et 497-534.
- Zumthor (Paul), *Le masque et la lumière. La poétique des grands réthoriciens*, Paris, 1978.

TABLES DES FIGURES

Fig. 1... L'Ecu au porc-épic (Bayonne1507).

Fig. 2... *Compendium de origine et gestis Francorum* de Robert Gaguin.

Fig. 3... BN, ms. fr. 2228 (fol.1) Jean Bénart, *Louange de Charles VIII*.

Fig. 4... *Statuts de l'ordre de Saint-Michel* (BN, ms. fr.14363, fol. 3).

Fig. 5... *Sacrée Ampoule à l'onction royale* (1501). BN, ms. fr. 145. Durand (Georges), *Tableaux et chants royaux de la confrérie du puy de Notre-Dame d'Amiens*, Amiens, 1911.

Fig. 6... BN, ms. fr. 5869 (fol.1).

Fig. 7... BN, ms. fr. 5870 (fol. 6).

Fig. 8... BN, ms. lat. 8395 (fol. 2 r^o). Recueil de poèmes de Fausto Andrelini.

Fig. 9... BN, ms. fr. 225 (fol. A v^o). *De remediis utruisque fortunae* de Pétrarque.

Fig. 10... Imprimés, Rés. m. Yc. 665. *Recueil factice des œuvres de Giovanni Biffi présenté par l'auteur à Louis XII*.

Fig. 11... BN, ms. fr. 702 (fol. L v^o). *L'Anabase* de Xénophon, traduction par Jean Lascaris et Claude de Seyssel.

Fig. 12... BN, ms. fr. 713 (fol. 5). *La Guerre des romains* d'Appien d'Alexandrie, traduction par Claude de Seyssel.

Fig. 13... BN, ms. Lat. 8132 (fol. 2 v^o). *Chants en l'honneur de Louis XII* de Michel Nagonius.

Fig. 14... BN, ms. Lat. 8132 (fol. 3).

Fig. 15... BN, ms. Lat. 8132 (fol.8 v^o).

Fig. 16... BN, ms. fr. 225 (fol. 1).

Fig. 17... BN, ms. fr. 225 (fol.165 r^o).

Fig. 18... BN, fr. 5083 (fol. 1 v^o). *Chroniques de Louis XII* de Jean d'Auton.

Fig. 19... *Chronique sur l'origine des rois de France*, traduction allemande commandée par Johann von Morsheim (Manuscrits, allemands 84).

Fig. 20... BN, ms. fr. 702 (fol. 1).

Fig. 21... BN, ms. fr. 5080 (Plat supérieur). *La naturele vertueuse et victorieuse couronne de justice*.

Fig. 22... BN, ms. fr. 5080(Contreplat supérieur).

Fig. 23... BN, ms. Lat. 8132 (fol. 4 v^o).

Fig. 24... BN, ms. fr. 5091 (fol. 15 v°). *Le Voyage de Gênes* de Jean Marot.

Fig. 25... BN, ms. fr. 5091 (fol. 20 v°).

Fig. 26... BN, ms. fr. 5091 (fol. 22 v°).

Fig. 27... BN, ms. fr. 5083 (fol. 89). *Chroniques de Louis XII* de Jean d'Auton

Fig. 28 ... BN, ms. fr. 5091 (fol. 27).

Fig. 29... BN, ms. fr. 25295 (fol. 12 v°). Jean Lemaire de Belges, *Le Dyalogue de vertu militaire et Jeunesse françoise*.

Fig. 30... Montfaucon (Bernard de), *Les Monumens de la monarchie françoise*, par le R. P. Dom Bernard de Montfaucon, Paris, 1729-1733, 5 vol., in t. IV.

INDEX

A

Abbeville 26;86;100;197;206;216
abeilles 42;217;284;285;388
Adam 46;47;200;291
agneau 183
Agneau 96
aigle 52;89;97;103;143;144;147;179;180;299;300;307
Alexandre 52;145;146;160;189;240;313;368
Alexandre VI 253;260;262;269;279;321;337;356
Alione d'Asti 251;278
Alphonse II 251;263;265;266
Amboise
-Charles d'Amboise 138;276; 290;312;313
-Georges d'Amboise 142;148;153;185;190;275;
302;317;319
André de la Vigne 18;24;47;54;107;126;136;237;
238;239;252;253;262;264;269;270;272;282;288;323;
352;359;362;363;368
Andrelini (Fausto) .. 23;154; 136;156;171;278;279;349;
352;420
Anne de Beaujeu 22;38;63;74;84;119;163
Anne de Bretagne .. 23;27;29;31;52;62;67;70;71;72;73;
91;97;99;100;101;107;110;111;119;123;125;127;136;
139;146;148;150;153;163;164;167;169;170;190;191;
193;195;206;212;215;238;276;288;315;319;349;391;
393;394
Apollon 17;103;126;178;184;206;208;333;394
Aristote 37;77;155;174;394
Assuérus 73
Astrée 17;129;183;208;394
Atlas 108;110;207
Auguste 52;147;156;208

B

Bacchus 206;211
balance 183
Bayard 137;140;351;352;359
bergers 43;80;87;125;127;130;178;196;212
Blois (château) 138;180;185;393
Boèce 327;331
Bologne 299;317;320;333;338;341;344;345;348
Bonet de Lattes 321;345
Borgia (César) 263;265
Bourdichon (Jean) 62;284;289;290;349
Bourges 126;127;130;177
Bricot (Thomas) 37;148;155;156;157;158;188
Bruneau (Laurent) 273

C

Cambrai 179;180;196;295;298;300;302;303;307;316;
341;344;371

Cerbère 58;112
Cérés 206;211
cerf-volant 132;133;137;143;254
César ... 27;29;45;53;146;168;174;179;253;254;276;310;
333;334;368;369;392;394
Champier (Symphorien) ... 53;294;297;299;309;372;374
Charlemagne 18;19;22;24;25;32;37;40;47;51;61;62;
77;91;93;97;99;100;109;139;144;146;160;163;239;
332;344;368;389;390;391
Charles de Bourbon 75;103;106
Charles V 151;159;161
Charles-Orland 99;100;101;357
Charlotte de Savoie 35;36;101
chêne 180;301;320;322;328;333
Chevalet (Claude) 106;165;167
Clairée (Jean) 148
Claude de France 127;131;148;155;156;280
Claude de Seyssel 53;117;123;143;275;282;286;291;
308;309;371;373;374;393;395
Clémence 80;199;291
Clovis .. 51;56;63;68;70;75;89;93;106;146;160;162;163;
166;194;238;239;252;279;326;332;391;394;395
colombe 58;68;93;194;339;340
Colombe (Michel) 169;170;315;392
Concorde 42;392
Constantin 22;33;47;55;65;77;88;89;90;92;93;94;
97;98;144;147;240;261;344;391
coq 181;188;300;305
Coquillart (Guillaume) 214
cordelière 136;139
Crétin (Guillaume) 334;337;345
Cupidon 165
Cyrus 188;249

D

Dardanus 55;277
David 17;22;33;36;38;40;44;45;46;47;48;57;59;64;
66;67;70;71;83;85;117;118;125;128;129;170;194;201;
209;239;240;360;368;374;388;389;391;393
Desmarais (Jean) 158
Diane 178
Dijon 26;79;154;191
dragon 105;108;110;111;113;179;180;181;182;187;
210;256;299

E

éléments 104;165
Enée 49;50;51;55
épée flamboyante 103
épée palmée 90;91
Erasmus 127;158;317
Esther 73;170;391
Eve 86;207

F

Florimond Robertet.....148
fontaine 87;88;104;106;109;130;165;183;198;206;
209;214
Force79;173;182;199;209;292;314
Francesco Laurana392
Francion 50;309
François de Paule 99;100;237;243;274
Francus..... 279;342
Fulgence.....182

G

Gaguin (Robert)..... 52;53;60;93;270
Gaillon..... 142;169;176;184;393
Gaston de Foix..... 318;353
Goliath 57;59;85;128;129;360
Grâces198
grenouille306
Gringore (Pierre).....9;16;24;26;47;60;81;130;169;
170;180;189;190;192;194;197;199;204;206;207;216;
250;278;279;285;296;300;303;307;344;345;348;
368;390
Guillaume de Rochefort.....31;36;37;38;39;41;44
Guilloche de Bordeaux..... 243;244
guivre58;135;142;143;179;187;256;299;306;370
Guy de Rochefort.....148

H

Hannibal.....27;146;160;189;250;254;313
Hector.....52;54;240;309;316;338;342;349;368;369
Henri II..... 311;395
Hercule 110;111;112;113;145;167;169;170;172;173;
206;299;342;355;372;395
Hésiode.....129
Hespérides 22;33;108;110;167
hommes sauvages 113;167;275
Horapollon.....42
horloge76

J

Jacques de Besançon 62;76
Jason..... 172;252
Jean d'Auton26;54;131;144;150;169;278;279;282;
287;289;312;338;350;352
Jean de Bruges331
Jean de Mabre187
Jean de Rély 36;39;40;41;42;43;77;83;184;186;285
Jean de Saint-Gelais 143;156;159;164;189;311;370;388
Jean Lemaire de Belges 23;24;54;80;82;123;145;
196;206;295;300;302;316;349;390;393
Jessé..... 47;59;60;62;64;120;164;239
Joachim de Flore 305;331
Judith 73;170;391
Jules II 18;24;54;101;154;161;180;190;191;196;276;
295;296;299;301;302;307;316;390

Junon206
Jupiter.....183;247;297;333
Justice..... 60;77;79;83;128;183;195;196;200;203;205;
208;209;210;213;292;298;310;312;346

K

kabbale325

L

Ladislas de Hongrie280
léopards 183;300
Lichtenberger (Jean).....331
licorne137
lion58;102; 103;104;105;107;109;111;125; 129;168;
180;181;187;196;255;256;299;300;305;306;307;372
Louis de la Trémoille 148;154;191
Louis I^{er} d'Orléans135
Louis le Blanc117;122;123;150;338;388;393
Louis XI.....36;43;46;67;74;82;94;98;99;105;117;119;
122;258
Louise de Savoie 101;118;148;153;206
loup 181;278
Loyset Compère350
lune 103;178;181;205;207;210

M

Macé de Villebresme349
Machiavel (Nicolas) 14;247;393
Mantegna 179;278;310
Marchand (Jean).....190
Marguerite d'Autriche 73;74;170;196;301;302;322;
324;331
Marie d'Angleterre16;26;72;74;101;119;216
Marot (Jean) ... 18;23;24;26;282;283;297;300;307;314;
337;338;371;372;374;376
Mars 72;146;177;278;282;297;312;337;349
Marsile Ficin 247;253;258
Masselin (Jean)..... 40;42;94
Maximilien I^{er} . 19;25;73;110;126;142;143;171;251;260;
269;271;274;295;299;301;338;361
Mazzoni (Guido).....139
Meillant 138;393
Michel (Jean)..... 241;242
Minerve 128;209
Miséricorde83;199;209;285
Molinet (Jean)126;131;144;154;254;260;302
mûrier 167;326
Muses 178;179;181;206;394
Münzer (Jérôme)..... 99

N

Nagonius (Michel)..... 146;280;334;395;420
navire 210;211;271
Neptune.....17;165;206;394
Neuf Preux.....68;100;173; 251;368;369;372

Novare 171;191;275;279;370;371

O

Octovien de Saint-Gelais 23;51;54;72;77;82;91;97;
177;181;236;273;277

Olympe 178;183;206
oriflamme 63;65;93;322;364
ours 181

P

Pairs 60;61;118;157;203;204;210
Paix..... 79;83;92;192;195;200;212;213;297
Pallas 177
Pan 126;127;130
Parnasse 178
pasteur 126;127;157;196;344
Pasteur..... 17;125;130;157;392
Pausanias 198;207
Pégase..... 103;106;128;182;206;216
Perréal (Jean)..... 26;102;107;165;167;168;169;392
Pétrarque 142;145;151;152;153;163;181
Pharamond 48;50;51;56;146;162;279;343
Phébus 17;205;206;207;208;210;394
Philippe de Commines 22;99;100;249;252;253;265;
268;273;357;358;361;362;364;365
Philippe de Ravenstein 281;283
Philippe le Beau..... 127;158;182;183;274;393
Pichore (Jean)..... 142
Pierre de Gié 148
Pise..... 191;247;255;256;258;261;299;317;318;319;320;
323;327;348;356
planètes 103
Pluton 173
pomme 110;111;167;270
porc-épic..... 16;32;132;133;134;136;137;143;170;
180;181;196;207;278;299;300;391;393
Proserpine 173
Prudence 79;84;173;182;292;312;314

R

Raison..... 80;83;153;163;212;213;292
Ravenne 54;317;318;353
renard 181;188;300;305
Renommée 17;68;106;181;182;216;314;394
Reuchlin (Jean)..... 324;390
Richier (Jean)..... 166;167;171
Roland 99;100;368
Romulus 55;156
rose 72;193;197;198;201;203;207;209

Rouen . 16;26;30;57;66;67;68;78;79;81;85;88;94;95;96;
125;137;142;177;179;181;182;212;213;217;235;298;
391;394;395

S

Saba 73;74;105;193
Sagesse 209
Sala (Pierre)..... 53;361;365;367
Salomon..... 33;36
Samson 169;299
Sardanapale 189
Saturne 129;247;298;328;333
Savonarole 244;248;249;257;259;272;356;357;363
Schinner (Mathieu)..... 316
Sforza (Ludovic)55;135;160;167;170;181;253;263;269;
305;326;338;353;389
Simon de Phares 26;91;102;103;321;393
Sol Justitia..... 90;133;145;394;395
Stella Maris 86;206;207;209

T

Tempérance..... 79;292;312
Titan..... 126
Trajan..... 123;147;162;164
Triton 165
Troie 50;51;52;54;55;84;342
Troyes 26;55;57;59;64;86;92;93;212;214;215;235
Typhis 395

V

Valentine Visconti..... 135;276
Vénus 165
Vérard (Antoine) 52;62;76;82;84;201;244;352
Vérité 196;199;203;208;210;325
Virgile... 37;49;54;77;101;129;178;183;275;281;328;333
Vulcain..... 349

X

Xénophon 109;184;185;188;189

Y

Yvonnet (Jean)..... 166;167

Z

zodiaque 102;103;129

